



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

LES  
MÉMOIRES HISTORIQUES  
DE  
SE-MA TS' IEN

TRADUITS ET ANNOTÉS

PAR

**Édouard Chavannes**  
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

---

Publication Encouragée Par la Société Asiatique  
Couronnée Par L'Institut

---

Tome Quatrième  
(Chapitres xxxi-xlii)

---

REPRINTED IN CHINA









... (The rest of the page content is extremely faint and illegible due to the quality of the scan. It appears to be a list of references or a table of contents.)



LES  
**MÉMOIRES HISTORIQUES**

DE

**SE-MA TS'IEN**

TRADUITS ET ANNOTÉS

PAR

**ÉDOUARD CHAVANNES**

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

---

PUBLICATION ENCOURAGÉE PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE  
COURONNÉE PAR L'INSTITUT

---

TOME QUATRIÈME  
(CHAPITRES XXXI — XLII)

---

PARIS  
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR  
28, RUE BONAPARTE, 28

—  
1901

2001  
70  
100  
100

coll. 4  
3.

CHAPITRE XXXI

PREMIÈRE MAISON HÉRÉDITAIRE

T'AI-PO DE OU<sup>1</sup>

*T'ai-po*, de *Ou*, et *Tchong-yong*<sup>2</sup>, frère cadet de *T'ai-po*,

1. Sur l'expression « Maison héréditaire », cf. tome I, p. clxxxiii.
2. C'est-à-dire *T'ai-po*, chef ou prince du pays de *Ou*. Le pays de *Ou* comprenait en gros la province actuelle de *Kiang-sou*, le sud du *Ngan-hoei*, le nord du *Tche-kiang* et du *Kiang-si*; cf. la carte annexée au livre du P. Tschepe, « Histoire du royaume de *Ou* » (Variétés sino-

logiques, n° 10). — Pour ce qui est du mot *po* 伯, dans l'expression *T'ai-po*, *Fan Ning*, dans son commentaire au passage du *Luen yu* (viii, 1)

où il est parlé de *T'ai-po*, dit que le mot 伯 signifie ici « aîné »; *T'ai-po* était en effet l'aîné des fils de l'Auguste roi. — D'après *Se-na Tcheng*, le mot *po* aurait ici le sens précis de « comte »; en effet, dans le *Kouo yu* (section *Ou yu*, 6° discours), on lit cette phrase : « Or la tablette d'investiture (donnée par le Fils du Ciel aux princes de *Ou*) comportait une certaine dignité; c'est pourquoi on disait le comte de

*Ou*, et non le roi de *Ou* » 夫命圭有命固曰吳伯不

曰吳王. De cette phrase il résulte que la dignité conférée aux princes de *Ou* était celle de comte et on pourrait donc regarder l'expression *T'ai-po* comme signifiant l'Auguste comte. — Malgré la généalogie qui rattache artificiellement les princes de *Ou* à la maison des *Tcheou*, il est certain que la population du pays de *Ou* n'était pas de race chinoise. Une tradition ancienne apparente cette population aux Japonais; on lit, en effet, dans l'histoire des *Leang* (*Leang chou*,

chap. liv, p. 11 r°) : 倭者自云太伯之後 « les gens de *W'o* (les Japonais) se disent descendants de *T'ai-po*, » c'est-à-dire de l'ancêtre des rois de *Ou*.

3. Dans le nom de *Tchong-yong*, le mot 仲 signifie que ce per-



étaient tous deux fils de l'Auguste roi<sup>1</sup>, (de la dynastie) *Tcheou*, et frères aînés du roi *Ki-li*. *Ki-li* était sage, et, de plus, avait un fils saint (appelé) *Tch'ang*; l'Auguste roi désirait donner le pouvoir à *Ki-li*, afin de le faire ainsi parvenir à *Tch'ang*; alors *T'ai-po* et *Tchong-yong* s'enfuirent tous deux chez les *Man* (du pays) de *King*<sup>2</sup>; ils tatouèrent leur corps<sup>3</sup> et coupèrent leur chevelure pour montrer qu'ils n'étaient plus aptes (à succéder à l'Illustre roi), et pour se retirer ainsi devant *Ki-li*. *Ki-li* prit en effet le pouvoir; ce fut le roi *Ki*; ensuite *Tch'ang* devint le roi *Wen*.

Quand *T'ai-po* se fut enfui chez les *Man* (du pays) de *King*, il se donna à lui-même le surnom de *Keou-ou*<sup>4</sup>. Les *Man* (du pays) de *King* le trouvèrent juste; il y eut plus de mille familles qui le suivirent et se mirent sous sa protection; il prit le pouvoir et fut *T'ai-po*, de *Ou*.

*T'ai-po* mourut; il n'avait pas de fils; son frère cadet *Tchong-yong* prit le pouvoir; ce fut *Tchong-yong*, de *Ou*. — *Tchong-yong* mourut; son fils *Ki-kien* prit le pouvoir. — *Ki-kien* mourut; son fils *Chou-ta* prit le pouvoir. — *Chou-ta* mourut; son fils *Tcheou-tchang* prit le pouvoir.

sonnage est le *second fils* de l'Auguste roi; cette remarque confirmerait l'opinion d'après laquelle le mot 伯 dans le nom de *T'ai-po*, signifie l'aîné.

1. *T'ai-wang*, titre posthume de l'Ancien duc (cf. tome I, p. 222, n. 2); sur la légende qui est rapportée ici, cf. tome I, p. 215-216.

2. Sur la manière plus ingénieuse que plausible dont les commentateurs chinois arrivent à identifier les noms de *King* et de *Ou*, cf. tome I, p. 216, n. 2.

3. Cf. tome I, p. 216, n. 3.

4. D'après *Song Tchong*, *Keou-ou* serait le nom de l'endroit où s'établit *T'ai-po*. Cette opinion est contestée par *Se-ma Tchong* qui voit dans *Keou-ou* le surnom de *T'ai-po*; ce surnom aurait été l'origine du nom même du pays de *Ou*. *Keou-ou* serait la prononciation indigène

exacte du nom du pays de *Ou*, de même que *Yu-yue* 於越 est la prononciation indigène du nom du royaume de *Yus*.

En ce temps, le roi *Ou* de (la dynastie) *Tcheou* vainquit (le souverain de la dynastie) *Yn*; il manda le descendant de *T'ai-po* et de *Tchong-yong* et trouva que c'était *Tcheou-tchang*. *Tcheou-tchang* était déjà prince du pays de *Ou*; c'est pourquoi (le roi *Ou*) lui conféra en fief (cette région); puis il conféra à *Yu-tchong*<sup>1</sup>, frère cadet de *Tcheou-tchang*, une terre au nord de *Tcheou*; c'est ainsi que *Hia-hiu* prit le nom de *Yu-tchong*<sup>2</sup>.

(*Tcheou-tchang*) fut mis au rang des seigneurs<sup>3</sup>.

*Tcheou-tchang* mourut; son fils *Hiong-soei* prit le pouvoir. — *Hiong-soei* mourut; son fils *Ko-siang* prit le pouvoir. — *Ko-siang* mourut; son fils *K'iang-kieou-i* prit le pouvoir. — *K'iang-kieou-i* mourut; son fils *Yu-k'iao-i-ou* prit le pouvoir. — *Yu-k'iao-i-ou* mourut; son

1. Ce nom de *Yu-tchong* désigne *Tchong-yong*, frère cadet de *T'ai-po*, dans le *Luen yu* (xviii, 8), dans le *Tso tchoan* (5<sup>e</sup> année du duc *Hi*) et dans le iv<sup>e</sup> chapitre des *Mémoires historiques* (tome I, p. 215-216). Dans notre texte, ce nom désigne le frère cadet de *Tcheou-tchang* et n'est d'ailleurs cité que pour fournir une étymologie géographique fort contestable.

2. La principauté de *Yu* 虞, appelée ici *Yu-tchong* 虞仲, était à 40 *li* au nord-est de la sous-préfecture actuelle de *P'ing-lou* 平陸, préfecture secondaire de *Kie* 解, province de *Chân-si*. Quant à *Hia-hiu* 夏虛, c'est-à-dire l'ancienne capitale des empereurs de la dynastie *Hia*, *Siu Koang* l'identifie avec le *T'ai-yang hien* 太陽 de l'époque des *Han*; d'autre part, le dictionnaire de *Li Tcheo-lo* place *T'ai-yang-hien* au nord-est de la sous-préfecture actuelle de *P'ing-lou* 平陸. On voit donc que la principauté de *Yu* et l'ancienne capitale des *Hia* occupaient bien le même emplacement, comme le dit *Se-ma Ts'ien*. — Il faut rejeter l'opinion de *Tou Yu* qui identifie l'ancienne capitale des *Hia* avec la sous-préfecture de *T'ai-yuen* 太原, préfecture de *T'ai-yuen*, province de *Chan-si*.

3. A la suite de l'investiture que lui avait conférée le roi *Ou*. — Toutes ces origines sont légendaires et l'histoire véritable ne commencera qu'avec *Cheou-mong*.

fils *Ko-lou* prit le pouvoir. — *Ko-lou* mourut; son fils *Tcheou-yao* prit le pouvoir. — *Tcheou-yao* mourut; son fils *K'iu'-yu* prit le pouvoir. — *K'iu'-yu* mourut; son fils *I-ou* prit le pouvoir. — *I-ou* mourut; son fils *K'in-tch'ou* prit le pouvoir. — *K'in-tch'ou* mourut; son fils *Tchoan*<sup>1</sup> prit le pouvoir. — *Tchoan* mourut; son fils *P'o-kao*<sup>2</sup> prit le pouvoir. — *P'o-kao* mourut; son fils *Keou-peï*<sup>3</sup> prit le pouvoir. En ce temps (655), le duc *Hien*, de *Tsin*, anéantit le duc de *Yu*, au nord de *Tcheou*, grâce (au stratagème qui consistait) à annoncer que *Tsin* attaquait *Kouo*<sup>4</sup>. — *Keou-peï* mourut; son fils *K'iu-ts'i* prit le pouvoir. — *K'iu-ts'i* mourut; son fils *Cheou-mong* prit le pouvoir.

1. D'après *Tchang Cheou-tsie*, il faudrait prononcer *Kiou*. Tous ces noms sont évidemment barbares et attestent que la population du pays de *Ou* devait être non chinoise.

2. Appelé *Ko-tchoan* 柯轉 par *Ts'iao Tcheou* dans son Examen des anciens historiens (*Kou che k'ao*).

3. Appelé *P'o-mong* 頗夢 par *Ts'iao Tcheou*.

4. Appelé *Pi-tchen* 畢軫 par *Ts'iao Tcheou*.

5. Il y avait deux principautés de *Kouo* (cf. tome I, p. 276, n. 3). Le *Kouo* oriental avait déjà été anéanti par le roi *P'ing* (770-720). qui

avait pris son territoire pour le donner au prince de *Tcheng* 鄭; c'est donc du *Kouo* occidental qu'il s'agit ici; le *Kouo* occidental passe pour s'être d'abord trouvé sur le territoire de la sous-préfecture de *Pao-ki*, préfecture de *Fong-siang*, province de *Chàn-si*; mais, à l'époque *tch'oén-ts'ieou*, il occupait le territoire de la préfecture secondaire

de *Chàn* 陝, dans la province de *Ho-nan*. — Sur la principauté de *Yu*, cf. p. 3, n. 2; en jetant les yeux sur la carte de la Chine à l'époque *tch'oén-ts'ieou*, publiée à Zikawei par les PP. Lorando et P'é, on constatera que la principauté de *Yu* était au nord du territoire des rois de la dynastie *Tcheou*; c'est ce qui explique les termes dont se sert notre texte: « le duc de *Yu*, au nord de *Tcheou* ». On a vu plus haut que la principauté de *Yu* ou *Yu-tchong* avait été conférée par le roi *Ou* à un frère cadet de *Tcheou-tchang*, prince de *Ou*; les événements concernant cette principauté sont donc relatés ici, puisque ce chapitre est consacré à la famille princière de *Ou*. — Sur la manière

C'est sous le règne de *Cheou-mong* que (l'état de) *Ou* devint pour la première fois prospère et grand et que (ses princes) prirent le titre de roi. A partir du moment où *T'ai-po* fleurit (dans le pays de) *Ou*, il s'écoula cinq générations jusqu'au moment où le roi *Ou* vainquit (la dynastie) *Yn* et conféra des fiefs au nombre de deux aux descendants (de *T'ai-po*); l'un de ces fiefs était (la principauté de) *Yu* et se trouvait dans le royaume du Milieu; l'autre était (le pays de) *Ou* et se trouvait chez les (barbares) *I* et *Man*. Douze générations plus tard, (l'état de) *Tsin* anéantit (la principauté de) *Yu* qui se trouvait dans le royaume du Milieu. Deux générations après que (la principauté de) *Yu* qui se trouvait dans le royaume du Milieu eût été anéantie, (le pays de) *Ou*, qui se trouvait chez les (barbares) *I* et *Man* devint prospère. En tout, depuis *T'ai-po* jusqu'à *Cheou-mong* il y eut dix-neuf générations.

La deuxième année (584 av. J.-C.) du roi *Cheou-mong*, l'ex-grand-officier du pays de *Tch'ou*, *Ou-tch'en*, duc de *Chen*, qui, par suite de sa haine contre *Tse-fan*, général de *Tch'ou*, s'était enfui à *Tsin*, fut envoyé en mission du pays de *Tsin* dans celui de *Ou*; il enseigna (aux gens de) *Ou* à se servir des armes de guerre et à monter sur des chars (de guerre); il chargea son fils de diriger dans le pays de *Ou* les relations avec les ambassadeurs étrangers<sup>1</sup>. Ce fut alors que, pour la première fois, (le pays de) *Ou* entra en rapport avec le royaume du Milieu. (Le

dont le duc *Hien*, de *Tsin*, anéantit les états de *Yu* et de *Kouo*, cf. *Mém. hist.*, chap. xxxix, et *Tso Tchoan*, 5<sup>e</sup> année du duc *Hi*.

1. En initiant ainsi le pays de *Ou* à la guerre et à la diplomatie. *Ou-tch'en* en fit un rival redoutable pour le prince de *Tch'ou* dont il voulait se venger. Voir les détails de cet épisode dans le *Tso tchoan*, 7<sup>e</sup> année du duc *Tch'eng*.

pays de) *Ou* battit celui de *Tch'ou*. La seizième année (570 av. J.-C.), le roi *Kong*, de *Tch'ou*, battit (le prince de) *Ou* et parvint jusqu'à la montagne *Heng*<sup>1</sup>. La vingt-cinquième année (561 av. J.-C.), le roi *Cheou-mong* mourut.

*Cheou-mong* avait quatre fils dont l'aîné s'appelait *Tchou-fan*, le suivant *Yu-tchai*, le suivant *Yu-mei* et le suivant *Ki-tcha*. *Ki-tcha* était un sage et *Cheou-mong* aurait désiré lui donner le pouvoir; mais *Ki-tcha* le déclina et on ne put (le nommer roi); on donna donc le pouvoir au fils aîné *Tchou-fan* pour qu'il dirigeât provisoirement les affaires et eût la charge de l'état. La première année du roi *Tchou-fan* (560 av. J.-C.)<sup>2</sup>, [*Tchou-fan*, ayant quitté le deuil, (voulut) céder sa dignité à *Ki-tcha*; *Ki-tcha* refusa en disant : « A la mort du duc *Siuen*, de *Ts'ao*, les seigneurs et les gens de *Ts'ao*, n'estimant pas juste le (nouveau) prince de *Ts'ao*, voulurent donner le pouvoir à *Tse-tsang*<sup>3</sup>; *Tse-tsang* s'éloigna d'eux afin de confirmer le (nouveau) prince de *Ts'ao*. Les sages dirent : « Il sait observer son devoir! » Prince, vous êtes le successeur légitime; qui oserait violer vos ordres? Posséder le royaume, c'est contraire à mon devoir. Quoique moi, (*Ki-tcha*), je sois sans capacités, je désire me conformer à la justice de *Tse-tsang*. » Les gens (du pays) de *Ou*, persistant à vouloir donner le pouvoir à *Ki-tcha*, celui-ci quitta sa maison et alla labourer; alors on le laissa.]

*Tso tchoan* :  
14<sup>e</sup> année du  
duc *Siang*.

1. Cf. *Tso tchoan*, 3<sup>e</sup> année du duc *Siang*. La montagne *Heng* est dans la sous-préfecture de *Heng-chan*, province de *Hou-nan*.

2. D'après le *Tso tchoan*, c'était la seconde année du roi *Tchou-fan* (559 av. J.-C.), ce qui se concilie mieux avec le fait que *Tchou-fan* avait alors quitté le deuil.

3. Allusion à des événements qui se passèrent en 578 avant J.-C.; cf. *Tso tchoan*, 13<sup>e</sup> année du duc *Tck'eng*.

En automne, *Ou* attaqua *Tch'ou*; *Tch'ou* battit nos soldats.

La quatrième année (557 av. J.-C.), le duc *P'ing*, de *Tsin*, prit le pouvoir.

La treizième année (548 av. J.-C.), le roi *Tchou-fan* mourut. Il avait donné l'ordre que le pouvoir fût remis à son frère cadet *Yu-tchai*, car il désirait le transmettre par rang d'âge, pour faire parvenir sûrement le royaume à *Ki-tcha* à qui on s'arrêterait; de cette manière on répondrait aux intentions du roi précédent, *Cheou-mong*; d'ailleurs, louant la justice de *Ki-tcha*, tous ses frères désiraient lui faire parvenir le royaume et faisaient en sorte qu'il y arrivât graduellement. *Ki-tcha* reçut en fief (la localité appelée) *Yen-ling*, et c'est pourquoi son surnom fut : *Ki-tse* de *Yen-ling*<sup>1</sup>.

La troisième année (545 av. J.-C.) du roi *Yu-tchai*, le conseiller de *Ts'i*, *K'ing-fong*, ayant été en faute, vint du pays de *Ts'i* se réfugier dans celui de *Ou*; (le roi de) *Ou* donna à *K'ing-fong* la préfecture de *Tchou-fang*<sup>2</sup> pour que ce fût son apanage; il le maria à une de ses filles; (*K'ing-fong*) se trouva plus riche qu'il ne l'avait été dans le pays de *Ts'i*.

La quatrième année (544 av. J.-C.), (le roi de) *Ou* envoya *Ki-tcha* en mission de courtoisie dans (le pays de) *Lou*. (*Ki-tcha*) [demanda à assister à la musique des *Tcheou*<sup>3</sup>. On lui chanta le *Tcheou-nan* et le *Chao-nan*; il

*Tso tcheou* :  
29<sup>e</sup> année  
du duc *Siang*.

1. *Ki-tcha* est ainsi désigné dans le chapitre *T'an kong* du *Li ki*. La localité appelée *Yen* ou *Yen-ling* était à 30 *li* au sud de la sous-préfecture de *Tan-t'ou* 丹徒, qui fait partie de la ville préfectorale de *Tchen-kiang*, province de *Kiang-sou*.

2. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Tan-t'ou*, dans la ville préfectorale de *Tchen-kiang*.

3. On sait que le roi *Tch'eng*, par reconnaissance pour le duc de *Tcheou*, décida que les ducs de *Lou*, ses descendants, auraient le droit

dit : « Admirable ! C'est le commencement et la fondation (de l'action vertueuse des rois) ; mais ce n'est pas complet. Quoiqu'il y ait effort, il y a absence de colère <sup>1</sup>. » On lui chanta (les odes des pays de) *Pei*, *Yong* et *Wei*<sup>2</sup> ; il dit : « Admirable ! Combien profonde (dut être la bonne influence), pour que ceux qui sont dans la tristesse ne soient pas cependant désespérés. J'ai appris que tel fut l'effet de la vertu de *K'ang-chou* de *Wei* et du duc *Ou*<sup>3</sup>. Ce sont sans doute les airs de *Wei*<sup>4</sup>. » On lui chanta (les odes du domaine) Royal ; il dit : « Admirable ! On est

de sacrifier au duc de *Tcheou*, leur ancêtre, avec les rites et la musique qui appartenaient en propre au Fils du Ciel. C'est ce qui explique comment *Ki-tcha* put assister dans le pays de *Lou* à la musique des *Tcheou*, c'est-à-dire de la maison royale. Confucius avait alors huit ans. Cf. Legge, *C. C.*, vol. IV, p. 38, n.

1. Le *Tcheou-nan* et le *Chao-nan* sont les odes du temps du roi *Wen* ; à cette époque déjà se manifestait la vertu royale qui devait être la cause de l'avènement des *Tcheou* ; cependant le cruel souverain de la dynastie *Yn* continuait à régner et l'œuvre de transformation n'était pas encore achevée. Quoiqu'on ne fût pas encore heureux et qu'on fit effort pour arriver à une situation meilleure, toutefois on n'entretenait point les sentiments de haine qui caractérisent les époques troublées.

2. Lorsque le roi *Ou* avait triomphé des *Yn*, il avait divisé leur territoire en trois principautés qui étaient celles de *Pei*, *Yong* et *Wei* ; à la mort du roi *Ou*, les chefs de ces principautés se révoltèrent ; le duc de *Tcheou* les écrasa et réunit tous leurs territoires entre les mains de *K'ang-chou*, qui est le premier des princes de *Wei*. Les odes de *Pei*, de *Yong* et de *Wei* sont donc toutes les odes de *Wei*.

3. La vertu de *K'ang-chou*, premier prince de *Wei*, et du duc *Ou* (812-758) eut une influence si profonde que, lorsque vinrent de mauvais princes tels que le duc *Siuén* (718-700) et le duc *I* (668-661), le peuple, tout en étant attristé, ne fut pas cependant désespéré.

4. On chante à *Ki-tcha* les odes du Livre des vers sans lui dire à quelle section elles appartiennent ; l'impression qu'elles font sur *Ki-tcha* lui suffit pour deviner dans quel pays elles ont dû prendre naissance. Ainsi, quand on lui chante les odes du pays de *Wei*, il juge que ces odes ont dû être composées par des gens qui, tout en ayant des sujets de tristesse, n'ont pas lieu cependant de se désespérer, car ils sont encore au bénéfice du sage gouvernement de leurs anciens princes ; or une telle situation s'est trouvée dans l'état de *Wei* ; ces odes doivent donc être des airs du pays de *Wei*.



songeur, mais on ne craint pas; c'est là (l'état où on dut se trouver quand) les *Tcheou* se furent rendus dans l'est<sup>1</sup>. » On lui chanta (les odes du pays de) *Tcheng*; il dit<sup>2</sup>: « Les futilités y tiennent une trop grande place; le peuple ne peut supporter cela; aussi cet état sera-t-il le premier à disparaître. » On lui chanta (les odes du pays de) *Ts'i*; il dit: « Admirable! Beaux et florissants sont ces airs majestueux; celui qui a fait cette merveille au bord de la mer orientale, c'est *T'ai-kong*<sup>3</sup>; un tel royaume, on ne peut encore mesurer (jusqu'où il s'élèvera). » On lui chanta (les odes du pays de) *Pin*; il dit: « Admirable! Quelle grandeur! il y a joie, mais non licence. Ce sont là sans doute (les odes qui correspondent à l'expédition du) duc de *Tcheou* dans l'est<sup>4</sup>. » On lui chanta (les odes du pays de) *Ts'in*; il dit: « C'est là ce qu'on appelle des sons civilisés<sup>5</sup>; (le pays d'où viennent ces odes) a pu se civiliser et est alors devenu grand; il

1. Litt. : « C'est là l'est de *Tcheou* ». Après que le roi *Yeou* eut été vaincu et tué par les *Jong* de l'ouest (771 av. J.-C.), les *Tcheou* s'enfuirent vers l'orient et émigrèrent de la région de *Si-ngan fou* dans celle de *Lo-yang*; le souvenir de leurs malheurs les rendait songeurs, mais ils n'étaient pas saisis de crainte, car ils étaient soutenus par la vertu des anciens rois leurs ancêtres. *Ki-tcha* devine donc que ces odes ont dû venir de la capitale orientale des *Tcheou*.

2. Dans le texte du *Tso tchoan*, la réponse de *Ki-tcha* commence par le mot « Admirable! ». Peut-être la suppression de ce mot dans les *Mémoires historiques* est-elle intentionnelle; en effet *Ki-tcha*, comme plus tard Confucius, juge sévèrement les odes de *Tcheng*.

3. Le fondateur de l'état de *Ts'i*.

4. Lorsque le duc de *Tcheou* alla dans l'est combattre ses frères révoltés, *Kan-chou* et *Ts'ai-chou*, il passe pour avoir composé des odes où il exhortait le jeune roi *Tch'eng* à ne pas s'abandonner à la licence; ces odes seraient les odes de *Pin*.

5. 夏聲. « Les sons des *Hia* ». On sait que les royaumes formant la Chine ancienne étaient parfois désignés sous le nom collectif de 諸夏 « les *Hia* »; le mot *hia* signifie donc la civilisation par opposition à la barbarie.

a atteint le faite de la grandeur; c'est sans doute lui qui occupe l'ancien territoire des *Tcheou* <sup>1</sup>. » On lui chanta (les odes du pays de) *Wei*; il dit: « Admirable! Quel juste milieu! C'est de la grandeur, mais soumise; il y a modération <sup>2</sup> et facilité à la pratiquer; si on soutient cela par la vertu, il y aura alors un prince sage <sup>3</sup>. » On lui chanta (les odes de) *T'ang* <sup>4</sup>; il dit: « Il y a là une grande profondeur de pensée. (Le pays d'où viennent ces odes) doit avoir reçu l'héritage de l'influence de *T'ao-t'ang* <sup>5</sup>. S'il n'en était pas ainsi, comment y trouverait-on une sollicitude qui s'étend si loin? Qui d'autre que le descendant d'une vertu éminente pourrait être tel? » On lui chanta (les odes du pays de) *Tch'en*; il dit: « Un royaume qui n'a pas de souverain (digne de ce nom), comment pourrait-il durer longtemps <sup>6</sup>? » Sur (les odes du pays de) *Koai* et sur celles qui les suivent <sup>7</sup>, (*Ki-tcha*) ne fit au-

1. Le peuple de *Ts'in* était barbare; ce ne fut que lorsqu'il eut adopté la civilisation chinoise qu'il devint puissant; ses princes reçurent en fief le territoire qui avait été enlevé par les *Jong* aux rois de la dynastie *Tcheou* (cf. tome II, p. 14).

2. Le *Tso tchoan* donne la leçon 險; mais les commentateurs expliquent ce mot comme étant l'équivalent de la leçon 儉 que nous trouvons dans les *Mémoires historiques*.

3. 盟 est ici l'équivalent de 明, leçon qui nous est fournie par le *Tso tchoan*. D'après *Tou Yu*, *Ki-tcha* exprimerait ici le regret que le royaume de *Wei* fût petit et n'eût pas un prince sage.

4. C'est-à-dire les odes du pays de *Tsin*; les princes de *Tsin* passaient pour être les descendants de l'empereur *Yao*, seigneur de *T'ao* et de *T'ang*.

5. C'est-à-dire de l'empereur *Yao*. En entendant ces odes, *Ki-tcha* y trouve une telle profondeur de pensée, une si grande sollicitude pour le peuple, qu'il les attribue au pays de *Tsin*, héritier de la vertu de l'empereur *Yao*.

6. Les odes de *Tch'en* (ou de *Song*) étaient considérées comme licencieuses. Cf. tome III, p. 273, n. 1.

7. Les odes du pays de *Ts'ao*.

cune remarque. On lui chanta le *Siao ya*; il dit : « Admirable ! On pense et on ne se sépare pas ; quoiqu'ayant des sujets de colère on ne le dit pas ; ces odes sont sans doute de l'époque où la vertu des *Tcheou* était affaiblie ; il y avait encore le reste du peuple des anciens rois <sup>1</sup>. » On lui chanta le *Ta ya* ; il dit : « Combien vaste ! Quelle harmonie ! (la mélodie) est souple, mais au fond va droit (à son but) ; (ces odes n'expriment-elles pas) la vertu du roi *Wen* ? » On lui chanta le *Song* ; il dit : « C'est la perfection ! C'est la droiture sans l'arrogance ; c'est la flexibilité sans le ploiement ; c'est la proximité sans la compression ; c'est l'éloignement sans la séparation ; le changement s'y fait sans produire la licence ; la répétition, sans produire la satiété ; la tristesse n'y est pas inquiète ; la joie n'y est pas désordonnée ; (la vertu y est) mise en pratique sans que jamais elle s'épuise ; la générosité y est sans ostentation ; la bienfaisance n'y est pas de la prodigalité ; l'acquisition y est sans avidité ; l'immobilité n'y est pas de l'obstruction ; l'activité n'y est pas de la dissipation. Les cinq notes sont harmonieuses ; les huit vents sont paisibles. La mesure (qui gouverne les instruments de musique) est bien réglée ; observant (le rôle qui leur est dévolu, les instruments de musique) sont à leur rang. Ici sont réunies les vertus parfaites <sup>2</sup>. »

(*Ki-tcha*) vit ceux qui, tenant en main les flûtes et les

1. A l'époque où furent composées les odes du *Siao ya*, le peuple, quoique mal gouverné, pensait aux vertus des rois *Wen* et *Ou* et restait fidèle à ses princes ; quoiqu'ayant sujet de s'irriter contre eux, il n'exprimait pas son ressentiment ; ce ne sont d'ailleurs pas les *Tcheou* qui sont responsables de leur propre faiblesse ; il faut en accuser le peuple de l'ancienne dynastie des *Yn* dont les débris se sont mêlés au peuple des *Tcheou* et ont exercé sur lui une mauvaise influence.

2. La section du *Che king* intitulée *Song* comprend les odes des *Tcheou*, du pays de *Lou* et des *Chang* ; dans cette section sont donc réunies les vertus des dynasties *Chang* et *Tcheou* et des princes de *Lou*.

flageolets du sud, dansaient la danse *siang*<sup>1</sup>; il dit : « Admirable! Cependant il y a lieu de regretter<sup>2</sup>. » Il vit ceux qui dansaient la danse *ta-ou*<sup>3</sup>; il dit : « Admirable! L'apogée des *Tcheou*, voilà comme il a été. » Il vit ceux qui dansaient le *chao-hou*<sup>4</sup>; il dit : « C'est la grandeur de l'homme saint! Cependant il y a quelque chose dont la vertu rougit; situation difficile pour un homme saint<sup>5</sup>. » Il vit danser la danse *ta-hia*<sup>6</sup>; il dit : « Admirable! Travailler avec ardeur et ne pas s'en faire un mérite, qui, hormis *Yu*, aurait pu atteindre (à une telle excellence)? » Il vit danser le *chao-siao*<sup>7</sup>; il dit : « C'est l'apogée de la vertu; cette grandeur est comme le ciel qui ne laisse rien sans le recouvrir, comme la terre qui ne laisse rien sans le supporter. Même la vertu la plus parfaite n'y saurait rien ajouter. Que l'exhibition s'arrête

1. La danse *siang* passe pour avoir été celle du roi *Wen*; il y est fait allusion dans la préface du *Che king* (cf. Legge, *C. C.*, vol. IV, p. 572, note sur l'ode 3). Les flûtes étaient les instruments que tenaient de la main gauche les danseurs, tandis que de la main droite ils tenaient des plumes (cf. tome III, p. 248, n. 1).

2. On regrette que le roi *Wen* n'ait pas encore pu supprimer entièrement la dynastie *Yn* et établir la paix universelle.

3. La danse du roi *Ou*; cf. tome III, p. 278-284.

4. Le *hou* ou *ta-hou* est la danse de *T'ang*, fondateur de la dynastie *Yn*; l'épithète *chao* 韶, qui est ici accolée à ce mot, a le même sens que le mot *chao* 紹 « continuer, succéder »; la danse *hou* est appelée le *chao-hou*, ou *hou* continuateur, parce que *T'ang* continua les vertus de *Yu* le Grand.

5. Quoique *T'ang* ait été un homme saint, il a dû combattre pour supprimer la dynastie des *Hia* et c'est pourquoi sa gloire est moins pure que celle de *Choen* ou de *Yu*.

6. La danse de *Yu* le Grand.

7. 招箭 ou 韶箭 est l'équivalent de l'expression *siao chao* 簫韶 qui, dans le *Chou king*, désigne la musique de *Choen* (cf. tome I, p. 160, n. 3, et tome III, p. 256, n. 1).

là; s'il y a d'autres musiques, je ne me permettrai pas d'y assister<sup>1</sup>. »

Ayant quitté (le pays de) *Lou*, (*Ki-tcha*) fut envoyé dans (le pays de) *Ts'i*; il donna ce conseil à *Yen P'ing-tchong*<sup>2</sup>: « Rendez promptement (au duc de *Ts'i*) vos villes et vos charges publiques; si vous n'avez ni villes ni charges, vous échapperez aux difficultés. Le gouvernement du royaume de *Ts'i* reviendra un jour à qui en est digne; mais tant qu'il ne sera pas revenu à qui en est digne, les difficultés ne prendront point fin. » C'est pourquoi *Yen-tse* passa par l'entremise de *Tch'en Hoan-tse* pour rendre ses charges et ses villes; de cette manière il échappa aux difficultés qui furent soulevées par *Loan* (*Che*) et *Kao* (*K'iang*)<sup>3</sup>.

Ayant quitté (le pays de) *Ts'i*, (*Ki-tcha*) fut envoyé dans (le pays de) *Tcheng*; il y vit *Tse-tch'an*; il fut avec lui comme s'il eût été une vieille relation; il tint ce discours à *Tse-tch'an*: « Celui<sup>4</sup> qui exerce le gouvernement dans (le pays de) *Tcheng* se conduit d'une manière extravagante; des difficultés vont survenir; le gouvernement vous sera sans doute remis; quand vous exercerez le gouvernement, ayez soin d'observer les rites; sinon, le royaume de *Tcheng* ira à sa ruine. »

1. Le pays de *Lou* avait droit aux musiques de quatre dynasties; lorsque *Ki-tcha* a assisté aux danses des *Tcheou*, à celle de *T'ang*, fondateur de la dynastie *Yn*, à celle de *Yu*, fondateur de la dynastie *Hia*, et à celle de *Choen*, il sait que le prince de *Lou* ne pourrait lui montrer aucune autre danse; aussi ne demande-t-il à voir ni la danse

*Hientch'e* 咸池, qui était celle de *Yao*, ni la danse *Yun-men* 雲門, qui était celle de *Hoang-ti*.

2. Cf. *Mém. hist.*, chap. LXXI.

3. Ces événements survinrent en 534 avant J.-C.

4. Il s'agit de *Po-yeou* 伯有.

Ayant quitté (le pays de) *Tcheng*, (*Ki-tcha*) se rendit dans (le pays de) *Wei*; il se plut dans (la compagnie de) *Kiu Yuen*, de *Che Keou*, de *Che Ts'ieou*, du prince (*kong-tse*) *King*, de *Kong-chou Fa*, et du prince (*kong-tse*) *Tchao*; il dit : « (Le pays de) *Wei* possède beaucoup de sages; il ne souffrira point encore de calamités. »

Du (pays de) *Wei*, (*Ki-tcha*) se rendit dans (le pays de) *Tsin*; il se proposa de loger dans un lieu de halte<sup>1</sup>; il y entendit le son des cloches et dit : « C'est étrange! J'ai entendu dire que celui qui entre en contestation et n'est pas vertueux sera sûrement mis à mort; or cet homme s'est rendu coupable envers son prince en profitant de cette localité<sup>2</sup>; (il devrait) être saisi de crainte; mais il ne lui suffit pas (de ne pas avoir peur); comment peut-il en outre faire de la musique<sup>3</sup>? La situation de cet homme ici est comme celle d'une hirondelle qui aurait fait son nid sur une tente<sup>4</sup>. Le cercueil de son prince n'est pas encore enterré<sup>5</sup>; est-il admissible qu'il fasse de la musique. » (*Ki-tcha*) s'en alla aussitôt<sup>6</sup>. (*Suen Wen-tse*) apprit

1. La leçon 宿 paraît mauvaise; il faut lui substituer la leçon 戚 qui est donnée par le *Tso tchoan* et traduire : « il se proposa de faire halte à *Ts'i* ». La ville de *Ts'i* était à 7 li au nord de la préfecture secondaire actuelle de *K'ai* 開, préfecture de *Ta-ming*, province de *Tche-li*; elle faisait partie de l'état de *Wei*; c'est donc avant d'être sorti de ce royaume que *Ki-tcha* s'y arrêta.

2. *Suen Wen-tse* avait en apanage la ville de *Ts'i*; il s'y était réfugié pour se révolter contre son prince, le duc *Hien*.

3. La leçon des *Mémoires historiques* 而又可以畔乎 doit être rejetée; il faut adopter la leçon du *Tso tchoan* 而又何樂.

4. C'est une situation précaire et périlleuse.

5. Le duc *Hien* venait de mourir; son cercueil n'avait pas encore été porté en terre.

6. Il s'était proposé de s'arrêter là, mais, après avoir entendu la musique des cloches de *Suen Wen-tse*, il poursuivit sa route.

ce propos et, jusqu'à la fin de ses jours, ne voulut plus entendre le son des luths.

Arrivé dans (le pays de) *Tsin*, (*Ki-tcha*) se plut dans (la compagnie de *Tchao Wen-tse*, de *Han Siuen-tse* et de *Wei Hien-tse*; il dit : « Tout le royaume de *Tsin* se rassemblera sur ces trois familles<sup>1</sup>. » Lorsqu'il fut sur le point de s'en aller, il dit à *Chou-hiang* : « Mon fils, faites tous vos efforts. Le prince se conduit d'une manière extravagante et a beaucoup de (prétendus) gens de bien<sup>2</sup>; les grands officiers sont tous riches; le gouvernement reviendra aux trois familles. Mon fils, soyez droit et ne manquez pas de songer aux moyens d'échapper vous-même aux calamités. ]

Lors du départ de *Ki-tcha* en ambassade, il avait passé au nord (du pays de *Ou*) sur (le territoire du) prince de *Siu*<sup>3</sup>; l'épée de *Ki-tcha* avait plu au prince de *Siu* qui n'avait pas osé le dire ouvertement; *Ki-tcha* s'en était aperçu dans son cœur, mais comme il était envoyé en ambassade dans des royaumes supérieurs<sup>4</sup>, il ne la lui avait point encore offerte. Lorsque, à son retour, il arriva à *Siu*, le prince de *Siu* était mort; alors il détacha son épée de prix, la suspendit à un arbre de la tombe du prince de *Siu* et s'en alla. Ceux qui l'accompagnaient lui dirent : « Le prince de *Siu* est mort; à qui faites-vous ce don? » *Ki-tse* répondit : « Vous ne me comprenez pas;

1. Le royaume de *Tsin* fut en effet réparti entre les trois familles de *Han*, *Tchao* et *Wei*.

2. Il s'entoure d'hommes pervers qu'il veut faire passer pour des gens de bien.

3. Cf. tome II, p. 8, n. 1, *ad fin.*

4. 上國中國也. « Les royaumes supérieurs sont les royaumes du Milieu ». Le pays de *Ou* était considéré comme un état barbare et ne faisait point partie du groupe d'états purement chinois qui étaient appelés les royaumes du Milieu; ces royaumes étaient donc par rapport à lui des états supérieurs.



mon cœur avait promis (cette épée); comment la mort (du prince) me ferait-elle violer (la promesse de) mon cœur? »

La septième année (541 av. J.-C.)<sup>1</sup>, le *kong-tse Wei*, du pays de *Tch'ou*, assassina son roi *Kia-ngao* et prit le pouvoir à sa place; ce fut le roi *Ling*. La dixième année (538 av. J.-C.), le roi *Ling*, de *Tch'ou*, rassembla les seigneurs et se servit d'eux pour envahir (la ville de) *Tchou-fang*<sup>2</sup>, (du pays) de *Ou*; ainsi, il mit à mort *King-fong*<sup>3</sup>, de *Ts'i*. (Le prince de) *Ou*, de son côté, attaqua *Tch'ou*; il lui prit trois villes<sup>4</sup> et se retira.

La onzième année (537 av. J.-C.), *Tch'ou* attaqua *Ou* et arriva à *Yu-leou*. La douzième année (536 av. J.-C.), *Tch'ou* revint à l'attaque; il s'arrêta à *Kan-k'i*<sup>5</sup>; les soldats de *Tch'ou* furent battus et s'enfuirent.

La dix-septième année (531 av. J.-C.), le roi *Yu-tchai* mourut. Son frère cadet, *Yu-mei*, prit le pouvoir. La

1. Il y a ici une divergence entre la chronologie de *Se-ma Ts'ien* et celle du *Tso tchoan*; d'après le *Tso tchoan*, *Yu-tchai* régna 4 ans, de 547 à 544, et *Yu-mei* régna 17 ans, de 543 à 527; l'année 541 avant J.-C. serait alors la 3<sup>e</sup> année de *Yu-mei*, et non la 7<sup>e</sup> de *Yu-tchai*.

2. Cf. p. 7, n. 2.

3. Cf. p. 7.

4. Les villes de *Ki 棘* (au sud de la sous-préfecture de *Yong-tch'eng 永城*, préfecture de *Kosi-té*, province de *Ho-nan*), *Li 櫟* (à 20 li au nord de la sous-préfecture de *Sin-ts'ai 新蔡*, préfecture de *Jou-ning*, province de *Ho-nan*) et *Ma 麻* (vraisemblablement la sous-préfecture actuelle de *Ma-tch'eng 麻城*, préfecture de *Hoang-tcheou*, province de *Hou-pei*).

5. Cette localité était au sud de l'ancienne sous-préfecture de *Tch'eng-fou 城父*, laquelle était elle-même à 79 li au sud-est de la préfecture secondaire de *Po 亳*, préfecture de *Yng-tcheou*, province de *Ngan-hoei*.

deuxième année (529 av. J.-C.) du roi *Yu-mei*, le *kong-tse K'i-tsi*, du pays de *Tch'ou*, assassina son prince, le roi *Ling*, et prit le pouvoir à sa place.

La quatrième année (527 av. J.-C.), le roi *Yu-mei* mourut. Il aurait voulu remettre (le pouvoir) à son frère cadet *Ki-tcha*; mais *Ki-tcha* l'avait décliné et l'avait esquivé en s'en allant. Alors les gens du pays de *Ou* dirent : « Le roi précédent avait donné l'ordre que, à la mort du frère aîné, ce fût le frère cadet qui prit le pouvoir à sa place, de manière à faire parvenir sûrement le royaume à *Ki-tse*; maintenant *Ki-tse* a fui cette dignité. En conséquence (de l'ordre donné par son père), le roi *Yu-mei* avait succédé (à son frère aîné); maintenant qu'il est mort, c'est son fils qui doit le remplacer<sup>1</sup>. » Ils nommèrent donc roi *Leao*, fils du roi *Yu-mei*.

La deuxième année (525 av. J.-C.) du roi *Leao*, le *kong-tse Koang* attaqua *Tch'ou*; il fut battu et perdit le bateau royal. *Koang*, saisi de crainte, attaqua par surprise (les soldats de) *Tch'ou*, reprit le bateau royal et s'en alla<sup>2</sup>.

La cinquième année (522 av. J.-C.), *Ou Tse-siu*, ex-sujet (du roi) de *Tch'ou*, vint se réfugier dans (le pays de) *Ou*; le prince *Koang* le reçut comme un hôte. Ce prince *Koang* était le fils du roi *Tchou-fan*; sans cesse il considérait que son père et les frères de son père auraient dû tous quatre se transmettre le pouvoir pour le faire parvenir à *Ki-tse*; mais, puisque *Ki-tse* n'avait pas accepté le royaume, et puisque le père de *Koang* avait été le premier à exercer le pouvoir, du moment qu'on ne transmettait pas le pouvoir à *Ki-tse*, c'était lui, *Koang*, qui aurait dû être nommé (roi). Il accueillait donc secrète-

1. Voir le détail de cette anecdote dans le *Tso tchoan*, 17<sup>e</sup> année du duc *Tchao*.

2. Cf. *Mém. hist.*, chap. Lxvi.

ment les sages de valeur dans l'intention de se servir d'eux pour attaquer à l'improviste le roi *Leao*.

La huitième année (519 av. J.-C.), (le roi de) *Ou* envoya le *kong-tse Koang* attaquer *Tch'ou*. (*Koang*) battit les troupes de *Tch'ou*; il alla chercher à *Kiu-tch'ao*<sup>1</sup> la mère de *Kien*, ex-héritier présomptif (du royaume) de *Tch'ou* et revint avec elle; puis il dirigea une attaque au nord et battit les troupes de *Tch'en* et de *Ts'ai*<sup>2</sup>.

La neuvième année (518 av. J.-C.), le *kong-tse Koang* attaqua *Tch'ou* et prit les villes de *Kiu-tch'ao* et *Tchong-li*<sup>3</sup>. Précédemment, dans une localité frontière du pays de *Tch'ou*, une jeune fille de la famille *Pi-leang*<sup>4</sup> avait eu une dispute au sujet de mûriers avec une femme d'une localité frontière du pays de *Ou*. Les familles des deux femmes se fâchèrent et s'exterminèrent l'une l'autre; les autorités des localités frontières des deux royaumes, apprenant la chose, se fâchèrent et se livrèrent bataille; la localité frontière du pays de *Ou* fut détruite. Le roi de *Ou*, irrité, attaqua aussitôt *Tch'ou*; après s'être emparé des deux places (de *Kiu-tch'ao* et de *Tchong-li*), il se retira.

Lorsque *Ou Tse-siu* était venu se réfugier dans le pays de *Ou*, il exposa au roi *Leao*, de *Ou*, les avantages qu'il y aurait à attaquer *Tch'ou*. Le *kong-tse Koang* dit : « Le père et le frère aîné de (*Ou Tse*-)*siu* ont été mis à mort dans le pays de *Tch'ou*; il veut satisfaire sa vengeance

1. *Kiu-tch'ao* est la sous-préfecture actuelle de *Tch'ao* 巢, préfecture de *Lu-tcheou*, province de *Ngan-hoei*.

2. Cf. tome I, p. 239, n. 3 et p. 240, n. 2.

3. Aujourd'hui, ville préfectorale de *Fong-yang* 鳳陽, province de *Ngan-hoei*.

4. Dans le chapitre XI des *Mémoires historiques*, il est dit que *Pi-leang* était une localité-frontière du pays de *Ou*, ce qui est exact. Il y a donc ici une légère erreur.

personnelle. Je ne puis voir l'avantage qu'il y aurait (à attaquer *Tch'ou*). » Alors *Ou Yuen*<sup>1</sup> connut que *Koang* avait d'autres desseins; il alla donc chercher un homme brave nommé *Tchoan Tchou*<sup>2</sup> et le fit voir à *Koang*. *Koang* en fut satisfait; il traita dès lors *Ou Tse-siu* comme un hôte; (*Ou Tse-siu* se retira et alla labourer dans la campagne en attendant ce que ferait *Tchoan Tchou*.

La douzième année<sup>3</sup>, en hiver, le roi *P'ing*, de *Tch'ou* mourut.

La treizième année, au printemps, (le roi de) *Ou* voulut profiter du deuil de *Tch'ou* pour l'attaquer; il envoya les *kong-tse Kai-yu* et *Tchou-yong* assiéger *Leou* et *Ts'ien*<sup>4</sup>, (villes) de *Tch'ou*. Il envoya *Ki-tcha* dans le pays de *Tsin* pour y observer les dispositions des seigneurs. *Tch'ou* envoya des troupes couper la retraite aux soldats de *Ou*; ceux-ci ne pouvaient revenir. [Le *kong-tse Koang* dit alors : « Cette occasion ne doit pas être perdue. » Il avertit *Tchoan Tchou* en lui disant : « Celui qui ne cherche pas à avoir une chose, comment l'obtiendrait-il? Je suis vraiment l'héritier royal; je dois avoir le pouvoir; je désire le réclamer. Même si *Ki-tse* revient, je ne serai pas déposé. » *Tchoan Tchou* dit : « Le roi *Leao* peut être

*Tso tchoan* :  
27<sup>e</sup> année du  
duc *Tchao*.

1. C'est-à-dire *Ou Tse-siu*.

2. Le *Tso tchoan* (27<sup>e</sup> année du duc *Tchao*) appelle ce personnage

*Tchoan Cho-tchou* 轉設諸.

3. Il y a ici une divergence avec les Tableaux chronologiques; le roi *Leao* ne régna en réalité que 12 ans; c'est la 11<sup>e</sup> année de son règne (516 av. J.-C.) que le roi de *Tch'ou* mourut; c'est la 12<sup>e</sup> année (515 av. J.-C.) qu'il fut lui-même assassiné.

4. *Leou* était à 13 li au nord de la préfecture secondaire de *Leou-ngan* 六安, province de *Ngan-hoei*. — *Ts'ien* était à 30 li au nord-est de la sous-préfecture actuelle de *Houo-chan* 霍山, laquelle dépend de la préfecture secondaire de *Leou-ngan*.

tué; sa mère est vieille; son fils est encore jeune<sup>1</sup>; en outre, les deux *kong-tse* sont allés à la tête des soldats attaquer *Tch'ou*, et *Tch'ou* leur a coupé le chemin. Juste en ce moment, (le royaume de) *Ou* est, au dehors, mis dans une situation critique par *Tch'ou*; au dedans, il est vide (d'hommes) et il ne s'y trouve aucun ministre capable de jouer le rôle de l'os ou de l'arête<sup>2</sup>. Ainsi (le roi) n'a aucun moyen contre nous. » *Koang* dit : « Ma personne et la vôtre ne font qu'un<sup>3</sup>. » Le quatrième mois, au jour *ping-tse*, *Koang* cacha des hommes revêtus de cuirasses dans un souterrain, puis il invita le roi *Leao* à un banquet. Le roi *Leao* avait fait disposer des soldats tout le long de la route, depuis le palais royal jusqu'à la demeure de *Koang*. La porte d'entrée, les escaliers, les portes de l'appartement et les nattes étaient occupés par les familiers du roi; des hommes rangés des deux côtés (du roi) tenaient en main des sabres à double tranchant. Le *kong-tse Koang* feignit d'avoir mal au pied et entra dans le souterrain<sup>4</sup>. Il avait chargé *Tchoan Tchou* de placer un poignard<sup>5</sup> dans un poisson rôti et de venir l'offrir à manger; (*Tchoan Tchou*) saisit le poignard et

1. Les commentateurs du *Tso tchoan* croient qu'il s'agit ici de la mère et du fils de *Tchoan Tchou*; au moment où celui-ci va risquer sa vie, il recommande sa vieille mère et son jeune fils au prince *Koang*. Mais le texte de *Se-ma Ts'ien*, différant de celui du *Tso tchoan*, exclut cette interprétation.

2. C'est-à-dire aucun ministre capable de nous faire obstacle, comme l'os et l'arête font obstacle dans le gosier de celui qui mange.

3. Par ces mots, le prince *Koang* assure *Tchoan Tchou* de son entier dévouement.

4. Pour éviter le danger d'être tué au moment de l'assassinat du roi et pour se mettre à la tête des soldats qui lui permettraient de s'emparer du pouvoir au milieu de la confusion générale.

5. 七首. La poignée ou tête 首 de cette arme avait la forme du caractère 七.

en frappa le roi *Leao*; les sabres (des gardes) se croisèrent sur la poitrine (de *Tchoan Tchou*)<sup>1</sup>. Ainsi fut mis à mort le roi *Leao*. Le *kong-tse Koang* prit en définitive le pouvoir et devint roi; ce fut le roi de *Ou*, *Ho-lu*. *Ho-lu* fit du fils de *Tchoan Tchou* un haut dignitaire.

*Ki-tse*, étant revenu, dit : « Si les princes nos ancêtres ne manquent pas des sacrifices, (qui leur sont dus), si le peuple ne manque pas d'un souverain, si les dieux de la terre et des moissons reçoivent les offrandes (prescrites), il est mon prince (celui qui veille à cela). Contre qui oserais-je avoir du ressentiment ? Je m'affligerai sur le mort et je servirai le vivant, et ainsi j'attendrai le décret du Ciel. Ce n'est pas moi qui créerai des troubles. Obéir à celui qui est au pouvoir, c'est la maxime des anciens. » (*Ki-tcha*) alla rendre compte de sa mission et pleurer sur la tombe de *Leao*; il reprit ses fonctions et attendit (les ordres du roi *Ho-lu*.)]

Les deux *kong-tse* du pays de *Ou*, *Tchou-yong* et *Kai-yu*, qui, à la tête de leurs soldats, s'étaient trouvés cernés par (les troupes de) *Tch'ou*, apprenant que le *kong-tse Koang* avait assassiné le roi *Leao* et avait pris le pouvoir, se soumirent à *Tch'ou* avec leurs soldats. (Le roi de) *Tch'ou* leur donna le fief de *Chou* <sup>2</sup>.

La première année (514 av. J.-C.) du roi *Ho-lu*, celui-ci promut *Ou Tse-siu* aux fonctions de chargé des relations extérieures et délibéra avec lui sur la politique. — (Le roi de) *Tch'ou* extermina *Po Tcheou-li* et sa famille, mais son petit-fils *Po P'i* s'échappa et se réfugia dans (le pays de) *Ou*; (le roi de) *Ou* le nomma grand officier.

1. Qui fut ainsi mis à mort. Cette scène est reproduite sur un bas-relief du deuxième siècle de notre ère; cf. *La sculpture sur pierre en Chine*, planche III, troisième registre, 2<sup>e</sup> panneau.

2. Cf. tome II. p. 315, n. 5.

La troisième année (512 av. J.-C.), le roi de *Ou*, *Ho-lu*, se mit à la tête de ses troupes avec (*Ou*) *Tse-siu* et *Po P'i*; il attaqua *Tch'ou*, prit (la ville de) *Chou* et tua les deux *kong-tse*, ex-généraux de *Ou*. *Koang*<sup>1</sup> délibéra sur le projet d'entrer à *Yng*<sup>2</sup>; le général *Suen Ou* lui dit : « Le peuple est épuisé; ce n'est pas encore possible; attendons. » — La quatrième année (511 av. J.-C.), (*Ou*) attaqua *Tch'ou* et lui prit (les villes de) *Leou* et *Ts'ien*<sup>3</sup>. — La cinquième année (510 av. J.-C.), (*Ou*) attaqua (le roi de) *Yue* et le battit. — La sixième année<sup>4</sup> (509 av. J.-C.), *Tch'ou* envoya *Tse-tchang Nang Wa* attaquer *Ou*; (le roi de *Ou*) alla à sa rencontre et l'attaqua; il remporta une grande victoire sur l'armée de *Tch'ou* à *Yu-tchang*<sup>5</sup>; il prit à *Tch'ou* (la ville de) *Kiu-tch'ao* et se retira.

La neuvième année (506 av. J.-C.), le roi de *Ou*, *Ho-lu*, dit à *Ou Tse-siu* et à *Suen Ou* : « Auparavant, vous m'avez dit que le moment n'était pas encore venu d'entrer à *Yng*; que diriez-vous de réaliser maintenant (ce projet)? » Les deux hommes lui répondirent : « Le général de *Tch'ou*, *Tse-tchang*, est avide; (les princes de) *T'ang* et de *Ts'ai*<sup>6</sup> le détestent tous deux. Si Votre Majesté

1. C'est-à-dire le roi *Ho-lu*.

2. Capitale du royaume de *Tch'ou*; cf. tome I, p. 307, n. 1.

3. Cf. p. 19, n. 4.

4. Le *Tso tchoan* rapporte cet événement à l'année 508 avant J.-C.

5. Aujourd'hui, sous-préfecture et préfecture de *Nan-tch'ang* 南  
昌, province de *Kiang-si*.

6. Les principautés de *T'ang* et de *Ts'ai* étaient vassales du pays de *Tch'ou*; *T'ang* correspond à la sous-préfecture actuelle de *T'ang*

唐, préfecture de *Nan-yang*, province de *Ho-nan*. — *Ts'ai* était aussi dans la province de *Ho-nan*; cf. tome I, p. 240, n. 2. — Les princes de *T'ang* et de *Ts'ai* avaient tous deux été retenus contre leur gré dans le pays de *Tch'ou* pendant trois ans à l'instigation de *Tse-tchang* qui voulait les dépouiller de fourrures et de chevaux de prix. Cf. *Tso tchoan*, 3<sup>e</sup> année du duc *Ting*.



est résolue à faire une grande attaque, qu'Elle ne manque pas de gagner à sa cause (les princes de) *T'ang* et de *Ts'ai*, et alors Elle réussira ». *Ho-lu* suivit cet avis; il leva tout ce qu'il avait de troupes, et, avec (les princes de) *T'ang* et de *Ts'ai*, il alla dans l'ouest attaquer *Tch'ou*; il arriva à la rivière *Han*; (le roi de) *Tch'ou* de son côté avait mis en mouvement ses soldats pour les opposer (au roi de) *Ou*; (les armées ennemies) étaient rangées des deux côtés de la rivière.

*Fou-kai*, frère cadet du roi de *Ou*, *Ho-lu*, voulait livrer bataille; *Ho-lu* n'y consentait pas. *Fou-kai* dit: « O roi, vous m'avez confié des soldats; ces soldats mettent la victoire au-dessus de tout; pourquoi attendre encore? » Alors, avec sa troupe qui était de cinq mille hommes, il fit une attaque inopinée et impétueuse contre *Tch'ou*; les soldats de *Tch'ou* furent battus à plate couture et se retirèrent. Alors le roi de *Ou* lâcha aussitôt ses soldats à leur poursuite; ils arrivèrent au nord jusqu'à *Yng*; cinq batailles furent livrées et *Tch'ou* essuya cinq défaites. Le roi *Tchao*, de *Tch'ou*, s'enfuit; il sortit de *Yng* et vint se réfugier dans (la ville de) *Yun*<sup>1</sup>; le frère cadet du préfet de *Yun* voulut tuer le roi *Tchao*. Le roi *Tchao*, accompagné par le préfet de *Yun*, s'enfuit à *Soei*<sup>2</sup>. Cependant, les soldats de *Ou* avaient fait leur entrée à *Yng*; (*Ou*) *Tse-siu* et *Po P'i* frappèrent de coups de fouet le cadavre du roi *P'ing*, afin de donner vengeance à leurs pères respectifs.

La dixième année (505 av. J.-C.), au printemps, (le

1. Le mot 臣 désigne *Fou-kai* lui-même. « Vous avez remis à votre sujet, c'est-à-dire à moi ».

2. Aujourd'hui, ville préfectorale de *Ngan-lou* 安陸, province de *Hou-pei*.

3. Cf. tome II, p. 51, n. 6.

prince de) *Yue*, ayant appris que le roi de *Ou* était à *Yng* et que son royaume était abandonné, attaqua donc (le pays de) *Ou*; (le roi de) *Ou* détacha des soldats qu'il envoya livrer bataille (au prince de) *Yue*. (D'autre part, le roi de) *Tch'ou* avait exposé la situation critique dans laquelle il se trouvait au roi de *Ts'in* qui envoya des troupes pour secourir *Tch'ou* et attaquer *Ou*. Les soldats de *Ou* furent défaits. *Fou-kai*, frère cadet de *Ho-lu*, voyant que *Ts'in* et *Yue* remportaient sur *Ou* des victoires croisées, et que le roi de *Ou* restait dans (le pays de) *Tch'ou* et ne s'en allait pas. *Fou-kai* donc s'enfuit et revint dans (le pays de) *Ou*; il se nomma lui-même roi de *Ou*. *Ho-lu* l'ayant appris, ramena alors ses soldats et revint; il attaqua *Fou-kai* qui fut battu et s'enfuit dans (le pays de) *Tch'ou*. Le roi *Tchao*, de *Tch'ou*, put, au neuvième mois, rentrer à *Yng*; il donna en fief à *Fou-kai* le territoire de *T'ang-k'i'*; (*Fou-kai*) devint (ainsi le fondateur de) la famille *T'ang-k'i*.

La onzième année (504 av. J.-C.), le roi de *Ou* envoya l'héritier présomptif *Fou-tch'ai* attaquer *Tch'ou* et prendre (la ville de) *P'an'*; (le roi de) *Tch'ou*, saisi de crainte, quitta *Yng* et se transporta à *Jo'*.

La quinzième année (500 av. J.-C.), *K'ong-tse* fut conseiller (du prince) de *Lou*.

La dix-neuvième année (496 av. J.-C.), en été, *Ou*

1. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Soei-p'ing* 遂平, préfecture de *Jou-ning*, province de *Ho-nan*.

2. 番二番. Aujourd'hui, sous-préfecture de *P'o-yang* 鄱陽, faisant partie de la cité préfectorale de *Jao-tcheou*, province de *Kiang-si*.

3. La ville de *Jo* prit alors le nom de *Yen-yng* 鄢郢 ou *Yen*; cf. tome II. p. 85, n. 5.

attaqua Yue. Le roi de Yue, *Keou-tzien*, vint à sa rencontre et lui livra bataille à *Tsoei-li*<sup>1</sup>. (Le roi de) Yue envoya des hommes résolus à la mort<sup>2</sup> provoquer au combat ; sur trois rangs ils s'avancèrent au devant des soldats de *Ou*, et, après avoir poussé un grand cri, se coupèrent la gorge. Tandis que (les soldats de) *Ou* étaient occupés à regarder cette scène, (le roi de) Yue en profita pour attaquer *Ou* ; il le battit à *Kou-sou*<sup>3</sup> ; il blessa le roi de *Ou*, *Ho-lu*, au doigt de pied ; l'armée (de *Ou*) se retira à sept *li* de là ; le roi de *Ou* tomba malade de sa blessure et mourut. *Ho-lu* envoya un messager remettre le pouvoir à l'héritier présomptif *Fou-tch'ai* en lui disant : « Pouvez-vous oublier que *Keou-tzien* a tué votre père ? » Il répondit : « Je ne le saurais. » Trois ans plus tard, il se vengea de Yue.

La première année (495) de son règne, le roi *Fou-tch'ai* nomma *Po P'i* premier ministre. Il s'exerçait aux combats et au tir à l'arc ; il était résolu à se venger de Yue.

La deuxième année (494), le roi de *Ou* réunit tous ses

1. A 45 *li* au sud de la sous-préfecture de *Kia-hing* 嘉興, qui fait partie de la préfecture de même nom, dans la province de *Tche-kiang*.

2. 死士 = 敢死之士.

3. La terrasse *Kou-sou* avait été élevée par le roi *Ho-lu* à 30 *li* à l'ouest de la sous-préfecture actuelle de *Ou* 吳, qui fait partie de la ville préfectorale de *Sou-tcheou*, province de *Kiang-sou*. — Mais il me semble qu'il y a ici une faute de texte ; le roi *Ho-lu* fut battu à *Tsoei-li* et non à *Kou-sou* ; il faut sans doute substituer aux mots *Kou-sou* 姑蘇 les mots (Ling) *Kou-feou* (靈) 姑浮, qui, d'après le *Tso tchoan*, sont le nom de l'homme qui blessa le roi *Ho-lu*. Il faut alors traduire : « Yue en profita pour attaquer *Ou* ; il le battit ; (Ling) *Kou-feou* blessa le roi de *Ou*, *Ho-lu*, au doigt de pied... »

soldats d'élite pour attaquer Yue ; il le battit à *Fou-tsiao*<sup>1</sup> et vengea ainsi (la défaite de) *Kou-sou*. Le roi de Yue, *Keou-t sien*, avec cinq mille hommes armés de cuirasses, s'alla percher sur le mont *Koei-ki* ; il chargea le *ta-fou Tchong* d'obtenir un accommodement en passant par l'entremise du premier ministre de *Ou*, (*Po*) *P'i* ; il proposait de livrer tout son royaume dont les hommes seraient devenus les sujets, et les femmes les servantes (du roi de *Ou*). Le roi de *Ou* était disposé à y consentir. *Ou Tse-siu* l'en blâma en disant : « Autrefois, (le prince de) *Kouo*<sup>2</sup> tua (le prince de) *Tchen-koan* ; puis il attaqua (le prince de) *Tchen-siun*<sup>3</sup> et fit périr l'empereur *Siang*, de la dynastie *Hia*. La reine *Min*, femme de l'empereur *Siang*, se trouvait enceinte ; elle s'enfuit chez (le prince de) *Jeng* et enfanta *Chao-k'ang* ; *Chao-k'ang* devint chef des bergers (du prince de) *Jeng* ; (le prince de) *Kouo* voulut derechef tuer *Chao-k'ang* ; *Chao-k'ang* s'enfuit chez (le prince de) *Yu*<sup>4</sup> ; (le prince de) *Yu*, se souvenant de la vertu des (empereurs de la dynastie) *Hia*, lui donna en mariage ses deux filles et lui conféra le territoire de *Luen*<sup>5</sup>. (*Chao-k'ang*) eut des terres d'une superficie de dix *li* de côté ; il eut des hommes au nombre de cinq cents ; ensuite, il parvint à recueillir tout le peuple des *Hia* ; il rétablit les

1. Au sud-ouest de la sous-préfecture de *Ou* 吳.

2. Au nord de la sous-préfecture de *Ye* 掖, qui fait partie de la ville préfectorale de *Lai-tcheou*, province de *Chan-tong*. — Ce prince

de *Kouo* s'appelait *Kiao* 堯 ; cf. tome I, p. 167, n. 1.

3. Sur les principautés de *Tchen-koan* et *Tchen-siun*, cf. tome I, p. 171, n. 1.

4. A 3 *li* au sud de la sous-préfecture de *Yu-tch'eng* 虞城, préfecture de *Koei-té*, province de *Ho-nan* ; c'était le fief des descendants de l'empereur *Choen*.

5. A 30 *li* au sud-est de la sous-préfecture de *Yu-tch'eng*.

charges et les fonctions (de cette dynastie); après avoir envoyé un homme pour l'induire en erreur, il fit périr (le prince de) *Kouo*; il continua l'œuvre de *Yu*; il sacrifia aux *Hia* en associant au Ciel (le fondateur de cette dynastie<sup>1</sup>); il ne perdit point son ancien héritage. Maintenant, *Ou* n'est pas aussi puissant que l'était *Kouo*, et *Keou-tsiên* est plus grand que ne l'était *Chao-k'ang*; si vous ne profitez pas de cette occasion pour l'anéantir et si vous êtes disposé à la clémence, n'aurez-vous pas à votre tour à en souffrir? En outre, *Keou-tsiên* est un homme capable de (prendre part aux) chagrins et aux souffrances<sup>2</sup>; si vous ne l'anéantissez pas maintenant, plus tard vous vous en repentirez. » Le roi de *Ou* n'écouta pas (cet avis) et suivit le conseil du premier ministre (*Po*) *P'i*. En définitive, il accorda la paix à *Yue* et fit un traité avec lui; puis il cessa les hostilités et se retira.

La septième année (489), le roi de *Ou*, *Fou-tch'ai*, apprenant que le duc *King*, de *Ts'i*, était mort, que ses principaux officiers se disputaient la faveur (de son successeur) et que le nouveau prince était jeune, leva donc une armée pour attaquer au nord *Ts'i*. (*Ou*) *Tse-siu* l'en blâma, disant: « Le roi de *Yue*, *Keou-tsiên*, dans sa nourriture n'attache pas d'importance aux bonnes saveurs, dans son habillement n'attache pas d'importance aux belles couleurs; il pleure sur les morts et s'informe des malades; sans doute il désire avoir l'occasion de se

1. D'après le commentateur *Fou K'ien*, ce serait *Koen*, père de *Yu*, qui aurait été associé au Ciel. Cette opinion est contestable.

2. Quelques lignes plus bas, on lit que le roi de *Yue* pleure sur les morts et s'informe des malades, et, d'après le *Che ki luen wen*,

c'est ce que signifie l'expression que nous avons ici 能辛苦 *Le* roi de *Yue* est à redouter parce qu'il sait prendre part aux chagrins de son peuple et qu'il a ainsi gagné son dévouement.

servir de son peuple; tant que cet homme ne sera pas mort, il sera un fléau pour *Ou*. Maintenant, tandis que *Yue* est une maladie plantée dans notre ventre et dans notre cœur, ce n'est pas à lui que Votre Majesté songe en premier lieu, mais elle s'occupe de *Ts'i*; n'est-ce pas de votre part une erreur? » Le roi de *Ou* n'écoula pas ce conseil; il partit aussitôt dans le nord pour attaquer *Ts'i*, il battit les soldats de *Ts'i* à *Ngai-ling*<sup>1</sup>.

Arrivé à *Tseng*<sup>2</sup>. (*Fou-tch'ai*) manda le duc *Ngai*, de *Lou*, et exigea de lui cent groupes de victimes<sup>3</sup>. *Ki K'ang-tse* envoya *Tse-kong*<sup>4</sup> expliquer au premier ministre (*Po*) *P'i* les rites des *Tcheou* et put ainsi empêcher (que les victimes fussent livrées)<sup>5</sup>. Puis (*Fou-tch'ai*) resta là, parcourant le pays au sud de *Ts'i* et de *Lou*.

La neuvième année (487), (*Fou-tch'ai*) attaqua *Lou* pour le compte (du prince) de *Tseou*<sup>6</sup>; après être arrivé

1. A 60 *li* au sud de l'ancienne sous-préfecture de *Po* 博, laquelle était au sud-est de la ville préfectorale de *Tai-ngan* 泰安, province de *Chan-tong*. — Le *Tch'oén ts'ieou* rapporte la bataille de *Ngai-ling* à l'année 484.

2. A l'est de la sous-préfecture de *I* 嶧, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*.

3. Le mot 牢 désigne un groupe de trois victimes, à savoir un bœuf, un mouton et un porc (cf. les *suovetaurilia* des Romains).

4. *Tse-kong* ou *Toan-mou Se* 端木賜 est un des principaux disciples de Confucius.

5. D'après le *Tso tchoan*, qui rapporte cet incident à l'année 488, les victimes furent au contraire livrées au roi de *Ou*.

6. La principauté de *Tchou* 朱 devint plus tard la préfecture de *Tseou* 騶; c'est le nom sous lequel elle apparaît dans ce texte, tandis que le *Tso tchoan* lui conserve son nom de *Tchou*. C'est aujourd'hui la sous-préfecture de *Tseou* 鄒, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*.

jusqu'à (la capitale de) *Lou*, il fit un traité (avec *Lou*), puis se retira. — La dixième année (486), il profita de sa situation pour attaquer *Ts'i*, puis revint.

La onzième année (485), il retourna dans le nord attaquer *Ts'i*. Le roi de *Yue*, *Keou-tsién*, vint avec sa suite rendre hommage au (roi de) *Ou* et lui fit des présents magnifiques; le roi de *Ou* en était joyeux, mais (*Ou*) *Tse-siu* en fut effrayé et dit : « C'est là la perte<sup>1</sup> de *Ou*. » Il fit des remontrances (à *Fou-tch'ai*), disant : « *Yue* est (un mal fixé) dans notre ventre et notre cœur; maintenant, vous avez réussi dans vos projets contre *Ts'i*, mais c'est comme si (vous aviez acquis) un champ pierreux; c'est sans utilité. D'ailleurs il est dit dans le discours de *P'an-keng*<sup>2</sup> : « Ceux qui violent et transgressent<sup>3</sup> (mes commandements), je n'en laisserai subsister aucun. » Ce fut par là que les *Chang* devinrent puissants. » Le roi de *Ou* n'écouta pas cet avis. Il envoya (*Ou*) *Tse-siu* dans le pays de *Ts'i*; (*Ou*) *Tse-siu* confia son fils au chef de la famille *Pao* du pays de *Ts'i*, puis il revint rendre compte de sa mission au roi de *Ou*. Le roi de *Ou*, apprenant ce qui s'était passé, fut fort en colère<sup>4</sup>; il remit à (*Ou*) *Tse-siu* l'épée *Tchou-liu*<sup>5</sup> pour qu'il mourût; au moment de mourir, (*Ou Tse-siu*) dit : « Plantez sur ma tombe un catalpa; quand (le temps) aura fait (qu'il soit

1. Au lieu de 棄, le *Tso tchoan* (11<sup>e</sup> année du duc *Ngai*) écrit 豨; il faut alors traduire : « C'est engraisser *Ou* (pour la boucherie). »

2. Cf. *Chou king*, IV, 7, 2<sup>e</sup> partie; Legge, *C. C.*, vol. III, p. 241.

3. Il y a ici un jeu de mots sur le caractère 越 qui, d'une part, signifie « dépasser, transgresser », et, d'autre part, est le nom du pays de *Yue*.

4. En laissant son fils dans le pays de *Ts'i*, *Ou Tse-siu* montrait qu'il craignait des calamités imminentes pour le pays de *Ou*.

5. *Tchou-liu* est le nom d'une épée; celui qui la recevait devait s'en servir pour se donner la mort. Le *Tso tchoan* rapporte la mort de *Ou Tse-siu* à l'année 484.

assez grand pour) qu'on puisse en faire un instrument <sup>1</sup>, arrachez-moi les yeux et placez-les sur la porte orientale de *Ou* pour que je contemple l'anéantissement de *Ou* par *Yue*. »

Dans le pays de *Ts'i*, le chef de la famille *Pao* assassina le duc *Tao*, de *Ts'i*; le roi de *Ou*, l'ayant appris, se lamenta en dehors de la porte du camp pendant trois jours; il attaqua *Ts'i* en venant par mer <sup>2</sup>; les gens de *Ts'i* battirent *Ou*; alors le roi de *Ou* ramena ses soldats et se retira.

La treizième année (483), (le roi de) *Ou* manda les princes de *Lou* et de *Wei* et eut une entrevue avec eux à *T'o-kao* <sup>3</sup>.

La quatorzième année (482), au printemps, le roi de *Ou* réunit dans le nord les seigneurs à *Hoang-tch'e* <sup>4</sup>. Il désirait prendre l'hégémonie des royaumes du Milieu, en conservant intacte la maison (royale) des *Tcheou*. Le sixième mois, au jour *ou-tse* <sup>5</sup>, le roi de *Yue*, *Keou-tsien*

1. Suivant les prévisions de *Ou Tse-siu*, la destruction du royaume de *Ou* surviendra au bout du nombre d'années qu'il faut pour qu'un jeune catalpa soit devenu d'une grosseur telle qu'on puisse en faire un manche d'outil; quand le catalpa planté sur sa tombe aura atteint ces dimensions, qu'on arrache les yeux à son cadavre et qu'on les place sur la porte orientale pour qu'ils puissent jouir de leur vengeance. — Cf. *Kouo yu*, section *Ou yu*.

2. Cette tentative de débarquement au moyen d'une flotte est rapportée par le *Tso tchoan* à la 10<sup>e</sup> année du duc *Ngai* (485).

3. Cette ville appartenait au royaume de *Ou*; elle était à 60 li au nord-est de la sous-préfecture actuelle de *Tchao*. 巢, préfecture de *Lu-tcheou*, province de *Ngan-hoei*.

4. Au sud de la sous-préfecture actuelle de *Fong-k'ieou* 封邱, préfecture de *Wei-hoei*, province de *Ho-nan*. — D'après le *Tch'oen ts'ieou ti li k'ao che* de *Kiang Yong* (H. T. K. K., chap. ccliv, p. 37 v°), toutes ces expéditions du roi de *Ou* auraient été faites sur des barques de guerre qui remontaient les rivières.

5. Le *Tso tchoan* donne la leçon *ping-tse* qui est seule correcte.



attaqua *Ou*; au jour *i-yeou*, cinq mille hommes de *Yue* livrèrent bataille (aux gens de) *Ou*; au jour *ping-siu*, ils firent prisonnier *Yeou*, l'héritier présomptif de *Ou*; au jour *ting-hai*<sup>1</sup>, ils entrèrent dans (la capitale de) *Ou*. Les gens de *Ou* informèrent de leur défaite le roi *Fou-tch'ai* pour qui cette nouvelle fut odieuse; quelqu'un en ayant divulgué le récit, le roi de *Ou*, furieux, décapita sept hommes devant sa tente.

Le septième mois, au jour *sin-tch'cou*, le roi de *Ou* et le duc *Ting* de *Tsin* se disputèrent la prééminence<sup>2</sup>; le roi de *Ou* dit : « Dans la maison des *Tcheou*, je suis l'aîné<sup>3</sup>. » Le duc *Ting*, de *Tsin*, dit : « Dans la famille *Ki*<sup>4</sup>, je suis le doyen. » *Tchao Yang*<sup>5</sup> s'irrita et se disposa à attaquer *Ou*; alors (le roi de *Ou*) reconnut la prééminence au duc *Ting*, de *Tsin*. Le roi de *Ou*, ayant fait une convention avec *Tsin*, voulut aller d'un autre côté attaquer *Song*; le premier ministre (*Po*) *P'i* lui dit : « Vous pourrez vaincre (ce pays), mais vous ne pourrez vous y fixer. » Alors il ramena ses soldats et revint dans son royaume. Le royaume n'avait plus d'héritier présomptif et était privé (de défenseurs) à l'intérieur; le roi était resté longtemps au dehors et ses soldats étaient tous épuisés; (*Fou-tch'ai*) envoya donc des présents considérables pour faire la paix avec *Yue*.

La quinzième année (481), *T'ien Tch'ang*, du pays de *Ts'i*, tua le duc *Kien*.

La dix-huitième année (478), *Yue* étant devenu de plus en plus puissant, le roi de *Yue*, *Keou-tsién*, se mit à la tête de ses soldats et les envoya combattre et vaincre les

1. Les jours *i-yeou*, *ping-siu* et *ting-hai* sont trois jours consécutifs.
2. Cf. tome II, p. 53, n. 4, et *Tso tchoan*, 13<sup>e</sup> année du duc *Ngai*.
3. Il est le chef de la branche aînée, en tant qu'il descend de *T'ai-po*.
4. Nom de famille des *Tcheou*.
5. Officier du roi de *Tsin*.

troupes de *Ou* auprès des marais de *Li*<sup>1</sup>. — *Tch'ou* anéantit *Tch'en*.

La vingtième année (476), le roi de *Yue*, *Keou-t sien*, attaqua de nouveau *Ou*. — La vingt et unième année (475), il assiégea (la capitale de) *Ou*. — La vingt-troisième année (473), le onzième mois, au jour *ting-mao*, *Yue* battit *Ou*. Le roi de *Yue*, *Keou-t sien* voulait transporter le roi de *Ou*, *Fou-tch'ai*, à *Yong-tong*<sup>2</sup>, lui donner cent familles et l'y installer. Le roi de *Ou* dit : « Je suis vieux; je ne puis servir Votre Majesté. Je regrette de n'avoir pas suivi les avis de (*Ou*) *Tse-siu*; c'est moi-même qui ai causé ma perte. » Alors il se coupa la gorge et mourut. Le roi de *Yue* détruisit (le royaume de) *Ou*; il fit périr avec tous les siens le premier ministre (*Po*) *P'i*, parce qu'il n'avait pas été loyal (envers son prince), puis il s'en retourna.

Le duc grand astrologue dit : *K'ong-tse* a prononcé cette parole : « On peut dire de *T'ai-po* qu'il a atteint la vertu suprême; par trois fois il déclina l'empire, et le peuple ne fut pas en état de le louer<sup>3</sup>. » — J'ai lu les anciens textes de (l'époque) *tch'o'en-ts'ieou* et j'ai re-

1. On a identifié ces marais avec le Grand Lac 太湖 qui est au sud-ouest de *Sou-tcheou-fou*; d'après *Kiang Yong*, il faudrait les reporter plus à l'est et les identifier avec le lac *P'ing-wang* 平望湖, près de la ville de *P'ing-wang*, à l'ouest de la préfecture de *Song-kiang*, dans la province de *Kiang-sou*.

2. *Yong-tong* était dans l'île *Tcheou-chan* (*Chusan*) 舟山 qui se trouve sur la côte de la province de *Tche-kiang* et qui forme aujourd'hui la sous-préfecture de *Ting-hai* 定海.

3. Cf. *Luen yu*, VIII, 1. — Le peuple ignorait les motifs qui faisaient agir *T'ai-po* et il méconnut son mérite. C'est la vertu suprême, celle qui est ainsi ignorée du vulgaire.

connu que (la principauté de) *Yu*<sup>1</sup> parmi les royaumes du Milieu, et (l'état de) *Keou-ou*<sup>2</sup> parmi les (barbares) *Man* (du pays) de *King*, étaient (des états) frères. — Le cœur excellent de *Ki-tse*, (prince) de *Yen-ling*, se conformait à la justice sans jamais se lasser; il discernait les choses subtiles et savait distinguer ce qui est pur et ce qui est trouble. Hélas! comment y aurait-il encore un sage aux vues aussi étendues, aux connaissances aussi vastes?

1. Cf. p. 3, n. 2.

2. Cf. p. 2, n. 4.

## CHAPITRE XXXII

### DEUXIÈME MAISON HÉRÉDITAIRE

### T'AI-KONG DE TSI

*Lu Chang*, (surnommé) *T'ai-kong-wang*<sup>1</sup>, était un homme des bords de la mer orientale. Son ancêtre avait été (un des chefs des) quatre montagnes.<sup>2</sup>; il avait aidé *Yu* à régler les eaux et les terres et avait eu le plus grand mérite. Au temps de *Yu (Choen)* et des *Hia*, il reçut en fief (le territoire de) *Lu*; d'autres (membres de sa famille) reçurent en fief le territoire de *Chen*<sup>3</sup>; leur nom

1. Cf. tome I, p. 222, n. 4.

2. Cf. tome I, p. 50, n. 1. C'est à *Po-i* 伯夷 qu'il est ici fait allusion; cf. tome I, p. 80, n. 1, p. 85, n. 4, etc. On regardait comme descendants de *Po-i* et comme appartenant au clan *Kiang* 姜 les princes des états de *Chen* 申, *Ts'i* 齊 et *Hiu* 許.

3. *Chen* est une principauté qui fut détruite en 688 avant J.-C. par le roi de *Tch'ou*. Sa capitale réelle se trouvait au nord de la sous-préfecture de *Nan-yang* 南陽, qui fait partie de la ville préfectorale de même nom, dans la province de *Ho-nan*. Sa capitale nominale était la ville de *Sie* 謝, sur le territoire de la préfecture secondaire actuelle de *Teng* 鄧, laquelle est au sud-ouest de la préfecture de *Nan*.

de clan était *Kiang*. Au temps des (dynasties) *Hia* et *Chang*, (les fiefs de) *Chen* et *Lu* furent parfois conférés à des branches secondaires (de la famille), tandis que les fils et les petits-fils<sup>1</sup> furent parfois de simples particuliers; (*Lu*) *Chang* fut ensuite le descendant de ces derniers. Son nom de clan primitif était *Kiang*; mais un nom de famille fut tiré de son fief; et c'est pourquoi il s'appela *Lu Chang*.

*Lu Chang* était, semble-t-il<sup>2</sup>, pauvre et misérable; il était vieux; c'est en pêchant à la ligne qu'il entra en relations<sup>3</sup> avec le Chef de l'ouest<sup>4</sup>, (de la maison) des *Tcheou*. Au moment de sortir pour chasser, le Chef de l'ouest avait consulté les sorts qui lui avaient répondu : « Ce que vous prendrez, ce n'est ni un dragon *long*, ni un dragon *tch'e*, ni un tigre, ni un ours; ce que vous prendrez, c'est celui qui secondera un roi souverain. » Alors le Chef de l'ouest alla chasser; il rencontra en effet *T'ai-kong* au nord de la (rivière) *Wei*. Il causa avec lui et y prit grand plaisir; il dit : « Déjà mon ancêtre l'illustre duc (*T'ai-kong*) avait dit : « Il doit y avoir un « homme saint qui trouvera par hasard (le chef de la mai-  
« son des) *Tcheou*; les *Tcheou*, grâce à lui, deviendront « prospères. » Vous êtes en vérité cet homme. Notre Il-

*yang*. — *Lu*, dont il a été question à la ligne précédente, était aussi dans la sous-préfecture actuelle de *Nan-yang*; *Chen* et *Lu* étaient donc deux localités contiguës et on trouve souvent l'expression *Chen-Lu* 申呂, désignant simplement la principauté de *Chen*.

1. C'est-à-dire la descendance directe de *Po-i*, par opposition aux branches secondaires de la famille.

2. Le mot 藎 donne à la phrase une tournure dubitative.

3. 奸 = 干

4. Celui qui devait être le roi *Wen*.

lustre duc (*T'ai-kong*) vous a prévu (*wang*). » Il lui donna donc le surnom de *T'ai-kong-wang* (celui que l'illustre duc a prévu); il le mit dans son char et revint avec lui; il le nomma précepteur.

Suivant une autre tradition, *T'ai-kong* était un homme d'une science étendue qui était au service de *Tcheou*<sup>1</sup>; *Tcheou* étant méchant, il le quitta et alla de çà et de là, donnant des conseils aux seigneurs; il ne rencontra personne (qui sût l'apprécier); c'est alors qu'en définitive il se réfugia dans l'ouest auprès du Chef de l'ouest, (de la maison des) *Tcheou*.

Suivant une autre tradition, *Lu Chang* était un simple particulier qui vivait caché sur le rivage de la mer. Lorsque le Chef de l'ouest, (de la maison des) *Tcheou*, fut retenu à *Yeou-li*<sup>2</sup>, *San I-cheng* et *Hong Yao*, qui connaissaient depuis longtemps *Lu Chang*, le mandèrent. *Lu Chang* dit, de son côté : « J'ai entendu dire que le Chef de l'ouest était un sage et qu'en outre il traitait fort bien les vieillards. » Il alla donc. Ces trois hommes, en vue de (délivrer le) Chef de l'ouest, cherchèrent une belle femme et des objets merveilleux<sup>3</sup> qu'ils offrirent à *Tcheou* pour racheter le Chef de l'ouest. Le Chef de l'ouest put ainsi sortir et retourner dans son pays.

Quoique les récits qu'on fait sur la manière dont *Lu Chang* servit les *Tcheou* soient différents, l'essentiel est cependant qu'il fut le précepteur des rois *Wen* et *Ou*.

Lorsque *Tch'ang*, Chef de l'ouest, (de la maison des) *Tcheou*, se fut échappé de *Yeou-li* et fut revenu, il fit secrètement avec *Lu Chang* des projets sur les moyens de pratiquer la vertu en renversant le gouvernement

1. Le dernier souverain de la dynastie *Yn*.

2. Cf. tome I, p. 202, n. 1.

3. Cf. tome I, p. 218.

des *Chang*. Cette entreprise demandait une grande puissance militaire ainsi que des plans très habiles; c'est pourquoi, dans les générations suivantes, ceux qui ont parlé de la guerre et de la puissance secrète des *Tcheou*, ont tous vénéré *T'ai-kong* comme l'instigateur des projets.

Le gouvernement du Chef de l'ouest, (de la maison des) *Tcheou* fut juste; puis il trancha le différend entre *Yu* et *Joëi*<sup>1</sup>. Alors les poètes déclarèrent que le Chef de l'ouest avait reçu le décret (du Ciel) et ils dirent: « Le roi *Wen* a battu *Tch'ong*, *Mi-siu*, les *K'iuén-i*; il a grandement construit la ville de *Fong*<sup>2</sup>. » Si les deux tiers de l'empire se soumirent aux *Tcheou*, cela fut dû en grande partie aux avis de *T'ai-kong*.

A la mort du roi *Wen*, le roi *Ou* lui succéda, et, dans la neuvième année de son règne, voulut reprendre l'œuvre du roi *Wen*; il partit en expédition guerrière du côté de l'est, afin de voir si les seigneurs se réuniraient (autour de lui), ou non. Les soldats se mirent en marche; le *Che-chang-fou*<sup>3</sup>, tenant dans sa main gauche la hache jaune et ayant dans sa main droite le guidon blanc, dit en haranguant (les soldats): « Rhinocéros verts! Rhinocéros verts<sup>4</sup>! Rassemblez vos multitudes; réunissez vos barques et vos rames; ceux qui arriveront

1. Cf. tome I, p. 219, n. 2.

2. Sur *Tch'ong*, cf. tome I, p. 202, n. 1 (mais, dans cette note, il faut

lire « sous-préfecture de *Hou* 侯 », et non « sous-préfecture de *Ngo* »); — sur *Mi-siu*, cf. tome I, p. 220, n. 2; — sur les *K'iuén-i* ou *K'iuén-jong*, cf. tome I, p. 220, n. 1; — sur *Fong*, cf. tome I, p. 221, n. 1. — Les divers passages du *Che king* auxquels fait allusion *Se-ma Ts'ien* se trouvent dans le *Ta ya*, 1<sup>re</sup> décade, strophe 8 de l'ode III, strophe 5 de l'ode VII, strophe 2 de l'ode X.

3. C'est-à-dire *Lu Chang*; cf. tome I, p. 225, n. 3

4. Cf. tome I, p. 225, n. 4.

en retard seront décapités. » Ils arrivèrent au gué de *Mong*; les seigneurs qui se réunirent là sans qu'on leur eût fixé de rendez-vous furent au nombre de huit cents. Les seigneurs disaient tous : « On peut attaquer *Tcheou*. » Le roi *Ou* dit : « On ne le peut pas encore. » Il ramena ses soldats en arrière; il fit avec *Tai-kong* cette grande harangue<sup>1</sup>.

Deux ans plus tard, *Tcheou* tua le fils de roi *Pi-kan* et emprisonna le vicomte de *Ki*<sup>2</sup>. Le roi *Ou* se disposa à attaquer *Tcheou*; il consulta les sorts au moyen de l'écaille de tortue; les fissures ne furent pas de bon augure; un orage violent de vent et de pluie survint; tous les principaux ministres étaient saisis de crainte; seul, *Tai-kong* resta fermement résolu et encouragea le roi *Ou*; celui-ci alors se mit en marche. La onzième année, le premier mois, au jour *kia-tse*, il fit la harangue dans la campagne de *Mou*<sup>3</sup> et attaqua *Tcheou*, (de la dynastie) *Chang*; la défaite des soldats de *Tcheou* fut complète; *Tcheou* revint en arrière et monta sur la Terrasse du Cerf<sup>4</sup>; alors (le roi *Ou*) poursuivit *Tcheou* et lui coupa la tête. Le lendemain, le roi *Ou* se tient debout auprès du dieu de la terre; tous les principaux ministres lui offrirent l'eau pure<sup>5</sup>; *K'ang* le pulné, (prince de) *Wei*, avait l'enveloppe de toile, l'étoffe et la natte<sup>6</sup>; le *Che-chang-fou* conduisait la victime; le clerc *I* écrivit sur une tablette et prononça la prière pour informer les dieux qu'on avait châtié les crimes de *Tcheou*. (Le roi *Ou*) distribua

1. C'est-à-dire la Grande Harangue dont *Se-ma Ts'ien* vient de citer un passage. Cf. tome I, p. 223, n. 4.

2. Cf. tome I, p. 206.

3. Cf. tome I, p. 228.

4. Cf. tome I, p. 207.

5. Cf. tome I, p. 236, n. 1.

6. Sur laquelle on posait les offrandes.



les pièces de monnaie de la Terrasse du Cerf et donna le grain de *Kiu-kiao* afin de secourir le pauvre peuple. Il éleva un tertre sur la tombe de *Pi-kan*; il délivra de prison le vicomte de *Ki*; il emporta les neuf trépieds; il pratiqua le bon gouvernement des *Tcheou*; il donna à l'empire la rénovation. Les conseils du *Che-chang-fou* furent de beaucoup de poids (dans toutes ces affaires).

Alors le roi *Ou*, ayant soumis les *Chang* et régnant sur tout l'empire, conféra au *Che-chang-fou* (le fief de) *Yng-k'ieou*<sup>1</sup>, (dans le pays) de *Ts'i*. (*T'ai-kong*) se rendit du côté de l'est pour prendre possession de son royaume; il s'arrêtait en route et allait lentement; un homme d'une auberge<sup>2</sup> dit: « J'ai appris que l'occasion est difficile à trouver et facile à perdre; notre hôte repose très tranquillement; ce n'est peut-être pas lui qui prendra possession du royaume. » *T'ai-kong* entendit ce propos; il s'habilla de nuit et se mit en marche; à l'aube il arriva dans son royaume. Le marquis de *Lai*<sup>3</sup> était venu l'attaquer et il lutta contre lui à *Yng-k'ieou*. *Yng-k'ieou* était limitrophe de *Lai*; les gens de *Lai* étaient des barbares; il se trouvait que *Tcheou*, (de la dynastie *Chang*), avait fait des troubles, que les *Tcheou* venaient de s'assurer (l'empire) et qu'ils n'avaient point encore rassemblé (sous leur autorité) les contrées éloignées; c'est pourquoi (les gens de *Lai* avaient profité de l'occasion pour) disputer à *T'ai-kong* son royaume.

*T'ai-kong*, étant arrivé dans son royaume, pratiqua un

1. *Yng-k'ieou* 營邱 devint plus tard la ville de *Lin-tse* 臨淄, qui était à 50 li au nord de la ville préfectorale actuelle de *Ts'ing-tcheou* 青州, province de *Chan-tong*.

2. L'expression *ni lu* se retrouve dans le *Tso tchoan*, 2<sup>e</sup> année du duc *Hi*.

3. Cf. tome I, p. 113, n. 5.

bon gouvernement; il se conforma aux mœurs du pays, simplifia les rites, fit fleurir partout les travaux des marchands et des artisans, favorisa le commerce avantageux des poissons et du sel; alors les hommes de valeur et les gens du peuple vinrent en foule chercher asile dans le pays de *Ts'i*; *Ts'i* devint un grand royaume.

Puis, au temps de la jeunesse du roi *Tch'eng*, de (la dynastie) *Tcheou*, (les princes de) *Koan* et de *Ts'ai* suscitèrent des troubles; les barbares de la région du *Hoai*<sup>1</sup> se révoltèrent contre les *Tcheou*; alors le duc *K'ang*, de *Chao*, fut envoyé auprès de *T'ai-kong* pour lui donner ce mandat<sup>2</sup>: « A l'est jusqu'à la mer, à l'ouest jusqu'au (*Hoang*)-*ho*, au sud jusqu'à *Mou-ling*<sup>3</sup>, au nord jusqu'à *Ou-ti*<sup>4</sup>, les seigneurs des cinq degrés et les chefs des neuf provinces<sup>5</sup>, réellement vous aurez le droit de les châtier. » A partir de ce moment, *Ts'i*, ayant le droit de châtier et de combattre, devint un grand royaume; sa capitale fut à *Yng-k'ieou*.

Quand *T'ai-kong* mourut, il devait avoir plus de cent ans.

1. Les barbares du *Hoai* sont déjà mentionnés dans le Tribut de *Yu*; cf. tome I, p. 118.

2. Cf. *Tso tchoan*, 4<sup>e</sup> année du duc *Hi*.

3. *Kiang Yong* identifie *Mou-ling* avec la passe de ce nom 穆陵關, qui se trouve dans la montagne *Ta-hien* 大峴, à 115 li au sud-est de la sous-préfecture de *Lin-k'iu* 臨朐, préfecture de *Ts'ing-tcheou*, province de *Chan-tong*.

4. On montre encore aujourd'hui le canal de *Ou-ti* 無棣溝, au sud de la préfecture de *Yen-chan* 鹽山, préfecture de *T'ien-tsin*, province de *Tche-li*.

5. *T'ai-kong* reçoit le droit de châtier, dans les limites indiquées ci-dessus, tous ceux qui se conduisent mal, fussent-ils même chefs d'une des neuf provinces de *Yu*, ou seigneurs d'un des cinq degrés de noblesse.

Son fils, *Lu-ki*, qui fut le duc *Ting'*, prit le pouvoir. Le duc *Ting* mourut. — Son fils, *To* qui fut le duc *I*, prit le pouvoir. Le duc *I* mourut. — Son fils, *Ts'e-mou*, qui fut le duc *Koei*, prit le pouvoir. Le duc *Koei* mourut. — Son fils, *Pou-chen*, qui fut le duc *Ngai*, prit le pouvoir.

Au temps du duc *Ngai*, le marquis de *Ki*<sup>1</sup> parla mal de lui au (roi de la dynastie) *Tcheou*; celui-ci fit bouillir le duc *Ngai*<sup>2</sup>, puis donna le pouvoir à son frère cadet, *Tsing*, qui fut le duc *Hou*. Le duc *Hou* émigra et fixa sa capitale à *P'ou-kou*<sup>3</sup>; c'était alors l'époque du roi *I*, de (la dynastie) *Tcheou*. Un jeune frère cadet du duc *Ngai*, qui était issu de la même mère que lui et qui s'appelait *Chan*, détestait le duc *Hou*; avec son parti il se mit donc à la tête des gens de *Yng-k'ieou*, attaqua par surprise et tua le duc *Hou*; puis il prit lui-même le pouvoir; ce fut le duc *Hien*. La première année de son règne, le duc *Hien* chassa tous les fils du duc *Hou*; ensuite il émigra de *P'ou-kou* et fixa sa capitale et son gouvernement à *Lin-tse*. La neuvième année, le duc *Hien* mourut. Son fils, *Cheou*, qui fut le duc *Ou*, lui succéda.

La neuvième année (842) du duc *Ou*, le roi *Li*, de (la dynastie) *Tcheou*, sortit (de sa capitale) et vint se réfugier

1. Les noms posthumes de ce prince et de ses deux successeurs sont empruntés à la série des caractères cycliques *kia*, *i*, *ping*, *ting*, etc. Cf. tome I, p. 175, n. 6.

2. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Cheou-koang* 壽光, préfecture de *Ts'ing-tcheou*, province de *Chan-tong*.

3. La deuxième des Odes du pays de *Ts'i*, dans le *Che king*, passe pour être une satire du duc *Ngai*.

4. Le mot 薄 se prononce ici comme le mot 蒲; on trouve cette dernière orthographe dans la Préface du *Chou king* (Legge, *C. C.*, vol. III, p. 11) et dans *Tso tchoan* (22<sup>e</sup> année du duc *Tchao*). *P'ou-kou* était à 15 li au nord-est de la sous-préfecture actuelle de *Po-hing* 博興, préfecture de *Ts'ing-tcheou*, province de *Chan-tong*.

à *Tche* La dixième année (841), la maison royale fut troublée; les grands ministres exercèrent le gouvernement; le nom (de cette régence) fut *Kong-ho'*. La vingt-quatrième année (827), le roi *Siuén*, de (la dynastie) *Tcheou*, prit le pouvoir. La vingt-sixième année (825), le duc *Ou* mourut. Son fils, *Ou-ki*, qui fut le duc *Li*, prit le pouvoir.

Le duc *Li* fut violent et cruel; c'est pourquoi le fils du duc *Hou* rentra dans le pays de *Ts'i*; les gens de *Ts'i* désiraient lui donner le pouvoir; ils attaquèrent donc ensemble et tuèrent le duc *Li*; mais le fils du duc *Hou* périt aussi dans la bataille. Alors les gens de *Ts'i* nommèrent prince *Tch'e*, fils du duc *Li*; ce fut le duc *Wen*; puis ils mirent à mort avec leur parenté soixante-dix hommes qui avaient tué le duc *Li*.

Après douze ans de règne, le duc *Wen* mourut (804). — Son fils, *T'o*, qui fut le duc *Tch'eng*, prit le pouvoir; après neuf ans de règne, le duc *Tch'eng* mourut (795). — Son fils, *Keou*, qui fut le duc *Tchoang*, prit le pouvoir. La vingt-quatrième année (771) du duc *Tchoang*, les *K'ien-jong* tuèrent le roi *Yeou*; les *Tcheou* émigrèrent du côté de l'est (et se fixèrent) à *Lo*; (le prince de) *Ts'in* pour la première fois fut mis au rang des seigneurs. La cinquante-sixième année (739), (des gens de) *Tsin* assassinèrent leur prince, le marquis *Tchao*. La soixante-quatrième année (731), le duc *Tchoang* mourut. Son fils, *Lou-fou*, qui fut le duc *Hi*, prit le pouvoir.

La neuvième année (722) du duc *Hi* fut la première année du règne du duc *Yn*, de *Lou*. La dix-neuvième année (712), le duc *Hoan*, de *Lou*, assassina son frère aîné, le duc *Yn*, et se donna lui-même le titre de prince.

1. Cf. tome I, p. 275, n. 2.

La vingt-cinquième année (706), les *Jong* septentrionaux attaquèrent *Ts'i*; (le prince de) *Tcheng* envoya son héritier présomptif, *Hou*, au secours de *Ts'i*; (le duc de) *Ts'i* désira donner une de ses filles en mariage à *Hou*, mais celui-ci dit : « *Tcheng* est petit, tandis que *Ts'i* est grand et n'est point notre égal. » Il refusa donc. La trente-deuxième année (699), *I-tchong-nien*, frère cadet du duc *Hi* et issu de la même mère que lui, mourut; son fils s'appelait le *kong-suen Ou-tche*; le duc *Hi* l'aimait et ordonna qu'il eût le même rang, le même costume et la même pension que l'héritier présomptif. La trente-troisième année (698), le duc *Hi* mourut. L'héritier, présomptif, *Tchou-eul*, prit le pouvoir; ce fut le duc *Siang*.

Première année (697) du duc *Siang* : au temps où (le duc *Siang*) était héritier présomptif, il avait eu des querelles avec *Ou-tche*; quand il eut pris le pouvoir, il retira à *Ou-tche* son rang et son costume; *Ou-tche* en eut du ressentiment.

La quatrième année (694), le duc *Hoan*, de *Lou*, vint avec sa femme dans le pays de *Ts'i*; le duc *Siang*, de *Ts'i*, avait eu autrefois des relations secrètes avec la femme (du duc) de *Lou*, car celle-ci était la sœur cadette du duc *Siang*; dès le temps du duc *Hi*, elle était devenue la femme du duc *Hoan*, de *Lou*; quand le duc *Hoan* vint (dans le pays de *Ts'i*), le duc *Siang* reprit ses relations (avec sa femme); le duc *Hoan*, de *Lou*, en fut informé et se mit en colère contre sa femme qui en avertit le duc *Siang* de *Ts'i*. Celui-ci donna un banquet au prince de *Lou* et l'enivra; il chargea un homme robuste nommé *P'ong-cheng*, de prendre dans ses bras le prince de *Lou* et de le monter dans son char; (*P'ong-cheng*) put ainsi broyer (dans son étreinte) et tuer le duc *Hoan*, de *Lou*; quand on descendit le duc *Hoan* du char, il était mort.

Le gens de *Lou* s'en plainquirent; alors le duc *Siang*, de *Ts'i*, fit périr *P'ong-cheng* pour s'excuser auprès de *Lou*.

La huitième année (690), (le duc *Siang*) attaqua (la principauté de *Ki*; (le prince de) *Ki* émigra et abandonna sa ville.

*Tso tchoan* :  
8<sup>e</sup> année  
du duc  
*Tchoang*.

La douzième année (686) (survinrent les faits suivants) : auparavant, [le duc *Siang* avait envoyé *Lien Tch'eng* et *Koan Tche-fou* tenir garnison à *K'oei-k'ieou*<sup>1</sup>; ils étaient allés à la saison des melons; ils devaient être remplacés quand reviendrait la saison des melons; or, un an s'était écoulé depuis qu'ils étaient allés tenir garnison et, à la fin de la saison des melons, le duc n'avait pris aucune mesure pour envoyer des gens les remplacer; quelqu'un demanda pour eux qu'on les remplacât; le duc n'y consentit pas; c'est pourquoi ces deux hommes furent irrités et complotèrent avec le *kong-suen Ou-tche* de faire des troubles. *Lien Tch'eng* avait une jeune cousine germaine qui faisait partie du harem du duc, mais qui n'était point en faveur; il la chargea d'espionner le duc *Siang* en lui disant : « Si l'affaire réussit, on vous fera femme de *Ou-tche*. » En hiver, au douzième mois, le duc alla faire une excursion à *Kou-fen*<sup>2</sup> et chassa à *Pei-k'ieou*<sup>3</sup>; il aperçut un sanglier; quelqu'un de sa

1. Cette localité était à une trentaine de *li* à l'ouest de la sous-préfecture de *Lin-tse* 臨淄, préfecture de *Ts'ing-tcheou*, province de *Chan-tong* (H. T. K. K., chap. cclii, p. 17 v°); il ne faut pas la confondre avec la localité du même nom dans laquelle le duc *Hoan* réunit les seigneurs (cf. tome II, p. 29, n. 1).

2. *Kiang Yong* (H. T. K. K., chap. cclii, p. 17 v°) identifie *Kou-fen* avec la localité mentionnée plus haut sous le nom de *P'ou-kou* (cf. p. 41, n. 4).

3. Le *Tso tchoan* donne l'orthographe 貝邱; *Pei-k'ieou* était

suite dit : « C'est *P'ong-cheng'* » ; le duc irrité lui décocha une flèche ; le sanglier se dressa comme un homme et gémit ; le duc, saisi de peur, tomba de son char ; il se blessa au pied et perdit sa chaussure ; à son retour, il fit frapper de trois cents coups de fouet le chef-cordonnier *Fou*. *Fou* sortit du palais ; or *Ou-tche*, *Lien Tch'eng*, *Koan Tch'e-fou* et leurs amis, apprenant que le duc était blessé, s'étaient mis à la tête de leur parti pour attaquer à l'improviste le palais ; ils rencontrèrent le chef-cordonnier *Fou* qui leur dit : « Vous allez ne pas pouvoir entrer dans le palais redoutable » ; il n'est point facile de pénétrer dans le palais redoutable. » *Ou-tche* ne le croyait pas ; mais *Fou* lui ayant montré ses plaies, il ajouta foi à ses paroles ; il attendit hors du palais et ordonna à *Fou* d'entrer le premier. *Fou*, étant entré le premier, cacha aussitôt le duc *Siang* derrière une porte ; au bout d'un assez long temps, *Ou-tche* et les siens prirent peur et firent irruption dans le palais ; *Fou*, contrairement (à ce qu'on attendait de lui), se rangea avec les eunuques et les ministres favoris du duc pour attaquer *Ou-tche* et les siens ; (*Fou* et les gens du duc) n'eurent pas l'avantage et périrent tous. *Ou-tche*, étant entré dans le palais, cherchait le duc sans le trouver ; quelqu'un aperçut un pied d'homme derrière une porte ; il tira (la porte) pour voir ; c'était le duc *Siang* ; il le fit

au sud de la sous-préfecture actuelle de *Po-hing* 博興, préfecture de *Ts'ing-tcheou*, province de *Chan-tong*.

1. Comparez cette anecdote avec celle qui est racontée au sujet de l'impératrice *Lu* ; tome II, p. 425.

2. *Cenom* doit être celui qu'on donnait aux appartements privés du duc ; *Fou* fait croire aux conjurés que ce palais est d'un accès difficile et qu'il est nécessaire qu'il s'y rende d'avance pour leur ouvrir les voies ; il espérait ainsi pouvoir sauver le duc, quoique celui-ci vint de lui infliger un cruel châtement.

aussitôt périr. Alors *Ou-tche* se nomma prince de *Ts'i*.]

La première année (685) du duc *Hoan*, au printemps, le prince de *Ts'i*, *Ou-tche*, alla faire une excursion à *Yong-lin*; les gens de *Yong-lin* avaient un sujet de ressentiment contre *Ou-tche*; quand il fut venu chez eux, ils l'attaquèrent par surprise et le tuèrent. Ils en informèrent les grands officiers de *Ts'i* en disant : « *Ou-tche* a assassiné le duc *Siang* et s'est arrogé le pouvoir; avec respect nous lui avons appliqué la peine capitale; que les grands officiers nomment à sa place celui des *kong-tse* qui doit être nommé; qu'ils décrètent et ils seront obéis. »

Autrefois, le duc *Siang* avait fait mourir en l'enivrant le duc *Hoan*, de *Lou*; il avait eu des relations avec sa femme; il avait mis à mort, soit individuellement, soit avec leur parenté, un grand nombre de gens qui n'auraient pas dû (être tués); il s'était livré à la débauche avec ses femmes; il avait souvent outragé les principaux ministres; tous ses frères cadets craignaient que le malheur ne les atteignît; c'est pourquoi le premier des frères cadets, *Kieou*, s'enfuit dans (le pays de) *Lou*; car sa mère était une fille (du prince) de *Lou*; *Koan Tchong* et *Chao Hou* étaient ses précepteurs; le second des frères cadets, *Siao-pe*, s'enfuit à *Kiu*; *Pao Chou* était son précepteur; la mère de *Siao-pe* était fille (du prince) de *Wei*; elle avait été la favorite du duc *Hi*. *Siao-pe*, dès sa jeunesse, avait été fort ami du grand officier *Kao Hi*; lorsque les

1. *Ou-tche* n'étant pas considéré comme un souverain légitime, c'est la première année de son successeur qui sert à dater l'année de sa mort.

2. Dans le texte du *Tso tchoan*, *Yong Lin* est un nom d'homme.

3. Aujourd'hui, préfecture secondaire de *Kiu* 莒, préfecture de *I-tcheou*, province de *Chan-tong*.



gens de *Yong-lin* eurent tué *Ou-tche* et qu'il fut question de nommer un prince, *Kao Kouo*<sup>1</sup> dépêcha d'avance un messager à *Kiu* pour mander secrètement *Siao-pe*. (Le prince de) *Lou*, de son côté, apprenant que *Ou-tche* était mort; fit partir des soldats pour escorter le *kong-tse Kieou* et chargea *Koan Tchong* de prendre le commandement d'une autre troupe pour barrer le chemin de *Kiu*; une flèche atteignit *Siao-pe* à sa boucle de ceinture; *Siao-pe* feignit d'être mort; *Koan Tchong* envoya des messagers porter promptement cette nouvelle à *Lou*; les gens de *Lou*, qui escortaient *Kieou*, ralentirent alors leur marche; au bout de six jours ils arrivèrent à (la capitale de) *Ts'i*; mais *Siao-pe* y était déjà entré et *Kao Hi* lui avait conféré le pouvoir; ce fut le duc *Hoan*. Lorsque le duc *Hoan* avait été atteint à sa boucle de ceinture, il avait feint d'être mort pour tromper *Koan Tchong*; aussitôt après, il s'était mis dans un char fermé<sup>2</sup> et avait marché en toute hâte; comme d'autre part il avait à l'intérieur (de la capitale) la complicité de *Kao Kouo*, il avait pu entrer le premier et prendre le pouvoir.

(Le duc *Hoan*) envoya des soldats s'opposer aux (troupe de) *Lou*; en automne, ils combattirent *Lou* à *Kanche*<sup>3</sup>; les soldats de *Lou* furent battus et lâchèrent pied; les soldats de *Ts'i* avaient ménagé une embuscade par laquelle ils coupèrent la retraite aux gens de *Lou*. (Le duc de) *Ts'i* envoya au (duc de) *Lou* une lettre où il lui

1. Il semble que *Kao Kouo* soit un autre nom de *Kao Hi*.

2. Cf. tome II, p. 192, n. 2.

3. Cette localité était ainsi nommée parce que la rivière *Che* 時 s'y ramifiait et s'y desséchait 乾 : elle se trouvait au nord de la sous-préfecture de *Po-hing* 博興, préfecture de *Ts'ing-tcheou*, province de *Chan-tong*.

disait : « Le prince *Kieou* est mon frère ; je ne saurais le mettre à mort ; je prie (le duc de) *Lou* de le faire périr lui-même ; quant à *Chao Hou* et à *Koan Tchong*, ce sont nos ennemis ; je vous prie de faire en sorte que je puisse me délecter à les hacher et à les mettre en saumure. Si vous vous y refusez, j'assiégerai (la capitale de) *Lou*. » Les gens de *Lou*, étant dans une situation critique, tuèrent le prince *Kieou* à *Cheng-tou*<sup>1</sup>. *Chao Hou* se suicida ; *Koan Tchong* demanda à être emprisonné.

Lorsque le duc *Hoan* avait pris le pouvoir et qu'il avait envoyé des soldats attaquer *Lou*, le désir de son cœur était de tuer *Koan Tchong*. *Pao Chou-ya* lui dit : « J'ai eu le bonheur d'accompagner Votre Altesse et vous avez pu en définitive prendre le pouvoir ; vos ministres les plus élevés en dignité seraient incapables d'accroître votre puissance ; s'il ne s'agit pour vous que de gouverner *Ts'i*, *Kao Hi* et *Pao Chou-ya* y suffiront ; mais si vous avez le désir de devenir roi souverain, sans *Koan I-ou*, ce sera impossible. Le royaume où résidera (*Koan*) *I-ou* deviendra un puissant royaume ; il ne faut pas le laisser échapper. » Alors le duc *Hoan* suivit ce conseil ; il feignit de mander *Koan Tchong* comme s'il voulait se délecter (à son supplice), mais en réalité il voulait le prendre à son service. *Koan Tchong* savait (que les choses se passeraient ainsi), et c'est pourquoi il avait demandé à aller (dans le pays de *Ts'i*). *Pao Chou-ya* alla recevoir *Koan Tchong*, et, arrivé à *T'ang-feou*<sup>2</sup>,

1. Au nord de la ville préfectorale de *Ts'ao-tcheou* 曹州, province de *Chan-tong*.

2. L'endroit où *Pao Chou-ya* enleva ses entraves à *Koan Tchong* passe pour avoir été au nord-ouest de la sous-préfecture de *Mong-yn* 蒙陰, préfecture de *I-tcheou*, province de *Chan-tong*.

il lui enleva les entraves aux pieds et aux mains. Après s'être purifié<sup>1</sup>, (*Koan Tchong*) fut reçu en audience par le duc *Hoan*; le duc *Hoan* le traita avec beaucoup d'honneur, le nomma grand officier et le chargea du gouvernement. Quand le duc *Hoan* eut *Koan Tchong* ainsi que *Pao Chou*, *Si P'ong* et *Kao Hi*, il réforma le gouvernement du royaume de *Ts'i*; il enrôla les soldats par (groupes de) cinq familles<sup>2</sup>; il institua un bénéfice sur la monnaie<sup>3</sup>, le poisson et le sel, afin de secourir les pauvres et de rétribuer les hommes sages et capables. Tous les gens de *Ts'i* furent heureux.

La deuxième année (684), (le duc *Hoan*) attaqua et anéantit (la principauté de) *T'an*<sup>4</sup>; le vicomte de *T'an* s'enfuit à *Kiu*. Auparavant, à l'époque où le duc *Hoan* était fugitif, il avait passé par *T'an* et (le vicomte de) *T'an* avait été impoli pour lui; c'est pourquoi il l'attaqua.

La cinquième année (681), (le duc *Hoan*) attaqua *Lou*; le général et l'armée de *Lou* furent battus. Le duc *Tchoang*, de *Lou*, proposa de livrer la ville de *Soei*<sup>5</sup> pour

1. Le *Che ki luen wen* donne la leçon 祓 qui est préférable à la leçon 祓 de l'édition de *Chang-kai*.

2. *Koan Tchong* organisa une espèce de milice qui englobait toute la population; 5 familles formaient un *koi* 軌; 10 *koi* formaient un *li* 里; 4 *li* formaient un *lien* 連; 10 *lien* formaient un *hiang* 鄉.

3. L'expression 輕重 désigne ici la monnaie.

4. L'orthographe 郟 est fautive; il faut lire 譚, comme dans le *Tch'o'en ts'ieou* (10<sup>e</sup> année du duc *Tchoang*). La principauté de *T'an* était à 70 *li* au sud-est de la sous-préfecture de *Li-tch'eng* 歷城, qui fait partie de la ville préfectorale de *Tsi-nan*, province de *Chan-tong*.

5. A 30 *li* au nord-ouest de la sous-préfecture de *Ning-yang* 寧陽, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*.

avoir la paix; le duc *Hoan* y consentit; il eut une entrevue à *Ko*<sup>1</sup> avec (le prince de) *Lou* et conclut avec lui un traité. Au moment où (le prince de) *Lou* allait conclure le traité, *Ts'ao Mo*<sup>2</sup> menaça d'un poignard<sup>3</sup> le duc *Hoan* sur l'autel<sup>4</sup> en lui disant : « Rendez à *Lou* le territoire que vous lui avez ravi. » Le duc *Hoan* y ayant consenti, *Ts'ao Mo* jeta son poignard, se tourna vers le nord et prit l'attitude d'un sujet. Plus tard, le duc *Hoan* se repentit (de sa promesse); il désira ne pas donner à *Lou* son territoire et tuer *Ts'ao Mo*. *Koan Tchong* lui dit : « Après avoir consenti quand vous étiez menacé, violer la foi jurée et mettre à mort (*Ts'ao Mo*), c'est, pour jouir d'une petite satisfaction, abandonner tout le crédit que vous avez auprès des seigneurs et perdre l'appui de l'empire; vous ne sauriez (agir ainsi). » Alors donc (le duc *Hoan*) donna à *Ts'ao Mo* tous les territoires qu'avait perdus *Lou* après trois défaites. Les seigneurs l'apprirent; tous eurent confiance dans (le duc de) *Ts'i* et désirèrent s'attacher à lui.

La septième année (679), les seigneurs se réunirent auprès du duc *Hoan* à *Kiuen*<sup>5</sup>; c'est alors que le duc *Hoan* commença à avoir l'hégémonie.

1. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Tong-ngo* 東阿, préfecture de *T'ai-ngan*, province de *Chan-tong*.

2. Le nom de ce personnage est ici orthographié *Ts'ao Mo* 曹沫, mais le *Tso tchoan* (10<sup>e</sup> année du duc *Tchoang*) écrit *Ts'ao Kooi* 劇.

3. Cf. p. 5, n.20. Mais il faut écrire 匕首, et non 七首 qui est une leçon fautive de certaines éditions de *Ss-ma Ts'ign*.

4. L'autel sur lequel on prêtait les serments était une banquette en terre, haute de trois pieds; on y accédait par trois gradins.

5. Cette localité appartenait au pays de *Wei* 衛; elle était à 20 li

La quatorzième année (672), le fils du duc *Li*, de *Tch'en*, (dont le nom personnel était) *Wan*, et dont l'appellation était *King-tchong*, vint se réfugier dans (le pays de) *Ts'i*; le duc *Hoan*, de *Ts'i*, voulait le nommer haut dignitaire, mais il déclina (cet honneur); (le duc *Hoan*) le nomma alors directeur des artisans; ce fut l'ancêtre de *T'ien Tch'ang* (dont l'appellation est) *Tch'eng-tse*<sup>1</sup>.

La vingt-troisième année (663), les *Jong* des montagnes attaquèrent (le pays de) *Yen*; (le prince de) *Yen* déclara à *Ts'i* le danger qu'il courait; le duc *Hoan*, de *Ts'i*, vint au secours de *Yen* et battit les *Jong* des montagnes; il parvint jusqu'à *Kou-tchou*<sup>2</sup>, puis revint. Le duc *Tchoang*, de *Yen*, accompagna le duc *Hoan* et pénétra sur le territoire de *Ts'i*; le duc *Hoan* dit : « Exception faite pour le Fils du Ciel, les seigneurs en s'accompagnant les uns les autres ne sortent pas de leurs territoires respectifs; je ne saurais manquer aux rites à l'égard de *Yen*. » Alors il sépara par un fossé et détacha le territoire jusqu'où était parvenu le prince de *Yen* et le donna à *Yen*. Il invita le prince de *Yen* à remettre en vigueur le bon gouvernement du duc *Chao*, et à payer le tribut aux *Tcheou* comme au temps (des rois) *Tch'eng* et *K'ang*. Les seigneurs ayant appris cela se rangèrent tous à la suite de *Ts'i*.

Vingt-septième année (659) : la mère du duc *Min*, de *Lou*, s'appelait *Ngai-kiang* et était la sœur cadette du duc *Hoan*; elle eut un commerce illicite avec un *kong-tse* de *Lou*, nommé *K'ing-fou*; *K'ing-fou* assassina le duc *Min*; *Ngai-kiang* voulait donner le pouvoir à *K'ing-fou*,

à l'est de la préfecture secondaire de *P'ou* 濮, préfecture de *Ts'ao-tcheou*, province de *Chan-tong*.

1. Cf. *Mém. hist.*, chap. XLVI.

2. Cf. tome II, p. 25, n. 1.

mais les gens de *Lou* nommèrent le duc *Hi*. Le duc *Hoan*, (de *Ts'i*), manda *Ngai-kiang* et la fit périr.

La vingt-huitième année (658), le duc *Wen*, de *Wei*, souffrit des troubles causés par les (barbares) *Ti*; il déclara à *Ts'i* le danger dans lequel il se trouvait; (le duc de) *Ts'i*, à la tête des seigneurs, éleva des remparts à *Tch'ou-k'ieou*<sup>1</sup> et mit sur le trône le prince de *Wei*.

La vingt-neuvième année (657), le duc *Hoan* et sa femme *Ts'ai-Ki*<sup>2</sup> faisaient une partie de plaisir en bateau; *Ts'ai-Ki* était accoutumée à l'eau; elle agita (la barque dans laquelle était) le duc; celui-ci eut peur et voulut la faire cesser, mais elle ne s'arrêta pas; quand il fut sorti du bateau, (le duc), irrité, renvoya *Ts'ai-Ki* (dans sa famille), mais sans la répudier. (Le prince de) *Ts'ai*, à son tour, se mit en colère et maria sa fille (à un autre homme); le duc *Hoan* l'apprit et en fut irrité; il leva des soldats pour combattre (*Ts'ai*).

*Tso tchoan:*  
4<sup>e</sup> année du  
duc *Hi*.

La trentième année (656), au printemps, [le duc *Hoan*, de *Ts'i*, à la tête des seigneurs, attaqua *Ts'ai* qui fut mis en déroute complète; puis il attaqua *Tch'ou*; le roi *Tch'eng*, de *Tch'ou*, leva une armée et demanda : « Pour-

1. La capitale du royaume de *Wei* avait d'abord été la ville de *Tchao-ko* 朝歌, au nord-ouest de la sous-préfecture actuelle de *K'i* 淇, préfecture de *Wei-hoei*, province de *Ho-nan*. En 660, le duc *I* avait dû fuir devant l'invasion des *Ti*; son successeur, le duc *Tai*, s'était réfugié, en 660, avec les débris de son peuple, dans la ville de *Ts'ao* 曹, qu'on identifie avec la ville de *Pe-ma* 白馬, à 20 li au sud de la sous-préfecture de *Hoa* 滑, préfecture de *Wei-hoei*. Enfin, lorsque le duc *Hoan*, de *Ts'i*, vint, en 658, au secours du duc *Wen*, il décida que la capitale du royaume de *Wei* serait désormais à *Tch'ou-k'ieou*, à 60 li à l'est de la sous-préfecture de *Hoa* 滑; le duc *Hoan* éleva des remparts autour de la nouvelle capitale.

2. Son nom de famille était *Ki* et elle était fille du prince de *Ts'ai*.

quoi envahissez-vous mon territoire? » *Koan Tchong* répondit : « Autrefois, le duc *K'ang*, de *Chao*, a donné ce mandat à notre ancêtre *T'ai-kong*<sup>1</sup> : Les seigneurs des cinq degrés et les chefs des neuf provinces, vous<sup>2</sup>, ayez réellement le pouvoir de les châtier, afin de soutenir et d'appuyer la maison des *Tcheou*. (Le duc de *Chao*) conféra au prince notre ancêtre le droit de marcher<sup>3</sup> à l'est jusqu'à la mer, à l'ouest jusqu'au (*Hoang-cho*, au sud jusqu'à *Mou-ling*, au nord, jusqu'à *Ou-ti*. (Or) le tribut de *Tch'ou* qui consiste en paquets d'herbes à trois côtes<sup>4</sup> n'est pas arrivé (à la capitale); les sacrifices royaux sont incomplets; c'est pourquoi nous sommes venus vous le reprocher. (En outre,) lorsque le roi *Tchao* a fait une expédition dans le sud, il n'est pas revenu<sup>5</sup>; c'est pourquoi nous sommes venus vous questionner ». Le roi de *Tch'ou* dit : « Que le tribut ne soit pas arrivé (à la capitale), c'est un fait (que je reconnais); ç'a été une faute de ma part; comment oserais-je ne pas le fournir? Si le roi *Tchao* est sorti (de son royaume) et n'est pas rentré, demandez-en la cause aux rives des fleuves. » Les troupes de *Ts'i* avancèrent et firent halte à *Hing*<sup>6</sup>.

En été, le roi de *Tch'ou* envoya *K'iu Hoan*, à la tête de soldats, repousser *Ts'i*; les troupes de *Ts'i* reculèrent

1. Cf. p. 40.

2. 若 = 汝.

3. Le mot 履 signifie 所踐履之界, « le territoire qu'on foule aux pieds ».

4. Cf. tome I, p. 124, n. 1.

5. Cf. tome I, p. 250, n. 3.

6. *Hing* était une localité du pays de *Tch'ou*, sur le territoire de la sous-préfecture actuelle de *Yen-tch'eng* 鄆城, préfecture de *Hiu-tcheou*, province de *Ho-nan*.

et firent halte à *Chao-ling*<sup>1</sup>. Le duc *Hoan* se vanta à *K'iu Hoan* de la multitude (de ses soldats); *K'iu Hoan* lui dit : « Si Votre Altesse agit suivant la raison, elle réussira; dans le cas contraire, *Tch'ou* a (la montagne) *Fang-tch'eng*<sup>2</sup> pour lui tenir lieu de rempart, le *Kiang* et le *Han* pour lui servir de fossés; comment Votre Altesse pourrait-elle avancer? » Alors (le duc *Hoan*) fit un traité avec *K'iu Hoan* et se retira.] — Il traversa (le pays de) *Tch'en*; *Yuen T'ao-t'o*, (du pays) de *Tch'en*, trompa (le duc de) *Ts'i* en l'invitant à sortir du côté de l'est<sup>3</sup>; (la tromperie) fut découverte, et, en automne, *Ts'i* attaqua *Tch'en*.

Cette année, (le roi de) *Tsin* fit périr son héritier présomptif *Chen-cheng*.

La trente-cinquième année (651), en été, (le duc *Hoan*) réunit les seigneurs à *K'oei-k'ieou*<sup>4</sup>. Le roi *Siang*, de (la dynastie) *Tcheou*, envoya son premier ministre *K'ong* donner en présent au duc *Hoan* de la viande des sacrifices offerts aux rois *Wen* et *Ou*, un arc rouge<sup>5</sup> avec ses flèches, un char de cérémonie; il l'invitait à ne pas se prosterner<sup>6</sup>; le duc *Hoan* désirait acquiescer (à cette invitation), mais *Koan Tchong* lui ayant dit qu'il ne devait pas le faire, il descendit (de l'autel), se prosterna et reçut les présents.

1. A 45 li à l'est de la sous-préfecture de *Yen-tch'eng*.

2. A 40 li au nord-est de la préfecture secondaire de *Yu* 裕, préfecture de *Nan-yang* province de *Ho-nan*.

3. Pour plus de détails, cf. *Tso tchoan*, 4<sup>e</sup> année du duc *Hi*.

4. Cf. tome II, p. 29, n. 1.

5. L'arc rouge était un témoignage de grande faveur et conférait à celui qui le recevait une autorité fort étendue. Cf. *Chou king*, chap. *Wen heou tche ming*, et *Che king*, *Siao ya*, 1<sup>re</sup> ode de la 3<sup>e</sup> décade Legge, *C. C.*, vol. III, p. 619 et vol. IV, p. 278.

6. Le duc devait se prosterner en recevant les présents du roi, son suzerain.



En automne, (le duc *Hoan*) réunit de nouveau les seigneurs à *K'oei-k'ieou* ; il eut des façons de plus en plus arrogantes ; (le roi de la dynastie) *Tcheou* envoya à cette réunion son premier ministre *K'ong* ; il y eut un assez grand nombre de seigneurs qui se détachèrent du duc *Hoan*. Le marquis de *Tsin* avait été malade et se trouvait en retard (pour aller à la réunion) ; il rencontra le premier ministre *K'ong* qui lui dit : « Le marquis de *Ts'i* est arrogant ; n'allez pas. » (Le duc de *Tsin*) suivit ce conseil. — Cette année, le duc *Hien*, de *Tsin*, mourut ; *Li K'o* tua *Hi-ts'i* et *Tchouo-tse* ; le duc *Mou*, de *Ts'in*, à l'instigation de sa femme<sup>1</sup>, réintégra le *kong-tse I-ou* dans le pays de *Tsin* et l'en nomma prince. Alors le duc *Hoan* dirigea une expédition contre *Tsin* pour en réprimer les troubles ; il arriva à *Kao-leang*<sup>2</sup> ; il envoya *Si P'ong* nommer un prince de *Tsin* et s'en retourna.

En ce temps, la maison des *Tcheou* était diminuée. Seuls (les princes de) *Ts'i*, *Tch'ou*, *Ts'in* et *Tsin* étaient puissants. *Tsin* avait commencé par prendre part aux réunions (de seigneurs) ; mais, depuis la mort du duc *Hien* ce royaume souffrait de discordes intestines ; le duc *Mou*, de *Ts'in*, était à l'écart et éloigné ; il ne participait pas aux réunions et aux conventions des royaumes du Milieu ; le roi *Tch'eng*, de *Tch'ou*, avait commencé par recueillir les *Man* de la région de *King*<sup>3</sup> et les gouvernait ; (ce royaume était un état de barbares) *I* et *Ti* qui maintenaient leur indépendance. Il n'y avait donc que *Ts'i* qui pût organiser les réunions et les conventions

1. Qui était une fille du duc *Hien*, de *Tsin*.

2. Ville de *Tsin* ; au sud de la sous-préfecture de *Hong-tong* 洪

洞, préfecture de *P'ing-yang*, province de *Chan-si*.

3. *King* = *Tch'ou*.

des royaumes du Milieu; et comme le duc *Hoan* avait fait preuve de vertu, les seigneurs assistèrent donc en hôtes aux réunions (qu'il tenait). Alors le duc *Hoan* dit en se vantant<sup>1</sup> : « Au sud, mes campagnes ont été jusqu'à *Chao-ling* et j'ai fait le sacrifice *wang* à la montagne *Hiong*; au nord, j'ai combattu les *Jong* des montagnes (et les pays de) *Ling-tche*<sup>2</sup> et *Kou-tchou*; à l'ouest, j'ai combattu (le pays de) *Ta-hia*; j'ai franchi les sables mouvants; j'ai fortément sanglé mes chevaux, j'ai suspendu mes chars et je suis monté sur le (mont) *T'ai-hang*; arrivé au mont *Pei-eul*, je suis revenu. Parmi les seigneurs, il n'en est aucun qui se soit opposé à moi. J'ai réuni les seigneurs trois fois avec les chars de guerre et six fois avec les chars ordinaires, soit en tout neuf réunions; j'ai rétabli une fois l'ordre dans l'empire. Si les (souverains des) trois dynasties ont autrefois reçu le mandat, quelle différence y a-t-il cependant (entre ce qu'ils ont fait) et cela? Je désire célébrer le sacrifice *fong* sur le *T'ai-chan* et le sacrifice *chan* sur le *Leang-fou*. » *Koan Tchong* (fit au duc) *Hoan* de fortes remontrances, mais il ne les écouta pas; (*Koan Tchong*) expliqua alors au duc *Hoan* qu'on ne pouvait célébrer le sacrifice *fong* qu'après que des objets étranges et précieux des contrées éloignées étaient arrivés; le duc *Hoan* alors renonça (à son projet).

La trente-huitième année (648), *Tai*, frère cadet du roi *Siang*, de (la dynastie) *Tcheou*, complota avec les

1. Sur tout ce passage, cf. tome III, p. 425-426.

2. Les mots 離枝 doivent ici se prononcer *Ling-tche*; on trouve ce nom dans celui de l'ancienne sous-préfecture de *Ling-tche* 令支, qui était à l'ouest de la sous-préfecture actuelle de *Ts'ien-ngan* 遷安, préfecture de *Yong-p'ing*, province de *Tche-li*.

(barbares) *Jong* et *Ti* d'attaquer les *Tcheou*; *Ts'i* envoya *Koan Tchong* faire la paix entre les *Jong* et les *Tcheou*. (Le roi de la dynastie) *Tcheou* voulait honorer *Koan Tchong* avec les rites accordés à un haut dignitaire de rang supérieur; *Koan Tchong* se prosterna la tête contre terre en disant : « Votre sujet est doublement sujet<sup>1</sup>; comment oserais-je (recevoir un tel honneur)? » Il refusa par trois fois et finit par accepter, dans son entrevue (avec le roi), les rites qui sont accordés à un haut dignitaire de rang inférieur.

La trente-neuvième année (647), *Tai*, frère cadet du roi *Siang*, de (la dynastie) *Tcheou*, vint se réfugier dans (le pays de) *Ts'i*; (le duc de) *Ts'i* envoya *Tchong-suen* implorer le roi et intercéder en faveur de *Tai*. Mais le roi *Siang* s'irrita et n'écouta point (cette prière).

La quarante et unième année (645), le duc *Mou*, de *Ts'in*, fit prisonnier le duc *Hoei*, de *Tsin*; il le renvoya (dans son royaume)<sup>2</sup>. Cette année-là, *Koan Tchong* et *Si P'ong* moururent tous deux<sup>3</sup>. Quand *Koan Tchong* était malade, le duc *Hoan* lui demanda : « Parmi tous mes sujets, quel est celui qui pourra m'assister? » *Koan Tchong* lui dit : « Personne mieux que Votre Altesse ne connaît vos sujets. » Le duc dit : « Que diriez-vous de *I-ya*<sup>4</sup>? » (*Koan Tchong*) répondit : « Il a tué son fils pour

1. Il est le sujet du duc de *Ts'i* qui est lui-même le sujet du roi *Siang*.

2. Cf. tome II, p. 31-34.

3. La date de 645 assignée ici à la mort de *Koan Tchong* paraît plus exacte que la date de 648 qui est indiquée par le *Ts'in pen ki*; cf. tome II, p. 30.

4. Ce personnage est aussi appelé *Yong Ou* 雍巫; *Yong* était son nom personnel et *Ou* son appellation. Suivant une autre explication, le mot 雍 serait l'équivalent de 養 et il faudrait traduire : le cuisinier *Ou*.

plaire à Votre Altesse; ce ne sont pas là des sentiments humains; il ne saurait être employé. » Le duc reprit : « Que diriez vous de *K'ai-fang*'? » (*Koan Tchong*) répondit : « Il a abandonné ses parents pour plaire à Votre Altesse; ce ne sont pas là des sentiments humains; il serait difficile de l'admettre dans votre intimité. » Le duc ajouta : « Que diriez-vous de mon serviteur *Tiao*'? » (*Koan Tchong*) répondit : « Il s'est fait lui-même eunuque pour plaire à Votre Altesse; ce ne sont pas là des sentiments humains; il serait difficile de vous l'attacher. » Quand *Koan-Tchong* fut mort, le duc *Hoan* ne suivit pas ses avis, et, en définitive, il rapprocha de lui et employa ces trois hommes qui eurent un pouvoir absolu.

La quarante-deuxième année (644), les *Jong* attaquèrent (le roi de la dynastie) *Tcheou*; celui-ci déclara à *Ts'i* le danger dans lequel il se trouvait; *Ts'i* ordonna aux seigneurs d'envoyer chacun des soldats pour tenir garnison dans (le pays de) *Tcheou*. Cette année-là, le *kong-tse* de *Tsin*, *Tch'ong-eul*, vint (dans le pays de *Ts'i*) et le duc *Hoan* lui donna sa fille en mariage.

Quarante-troisième année (643) : le duc *Hoan* de *Ts'i* avait d'abord eu trois épouses qui s'appelaient *Wang-Ki*, *Siu-Ki* et *Ts'ai-Ki*<sup>3</sup>; aucune d'elles n'avait eu de fils. Le duc *Hoan* aimait les femmes et avait un nombreux harem de favorites; six d'entre elles étaient traitées comme des

1. *K'ai-fang* était le fils du prince de *Wei*; il avait quitté la haute position qu'il occupait dans son pays pour servir le duc de *Ts'i*.

2. Ce nom est écrit 𠄎 dans le *Tso tchoan*.

3. Dans ces noms de femmes, on sait que le premier mot désigne leur pays d'origine et que le second désigne le nom de clan; ces trois femmes appartenaient donc au clan *Ki*, mais l'une venait de la maison royale (*wang*), l'autre du pays de *Siu* et la troisième du pays de *Ts'ai*. Il est à remarquer cependant que les princes de *Siu* appartenaient au clan *Yng*, et non au clan *Ki*; il est donc probable qu'il faut lire *Siu-Yng*, et non *Siu-Ki*.

épouses : l'aînée des *Wei-Ki* avait enfanté *Ou-koei*; la cadette des *Wei-Ki* avait enfanté *Yuen*, qui fut le duc *Hoei*; *Tcheng-Ki* avait enfanté *Tchao*, qui fut le duc *Hiao*; *Ko-Yng* avait enfanté *P'an*, qui fut le duc *Tchao*; *Mi-Ki* avait enfanté *Chang-jen*, qui fut le duc *Yng*; une fille de la famille *Song-hoa*, dont le nom de clan était *Tse*, avait enfanté le *kong-tse Yng*. Le duc *Hoan*, d'accord avec *Koan Tchong*, avait confié (celui qui devait être plus tard) le duc *Hiao* au duc *Siang* de *Song*, et l'avait nommé son héritier présomptif. *Yong Ou*<sup>1</sup> avait la faveur de la respectable *Ki*, du pays de *Wei*<sup>2</sup>; par l'entremise de l'eunuque et serviteur *Tiao*, il put faire de grands présents<sup>3</sup> au duc *Hoan* et obtint aussi sa faveur; le duc *Hoan* consentit à ce qu'il nommât *Ou-koei* (son successeur). Après la mort de *Koan Tchong*, les cinq *kong-tse* cherchèrent tous à s'assurer le pouvoir. En hiver, le dixième mois, au jour *i-hai*, le duc *Hoan*, de *Ts'ï*, mourut. *I-ya* entra (dans le palais) avec le serviteur *Tiao*, et, grâce aux amitiés qu'ils avaient dans le harem, ils firent périr tous les officiers<sup>4</sup>; puis ils nommèrent prince le *kong-tse Ou-koei*. L'héritier présomptif *Tchao* s'enfuit dans (le pays de) *Song*. Lorsque le duc *Hoan* était tombé malade, les cinq *kong-tse*<sup>5</sup> avaient mis sur pied leurs factions respectives et s'étaient disputé le droit au trône; puis, dès que le duc *Hoan* mourut, ils s'attaquèrent les uns les autres; c'est pourquoi l'intérieur du palais resta vide

1. Cf. p. 57, n. 3.

2. L'aînée des *Wei-Ki* dont il a été parlé plus haut.

3. D'après le texte du *Tso tchoan*, c'est par son talent de cuisinier que *Yong Ou* (le cuisinier *Ou*) gagna les bonnes grâces du duc *Hoan*; mais le texte de *Se-ma Ts'ien* ne donne à entendre rien de semblable.

4. Tous les officiers qui avaient la garde du palais.

5. Les fils du duc *Hoan* qui ont été mentionnés plus haut, excepté l'héritier présomptif *Tchao*.

et personne n'osa mettre (le mort) dans un cercueil; le cadavre du duc *Hoan* resta soixante-sept jours sur le lit; les vers du cadavre sortirent par la porte (de la chambre). Le douzième mois, au jour *i-hai*, *Ou-koei* prit le pouvoir; c'est alors qu'on mit (le corps) dans un cercueil et qu'on annonça le deuil; au jour *sin-se*, on fit de nuit la toilette du mort et on exposa le cercueil<sup>1</sup>.

Le duc *Hoan* avait eu plus de dix fils; les seuls importants sont les cinq qui, par après, prirent le pouvoir, (à savoir) : *Ou-koei* qui mourut après trois mois de règne et n'eut pas de nom posthume; ensuite, le duc *Hiao*; ensuite, le duc *Tchao*; ensuite, le duc *I*; ensuite, le duc *Hoei*.

La première année (642) du duc *Hiao*, au troisième mois, le duc *Siang*, de *Song*, à la tête des soldats des seigneurs, ramena *Tchao*, héritier présomptif de *Ts'i*, et attaqua *Ts'i*. Les gens de *Ts'i*, pris de peur, tuèrent leur prince *Ou-koei* et voulurent donner le pouvoir à l'héritier présomptif *Tchao*; mais les partisans des quatre *kong-tse* attaquèrent l'héritier présomptif qui se retira dans (le pays de) *Song*; (le prince de) *Song* combattit alors contre les gens de *Ts'i* et les quatre *kong-tse*; le cinquième mois, (le prince de) *Song* défit les troupes des quatre *kong-tse* de *Ts'i* et mit sur le trône l'héritier présomptif *Tchao*; ce fut le duc *Biao*, de *Ts'i*. C'est parce que le duc *Hoan* et *Koan Tchong* avaient confié l'héritier présomptif au (prince de) *Song* que celui-ci vint rétablir l'ordre (dans le pays de *Ts'i*). A cause des troubles,

1. Le duc *Hoan* était mort le dixième mois, au jour *i-hai*; *Ou kcei* prit le pouvoir le douzième mois, au jour *i-hai*, c'est-à-dire soixante jours plus tard; c'est alors seulement qu'on s'occupa du mort; on ne le mit dans son cercueil que six jours plus tard, au jour *sin-se*; en comptant le jour de la mort, le corps était donc resté abandonné pendant soixante-sept jours sur le lit mortuaire.

c'est le huitième mois seulement qu'on ensevelit le duc *Hoan*<sup>1</sup>.

La sixième année (637), au printemps, *Ts'i* attaqua *Song*, parce que (le prince de cet état) n'avait pas pris part au traité qui s'était conclu dans (le pays de) *Ts'i*<sup>2</sup>. — En été, le duc *Siang*, de *Song*, mourut.

La septième année (636), le duc *Wen*, de *Tsin*, prit le pouvoir.

La dixième année (633), le duc *Hiao* mourut; son frère cadet, *P'an*, grâce au *kong-tse* de *Wei*, *K'ai-fang*, qui tua le fils du duc *Hiao*, put prendre le pouvoir; ce fut le duc *Tchao*. Le duc *Tchao* était fils du duc *Hoan*; sa mère s'appelait *Ko-Yng*.

La première année (632) du duc *Tchao*, le duc *Wen*, de *Tsin*, battit *Tch'ou* à *Tch'eng-pou*<sup>3</sup>, puis il réunit les seigneurs à *Tsien-t'ou*<sup>4</sup>; il rendit hommage (au roi de la dynastie) *Tcheou*<sup>5</sup>; le Fils du Ciel chargea (le duc de) *Tsin* de prendre le titre d'hégémon.

La sixième année (627), les *Ti* envahirent (le pays de)

1. La tombe du duc *Hoan* était à 21 li au sud de la sous-préfecture de *Lin-tse* 臨淄; elle fut violée sous les *Tsin* à la fin de la période *yong-kia* (307-312 ap. J.-C.); on y trouva un petit lac de mercure, des objets précieux et des armes de guerre en quantité innombrable, ainsi que les os des personnes qui avaient été immolées pour suivre le duc dans la mort.

2. Événement qui s'était passé en l'année 642; cf. *Tso tchoan*, 19<sup>e</sup> année du duc *Hi*, § 7.

3. Localité du pays de *Wei*; son emplacement n'est pas exactement déterminée; elle devait se trouver dans le voisinage de la sous-préfecture de *Tch'en-lieou* 陳留, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*.

4. Localité du pays de *Tcheng*, à 15 li au nord-ouest de la sous-préfecture de *Yong-tse* 滎澤, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*,

5. Voyez un récit plus exact des faits dans le tome I, p. 295.

*Ts'i.* — Le duc *Wen*, de *Tsin*, mourut <sup>1</sup>. — Les soldats de *Ts'in* furent battus à *Hiao* <sup>2</sup>.

La douzième année (621), le duc *Mou*, de *Ts'in*, mourut.

La dix-neuvième année (614), au cinquième mois, le duc *Tchao* mourut <sup>3</sup>. Son fils *Cho* prit le pouvoir comme prince de *Ts'i*; la mère de *Cho* n'avait pas été en faveur auprès du duc *Tchao* et personne ne la craignait. Le frère cadet du duc *Tchao*, *Chang-jen*, dès la mort du duc *Hoan*, avait prétendu au pouvoir, mais sans l'obtenir; il entretenait secrètement des relations avec les hommes sages; il entourait le peuple de soins <sup>4</sup> et d'affection et il plaisait au peuple; quand le duc *Chao* fut mort, et quand son fils *Cho*, orphelin et faible, eut pris le pouvoir, (*Chang-jen*) se réunit à la multitude; le dixième mois, il assassina *Cho*, prince de *Ts'i*, sur la tombe (de son père); alors *Chang-jen* prit le pouvoir; ce fut le duc *I*; le duc *I* était fils du duc *Hoan*; sa mère s'appelait *Mi-Ki*.

La quatrième année (609) du duc *I*, au printemps, (survint l'événement suivant) : auparavant, lorsque le duc *I* n'était encore que *kong-tse*, il alla chasser avec le père de *Ping Chou* <sup>5</sup> et eut avec lui, au sujet du gibier, une dispute dans laquelle il n'eut pas l'avantage; quand il fut monté sur le trône, il coupa les pieds au père de

1. Cette mort doit être reportée à l'année 628.

2. Cf. tome II, p. 38, n. 1 et p. 39.

3. Les Tableaux chronologiques (tome III, p. 39) attribuent vingt ans de règne au duc *Tchao* et le font mourir en 613.

4. 附 doit être ici l'équivalent 拊.

5. Les éditions diverses des *Mémoires historiques* donnent toutes la leçon *Ping Jong* 丙戎; il est probable qu'il faut lire *Ping Chou* 丙戍, car le *Tso tchoan* donne l'orthographe 丙戍.



*Ping Chou*<sup>1</sup> et fit de *Ping Chou* son cocher. (D'autre part), la femme de *Yong Tche* était belle ; le duc la prit dans son harem et fit de *Yong Tche* son compagnon de char. Le cinquième mois, le duc *I* alla se promener vers l'étang de *Chen*<sup>2</sup> ; ces deux hommes<sup>3</sup> prirent un bain et plaisantèrent ; (*Yong*) *Tche* dit : « Fils de l'homme aux pieds coupés ! » (*Ping*) *Chou* répliqua : « Mari à qui on a pris sa femme ! » Tous deux furent blessés de ces propos et en conçurent de l'irritation ; alors ils complotèrent d'aller se promener avec le duc parmi les bambous ; ces deux hommes tuèrent le duc *I* sur son char<sup>4</sup> ; ils l'abandonnèrent parmi les bambous et s'enfuirent. Après que le duc *I* avait pris le pouvoir, il s'était montré arrogant et le peuple ne s'était pas attaché à lui ; les gens de *Ts'i* repoussèrent donc son fils et allèrent chercher dans le pays de *Wei* le *kong-tse Yuen* ; ils le nommèrent ; ce fut le duc *Hoei*. Le duc *Hoei* était fils du duc *Hoan* ; sa mère était une fille (du prince) de *Wei* et s'appelait la cadette des *Wei-Ki*. C'est afin d'éviter les troubles (du pays) de *Ts'i* qu'il se trouvait dans (le pays) de *Wei*.

La deuxième année (607) du duc *Hoei*, un (barbare) *Ti* géant vint ; *Wang-tse Tch'eng-fou* l'attaqua et le tua. On l'enterra à la porte du nord. — Dans (le pays de) *Tsin*, *Tchao Tch'oan* assassina son prince, le duc *Ling*.

La dixième année (599), le duc *Hoei* mourut. Son fils,

1. D'après le *Tso tchoan* (18<sup>e</sup> année du duc *Wen*), le père de *Ping Chou* était mort ; le duc *I* fit exhumer son cadavre pour lui faire subir cette mutilation.

2. En dehors de la porte occidentale du mur sud de la capitale, laquelle était sur l'emplacement de la sous-préfecture actuelle de *Lin-tse*.

3. A savoir *Ping Chou* et *Yong Tche*.

4. On sait que le char ancien était monté par trois personnes : le personnage principal, son cocher et son assistant. Le duc *I* était donc seul sur son char avec *Ping Chou* qui était son cocher et *Yong Tche* qui était son assistant.

*Ou-ye*, qui fut le duc *K'ing*, prit le pouvoir. Auparavant, *Tch'oei Tchou* avait eu la faveur du duc *Hoei*; à la mort du duc *Hoei*, (les chefs des familles) *Kao* et *Kouo* craignirent qu'il ne les opprimât et le proscrivirent. *Tch'oei Tchou* s'enfuit dans (le pays de) *Wei*.

La première année (598) du duc *K'ing*, le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, étant puissant, attaqua (le prince de) *Tch'en*. — La seconde année (597), il assiégea (la capitale du pays de) *Tcheng*; le comte de *Tcheng* ayant fait sa soumission, il lui rendit son royaume.

La sixième année (593), au printemps, (le duc de) *Tsin* envoya *K'i K'o* en mission dans (le pays de) *Ts'i*; (le duc de) *Ts'i* fit cacher des femmes<sup>1</sup> pour qu'elles pussent le voir; quand *K'i K'o* monta, les femmes rirent de lui<sup>2</sup>. *K'i K'o* dit: « Tant que je n'aurai pas vengé (cet affront), je ne passerai pas de nouveau le (*Hoang*)-*ho*<sup>3</sup>. » A son retour (dans le pays de *Tsin*), il proposa d'attaquer *Ts'i*; le marquis de *Tsin* n'y consentit pas. Des envoyés de *Ts'i* vinrent dans (le pays de) *Tsin*; *K'i K'o* arrêta ces envoyés, au nombre de quatre, dans le *Ho-nei*, et les fit périr<sup>4</sup>.

La huitième année (591), *Tsin* attaqua *Ts'i*; *Ts'i* donna le *kong-tse K'iang* en otage à *Tsin* et les soldats de *Tsin* s'en allèrent.

La dixième année (589), au printemps, *Ts'i* attaqua

1. Parmi ces femmes était la propre mère du duc de *Ts'i*.

2. *K'i K'o* était boiteux et sa démarche, lorsqu'il montait des degrés, était ridicule.

3. Le pays de *Tsin* était à l'ouest de *Hoang-ho*; le pays de *Ts'i* était à l'est; *K'i K'o* jure qu'il ne traversera pas de nouveau le fleuve; c'est-à-dire qu'il ne reviendra jamais dans le pays de *Ts'i* avant d'avoir vengé l'affront qu'il y a subi.

4. D'après le *Tso tchoan* (17<sup>e</sup> année du duc *Siuén*), les envoyés de *Ts'i* furent relâchés.

*Lou* et *Wei*; des grands officiers de *Lou* et de *Wei* vinrent dans (le pays de) *Tsin* pour demander des troupes; tous passèrent par l'entremise de *K'i K'o*. (Le prince de) *Tsin* envoya *K'i K'o* avec huit cents chars de guerre<sup>1</sup> et le titre de commandant de l'armée du centre, *Che-sie*<sup>2</sup> à la tête de l'avant-garde et *Loan Chou* à la tête de l'arrière-garde, pour secourir *Lou* et *Wei* et attaquer *Ts'i*.

Le sixième mois, au jour *jen-chen*, ils entrèrent en contact avec les soldats du marquis de *Ts'i* au pied de (la montagne) *Mei-ki*<sup>3</sup>; au jour *koei-yeou*<sup>4</sup>, ils se rangèrent en bataille à *Ngan*<sup>5</sup>. *Fong Tch'eou-fou*<sup>6</sup> était l'homme placé à droite du duc *K'ing*, de *Ts'i*. Le duc *K'ing* dit : « Allons au galop; dès que nous aurons écrasé l'armée de *Tsin*, nous nous réunirons pour manger. » Un coup de flèche blessa *K'i K'o*; le sang qui coulait allait jusqu'à ses souliers; (*K'i*) *K'o* voulait revenir et rentrer dans les retranchements; son cocher lui dit : « La première fois que je suis entré (dans la mêlée), j'ai reçu deux blessures, mais je n'ai point osé dire ma souffrance, car je craignais d'effrayer les soldats; je désire que vous supportiez (votre douleur). » Ils recommencèrent donc à combattre. Dans la bataille, *Ts'i* se

1. D'après *Kia K'oei* 800 chars de guerre représentent 60.000 hommes; cela suppose 75 hommes escortant chaque char.

2. Appellation de *Fan Wen-tse* 范文子.

3. Il semble que cette montagne doive se trouver sur le territoire de la sous-préfecture de *Tch'ang-ts'ing* 長清, qui est à 70 li au sud-ouest de la ville préfectorale de *Tsi-nan*, province de *Chan-tong*.

4. Le lendemain.

5. *Ngan* paraît avoir été situé au pied de la montagne *Li* 歷, qui est à 10 li au sud de la ville préfectorale de *Tsi-nan*.

6. Le cocher était devant; derrière lui était le duc, ayant à sa droite *Fong Tch'eou-fou*.

trouva dans une situation critique; (*Fong*) *Tch'eu-fou*, craignant que le prince de *Ts'i* ne fût pris, changea de place avec le duc *K'ing* qui devint l'homme de droite; le char s'accrocha à un arbre et s'arrêta; un capitaine de *Tsin*, *Han Kiue*, se prosterna devant le char du prince de *Ts'i* en disant : « Notre prince nous a chargé de secourir *Lou* et *Wei*. » Tandis qu'il plaisantait ainsi, (*Fong*) *Tch'eu-fou*<sup>1</sup> chargea le duc *K'ing* de descendre du char pour lui chercher à boire; c'est ainsi que (le duc) put s'échapper en fuyant et rentrer dans son armée. *K'i K'o*, de *Tsin*, voulait tuer (*Fong*) *Tch'eu-fou*; celui-ci dit : « Si celui qui brave la mort pour son prince se voit mis à mort, dans l'avenir il ne se trouvera aucun sujet pour être loyal envers son prince. » (*K'i*) *K'o* renonça (à son projet) et (*Fong*) *Tch'eu-fou* put s'enfuir et retourner dans (l'armée de) *Ts'i*. — Puis l'armée de *Tsin* poursuivit (les soldats de) *Ts'i* jusqu'à *Ma-ling*<sup>2</sup>. Le marquis de *Ts'i* demanda à être pardonné moyennant la livraison d'objets précieux; (*Tsin*) n'y consentit pas; il lui fallait la fille de *T'ong-chou*, (prince de) *Siao*<sup>3</sup>, laquelle s'était

1. Feignant d'être le duc dont il avait pris la place. Voir un récit plus détaillé de cet incident dans le *Tso tchoan*, 2<sup>e</sup> année du duc *Tch'eng*.

2. Cette localité est appelée *Ma-hing* 馬陵 dans le *Tso tchoan*; elle était près de la sous-préfecture de *I-tou* 益都, qui fait partie de la ville préfectorale de *Ts'ing-tcheou*, province de *Chan-tong*.

3. Cette femme n'était autre que la propre mère du prince de *Ts'i*; les gens de *Tsin* la désignent par une périphrase pour dissimuler l'odieux de leur demande. — *Siao* était une petite principauté dépendante 附庸, qui se rattachait à l'état de *Song*; ses princes appartenaient au clan *Tse* 子; elle se trouvait sur l'emplacement de la sous-préfecture actuelle de *Siao* 蕭, préfecture de *Siu-tcheou*, province de *Kiang-sou*.

(autrefois) moquée de (*K'i*) *K'o*, et il exigeait que *Ts'i* traçât tous ses sillons dans la direction de l'est'. (*Ts'i*) répondit : « La fille de (*T'ong*-)*chou* est la mère du prince de *Ts'i*; la mère du prince de *Ts'i* est l'égale de la mère du prince de *Tsin*; comment feriez-vous d'elle un otage ? D'ailleurs vous nous avez attaqué au nom de la justice; agir ensuite au nom de la cruauté, comment serait-ce possible ? » Alors (*Tsin*) consentit (à se relâcher de sa rigueur) et ordonna que (*Ts'i*) rendît les territoires qu'il avait enlevés à *Lou* et à *Wei*.

La onzième année (588), *Tsin* pour la première fois institua les six hauts dignitaires, afin de récompenser les mérites acquis (à la bataille de) *Ngan*. — Le duc *King*, de *Ts'i*, vint rendre hommage à *Tsin*; il voulait honorer du titre de roi le duc *King*, de *Tsin*, mais celui-ci n'osa pas l'accepter; puis (le duc de *Ts'i*) s'en retourna. Quand il s'en fut retourné, le duc *King* restreignit ses parcs et ses jardins, alléga les redevances et les impôts<sup>1</sup>, secourut les orphelins, s'informa des malades, épuisa ses provisions pour venir en aide au peuple; le peuple, de son côté, en fut très content. (Le duc *King*) traitait avec la plus grande politesse les seigneurs; jusqu'à sa mort cent familles lui furent attachées et les seigneurs ne se révoltèrent pas contre lui.

1. Pour envahir le pays de *Ts'i*, il fallait aller de l'ouest à l'est; des sillons tracés du nord au sud entravaient fort la marche des chars de guerre; exiger que tous ces sillons fussent tracés de l'ouest à l'est, c'était donc maintenir le pays ouvert à l'invasion. — Sur l'expression 東畝, cf. *Che king*, *Siao ya*, 6<sup>e</sup> décade, ode 6, strophe 1.

2. Le mot 置 paraît être ici l'équivalent du mot 質 qui est donné par le texte du *Tso tchoun*.

3. 歛 = 斂.

La dix-septième année (582), le duc *King* mourut. Son fils, *Hoan*, qui fut le duc *Ling*, prit le pouvoir.

La neuvième année (573) du duc *Ling*, *Loan Chou*, du pays) de *Tsin*, assassina son prince le duc *Li*.

La dixième année (572), le duc *Tao*, de *Tsin*, attaqua *Ts'i*. *Ts'i* ordonna au *kong-tse Koang* d'aller en otage dans (le pays de) *Tsin*.

La dix-neuvième année (563), (le duc *Ling*) nomma héritier présomptif son fils *Koang*; *Kao Heou* fut son précepteur; (*Koang* et *Kao Heou*) reçurent l'ordre de réunir les seigneurs et de conclure une convention à *Tchong-li*<sup>1</sup>.

La vingt-septième année (555), *Tsin* envoya *Tchong-hang Hien-tse* attaquer *Ts'i*; les soldats de *Ts'i* furent battus; le-duc *Ling* s'enfuit et rentra dans *Lin-tse*; *Yen Yng* voulait arrêter le duc *Ling*, mais, comme celui-ci ne suivait pas son conseil, il lui dit : « Prince, vous aussi êtes sans courage. » Les soldats de *Tsin* assiégèrent alors *Lin-tse* dont les habitants défendirent les remparts, mais sans oser faire une sortie; *Tsin* mit le feu dans les faubourgs, puis se retira.

La vingt-huitième année (554) (se passèrent les faits suivants) : auparavant, le duc *Ling* avait pris pour femme une fille (du prince) de *Lou* qui avait enfanté *Koang*, et celui-ci avait été nommé héritier présomptif; (le duc avait aussi pris pour femmes) *Tchong-Ki* et *Jong-Ki*; *Jong-Ki* était la favorite; lorsque *Tchong-Ki* enfanta un fils nommé *Ya*, elle le remit à *Jong-Ki* qui demanda qu'il fût nommé héritier présomptif; le duc y consentit; *Tchong-Ki* dit : « Vous ne sauriez le faire; depuis que *Koang* a été

1. Sous-préfecture et préfecture de *Fong-yang* 鳳陽, province de *Ngan-hoei*.

nommé (héritier présomptif), il a été rangé au nombre des seigneurs. Maintenant, si vous le dégradez sans raison, Votre Altesse s'en repentira sûrement. » Le duc dit : « Cela ne regarde que moi. » Alors il envoya du côté de l'est l'héritier présomptif *Koang* et chargea *Kao Heou* d'être le précepteur de *Ya* qui devint l'héritier présomptif. Le duc *Ling* tomba malade; *Ts'oei Tchou* alla chercher l'ex-héritier présomptif *Koang* et le mit sur le trône; ce fut le duc *Tchoang*. Le duc *Tchoang* fit mourir *Jong-Ki*. Le cinquième mois, au jour *jen-tch'en*, le duc *Ling* mourut. Le duc *Tchoang*, ayant pris sa place, s'empara de l'héritier présomptif *Ya* sur le tertre de *Keou-teou* et le tua. Le huitième mois, *Ts'oei Tchou* tua *Kao Heou*. (Le prince de) *Tsin*, apprenant les troubles de *Ts'i*, l'attaqua et arriva jusqu'à *Kao-t'ang*<sup>1</sup>.

La troisième année (551) du duc *Tchoang*, *Loan Yng*, grand officier de *Tsin*, vint se réfugier dans (le pays de) *Ts'i*. Le duc *Tchoang* le traita comme un hôte d'importance. *Yen Yng* et *T'ien Wen-tse* l'en blâmèrent, mais il n'écouta point (leurs avis).

La quatrième année (550), le duc *Tchoang*, de *Ts'i*, chargea *Loan Yng* d'entrer secrètement dans *K'iu-ou*<sup>2</sup>, (ville du pays) de *Tsin*, et de lui ménager des intelligences à l'intérieur (de la place). Il le suivit avec ses soldats; il monta (la chaîne du) *T'ai-hang* et pénétra à travers (le défilé) *Mong-men*<sup>3</sup>. *Loan Yng* ayant été dé-

1. Aujourd'hui préfecture secondaire de *Kao-t'ang* 高唐, préfecture de *Tong-tch'ang*, province de *Chan-tong*.

2. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Wen-hi* 聞喜, préfecture secondaire de *Kiang*, province de *Chan-si*.

3. *Mong-men* paraît être le nom d'un défilé qui se trouvait dans la chaîne du *T'ai-hang*; *Kiang Yong* (H. T. K. K., chap. ccliv, p. 8 r°) l'identifie hypothétiquement avec le 白陁 ou Sentier blanc qui est

fait, les soldats de *Ts'ï* revinrent; ils prirent *Tchao-ko*<sup>1</sup>.

La sixième année (548) (se passèrent les faits suivants) : la femme du préfet de *T'ang*<sup>2</sup> était belle, et, à la mort du préfet de *T'ang*, *Ts'oei Tchou* l'avait prise pour femme. Le duc *Tchoang* eut des rapports avec elle et entra plusieurs fois dans la maison de *Ts'oei (Tchou)*; (une fois même) il prit le chapeau de *Ts'oei Tchou* et le donna à une autre personne, quoique les gens qui l'accompagnaient l'en dissuadassent. *Ts'oei Tchou*, irrité, voulut profiter de ce que (le duc *Tchoang*) attaquait *Tsin* pour s'entendre avec *Tsin* et attaquer *Ts'ï* à l'improviste; mais il n'y parvint pas. Le duc *Tchoang* avait fait battre de verges l'eunuque *Kia Kiu*; *Kia Kiu* continuait à le servir, mais il l'espionnait pour le compte de *Ts'oei Tchou*, afin de venger son ressentiment.

La cinquième mois, le vicomte de *Kiu*<sup>3</sup> vint rendre hommage (au duc de) *Ts'ï* qui lui offrit un banquet le jour *kia-siu*; *Ts'oei Tchou* se dit malade et n'assista pas à cette cérémonie; le jour *i-hai*<sup>4</sup>, le duc vint demander des nouvelles de la maladie de *Ts'oei Tchou* et en profita pour suivre sa femme; la femme de *Ts'oei Tchou* entra dans sa chambre et, aidée de *Ts'oei Tchou*, en ferma elle-même la porte; comme elle ne sortait pas, le duc,

dans la sous-préfecture de *Hoei* 輝, préfecture de *Wei-koei*, province de *Ho-nan*.

1. Cf. tome II, p. 289, n. 2.

2. *Kiang Yong* (H. T. K. K., chap. cclrv, p. 9 v°), identifie cette localité avec celle de *Yeou-lang* 郵棠 dont il est question dans le *Tso tchoan* (18<sup>e</sup> année du duc *Siang*). Elle devait se trouver à 80 li

au sud de la sous-préfecture de *Ki-mo* 即墨, préfecture secondaire de *Kiao*, province de *Chan-tong*.

3. Cf. p. 46, n. 3.

4. Le lendemain.



le bras autour d'une colonne, se mit à chanter<sup>1</sup>. L'eunuque *Kia Kiu*, qui escortait le duc depuis le palais, entra (avec lui dans la maison de *Ts'oei Tchou*) et en ferma la porte principale. Les gens de *Ts'oei Tchou* s'élançèrent les armes à la main hors des appartements intérieurs; le duc monta sur la terrasse et demanda qu'on le laissât aller; on n'y consentit pas; il demanda à faire une convention; on n'y consentit pas; il demanda à se suicider dans le temple ancestral; on n'y consentit pas. Tous lui dirent : « Le sujet de Votre Altesse, (*Ts'oei*) *Tchou*, est malade et ne peut recevoir vos ordres; (comme son habitation) est près du palais ducal<sup>2</sup>, nous qui sommes doublement sujets, nous exerçons à l'envi toute notre vigilance sur les débauchés s'il s'en présente. Nous ne connaissons pas deux consignes. » Le duc (essaya de) franchir le mur; un coup de flèche l'atteignit à la cuisse; le duc tomba en arrière et ils le tuèrent aussitôt.

*Yen Yng*, se tenant debout devant la porte de *Ts'oei Tchou*, dit : « Quand le prince meurt pour les dieux du sol et des moissons, alors qu'on meure (avec lui); quand il est exilé pour les dieux du sol et des moissons, alors qu'on s'exile (avec lui); mais s'il meurt ou s'il est exilé pour des motifs d'ordre privé, sauf ses amis particuliers, qui pourrait se charger (de partager son sort)? » La porte s'ouvrit et il entra; il appuya sa tête sur le corps du duc et se lamenta; il sauta trois fois et sortit. Des gens dirent à *Ts'oei Tchou* d'avoir soin de le mettre à mort; *Ts'oei*

1. Il pensait que sa maîtresse ne le savait pas là et il chantait pour l'avertir de sa présence et se faire ouvrir la porte. — Le texte du *Tso tchoan* raconte les choses d'une manière un peu différente.

2. Cette phrase me paraît être ironique : *Ts'oei Tchou* a recommandé de se saisir des débauchés qui pourraient pénétrer dans sa maison, parce que cette maison est proche du palais ducal et qu'il ne faut y tolérer aucun scandale de nature à porter ombrage au duc; mais, dans l'espèce, le débauché c'est le duc lui-même.

*Tchou* leur dit : « Le peuple a les yeux sur lui; l'épargner, c'est se gagner le peuple. »

Au jour *ting-tch'eou*, *Ts'oei Tchou* mit sur le trône *Tch'ou-kieou*, frère cadet du duc *Tchoang*, mais né d'une autre mère que lui; ce fut le duc *King*. La mère du duc *King* était la fille aînée de *Chou-suen Siuen*, (du pays) de *Lou*. Quand le duc *King* eut pris le pouvoir, il fit de *Ts'oei Tchou* son conseiller de droite, et de *King Fong* son conseiller de gauche<sup>1</sup>. Les deux conseillers craignaient de voir des troubles s'élever; aussi firent-ils avec les gens du royaume une convention ainsi conçue : « Que celui qui n'est pas avec *Ts'oei (Tchou)* et *King (Fong)* meure. » *Yen-tse* leva les yeux au ciel et dit : « Voilà ce dont moi, (*Yen*) *Yng*, je ne me rendrai point coupable; ceux qui sont fidèles à leur prince et qui se proposent le bien des dieux du sol et des moissons, ceux-là seuls je les suis. » Il refusa de prêter le serment. *King Fong* voulait tuer *Yen-tse*; *Ts'oei Tchou* lui dit : « C'est un sujet loyal; épargnons-le. »

Le grand historien de *Ts'i* écrivit : « *Ts'oei Tchou* assassina le duc *Tchoang*. » *Ts'oei Tchou* le fit périr. Son frère cadet écrivit de nouveau (la même chose) et *Ts'oei Tchou* le fit périr à son tour. Le plus jeune frère écrivit encore une fois (la même chose); alors *Ts'oei Tchou* lui fit grâce.

La première année (547) du duc *King*, (survinrent les faits suivants) : *Ts'oei Tchou* avait eu d'abord deux fils nommés (*Ts'oei*) *Tch'eng* et (*Ts'oei*) *K'iang*; leur mère étant morte, il prit pour femme la fille de *Tong-kouo*<sup>2</sup>

1. Le premier conseiller est appelé ici le conseiller de droite; le second conseiller était le conseiller de gauche. La droite était considérée comme plus honorifique que la gauche; cf. tome II, p. 415, n. 1.

2. Cette fille, dont le nom de famille était *Tong-kouo*, n'était autre

qui enfanta (un fils appelé) (*Ts'oei*) *Ming*. Cette *Tong-kouo* chargea (*T'ang*) *Ou-kieou*, qui était le fils qu'elle avait eu de son premier mari, et (*Tong-kouo*) *Yen*, qui était son frère cadet, de conseiller *Ts'oei* (*Tchou*). (*Ts'oei*) *Tch'eng* ayant commis quelque faute, les deux conseillers s'empressèrent de le punir et de donner le droit d'aînesse à (*Ts'oei*) *Ming*; (*Ts'oei*) *Tch'eng* demanda à rester jusqu'à sa vieillesse dans (la ville de) *Ts'oei*<sup>1</sup>; *Ts'oei Tchou* y consentit, mais ses deux conseillers ne l'autorisèrent point, disant : « *Ts'oei* est la ville ancestrale (de votre famille); c'est impossible. » (*Ts'oei*) *Tch'eng* et (*Ts'oei*) *K'iang*, irrités, se plaignirent à *King Fong*; *King Fong* avait de l'inimitié pour *Ts'oei Tchou* et désirait sa perte. (*Ts'oei*) *Tch'eng* et (*Ts'oei*) *K'iang* tuèrent (*T'ang*) *Ou-kieou* et (*Tong-kouo*) *Yen* dans la maison de *Ts'oei Tchou*. Tous les gens de la maison s'enfuirent et disparurent. *Ts'oei Tchou* furieux, mais n'ayant personne (avec lui), chargea un eunuque de lui servir de cocher et alla voir *King Fong*. Celui-ci lui dit : « Permettez-moi de me charger de les punir de mort pour vous. » Sur son ordre, *Lou-pou P'ie*, qui était un ennemi personnel de *Ts'oei Tchou*, alla attaquer la famille *Ts'oei*; il tua (*Ts'oei*) *Tch'eng* et (*Ts'oei*) *K'iang* et détruisit entièrement la famille *Ts'oei*; la femme de *Ts'oei* (*Tchou*) se suicida et *Ts'oei Tchou*, ne sachant que devenir, se suicida à son tour<sup>2</sup>.

que la veuve du préfet de *T'ang* et la maîtresse du duc *Tchoang*, ainsi qu'il a été dit plus haut.

1. Le texte des *Mémoires historiques* donne la leçon *Ts'oei Tchou* qui est évidemment fautive; il faut lire simplement *Ts'oei*, comme dans le *Tso tchoan* (27<sup>e</sup> année du duc *Siang*). Cette ville de *Ts'oei*, qui était le fief de la famille de ce nom, se trouvait à 25 li au nord-

ouest de la sous-préfecture de *Tchang-k'ieou* 章邱, préfecture de *Tsi-nan*, province de *Chan-tong*.

2. Le *Tso tchoan*, dont le récit est plus détaillé, rapporte ces événements à l'année 546 (27<sup>e</sup> année du duc *Siang*).

*King Fong* devint conseiller d'état et exerça toute l'autorité.

La troisième année (545), au dixième mois, *King Fong* sortit (de la ville) pour chasser. Depuis que *King Fong* avait tué *Ts'oei Tchou* il était devenu de plus en plus arrogant; il se plaisait au vin et aimait la chasse; il ne s'occupait pas du gouvernement et avait chargé *King Cho*<sup>1</sup> de s'en occuper. Comme il y avait eu des dissensions intestines, *T'ien Wen-tse* dit à (*T'ien*) *Hoan-tse*<sup>2</sup> : « Les troubles vont se produire. » Les familles *T'ien*, *Pao*, *Kao* et *Loan* complotèrent entre elles d'attaquer la famille *King*. *King Cho* envoya des hommes armés de cuirasses monter la garde tout autour du palais de *King Fong*; mais les gens des quatre familles les assaillirent tous ensemble et les écrasèrent. A son retour, *King Fong* ne put rentrer (dans la ville); il s'enfuit dans (le pays de) *Lou*; puis, les gens de *Ts'i* ayant fait des reproches au (prince de) *Lou*, (*King*) *Fong* s'enfuit dans (le pays de) *Ou*; (le prince de) *Ou* lui donna (la ville de) *Tchou-fang*<sup>3</sup>; il y rassembla toute sa parenté et y résida; il fut plus riche qu'il ne l'avait été dans (le pays de) *Ts'i*.

L'automne de cette même année, les gens de *Ts'i* transférèrent la sépulture du duc *Tchoang* et exposèrent aux outrages le cadavre de *Ts'oei Tchou* sur la place publique afin de plaire à la foule.

La neuvième année (539), le duc *King* envoya *Yen Yng* dans le pays de *Tsin*; (*Yen Yng*) eut avec *Chou-hiang* un entretien particulier dans lequel il lui dit : « Le gouvernement de *Ts'i* finira par revenir au (chef de) la famille *T'ien*; quoique (le chef de) la famille *T'ien* n'ait

1. Fils de *King Fong*.

2. Son fils.

3. Cf. p. 7, n. 2.

pas une grande vertu, il contrebalance par la considération du bien public ses intérêts personnels<sup>1</sup> et est bien-faisant envers le peuple ; le peuple l'aime. »

La douzième année (536), le duc *King* se rendit dans (le pays de) *Tsin* ; il vit le duc *P'ing* et voulut avec lui attaquer *Yen*. — La dix-huitième année (530), le duc se rendit de nouveau dans (le pays de) *Tsin* et y vit le duc *Tchao*.

La vingt-sixième année (522), (le duc *King*) alla chasser dans la banlieue de *Lou* et en profita pour entrer dans (la capitale de) *Lou* ; lui et *Yen Yng* s'informèrent des rites (pratiqués dans le pays) de *Lou*.

La trente et unième année (517), le duc *Tchao*, de *Lou*, pour éviter les difficultés suscitées par *Ki(-suen P'ing-tse)*, s'enfuit dans (le pays de) *Ts'i* ; (le duc de) *Ts'i* voulait lui donner un apanage de mille dieux du sol<sup>2</sup> ; *Tse-ki* empêcha le duc *Tchao* (d'accepter). Le duc *Tchao* proposa alors au (duc de) *Ts'i* d'attaquer *Lou* ; (le duc de de *Ts'i*) prit (la ville de) *Yun*<sup>3</sup> pour y installer le duc *Tchao*.

1. La phrase 以公權私 peut être rapprochée de la phrase qui se trouve dans le chapitre *Tcheou koan* du *Chou king* : 以公減私 « par la considération du bien public détruisez votre intérêt particulier ».

2. Le *Tso tchoan* dit « de 25.000 familles ». Il y avait donc un dieu du sol pour chaque groupe de 25 familles. Cette indication est confirmée par un texte d'un commentateur du *Ts'ien Han chou* cité dans le Dictionnaire de *K'ang-hi* (au mot 社) : 舊制二十五家爲一社 « D'après les anciens règlements, vingt-cinq familles correspondaient à un dieu du sol ».

3. Aujourd'hui *Yun-tch'eng* 鄆城, au nord de la sous-préfecture de *I-choui* 沂水, préfecture de *I-tcheou*, province de *Chan-tong*.

La trente-deuxième année (516), une comète apparut. Le duc *King*, assis dans la chambre en bois de cyprès, dit en soupirant : « Cette salle, cette salle, qui l'aura ? » Tous ses ministres pleuraient. *Yen-tse* se mit à rire ; comme le duc se fâchait, il dit : « Je ris de tous vos ministres dont la flatterie est exagérée. » Le duc lui dit : « Une comète en forme de balai est apparue au nord-est, ce qui correspond à la région de *Ts'i* : c'est pourquoi je m'afflige. » *Yen-tse* répliqua : « Votre Altesse a des terrasses élevées et des étangs profonds ; (vous réclamez) des redevances et des impôts comme il ne s'en trouve pas ; les châtiments (que vous infligez), j'ai peur qu'il ne puisse y en avoir davantage ; une étoile extraordinaire doit apparaître ; pourquoi cette comète vous cause-t-elle de la crainte ? » Le duc dit : « Peut-on conjurer (ce fléau) ou non ? » *Yen-tse* répondit : « En dirigeant les choses divines, on peut les invoquer et les faire venir ; on peut aussi les conjurer et les faire s'éloigner. Or les gens du peuple qui souffrent et sont irrités se comptent par myriades ; si Votre Altesse ordonne à un seul homme de conjurer (ce fléau), comment (cet homme) pourra-t-il l'emporter sur cette multitude de bouches ? » En ce temps, le duc *King* aimait bâtir des palais et des maisons et rassembler des chevaux et des

1. Le duc *King* craint que l'apparition de la comète ne présage sa perte et il se demande en gémissant qui jouira après lui de son beau palais.

2. 彗 se prononce ici *pei* et est l'équivalent de 字. Ce mot désigne un corps céleste dont l'apparition est anormale ; telle est une comète. Le raisonnement de *Yen-tse* est celui-ci : le gouvernement du duc est si mauvais qu'un phénomène extraordinaire doit se produire dans le ciel ; pourquoi donc s'effraie-t-il d'une comète, puisque c'est lui-même qui en a provoqué l'apparition ?

3. La multitude des bouches du peuple qui appellent la vengeance du ciel.

chiens; il était prodigue et fastueux; il exigeait de lourds impôts; il châtiât durement. C'est pourquoi *Yen-tse* le blâma de cette manière.

La quarante-deuxième année (506), le roi de *Ou*, *Ho-lu*, attaqua *Tch'ou* et entra dans (la ville de) *Yng*.

La quarante-septième année (501), *Yang Hou*, (du pays) de *Lou*, attaqua son prince; il ne fut pas vainqueur et s'enfuit dans (le pays de) *Ts'i*; il demanda au (duc de) *Ts'i* d'attaquer *Lou*. *Pao-tse* fit des remontrances au duc *King* qui, alors, emprisonna *Yang Hou*. *Yang Hou* parvint à s'échapper et s'enfuit dans (le pays de) *Tsin*.

La quarante-huitième année (500), (le duc de *Ts'i*) eut une entrevue amicale avec le duc *Ting*, de *Lou*, à *Kia-kou*<sup>1</sup>. *Li Tch'ou* dit (au duc de *Ts'i*): « *K'ong K'ieou*<sup>2</sup> connaît les rites, mais il est craintif; je vous propose d'ordonner que des gens de *Lai* fassent de la musique<sup>3</sup> et d'en profiter pour vous saisir du prince de *Lou*: vous arriverez ainsi à vos fins. » Le duc *King* supportait avec peine que *K'ong K'ieou* fût conseiller de *Lou*, car il craignait que (*Lou*) ne prit l'hégémonie; il suivit donc le plan de *Li Tch'ou*. Lorsqu'on se trouva réuni, il fit introduire les musiciens de *Lai*. *K'ong-tse* gravit les escaliers<sup>4</sup> et chargea les officiers de s'emparer des gens de *Lai* et de les décapiter; il fit des reproches au nom des rites au duc *King*; le duc *King*, couvert de honte, rendit à *Lou*,

1. Cette localité est fixée hypothétiquement par *Kiang Yong* dans le voisinage de la sous-préfecture de *Lai-ou* 萊蕪, préfecture de *Tai-ngan*, province de *Chan-tong*.

2. Confucius était alors conseiller du duc de *Lou*.

3. Ces gens de *Lai* étaient des demi-barbares; grâce à la confusion causée par leur danse, ils auraient pu s'approcher du duc de *Lou* et s'emparer de lui, si Confucius, avec beaucoup de courage et de présence d'esprit, ne les eût prévenus.

4. Qui menaient à l'autel sur lequel se trouvaient les deux princes de *Ts'i* et de *Lou*.

pour s'excuser, le territoire qu'il lui avait enlevé. Puis la réunion prit fin et il s'en alla. — Cette année, *Yen Yng* mourut.

La cinquante-cinquième année (493), *Fan Tchong-hang* se révolta contre son prince dans (le pays de) *Tsin*; (le prince de) *Tsin* l'attaquant avec vigueur, il vint (dans le pays de *Ts'i*) demander du grain. *T'ien Ki* désirait susciter des troubles et se constituer un parti parmi les révoltés; il conseilla donc le duc *King* en ces termes: « *Fan Tchong-hang* a plusieurs fois bien mérité de *Ts'i*; nous ne pouvons pas ne pas le secourir. » Alors (le duc) chargea (*T'ien*) *Ki* de secourir (*Fan Tchong-hang*) et de lui faire parvenir du grain.

La cinquante-huitième année (490), en été, mourut le fils aîné de la *Yen-Ki*, épouse du duc *King*. La *Joei-Ki*, concubine favorite du duc *King*, avait enfanté un fils (nommé) *T'ou*; *T'ou* était jeune et sa mère était de condition inférieure; ils étaient sans influence. Les grands officiers, craignant que (*T'ou*) ne devint le successeur (du duc), exprimèrent leur désir qu'on choisît parmi les fils (du duc) un homme adulte et sage, qu'on nommerait héritier présomptif. Le duc *King* était vieux et n'aimait pas à parler de ce qui concernait sa succession; en outre, il aimait la mère de *T'ou* et aurait désiré nommer celui-ci (héritier présomptif); il craignait de se prononcer à ce sujet; il dit alors aux grands officiers: « Livrez-vous au plaisir; en quoi l'état souffrirait-il de n'avoir pas de prince? » En automne, le duc *King* tomba malade; il ordonna à *Kouo Hoei-tse*<sup>1</sup> et à *Kao Tchao-tse*<sup>2</sup> de nommer héritier présomptif son jeune fils *T'ou*, d'ex-

1. *Kouo Hia* 國夏.

2. *Kao Tchao* 高張.



pulser tous les autres *kong-tse* et de les transférer à *Lai*.

Le duc *King* mourut. L'héritier présomptif *T'ou* prit le pouvoir; ce fut *Yen Jou-tse*<sup>1</sup>. En hiver, les funérailles n'avaient pas encore été faites; les *kong-tse* craignirent d'être mis à mort et tous sortirent (du royaume) et s'enfuirent; des divers frères aînés de *T'ou*, nés d'autres mères que lui, les *kong-tse* *Cheou*, *Pao* et *K'ien* s'enfuirent dans le (pays de) *Wei*; les *kong-tse* *Tsou* et *Yang-cheng* s'enfuirent dans (le pays de) *Lou*. Les gens de *Lai* firent à ce sujet une chanson ainsi conçue<sup>2</sup>: « A la mort du duc *King*, vous n'avez point pris part à l'enterrement; dans les affaires militaires<sup>3</sup>, vous n'avez point pris part au conseil; votre multitude, votre multitude, en quel lieu ira-t-elle<sup>4</sup>? »

La première année de *Yen Jou-tse* (489), au printemps, *T'ien K'i* feignit de se mettre au service de *Kao* (*Tchao-tse*) et de *Kouo* (*Hoei-tse*); chaque fois que (l'un d'eux) allait à la cour, (*T'ien*) *K'i* montait avec lui sur son char et lui parlait en ces termes: « Vous avez obtenu (la faveur du) duc; les grands officiers craignent pour eux-mêmes; ils désirent comploter de faire des troubles. » D'autre part, il tenait aux grands officiers ce

1. *Jou-tse* signifie « l'enfant ». *Yen* 晏 (ou, suivant le *T'ong kien tsi lan*, *Ngan* 安) est son appellation 號. Ce prince n'est pas considéré comme un souverain légitime et n'a pas reçu de nom posthume.

2. La chanson s'adresse aux princes fugitifs qui n'ont pas joué le rôle que leur titre leur assignait.

3. L'expression « les trois armées » désigne simplement l'ensemble des forces militaires du pays de *Ts'i*.

4. 師 = 衆; 黨 = 所; 之 = 往. La phrase signifie donc: en quel lieu la foule (des partisans des princes) ira-t-elle (chercher asile)?

langage : « *Kao Tchao-tse* est redoutable ; puisqu'il ne l'a pas encore manifesté, prévenez-le. » Les grands officiers suivirent (ses conseils). Le sixième mois, *T'ien K'i*, *Pao Mou* avec les grands officiers entrèrent en armes dans le palais du duc, pour attaquer *Kao Tchao-tse* ; (*Kao*) *Tchao-tse*, apprenant ce qui se passait, vint avec *Kouo Hœi-tse* au secours du duc ; les soldats du duc furent battus ; les gens de *T'ien K'i* les poursuivirent ; *Kouo Hœi-tse* s'étant enfui dans (le pays de) *Kiu*, ils revinrent et tuèrent *Kao Tchao-tse*. *Yen Yu*<sup>1</sup> s'enfuit dans (le pays de) *Lou*. — Le huitième mois, *Ping I-tse*, (du pays) de *Ts'i*, (s'enfuit aussi dans le pays de *Lou*)<sup>2</sup>. *T'ien K'i*, ayant triomphé des deux conseillers, envoya des gens dans (le pays de) *Lou* pour y mander le *kong-tse Yang-cheng*, *Yang-cheng*, arrivé dans (le pays de) *Ts'i*, se cacha secrètement dans la maison de *T'ien K'i*.

Le dixième mois, au jour *ou-tse*, *T'ien K'i* adressa cette requête aux grands officiers : « La mère de (*T'ien*) *Tch'ang*<sup>3</sup> va faire un sacrifice de poisson et de haricots ; faites-moi la faveur de venir vous réunir à un banquet. » Quand ils furent réunis au banquet, *T'ien K'i*, qui avait mis *Yang-cheng* dans un sac, le plaça au milieu des assistants et ouvrit le sac ; il en fit sortir *Yang-cheng* en disant : « Celui-ci est le prince de *Ts'i*. » Les grands-officiers le reçurent tous prosternés ; (*T'ien K'i*) s'appretait à faire avec les grands officiers une convention jurée et à nommer (*Yang-cheng* prince de *Ts'i*) ; *Pao Mou* était ivre ; (*T'ien*) *K'i*, affirmant aux grands officiers ce qui

1. *Yen Yu* était le fils de *Yen Yng*.

2. Nous suppléons cette phrase d'après le texte du *Tso tchoan*.

3. *T'ien Tch'ang* était le fils de *T'ien K'i* ; la mère de *T'ien Tch'ang* n'était donc autre que la femme de *T'ien K'i*.

4. *Kong Yang* raconte la chose d'une manière analogue ; le récit du *Tso tchoan* est entièrement différent.

n'était pas, leur dit : « Moi et *Pao Mou* avons résolu de nommer ensemble *Yang-cheng*. » *Pao Mou* se fâcha et dit : « Avez-vous oublié l'ordre donné par le duc *King* ? » Les grands officiers s'entre-regardèrent et eurent envie de regretter (ce qu'ils avaient fait). *Yang-cheng* se prosterna devant eux la tête contre terre et dit : « Si c'est possible, nommez-moi; sinon restons-en là. » *Pao Mou*, craignant de s'attirer une calamité, reprit la parole et dit : « Vous êtes tous fils du duc *King*; pourquoi serait-ce impossible ? » Alors il prêta serment avec les autres et on nomma *Yang-cheng*; ce fut le duc *Tao*. Le duc *Tao* entra dans le palais; il chargea des gens d'emmenner *Yen Jou-tse* à *T'ai*<sup>3</sup> et de le tuer sous une tente; puis il chassa la *Joie-tse*, mère de (*Yen*) *Jou-tse*; la *Joie-tse* était de basse condition et (*Yen*) *Jou-tse* était jeune; aussi étaient-ils sans autorité et les gens du royaume s'en soucièrent peu.

La première année (488) du duc *Tao*, *Ts'i* attaqua *Lou* et lui prit (les villes de) *Hoan*<sup>2</sup> et *Tch'an*<sup>4</sup>. Auparavant, lorsque *Yang-cheng* était réfugié dans (le pays de) *Lou*, *Ki Kang-tse* lui avait donné sa sœur cadette en mariage; quand (*Yang-cheng*) fut revenu (dans le pays de *Ts'i*) et fut monté sur le trône, il envoya chercher (sa femme); or elle entretenait des relations avec *Ki Fang-heou* et déclara quels étaient ses sentiments; (le prince de) *Lou* n'osa pas la remettre (aux envoyés du duc de

1. Ordre en vertu duquel le successeur légitime du duc *King* était *Yen Jou-tse*.

2. Localité du pays de *Ts'i* dont l'emplacement est indéterminé.

3. Au sud-ouest de la sous-préfecture de *Fei-tch'eng* 肥城, préfecture de *T'ai-ngan*, province de *Chan-tong*.

4. A 35 li au nord-est de la sous-préfecture de *Ning-yang* 寧陽, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*.

*Ts'i*), et c'est pourquoi *Ts'i* attaqua *Lou*. En définitive, (le duc de *Ts'i*) ramena la *Ki*; celle-ci étant devenue sa favorite, il rendit à *Lou* le territoire qu'il lui avait enlevé.

*Pao (Mou)* avait de l'inimitié pour le duc *Tao* et n'était pas en bons termes avec lui.

La quatrième année (485), (les princes de) *Ou* et de *Lou* attaquèrent la région méridionale de *Ts'i*. *Pao (Mou)* assassina le duc *Tao* et en donna avis à *Ou*. Le roi de *Ou*, *Fou-tch'ai*, se lamenta pendant trois jours en dehors de la porte de son camp; il se disposa à entrer par mer dans (le pays de) *Ts'i* pour le punir; les gens de *Ts'i* battirent (sa flotte); alors les troupes de *Ou* se retirèrent. — *Tcho Yang*, de *Tsin*, attaqua *Ts'i*; il arriva jusqu'à (la localité appelée) *Lai*, puis se retira. — Les gens de *Ts'i* s'entendirent pour mettre sur le trône *Jen*, fils du duc *Tao*; ce fut le duc *Kien*.

La quatrième année (481) du duc *Kien*, au printemps, se passèrent les faits suivants: auparavant quand (celui qui devait être plus tard) le duc *Kien* se trouvait avec son père *Yang-cheng* dans (le pays de) *Lou*, *K'an Tche* gagna ses bonnes grâces; puis, lorsque (le duc *Kien*) fut monté sur le trône, il chargea (*K'an Tche*) d'exercer le gouvernement. *T'ien (Tch'ang) Tch'eng-tse* avait peur de (*K'an Tche*) et jetait fréquemment les yeux sur lui dans les audiences de la cour. Le cocher *Yang* dit au duc *Kien*: « *T'ien (Tch'ang Tch'eng-tse)* et *K'an (Tche)* ne peuvent aller ensemble. Que Votre Altesse choisisse entre eux. » Le duc n'écouta pas (ce conseil).

(*K'an Tche*) *Tse-ouo*<sup>1</sup> faisant (une ronde) le soir, rencontra *T'ien Ni* qui avait tué un homme; il l'arrêta aus-

1. *Tse-ouo* est l'appellation de *K'an Tche*.

sitôt et rentra avec lui. *Tien* (*Tch'ang*) était alors en bonne intelligence (avec tous ses parents) <sup>1</sup>; il chargea le prisonnier de se dire malade, puis il envoya du vin à celui qui gardait le prisonnier; ce gardien s'étant enivré, (*Tien Ni*) le tua et put s'échapper. *Tse-ouo* fit alors prêter serment à tous les membres de la famille *Tien* chez le doyen de la famille *Tch'en* <sup>2</sup>.

Auparavant, *Tien Pao* avait désiré être un des officiers de *Tse-ouo* et avait chargé *Kong-suen* de le recommander. (*Tien*) *Pao* avait eu un deuil, ce qui avait arrêté l'affaire <sup>3</sup>, mais ensuite il avait été en définitive nommé officier; il était en faveur auprès de *Tse-ouo*. *Tse-ouo* lui tint ce langage: « Si je chassais *Tien* (*Tch'ang*) et tous les siens et si je vous mettais à sa place, qu'en diriez-vous? » Il répondit: « Ma parenté avec *Tien* (*Tch'ang*) est lointaine; d'ailleurs ceux qui vous sont opposés ne sont que quelques hommes; à quoi bon les chasser tous? » Aussitôt il alla raconter la chose à *Tien* (*Tch'ang*) et à (*Tien Ni*) *Tse-hang* en leur disant: « Cet homme <sup>4</sup> a la faveur du duc; si vous ne le prévenez pas, il fera votre malheur. » (*Tien Ni*) *Tse-hang* se logea dans le palais du duc <sup>5</sup>.

En été, le cinquième mois, au jour *jen-chen*, *Tien* (*Tch'ang*) *Tch'eng-tse* et ses frères montés sur quatre chars <sup>6</sup> entrèrent chez le duc. (*K'an Tche*) *Tse-ouo* était

1. Il méditait déjà de s'emparer du royaume de *Ts'i* et c'est pourquoi il cherchait à se concilier tous ses parents.

2. *K'an Tche* (*Tse-ouo*), voyant que son prisonnier lui avait échappé, fait jurer aux membres de la famille *Tien* qu'ils ne chercheront pas à se venger de l'arrestation de leur parent.

3. Un deuil empêchait d'exercer des fonctions publiques pendant un certain temps.

4. *K'an Tche* (*Tse-ouo*).

5. Afin de pouvoir jouer un rôle plus efficace dans la conjuration qui se préparait.

6. D'après *Fou K'ien*, ils étaient en tout huit personnes, deux sur

dans sa tente<sup>1</sup> ; il sortit pour aller à leur rencontre ; ils entrèrent aussitôt et fermèrent la porte principale<sup>2</sup> ; un eunuque s'y opposant, (*T'ien Ni*) *Tse-hang*<sup>3</sup> le tua. Le duc et sa femme étaient en train de boire du vin sur la Terrasse en bois de *t'an* ; (*T'ien Ni*) *Tch'eng-tse* les fit aller dans les appartements particuliers. Le duc saisit une lance et voulut combattre ; le grand historien *Tse-yu* lui dit : « Il n'y a rien là qui ne soit à votre avantage ; on s'apprête à supprimer une chose nuisible<sup>4</sup>. » (*T'ien Tch'ang*) *Tch'eng-tse* alla se loger dans le bâtiment du trésor ; apprenant que le duc était toujours irrité, il se disposa à sortir (du pays), disant : « En quel lieu le prince ne sera-t-il pas<sup>5</sup> ? » (*T'ien Ni*) *Tse-hang* tira son épée et lui dit : « L'hésitation est la ruine des entreprises. Qui ne fait pas partie de la famille *T'ien*<sup>6</sup> ? Par l'ancêtre de (la famille) *T'ien*, il n'y a pas de raison pour

chaque char ; mais, dans le chap. XLVI des *Mémoires historiques*, on lit qu'ils n'étaient que quatre frères à entrer dans le palais.

1. Le mot 帳 désigne l'espèce de tente dans laquelle les officiers se tenaient quand ils étaient de service.

2. *T'ien Tch'ang* et ses frères, profitant de ce que *K'an Tche* sortait du palais pour aller à leur rencontre, entrèrent brusquement et fermèrent la porte en laissant *K'an Tche* dehors.

3. *T'ien Ni* logeait dans le palais même, ce qui lui permit de prévenir l'action de l'eunuque.

4. Pour rassurer le duc, *Tse-yu* lui dit qu'il n'a pas affaire à une rébellion ; les membres de la famille *T'ien* se proposent seulement de supprimer l'influence de *K'an Tche* qui est funeste.

5. Il ne semble pas que *T'ien Tch'ang* eût d'abord eu l'intention de détrôner le duc ; mais, comme le duc était irrité de son action violente contre *K'an Tche*, il ne lui restait plus qu'à entrer en lutte ouverte contre le duc ou à prendre la fuite ; c'est à ce dernier parti qu'il songe d'abord et il demande en quel lieu il sera à l'abri des représailles du prince.

6. Pour vaincre les craintes de *T'ien Tch'ang*, *T'ien Ni* lui fait remarquer que la famille *T'ien* est la plus nombreuse du royaume ; par une exagération oratoire il lui dit : Il n'est personne qui n'en fasse pas partie.

que je ne vous tue pas ! » Alors (*T'ien Tch'ang*) renonça (à partir).

(*K'an Tche*) *Tse-ouo* s'était réfugié chez ses partisans qui attaquèrent une petite porte et la porte principale (du palais); sur aucun de ces points ils ne furent vainqueurs. Alors (*K'an Tche*) sortit (de la capitale); *T'ien (Tch'ang)* le poursuivit : les gens de *Fong-k'ieou*<sup>1</sup> s'emparèrent de (*K'an Tche*) *Tse-ouo* et en donnèrent avis ; on le tua dans la passe de *Kouo*<sup>2</sup>.

(*T'ien Tch'ang*) *Tch'eng-tse* voulait tuer (*Tong-kouo Kia*) *Tse-fang*, originaire de *Ta-lou*; *T'ien Ni* intercédait pour lui et le sauva. Prétextant un ordre du duc, (*Tong-kouo Kia*) prit un char sur la route<sup>3</sup> et sortit par la porte *Yong*<sup>4</sup>. (*T'ien*) *Pao* (voulut) lui donner un char<sup>5</sup>; il ne l'accepta pas, disant : « (*T'ien*) *Ni* a intercédé pour moi; si (*T'ien*) *Pao* me donne un char, ce sera comme

1. Il menace *T'ien Tch'ang* de le tuer s'il persiste dans sa résolution de partir. La phrase 所不殺子者有如田宗 peut être rapprochée des textes suivants qu'on trouve aussi dans *Tso tchoan* : (6<sup>e</sup> année du duc *Ting*) 所不以爲中軍司馬者有如先君 « Par les anciens princes, il n'y a pas de raison pour que vous ne le nommiez pas commandant en chef de l'armée du centre ». — (24<sup>e</sup> année du duc *Hi*) 所不與舅氏同心者有如白水 « Il n'y aura pas de raison pour que je ne sois pas d'accord avec vous, mon oncle maternel; j'en prends à témoin (le dieu de) cette onde pure ». 有如 est une formule impérative 善辭.

2. Cette localité appartenait à la famille *T'ien*.

3. *Kiang Yong* se borne à dire que cette passe se trouvait dans le pays de *Ts'i*.

4. Un char de louage ordinaire.

5. Nom d'une des portes de la capitale de *Ts'i*.

6. Un char de luxe digne d'un haut personnage comme lui.

si j'avais une entente secrète avec eux ; après avoir servi (*Kan Tche*) *Tse-ouo*, si j'ai une entente secrète avec ses ennemis, de quel front paraîtraï-je devant les hommes éminents de *Lou* et de *Wei*? »

Le jour *keng-tch'en*, *T'ien Tch'ang* interna le duc *Kien* à *Siu-tcheou*<sup>1</sup>. Le duc dit : « Si j'avais au début suivi l'avis du cocher *Yang*<sup>2</sup>, je ne me serais pas mis dans cette situation. »

Le jour *kia-ou*, *T'ien Tch'ang* fit périr le duc *Kien* à *Siu-tcheou*. *T'ien Tch'ang* mit alors sur le trône *Ngao*, frère cadet du duc *Kien*; ce fut le duc *P'ing*. Lorsque le duc *P'ing* eut pris le pouvoir, *T'ien Tch'ang* fut son conseiller et exerça seul le gouvernement dans (le pays de) *Ts'i*<sup>3</sup>; il détacha du territoire de *Ts'i* tout ce qui était à l'est de *Ngan-p'ing*<sup>4</sup> pour en faire l'apanage de la famille *T'ien*.

La huitième année (473) du duc *P'ing*, (le royaume de) *Yue* anéantit (le royaume de) *Ou*. La vingt-cinquième année (456), (le duc *P'ing*) mourut. Son fils, *Tsi*, qui fut le duc *Siuén*, prit le pouvoir. Le duc *Siuén* mourut après cinquante et un ans de règne (405). Son fils *Tai*, qui fut le duc *K'ang*, prit le pouvoir. *T'ien Hoi* se révolta à *Lin-k'ieou*<sup>5</sup>.

1. Le *Tso tchoan* écrit *Chou-tcheou* 舒州. Cette localité devait se trouver, d'après *Kiang Yong*, à l'extrême nord du pays de *Ts'i*, dans le voisinage de la sous-préfecture actuelle de *Ta-tch'eng* 大城, préfecture de *Choen-t'ien*, province de *Tche-li*.

2. Cf. p. 82, lignes 26-29.

3. Dès ce moment, c'est la famille *T'ien* qui est vraiment la maison souveraine du pays de *Ts'i*.

4. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Ngan-p'ing* 安平, préfecture secondaire de *Chen*, province de *Tche-li*.

5. A 70 li au sud-est de la sous-préfecture de *Fan* 范, préfecture de *Ts'ao-tcheou*, province de *Chan-tong*.



La deuxième année (403) du duc *K'ang*, *Han*, *Wei* et *Tchao* pour la première fois furent mis au rang des seigneurs. La dix-neuvième année (386), *T'ien Ho*, arrière-petit-fils de *T'ien Tch'ang*, pour la première fois devint seigneur. Il déporta le duc *K'ang* sur le bord de la mer. La vingt-sixième année (379), le duc *K'ang* mourut. La famille *Lu* vit alors ses sacrifices interrompus; (le chef de la famille) *T'ien* entra définitivement en possession du royaume de *Ts'i*; ce fut le roi *Wei*, de *Ts'i*; il fut puissant dans l'empire<sup>1</sup>.

Le duc grand astrologue dit : J'ai été dans le pays de *Ts'i*. Depuis le *T'ai-chan* il s'étend jusqu'à *Lang-ya*; au nord, il va jusqu'à la mer; c'est une région fertile et riche, de deux mille *li*; dans la population, parmi ceux dont l'esprit a une grande pénétration, il y en a beaucoup qui cachent ce qu'ils savent<sup>2</sup>; tel est le naturel que leur a donné le Ciel. Grâce à la sainteté de *T'ai-kong* furent établis les fondements du royaume; l'apogée (qui se produisit sous) le duc *Hoan* (permet de) pratiquer un excellent gouvernement; ainsi (le prince de *Ts'i*) put réunir les seigneurs, leur faire prêter serment et se proclamer hégémon. N'était-ce pas d'ailleurs ce qui devait arriver? (Il y eut là quelque chose de) très vaste; (on y trouve) certes les caractéristiques d'un grand royaume.

1. C'est-à dire la famille qui jusqu'alors avait donné des princes au pays de *Ts'i*; on a vu que cette famille avait pour ancêtre *Lu Chang*.

2. L'histoire du royaume de *Ts'i* sous les princes de la famille *T'ien* est racontée dans le chapitre XLVI des *Mémoires historiques*.

3. Ils affectent la simplicité.

## CHAPITRE XXXIII

---

### TROISIÈME MAISON HÉRÉDITAIRE

---

#### LE DUC DE *TCHEOU*, (PRINCE) DE *LOU*

---

Le duc de *Tcheou*, *Tan*, était frère cadet du roi *Ou*, de (la dynastie) *Tcheou*. Dès l'époque où le roi *Wen* était encore en vie, *Tan* se comporta en fils pieux, fut sincèrement bon et se distingua de tous les autres fils. Puis, quand le roi *Ou* eut pris le pouvoir, *Tan* fut toujours son soutien et son appui; dans la direction des affaires il avait une grande part. Le roi *Ou*, la neuvième année (de son règne), alla faire une expédition guerrière du côté de l'est et arriva au gué de *Mong*; le duc de *Tcheou* secondait son action.

La onzième année, (le roi *Ou*) attaqua *Tcheou* et arriva dans la campagne de *Mou*<sup>1</sup>; le duc de *Tcheou* assistait le roi *Ou*; on fit la harangue de *Mou*; on écrasa les *Yn*; on pénétra dans le palais des *Tcheou*. Quand *Tcheou* eut été tué, le duc de *Tcheou* prit en main la grande hache; le duc de *Chao* prit en main la petite hache; ils se tinrent ainsi des deux côtés du roi *Ou*. (Le roi *Ou*) frotta du sang des victimes le dieu du sol; il annonça les crimes de *Tcheou* au Ciel ainsi qu'au peuple des *Yn*; il

1. Cf. tome I, p. 233.

délivra de prison le vicomte de *Ki*; afin que les sacrifices des *Yn* fussent continués, il donna un fief au fils de *Tcheou*, *Ou-keng Lou-fou*, et chargea *Koan-chou* et *Ts'ai-chou* d'être ses précepteurs; il conféra des fiefs à tous ceux de ses ministres qui avaient bien mérité et à ses parents qui avaient le même nom de famille que lui; il donna en fief à *Tan*, duc de *Tcheou*, *K'iu-feou'*, sur la colline de *Chao-hao*; (le duc de *Tcheou*) devint ainsi duc de *Lou*. Le duc de *Tcheou* ne se rendit pas aussitôt dans son fief; il resta pour aider le roi *Ou*.

[Deux ans après que le roi *Ou* eut vaincu les *Yn*, alors que l'empire n'était pas encore entièrement réuni (sous sa domination), il tomba malade et fut dans la désolation; les ministres étaient saisis de crainte; *T'ai kong* et le duc de *Chao* consultèrent avec respect<sup>1</sup> les sorts. Le duc de *Tcheou* dit : « Il ne faut point encore que (le roi *Ou*) aille auprès de nos anciens rois<sup>2</sup>. » Alors le duc de *Tcheou* se substitua lui-même (au roi *Ou*); il établit trois autels<sup>3</sup>; tourné du côté du nord, le duc de *Tcheou* se tint debout; il portait sur sa tête le jade rond et dans ses mains le jade rectangulaire; il s'adressa à l'Auguste roi, au roi *Ki* et au roi *Wen*. Le clerc écrivit sur ses ta-

*Chou king* :  
chap. *Kin l'eng*

1. Cf. tome I, p. 239, n. 7.

2. 穆 = 穆.

3. 戚 = 近. L'idée du duc de *Tcheou* est celle-ci : le roi *Ou* n'a point terminé son œuvre glorieuse; il doit vivre encore pour l'achever; il ne faut pas que, par la mort, il aille rejoindre les rois défunts, ses ancêtres 未可以死近我先王. Qu'on ne se contente

donc pas de consulter les sorts pour savoir si le roi *Ou* guérira ou non; il faut trouver un moyen de l'arracher effectivement à la mort.

4. Pour l'Auguste roi, le roi *Ki* et le roi *Wen*, c'est-à-dire l'arrière-grand-père, le grand-père et le père du roi *Ou* et du duc de *Tcheou* lui-même.

blottes une prière ainsi conçue : « Votre principal descendant, le roi *Fa*<sup>1</sup>, est accablé de fatigue et arrêté par la maladie; si vous, ô trois rois, réellement avez besoin de quelqu'un qui supporte les devoirs d'un fils (auprès de vous) dans le ciel<sup>2</sup>, remplacez par moi, *Tan*, la personne du roi *Fa* Moi, *Tan*, je suis habile et capable; j'ai beaucoup de qualités et beaucoup de talents; je puis servir les mânes et les dieux. Quant au roi *Fa*, il n'a pas comme moi, *Tan*, beaucoup de qualités et beaucoup de talents; il ne peut pas servir les manes et les dieux. Le mandat lui a été décerné dans la cour de l'Empereur<sup>3</sup> de répandre (sa vertu) et de venir en aide aux quatre côtés (du monde); c'est pourquoi il a pu assurer le repos de vos descendants sur cette terre ici-bas; dans tout le peuple des quatre côtés (du monde), il n'est personne qui ne le respecte et qui ne le craigne; ne laissez pas tomber le précieux mandat descendu du ciel; nos anciens rois d'ailleurs auront éternellement un appui et un refuge<sup>4</sup>. Maintenant, je vais prendre vos ordres par le moyen de la grande tortue; si vous m'accordez (ce que je vous deman-

1. *Fa* est le nom personnel du roi *Ou*.

2. En d'autres termes, si la maladie du roi *Ou* est causée par le désir qu'ont ses trois ancêtres de l'avoir auprès d'eux dans le ciel pour qu'il s'acquitte envers eux des devoirs filiaux, le duc de *Tcheou* demande à être pris à sa place; pour faire agréer sa demande, il va démontrer qu'il est bien plus capable que le roi *Ou* de rendre aux trois rois défunts les services qu'ils attendent de lui; l'intérêt de ce texte pour l'histoire des conceptions religieuses en Chine n'échappera pas au lecteur. — La leçon 頁 des *Mémoires historiques* explique

très heureusement la leçon 丕 du *Chou king*.

3. L'Empereur est ici l'Empereur céleste. Le second argument du duc de *Tcheou* est celui-ci : le Ciel a désigné le roi *Ou* pour gouverner l'empire; il importe de laisser ce mandat s'accomplir.

4. Les rois défunts eux-mêmes y trouveront leur avantage puisqu'ils auront, en la personne du roi, un préposé au temple ancestral qui aura soin que les sacrifices y soient faits régulièrement.

de), je m'en retournerai avec le jade rond et le jade carré et j'attendrai votre décision<sup>1</sup>; si vous ne m'accordez pas (ce que je vous demande), je cacherais le jade rond et le jade carré. » Après avoir ordonné au clerc de déclarer par écrit à l'Auguste roi, au roi *Ki* et au roi *Wen* qu'il désirait se substituer à *Fa*, roi *Ou*, le duc de *Tcheou* se rendit auprès des trois<sup>2</sup> rois et tira les sorts; les préposés aux sorts lui dirent : « L'augure est favorable; sortez les écrits et regardez; c'est sûrement favorable. » Le duc de *Tcheou* s'en réjouit; il ouvrit le tube<sup>3</sup> et examina les écrits; il trouva que c'était favorable.

Le duc de *Tcheou* entra féliciter le roi *Ou* en lui disant : « O roi, vous n'aurez aucun mal; moi *Tan*, je viens de recevoir l'ordre des trois rois qui est de prolonger jusqu'à la fin ce qui est projeté; cela explique que (les trois rois) peuvent veiller sur notre homme unique<sup>4</sup>. » Le

1. Si l'augure tiré de l'observation des fissures sur l'écaïlle de la grande tortue est favorable, ce sera signe que les rois défunts accordent au duc de *Tcheou* sa requête et qu'ils acceptent de le prendre à la place du roi *Ou*; dans ce cas, le duc de *Tcheou* attendra la mort en conservant sur lui le jade rond et le jade carré avec lesquels il doit se présenter devant les esprits de ses ancêtres. Si, au contraire, l'augure est défavorable, le duc de *Tcheou* cachera les pièces de jade dont il n'aura pas à se servir.

2. Il se rendit successivement pour tirer les sorts auprès de chacun des trois autels sur lesquels les divinités des trois rois défunts étaient censées présentes.

3. 籥藏占兆書管也 « Le mot *yo* désigne le tube dans lequel on cachait les écrits qui interprétaient les augures ». Il semble donc qu'il s'agisse d'un tube dans lequel étaient rangées les fiches en bois sur lesquelles étaient inscrites les explications divinatoires.

4. Les trois rois ont manifesté par les sorts leur résolution de laisser le roi *Ou* accomplir jusqu'au bout les projets qu'il a faits pour fonder la grandeur de la maison des *Tcheou*; ils veilleront donc à ce que l'homme unique, c'est-à-dire le roi *Ou*, ne soit pas enlevé par une mort prématurée.

duc de *Tcheou* plaça cette tablette<sup>1</sup> dans un coffre fermé par des bandes de métal; il interdit à ceux qui en avaient la garde de se permettre d'en parler. Le lendemain, le roi se trouva mieux<sup>2</sup>.]

Lorsque, plus tard, le roi *Ou* mourut, le roi *Tch'eng* était jeune et encore au maillot; le duc de *Tcheou* craignit que l'empire, en apprenant la mort du roi *Ou*, ne se révoltât; alors le duc de *Tcheou* monta les degrés (du trône); à la place du roi *Tch'eng* il exerça provisoirement le gouvernement et se chargea du royaume. *Koan-chou* et ses frères cadets répandirent des rumeurs dans le royaume, disant: « Le duc de *Tcheou* sera funeste au roi *Tch'eng*. » Le duc de *Tcheou* dit alors à *T'ai-kong-wang* et à *Che*, duc de *Chao*: « Si je ne me suis pas tenu à l'écart<sup>3</sup> et si j'ai exercé provisoirement le gouvernement, c'est parce que je craignais de voir l'empire se révolter contre les *Tcheou* et de ne savoir comment m'expliquer auprès de nos anciens rois, *T'ai-wang*, le roi *Ki* et le roi *Wen*; ces trois rois se sont donné du souci et de la peine pour l'empire pendant longtemps; jusqu'à présent la réussite a suivi; le roi *Ou* étant mort prématurément et le roi *Tch'eng* étant jeune, c'est dans le but de faire réussir les *Tcheou* que j'ai agi de cette manière. » Alors en définitive (le duc de *Tcheou*) resta conseiller du roi *Tch'eng*.

Puis il chargea son fils, *Po-k'in*, d'aller à sa place dans

1. La tablette sur laquelle le clerc avait inscrit la prière adressée par le duc de *Tcheou* aux trois rois défunts.

2. Ici finit la première partie de la citation presque textuelle du *Kin t'eng*; on trouvera cependant quelques lambeaux de ce texte classique dans le paragraphe suivant. Quelques pages plus loin la citation recommence.

3. 辟二避.

son fief de *Lou*. Le duc de *Tcheou* donna un avertissement à *Po-k'in* en lui disant : « Je suis fils du roi *Wen*, frère cadet du roi *Ou*, oncle du roi *Tch'eng*; je ne suis point moi-même de rang peu élevé dans l'empire; cependant (il m'est arrivé), pendant un seul lavage de tête, d'empoigner trois fois ma chevelure, pendant un seul repas de cracher trois fois ce que j'avais dans la bouche<sup>1</sup>, et de me lever pour m'occuper des hommes de valeur; toutefois je crains encore d'avoir laissé échapper des hommes sages de l'empire. Vous allez à *Lou*; faites attention de ne pas vous montrer arrogant envers les hommes parce que vous régnerez<sup>2</sup>. »

*Koan(-chou)*, *Ts'ai(-chou)*, *Ou-keng* et leur parti se mirent effectivement à la tête des barbares (de la région de la rivière) *Hoai* et se révoltèrent. Alors le duc de *Tcheou*, ayant reçu les ordres du roi *Tch'eng*, leva des soldats et dirigea une expédition guerrière dans l'est; il fit la Grande proclamation<sup>3</sup>. Il mit aussitôt à mort *Koan-chou* et fit périr *Ou-keng*; il exila *Ts'ai-chou*. Il recueillit ce qui restait du peuple des *Yn* et le donna en fief à *K'ang-chou* dans (le pays de) *Wei*; il conféra au vicomte de *Wei* le fief de *Song* pour qu'il s'y acquittât des sacrifices aux *Yn*; il calma les barbares du *Hoai* et la région orientale; en deux ans il termina la pacification; les seigneurs furent tous soumis au *Tcheou* ancestral<sup>4</sup>.

1. Dans un seul repas il était obligé de se lever jusqu'à trois fois en toute hâte pour aller recevoir des hommes de mérite; de même on le dérangeait jusqu'à trois fois quand il se lavait la tête et il devait prendre dans sa main sa chevelure éparse pour aller auprès de ceux qui le demandaient.

2. Littéralement : « à cause du royaume. »

3. Cf. *Chou king*, Legge, *C. C.*, III, p. 362 et suiv.

4. 宗周. Cette expression désigne la capitale, c'est-à-dire la ville de *Hao*; cf. tome I, p. 248, n. 5 et p. 241, n. 2; Legge, *C. C.*, vol. III, p. 492, 523, 525 note, et 569.

Le Ciel fit descendre (un gage de) sa faveur; *Tang-chou* trouva une céréale (formée de deux tiges)-mères différentes se réunissant en un seul épi; il la présenta au roi *Tch'eng*; le roi *Tch'eng* ordonna à *Tang-chou* de l'offrir au duc de *Tcheou* (qui était) dans la région orientale; (alors) fut composé « l'Épi offert ». Le duc de *Tcheou*, ayant reçu l'épi par ordre (du roi), loua l'ordre donné par le Fils du Ciel; (ainsi) fut composé « l'Épi loué »<sup>1</sup>.

La région orientale étant réunie (à l'empire), le duc de *Tcheou* revint annoncer la chose au roi *Tch'eng*; il fit alors une poésie pour la donner au roi; le nom en était « le Hibou »<sup>2</sup>; le roi de son côté n'osa point faire de reproches<sup>3</sup> au duc de *Tcheou*.

La septième année du roi *Tch'eng*, le deuxième mois, au jour *i wei*, le roi tint une cour plénière (pour délibérer sur la question de savoir s'il fallait) s'en aller de *Tcheou*; il se rendit à *Fong*<sup>4</sup>. Il chargea le duc de *Chao*,

1. « L'Épi offert » et « l'Épi loué » sont les titres de deux chapitres perdus du *Chou king*; cf. tome I, p. 247 (où le titre du second chapitre a été traduit « l'Épi de bon augure ») et Préface du *Chou king*, Legge, *C. C.*, vol. III, p. 9-10.

2. Cette ode est dans le *Ché king* (*Kouo fong*, 2<sup>e</sup> des odes de *Pin*), Legge, *C. C.*, vol. IV, p. 233; elle expose sous une forme métaphorique la nécessité dans laquelle le duc de *Tcheou* s'était trouvé de sévir contre ses frères révoltés afin de sauver la maison des *Tcheou*. Cf. aussi le chapitre *Kin t'eng* du *Chou king*, Legge, *C. C.*, vol. III, p. 359, où la composition de cette ode est attribuée au duc de *Tcheou*.

3. La leçon 訓 des *Mémoires historiques* paraît mauvaise; il faut la remplacer par la leçon 請 du *Chou king*.

4. Cf. *Chou king*, chap. *Chao kao*, Legge, *C. C.*, vol. III, p. 420-421. Le roi *Tch'eng* songeait à transférer sa capitale à *Lo-yang*; ce projet ne fut pas mis à exécution et, après que le duc de *Tcheou* eut tracé le plan de la nouvelle ville, le roi n'alla point en définitive l'habiter. Dans la phrase que nous venons de traduire, *Tcheou* désigne la capi-



grand Protecteur, d'aller d'abord à *Lo* pour inspecter la localité. Le troisième mois, le duc de *Tcheou* alla tracer le plan de *Tch'eng-tcheou*, la ville de *Lo*<sup>1</sup>; il consulta les sorts (pour savoir si l'on pouvait y) demeurer; la réponse fut favorable; alors il en fit (une capitale de) royaume<sup>2</sup>.

Le roi *Tch'eng* était devenu grand et pouvait s'occuper du gouvernement; alors le duc de *Tcheou* rendit le gouvernement au roi *Tch'eng*; le roi *Tch'eng* dirigea en personne les audiences de la cour. Lorsque le duc de *Tcheou* gouvernait à la place du roi *Tch'eng*, il se tournait vers le sud et appuyait son dos sur l'appui<sup>3</sup> pour donner audience aux seigneurs; mais, après que sept ans se furent écoulés, il rendit le gouvernement au roi *Tch'eng*, se tourna vers le nord et prit la place qui convient à un sujet; il était pénétré de respect et comme saisi de crainte.

Auparavant, lorsque le roi *Tch'eng* était jeune, il arriva qu'il tomba malade. Le duc de *Tcheou* se coupa les ongles, en jeta (les rognures) dans le Fleuve et, ce faisant, adressa cette prière aux dieux : « Le roi est jeune

tale du roi *Ou*, c'est-à-dire la ville de *Hao* 鎬, à l'est de la rivière *Fong*; après avoir tenu là une cour plénière, le roi *Tch'eng* se transporta à *Fong* 豐, l'ancienne capitale du roi *Wen*, pour annoncer son projet dans le temple funéraire du roi *Wen*; *Fong* était à l'ouest de la rivière *Fong* et n'était distante de *Hao* que de 25 li.

1. Cf. tome I, p. 248, n. 2 et p. 250, n. 2.

2. Cet emploi de l'expression 國之 ne laisse pas que d'être assez rare; quand le mot 國 à la valeur d'un verbe, il signifie en général « donner un royaume à quelqu'un ». Ex. : *Mém. hist.*, chap. xxxiii, p. 6 v° 復國之 « il lui rendit son royaume ».

3. La cloison décorée de dessins de hache qui était placée derrière le trône du Fils du Ciel; le duc de *Tcheou* avait donc pris la place et l'attitude qui étaient celles du roi lui-même.

et n'a pas encore de discernement; celui qui a enfreint les ordres des dieux, c'est moi, *Tan*<sup>1</sup>. » Il cacha aussi le texte écrit (de cette prière) dans les archives. Le roi *Tch'eng*, qui était malade, guérit. Puis le roi *Tch'eng* exerça le gouvernement; il y eut des hommes qui calomnièrent le duc de *Tcheou* et celui-ci s'enfuit dans (le pays de) *Tch'ou*. Le roi *Tch'eng* ouvrit les archives; il vit le texte de l'invocation (adressée aux dieux par le) duc de *Tcheou*; alors il pleura et fit revenir le duc de *Tcheou*.

*Chou king* :  
chap. *Ou i*.

Lorsque le duc de *Tcheou* fut revenu, il craignit que le roi *Tch'eng*, étant dans la force de l'âge, ne se livrât, dans son gouvernement, à quelques excès; alors il composa (les écrits intitulés) « les nombreux officiers » et « ne pas se livrer à la volupté ». (L'écrit intitulé) « ne pas se livrer à la volupté » était ainsi conçu : [Ceux qui ont été les pères et les mères des hommes ont fait une œuvre (dont les effets) atteignent une longue durée; leurs descendants se sont livrés à l'arrogance et aux excès; ils ont oublié (ce qu'avaient fait leurs ancêtres) et ainsi ils ont perdu leur famille. Tout fils d'un homme peut-il ne pas être attentif à cela? Dans l'antiquité, en qui concerne *Tchong-tsong*<sup>2</sup>, roi (de la dynastie) *Yn*, (ce souverain) était grave, respectueux, attentif et pénétré de crainte; il se réglait sur le décret du Ciel<sup>3</sup>; en gou-

1. Et, par conséquent, celui qu'il faut faire mourir, c'est moi, *Tan*, et non le roi. Nous avons ici une réplique assez imparfaite de la tradition d'après laquelle le duc de *Tcheou* aurait offert de se substituer à son souverain; le seul trait intéressant dans ce texte est le détail des ongles coupés et jetés dans le Fleuve; le duc de *Tcheou* livre aux dieux une partie de sa personne pour les inviter à la prendre en entier.

2. L'empereur *T'ai-meou*; cf. tome I, p. 190-191.

3. Toute sa conduite était réglée par le désir de se conformer au décret du Ciel qui l'avait appelé à régner.

vernant le peuple, il tremblait et redoutait (de mal faire); il n'osait pas se livrer à ses aises; c'est pourquoi *Tchong-tsong* jouit du trône pendant soixante-quinze années. Pour ce qui concerne *Kao-tsong*<sup>1</sup>, (ce souverain) pendant longtemps peina hors (de la cour) et travailla avec les gens du commun<sup>2</sup>; puis, quand il fut monté sur le trône, il eut la cabane de deuil<sup>3</sup> et pendant trois années ne parla pas; (quand il parla), ses paroles répandirent la joie. Il n'osait pas se livrer à ses aises; il rendit paisible et tranquille le royaume des *Yn* et parvint, soit dans les petites, soit dans les grandes choses, à n'exciter aucun ressentiment; c'est pourquoi *Kao-tsong* jouit du trône pendant cinquante cinq ans<sup>4</sup>. Pour ce qui concerne *Tsou-kia*<sup>5</sup>, (il commença par) régner sans justice; pendant longtemps il fut (dans la condition d')un homme du commun hors (de la cour)<sup>6</sup>; (ensuite, quand il fut monté sur le trône<sup>7</sup>), il connut sur quoi se reposaient

1. L'empereur *Ou-ting*; cf. tome I, p. 195-197.

2. La tradition rapporte que, lorsque l'empereur *Ou-ting* n'était encore qu'héritier présomptif, son père l'envoya vivre de la vie du peuple et partager ses travaux et ses peines.

3. La cabane sous laquelle l'empereur se retirait pendant la durée du deuil. Cf. aussi *Chou king*, chap. *Yue ming*, et *Luen yu*, XX, 43; Legge, *C. C.*, vol. III, p. 248-249 et vol. I, p. 155.

4. Le *Chou king* dit « cinquante-neuf ans »; mais le chiffre de cinquante-cinq ans s'accorde avec la chronologie du *Tchou chou ki nien* et avec celle du *T'ong kien kang mou*.

5. Suivant certains commentateurs, il s'agirait ici de l'empereur *Kia*, second fils de *Ou-ting*; mais, si cet empereur passe pour avoir en effet régné 33 ans (cf. tome I, p. ccxlii-ccxliii), il est d'autre part représenté comme un fort mauvais souverain (cf. tome I, p. 197). Il semble donc plus naturel d'identifier le *Tsou-kia* dont il est ici question, avec l'empereur *T'ai-kia*, petit-fils de *T'ang* le Victorieux (cf. tome I, p. 188-189); l'historien nous apprend que *T'ai-kia*, après avoir mal débuté, se corrigea et revint au bien; d'après la chronologie du *Tchou chou ki nien*, l'empereur *T'ai-kia* régna, lui aussi, 33 ans.

6. Pendant les trois ans que *I Yn* le tint relégué loin de la cour; cf. tome I, p. 189.

7. Je supplée cette phrase d'après le texte du *Chou king*.

les gens du commun<sup>1</sup> et fut capable de protéger le petit peuple et de répandre sur lui ses bienfaits; il ne traita pas avec mépris les personnes non mariées ou veuves; c'est pourquoi *Tsou-kia* jouit du trône pendant trente-trois ans].

*Chou king :*  
chap. *To che.*

(L'écrit intitulé) « les nombreux officiers » était ainsi conçu : [Depuis *Tang* jusqu'à l'empereur *I*, il n'est aucun (souverain) qui n'ait dirigé les sacrifices et qui n'ait manifesté d'une manière éclatante sa vertu; il n'est aucun (de ces) empereurs qui n'ait été associé au Ciel. Mais maintenant, leur descendant qui leur a succédé sur le trône, *Tcheou*, a été grandement débauché par la volupté; il n'a pas tenu compte du Ciel ni de ce qui convient au peuple.] Tout son peuple a mérité d'être exterminé. O nombreux officiers (de la maison) des *Tcheou*, [le roi *Wen*, depuis le milieu du jour jusqu'au coucher du soleil n'avait pas le loisir de manger; il jouit du trône pendant cinquante années.] — (Le duc de *Tcheou*) fit ces (compositions) afin d'avertir le roi *Tch'eng*.

*Chou king :*  
chap. *Ou i.*

Lorsque le roi *Tch'eng* était à *Fong*, après que l'empire eut été pacifié, comme les officiers et l'administration des *Tcheou* n'étaient pas encore bien organisés, le duc de *Tcheou* composa (l'écrit intitulé) « les officiers des *Tcheou* ». Les devoirs des officiers étant bien répartis entre eux, (le duc de *Tcheou*) composa (l'écrit intitulé) « l'établissement du gouvernement<sup>2</sup> », afin d'être utile aux cent familles; les cent familles en furent contentes.

Le duc de *Tcheou* étant à *Fong*, tomba malade, et, sur

1. Il sut que le peuple se reposait sur un bon gouvernement.

2. « Les officiers des *Tcheou* » et « l'établissement du gouvernement » sont deux chapitres du *Chou king* qui nous ont été conservés.

le point de mourir, dit : « Ne manquez pas de m'enterrer à *Tch'eng-tcheou*<sup>1</sup>, afin de montrer que je n'ose point me séparer du roi *Tch'eng*. » Quand le duc de *Tcheou* fut mort, le roi *Tch'eng*, de son côté, consentit à ce que le duc de *Tcheou* fût enterré à *Pi*<sup>2</sup>, à la suite du roi *Wen*, afin de montrer que lui, jeune enfant, ne se permettait pas de traiter le duc de *Tcheou* comme un sujet.

Après la mort du duc de *Tcheou*, [en automne, avant que la moisson fût mûre, il y eut un violent orage de vent, de tonnerre et de pluie ; toutes les céréales furent couchées à terre ; tous les grands arbres furent arrachés ; le royaume des *Tcheou* fut saisi d'une grande crainte. Le roi *Tch'eng* et ses grands officiers revêtirent leurs habits de cour pour ouvrir les écrits renfermés dans le coffre cerclé de métal ; le roi trouva alors les paroles qu'avait prononcées le duc de *Tcheou* lorsqu'il avait assumé la tâche méritoire de se substituer au roi *Ou*. Les deux ducs et le roi interrogèrent alors le clerc et les divers officiers qui dirent tous : « En vérité, cela s'est ainsi passé ; autrefois le duc de *Tcheou* nous a donné l'ordre de ne pas nous permettre d'en parler. » Le roi *Tch'eng* prit l'écrit et dit en pleurant : « A partir de maintenant, ne consultons plus avec respect les sorts<sup>3</sup>. Autrefois le duc de *Tcheou* a dépensé toutes ses forces pour la maison royale, mais moi, étant jeune, je ne l'ai point su ; maintenant le Ciel a fait éclater son prestige terrible, afin de célébrer la vertu du duc de *Tcheou*. Cependant moi, jeune enfant, j'irai à sa ren-

*Chou king* :  
chap.  
*Kin l'eng*.

1. C'est-à-dire à *Lo-yang*. Il semble que le duc de *Tcheou* crût encore à ce moment que le roi *Tch'eng* était décidé à transférer sa capitale à *Lo-yang*.

2. Cf. tome I, p. 378, n. 6.

3. Il n'est plus nécessaire de consulter les sorts puisque nous savons maintenant quelle a été la cause de la tempête.

contre <sup>1</sup>; d'après les rites de notre royaume, c'est d'ailleurs ce qui convient. » Le roi sortit (de la ville) et fit le sacrifice dans la banlieue (*kiao*); alors le Ciel fit tomber de la pluie, fit souffler le vent en sens contraire et toutes les céréales se redressèrent. Les deux ducs ordonnèrent aux gens du royaume de relever tous les grands arbres abattus et de battre (la terre à leur pied). La moisson alors fut très abondante].

Alors le roi *Tch'eng* ordonna que (les princes) de *Lou* auraient le droit de faire le sacrifice dans la banlieue (*kiao*) et de sacrifier au roi *Wen*. Si (les princes de) *Lou* eurent les rites et la musique du Fils du Ciel, ce fut en récompense de la vertu du duc de *Tcheou*.

Quand le duc de *Tcheou* mourut, son fils *Po-k'in* était déjà auparavant entré en possession de son fief; ce fut le duc de *Lou*<sup>2</sup>. Quand *Po-k'in*, duc de *Lou*, entra pour

1. Dans le texte du *Chou king*, au moment où le roi *Tch'eng* prononce ces paroles, le duc de *Tcheou* se trouvait exilé dans l'est de l'empire; le roi regrette d'avoir ajouté foi à des calomnies et déclare qu'il va, non seulement faire revenir le duc de *Tcheou*, mais même aller à sa rencontre. Avec le texte de *Se-ma Ts'ien*, cette interprétation est impossible, puisque le duc de *Tcheou* est mort au moment où parle le roi *Tch'eng*; il s'agit donc d'aller à la rencontre du duc de *Tcheou* par le sacrifice que le roi va offrir à ses mânes.

2. D'après *Se-ma Tcheng*, *Po-k'in* était le fils aîné du duc de *Tcheou*; c'est lui qui prit possession du fief de *Lou* et qui fut duc de *Lou*. Le second fils du duc de *Tcheou* resta auprès du roi pour le conseiller et hérita du titre de duc de *Tcheou*. Il y avait encore six autres fils qui devinrent princes des places de : 1. *Fan* 樊, ou 凡 (à 20 li au sud-ouest de la sous-préfecture de *Hoei* 輝, préfecture de *Wei-hosi*, province de *Ho-nan*); 2. *Tsiang* 蔣 (à 60 li à l'ouest de la sous-préfecture de *Yu-che* 尉氏, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*, ou, suivant une autre identification, à 70 li au nord-ouest de la sous-préfecture de *Kou-che* 固始, préfecture secondaire de *Koang*, province de *Ho-*

la première fois en possession de son fief et se rendit dans (le pays de) *Lou*, ce ne fut qu'au bout de trois ans qu'il rendit compte de son gouvernement au duc de *Tcheou*; le duc de *Tcheou* lui dit : « Comment avez-vous fait pour tarder ainsi ? » *Po-k'in* dit : « J'ai changé les mœurs (des habitants); j'ai modifié leurs rites; ils ne quittent le deuil qu'après l'avoir porté pendant trois ans. Voilà pourquoi j'ai tardé. » *T'ai-kong*, de son côté, avait reçu en fief le pays de *Ts'i*; au bout de cinq mois il avait rendu compte de son gouvernement au duc de *Tcheou*; le duc de *Tcheou* lui avait dit : « Comment avez-vous fait pour être si prompt ? » Il avait répondu : « J'ai simplifié (pour les habitants) les rites (qui concernent les relations) du prince et des sujets; je les ai laissés agir suivant leurs mœurs. » Quand, dans la suite, (le duc de *Tcheou*) apprit que *Po-k'in* avait rendu compte de son gouvernement tardivement, il dit en soupirant : « Hélas ! la postérité (des princes) de *Lou* devra se tour-

*nan*); 3. *Hing* 邢 (d'abord sur l'emplacement de la sous-préfecture de *Hing-t'ai* 邢臺, préfecture de *Choen-té*, province de *Tche-li*, ensuite à 12 *li* au sud-ouest de la ville préfectorale de *Tong-tch'ang* 東昌, province de *Chan-tong*); 4. *Mao* 茅 (à une quarantaine de *li* au nord-ouest de la sous-préfecture de *Kin-hiang* 金鄉, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*); 5. *Tsou* 胙 (dans le voisinage de la ville préfectorale de *Wei-hoei* 衛輝, province de *Ho-nan*); 6. *Tchai* 祭 (paraît d'abord avoir été à 20 *li* au nord-est de la sous-préfecture de *Tch'ang-yuen* 長垣, préfecture de *Ta-ming*, province de *Tche-li*, puis avoir été transféré dans le voisinage de la préfecture secondaire de *Tcheng* 鄭, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*). Cf. *Tso tchoan*, 25<sup>e</sup> année du duc *Hi* et les identifications données par *Kiang Yong* (H. T. K. K., chap. cclxiii, p. 8 v°).

ner vers le nord et servir (les princes de) *Ts'i*; en effet, si le gouvernement n'est ni simple ni aisé, le peuple n'a rien qui l'attire; (mais celui dont le gouvernement) paisible et aisé attire le peuple, le peuple ne manque pas de chercher refuge auprès de lui. »

Après que *Po-k'in* fut monté sur le trône, il y eut la révolte de *Koan*, de *Ts'ai* et autres; les (barbares) *I* de (la région du) *Hoai* et les (barbares) *Jong* de *Siu*<sup>1</sup> se soulevèrent aussi tous ensemble; alors *Po-k'in* se mit à la tête de ses troupes pour les combattre; à *Pi*<sup>2</sup>, il fit la Harangue de *Pi*, dans laquelle il disait: [« Disposez en ordre vos cuirasses et vos casques; ne vous permettez pas de ne pas les avoir en excellent état; ne vous permettez pas de faire du mal au bétail<sup>3</sup>; quand les chevaux et les bœufs erreront à l'aventure, ou quand les valets et les servantes<sup>4</sup> s'enfuiront, ne vous permettez pas de dépasser (l'enceinte du camp) pour les poursuivre. Qu'on les ramène avec soin<sup>5</sup>. Ne vous permettez pas de voler avec violence, ni de dérober, ni de franchir les murs et les clôtures. O hommes de *Lou*, des trois ban-

*Chou king* :  
chap. *Pi che*.

1. Cf. tome II, p. 8, n. 1.

2. 月分; ce nom est écrit 費 dans le *Chou king*, mais se prononce *Pi*. Cette localité était à 20 li au nord-ouest de la sous-préfecture actuelle de *Pi* 費, préfecture de *I-tcheou*, province de *Chan-tong*.

Elle ne doit pas être confondue avec la principauté de 費; dont le nom se prononce *Fei*, et qui est mentionné dans le *Tso tchoan*, à la 1<sup>re</sup> année du duc *Yn*.

3. Littéralement: « aux étables »; mais ce mot désigne ici le bétail que l'armée emmenait avec elle pour sa subsistance.

4. Les valets et les servantes qui étaient à la suite de l'armée.

5. Cette recommandation s'adresse, non plus aux soldats, mais aux gens du pays qui pourraient trouver les animaux ou les esclaves fugitifs.



lieues et des trois régions situées au-delà<sup>1</sup>, préparez votre fourrage, vos provisions de grain grillé, vos pieux et vos planches<sup>2</sup>; ne vous permettez pas de ne pas avoir tout cela au complet. Au jour *kia-siu*, je construirai (des retranchements) et je châtierai les *Jong* de *Siu*. Ne vous permettez pas de ne pas atteindre (à ce que j'attends de vous), car il y a le grand châtement<sup>3</sup>. »] (*Po-k'in*) fit cette harangue de *Pi*, puis il soumit les *Jong* de *Siu* et pacifia (le royaume de) *Lou*.

Le duc de *Lou*, *Po-k'in*, mourut. Son fils, *Yeou*, qui fut le duc *K'ao*, prit le pouvoir; le duc *K'ao* mourut quatre ans après. On mit sur le trône son frère cadet *Hi*; ce fut le duc *Yang*; le duc *Yang* construisit la porte à piliers de *Mao*<sup>4</sup>; il mourut au bout de six ans. Son fils, *Tsai*, qui fut le duc *Yeou*, prit le pouvoir; la quatorzième année de son règne, son frère cadet, *Fei*, tua le duc *Yeou* et prit le pouvoir; ce fut le duc *Wei*; le duc *Wei* mourut après cinquante ans de règne. Son fils, *Tchouo*, qui fut le duc *Li*, prit le pouvoir; le duc *Li* mourut après trente-sept ans de règne. Les gens de *Lou* mirent sur le trône son frère cadet, *Kiu*; ce fut le duc *Hien*; le duc *Hien* mourut après trente-deux ans de règne. Son fils, *P'i*, qui fut le duc *Tchen*, prit le pouvoir.

La quatorzième année (842) du duc *Tchen*, le roi *Li* de (la dynastie) *Tcheou*, se conduisit contrairement à la raison et sortit (de sa capitale) pour se réfugier à *Tche*. (La

1. Un grand état féodal, comme l'était le royaume de *Lou*, avait trois corps d'armée; la banlieue de la capitale et la région qui s'étendait au-delà étaient donc divisées en trois sections qui fournissaient les contingents du ban et de l'arrière-ban des trois corps d'armée.

2. Les pieux et les planches entre lesquels on élevait les murs en terre battue.

3. C'est-à-dire la mort.

4. La leçon *Mao* est incertaine.

régence) *kong-ho*<sup>1</sup> exerça le gouvernement. — La vingt-neuvième année (827), le roi *Siuén*, de (la dynastie) *Tcheou*, prit le pouvoir. — La trentième année (826), le duc *Tchen* mourut. Son frère cadet, *Ngao*, prit le pouvoir ; ce fut le duc *Ou*.

*Kouo yu* :  
section  
*Tcheou yu*,  
1<sup>re</sup> partie.

La neuvième année (817)<sup>2</sup> de son règne, au printemps, [le duc *Ou*, avec son fils aîné *Kouo* et son fils cadet *Hi*, alla dans l'ouest rendre hommage au roi *Siuén*, de (la dynastie) *Tcheou*. Le roi *Siuén* prit *Hi* en affection et voulut le nommer héritier présomptif de *Lou*. *Tchong Chan-fou*<sup>3</sup>, (prince) de *Fan* et (conseiller du roi de la dynastie) *Tcheou*, blâma le roi *Siuén* en ces termes : « Dégrader l'aîné et nommer le cadet, ce n'est pas conforme à la règle ; si ce n'est pas conforme à la règle, on ne manquera pas de violer l'ordre royal ; ceux qui violeront l'ordre royal, vous ne manquerez pas de les exterminer ; c'est pourquoi, lorsque vous promulguiez un ordre, cet ordre ne saurait n'être pas conforme à la règle. Lorsque les ordres ne sont pas exécutés, le gouvernement ne se maintient plus ; s'ils sont exécutés mais ne sont pas conformes à la règle, le peuple dédaignera ceux qui sont supérieurs<sup>4</sup> ; (en effet,) que le cadet serve l'aîné, c'est ce qui est conforme à la règle. Maintenant, si le Fils du Ciel, en donnant l'investiture aux seigneurs, nomme le plus jeune, ce sera enseigner au peuple à

1. Cf. tome I, p. 275, n. 2.

2. Les Annales principales des *Tcheou* (cf. vol. I, p. 276) rapportent ces événements à l'année 816 ; cette indication doit être préférée, car, ici même, nous lisons, quelques lignes plus bas, que le duc *Ou* mourut dans l'été de cette même année ; or le duc *Ou* mourut en 816.

3. Ce *Tchong Chan-fou* est célébré dans l'ode 6 de la 3<sup>e</sup> décade du *Ta ya*. Cf. Legge, *C. C.*, vol. IV, p. 541 et suiv.

4. Si l'on oblige l'aîné à servir son cadet, ce sera inviter le peuple à dédaigner ceux qui sont supérieurs suivant l'ordre naturel.

désobéir; si les gens de *Lou* se conforment (à votre décision) et si les seigneurs les imitent, les ordres royaux<sup>1</sup> iront à leur ruine; si les gens de *Lou* ne se conforment pas (à votre décision) et si vous les exterminiez, ce sera exterminer vous-même les ordres royaux<sup>2</sup>. Si vous exterminiez, ce sera une faute; si vous n'exterminiez pas, ce sera aussi une faute. O roi, réfléchissez-y. » Le roi *Siuèn* n'écoula pas (ce conseil; en définitive il nomma *Hi* héritier présomptif de *Lou*.)

En été, le duc *Ou* revint, puis mourut. *Hi* prit le pouvoir; ce fut le duc *I*. La neuvième année (807) du duc *I*, *Po-yu*, fils de *Kouo*, lequel était le frère aîné du duc *I*, attaqua, de concert avec les gens de *Lou*, le duc *I* et le fit périr. Alors on mit *Po-yu* sur le trône. Onze ans (796) après que *Po-yu* eut pris le pouvoir, le roi *Siuèn*, (de la dynastie) *Tcheou*, attaqua le royaume de *Lou* et tua son prince *Po-yu*. Puis il demanda quel était celui des fils de duc qui était capable de guider et d'instruire<sup>3</sup> les seigneurs, afin d'en faire le successeur (des ducs de) *Lou*. *Mou-tchong*<sup>4</sup>, (prince de) *Fan*, lui dit: « *Tch'eng*, frère cadet du duc *I*, de *Lou*, honore avec respect les divinités, et sert avec soin les vieillards. Lorsqu'il frappe d'un impôt quelque chose, ou lorsqu'il applique un châtiement, il ne manque pas de s'enquérir des instructions qui nous ont été laissées<sup>5</sup>, de s'informer de la ferme

*Kouo yu* :  
section  
*Tcheou yu*,  
1<sup>re</sup> partie.

1. Les ordres des anciens rois qui prescrivaient que l'aîné fût toujours l'héritier présomptif.

2. Cf. la note précédente.

3. A la leçon 道順 qui aurait ici peu de sens, il faut substituer la leçon 導訓 du *Kouo yu*; le roi *Siuèn* cherche à nommer un prince de *Lou* qui soit capable d'être un guide et un maître pour tous les seigneurs de la région orientale.

4. *Mou-tchong* est le nom posthume de *Tchong Chan-fou*.

5. Les instructions que les anciens rois ont laissées à ce sujet.

réalité<sup>1</sup>; lorsqu'il s'est enquis, il n'enfreint pas (les directions qu'on lui a données); lorsqu'il a appris, il n'agit pas d'une manière contraire (à ce qu'on lui a enseigné) ». Le roi *Siuén* dit : « Bien. Il pourra instruire et gouverner son peuple. ] » Alors il donna l'investiture à *Tch'eng* dans le palais (du roi) *I*<sup>2</sup>; ce fut le duc *Hiao*. A partir de cette époque les seigneurs violèrent souvent les ordres royaux<sup>3</sup>.

La vingt-cinquième année (771) du duc *Hiao*, les seigneurs se révoltèrent; les *K'iuén Jong* tuèrent le roi *Yeou*; (le prince de) *Ts'in* fut mis pour la première fois au rang des seigneurs. — La vingt-septième année (769), le duc *Hiao* mourut. Son fils, *Fou-hoang*, prit le pouvoir; ce fut le duc *Hoei*.

La trentième année (739) du duc *Hoei*, les gens de *Tsin* tuèrent leur prince, le marquis *Tchao*. La quarante-cinquième année (724), les gens de *Tsin* tuèrent encore leur prince, le marquis *Hiao*. La quarante-sixième année (723), le duc *Hoei* mourut.

L'aîné de ses fils, *Si*, né d'une femme de second rang, gouverna provisoirement l'état et joua le rôle de prince; ce fut le duc *Yn*. Auparavant, la principale épouse du duc *Hoei* n'avait pas eu de fils; une concubine inférieure du duc, nommée *Cheng-tse*, enfanta un fils appelé *Si*; quand *Si* fut grand, on voulut lui faire prendre femme dans (le pays de) *Song*; quand la fille (du prince) de

1. Ou, si on adopte la leçon 故 du *Kouo yu*, « de s'informer de ce qui existait réellement dans l'antiquité. »

2. C'était le temple funéraire du roi *I*, grand-père du roi *Siuén*.

3. A partir du moment où le roi *Siuén* eut mis sur le trône de *Lou* le fils cadet du duc *Ou*, malgré les représentations de *Tchong Chan-fou*, les seigneurs se permirent souvent de violer, eux aussi, la règle imposée par les anciens rois et de nommer les cadets à la place des aînés.

*Song* fut venue, comme elle était belle, le duc *Hoei* la prit pour lui et l'épousa lui-même; elle enfanta un fils appelé *Yun*; (le duc *Hoei*) fit monter la fille (du prince) de *Song* au rang d'épouse principale et nomma *Yun* héritier présomptif. Quand survint la mort du duc *Hoei*, les gens de *Lou*, considérant que *Yun* était jeune, s'accordèrent pour inviter *Si* à exercer provisoirement le gouvernement; aussi ne dit-on pas qu'il monta sur le trône.

La cinquième année (718) du duc *Yn*, (le duc alla) voir pêcher à *T'ang'*. La huitième année (715), (le duc *Yn*) échangea avec (le duc de) *Tcheng*, (la localité de) *Hiu-t'ien* contre celle de *Pong*, place (que le duc de *Tcheng* avait reçue pour s'y tenir) lorsque le Fils du Ciel se rendait au *T'ai-chan'*; les sages l'en blâmèrent.

La onzième année (712), en hiver, le *kong-tse Hoei*, cherchant à complaire au duc *Yn*, lui dit : « Les cent familles trouvent que vous leur êtes avantageux; que Votre Altesse prenne le pouvoir; permettez-moi de me charger de tuer pour vous le prince *Yun* et nommez-moi votre conseiller. » Le duc *Yn* répondit : « Le prince défunt a laissé l'ordre que, puisque *Yun* était jeune, je tinsse provisoirement sa place; maintenant *Yun* est devenu grand; je viens de faire bâtir (un édifice) dans la localité de *Tou-k'ieou'* et j'irai y passer ma vieillesse en

1. L'emplacement où le duc *Yu* assista à la pêche se trouvait au bord de la rivière *Ko* 蒲水, à 13 li au nord de la sous-préfecture de *Yu-t'ai* 魚臺, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*. — Sur cet incident et d'une manière générale, sur tous les événements qui vont suivre, il faut se reporter au *Tso tchoan*.

2. Cf. *Tso tchoan*, 8<sup>e</sup> année du duc *Yn* et tome I, p. 287, n. 1.

3. Au sud de la ville préfectorale de *Tai-ngan* 泰安 et au nord

remettant le gouvernement au prince *Yun*. » *Hoei* craignit que le prince *Yun* n'apprit (ce qui s'était passé) et ne le fit périr à son tour; alors, renversant (ses plans), il calomnia le duc *Yn* auprès du prince *Yun*, disant : « Le duc *Yn* désire s'emparer du trône et vous écarter. Prince, avisez à cela. Je vous propose de tuer pour vous le duc *Yn*. » Le prince *Yun* y consentit. Le onzième mois, le duc *Yn* fit un sacrifice en l'honneur de *Tchong-ou*<sup>1</sup>; il se purifia dans l'enclos du dieu du sol et logea chez un nommé *Wei*. *Hoei* envoya des gens assassiner le duc *Yn* chez le nommé *Wei*; puis il mit sur le trône le prince *Yun*; ce fut le duc *Hoan*.

La première année (711) du duc *Hoan*, (le duc de) *Tcheng* échangea un anneau de jade contre (la localité de) *Hiu-t'ien*, (qui était réservée au service) du Fils du Ciel<sup>2</sup>. — La deuxième année (710), (le duc *Hoan*) fit entrer dans le grand temple ancestral<sup>3</sup> le trépied de *Song* qui lui avait été donné en présent; les sages l'en blâmèrent<sup>4</sup>. — La troisième année (709), (le duc *Hoan*) chargea *Hoei* d'aller dans le pays de *Ts'i* à la rencontre de celle dont il fit son épouse. — La sixième année (706), cette femme enfanta un fils qui naquit le même jour que

de la sous-préfecture de *Se-choei* 泗水, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*.

1. Cette divinité était l'objet des sacrifices d'un nommé *Yn* dans le pays de *Tcheng*; le duc *Yn*, qui avait été autrefois fait prisonnier par les gens de *Tcheng*, avait été interné chez ce nommé *Yn*; il avait réussi à s'échapper en gagnant *Yn* par des présents, et, à son retour dans le pays de *Lou*, il avait institué des sacrifices en l'honneur de *Tchong-ou* qui avait favorisé, croyait-il, sa délivrance. Cf. *Tso tchoan*, 11<sup>e</sup> année du duc *Yn*.

2. Cf. les explications données par Legge, *C. C.*, vol. V, p. 36, 2<sup>e</sup> col.

3. Le temple consacré au duc de *Tcheou*.

4. Cf. Legge, *C. C.*, vol. V, p. 39-40.

(celui auquel était né) le duc *Hoan*; c'est pourquoi on l'appela *T'ong*<sup>1</sup>; quand *T'ong* fut grand, il devint héritier présomptif. — La seizième année (696), (le duc *Hoan*) assista à une réunion de seigneurs dans (le pays de) *Ts'ao*; il attaqua (le pays de) *Tcheng* et y fit rentrer le duc *Li*.

La dix-huitième année (694), au printemps, le duc s'apprêta à faire un voyage et à se rendre avec sa femme dans (le pays de) *Ts'i*; *Chen Siu* fit des remontrances au duc pour l'en empêcher; mais le duc ne l'écouta pas; il se rendit donc dans (le pays de) *Ts'i*; le duc *Siang*, de *Ts'i*, eut des relations avec la femme du duc *Hoan*<sup>2</sup>; celui-ci s'étant irrité contre sa femme, elle en avertit le prince de *Ts'i*. En été, au quatrième mois, au jour *ping-tse*, le duc *Siang*, de *Ts'i*, offrit un banquet au duc (*Hoan*) et l'enivra; il chargea alors le *kong-tse P'ong-cheng* d'emporter dans ses bras le duc *Hoan*, de *Lou*; il en profita pour ordonner à *P'ong-cheng* de lui broyer les côtes (dans son étreinte); le duc mourut dans son char. Les gens de *Lou* envoyèrent (au duc de) *Ts'i* le message suivant : « Notre prince, redoutant le prestige de Votre Altesse, n'a pas osé rester tranquillement chez lui et est venu auprès de vous pour renouveler les rites de bonne amitié. Quand les rites ont été accomplis, il n'est point revenu et on n'a fait retomber la responsabilité de ce malheur sur personne. Nous vous demandons de nous livrer *P'ong-cheng*, afin de vous laver de cette honte aux yeux des seigneurs. » Les gens de *Ts'i* tuèrent *P'ong-cheng* pour plaire à *Lou*. On mit alors sur le trône (de *Lou*) l'héritier présomptif *T'ong*; ce fut le duc *Tchoang*.

1. C'est-à-dire « le même ».

2. Cette femme était d'ailleurs la propre sœur du duc *Siang*; cf. p. 43.

La mère du duc *Tchoang* était l'épouse (du duc défunt)<sup>1</sup>; aussi resta-t-elle à *Ts'i* et n'osa-t-elle pas revenir à *Lou*.

La cinquième année (689), en hiver, le duc *Tchoang* attaqua *Wei* et réintégra dans ses états le duc *Hoei*, de *Wei*. — La huitième année (686), *Kieou*, *kong-tse* de *Ts'i*, vint se réfugier à *Lou*. — La neuvième année (685), *Lou* voulut réintégrer à *Ts'i* le prince *Kieou*, mais il arriva après le duc *Hoan*; le duc *Hoan* envoya des soldats attaquer *Lou*; *Lou*, se trouvant dans une situation critique, tua le prince *Kieou*; *Chao Hou* mourut; (le duc de) *Ts'i*, déclara (au duc de) *Lou* qu'il devait lui envoyer vivant *Koan Tchong*<sup>2</sup>; *Che Po*, du pays de *Lou*, dit (à son prince) : « Si (le duc de) *Ts'i* désire avoir *Koan Tchong*, ce n'est pas pour le tuer; il se propose de se servir de lui; quand il se servira de lui, ce sera une calamité pour *Lou*. Il vaut mieux le tuer; c'est son cadavre qu'il faut donner (au duc de *Ts'i*). » Le duc *Tchoang* n'écouta pas cet avis; il livra donc *Koan Tchong* prisonnier (au prince de) *Ts'i*; les gens de *Ts'i* firent de *Koan Tchong* leur conseiller.

La treizième année (681), le duc *Tchoang*, de *Lou*, accompagné de *Ts'ao Mo*, eut une entrevue à *Ko* avec le duc *Hoan*, de *Ts'i*. *Ts'ao Mo* fit violence au duc *Hoan*, de *Ts'i*, en lui réclamant le territoire qu'il avait enlevé à *Lou*; quand le serment eut été fait, il relâcha le duc *Hoan*. Le duc *Hoan* aurait désiré violer son engagement, mais *Koan Tchong* l'en détourna et en définitive il rendit le territoire qu'il avait enlevé à *Lou*<sup>3</sup>. — La quinzième année (679), le duc *Hoan*, de *Ts'i*, pour la première fois eut l'hégémonie. — La vingt-troisième année (671), le

1. C'était donc elle qui avait été cause de l'assassinat du duc.

2. Cf. p. 48.

3. Cf. p. 50.



duc *Tchoang* alla dans (le pays de) *Ts'i* pour y assister au (sacrifice en l'honneur du) dieu du sol<sup>1</sup>.

La trente-deuxième année (662) (se passèrent les faits suivants) : Auparavant, quand le duc *Tchoang* faisait construire une terrasse près de (la demeure de) la famille *Tchang*<sup>2</sup>, il avait vu la fille aînée (de cette famille); elle lui avait plu et il l'avait aimée; il avait promis de la nommer son épouse et (lui et elle) s'étaient fait une coupure à l'avant-bras en prêtant serment<sup>3</sup>. Cette femme enfanta un fils nommé *Pan*. Quand *Pan* fut devenu grand, une fille de la famille *Leang* lui plut; (un jour), étant allé l'observer, (il aperçut) le palefrenier *Lo* qui, de l'extérieur du mur, plaisantait avec la fille de la famille *Leang*. *Pan*, irrité, fit fouetter *Lo*. Le duc *Tchoang*, l'ayant appris, lui dit : « *Lo* est doué d'une grande vigueur; il fallait le tuer aussitôt; on ne pouvait le faire fouetter et le laisser là. » Avant que *Pan* eût réussi à tuer (*Lo*), il arriva que le duc *Tchoang* tomba malade. Le duc *Tchoang* avait trois frères cadets; l'aîné s'appelait *K'ing-fou*; le second, *Chou-ya*; le troisième, *Ki-yeou*<sup>4</sup>. Le duc *Tchoang* avait pris pour femme une fille (du duc) de *Ts'i* et en avait fait son épouse; elle s'appelait *Ngai-Kiang*; *Ngai-Kiang* n'avait pas de fils; la sœur cadette de *Ngai-Kiang*, qui s'appelait *Chou-Kiang*, avait enfanté

1. Cf. Legge, *C. C.*, vol. V, p. 105.

2. Le caractère 棠 se prononce ici *Tchang*; cf. Dict. de *K'ang-hi*.

3. On échangeait quelques gouttes de sang pour rendre le serment inviolable.

4. Ces trois frères cadets du duc *Tchoang*, fils du duc *Hoan*, furent les ancêtres de trois puissantes familles; *K'ing-fou* fut l'ancêtre de la famille *Mong* (孟 l'aîné); *Chou-ya*, de la famille *Chou-suen* (叔

孫 les petits-fils du second fils); *Ki-yeou*, de la famille *Ki* (季 le troisième fils).

un fils nommé *K'ai*. Le duc *Tchoang*, qui n'avait pas d'héritier fils aîné d'une épouse de premier rang, et qui aimait la fille aînée (de la famille *Tchang*), désirait mettre sur le trône son fils *Pan*. Lorsque le duc *Tchoang* fut malade, il demanda à son frère cadet *Chou-ya* qui devait être son successeur; *Chou-ya* répondit : « Une succession de père en fils, puis une succession de frère aîné à frère cadet<sup>1</sup>, voilà ce qui s'est toujours produit dans (le pays de) *Lou*. *K'ing-fou* est vivant; vous pouvez en faire votre successeur. Pourquoi Votre Altesse s'inquiéterait-elle? » Le duc *Tchoang* fut blessé de ce que *Chou-ya* désirait mettre sur le trône *K'ing-fou*; il se retira et alla interroger *Ki-yeou* qui lui répondit : « Permettez-moi de mettre *Pan* sur le trône, dussé-je y perdre la vie. » Le duc *Tchoang* lui dit : « Tout à l'heure, *Chou-ya* a exprimé le désir de mettre sur le trône *K'ing-fou*; que faut-il faire? » *Ki-yeou*, agissant sur l'ordre du duc, invita (*Chou-ya*) à rester dans la famille de *K'ien Ou*; il chargea *K'ien Ki* de faire boire de force à *Chou-ya* du poison, en lui disant : « Si vous buvez ceci, vous aurez des descendants pour s'acquitter des sacrifices en votre honneur; si vous ne le faites pas, vous mourrez et, en outre, vous n'aurez plus de descendants ». (*Chou-ya*) but donc le poison et mourut. (Le duc de) *Lou* nomma son fils chef de la famille *Chou-suen*<sup>2</sup>.

Le huitième mois, au jour *koei-hai*, le duc *Tchoang* mourut. *Ki-yeou* mit en définitive sur le trône le prince *Pan*, suivant l'ordre donné par le duc *Tchoang*. (Le prince *Pan*) s'occupa (des cérémonies) du deuil et logea chez la famille *Tchang*<sup>3</sup>. Auparavant, *K'ing-fou* avait eu

1. 父死子繼。兄死弟及。

2. Cf. p. 111, n. 4.

3. La famille de sa mère.

des relations secrètes avec *Ngai-Kiang*; il désirait mettre sur le trône *K'ai*, fils de la sœur cadette de *Ngai-Kiang*, mais il arriva que, à la mort du duc *Tchoang*, *Ki-yeou* mit *Pan* sur le trône. Le dixième mois, au jour *ki-wei*, *K'ing-fou* chargea le palefrenier *Lo* de tuer *Pan*, *kong-tse de Lou*, chez la famille *Tchang*. *Ki-yeou* s'enfuit (dans le pays de) *Tch'en*<sup>1</sup>. *K'ing-fou* mit en définitive sur le trône *K'ai*, fils du duc *Tchoang*. Ce fut le duc *Min*.

La deuxième année (660) du duc *Min*, les relations de *K'ing-fou* avec *Ngai-Kiang* augmentèrent fort. *Ngai-Kiang* et *K'ing-fou* projetèrent ensemble de tuer le duc *Min* et de mettre *K'ing-fou* lui-même sur le trône. Sur l'ordre de *K'ing-fou*, *Pou I* surprit et tua le duc *Min* auprès de la porte intérieure du palais appelée la porte *Ou*. Quand *Ki-yeou* apprit (cet événement), il partit de *Tch'en* en compagnie de *Chen*, frère cadet du duc *Min*, et se rendit à *Tchou*<sup>2</sup>; il demanda (aux gens de) *Lou* de réclamer la réintégration (de *Chen*); les gens de *Lou* voulurent tuer *K'ing-fou*; celui-ci, saisi de peur, s'enfuit à *Kiu*<sup>3</sup>. Alors *Ki-yeou*, se mettant au service du prince *Chen*, le fit rentrer (dans le pays de *Lou*) et le mit sur le trône; ce fut le duc *Hi*. Le duc *Hi* était, lui aussi, un des fils cadets du duc *Tchoang*.

*Ngai-Kiang*, saisie de crainte, s'enfuit à *Tchou*. *Ki-yeou* se rendit à *Kiu* avec des présents pour y réclamer *K'ing-fou*; *K'ing-fou* (dut) revenir (dans le pays de *Lou*); (*Ki-yeou*) envoya des gens tuer *K'ing-fou*; celui-ci demanda à s'enfuir; on ne l'écouta pas; alors (*K'ing-fou*) chargea le grand officier *Hi-se* (d'intercéder pour lui); (lorsque

1. Cf. tome II, p. 54, n. 1.

2. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Tseou* 鄒, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*.

3. Cf. p. 46, n. 3.

*Hi-se*) revint, il se lamentait en marchant<sup>1</sup>; *King-fou* entendit que c'était la voix de *Hi-se* et se tua. Le duc *Hoan*, de *Ts'i*, apprenant que *Ngai-Kiang* avait fomenté avec *King-fou* les troubles qui avaient mis en péril (le pays de) *Lou*, la fit chercher à *Tchou* et la tua; il renvoya son corps qu'on exposa publiquement à *Lou*; le duc *Hi*, de *Lou*, l'enterra après en avoir demandé l'autorisation (au duc de *Ts'i*).

La mère de *Ki-yeou* était une fille (du prince) de *Tch'en*; c'est pourquoi (*Ki-yeou*) s'était enfui à *Tch'en*; c'est pourquoi (aussi) (le prince de) *Tch'en* aida à ramener *Ki-yeou* et le prince *Chen* (dans le pays de *Lou*). Quand *Ki-yeou* allait bientôt naître, son père, qui était le duc *Hoan*, de *Lou*, chargea un homme de tirer son horoscope; (cet homme) dit : « Ce sera un garçon; son nom personnel sera *Yeou*; il se tiendra entre les deux dieux du sol<sup>2</sup>; il sera le soutien de la maison ducale; quand *Ki-yeou* disparaîtra, alors *Lou* ne sera plus florissant. » Quand (*Ki-yeou*) naquit, il portait écrit dans la paume de sa main le caractère *Yeou*; on lui donna donc ce nom personnel; son surnom fut *Tch'eng-ki*; ses descendants formèrent la famille *Ki*. Les descendants de *King-fou* formèrent la famille *Mong*<sup>3</sup>.

La première année (659) de son règne, le duc *Hi* donna en fief à *Ki-yeou* (la ville de) *Pi*<sup>4</sup> au nord de la rivière

1. Ce qui prouvait que sa requête avait été repoussée; cf. le texte du *Tso tchoan* qui est plus explicite.

2. La place entre les deux dieux du sol était celle où se tenait à la cour le premier ministre chargé du gouvernement de l'état. Les deux dieux du sol étaient le dieu du sol de la dynastie *Tcheou* 周社 et le dieu du sol de *Po* 亳社, c'est-à-dire le dieu du sol de l'ancienne dynastie des *Yn*.

3. Cf. p. 111, n. 4.

4. 費—費. Cf. p. 102, n. 2.

*Wen*; *Ki-yeou* devint son conseiller. — La neuvième année (651), *Li K'o*, du pays de *Tsin*, tua ses princes, *Hi-ts'i* et *Tchouo-tse*. Le duc *Hoan*, de *Tsi*, emmena avec lui le duc *Hi* pour réprimer les troubles de *Tsin*; ils arrivèrent à *Kao-leang*<sup>1</sup>, puis s'en retournèrent; ils mirent sur le trône le duc *Hoei*, de *Tsin*. — La dix-septième année (643), le duc *Hoan*, de *Ts'i*, mourut. — La vingt-quatrième année (636), le duc *Wen*, de *Tsin*, prit le pouvoir. — La trente-troisième année (627), le duc *Hi* mourut; son fils, *Hing*, prit le pouvoir; ce fut le duc *Wen*.

La première année (626) du duc *Wen*, l'héritier présomptif de *Tch'ou*, *Chang-tch'en*, tua son père, le roi *Tch'eng*, et prit le pouvoir à sa place. — La troisième année (624), le duc *Wen* alla rendre hommage au duc *Siang*, de *Tsin*. — La onzième année (616), le dixième mois, au jour *kia-ou*, (le duc de) *Lou* battit (les barbares) *Ti* à *Hien*<sup>2</sup>; il prit un géant *Ti* nommé *K'iao-jou*; *Fou-fou Tchong-cheng* lui écrasa la gorge avec sa lance et le tua; on enterra sa tête à la porte *Tse-kiu*<sup>3</sup> et on donna son nom à *Siuen-po*<sup>4</sup>. — Autrefois, au temps du duc *Ou* (765-748), de *Song*, (les *Ti*) *Sao-man*<sup>5</sup> attaquèrent *Song*; le

1. Ville du pays de *Tsin*; au sud de la sous-préfecture de *Hong-tong*

洪洞, préfecture de *P'ing-yang*, province de *Chan-si*.

2. L'emplacement de cette localité reste indéterminé; on sait seulement qu'elle se trouvait dans le pays de *Lou*.

3. C'était une porte d'un faubourg de la capitale de *Lou*.

4. Le général qui commandait l'armée de *Lou* s'appelait *Chou-suen*

叔孫得臣; pour commémorer sa victoire, il donna le nom de *K'iao-jou* à son fils qui fut connu plus tard sous le nom de *Siuen-po*.

5. Les auteurs de l'agression de l'année 616 étaient les *Ti Sao-man*, ou *Ti* géants 長狄; *Se-ma Ts'ien* rappelle les principales occasions dans lesquelles ils apparurent. Les commentateurs les

ministre de l'instruction, *Hoang-fou*, se mit à la tête des troupes pour les repousser et c'est ainsi qu'il battit les *Ti* à *Tch'ang-k'ieou*<sup>1</sup>; il prit un géant *Ti* appelé *Y en-se*. — Quand *Tsin* anéantit (la principauté de) *Lou* (594)<sup>2</sup>, il prit *Fen-jou*, frère cadet de *K'iao-jou*. — La deuxième année (607)<sup>3</sup> du duc *Hoei*, de *Ts'i*, (les *Ti*) *Sao-man* attaquèrent *Ts'i*; *Wang-tse Tch'eng-fou*, (du pays) de *Ts'i*, prit *Yong-jou*, frère cadet (de *Fen-jou*) et enterra sa tête à la porte du nord. Les gens de *Wei* prirent le dernier des frères cadets, *Kien-jou*. A partir de ce moment, (les *Ti*) *Sao-man* disparurent.

La quinzième année (612) *Ki Wen-tse* fut envoyé en mission à *Tsin*. — La dix-huitième année (609), le duc *Wen* mourut. Le duc *Wen* avait eu deux épouses; la principale épouse était *Ngai-Kiang*, fille (du prince) de *Ts'i*; elle avait enfanté deux fils, *Ngo* et *Che*; la seconde épouse, *King-Yng*, avait été la favorite (du duc) et avait enfanté un fils nommé *T'oei*. *T'oei* se mit secrètement à servir *Siang-tchong*; *Siang-tchong* voulait le placer sur le trône; mais *Chou-tchong* dit: « C'est impossible. » *Siang-tchong* demanda (l'autorisation de faire ce qu'il désirait) au duc *Hoei*, de *Ts'i*; le duc *Hoei* venait de prendre le

rattachent au personnage appelé *Fang-fong* 防風, sous la dynastie *Hia*, et au personnage appelé *Wang-mang* 汪芒, sous la dynastie *Ya*.

— Le caractère 鄭 se prononce ici *Sao* 先牢反.

1. Localité du pays de *Song*.

2. La tribu *Lou* 路 ou 潞 faisait partie des *Ti* rouges 赤狄; elle se trouvait sur l'emplacement de la sous-préfecture actuelle de *Lou-tch'ou*; 潞城, préfecture de *Lou-ngan*, province de *Chan-si*.

3. *Se-ma Ts'ien* corrige ici le *Tso tchouan* qui rapporte cet événement à l'année 696; il est impossible en effet que le frère cadet d'un personnage tué en 596 ait péri lui-même en 696.

pouvoir ; il désirait être en rapports d'amitié avec *Lou* ; il y consentit. En hiver, le dixième mois, *Siang-tchong* tua les princes *Ngo* et *Che* et mit *T'oei* sur le trône ; ce fut le duc *Siuen*. *Ngai-Kiang* s'en retourna à *Ts'i* ; en se lamentant elle traversa la place du marché et dit : « C'est le Ciel (qui l'a voulu) ! *Siang-tchong* a agi contrairement à la raison ; il a tué les fils de la principale épouse et mis sur le trône un fils d'une concubine. » Tous les gens qui étaient sur la place du marché se lamentèrent (aussi) ; les gens de *Lou* surnommèrent (cette femme) *Ngai-Kiang*<sup>1</sup>. A partir de ce moment, dans le pays de *Lou*, la famille ducale déclina et les trois (familles issues de fils du duc) *Hoan*<sup>2</sup> devinrent puissantes.

La douzième année (597) de *T'oei*, duc *Siuen*, le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, qui avait une grande puissance, assiégea *Tcheng* ; le comte de *Tcheng* s'étant soumis à lui, il lui rendit son royaume. La dix-huitième année (591), le duc *Siuen* mourut. Son fils, *Hei-kong*, duc *Tch'eng*, prit le pouvoir ; ce fut le duc *Tch'eng*. *Ki Wen-tse* dit : « Celui qui nous a fait tuer les fils de la principale épouse, mettre sur le trône le fils d'une concubine et perdre un grand secours<sup>3</sup>, c'est *Siang-tchong*. » Lorsque *Siang-tchong* eut mis sur le trône le duc *Siuen*, *Kong-suen Koei-fou*<sup>4</sup> jouit de la faveur (du duc) ; le duc *Siuen* désirait se débarrasser des trois (familles issues du duc) *Hoan* et projetait, de concert avec (le duc de) *Tsin*, de les attaquer ; mais il arriva que le duc *Siuen* mourut et, comme *Ki Wen-tse* détestait (*Koei-fou*), celui-ci s'enfuit à *Ts'i*.

1. C'est-à-dire « la malheureuse *Kiang*. »

2. Cf. p. 111, n. 4.

3. *Lou* avait perdu le secours ou l'appui des royaumes voisins qui désapprouvaient la nomination du duc *Siuen*.

4. C'était le fils de *Siang-tchong*.

La deuxième année (589) du duc *Tch'eng*, au printemps, *Ts'i* attaqua et prit notre (ville de) *Long*<sup>1</sup>. En été, le duc, en compagnie de *K'i K'o*, (du pays) de *Tsin*, battit le duc *King*, de *Ts'i*, à *Ngan*. *Ts'i* nous rendit le territoire qu'il nous avait enlevé. — La quatrième année (587), le duc *Tch'eng* se rendit dans (le pays de) *Tsin*; le duc *King*, de *Tsin*, manqua de respect au (duc de) *Lou*; celui-ci eut envie de tourner le dos à *Tsin* pour s'allier à *Tch'ou*; on l'en blâma et il y renonça. — La dixième année (581), le duc *Tch'eng* se rendit dans (le pays de) *Tsin*; le duc *King*, de *Tsin*, étant mort, on retint donc le duc *Tch'eng* pour qu'il accompagnât les funérailles; (les gens de) *Lou* gardèrent le silence sur (ce fait)<sup>2</sup>. — La quinzième année (576), (le duc *Tch'eng*) eut pour la première fois une entrevue avec le roi de *Ou*, *Cheou-mong*, à *Tchong-li*. — La seizième année (575), *Suen-po* déclara (au prince de) *Tsin* qu'il désirait faire périr *Ki Wen-tse*; (*Ki Wen-tse* était juste; les gens de *Tsin* n'y consentirent pas. — La dix-huitième année (573), le duc *Tch'eng* mourut; son fils *Ou* monta sur le trône; ce fut le duc *Siang*; à cette époque, le duc *Siang* avait trois ans.

La première année (572) du duc *Siang*, (les gens de) *Tsin* mirent sur le trône le duc *Tao*; l'année précédente, en hiver, *Loan Chou*, de *Tsin*, avait tué son prince, le duc *Li*. — La quatrième année (569), le duc *Siang* alla rendre hommage au (duc de) *Tsin*. — La cinquième an-

1. Au lieu de 隆, le *Tso tchoan* écrit 龍. Cette localité était près de la rivière *Wen* 汶, sur le territoire de la sous-préfecture de *T'ai-ngan* 泰安, préfecture de *T'ai-ngan*, province de *Chan-tong*.

2. Il était peu honorable pour le duc de *Lou* d'avoir été retenu de force dans un pays étranger afin de rendre plus solennelles les funérailles d'un prince défunt.



née (568), *Ki Wen-tse* mourut ; dans sa maison il n'y avait pas de femmes vêtues de soie ; dans ses écuries il n'y avait pas de chevaux nourris de millet ; dans son dépôt, il n'y avait ni or ni jade ; et cela, après qu'il avait été le conseiller de trois princes (successifs) ; les sages dirent : « *Ki Wen-tse* a été désintéressé et fidèle. » — La neuvième année (564), (le duc *Siang*), en compagnie (du duc) de *Tsin*, attaqua *Tcheng*. Le duc *Tao*, de *Tsin*, conféra le bonnet viril au duc *Siang* dans (le pays de) *Wei* ; *Ki Oute*, qui était à la suite (du duc *Siang*), aida à accomplir les rites<sup>1</sup>. — La onzième année (562), les trois (familles issues du duc) *Hoan* se séparèrent et formèrent trois armées<sup>2</sup>. — La douzième année (561), (le duc *Siang*) alla rendre hommage à *Tsin*. — La seizième année (557), le duc *P'ing*, de *Tsin*, prit le pouvoir. — La vingt et unième année (552), (le duc *Siang*) alla rendre hommage au duc *P'ing*, de *Tsin*. — La vingt-deuxième année (551), *Kong K'ieou* naquit. — La vingt-cinquième année (548), *Ts'oei Tchou*, (du pays) de *Ts'i*, tua son prince, le duc *Tchoang* et mit sur le trône le frère cadet de celui-ci, le duc *King*. — La vingt-neuvième année (544), *Ki-tse*, de *Yen-ling*<sup>3</sup>, fut envoyé en mission à *Lou* et s'enquit de la musique des *Tcheou* ; il en connut entièrement la signification ; les gens de *Lou* le respectèrent. — La trente et unième année (542), au sixième mois, le duc *Siang* mourut. Le neuvième mois de cette même année, l'héritier présomptif mourut. Les gens de *Lou* donnèrent le titre de prince à *Tch'eou*, fils de *Ts'i-Koei*<sup>4</sup> ; ce fut le duc *Tchao*.

1. Cf. Legge, *C. C.*, vol. V, p. 441.

2. Sur cette organisation nouvelle et assez compliquée, cf. Legge, *C. C.* ; vol. V, p. 452.

3. Cf. p. 7, n. 1.

4. *Ts'i-Koei* était une des concubines du duc *Siang* ; *Ts'i* est son nom posthume ; *Koei* est son nom de clan.

Le duc *Tchao* était alors âgé de dix-neuf ans, mais il avait encore les sentiments d'un enfant. *Mou-chou* désirait qu'on ne le mit pas sur le trône et dit : « Quand l'héritier présomptif meurt, s'il a un frère cadet né de la même mère que lui, c'est celui-ci qui peut être nommé prince; s'il n'a pas (de frère cadet), on nomme l'aîné des fils; si l'âge (de deux fils) est le même, on choisit le plus sage; si leur justice est égale, alors on consulte les sorts. Maintenant *Tch'ou* n'est pas l'héritier né de la principale épouse; en outre, alors qu'il est dans le deuil, sa pensée ne se maintient pas dans l'affliction et il a l'air joyeux; si on le met effectivement sur le trône, ce sera certainement un sujet de chagrin pour la famille *Ki*. » *Ki Ou-tse* n'écouta pas (cet avis); en définitive, il le mit sur le trône. Pendant le temps qui s'écoula jusqu'à l'enterrement, (*Tch'ou*) changea trois fois de pectoral de deuil<sup>1</sup>. Les sages dirent : « C'est signe qu'il ne finira pas bien. »

La troisième année (539) du duc *Tchao*, celui-ci alla rendre hommage à *Tsin*; quand il fut arrivé au (*Hoang-*)*ho*, le duc *P'ing*, de *Tsin*, déclina (sa visite) et le renvoya; *Lou* en fut couvert de honte. — La quatrième année (538), le roi *Ling*, de *Tch'ou*, réunit les seigneurs à *Chen*; le duc *Tchao* se dit malade et n'y alla pas. — La septième année (535), *Ki Ou-tse* mourut. — La huitième année (534), le roi *Ling*, de *Tch'ou*, acheva la terrasse *Tchang-hoa*<sup>2</sup> et invita le duc *Tchao* à venir; le duc *Tchao* alla le féliciter; (le roi *Ling*) lui donna un objet précieux;

1. Il avait sali ces pectoraux de couleur blanche en se livrant aux plaisirs et à la débauche.

2. A 60 li au nord de la sous-préfecture de *Kien-li* 監利, préfecture de *King-tcheou*, province de *Hou-pei*. — Le *Tso tchoan* rapporte à l'année 535 la visite du duc de *Lou* au roi de *Tch'ou*.

ensuite il le regretta et le lui reprit par tromperie. — La douzième année (530), (le duc *Tchao*) alla rendre hommage à *Tsin*; quand il fut arrivé au (*Hoang*-)ho, le duc *P'ing*, de *Tsin*, déclina (sa visite) et le renvoya. — La treizième année (529), le *kong-tse* (du pays) de *Tch'ou*, *K'itsi*, tua son prince, le roi *Ling*, et prit le pouvoir à sa place. — La quinzième année (527), (le duc *Tchao*) alla rendre hommage à *Tsin*; (les gens de) *Tsin* le retinrent pour qu'il assistât à l'enterrement du duc *Tchao*, de *Tsin*; *Lou* en fut couvert de honte. — La vingtième année (522), le duc *King*, de *Ts'i*, alla chasser en compagnie de *Yen-tse*; quand (la chasse fut) terminée, il profita (de ce qu'il était près de *Lou*) pour y entrer et pour s'y enquérir des rites. — La vingt et unième année (521), (le duc *Tchao*) alla rendre hommage à *Tsin*; lorsqu'il fut arrivé au (*Hoang*-)ho, *Tsin* déclina (sa visite) et le renvoya.

La vingt-cinquième année (517), au printemps, des grives vinrent faire leurs nids dans les arbres; *Che Ki* dit : « Au temps (des ducs) *Wen* et *Tch'eng*, les enfants disaient ce refrain : « Quand les grives viendront faire leurs nids, le duc ira à *Kan-heou*<sup>1</sup>; quand les grives entreront ici pour s'y établir, le duc sera dans la terre étrangère. »

*Ki* (*P'ing-tse*) et *Heou* (*Tchao-po*) faisaient des combats de coqs; *Ki* (*P'ing-tse*) saupoudra de (poudre de) moutarde les ailes de son coq<sup>2</sup>; *Heou* (*Tchao-po*) arma de

1. *Kan-heou* est une localité du pays de *Tsin* où le duc de *Tchao* dut en effet se réfugier trois ans plus tard. Elle se trouvait dans le voi-

sinage de la sous-préfecture de *Tch'eng-ngan* 成安, préfecture de *Koang-p'ing*, province de *Tche-li*. Dans le *Tso tchuan*, la chanson des enfants est beaucoup plus longue; cf. Legge, *C. C.*, vol. V, p. 709.

2. Pour qu'il troublât la vue de son adversaire. Cette explication est la seule possible avec la leçon des *Mémoires historiques* 芥雞羽

métal les ergots du sien. *Ki P'ing-tse* en fut irrité et empiéta (sur la propriété de) *Heou (Tchao-po)*; celui-ci à son tour fut irrité contre (*Ki*) *P'ing-tse*.

*Hoei*, frère cadet<sup>1</sup> de *Tsang Tchao-po*, avait faussement calomnié celui-ci et s'était caché chez *Ki (P'ing-tse)*; *Tsang Tchao-po* retint prisonnier un homme au service de *Ki (P'ing-tse)*; *Ki P'ing-tse*, irrité, retint prisonnier un vieillard au service de *Tsang (Tchao-po)*. *Tsang (Tchao-po)* et *Heou (Tchao-po)* se plainquirent de ces difficultés au duc *Tchao*.

Le neuvième mois, au jour *ou-siu*, le duc *Tchao* attaqua *Ki (P'ing-tse)* et pénétra aussitôt (dans sa demeure). (*Ki*) *P'ing-tse* monta sur une terrasse et adressa (au duc) cette prière : « Votre Altesse, influencée par des calomnies, et sans examiner quelles sont mes fautes, veut me faire périr; permettez-moi de me transporter sur les bords de la rivière *I*. » On ne le lui accorda pas. Il demanda à être interné à *Pi*<sup>2</sup>; on ne le lui accorda pas. Il demanda à s'exiler avec cinq chars; on ne le lui accorda pas. *Tse-kia Kiu*<sup>3</sup> dit : « O prince, accordez-lui (ce qu'il demande); le gouvernement a pendant longtemps dé-

La leçon du *Tso tchoan* 介其難 est susceptible d'une autre interprétation; « il mit un casque protecteur à la tête de son coq. »

1. Le *Tso tchoan* dit 從弟 = cousin.

2. Cette rivière n'est pas identique à la rivière *I* dont il est question dans le Tribut de *Yu* (cf. tome I, p. 115, n. 1, 2<sup>e</sup> partie). Le petit cours d'eau dont il est ici parlé prenait sa source au sud de la capi-

itale du royaume de *Lou* (auj., sous-préfecture de *Kiu-feou* 曲阜, préfecture de *Yen-tcheou*), puis, coulant vers le sud-ouest, se jetait dans la rivière *Se* 泗.

3. Cf. p. 102, n. 2. Cette ville était l'apanage de la famille *Ki*.

4. Le nom posthume de ce personnage était *I-po* 懿伯; on le trouve donc mentionné sous le nom de *Tse-kia I-po* dans le *Tso tchoan*.

pendu de *Ki (P'ing-tse)* ; ses partisans sont nombreux et cette multitude s'unira pour comploter (contre vous). » Il ne fut pas écouté. *Heou (Tchao-po)* dit : « Il faut absolument tuer (*Ki P'ing-tse*). — (Cependant), *Li*, qui était un officier de la famille *Chou-suen*, disait aux siens : « Que la famille *Ki* n'existe plus ou qu'elle existe, quelle est celle de ces alternatives qui nous est avantageuse ? » Tous dirent : « La suppression de la famille *Ki*, c'est la suppression de la famille *Chou-suen*. » *Li* dit : « Vous avez raison ; aidons la famille *Ki*. » (Lui et les siens) battirent alors les troupes du duc. Quand *Mong I-tse* apprit que la famille *Chou-suen* était victorieuse, il tua de son côté *Heou Tchao-po* ; *Heou Tchao-po* avait été envoyé par le duc et c'est ainsi que *Mong (I-tse)* put s'emparer de lui.

Les trois familles<sup>1</sup> attaquèrent ensemble le duc ; celui-ci prit aussitôt la fuite. Au jour *ki-hai*, le duc arriva à *Ts'i* ; le duc *King*, de *Ts'i*, lui dit : « Permettez-moi de vous offrir (un territoire de) mille dieux du sol<sup>2</sup> pour subvenir aux besoins de Votre Altesse. » *Tse-kia* dit (au duc *Tchao*) : « Abandonner l'héritage du duc de *Tcheou* et devenir sujet de *Ts'i*, comment le pourriez-vous ? » Alors (le duc *Tchao*) renonça (à accepter cette proposition). *Tse-kia* lui dit : « Le duc *King*, de *Ts'i*, manque de bonne foi ; il vaut mieux vous rendre le plus tôt possible dans (le pays de) *Tsin*. » (Le duc *Tchao*) ne suivit pas ce conseil.

*Chou-suen (Tchao-tse)* alla voir le duc et revint (à *Lou*) ; il vit (*Ki*) *P'ing-tse*, (qui le reçut en) se prosternant la tête contre terre et voulait d'abord aller chercher le duc *Tchao* ; mais ensuite (les familles) *Mong-suen* et *Ki suen*

1. *Mong, Chou-suen* et *Ki* ; cf. p. 111, n. 4.

2. Cf. p. 75, n. 2.

se repentirent (de ce premier mouvement) et on renonça (à ce projet).

La vingt-sixième année (516), au printemps, *Ts'i* attaqua *Lou*, lui prit la ville de *Yun*<sup>1</sup> et y installa le duc *Tchao*. — En été, le duc *King*, de *Ts'i*, s'appêtant à faire rentrer le duc (*Tchao* dans sa capitale), ordonna (à ses officiers) de ne recevoir de *Lou* aucun présent; (cependant), *Chen Fong* et *Jou Kia*<sup>2</sup> promirent à *Kao Ho* et à *Tse-tsiang*, officiers de *Ts'i*, cinq mille *yu*<sup>3</sup> de grain. *Tse-tsiang* dit (alors) au prince de *Ts'i*: « Tous vos officiers ne peuvent servir le prince de *Lou*, car il s'est passé des choses étranges; le duc *Yuen*, de *Song*, qui se rendait à *Tsin* en faveur (du prince) de *Lou* pour demander à le faire rentrer (dans sa capitale), est mort en route; *Chou-suen Tchao-tse*, qui cherchait à faire rentrer son prince, est mort sans qu'il eût de maladie; je ne sais si le Ciel n'a pas rejeté *Lou*; sans doute le prince de *Lou* a commis quelque crime envers les mânes et les dieux; je désire donc que Votre Altesse attende. » Le duc *King*, de *Ts'i*, suivit ce conseil.

La vingt-huitième année (514), le duc *Tchao* se rendit à *Tsin* en demandant à rentrer (dans son pays); *Ki P'ing-tse* entretenait des relations secrètes avec les six hauts dignitaires de *Tsin*, qui reçurent de lui des présents et adressèrent des remontrances au prince de *Tsin*; alors le prince de *Tsin* renonça (à secourir le duc *Tchao*) et il l'installa à *Kan-heou*<sup>4</sup>.

La vingt-neuvième année (513), le duc *Tchao* se ren-

1. Cf. p. 75, n. 3.

2. C'étaient deux grands officiers de *Lou*.

3. Le *yu* valait 16 *teou* ou boisseaux; c'est donc 80 000 boisseaux de grain que les émissaires du pays de *Lou* proposaient aux deux officiers de *Ts'i* pour les gagner à leur cause.

4 Cf. p. 121, n. 1.

dit à *Yun* ; le duc *King*, de *Ts'i*, envoya des gens remettre au duc *Tchao* une lettre dans laquelle il lui donnait le titre de messire<sup>1</sup> ; le duc *Tchao* en fut humilié ; irrité, il se retira à *Kan-heou*.

La trente et unième année (511), (le prince de) *Tsin* voulut faire rentrer le duc *Tchao* (dans ses états) ; il manda *Ki P'ing-tse* ; (*Ki*) *P'ing-tse*, vêtu de toile<sup>2</sup> et marchant pieds nus, vint demander pardon de ses fautes auprès des six hauts dignitaires (de *Tsin*) ; les six hauts dignitaires, prenant ses intérêts, lui dirent : « Si (le duc de) *Tsin* désire faire rentrer le duc *Tchao* (dans sa capitale), la multitude ne le suivra pas. » Alors les gens de *Tsin* s'abstinrent d'agir.

La trente-deuxième année (510), le duc *Tchao* mourut à *Kan-heou*. Les gens de *Lou* s'entendirent pour nommer prince *Song*, frère cadet du duc *Tchao* ; ce fut le duc *Ting*. Quand le duc *Ting* fut monté sur le trône, *Tchao Kien-tse* demanda à l'historien (*Ts'ai*) *Me* : « La famille *Ki* va-t-elle disparaître ? » L'historien (*Ts'ai*) *Me* lui répondit : « Elle ne disparaîtra pas. *Ki Yeou* accomplit une œuvre très méritoire pour (le pays de) *Lou* ; il reçut (la ville de) *Pi* en apanage et fut nommé haut dignitaire de premier rang. Si l'on en vient à (considérer) (*Ki*) *Wen-tse* et (*Ki*) *Ou-tse*, (on voit que), de génération en génération, l'héritage moral de cette famille fut augmenté. A la mort du duc *Wen*, de *Lou*, *Tong-men Soei*<sup>3</sup> tua le fils de la première épouse et mit sur le trône le fils d'une concubine ; c'est alors que les princes de *Lou*

1. 主君 ; c'était le titre qu'on donnait aux grands officiers ; en l'appliquant au duc de *Lou*, on le traitait comme s'il n'eût été qu'un grand officier.

2. En vêtements de deuil.

3. C'est le personnage qui est appelé plus haut *Siang-tchong* (cf. p. 116-117).

perdirent le gouvernement du royaume ; le gouvernement fut dans les mains de la famille *Ki*. Sous les (règnes des) quatre princes qui se sont succédé jusqu'à maintenant, le peuple n'a pas connu son prince ; comment (ces princes) pouvaient-ils garder la possession de l'état ? Ainsi donc celui qui est prince doit prendre garde à la manière dont il confère les marques matérielles de dignité<sup>1</sup> et les titres, car il ne saurait emprunter, (pour gouverner, (le prestige d')autrui<sup>2</sup>. »

La cinquième année (505) du duc *Ting*, *Ki P'ing-tse* mourut. *Yang Hou*, pour un motif personnel de haine, emprisonna *Ki Hoan-tse* ; il fit avec lui une convention ; après quoi, il le relâcha. — La septième année (503), *Ts'i* nous attaqua et prit (la ville de) *Yun* ; il en fit l'apanage de *Yang Hou*, (du pays) de *Lou*, et fit exercer par lui le gouvernement (de *Lou*). — La huitième année (502), *Yang Hou* voulut exterminer tous les premiers nés des épouses principales dans les trois (familles issues du duc) *Hoan* et nommer pour les remplacer ceux des fils de naissance secondaire avec lesquels il était en bons rapports. Il fit monter dans un char *Ki Hoan-tse* avec l'intention de le faire périr. (*Ki*) *Hoan-tse*, grâce à un stratagème, réussit à s'échapper<sup>3</sup>. Les trois (familles issues du duc) *Hoan* s'unirent pour attaquer *Yang Hou* ; *Yang Hou* se tint à *Yang-koan*<sup>4</sup>. — La neuvième année (501) (le duc de) *Lou* attaqua *Yang Hou* qui s'enfuit à *Ts'i*, puis se réfugia ensuite auprès du chef de la famille *Tchao*,

1. Les chars et les vêtements d'apparat qui confèrent à un homme le prestige extérieur d'une haute dignité.

2. En d'autres termes, le prince doit veiller à ne pas conférer à un autre homme les marques extérieures du pouvoir, car cet homme finirait par le supplanter dans le gouvernement.

3. Cf. *Tso tchoan*, 8<sup>e</sup> année du duc *Ting*, § 16.

4. Ville du pays de *Lou*.



dans (le pays de) *Tsin*. — La dixième année (500), le duc *Ting* eut une entrevue avec le duc *King*, de *Ts'i*, à *Kia-kou'*; *K'ong-tse* exerçait les fonctions de conseiller; (le duc de) *Ts'i* voulut attaquer par surprise le prince de *Lou*; *K'ong-tse*, invoquant les rites, monta les degrés (de l'autel sur lequel se tenaient les princes) et fit mettre à mort les musiciens désordonnés de *Ts'i'*. Le prince de *Ts'i* eut peur et renonça (à son projet); il rendit à *Lou* les territoires qu'il lui avait enlevés, et, après avoir fait des excuses, s'en retourna. — La douzième année (498), *Tchong Yeou'* fut chargé de démolir les places fortes des trois (familles issues du duc) *Hoan'* et de recueillir leurs cuirasses et leurs armes; le chef de la famille *Mong* refusa de démanteler sa place forte; on l'attaqua, mais on ne fut pas vainqueur et on renonça (à ce projet). — *Ki Hoan-tse* accepta les musiciennes de *Ts'i*; *K'ong-tse* s'en alla'. — La quinzième année (495), le

1. Cf. p. 77, n. 1.

2. Cf. p. 77, et *Mémoires historiques*, chap. XLVII.

3. Dont l'appellation était *Tse-lou*; un des principaux disciples de Confucius. Sur les raisons qui motivèrent ce démantèlement, cf. Legge, *C. C.*, vol. V, p. 781.

4. La famille *Chou-suen* 叔孫氏 avait la place forte de *Hcou* 邱, au sud-est de la préfecture secondaire actuelle de *Tong-p'ing* 東平, préfecture de *Tai-ngan*, province de *Chan-tong*. La famille *Ki* 季氏 avait la place forte de *Pi* 費, à 20 li au nord-ouest de la sous-préfecture actuelle de *Pi* 費, préfecture de *I-tcheou*. La famille *Mong* 孟氏 avait la place forte de *Tch'eng* 成, à 90 li au nord-est de la sous-préfecture actuelle de *Ning-yang* 寧陽, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*.

5. Cf. chap. XLVII.

duc *Ting* mourut. Son fils, *Tsiang*, monta sur le trône ; ce fut le duc *Ngai*.

La cinquième année (490) du duc *Ngai*, le duc *King*, de *Ts'i*, mourut. — La sixième année (489), *T'ien Ki*, (du pays) de *Ts'i*, assassina son prince, *Jou-tse*. — La septième année (488), le roi de *Ou*, *Fou-tch'ai*, devenu puissant, attaqua *Ts'i*; arrivé à *Tseng*, il exigea de *Lou* cent groupes de victimes ; *Ki K'ang-tse* envoya *Tse-kong* parler au roi de *Ou* et à son premier ministre (*Po*) *P'i* ; (*Tse-kong*) les réduisit au silence en leur expliquant les rites. Le roi de *Ou* dit : « J'ai le corps tatoué<sup>1</sup> ; je ne suis pas capable d'observer les obligations des rites. » Alors il renonça (à son projet)<sup>2</sup>. — La huitième année (487), *Ou*, pour le compte (du prince) de *Tseou*<sup>3</sup>, attaqua *Lou* ; arrivé au pied des remparts (de la capitale), il fit une convention et se retira. — *Ts'i* nous attaqua et prit trois villes. — La dixième année (485), (*Lou*) attaqua la frontière méridionale de *Ts'i*. — La douzième année (483), *Ts'i* attaqua *Lou*. — *Ki (K'ang-tse)*, en se servant de *Jen Yeou*<sup>4</sup>, remporta des succès ; il pensa à *K'ong-tse* ; *K'ong-tse* revint de *Wei* à *Lou*. — La quatorzième année (481), *T'ien Tch'ang*, (du pays) de *Ts'i*, assassina son prince, le duc *Kien* à *Sin-tcheou* ; *K'ong-tse* demanda qu'on l'attaquât ; le duc *Ngai* s'y refusa. — La quinzième année (480), (le duc *Ngai*) envoya en mission dans (le pays de) *Tsi*, *Tse-fou King-po* et *Tse-kong* qui lui servait de second ; *Ts'i* nous rendit le territoire qu'il nous avait enlevé, (car) *T'ien Tch'ang*, qui venait d'être nommé conseiller, désirait se concilier les seigneurs. — La sei-

1. C'est-à-dire je suis un barbare.

2. Cf. p. 28, n. 5.

3. Cf. p. 28, n. 6.

4. Un des disciples de Confucius.

zième année (479), *K'ong-tse* mourut. — La vingt-deuxième année (473), le roi de *Yue*, *Keou-tsién*, anéantit le roi de *Ou*, *Fou-tch'ai*. — La vingt-septième année (468), au printemps, *Ki K'ang-tse* mourut.

En été, le duc *Ngai*, qui supportait avec chagrin les trois (familles issues du duc) *Hoan*, fut sur le point de vouloir recourir aux seigneurs pour les mâter; de leur côté, les trois (familles issues du duc) *Hoan* étaient irritées de ce que le duc leur faisait des difficultés; ainsi il y avait des nombreux dissentiments entre le prince et ses sujets. — Le duc, étant allé à *Ling-fan*, rencontra *Mong Ou-po* dans la rue et lui dit: « Permettez-moi de vous demander si j'atteindrai ma mort naturelle? » Il lui répondit qu'il n'en savait rien. — Le duc voulut recourir au (roi de) *Yue* pour combattre les trois (familles issues du duc) *Hoan*; le huitième mois, le duc se rendit chez (*Kong-suen*) *Hing*<sup>1</sup>; les trois (familles issues du duc) *Hoan* attaquèrent le duc; le duc s'enfuit à *Wei*; il le quitta pour se rendre à *Tseou*, puis il alla dans le royaume de *Yue*; les gens du royaume (de *Yue*) vinrent à la rencontre du duc *Ngai*; celui-ci retourna de nouveau (à *Lou*) et mourut chez (*Kong-suen*) *Yeou-chan*. Son fils, *Ning*, prit le pouvoir; ce fut le duc *Tao*<sup>2</sup>.

Au temps du duc *Tao*, les trois (familles issues du duc) *Hoan* l'emportèrent; (le prince de) *Lou* fut comme un petit seigneur et fut inférieur aux trois familles (issues du duc) *Hoan*. — La treizième année (453), les trois *Tsin*

1. Ce personnage est celui qu'on appelle aussi *Kong-suen Yeou-chan*.

2. A partir d'ici, le *Tso tchoan* fait défaut à *Se-ma Ts'ien* qui se borne à donner sur les deux derniers siècles de l'histoire des princes de *Lou* quelques rares inscriptions chronologiques, d'ailleurs fort inexactes. Les dates que nous inscrivons entre parenthèses sont celles qui résultent des tableaux chronologiques, et non celles qu'on obtiendrait en raisonnant sur le texte de ce chapitre.

anéantirent *Tche-po* et s'approprièrent ses terres en se les partageant. — La trente-septième année, le duc *Tao* mourut ; son fils *Kia* prit le pouvoir, ce fut le duc *Yuen*. — Le duc *Yuen* mourut après vingt et un ans de règne ; son fils *Hien* prit le pouvoir ; ce fut le duc *Mou*. — Le duc *Mou* mourut après trente-trois ans de règne ; son fils *Fen* prit le pouvoir ; ce fut le duc *Kong*. — Le duc *Kong* mourut après vingt-deux ans de règne ; son fils *T'oén* lui succéda ; ce fut le duc *K'ang*. — Le duc *K'ang* mourut après neuf ans de règne ; son fils *Yen* prit le pouvoir ; ce fut le duc *King*. — Le duc *King* mourut après vingt-neuf ans de règne ; son fils *Chou* prit le pouvoir ; ce fut le duc *P'ing*. — En ce temps, les (princes des) six royaumes prirent tous le titre de roi. La douzième année du duc *P'ing* (311), le roi *Hoei*, de *Ts'in*, mourut. Le duc *P'ing* mourut après trente-deux ans de règne ; son fils *Kia* prit le pouvoir ; ce fut le duc *Wen*. — La septième année du duc *Wen* (296) le roi *Hqai*, de *Tch'ou*, mourut dans (le pays de) *Ts'in*. Le duc *Wen* mourut après vingt-trois ans de règne ; son fils *Tch'eu* prit le pouvoir ; ce fut le duc *K'ing*. — La deuxième année du duc *K'ing* (278), (le roi de) *Ts'in* s'empara de (la ville de) *Yng*, (capitale) de *Tch'ou* ; le roi *K'ing*, de *Tch'ou*, se transporta du côté de l'est, à *Tch'en*. La dix-neuvième année, *Tch'ou* nous attaqua et nous prit *Siu-tcheou*<sup>1</sup>. La vingt-quatrième année (249), le roi *K'ao-lie*, de *Tch'ou*, attaqua et anéantit (l'état de) *Lou* ; le duc *K'ing* s'enfuit et se réfugia dans une petite ville étrangère<sup>2</sup> où il devint simple particulier. (La famille prin-

1. A 44 li au sud-est de la sous-préfecture de *T'eng* 滕, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*.

2. 下邑 = 國外之小邑

cière de) *Lou* vit ses sacrifices interrompus ; le duc *K'ing* mourut à *Ko*<sup>1</sup>. Depuis le duc de *Tcheou* jusqu'au duc *K'ing*, la (famille princière de) *Lou* compta en tout trente-quatre règnes<sup>2</sup>.

Le duc grand astrologue dit : J'ai appris que *K'ong-tse* avait prononcé cette parole : « Combien profonde est la décadence de la conduite de *Lou*<sup>3</sup>. » (Cependant, entre les rivières) *Chou* et *Se*<sup>4</sup>, (on continuait à s'exprimer) avec une aimable netteté<sup>5</sup>. Si l'on considère l'époque de *K'ing-fou* et *Chou-ya* et du duc *Min*<sup>6</sup>, quels n'en furent pas les désordres ! Dans ce qui se passa sous (les ducs) *Yn*

1. Cf. p. 50, n. 1.

2. Le mot 世 signifie ici « règne » et non « génération », puisque plusieurs princes de *Lou* furent les frères, et non les fils, de leurs prédécesseurs respectifs.

3. On trouve dans le *Luen yu* (VII, 5) cette phrase de Confucius : 甚矣吾衰也 « Combien profonde est notre décadence ».

4. La rivière *Chou* 洙 prenait sa source au nord-est de la capitale du pays de *Lou* (*K'iu-feou*) ; elle coulait au sud-ouest et se jetait dans la rivière *Se* 泗. L'expression « entre les rivières *Chou* et *Se* » désigne donc la capitale du pays de *Lou*.

5. Quoi qu'en dise *Siu Koang*, l'expression 斷斷 n'a pas ici son sens ordinaire de « dispute, altercation. » Comme l'a bien expliqué *Se-ma Tcheng*, cette expression est l'équivalent de l'expression homo-

phone 閻閻如也 que nous trouvons dans le *Luen yu* (X, 2). Quoique, de l'aveu même de Confucius, les mœurs du pays de *Lou* fussent fort perverses, on y avait conservé cependant les apparences de la politesse. C'est la même idée qui sera répétée à la fin de ce paragraphe, lorsque Confucius montrera que, tout en observant les formes extérieures des rites, les gens du pays de *Lou* se conduisaient avec une extrême perversité.

6. En 662, *Chou-ya* est obligé de se tuer ; *K'ing-fou*, son frère, tue *Pan*, qui avait été mis sur le trône par *Ki Yeou*, et donne le pouvoir au duc *Min* ; en 660, il tue le duc *Min*, veut prendre le pouvoir, n'y réussit pas et se tue. Cf. p. 112-114.

et *Hoan*<sup>1</sup>, (puis) lorsque *Siang-tchong* tua le fils de la principale épouse et mit sur le trône le fils d'une concubine<sup>2</sup>, (puis) lorsque les trois familles<sup>3</sup>, qui se tournaient du côté du nord et étaient sujettes, attaquèrent personnellement le duc *Tchao*, en sorte que le duc *Tchao* dut s'enfuir, (dans tous ces événements les gens de *Lou*), pour ce qui était des rites qui prescrivent de saluer et de céder, les observaient, mais dans leurs actions, quelle n'était pas leur perversité !

1. Le duc *Yn* assassiné en 712 sur l'ordre de son frère; le duc *Hoan* assassiné en 694 sur l'ordre du duc de *Ts'i*.

2. En 609, *Siang-tchong* tue les deux fils de la principale épouse du duc *Wen* et met sur le trône le duc *Siuen*, fils d'une concubine.

3. Les trois familles issues du duc *Hoan* (cf. p. 111, n. 4); elles n'occupaient dans le royaume que la place qui convient à des sujets et elles n'auraient jamais dû oser combattre contre leur prince.

---

## CHAPITRE XXXIV

### QUATRIÈME MAISON HÉRÉDITAIRE

## LE DUC DE CHAO, PRINCE DE YEN

*Che*, duc de *Chao*<sup>1</sup>, avait le même nom de clan que les *Tcheou*; son nom de clan était *Ki*. Lorsque le roi *Ou*, de (la dynastie) *Tcheou*, eut anéanti *Tcheou*, il donna en fief au duc de *Chao* le *Yen* septentrional<sup>2</sup>. A l'époque du roi *Tch'eng*, le duc de *Chao* fut un des trois ducs (du palais); à l'ouest de *Chàn*<sup>3</sup>, c'était le duc de *Chao* qui

1. Le fief de *Chao* 召 et celui de *Tcheou* 周 se partageaient l'ancien territoire des *Tcheou*, aujourd'hui sous-préfecture de *K'i-chan* 岐山, préfecture de *Fong-siang*, province de *Chàn-si*. C'est quand le roi *Wen* avait transporté sa capitale à *Fong* (cf. tome I, p. 221, n. 1), au sud de la rivière *Wei*, qu'il avait donné l'ancien territoire royal en apanage au duc de *Chao* et au duc de *Tcheou*.

2. Nous avons cité précédemment (tome I, p. 239, n. 8) une note de *Tchang Cheou-tsie* de laquelle il résulterait que la capitale du royaume de *Yen* se trouvait sur l'emplacement de la préfecture secondaire actuelle de *Ki*; le *Tong kien tsi lan* (chap. III, p. 2<sup>re</sup>) accepte cette opinion; cependant *Se-ma Tch'eng* et *Kiang Yong* (H. T. K. K., chap. cclv, p. 5<sup>re</sup>) l'identifient avec la sous-préfecture actuelle de

*Ta-hing* 大興, qui fait partie de la ville de Péking; mais cette localisation rendrait indiscernables l'un de l'autre les fiefs de *Ki* (cf. tome I, p. 239, n. 2) et de *Yen*. — Le royaume de *Yen* est ici appelé le *Yen* septentrional pour le distinguer du *Yen* méridional (cf. t. II, p. 24, n. 2).

3. *Chàn* 陝 correspond à la préfecture secondaire de ce nom, dans la province de *Ho-nan*. Il ne faut pas entendre que le duc de *Chao* eût

*Chou king* :  
chap. *Kiun*  
*Che*.

dominait ; à l'est de *Chàn*, c'était le duc de *Tcheou* qui dominait. Comme le roi *Tch'eng* était jeune, le duc de *Tcheou* exerça provisoirement le gouvernement ; il dirigea l'état et monta par les escaliers de l'est<sup>1</sup>. Le duc de *Chao* le soupçonna<sup>2</sup>, (et c'est à cette occasion que) fut composé (l'écrit intitulé) « le prince *Che* ». Le prince *Che* n'étant pas content du duc de *Tcheou*, celui-ci lui dit : « [Au temps de *T'ang*, il y eut *I Yn* qui le rendit l'égal<sup>3</sup> du Ciel souverain ; au temps de *Tai-meou*, il y eut des hommes tels que *I Che* et *Tch'en Hou* qui le rendirent l'égal de l'Empereur d'en haut ; *Ou Hien*<sup>4</sup> dirigea la maison royale. Au temps de *Tsou-i*, il y eut un homme tel que *Ou Hien*. Au temps de *Ou-ting*, il y eut un homme tel que *Kan P'an*. Si on passe en revue tous ces (ministres), (on voit qu'ils firent une bonne organisation, qu'ils protégèrent et réglèrent l'empire des *Yn*.] » Alors le duc de *Chao* fut satisfait.

En gouvernant la région occidentale, le duc de *Chao* obtint au plus haut point la concorde dans une population qui se comptait par millions ; le duc de *Chao* parcourait, pour les inspecter, les cantons et les localités ; il y avait un sorbier au pied duquel il tranchait les pro-

en fief toute la région comprise à l'ouest de *Chàn*, et le duc de *Tcheou* la région à l'est de cette place ; ce texte signifie simplement que le duc de *Chao* avait la haute surveillance sur l'ouest de l'empire, et le duc de *Tcheou* sur l'est, la localité de *Chàn* étant le point de démarcation entre leurs deux zones d'influence.

1. Les escaliers qui étaient réservés au Fils du Ciel.

2. Il le soupçonna de vouloir s'emparer définitivement du pouvoir.

3. Le mot 假 est ici l'équivalent du mot 格 qui nous est donné dans le texte du *Chou king*. Le P. Couvreur (*Dict. chinois-français*, p. 339) donne plusieurs autres exemples de cette équivalence. Grâce à son conseiller, l'empereur « atteint jusqu'au Ciel souverain », c'est-à-dire qu'il l'égale en vertu.

4. Cf. tome I, p. 191, n. 1.



cès et les affaires de gouvernement<sup>1</sup>; depuis les marquis et les comtes jusqu'aux hommes de la plèbe, chacun obtenait ce à quoi il avait droit; il n'était personne qui manquât à ses fonctions; quand le duc de *Chao* mourut<sup>2</sup>, les gens du peuple songèrent au bon gouvernement du duc de *Chao*, et, chérissant le sorbier, ne se permirent pas de le couper; ils firent un chant pour le célébrer et composèrent la poésie du sorbier<sup>3</sup>.

A partir du duc de *Chao*, il y eut neuf règnes jusqu'au marquis *Hoei*. L'époque du marquis *Hoei*, de *Yen*, correspond à celle où le roi *Li* s'enfuit à *Tche* et où (eut lieu la régence) *kong-ho*<sup>4</sup>. Le marquis *Hoei* mourut; son fils, le marquis *Hi*, prit le pouvoir. En cette année (827), le roi *Siuen*, de (la dynastie) *Tcheou*, monta sur le trône. — La vingt et unième année (806) du marquis *Hi*, le duc *Hoan*, de *Tcheng*, reçut le fief de *Tcheng*. — La trente sixième année (791), le marquis *Hi* mourut; son fils, le marquis *K'ing*, prit le pouvoir. — La vingtième année (771) du marquis *K'ing*, le roi *Yeou*, de (la dynastie) *Tcheou*, se livra à la débauche et aux désordres et fut tué par les *K'iuén-Jong*; *Ts'in*, pour la première fois, fut mis au rang des seigneurs. — La vingt-quatrième année (767), le marquis *K'ing* mourut; son fils, le marquis *Ngai*, prit le pouvoir. — Le marquis *Ngai* mourut après deux ans de règne (765); son fils, le marquis *Tcheng*, prit le pouvoir. — Le marquis *Tcheng* mourut après trente-

1. Cf. le chêne de saint Louis à Vincennes.

2. Après la mort du duc de *Chao*, son fils aîné devint prince de *Yen*; mais son second fils hérita du titre de duc de *Chao* et resta auprès de la maison royale, de même que le second fils du duc de *Tcheou* (cf. p. 100, n. 2). Or retrouve un duc de *Chao*, à l'époque des rois *Li* et *Siuen* (cf. tome I, p. 271 et 275).

3. Cette ode est la cinquième du *Chao nan*, dans la section *Kouo fong* du *Che king*; cf. Legge, *C. C.*, vol. IV, p. 26.

4. Cf. tome I, p. 275; n. 2.

six ans de règne (729); son fils, le marquis *Mou*, prit le pouvoir. — La septième année (722) du marquis *Mou* est la première année du duc *Yn*, de *Lou*. (Le marquis *Mou*) mourut après dix-huit ans de règne (711); son fils, le marquis *Siuen*, prit le pouvoir. — Le marquis *Siuen* mourut après treize ans de règne (698); son fils, le marquis *Hoan*, prit le pouvoir. — Le marquis *Hoan* mourut après sept ans de règne (691); son fils, le duc *Tchoang*, prit le pouvoir.

La douzième année (679) du duc *Tchoang*, le duc *Hoan*, de *Ts'i*, eut pour la première fois l'hégémonie. — La seizième année (675), (le duc *Tchoang*) s'allia (aux princes de) *Song* et de *Wei* pour attaquer le roi *Hoei*, de (la dynastie) *Tcheou*; le roi *Hoei* sortit (de sa capitale) et s'enfuit à *Wen*<sup>1</sup>; on nomma roi de *Tcheou* *T'oei*, frère cadet du roi *Hoei*. — La dix-septième année (674), le prince de *Tcheng* s'empara de *Tchong-fou*, (du pays) de *Yen*<sup>2</sup> et réintégra le roi *Hoei* dans (la capitale des) *Tcheou*. — La vingt-septième année (664), les *Chan-Jong* envahirent notre territoire; le duc *Hoan*, de *Ts'i*, secourut *Yen*; il mit en déroute et battit les *Chan-Jong*, puis s'en retourna; le prince de *Yen* accompagna le duc *Hoan*, de *Ts'i*, au-delà de ses frontières; c'est pourquoi le duc *Hoan* détacha et donna à *Yen* tout le territoire jusqu'où était arrivé (le prince de) *Yen*<sup>3</sup>; il obtint que (le prince de) *Yen* payât

1. Cf. tome I, p. 289, n. 3.

2. D'après *Ts'iao Tcheou*, l'état de *Yen* qui avait attaqué le roi *Hoei* était le *Yen* méridional et *Tchong-fou* serait précisément le nom du comte qui gouvernait cette principauté. Cependant *Se-ma Tcheng* donne raison à *Se-ma Ts'ien* qui considère le *Yen* dont il est ici question comme étant le *Yen* septentrional.

3. Pour commémorer cet événement, on contruisit la ville de *Yen-lieou* 燕留 au lieu où s'était « arrêté » le prince de « *Yen* »; cette ville était à 17 *li* au nord-est de l'ancienne sous-préfecture de

avec respect le tribut au Fils du Ciel, comme il en avait l'obligation au temps de l'apogée des *Tcheou*; il obtint que (le prince de) *Yen* remit en honneur les règles (auxquelles s'était conformé) le duc de *Chao*. La trente-troisième année (658), (le duc *Tchoang*) mourut; son fils, le duc *Siang*, prit le pouvoir.

La vingt-sixième année (632) du duc *Siang*, le duc *Wen*, de *Tsin*, convoqua une assemblée de seigneurs à *Tsien-t'ou*<sup>1</sup> et se proclama hégémon. — La trente et unième année (627), les troupes de *Ts'in* furent battues à *Hiao*<sup>2</sup>. — La trente-septième année (621), le duc *Mou*, de *Ts'in*, mourut. — La quarantième année (618), le duc *Siang* mourut. Le duc *Hoan* prit le pouvoir. — Le duc *Hoan* mourut après seize ans de règne (602). Le duc *Siuen* prit le pouvoir. — Le duc *Siuen* mourut après quinze ans de règne (587). Le duc *Tchao* prit le pouvoir. — Le duc *Tchao* mourut après treize ans de règne (574). Le duc *Ou* prit le pouvoir. En cette année (574), *Tsin* anéantit les trois grands officiers du clan *K'i*<sup>3</sup>. — Le duc *Ou* mourut après dix-neuf ans de règne (555). Le duc *Wen* prit le pouvoir. — Le duc *Wen* mourut après six ans de règne (549). Le duc *I* prit le pouvoir. — La première année (548) du duc *I*, *Ts'oei Tchou*, (du pays) de *Ts'i*, assassina son prince, le duc *Tchoang*. La quatrième année (545), (le duc *I*) mourut. Son fils, le duc *Hoei*<sup>4</sup>, prit le pouvoir.

*Tchang-lu* 長蘆, qui était elle-même dans le voisinage de la préfecture secondaire actuelle de *Ts'ang* 滄, préfecture de *T'ien-tsin*, province de *Tche-li*.

1. Cf. tome I, p. 295, n. 2.

2. Cf. tome II, p. 38, n. 1.

3. Cf. *Tso tchoan*, 17<sup>e</sup> année du duc *Tch'eng*, § 13.

4. Appelé le duc *Kien* 簡公 par le *Tso tchoan* (3<sup>e</sup> année du duc *Tchao*).

La première année (544) du duc *Hoei*, *Kao Tche*, (du pays) de *Ts'i*, vient se réfugier (à *Yen*). — La sixième année (539) (survinrent les événements suivants) : le duc *Hoei* avait un grand nombre de femmes qui étaient ses favorites ; le duc voulut renvoyer tous ses grands officiers et donner le pouvoir à sa femme favorite, *Song*<sup>1</sup> ; les grands officiers s'unirent pour exterminer la femme *Song* (et sa parenté). Le duc *Hoei*, saisi de peur, s'enfuit à *Ts'i*. Quatre ans plus tard (536), *Kao Yen* (du pays) de *Ts'i*, se rendit (auprès du prince de) *Tsin* et lui proposa de s'unir (à *Ts'i*) pour attaquer (les gens de) *Yen* et faire rentrer leur prince ; le duc *P'ing*, de *Tsin*, y consentit ; en compagnie de *Ts'i*, il attaqua (les gens de) *Yen* et fit rentrer le duc *Hoei* ; arrivé à *Yen*, le duc *Hoei* mourut. (Les gens de) *Yen* mirent sur le trône le duc *Tao*.

Le duc *Tao* mourut dans la septième année de son règne (529). Le duc *Kong* prit le pouvoir. — Le duc *Kong* mourut dans la cinquième année de son règne (524). Le duc *P'ing* prit le pouvoir. — La maison ducale de *Tsin* s'affaiblit ; les six hauts dignitaires commencèrent à devenir puissants et à grandir. La dix-huitième année (506) du duc *P'ing*, le roi de *Ou*, *Ho-lu*, écrasa *Tch'ou* et pénétra dans *Yng*<sup>2</sup>. La dix-neuvième année (505), (le duc *P'ing*) mourut. Le duc *Kien* prit le pouvoir. — Le duc *Kien* mourut dans la douzième année de son règne (493). Le duc *Hien* prit le pouvoir. — (Dans le pays de) *Tsin*, *Tchao Yang* assiégea *Fan Tchong-hang* à *Tchao-ko*<sup>3</sup>. — La douzième année (481) du duc *Hien*, *T'ien Tch'ang* (du

1. C'est-à-dire, comme l'explique *Se-ma Tchong*, que le pouvoir était remis entre les mains du père et des frères aînés de la favorite *Song*, au détriment des grands officiers.

2. Capitale du pays de *Tch'ou* ; cf. tome I, p. 307, n. 1.

3. Cf. tome II, p. 289, n. 2.

pays) de *Ts'i*, assassina son prince, le duc *Kien*. — La quatorzième année (479), *K'ong-tse* mourut. — La vingt-huitième année (465), le duc *Hien* mourut. Le duc *Hiao* prit le pouvoir. — La douzième année (453) du duc *Hiao*, *Han*, *Wei* et *Tchao* anéantirent *Tche-po* et se partagèrent son territoire<sup>1</sup>; les trois *Tsin* devinrent puissants. — La quinzième année (450), le duc *Hiao* mourut. Le duc *Tch'eng* prit le pouvoir. — Le duc *Tch'eng* mourut dans la seizième année de son règne (434). Le duc *Min* prit le pouvoir. — Le duc *Min* mourut dans la trente et unième année de son règne (403). Le duc *Hi* prit le pouvoir. — En cette année, les trois *Tsin* furent mis au rang des seigneurs. — La trentième année (373) de son règne, le duc *Hi* attaqua *Ts'i* et le battit à *Lin-ying*. Le duc *Hi* mourut. Le duc *Hoan* prit le pouvoir. — Le duc *Hoan* mourut après onze ans de règne (362). Le duc *Wen* prit le pouvoir. En cette année, le duc *Hien*, de *Tsin*, mourut; *Ts'in* devint de plus en plus puissant.

La dix-neuvième année (343) du duc *Wen*, le roi *Wei*, de *Ts'i*, mourut. — La vingt-huitième année (334), *Sou Ts'in*<sup>2</sup> vint pour la première fois et fut reçu en audience; il conseilla le duc *Wen*; le duc *Wen* lui donna des chars, des chevaux, de l'or et des pièces de soie pour qu'il allât à *Tchao*; le marquis *Sou*, de *Tchao*, se servit de lui et put ainsi réunir par une convention les six royaumes en une ligue du nord au sud<sup>3</sup> dont il fut le chef. Le roi *Hoei*, de *Ts'in*, donna sa fille en mariage à l'héritier présomptif de *Yen*. — La vingt-neuvième année (333), le

1. D'après le troisième Tableau chronologique, cet événement n'eut lieu qu'en l'an 448.

2. Cf. *Mém. hist.*, chap. cxiix.

3. Cf. tome I, p. 317, n. 1. On peut aussi caractériser au point de vue politique les deux systèmes de *tsong* et de *heng* en disant que le *tsong* était le fédéralisme, et le *heng* l'impérialisme.

duc *Wen* mourut. L'héritier présomptif prit le pouvoir; ce fut le roi *I*.

Dès que le roi *I* eut pris le pouvoir, le roi *Siuén*, de *Ts'i*, profita du deuil de *Yen* pour nous attaquer et nous prendre dix villes. *Sou Ts'in* conseilla (le roi de) *Ts'i* et lui fit rendre les dix villes de *Yen*. — La dixième année (323), le prince de *Yen* devint roi. *Sou Ts'in* eut des rapports secrets avec la femme du duc *Wen*, de *Yen*; craignant d'être mis à mort, il conseilla au roi de l'envoyer à *Ts'i* pour espionner l'ennemi; il voulait ainsi jeter la désunion dans (le pays de) *Ts'i*. — Le roi *I* monta sur le trône. Il mourut dans la douzième année de son règne (321). Son fils, *K'oai*, (roi de) *Yen*<sup>1</sup>, prit le pouvoir.

*Tchan kouo*  
*ts'e* :  
section de  
*Yen*.

[Quand *K'oai*, (roi de) *Yen*, eut pris le pouvoir, les gens de *Ts'i* tuèrent *Sou Ts'in*. Au temps où *Sou Ts'in* se trouvait dans (le pays de) *Yen*, un mariage l'avait apparenté avec *Tse Tche*, conseiller de ce pays; aussi *Sou Tai*<sup>2</sup> fut il en relations d'amitié avec *Tse Tche*. Quand *Sou Ts'in* mourut, le roi *Siuén*, de *Ts'i*, prit encore à son service *Sou Tai*. — La troisième année (318), *K'oai*, (roi de) *Yen*, s'allia à *Tch'ou* et aux trois *Tsin* pour attaquer *Ts'in*; il ne fut pas vainqueur et s'en retourna. — *Tse Tche* était conseiller de *Yen*; il était honoré et puissant; son autorité décidait de tout. *Sou Tai* fut envoyé à *Yen* par (le roi de) *Ts'i*. Le roi de *Yen* lui demanda : « Que pensez-vous du roi de *Ts'i*? » Il répondit : « Assurément, il n'aura pas l'hégémonie. » « Pourquoi cela? » demanda le roi de *Yen*. « Parce qu'il n'a pas confiance dans ses mi-

1. Ce souverain est ici appelé 燕噲; dans le troisième Tableau chronologique, il est appelé 燕王噲; il faut donc traduire : *K'oai*, roi de *Yen*.

2. Frère cadet de *Sou Ts'in*.

nistres, » répondit *Sou Tai* qui voulait ainsi exciter le roi de *Yen* à honorer *Tse Tche*. Alors le roi de *Yen* eut la plus grande confiance en *Tse Tche*. A cause de cela, *Tse Tche* fit à *Sou Tai* un présent de cent livres<sup>1</sup> d'or, et suivit les conseils de *Mao Cheou*, de *Lou*<sup>2</sup>, qui lui avait été envoyé (par *Sou Tai*); (*Mao Cheou*) dit au roi de *Yen* : « Le mieux serait pour vous de céder votre royaume au conseiller *Tse Tche*. Les hommes louent la sagesse de *Yao* parce qu'il céda l'empire à *Hiu Yeou*; *Hiu Yeou* ne l'accepta pas; (*Yao*) eut la réputation (d'un homme qui aurait) cédé l'empire, et en réalité il ne perdit pas l'empire. Maintenant, si Votre Majesté cède son royaume à *Tse Tche*, *Tse Tche* certainement ne l'acceptera pas. Ainsi Votre Majesté aura eu la même conduite que *Yao*. » Le roi de *Yen* remit donc son royaume à *Tse Tche*; *Tse Tche* prit une grande importance.

Quelqu'un dit : « *Yu* présenta *I* (au Ciel)<sup>3</sup>; mais ensuite il nomma officiers des gens dévoués à *K'i*<sup>4</sup>. Quand il fut vieux, estimant que *K'i* n'était pas digne qu'on lui

1. Je traduis ici le mot 金 comme signifiant « une livre d'or »; c'est en effet le sens que ce mot avait à l'époque des *Han*; peut être cependant s'agit-il ici des mesures usitées au temps des *Ts'in*; le 金 vaudrait alors un 銖, soit 24 leang 兩.

2. Selon certains commentateurs, *Lou* désignerait ici la ville de *K'iu-lou* (cf. tome II, p. 206, n. 4). Selon d'autres, au lieu de *Lou* 鹿, il faudrait lire *Ts'o* 厓, nom d'une localité qui correspond à la sous-préfecture actuelle de 故城, préfecture de *Ho-kien*, province de *Tche-li*.

3. C'est-à-dire qu'il proposa au Ciel *I* 益 comme son successeur (cf. tome I, p. 162-163). Le point doit être placé immédiatement après le mot 益; l'expression 已而, qui commence la phrase suivante, signifie « mais ensuite ».

4. *K'i* est le fils de *Yu*.

confiât la charge de l'empire, il transmet (l'empire) à *I* ; mais ensuite *K'i*, avec ses partisans, attaqua *I* et le dépouilla ; tout l'empire-dit que *Yu* avait prétendu transmettre l'empire à *I*, mais ensuite que, de fait, il avait engagé *K'i* à s'en emparer lui-même. Maintenant, Votre Majesté dit qu'elle a remis son royaume à *Tse Tche* ; mais il n'est aucun des officiers qui ne soit dévoué à l'héritier présomptif ; ainsi, de nom, (le royaume, est remis à *Tse Tche*, mais en réalité c'est l'héritier présomptif qui dirige les affaires. » A la suite de cela, le roi reprit les sceaux de tous les officiers payés trois cents *che* ou davantage et les remit à *Tse Tche*<sup>1</sup>. *Tse Tche* se tournait du côté du sud et accomplissait les actes royaux ; cependant *K'oai* était vieux, ne s'occupait plus du gouvernement, et, contrairement à ce qui aurait dû être, se comportait comme un sujet. Toutes les affaires d'état étaient décidées par *Tse Tche*.

Trois ans plus tard (314), le royaume fut fort troublé ; les cent familles furent dans l'affliction et dans la crainte. Le général *Che Pei* et l'héritier présomptif *P'ing* complotèrent dans l'intention d'attaquer *Tse Tche*. Tous les généraux<sup>2</sup> du roi *Min*, de *Ts'i*, lui dirent : « Profitez de cette occasion pour y aller ; vous écraserez sûrement *Yen*. » Le roi de *Ts'i* ordonna donc à des gens d'aller dire à *P'ing*, héritier présomptif de *Yen* : « J'ai entendu parler de votre justice ; je me propose de détruire les intérêts privés et de maintenir ce qui est pour le bien

1. Le roi destitue tous les officiers de grade supérieur et remet les sceaux à *Tse Tche* pour que celui-ci puisse les conférer à ses créatures. — D'après une note d'un commentateur du *Tchan kouo ts'e*, ce passage serait le texte le plus ancien dans lequel on trouve les appointements des officiers exprimés en *che* (cf. tome II, p. 526, n. 1).

2. Au lieu de 諸將, le *Tchan kouo ts'e* donne la leçon 儲子 qui est un nom d'homme.



public, de raffermir la juste loi (qui détermine) qui est prince et qui est sujet, de mettre en lumière les positions normales du père et du fils<sup>1</sup>. Mais mon royaume est petit; il est incapable de se mettre à la tête du mouvement<sup>2</sup>. Cependant, il se conformera aux ordres que vous donnerez, ô héritier présomptif. » Alors l'héritier présomptif requit son parti et rassembla la foule des siens; le général *Che Pei* cerna le palais ducal et attaqua *Tse Tche*; n'ayant pas eu l'avantage, le général *Che Pei* et le peuple se retournèrent contre l'héritier présomptif *P'ing* qu'ils attaquèrent. Le général *Che Pei* fut tué avec ceux qui le suivirent dans la mort<sup>3</sup>; ainsi des difficultés furent suscitées pendant plusieurs mois; ceux qui périrent furent au nombre de<sup>4</sup> plusieurs myriades; la multitude était frappée d'affliction et de crainte; les cent familles étaient divisées d'opinion. *Mong K'o* dit au roi de *Ts'i*: « Maintenant, attaquez *Yen*<sup>5</sup>; c'est là une époque (semblable à celle dont profitèrent les rois) *Wen* et *Ou*; il ne faut point la laisser échapper<sup>6</sup>. » Le roi ordonna

1. En d'autres termes, il veut mettre sur le trône *P'ing*, qui est le fils du roi précédent et qui est le prince légitime; il veut détruire la coalition d'intérêts privés grâce à laquelle *Tse Tche* s'est arrogé le pouvoir.

2. 先後; littéralement: « se mettre à la tête de ceux qui suivront ».

3. 殉=殉, qui est la leçon du *Tchan kouo ts'e*.

4. *Mencius* ne fut point si affirmatif, s'il faut en croire la conversation entre lui et le roi *Min* de *Ts'i* qui nous a été conservée dans le livre qui porte son nom (*Mencius*, II, b, 8-9).

5. En d'autre termes, *Yen* est dans la situation où se trouvait l'empire des *Yn* lorsque les rois *Wen* et *Ou*, de la dynastie *Tcheou*, l'attaquèrent et le détruisirent. — Du livre de *Mencius* (I, b, 10), il résulte que *Mencius* fit allusion aux rois *Wen* et *Ou*, dans une conversation qu'il eut avec le roi *Siuén*, de *Ts'i*, mort en 324, soit au moins dix ans avant les événements dont il est ici question. La chronologie de *Se-ma Ts'ien* est ici difficile à concilier avec le livre de *Mencius* (cf. Legge, *C. C.*, vol. II, prolég., p. 34, n. 1).

donc à (*K'oang*) *Tchang-tse*<sup>1</sup> de se mettre à la tête des soldats des cinq capitales<sup>2</sup> et de se servir de la population de la région septentrionale<sup>3</sup>, pour attaquer *Yen*; les troupes ne livrèrent point bataille; les portes des remparts ne furent point fermées; *K'oai*, prince de *Yen*, mourut; *Ts'i* remporta une grande victoire sur *Yen*; *Tse Tche* s'enfuit. Deux ans plus tard (312), les gens de *Yen* s'entendirent pour mettre sur le trône l'héritier présomptif *P'ing*; ce fut le roi *Tchao* de *Yen*.]

[Quand le roi *Tchao*, de *Yen*, eut pris le pouvoir après l'écrasement de *Yen*, il humilia sa personne et fit de riches présents afin d'attirer à lui les sages; il dit à *Kouo Wei*: « *Ts'i* a profité des troubles de mon royaume pour attaquer à l'improviste et écraser *Yen*; je sais parfaitement que *Yen* est petit, que ses forces sont restreintes et qu'il n'est pas de taille à se venger. Si cependant je puis réellement trouver des hommes sages, je les ferai participer au gouvernement de l'état afin de laver l'affront qui a été infligé au roi mon prédécesseur; tel est mon désir. Maître, faites-moi connaître qui sont les hommes capables, afin que je m'assure de leurs personnes et que je les serve. » *Kouo Wei* dit: « Si Votre Majesté est bien résolue à faire venir auprès d'Elle les hommes de valeur, qu'Elle commence par moi, (*Kouo Wei*); (si on me voit honoré), à plus forte raison comment ceux qui sont plus sages que moi resteraient-ils à mille *li* loin de vous? » Alors le roi *Tchao* bâtit un palais pour (*Kouo Wei*); il le traita comme son maître et le servit.

1. Mentionné dans *Mencius* (III. b. 10 et IV, b, 30).

2. 五都. Cette expression désigne le pays de *Ts'i*; *Lin-tse* était une des cinq capitales.

3. La région septentrionale du pays de *Ts'i* était celle qui était limitrophe du pays de *Yen*.

*Yo I* vint (du pays) de *Wei*; *Tseou Yen* vint (du pays) de *Ts'i*; *Ki Sin* vint (du pays) de *Tchao*; les hommes de valeur à l'envi accouraient à *Yen*. Le roi de *Yen* s'affligeait sur les morts, s'informait (des besoins) des orphelins et participait aux joies et aux douleurs du peuple.

La vingt-huitième année (284), le royaume de *Yen* se trouva prospère et puissant; officiers et soldats se plaisaient à surpasser les autres et envisageaient avec allégresse les combats. Alors donc (le roi *Tchao*) nomma *Yo I* général en chef; il concerta ses plans avec *Ts'in*, *Tch'ou* et les trois *Tsin* pour attaquer *Ts'i*; les soldats de *Ts'i* furent battus; le roi *Min* sortit (de son pays) et s'enfuit à l'étranger; les soldats de *Yen* s'acharnèrent à poursuivre ceux qu'ils avaient vaincus; ils arrivèrent à *Lin-tse* où ils pénétrèrent; ils prirent tous les objets précieux (du roi) de *Ts'i* et brûlèrent ses palais et son temple ancestral. Des villes de *Ts'i*, il n'y eut que *Leao*<sup>1</sup>, *Kiu*<sup>2</sup> et *Ki-mo*<sup>3</sup> qui ne se soumirent pas]; toutes les autres furent dépendantes de *Yen*. Six ans plus tard, le roi *Tchao* mourut dans la trente-troisième année de son règne (279). Son fils, le roi *Hoei*, prit le pouvoir.

Au temps où le roi *Hoei* n'était encore qu'héritier présomptif, il avait eu un dissentiment avec *Yo I*; puis, quand il eut pris le pouvoir, il se défia de (*Yo I*) et envoya *Ki Kie* le remplacer dans son commandement. *Yo I* s'enfuit et se rendit à *Tchao*. *T'ien Tan*, de *Ts'i*, s'appuyant sur (la ville de) *Ki-mo*, attaqua et battit l'armée de *Yen*; *Ki Kie* périt; les soldats de *Yen* opérèrent leur retraite; *Ts'i* reprit toutes les villes qui lui appartenaient auparavant. Le roi *Min* étant mort à *Kiu*, on mit

1. Cf. tome II, p. 394, n. 4.

2. Cf. p. 46, n. 3.

3. Cf. tome II, p. 291, n. 3.

sur le trône son fils, qui fut le roi *Siang*. — Le roi *Hoei* mourut dans la septième année de son règne (272).

*Han, Wei* et *Tch'ou* attaquèrent ensemble *Yen*. Le roi *Ou-tch'eng*, de *Yen*, prit le pouvoir. — La septième année (265) du roi *Ou-tch'eng*, *T'ien Tan*, de *Ts'i*, nous attaqua et prit (la ville de) *Tchong-yang*. — La treizième année (259)<sup>1</sup>, *Ts'in* battit *Tchao* à *Tch'ang-p'ing*<sup>2</sup> (et fit périr)<sup>3</sup> plus de quatre cent mille hommes. — La quatorzième année (258), le roi *Ou-tch'eng* mourut. Son fils, le roi *Hiao*, prit le pouvoir.

La première année (257) du roi *Hiao*, les troupes de *Ts'in* qui assiégeaient *Han-tan* quittèrent la place et s'en allèrent. La troisième année (255), (le roi *Hiao*) mourut. Son fils, le roi actuel<sup>4</sup> *Hi*, prit le pouvoir.

La quatrième année (251) du roi actuel *Hi*, le roi *Tchao*, de *Ts'in*, mourut. [Le roi de *Yen* ordonna à son conseiller *Li Fou* d'aller contracter amitié avec *Tchao* et de donner un pot-de-vin de cinq cents livres d'or au roi de *Tchao*. (*Li Fou*) revint faire son rapport au roi de *Yen*, disant : « (Des sujets) du roi de *Tchao*, ceux qui étaient dans la force de l'âge sont tous morts à *Tch'ang-p'ing* : leurs orphelins ne sont pas encore des hommes faits ; on peut les attaquer. » Le roi manda *Yo Kien*<sup>5</sup>, prince de *Tch'ang-kouo* et l'interrogea à ce sujet. Il répondit : « *Tchao* est un pays qui a à batailler sur ses quatre côtés<sup>6</sup> ; son peuple est exercé aux armes ; on ne

1. En réalité, en 260.

2. Cf. tome II, p. 91, n. 2.

3. Le texte présente sans doute ici une lacune.

4. Il semble que *Se-ma Ts'ien* compile ici des textes contemporains du roi *Hi*.

5. Fils du *Yo I* dont il a été question plus haut.

6. *Tchao* avait à se défendre à l'est contre *Yen*, à l'ouest contre *Ts'in*, au sud contre *Han* et *Wei*, au nord contre les barbares *Hou*.

saurait l'attaquer <sup>1</sup>. »] Le roi dit : « Nous combattons cinq contre un. » (*Yo Kien*) répondit : « C'est impossible. » Le roi de *Yen* s'irrita et tous ses ministres estimèrent que la chose était possible. En définitive, il mit en campagne deux armées et deux mille chars de guerre; *Li Fou* les commandait et attaqua (la ville de) *Hao*<sup>2</sup>; *King Ts'in*<sup>3</sup> attaqua *Tai*<sup>4</sup>. Seul cependant le grand officier *Tsiang K'iu* dit au roi de *Yen* : « Entretenir des relations avec des gens et contracter union avec eux, donner un pot-de-vin de cinq cents livres d'or au roi de ces gens, puis, lorsque votre envoyé a fait son rapport, vous retourner contre eux et les attaquer, c'est une conduite qui ne porte pas bonheur. Vos soldats ne réussiront pas. » Le roi de *Yen* ne l'écouta pas; il prit en personne le commandement d'une des ailes de l'armée et suivit (les troupes). *Tsiang K'iu* arrêta le roi de *Yen* en le tirant par le cordon de son sceau et lui dit : « O roi, gardez-vous d'aller en personne; si vous allez, vous ne réussirez pas. » Le roi lui donna des coups de pied. *Tsiang K'iu* dit en pleurant : « Ce n'est pas dans son intérêt qu'agit votre sujet; c'est dans l'intérêt du roi. » L'armée de *Yen* arriva à *Song-tse*<sup>5</sup>. (Le roi de) *Tchao* envoya *Lien P'o* à la tête de ses troupes; (*Lien P'o*) attaqua et écrasa *Li Fou* à *Hao*; il écrasa *King Ts'in* et *Yo Tch'eng* à *Tai*; *Yo Kien* s'enfuit (dans le pays de) *Tchao*.

1. A partir d'ici, le récit du *Tchan kouo ts'e* devient notablement différent.

2. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Kao-i* 高邑, préfecture secondaire de *Tchao*, province de *Tche-li*.

3. On peut traduire aussi « le haut dignitaire *Ts'in* ». Cependant, le *Tchan kouo ts'e* écrit 慶秦.

4. Aujourd'hui, préfecture secondaire de *Tai* 代, province de *Chan-si*.

5. Localité du pays de *Tchao* qui dépendait de *Kiu-lou* (cf. tome II, p. 266, n. 4).

*Lien P'o* poursuivit (les troupes de *Yen*) à une distance de cinq cents *li* et assiégea (la capitale de) ce royaume. Les gens de *Yen* implorèrent un arrangement ; les gens de *Tchao* n'y consentirent pas ; ils voulurent absolument que *Tsiang K'iu* traitât de la paix ; le conseiller de *Yen*, *Tsiang K'iu* traita de la paix ; *Tchao* écouta (les propositions de) *Tsiang K'iu* et leva le siège de (la capitale de) *Yen*.

La sixième année (249), *Ts'in* anéantit les *Tcheou* orientaux et les *Tcheou* occidentaux ; il établit la commanderie de *San-tch'oan*<sup>1</sup>. — La septième année (248), *Ts'in* s'empara de trente-sept villes de *Tchao*, parmi lesquelles se trouvait celle de *Yu-ts'e*<sup>2</sup> ; *Ts'in* établit la commanderie de *T'ai-yuen*. — La neuvième année (246), *Tcheng*<sup>3</sup>, roi de *Ts'in*, commença à régner. — La dixième année (245), (le roi de) *Tchao* envoya *Lien P'o*, à la tête d'une armée, attaquer (la ville de) *Fan-yang*<sup>4</sup> ; il s'en empara. Le roi *Hiao-tch'eng*, de *Tchao*, mourut. Le roi *Tao-siang* prit le pouvoir ; il envoya *Yo Tch'eng* remplacer *Lien P'o*. *Lien P'o* se refusa (à céder son commandement) et attaqua *Yo Tch'eng* ; *Yo Tch'eng* se retira ; *Lien P'o* s'enfuit à *Ta-leang*<sup>5</sup>. — La douzième année (243), (le roi de) *Tchao* envoya *Li Mou* attaquer *Yen* ; il prit (les villes de) *Ou-soei*<sup>6</sup> et *Fang-tch'eng*<sup>7</sup>.

1. Cf. tome II, p. 76, n. 1.

2. Cf. tome II, p. 98, n. 1.

3. Le futur *Ts'in Che-hoang-ti*.

4. A 27 *li* au nord-est de la sous-préfecture de *Nei-hoang* 內黃, préfecture de *Tchang-té*, province de *Ho-nan*.

5. Capitale du pays de *Wei* ; aujourd'hui *K'ai-fong-fou*.

6. Au nord-est de la sous-préfecture de *Ou-k'iang* 武强, préfecture secondaire de *Chen* 深, province de *Tche-li*.

7. A 15 *li* au sud de la sous-préfecture de *Kou-ngan* 固安, préfecture de *Choen-t'ien*, province de *Tche-li*.

*Ki Sin* avait auparavant résidé dans (le pays de) *Tchao* et avait eu de bons rapports avec *P'ang Hiuen* ; ensuite cependant il était venu se réfugier dans (le pays de) *Yen*. Voyant que *Tchao* avait été plusieurs fois mis à mal par *Ts'in*, et que, après le départ de *Lien P'o*, (le roi de *Tchao*) avait ordonné à *P'ang Hiuen* de prendre le commandement, (le roi de) *Yen* voulut profiter de la mauvaise situation dans laquelle se trouvait *Tchao* pour l'attaquer ; il demanda son avis à *Ki Sin* qui lui dit : « *P'ang Hiuen* est un homme qu'il est facile d'égaliser. » (Le roi de) *Yen* chargea *Ki Sin* de se mettre à la tête des troupes et d'attaquer *Tchao* ; (le roi de) *Tchao* envoya *P'ang Hiuen* le combattre ; il prit vingt mille hommes de l'armée de *Yen* et tua *Ki Sin*.

*Ts'in* s'empara de vingt villes (du pays) de *Wei* et établit la commanderie orientale. — La dix-neuvième année (236), *Ts'in* s'empara de neuf villes de *Tchao*, parmi lesquelles était celle de *Ye*<sup>1</sup>. — Le roi *Tao-siang*, de *Tchao*, mourut. — La vingt-troisième année (232), l'héritier présomptif *Tan*, qui était en otage dans (le pays de) *Ts'in* s'enfuit et revint à *Yen*. — La vingt-cinquième année (230), *Ts'in* fit prisonnier *Ngan*, roi de *Han*, et anéantit sa maison ; il établit la commanderie de *Yng-tch'oan*<sup>2</sup>. — La vingt-septième année (228), *Ts'in* fit prisonnier *Ts'ien*, roi de *Tchao*, et anéantit (le royaume de) *Tchao*. *Kia*, fils du duc de *Tchao*, se nomma lui-même roi de *Tai*.

(Le roi de) *Yen* vit que *Ts'in* allait anéantir les six royaumes, que les soldats de *Ts'in* étaient près de la rivière *I*<sup>3</sup>, et que les calamités allaient atteindre *Yen* ; l'hé-

1. Cf. tome II, p. 115, n. 2.

2. Cf. tome II, p. 118, n. 3.

3. Cf. tome II, p. 120, n. 4.

ritier présomptif *Tan* avait secrètement entretenu à ses frais vingt hommes forts ; il chargea *King K'o* <sup>1</sup> d'aller présenter (au roi de) *Ts'in* la carte (du territoire) de *Tou-kang* <sup>2</sup> et de profiter de l'occasion pour frapper à l'improviste le roi de *Ts'in* d'un poignard ; le roi de *Ts'in* s'aperçut (du dessein de *King K'o*) et le fit mourir. Il envoya le général *Wang Tsien* combattre *Yen*. — La vingt-neuvième année (226), *Ts'in* attaqua et prit notre (capitale), *Ki* <sup>3</sup>. Le roi de *Yen* s'enfuit et se transporta dans le *Leao-tong* ; il décapita *Tan* pour offrir (sa tête) à *Ts'in*.

La trentième année (225), *Ts'in* anéantit (l'état de) *Wei*. — La trente-troisième année (222), *Ts'in* s'empara du *Leao-tong* et fit prisonnier *Hi*, roi de *Yen* ; en définitive il anéantit *Yen*. Cette même année *Wang Pen*, général de *Ts'in*, fit aussi prisonnier *Kia*, roi de *Tai*.

Le duc grand astrologue dit : *Che*, duc de *Chao*, peut être appelé bon ; si le sorbier (sous lequel il s'asseyait) a mérité qu'on se souvint de lui <sup>4</sup>, a combien plus forte raison (doit-on conserver la mémoire de) l'homme lui-même. (Le royaume de) *Yen* était serré au nord contre (les barbares) *Man* et *Me* ; à l'intérieur, il était étroitement mêlé à *Ts'i* et à *Tsin* ; il se trouvait dans une position fort périlleuse au milieu de royaumes puissants ; il était extrêmement faible et petit ; les occasions dans les-

1. Cf. *Mém. hist.*, chap. LXXXVI.

2. 兗 se prononce ici *kang*. — *Tou-kang* était au sud-est de la préfecture secondaire de *Tchouo* 兗, préfecture de *Choen-sien*, province de *Tche-li*. Ce territoire était très fertile ; l'héritier présomptif *Tan* feignait de vouloir en faire présent au roi de *Ts'in*, afin que *King K'o*, porteur de la carte géographique, pût approcher du roi et le poignarder.

3. Cf. p. 133, n. 2.

4. Cf. p. 135, n. 3.



quelles il faillit être anéanti furent nombreuses. Cependant ses dieux du sol et des moissons (burent) le sang et mangèrent (la chair)<sup>1</sup> pendant huit ou neuf cents ans<sup>2</sup>; (des états gouvernés par des princes dont) le nom de famille était *Ki*, il fut le dernier à disparaître. Comment ne serait-ce pas un effet des services éclatants rendus par le duc de *Chao* ?

1. Cf. tome III, p. 453, n. 2.

2. C'est-à-dire que le royaume lui-même subsista pendant huit ou neuf siècles.

---

## CHAPITRE XXXV

### CINQUIÈME MAISON HÉRÉDITAIRE

#### KOAN ET TS'AI

Le puîné *Sien*, (prince) de *Koan*<sup>1</sup>, et le puîné *Tou*, (prince) de *Ts'ai*<sup>2</sup>, étaient fils du roi *Wen*, de (la dynastie) *Tcheou*, et frères cadets du roi *Ou*. Le roi *Ou* et ses frères nés de la même mère que lui étaient au nombre de dix; leur mère s'appelait *T'ai-Se*<sup>3</sup>; elle était la principale épouse du roi *Wen*. Son fils aîné s'appelait l'aîné *I-k'ao*; le suivant, *Fa*, roi *Ou*; le suivant, le puîné *Sien*, (prince) de

1. Aujourd'hui, *Koan-tch'eng* 管城, préfecture secondaire de *Tcheng* 鄭, province de *Ho-nan*.

2. La capitale de la principauté de *Ts'ai* fut d'abord à *Chang-ts'ai* 上蔡, à 10 li au sud-ouest de la sous-préfecture actuelle de *Chang-ts'ai*, préfecture de *Jou-ning*, province de *Ho-nan*. Le marquis *P'ing* (530-522) transféra sa capitale à *Sin-ts'ai* 新蔡, qui est aujourd'hui la sous-préfecture de ce nom, à 50 li à l'est de la ville préfectorale de *Jou-ning*. Enfin le marquis *Tchao* (518-491) se transporta à *Hia-ts'ai* 下蔡, à 30 li au nord de la préfecture secondaire de *Cheou* 壽, préfecture de *Fong-yang*, province de *Ngan-houi*.

3. *T'ai-Se* appartenait au clan *Se* 嬖 et se rattachait par conséquent à l'empereur *Yu* 禹; elle passe pour avoir été la fille du prince de *Chen* 有莘 (dans la sous-préfecture de *Ho-yang* 合陽, préfecture de *Tong-tcheou*, province de *Chàn-si*).

*Koan*; le suivant, *Tan*, duc de *Tcheou*; le suivant, le puîné *Tou*, (prince) de *Ts'ai*; le suivant, le puîné *Tchen-to*, (prince) de *Ts'ao*<sup>1</sup>; le suivant, le puîné *Ou*, (prince) de *Tch'eng*<sup>2</sup>; le suivant, le puîné *Tch'ou*, (prince) de *Houo*<sup>3</sup>; le suivant, le puîné *Fong*, (prince) de *K'ang*<sup>4</sup>; le suivant, le cadet *Tsai*, (prince) de *Nan*<sup>5</sup>. Le cadet *Tsai*, (prince) de *Nan*, était le plus jeune. Des dix frères nés de la même mère, c'étaient surtout *Fa* et *Tan* qui étaient sages; ils aidaient<sup>6</sup> et secondaient le roi *Wen*; c'est pourquoi le roi *Wen* laissa de côté l'aîné *I-k'ao* et nomma *Fa* héritier présomptif. — Puis, quand le roi *Wen* mourut, *Fa* prit le pouvoir; ce fut le roi *Ou*. L'aîné *I-k'ao* était mort déjà auparavant.

Lorsque le roi *Ou* eut vaincu *Tcheou*, de (la dynastie) *Yn*, et qu'il eut pacifié l'empire, il donna des fiefs à ses

1. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Ting-l'ao* 定陶, à 50 li au sud-est de la préfecture de *Ts'ao-tcheou*, province de *Chan-tong*.

2. On trouve ce nom écrit 成 dans le *Tch'o'en ts'ieou* (5<sup>e</sup> année du duc *Yn*); c'est aujourd'hui la ville de *Cheng-hiang* 盛鄉, au nord de la sous-préfecture de *Ning-yang* 寧陽, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*.

3. A 16 li à l'ouest de la préfecture secondaire de *Houo* 霍, province de *Chan-si*.

4. Emplacement indéterminé. Le prince de *K'ang* devint ensuite prince de *Wei*, cf. chap. xxxvii.

5. D'après *Tchang Chaou tsie*, le mot 冉 se prononce ici *nan* 奴甘反. Le *Tso tchoan* (4<sup>e</sup> année du duc *Ting*) écrit 聃. — La localité de *Nan* occupait un emplacement qu'on ne peut déterminer dans le territoire qui dépend de la préfecture de *K'ai-fong* 開封, province de *Ho-nan*.

6. Les mots 左右 sont tous deux au *k'iu cheng*; cette expression, qui signifie « aider, assister », est fréquente dans les classiques. Cf. *Legge, C. C.*, vol. III, p. 79, 199, 579.

ministres méritants et à ses frères ; c'est alors qu'il conféra le fief de *Koan* au puîné *Sien*, et le fief de *Ts'ai* au puîné *Tou* ; ces deux hommes furent conseillers de *Ou-keng Lou-fou*<sup>1</sup>, fils de *Tcheou*, et gouvernèrent ce qui restait du peuple des *Yn*. Le puîné *Tan* reçut le fief de *Lou* ; il fut le conseiller des *Tcheou* ; ce fut le duc de *Tcheou*. Le puîné *Tchen-to* reçut le fief de *Ts'ao* ; le puîné *Ou* reçut le fief de *Tch'eng* ; le puîné *Tch'ou* reçut le fief de *Houo*. Le puîné *Fong*, (prince) de *K'ang*, et le cadet *Tsai*, (prince) de *Nan*, étaient tous deux jeunes et ne purent encore recevoir de fiefs.

A la mort du duc *Ou*, comme le roi *Tch'eng* était jeune, *Tan*, duc de *Tcheou*, assumait la direction de la maison royale. Les puînés, (princes de) *Koan* et de *Ts'ai*, soupçonnèrent que le duc de *Tcheou* n'agissait pas pour le bien du roi *Tch'eng* ; ils soutinrent donc *Ou-keng* qui se révolta ; le duc de *Tcheou*, *Tan*, après avoir reçu le mandat du roi *Tch'eng*, attaqua et fit périr *Ou-keng* ; il tua le puîné (prince de) *Koan* ; puis il bannit le puîné (prince de) *Ts'ai* et l'envoya en exil en lui donnant dix chars et soixante-dix hommes<sup>2</sup>. A la suite de cela, il divisa en deux ce qui restait du peuple des *Yn* : une partie constitua le fief de *Song* qui fut conféré à *K'i*, vicomte de *Wei*, pour qu'il continuât les sacrifices des *Yn* ; l'autre partie fut remise au puîné (prince de) *K'ang*, qui devint prince de *Wei* et qui fut le puîné (prince) de *Wei* et de *K'ang*. Le cadet *Ts'ai* reçut le fief de *Nan*. Le cadet (prince de) *Nan* et le puîné (prince de) *K'ang* avaient tous deux une conduite parfaite ; alors le duc de *Tcheou* promut le puîné (prince de) *K'ang* au rang de ministre de la jus-

1. Cf. tome I, p. 207, n. 4.

2. Cf. *Tso tchoan*, 4<sup>e</sup> année du duc *Ting*. Legge, *C. C.*, vol. V, p. 754.

tice des *Tcheou*, et le cadet (prince de) *Nan* au rang de ministre des travaux publics des *Tcheou*; ils aidèrent ainsi le roi *Tch'eng* à gouverner et eurent tous deux une renommée excellente dans l'empire.

Quand le puîné *Tou*, (prince) de *Ts'ai*, fut mort en exil, son fils, qui s'appelait *Hou*, changea de conduite, se conforma à la vertu et fut docile et parfait. Le duc de *Tcheou*, l'ayant appris, promut *Hou* au rang de haut dignitaire (du pays) de *Lou*; le royaume de *Lou* se trouva bien gouverné; alors le duc de *Tcheou* parla au roi *Tch'eng* qui conféra de nouveau le fief de *Ts'ai* à *Hou*, afin qu'il s'acquittât des sacrifices au puîné (prince de) *Ts'ai*; ce fut *Ts'ai-tchong*. Les cinq autres puînés s'étaient tous rendus dans leurs royaumes respectifs et ne remplirent aucun office auprès du Fils du Ciel<sup>1</sup>.

*Ts'ai-tchong* mourut; son fils, *Ts'ai-po Hoang*<sup>2</sup>, prit le pouvoir. — *Ts'ai-po Hoang* mourut; son fils, le marquis *Kong*, prit le pouvoir. — Le marquis *Kong* mourut; son fils, le marquis *Li*, prit le pouvoir. — Le marquis *Li* mourut; son fils, le marquis *Ou*, prit le pouvoir. Au temps du marquis *Ou*, le roi *Li*, de (la dynastie) *Tcheou*, perdit son royaume et s'enfuit à *Tche*; (la régence) *kong-ho* exerça le gouvernement; les seigneurs se révoltèrent en grand nombre contre les *Tcheou*.

Le marquis *Ou* mourut; son fils, le marquis *I*, prit le pouvoir. — La onzième année (827) du marquis *I*, le roi *Siuén*, de (la dynastie) *Tcheou*, prit le pouvoir. — La vingt-huitième année (810), le marquis *I* mourut. Son fils, *So-che*, qui fut le marquis *Hi*, prit le pouvoir. — La trente-neuvième année (771) du marquis *Hi*, le roi *Yeou*, de (la dynastie) *Tcheou*, fut tué par les *K'iuén-Jong*; la

1. Cf. *Tso tchoan*, 4<sup>e</sup> année du duc *Ting*.

2. On pourrait aussi traduire : *Hoang*, comte de *Ts'ai*.

maison des *Tcheou* fut affaiblie et se transporta du côté de l'est ; *Ts'in* obtint pour la première fois d'être mis au rang des seigneurs. — La quarante-huitième année (762), le marquis *Hi* mourut. Son fils, *Hing*, qui fut le marquis *Kong*, prit le pouvoir. — Le marquis *Kong* mourut dans la deuxième année de son règne (760). Son fils, le marquis *Tai*, prit le pouvoir. — Le marquis *Tai* mourut dans la dixième année de son règne (750). Son fils, *Ts'ou-fou*, qui fut le marquis *Siuén*, prit le pouvoir. — La vingt-huitième année (722) du marquis *Siuén*, le duc *Yn*, de *Lou*, prit le pouvoir. — La trente-cinquième année (715), le marquis *Siuén* mourut. Son fils, *Fong-jen*, qui fut le marquis *Hoan*, prit le pouvoir. — La troisième année (712) du marquis *Hoan*, (les gens de) *Lou* assassinèrent leur prince, le duc *Yn*. — La vingtième année (695), le marquis *Hoan* mourut. Son frère cadet, *Hien-ou*, qui fut le marquis *Ngai*, prit le pouvoir.

La onzième année (684) du marquis *Ngai*, (survinrent les événements suivants) : auparavant, le marquis *Ngai* avait épousé (une fille du prince de) *Tch'en* ; le marquis de *Si*<sup>1</sup> avait aussi épousé (une fille du prince de) *Tch'en* ; la femme (du marquis) de *Si*, voulant retourner (dans son pays), traversa (le pays de) *Ts'ai* ; le marquis de *Ts'ai* lui manqua d'égards ; le marquis de *Si*, furieux, fit cette proposition au roi *Wen*, de *Tch'ou* : « Venez m'attaquer ; je demanderai du secours à *Ts'ai* ; *Ts'ai* viendra certainement ; *Tch'ou* en profitera pour l'attaquer et pourra ainsi remporter un succès. » Le roi de *Wen*, de *Tch'ou*.

1. Dans les environs de la sous-préfecture actuelle de *Si* 息  
 préfecture secondaire de *Koang* 光, province de *Ho-nan* ; les princes  
 de *Si* appartenaient au clan *Ki* 姬.

suivit ce conseil; il fit prisonnier le marquis *Ngai*, de *Ts'ai*, et l'emmena avec lui. Le marquis *Ngai* resta prisonnier neuf ans et mourut dans le pays de *Tch'ou*. Son règne avait duré en tout vingt ans quand il mourut (675).

Les gens de *Ts'ai* mirent sur le trône son fils, *Hi*, qui fut le marquis *Mou*. Le marquis *Mou* donna sa sœur cadette en mariage au duc *Hoan*, de *Ts'i*. — La dix-huitième année (657), le duc *Hoan*, de *Ts'i*, et la fille (du défunt prince) de *Ts'ai* faisaient une partie de plaisir en bateau; la femme agita la barque; le duc *Hoan* voulut la faire cesser; elle ne cessa pas; le duc irrité renvoya (dans son pays) la fille (du défunt prince) de *Ts'ai*, mais sans la répudier. Le marquis de *Ts'ai*, irrité, donna un autre mari à sa sœur cadette. Le duc *Hoan*, de *Ts'i*, irrité, attaqua *Ts'ai*; (l'armée de) *Ts'ai* se dispersa; (le duc de *Ts'i*) fit donc prisonnier le marquis *Mou*; il arriva au sud jusqu'à *Chao-ling*, qui est dans le pays de *Tch'ou*; mais alors les seigneurs intercédèrent en faveur de *Ts'ai* auprès de *Ts'i*; le prince de *Ts'i* renvoya le marquis de *Ts'ai* (dans son royaume). — La vingt-neuvième année (646), le marquis *Mou* mourut. Son fils, *Kia-ou*, qui fut le marquis *Tchoang*, prit le pouvoir.

La troisième année (643) du marquis *Tchoang*, le duc *Hoan*, de *Ts'i*, mourut. — La quatorzième année (632), le duc *Wen*, de *Tsin*, battit *Tch'ou* à *Tch'eng-p'ou*<sup>1</sup>. — La vingtième année (626), *Chang-tch'en*, héritier présomptif de *Tch'ou*, assassina son père, le roi *Tch'eng*, et prit le pouvoir à sa place. — La vingt-cinquième année (621), le duc *Mou*, de *Ts'in*, mourut. — La trente-troisième année (613), le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, prit le

1. Cf. tome II, p. 36, n. 2.

pouvoir. — La trente-quatrième année (612), le marquis *Tchoang* mourut. Son fils, *Chen*, qui fut le marquis *Wen*, prit le pouvoir.

La quatorzième année (598) du marquis *Wen*, le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, attaqua *Tch'en*, et tua *Hia Tcheng-chou*. — La quinzième année (597), *Tch'ou* assiégea (la capitale de) *Tcheng*; (le prince de) *Tcheng* se rendit à *Tch'ou* qui le remit en liberté. — La vingtième année (592), le marquis *Wen* mourut. Son fils, *Tong*, qui fut le marquis *King*, prit le pouvoir.

La première année (591) du marquis *King*, le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, mourut. — La vingt-neuvième année <sup>1</sup>, le marquis *King* choisit une femme dans le pays de *Tch'ou* pour l'héritier présomptif *Pan*; puis le marquis *King* eut des relations avec elle; l'héritier présomptif tua le marquis *King* et prit lui-même le pouvoir; ce fut le marquis *Ling*.

La deuxième année (541) du marquis *Ling*, *Wei, kong-tse* de *Tch'ou*, assassina son roi, *Kia-ngao*, et prit lui-même le pouvoir; ce fut le roi *Ling*. — La neuvième année (534), *Tchao*, ministre de l'instruction dans le pays de *Tch'en*, assassina son prince, le duc *Ngai*; (le roi de) *Tch'ou* envoya le *kong-tse* *Ki-tsi* anéantir (le royaume de) *Tch'en* et s'en emparer. — La douzième année (531), le roi *Ling*, de *Tch'ou*, considérant que le marquis *Ling* avait tué son père, attira à *Chen* le marquis *Ling*, de *Ts'ai*; après avoir caché des hommes armés, il lui offrit un banquet; quand (le marquis *Ling*) fut ivre, il le tua; il livra aux supplices les soixante-dix officiers et soldats qui étaient avec lui; il ordonna au *kong-tse* *K'i-tsi* d'assiéger (la capitale de) *Ts'ai*; le onzième mois,

1. Il faut lire : la quarante-neuvième année = 543.



il anéantit *Ts'ai* et nomma *K'i-tsi* duc de *Ts'ai*. Trois ans (529) après que *Tch'ou* eut anéanti *Ts'ai*, le *kong-tse* de *Tch'ou*, *K'i-tsi*, assassina son prince le roi *Ling* et prit le pouvoir à sa place; ce fut le roi *P'ing*. Le roi *P'ing* rechercha alors *Lu*, jeune fils du marquis *King*, de *Ts'ai*, et le mit sur le trône; ce fut le marquis *P'ing*; cette même année, (le roi de) *Tch'ou* remit aussi sur le trône (un prince de) *Tch'en*; au début de son règne, le roi *P'ing*, de *Tch'ou*, voulait se concilier les seigneurs et c'est pourquoi il remit sur le trône des descendants (des princes) de *Tch'en* et de *Ts'ai*.

Le marquis *P'ing* mourut dans la neuvième année de son règne (522). *Tong-kouo*, petit-fils de *Pan*, marquis *Ling*, attaqua le fils du marquis *P'ing* et s'arrogea le pouvoir; ce fut le marquis *Tao*. Le père du marquis *Tao* était l'héritier présomptif *Yeou*, (dont le nom posthume était) *Yn*; c'était l'héritier présomptif du marquis *Ling*; quand le marquis *P'ing* avait pris le pouvoir, il avait tué l'héritier présomptif (dont le nom posthume fut) *Yn*; c'est pourquoi, à la mort du marquis *P'ing*, *Tong-kouo*, fils de l'héritier présomptif (dont le nom posthume était) *Yn*, attaqua le fils du marquis *P'ing* et prit le pouvoir à sa place; ce fut le marquis *Tao*.

Le marquis *Tao* mourut dans la troisième année de son règne (519). Son frère cadet, *Chen*, qui fut le marquis *Tchao*, prit le pouvoir. — La dixième année (509) de son règne, le marquis *Tchao* alla rendre hommage au roi *Tchao*, de *Tch'ou*; il apportait deux belles robes garnies de fourrure; il offrit l'une au roi *Tchao* et se revêtit de l'autre; *Tse-tch'ang*, conseiller de *Tch'ou*, la désira; il ne la lui donna pas; *Tse-tch'ang* calomnia le marquis de *Ts'ai* qu'on retint (dans le pays de) *Tch'ou*; au bout de trois ans, le marquis de *Ts'ai* comprit (la

cause de sa détention) ; il offrit donc sa fourrure à *Tse-tch'ang* qui l'accepta et dit alors de renvoyer le marquis de *Ts'ai* ; le marquis de *Ts'ai* s'en retourna et se rendit (dans le pays de) *Tsin* ; il proposa à *Tsin* de s'allier avec lui pour attaquer *Tch'ou*.

La treizième année (506), au printemps, (le marquis *Tchao*) eut une entrevue avec le duc *Ling*, de *Wei*, à *Chao-ling* ; le marquis de *Ts'ai* eut un entretien secret avec *Tch'ang Hong*<sup>1</sup>, (ministre) des *Tcheou*, pour lui demander de lui donner la préséance sur (le prince de) *Wei* ; (le prince de) *Wei* chargea le clerc *Ts'ieou* de discourir sur les mérites et la vertu du puîné (prince de) *K'ang*<sup>2</sup> ; alors on donna la préséance (au prince de) *Wei*. — En été, (le marquis de *Ts'ai*) anéantit *Chen*<sup>3</sup> pour rendre service à *Tsin*. (Le roi de) *Tch'ou*, irrité, attaqua *Ts'ai* ; le marquis *Tchao*, de *Ts'ai*, envoya son fils en otage auprès (du prince) de *Ou*, afin que celui-ci s'unît à lui pour attaquer *Tch'ou* ; en hiver, (le marquis de *Ts'ai*) et *Ho-lu*, roi de *Ou*, écrasèrent donc *Tch'ou* et pénétrèrent dans *Yng*. (Le marquis de) *Ts'ai* avait du ressentiment contre *Tse-tch'ang* ; *Tse-tch'ang* eut peur et s'enfuit à *Tcheng*.

La quatorzième année (505), le roi de) *Ou* se retira et le roi *Tchao*, de *Tch'ou*, rentra en possession de ses

1. Cf. tome III, p. 428.

2. C'est l'ancêtre des princes de *Wei*. Ce discours nous a été conservé dans le *Tso tchoan*, 4<sup>e</sup> année du duc *Ting* ; il est mis dans la bouche du prêtre *To*, dont l'appellation était *Tse-yu* ; sur ce personnage, cf. *Luen yu*, VI, 14.

3. Cette principauté se trouvait dans le voisinage de l'ancienne sous-préfecture de *P'ing-yu* 平興, qui était elle-même à 60 li au sud-est de la sous-préfecture actuelle de *Jou-yang* 汝陽, qui fait partie de la ville préfectorale de *Jou-ning*, province de *Ho-nan*.

états. — La seizième année (503), le conseiller <sup>1</sup> de *Tch'ou* pleura sur son peuple en faisant des projets contre *Ts'ai*; le marquis *Tchao*, de *Ts'ai*, fut saisi de crainte. — La vingt sixième année (493), *K'ong-tse* se rendit dans (le pays de) *Ts'ai*. — Le roi *Tchao*, de *Tch'ou*, attaqua *Ts'ai*; (le marquis de) *Ts'ai* eut peur et déclara (au roi de) *Ou* le danger dans lequel il se trouvait. (Le roi de) *Ou*, considérant que *Ts'ai* était éloigné de lui, l'engagea à se déplacer pour se rapprocher et pour qu'il leur fût aisé de se prêter un secours mutuel; le marquis *Tchao* y consentit secrètement, mais ne délibéra pas sur cette affaire avec ses grands officiers. Les gens de *Ou* vinrent secourir *Ts'ai* et en prirent occasion pour transférer (la capitale de) *Ts'ai* à *Tcheou-lai*<sup>2</sup>. — La vingt-huitième année (491), le marquis *Tchao* se disposa à aller rendre hommage au (roi de) *Ou*; ses grands officiers eurent peur qu'il ne déplaçât encore une fois (sa capitale); ils ordonnèrent donc au brigand *Li* de tuer le marquis *Tchao*; ensuite ils firent périr le brigand *Li* pour se dégager de son crime. Puis ils mirent sur le trône *Cho*, fils du marquis *Tchao*; ce fut le marquis *Tch'eng*.

La quatrième année (487) du marquis *Tch'eng*, *Song* anéantit *Ts'ao*. — La dixième année (481), *Tien Tch'ang*, (du pays) de *Ts'i*, assassina son prince, le duc *Kien*. — La treizième année (478), *Tch'ou* anéantit *Tch'en*. — La

1. 令尹. Ce titre était, dans le pays de *Tch'ou*, l'équivalent du titre de 相 qui était en usage dans les autres royaumes. — Le conseiller de *Tch'ou* s'affligeait parce qu'il prévoyait combien de sang ferait couler la lutte contre *Ts'ai*.

2. A partir de ce moment, *Tcheou-lai* s'appela *Hia-ts'ai* 下蔡 (cf. p. 152, n. 2).

dix-neuvième année (472), le marquis *Tch'eng* mourut. Son fils, *Tch'an*, qui fut le marquis *Cheng*, prit le pouvoir. — Le marquis *Cheng* mourut dans la quinzième année de son règne (457). Son fils, le marquis *Yuen*, prit le pouvoir. — Le marquis *Yuen* mourut dans la sixième année de son règne (451). Son fils, *Ts'i*, marquis, prit le pouvoir. — La quatrième année (447) de *Ts'i*, marquis, le roi *Hoei*, de *Tch ou*, anéantit *Ts'ai*. *Ts'i*, marquis de *Ts'ai*, s'enfuit; les sacrifices de *Ts'ai* furent alors interrompus; cela se passait trente-trois années après l'anéantissement de *Tch'en*.

Pour ce qui est de l'aîné *I-k'ao*, on ne sait quel fief eurent ses descendants. Les descendants de *Fa*, roi *Ou*, formèrent (la dynastie) *Tcheou*; il y a (dans le présent ouvrage) des Annales principales<sup>1</sup> qui en parlent. Le puîné *Sien*, (prince) de *Koan*, se révolta et fut mis à mort avec tous les siens; il n'eut pas de descendants. Les descendants de *Tan*, duc de *Tcheou*, furent (les princes de) *Lou*; il y a (dans le présent ouvrage) une Maison héréditaire<sup>2</sup> qui en parle. Les descendants du puîné *Tou*, (prince de) *Ts'ai*, furent (les princes de) *Ts'ai*; il y a une Maison héréditaire<sup>3</sup> qui en parle. Les descendants du puîné *Tchen-to*, (prince) de *Ts'ao*, furent (les princes de) *Ts'ao*; il y a une Maison héréditaire<sup>4</sup> qui en parle. Les descendants du puîné *Ou*, (prince) le *Tch'eng*, n'apparaissent nulle part. Pour ce qui est des descendants du puîné *Tch'ou*, (prince) de *Houo*, au temps du duc *Hien*, de *Tsin*, *Houo* fut anéanti. Les descendants du puîné *Fong*, (prince) de *K'ang*, furent (les

1. *Mém. hist.*, chap. iv.

2. *Mém. hist.*, chap. xxxiii.

3. *Mém. hist.*, chap. xxxv.

4. *Mém. hist.*, chap. xxxv.

princes de) *Wei*; il y a une Maison héréditaire<sup>1</sup> qui en parle. Les descendants du cadet *Tsai*, (prince) de *Nan*, n'apparaissent nulle part.

Le duc grand astrologue dit : Le puîné (prince de) *Koan* se révolta et n'est pas digne d'être mentionné. Cependant, à la mort du roi *Ou*, de (la dynastie) *Tcheou*, le roi *Tch'eng* était jeune; aussi l'empire se montrait-il hésitant. Les frères cadets (du roi *Ou*), nés de la même mère que lui, appuyèrent (le roi *Tch'eng*); ces dix hommes, le puîné (prince de) *Tch'eng*, le cadet (prince de) *Nan*, etc., furent ses soutiens et ses aides; c'est pourquoi en définitive les seigneurs vénérèrent les *Tcheou*; aussi a-t-on ajouté leurs noms au texte de cette Maison héréditaire.

#### MAISON HÉRÉDITAIRE DU PUÎNÉ (PRINCE DE) TS'AO

Le puîné *Tchen-to*, (prince) de *Ts'ao*, était frère cadet du roi *Ou*, de (la dynastie) *Tcheou*. Quand le roi *Ou* eut triomphé de *Tcheou*, de (la dynastie) *Yu*, il conféra au puîné *Tchen-to* le fief de *Ts'ao*. — A la mort du puîné *Tchen-to*, son fils, *T'ai-po Pi*, prit le pouvoir. — A la mort de *T'ai-po*, son fils *Tchong-kiun P'ing* prit le pouvoir. — A la mort de *Tchong-kiun P'ing*, son fils, *Heou*, qui fut le comte *Kong*, prit le pouvoir. — A la mort de *Heou*, comte *Kong*, son fils, *Yun*, qui fut le comte *Hiao*, prit le pouvoir. — A la mort de *Yun*, comte *Hiao*, son fils, *Hi*, qui fut le comte *I*, prit le pouvoir. La vingt-troisième année (842) du comte *I*, le roi *Li*, de (la dynastie) *Tcheou*, s'enfuit à *Tche*. La trentième année

1. *Mém. hist.*, chap. xxxvii.

(835), (le comte *I*) mourut. Son frère cadet, *K'iang*, qui fut le comte *Yeou*, prit le pouvoir. — La neuvième année (826) du comte *Yeou*, son frère cadet, *Sou*, tua le comte *Yeou* et prit le pouvoir à sa place ; ce fut le comte *Tai*. — La première année (825) du comte *Tai*, le roi *Siuén*, de (la dynastie) *Tcheou*, était monté sur le trône depuis trois ans. La trentième année (796), le comte *Tai* mourut. Son fils, *Se'*, qui fut le comte *Hoei*, prit le pouvoir. — La vingt-cinquième année (771) du comte *Hoei*, le roi *Yeou*, de (la dynastie) *Tcheou*, fut tué par les *K'iuén-jong*; (les *Tcheou*) se transportèrent donc du côté de l'est et leur abaissement s'en accrut ; les seigneurs se révoltèrent contre eux ; *Ts'in* fut mis pour la première fois au rang des seigneurs. — La trente-sixième année (760), le comte *Hoei* mourut. Son fils, *Che-fou*, prit le pouvoir. Son frère cadet, *Ou*, le tua et prit le pouvoir à sa place ; ce fut le duc *Mou*.

Le duc *Mou* mourut dans la troisième année de son règne (757). Son fils, *Tchong-cheng*, qui fut le duc *Hoan*, prit le pouvoir. — La trente-cinquième année (722) du duc *Hoan*, le duc *Yn*, de *Lou*, prit le pouvoir. — La quarante-cinquième année (712), (les gens de) *Lou* assassinèrent leur prince, le duc *Yn*. — La quarante-sixième année (711), *Hoa-fou Tou*, (du pays) de *Song*, assassina son prince, le duc *Chang*, ainsi que *K'ong-fou* (*Kia*)<sup>2</sup>. — La cinquante-cinquième année (702), le duc *Hoan* mourut. Son fils, *I'-kou*, qui fut le duc *Tchoang*, prit le pouvoir. — La vingt-troisième année (679) du duc *Tchoang*, le duc *Hoan*, de *Ts'i*, pour la première fois eut

1. Ce nom personnel est incertain.

2. Ancêtre de Confucius.

3. Le caractère 夕 se prononce ici *i*.

l'hégémonie. — La trente et unième année (671), le duc *Tchoang* mourut. Son fils, *I*, qui fut le duc *Hi*, prit le pouvoir. — Le duc *Hi* mourut dans la neuvième année de son règne (662). Son fils, *Pan*, qui fut le duc *Tchao*, prit le pouvoir. — La sixième année (656) du duc *Tchao*, le duc *Hoan*, de *Ts'i*, battit *Ts'ai* et arriva jusqu'à *Chao-ling*, (ville) de *Tch'ou*. — La neuvième année (653), le duc *Tchao* mourut. Son fils, *Siang*, qui fut le duc *Kong*, prit le pouvoir.

La seizième année (637) du duc *Kong* (se passèrent les faits suivants) : le *kong-tse* de *Tsin*, *Tch'ong-eul*, avait traversé en fugitif (le pays de) *Ts'ao*; le prince de *Ts'ao* lui manqua d'égards et voulut voir ses côtes qui étaient soudées ensemble; *Hi Fou-ki* l'en blâma, mais ne fut pas écouté; il eut secrètement de bons rapports avec *Tch'ong-eul*. — La vingt et unième année (632), *Tch'ong-eul*, (devenu le) duc *Wen*, de *Tsin*, attaqua *Ts'ao*; il fit prisonnier le duc *Kong* et s'en retourna en l'emmenant avec lui; il donna l'ordre à ses soldats de ne pas entrer dans le village où demeurait toute la parenté de *Hi Fou-ki*. Quelqu'un donna ce conseil au duc *Wen*, de *Tsin* : « Autrefois, le duc *Hoan*, de *Ts'i*, réunit les seigneurs; il rendit (leurs territoires) à (des princes) qui appartenaient à d'autres clans que le sien<sup>1</sup>. Maintenant, prince, vous faites prisonnier le prince de *Ts'ao*; vous anéantissez (un prince) qui appartient au même clan que vous; comment pourriez-vous commander aux seigneurs? » Alors (le duc de) *Tsin* rendit son royaume au duc *Kong* et l'y renvoya. — La vingt-cinquième année (628), le duc

1. Grand officier de *Ts'ao*.

2. En d'autres termes, si le duc *Hoan* put réunir les seigneurs, c'est-à-dire avoir l'hégémonie, c'est parce qu'il avait fait preuve de magnanimité même envers des princes qui n'étaient pas du même clan que lui.

*Wen*, de *Tsin*, mourut. — La trente cinquième année (618), le duc *Kong* mourut. Son fils, *Cheou*, qui fut le duc *Wen*, prit le pouvoir.

Le duc *Wen* mourut dans la vingt-troisième année de son règne (595). Son fils, *Kiang*, qui fut le duc *Siuén*, prit le pouvoir. — Le duc *Siuén* mourut dans la dix-septième année de son règne (578). Son frère cadet, *Foutch'ou*, qui fut le duc *Tch'eng*, prit le pouvoir. — La troisième année (575) du duc *Tch'eng*, le duc *Li*, de *Tsin*, attaqua *Ts'ao*; il fit prisonnier le duc *Tch'eng* et l'emmena avec lui; ensuite, il le relâcha. — La cinquième année (573), *Loan Chou* et *Tchong-hang Yen*, (du pays) de *Tsin*, chargèrent *Tch'eng Hoa* d'assassiner leur prince, le duc *Li*. — La vingt-troisième année (555), le duc *Tch'eng* mourut. Son fils, *Cheng*, qui fut le duc *Ou*, prit le pouvoir. — La vingt-sixième année (529) du duc *Ou*, le *kong-tse* de *Tch'ou*, *Ki-tsi*, assassina son prince, le roi *Ling*, et prit le pouvoir à sa place. — La vingt-septième année (528), le duc *Ou* mourut. Son fils, *K'ing*, qui fut le duc *P'ing*, prit le pouvoir. — Le duc *P'ing* mourut dans la quatrième année de son règne (524). Son fils, *Ou*, qui fut le duc *Tao*, prit le pouvoir. En cette année, (les pays de) *Song*, *Wei*, *Tch'en* et *Tcheng* souffrirent tous d'incendies. — La huitième année (516) du duc *Tao*, le duc *King*, de *Song*, prit le pouvoir. — La neuvième année (515), le duc *Tao* alla rendre hommage (au prince de) *Song* qui l'emprisonna; (les gens de) *Ts'ao* mirent sur le trône son frère cadet, *Ye*; ce fut le duc *Cheng*; le duc *Tao* mourut (dans le pays de) *Song*; on renvoya son corps pour qu'il fût enterré. — La cinquième année (510) du duc *Cheng*, *T'ong*, frère cadet du (défunt) duc *P'ing*, assassina le duc *Cheng*, et prit le pouvoir à sa place; ce fut le duc *Yn*. — La quatrième



année (506) du duc *Yn*, *Lou*, frère cadet du (défunt) duc *Cheng*, assassina le duc *Yn* et prit le pouvoir à sa place ; ce fut le duc *Tsing*. — Le duc *Tsing* mourut dans la quatrième année de son règne (502). Son fils, *Po-yang*<sup>1</sup>, prit le pouvoir.

La troisième année (499) de *Po-yang*, un homme du pays [eut un songe dans lequel il vit des sages assemblés dans le bâtiment consacré au dieu du sol ; ils délibéraient dans l'intention de causer la ruine de *Ts'ao* ; le putné *Tchen-to*, (prince) de *Ts'ao*, les arrêta et leur demanda d'attendre (la venue de) *Kong-suen K'iang* (pour mettre leurs projets à exécution) ; ils y consentirent. Le jour venu, on rechercha (*Kong-suen K'iang*) dans le pays de *Ts'ao*, mais sans trouver un tel homme. Celui qui avait eu le songe donna cet avertissement à son fils : « Quand j'aurai disparu, si vous apprenez qu'un certain *Kong-suen K'iang* participe au gouvernement, ayez soin de quitter (le pays de) *Ts'ao*, afin de ne pas être impliqué dans les maux (qui atteindront le pays) de *Ts'ao*. » — Quand *Po-yang* prit le pouvoir, il aimait chasser le poil et la plume. La sixième année (496), un paysan de *Ts'ao*, qui se nommait *Kong-suen K'iang*, et qui aimait aussi chasser le poil et la plume, prit une oie sauvage blanche et l'offrit (au duc) ; il lui donna ensuite des explications sur la chasse ; *Po-yang* en profita pour l'interroger sur les affaires du gouvernement et fut fort satisfait de lui ; il lui accorda sa faveur et le nomma commandant des troupes de la capitale pour qu'il participât au gouvernement. A ce moment, le fils de l'homme qui avait eu un songe disparut en quittant le pays. *Kong-suen K'iang* donna au

*Tso choan* :  
7<sup>e</sup> année  
du duc *Ngai*.

1. Plus exactement : *Yang*, comte. *Yang* est son nom personnel, et *po* sa dignité.

comte de *Ts'ao* des conseils pour arriver à l'hégémonie. La quatorzième année (488), le comte de *Ts'ao* suivit ces conseils; il se révolta contre *Tsin* et entra en lutte contre *Song*; le duc *King*, de *Song*, l'attaqua; les gens de *Tsin* ne le secoururent pas.] La quinzième année (487), *Song* anéantit *Ts'ao*; il s'empara de *Po-yang* et de *Kong-suen K'iang*, les emmena avec lui, puis les tua. *Ts'ao* vit alors ses sacrifices interrompus.

Le duc grand astrologue dit: Quand je considère que le duc *Kong*, de *Ts'ao*, ne suivit pas les conseils de *Hi Fou-ki*, et qu'il fit monter sur des chars de luxe trois cents femmes <sup>1</sup>, je reconnais que, pour ce qui est de la vertu, il ne la maintint point fermement. Quant au songe (dans lequel apparut) *Tchen-to*, comment (*Tchen-to*) n'aurait-il pas désiré prolonger les sacrifices de *Ts'ao*? Mais lorsqu'un homme tel que *Kong-suen K'iang* ne pratiqua pas le bon gouvernement, les sacrifices du puñé (*Tchen-to*) furent soudain interrompus.

---

1. Il n'a point été parlé de cet incident dans le présent chapitre, mais il y est fait allusion dans la Maison héréditaire de *Tsin*.

## CHAPITRE XXXVI

---

### SIXIÈME MAISON HÉRÉDITAIRE

---

### TCH'EN ET K'I

---

*Man*, duc *Hou*, de *Tch'en*, était un descendant de *Choen*, empereur *Yu*. Autrefois, au temps où *Choen* était un homme du commun, *Yao* lui donna en mariage ses deux filles et l'établit au confluent des rivières *Koei* et *Joei*<sup>1</sup> ; les descendants (de *Choen*) en tirèrent leur nom de famille ; leur nom de famille fut *Koei*. — Quand *Choen* fut mort, l'empire fut transmis à *Yu*, et *Chang-kiun*, fils de *Choen*, reçut un fief. — Au temps des souverains (de la dynastie) *Hia*, (les descendants de *Choen*) tantôt disparurent et tantôt se continuèrent. — Puis, quand le roi *Ou*, de (la dynastie) *Tcheou*, eut vaincu *Tcheou*, de (la dynastie) *Yn*, il rechercha derechef un descendant de *Choen* et trouva *Koei Man*<sup>2</sup> ; il lui donna en fief (le pays de) *Tch'en* pour qu'il y accomplit les sacrifices à l'empereur *Choen* ; ce fut le duc *Hou*.

A la mort du duc *Hou*, son fils, *Si-heou* qui fut le duc

1. Cf. tome I, p. 53, n. 3.

2. Cf. tome I, p. 239.

*Chen*, prit le pouvoir. — A la mort du duc *Chen*, son frère cadet, *Kao-yang*, qui fut le duc *Siang*, prit le pouvoir. — A la mort du duc *Siang*, on mit sur le trône *Tou*, fils du duc *Chen* ; ce fut le duc *Hiao*. — A la mort du duc *Hiao*, son fils, *Yu-jong*, qui fut le duc *Chen*, prit le pouvoir. Le duc *Chen* correspond à l'époque du roi *Li*, de (la dynastie) *Tcheou*. — A la mort du duc *Chen*, son fils, *Ning*, qui fut le duc *Yeou*, prit le pouvoir. La douzième année <sup>1</sup> (842), le roi *Li*, de (la dynastie) *Tcheou*, s'enfuit à *Tche*. La vingt-troisième année (832), le duc *Yeou* mourut. Son fils, *Hiao*, qui fut le duc *Hi*, prit le pouvoir. — La sixième année <sup>2</sup> (827), le roi *Siuen*, de (la dynastie) *Tcheou*, monta sur le trône. La trente-sixième année (796), le duc *Hi* mourut. Son fils, *Ling*, qui fut le duc *Ou*, prit le pouvoir. — Le duc *Ou* mourut dans la quinzième année de son règne (781). Son fils, *Yue*, qui fut le duc *I*, prit le pouvoir. En cette année, le roi *Yeou*, de (la dynastie) *Tcheou*, monta sur le trône. — Le duc *I* mourut dans la troisième année de son règne (778). Son frère cadet, *Sie*, qui fut le duc *P'ing*, prit le pouvoir. — La septième année (771) du duc *P'ing*, le roi *Yeou*, de (la dynastie) *Tcheou*, fut tué par les *K'iu-en-jong* ; les *Tch'eu* émigrèrent du côté de l'est ; *Ts'in* fut pour la première fois mis au rang des seigneurs. La vingt-troisième année (755), le duc *P'ing* mourut. Son fils, *Yu*, qui fut le duc *Wen*, prit le pouvoir. — La première année (754) de son règne, le duc *Wen* épousa une fille (du prince) de *Ts'ai*, qui enfanta un fils nommé *T'o*. La dixième année (745), le duc *Wen* mourut. L'aîné de ses fils, *Pao*, qui fut le duc *Hoan*, prit le pouvoir. — La vingt-

1. Il faut lire « la treizième année ».

2. Il faut lire « la cinquième année ». Les dates que nous indiquons ici entre parenthèses sont les dates exactes.

troisième année (722) du duc *Hoan*, le duc *Yn*, de *Lou*, commença à régner. La vingt-sixième année (719), (les gens de) *Wei* assassinèrent leur prince *Tcheou-hiu*. La trente-troisième année (712), (les gens de) *Lou* assassinèrent leur prince, le duc *Yn*. La trente-huitième année (707), le premier mois, au jour *kia-siu* ou *ki-tch'eu*<sup>1</sup>, *Pao*, duc *Hoan*, de *Tch'en*, mourut.

*T'o*<sup>2</sup>, frère cadet du duc *Hoan*, avait pour mère une fille (du prince) de *Ts'ai*; c'est pourquoi, les gens de *Ts'ai*, agissant au profit de *T'o*, tuèrent *Ou-fou*, ainsi que *Wen*<sup>3</sup>, héritier présomptif du duc *Hoan*, et donnèrent le pouvoir à *T'o*; ce fut le duc *Li*. — Au moment de la maladie du duc *Hoan*, des troubles s'étaient produits; les gens de royaume s'étaient divisés et désunis;

1. D'après les commentateurs chinois, les troubles qui bouleversaient alors le pays de *Tch'en* furent cause qu'on annonça la mort du duc *Hoan* à deux dates différentes. Legge serait disposé à considérer le texte comme corrompu et à supprimer les mots *kia-siu* (*C. C.*, vol. V, p. 45). Le jour *kia-siu* est le onzième, et le jour *ki-tch'eu* le vingt-sixième du cycle.

2. Il y a ici une divergence notable entre *Se-ma Ts'ien* et le *Tso tchoan* (5<sup>e</sup> année du duc *Hoan* et 22<sup>e</sup> année du duc *Tchoang*) D'après

le *Tso tchoan*, *T'o* 佗 et *Ou-fou* 五父 sont un seul et même personnage; il était fils du duc *Wen* et s'empara du pouvoir en assassinant *Wen*, fils du duc *Hoan*; il ne resta même pas un an sur le trône et c'est pourquoi on ne lui donna pas de nom posthume; il fut assas-

siné par *Yo* 躍, qui était soutenu par les gens de *Ts'ai* auxquels il était apparenté par sa mère; c'est *Yo* qui est le nom posthume de duc *Li* 厲. — D'après *Se-ma Ts'ien*, au contraire; c'est *T'o* qui eut

le nom posthume de duc *Li* 厲 et qui était apparenté au prince de *Ts'ai* par sa mère; *Yo*, qui lui enleva le trône, eut le nom posthume

de duc *Li* 利; quant à *Ou-fou*, ce serait un troisième personnage. — *Se-ma Tch'eng* donne raison au *Tso tchoan*.

3. Le caractère 免 se prononce ici 問.

c'est pourquoi on annonça la mort (du duc) à deux (dates différentes)<sup>1</sup>.

La deuxième année (705) de son règne, le duc *Li* engendra un fils, *King-tchong Wan*. Le grand astrologue des *Tcheou* ayant passé par (le pays de) *Tch'en*, le duc *Li*, de *Tch'en*, le chargea de consulter les sorts au sujet de son fils par le moyen du *I* (*king*) des *Tcheou* ; dans les hexagrammes, il obtint *koan* combiné à *p'i*<sup>2</sup> : « Cela donne : *Contempler l'éclat d'un royaume. Il est avantageux d'être un hôte auprès d'un roi.* Cela signifie que cet (enfant), au lieu de *Tch'en*, aura un royaume ; ce ne sera pas ici, mais dans un royaume étranger ; ce ne sera pas cet (enfant) en personne, mais c'est à ses descendants (qu'écherra cet avantage). Quant au fait que ce sera dans un royaume étranger, ce sera certainement (dans un royaume dont) le nom de clan est *Kiang* ; le clan *Kiang* est celui des descendants du grand (chef des quatre) montagnes. Deux choses ne peuvent être également grandes ; quand *Tch'en* tombera en décadence, c'est alors que celui-ci fleurira<sup>3</sup> » — Le duc

1. Cf. p. 171, n. 1.

2. Cf. *Tso tchoan*, 22<sup>e</sup> année du duc *Tchoang* (672). — *Koan* est le 20<sup>e</sup> hexagramme, qui se compose, en commençant par le bas, de quatre lignes divisées et de deux lignes pleines ; *p'i* est le 12<sup>e</sup> hexagramme, qui se compose de trois lignes brisées et de trois lignes pleines ; le sort ayant fourni ces deux hexagrammes, le devin devait tirer son horoscope du texte qui, dans le 20<sup>e</sup> hexagramme, correspondait à la quatrième ligne à partir du bas, puisque c'est cette ligne qui était différente dans le 20<sup>e</sup> et dans le 12<sup>e</sup> hexagrammes et qui, par conséquent, était indiquée par la combinaison des deux figures. Si nous nous reportons au texte du *I king*, nous trouvons en effet assignées au quatrième trait du 20<sup>e</sup> hexagramme les deux phrases citées ici par le devin (cf. Legge, *S. B. E.*, vol. XVI, p. 100). Ce passage du *Tso tchoan* et de *Se-ma Ts'ien* est important en ce qu'il nous montre que, dès le VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le texte du *I king* était disposé exactement comme aujourd'hui.

3. En 479, le roi *Hoei*, de *Tch'ou*, tue le duc de *Min*, de *Tch'en*, et

*Li* avait épousé une fille (du prince) de *Ts'ai*, qui fomenta des troubles avec les gens de *Ts'ai*. Le duc *Li* se rendit à plusieurs reprises dans le pays de *Ts'ai* pour s'y livrer à la débauche. La septième année (700), (survinrent les événements suivants) : l'héritier présomptif du duc *Hoan*, *Wen*, qui avait été mis à mort par le duc *Li*, avait trois frères cadets, dont l'aîné s'appelait *Yo*, le second *Lin*, et le plus jeune *Tch'ou-kieou* ; (ces trois hommes) s'entendirent pour engager les gens de *Ts'ai* à attirer le duc *Li* par l'appât d'une belle femme ; avec l'aide des gens de *Ts'ai*, ils tuèrent le duc *Li*, puis ils mirent sur le trône *Yo* ; ce fut le duc *Ii*<sup>1</sup>. Le duc *Li* était le fils du duc *Hoan*.

Après cinq mois de règne, le duc *Li* mourut. On mit sur le trône le second frère cadet, *Lin* ; ce fut le duc *Tchoang*. Le duc *Tchoang* mourut dans la septième année de son règne (693). Le plus jeune frère cadet, *Tch'ou-kieou*, prit le pouvoir ; ce fut le duc *Siuén*.

La troisième année (690) du duc *Siuén*, le roi *Ou*, de *Tch'ou*, mourut ; *Tch'ou* commença à être puissant. — La dix-septième année (676), le roi *Hoei*, de (la dynastie) *Tcheou*, épousa une fille (du prince) de *Tch'en* et en fit la reine. — La vingt et unième année (672), (survinrent les événements suivants) : le duc *Siuén* avait eu, postérieurement (à la naissance de son héritier présomptif), une concubine favorite qui enfanta un fils, nommé *K'oan* ; il voulut lui donner le trône, et c'est pourquoi il tua son

met fin au royaume de *Tch'en*. Deux ans plus tôt, en 481, le duc *Kien*, de *Ts'i*, avait été assassiné par *T'ien Tch'ang* qui devint ainsi tout-puissant dans le pays de *Ts'i* ; or *T'ien Tch'ang* était un descendant de *King-tchong Wan*.

1. D'après le *Tso tchoan*, il n'y aurait point eu de duc de *Tch'en* dont le titre posthume soit *Li* 利. Cf. p. 171, n. 2.

héritier présomptif, *Yu-k'ou*; *Yu-k'ou* était depuis longtemps l'ami du fils du duc *Li*, (*King-tchong*) *Wan* : (*King tchong*) *Wan* eut peur que le malheur ne l'atteignit lui-même; aussi s'enfuit-il dans (le pays de) *Ts'i*. Le duc *Hoan*, de *Ts'i*, voulut conférer à *Tch'en Wan* le titre de haut dignitaire, mais (*Tch'en*) *Wan* dit : « Moi qui suis un hôte étranger, si, par bonheur, j'ai pu éviter d'être accablé de fardeaux, c'est grâce à la bienveillance de Votre Altesse; mais je ne saurais remplir une haute charge. » Le duc *Hoan* le nomma directeur des artisans. — *I-tchong*, (du pays) de *Ts'i*, voulut donner sa fille en mariage à *Tch'en King-tchong* et consulta les sorts à ce

*Tso tchoan* :  
22<sup>e</sup> année du  
duc *Tchoang*.

sujet. [ L'oracle fut le suivant : « Cela signifie :

« Le phénix mâle et le phénix femelle volent ensemble;

« Ils chantent harmonieusement avec un son semblable à celui du jade ».

« Le descendant de la famille *Koei* sera nourri dans la famille *Kiang*<sup>1</sup>. A la cinquième génération, il sera florissant et il sera au rang d'un haut dignitaire de première catégorie. Après la huitième génération, personne ne sera aussi grand que lui<sup>2</sup>. » ]

La trente-septième année (656), le duc *Hoan*, de *Ts'i*,

1. 寄 est ici l'équivalent phonétique de 寄 = auberge, logement temporaire. 羈族之臣, c'est donc « celui qui vit à l'auberge ».

2. Ces deux vers prédisent le bonheur qui accompagnera le mariage de *King-tchong* avec la fille de *I-tchong*. Le phénix mâle et le phénix femelle symbolisent les deux époux.

3. *King-tchong* appartenait à la famille princière de *Tch'en* dont le nom de famille était *Koei* : il était venu se réfugier auprès du prince de *Ts'i* dont le nom de famille était *Kiang*.

4. Le descendant de *King-tchong* à la huitième génération est *T'ien Tch'ang*; cf. *Mém. hist.*, chap. XLVI.



attaqua *Ts'ai*, et le battit; allant plus au sud, il envahit (le pays de) *Tch'ou* et arriva jusqu'à *Chao-ling*; à son retour, il traversa (le pays de) *Tch'en*; *Yuen T'ao-t'ou*, grand officier de *Tch'en*, mécontent de ce qu'il traversait *Tch'en*, trompa (le duc de) *Ts'i* et le fit sortir par le chemin oriental; le duc *Hoan*, irrité, se saisit de *Yuen T'ao-t'ou*, (du pays) de *Tch'en*. — En cette année, le duc *Hien*, de *Tsin*, tua son héritier présomptif, *Chen-cheng*. — La quarante-cinquième année (648), le duc *Siuén* mourut. Son fils, *K'oan*, prit le pouvoir; ce fut le duc *Mou*.

La cinquième année (643) du duc *Mou*, le duc *Hoan*, de *Ts'i*, mourut. — La seizième année (632), le duc *Wen*, de *Tsin*, battit les troupes de *Tch'ou* à *Tch'eng-p'ou*. — En cette année, le duc *Mou* mourut. Son fils, *Cho*, qui fut le duc *Kong*, prit le pouvoir.

La sixième année (626) du duc *Kong*, *Chang-tch'en*, héritier présomptif de *Tch'ou*, assassina son père, le roi *Tch'eng*, et prit le pouvoir à sa place; ce fut le roi *Mou*. — La onzième année (621), le duc *Mou*, de *Ts'in*, mourut. — La dix-huitième année (614), le duc *Kong* mourut. Son fils, *P'ing-kouo*, qui fut le duc *Ling*, prit le pouvoir.

La première année (613) du duc *Ling*, le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, monta sur le trône. — La sixième année (608), *Tch'ou* attaqua *Tch'en*. — La dixième année (604), *Tch'en* et *Tch'ou* firent la paix. — La quatorzième année (600), (se passèrent les faits suivants): [le duc *Ling* et ses grands officiers *K'ong Ning* et *I Hang-fou*, avaient tous des relations avec *Hia-Ki'*; ils se revêtirent de ses vêtements pour s'amuser en pleine cour; *Sie Ye* blâma (le duc), disant: « Si le prince et ses ministres se livrent à

*Tso tchoan* :  
9<sup>e</sup> année  
du duc *Siuén*.

1. D'après *Tou Yu*, *Hia-Ki'* était une fille du duc *Mou*, de *Tcheng*.

la débauche et aux désordres, quels exemples imitera le peuple ? » Le duc *Ling* rapporta ces paroles aux deux officiers qui lui demandèrent l'autorisation de tuer *Sie Ye*; le duc ne s'y opposa pas; ils tuèrent donc *Sie Ye*.

*Tso tchoan* :  
10<sup>e</sup> année  
du duc *Siuén*.

La quinzième année (599), [ le duc *Ling* et ses deux officiers buvaient dans la maison de la famille *Hia*; le duc, pour railler ses deux officiers, leur dit : « *Tcheng-chou* ' vous ressemble. » Les deux officiers répliquèrent : « Il ressemble aussi au duc. » *Tcheng-chou* en conçut de la colère. Quand le duc *Ling* eut fini de boire et sortit, *Tcheng-chou*, qui avait caché une arbalète à la porte de l'écurie, tira sur le duc *Ling* et le tua. *K'ong Ning* et *I Hang-fou* s'enfuirent tous deux dans (le pays de) *Tch'ou*. ] *Ou*, héritier présomptif du duc *Ling*, s'enfuit dans (le pays de) *Tsin*. *Tcheng Chou* s'arrogea le pouvoir et devint prince de *Tch'en*. *Tcheng-chou* était auparavant un grand officier de *Tch'en*; *Hia-Ki* était la femme de *Yu-chou* et la mère de (*Tcheng*-)*chou*.

La première année (598) du duc *Tch'eng*, en hiver, le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, sous le prétexte que *Hia Tcheng-chou* avait tué le duc *Ling*, se mit à la tête des seigneurs pour attaquer *Tch'en*; il dit (aux gens de) *Tch'en* : « Ne vous effrayez pas; je ferai périr *Tcheng-chou* et ce sera tout. » Quand il eut tué *Tcheng-chou*, il fit de *Tch'en* une préfecture (du pays de *Tch'ou*) et le posséda; tous ses ministres sans exception l'en félicitèrent. *Chen Chou* se trouvait alors en mission dans (le pays de *Ts'in*); à son retour, quand il vint, il fut seul à ne pas féliciter (le roi); le roi *Tchoang* lui en demanda la raison; il dit : « Il y a un dicton populaire ainsi conçu : En tirant derrière lui son bœuf, il traversa le champ d'un homme ;

1. *Hia Tcheng-chou* était le fils de *Hia-Ki*.

le maître du champ lui enleva son bœuf. Traverser (le champ), c'était commettre une faute ; mais lui enlever son bœuf, n'était-ce pas cependant exagéré ? Maintenant, ô roi, considérant que *Tcheng-chou* avait criminellement mis à mort son prince, pour cette raison vous avez appelé aux armes les seigneurs ; c'est au nom de la justice que vous l'avez attaqué. Mais ensuite vous vous emparez (de ce pays) afin de tirer profit de son territoire. Dorénavant donc, comment commanderez-vous à l'empire ? Voilà pourquoi je ne vous ai pas félicité. » Le roi *Tchoang* dit : « Très bien. » Alors il alla chercher, dans (le pays de) *Tsin*, *Ou*, héritier présomptif du duc *Ling*, et le mit sur le trône ; il le fit de nouveau régner sur (le pays de) *Tch'en*, comme auparavant ; ce fut le duc *Tch'eng*. Lorsque *Kong-tse* lut les mémoires des historiens <sup>1</sup> et qu'il arriva (au passage où on raconte comment) *Tch'ou* rétablit le royaume de) *Tch'en*, il dit : « C'était un sage, le roi *Tchoang* de *Tch'ou* ; il fit peu de cas d'un royaume de mille chars de guerre <sup>2</sup> et attacha de l'importance à une seule parole <sup>3</sup>. »

La vingt-huitième année <sup>4</sup> (591), le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, mourut. — La vingt-neuvième année (570), *Tch'en* viola la convention faite avec *Tch'ou*. — La trentième année (569), le roi *Kong*, de *Tch'ou*, attaqua *Tch'en*. En cette année, le duc *Tch'eng* mourut. Son fils, *Jo* <sup>5</sup>, qui fut le duc *Ngai*, prit le pouvoir. (Le roi de) *Tch'ou*, tenant compte du deuil de *Tch'en*, licencia ses soldats et s'en alla.

1. 史記, Cf. tome I, p. cx, n. 2.

2. Cf. tome II, p. 209, n. 1.

3. Cf. *Kia yu*.

4. Il faut lire « la huitième », et non « la vingt-huitième année ».

5. Appelé *Ni* 溺 par le *Tso tchoan* (8<sup>e</sup> année du duc *Tchao*).

La troisième année (566) du duc *Ngai*, (le roi de) *Tch'ou* assiégea (la capitale de) *Tch'en*; puis il lui rendit la liberté. — La vingt-huitième année (541), *Wei, kong-tse* de *Tch'ou*, assassina son prince *Kia-ngao*; il s'arrogea le pouvoir et fut le roi *Ling*. — La trente-quatrième année<sup>1</sup> (535), (se passèrent les faits suivants): auparavant, le duc *Ngai* avait épousé (deux filles du prince de) *Tcheng*; l'aînée *Ki*<sup>2</sup> avait enfanté l'héritier présomptif *Che* (dont le nom posthume fut) *Tao*; la cadette *Ki* avait enfanté *Yen*. (Le duc *Ngai* avait en outre) deux concubines favorites; l'aînée avait enfanté *Lieou*; la cadette avait enfanté *Cheng*. *Lieou* était le favori du duc *Ngai* qui l'avait confié à son frère cadet, *Tchao*, ministre de l'instruction. Le duc *Ngai* étant tombé malade, le troisième mois, *Tchao* tua l'héritier présomptif *Tao* et nomma *Lieou* héritier présomptif; le duc *Ngai*, irrité, voulut faire périr *Tchao*; *Tchao* envoya des soldats cerner et garder le (palais du) prince *Ngai*; le prince *Ngai* mourut en se coupant la gorge. *Tchao*, en définitive, nomma *Lieou* prince de *Tch'en*. Le quatrième mois, (le prince de) *Tch'en* envoya des ambassadeurs annoncer la mort (du duc *Ngai*) à *Tch'ou*; le roi *Ling* de *Tch'ou*, apprenant quels avaient été les troubles de *Tch'en*, fit périr les ambassadeurs de *Tch'en* et chargea le *kong-tse K'i-tsi* d'entrer en campagne pour attaquer *Tch'en*. *Lieou*, prince de *Tch'en*, s'enfuit (dans le pays de) *Tcheng*. Le neu-

1. Les événements dont il va être question se rapportent en réalité à l'an 534.

2. Le prince de *Tcheng* appartenait au clan *Ki*, et par conséquent ses filles sont désignées sous ce nom de famille. D'après le *Tao tchoan* (8<sup>e</sup> année du duc *Tchao*), il n'y avait qu'une seule épouse du duc *Ngai* qui était fille du prince de *Tcheng*, et les enfants appelés *Che* et *Yen* par *Se-ma Ts'ien* sont un seul et même personnage, à savoir l'héritier présomptif *Yen-che*.

vième mois, (le roi de) *Tch'ou* assiégea (la capitale de) *Tch'en*; le onzième mois, il anéantit *Tch'en* et nomma *Ki-tsi* duc de *Tch'en*.

Après que *Tchao* eut tué l'héritier présomptif *Tao*, le nommé *Ou*, fils de l'héritier présomptif, sortit (du pays de *Tch'en*) et s'enfuit dans (le pays de) *Tsin*. Le duc *P'ing*, de *Tsin*, [demanda au grand astrologue *Tchao* : *Tso tchoan* : 8<sup>e</sup> année du duc *Tchao*. « *Tch'en* va-t-il donc disparaître ? » Il répondit : « *Tch'en* est de la famille de *Tchoan-hiu*<sup>1</sup>; quand la famille *Tch'en* aura obtenu le gouvernement dans (le pays de) *Ts'i*, alors (le royaume de *Tch'en*) en définitive disparaîtra<sup>2</sup>. Depuis *Mo* jusqu'à *Kou-seou*<sup>3</sup>, il n'est aucun (des représentants de cette famille) qui se soit opposé au décret (du Ciel); *Choen* redoubla (les mérites de cette famille) par sa brillante vertu; on arrive (ensuite) à *Soei*<sup>4</sup>; de génération en génération (ses descendants) gardèrent (leur fief); quand vint le duc *Hou*, (le roi de la dynastie)

1. L'empereur *Tchoan-hiu* est regardé comme un ancêtre de l'empereur *Choen* (cf. tome I, p. 74); les princes de *Tch'en* étant des descendants de *Choen* se rattachent donc aussi à *Tchoan-hiu*. Dans le texte du *Tso tchoan*, le nom de *Tchoan-hiu* est amené pour justifier une prédiction chronologique dont le sens devient clair si l'on se reporte à l'ancien cycle de Jupiter (cf. tome III, Appendice III, p. 658-659); suivant cette prédiction, les princes de *Tch'en*, étant descendants de *Tchoan-hiu* mort en une année *choen-ho*, ne pouvaient eux-même être anéantis qu'en une année *choen-ho*; *choen-ho* correspond dans la notation actuelle au signe *hai*; or l'année 478 avant J.-C., date de l'extinction du royaume de *Tch'en*, est bien marquée des signes *koei-hai*, ce qui justifie la prédiction.

2. Cf. p. 172, n. 3.

3. *Mo* doit être un ancêtre de l'empereur *Choen*, mais il ne parait pas être cité ailleurs. *Kou-seou* est le père de *Choen*.

4. *Yu Soei* 虞遂 fut le premier des descendants de *Choen* qui reçut en fief le pays de *Tch'en*. — Suivant d'autres commentateurs *Soei* est ici le nom de la petite principauté qui se trouvait à 30 li au nord-ouest de la sous-préfecture de *Ning-yang* 寧陽, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*, et qui fut détruite en 681 avant

*Tcheou* lui conféra un nom de famille<sup>1</sup> et le chargea de sacrifier à *Yu*, l'empereur<sup>2</sup>. Les descendants (d'un homme) d'une vertu accomplie sont assurés de (pouvoir faire) leurs sacrifices pendant cent générations ; les générations (qui doivent suivre) *Yu* ne sont pas encore épuisées<sup>3</sup> ; c'est dans (le pays de) *Ts'i* qu'elles se trouveront. »]

Cinq ans (529) après que le roi *Ling*, de *Tch'ou*, eut anéanti *Tch'en*, le *kong-tse* de *Tch'ou*, *K'i-tsi*, assassina le roi *Ling* et prit le pouvoir à sa place ; ce fut le roi *P'ing*. Au début de son règne, le roi *P'ing* voulut obtenir l'amitié des seigneurs ; il rechercha donc *Ou*, fils de *Che*, ex-héritier présomptif *Tao*, de *Tch'en* ; et le nomma prince de *Tch'en* ; ce fut le duc *Hoei*. Quand le duc *Hoei* fut monté sur le trône, il prit, pour en faire la première année de son règne et pour la continuer, l'année de l'époque où le duc *Ngai* était mort ; il enregistra à vide cinq années<sup>4</sup>. — La septième année (527), *Tch'en* souffrit d'incendies. — La quinzième année (519), le roi de *Ou*, *Leao*, envoya le *kong-tse* *Koang* attaquer *Tch'en* ; après avoir pris *Hou* et *Chen*<sup>5</sup>, il se retira. — La vingt-huitième

J.-C. par le duc de *Ts'i* ; les princes de *Soei* passaient pour être, eux aussi, des descendants de *Choen*.

1. Le nom de famille *Koei*. Cf. p. 169.

2. L'empereur *Choen*.

3. Il n'y a pas encore eu cent générations qui se soient succédé depuis la mort de *Choen* ; les sacrifices ne peuvent donc être interrompus et la famille doit subsister pour les accomplir.

4. En d'autres termes, le duc *Hoei*, au lieu de compter comme la première année de son règne l'année 529, la compta comme la cinquième et reporta artificiellement le début de son règne à l'année 533.

5. *Hou* et *Chen* étaient deux petites principautés qui dépendaient du royaume de *Tch'en* ; les princes de *Hou* appartenaient au clan

*Koei* 歸 ; les princes de *Chen* appartenaient au clan *Ki* 姬 ; leur ville se trouvait au nord de l'ancienne sous-préfecture de *P'ing-yu*

année (506), le roi de *Ou*, *Ho-lu*, en compagnie de (*Ou*) *Tse-siu*, battit (le roi de) *Tch'ou* et entra dans *Yng*. — En cette année, le duc *Hoei* mourut. Son fils, *Lieou*, qui fut le duc *Hoai*, prit le pouvoir.

La première année (505) du duc *Hoai*, *Ou* écrasa *Tch'ou* et, se trouvant à *Yng*, manda le prince de *Tch'en*; le prince de *Tch'en* voulait y aller; ses grands officiers lui dirent : « *Ou* vient d'obtenir l'objet de ses désirs, mais, quoique le roi de *Ou* soit en fuite, il a eu d'anciennes relations d'amitié avec *Tch'en*; vous ne sauriez vous révolter contre lui. » Alors le duc *Hoai* prétexta une maladie pour s'excuser auprès de *Ou*. — La quatrième année (502), *Ou* manda de nouveau le duc *Hoai*; le duc *Hoai* eut peur et se rendit (dans le pays de) *Ou*; (le roi de) *Ou*, irrité de ce que, auparavant, il n'était pas venu, le retint et ainsi il mourut (dans le pays de) *Ou*. (Les gens de) *Tch'en* mirent alors sur le trône *Yue*, fils du duc *Hoai*; ce fut le duc *Min*.

La sixième année (496) du duc *Min*, *K'ong-tse* alla (dans le pays de) *Tch'en*. — Le roi de *Ou*, *Fou-tch'ai*, attaqua *Tch'en*; il lui prit trois villes, puis se retira. — La treizième année (489), *Ou* vint de nouveau attaquer *Tch'en*; *Tch'en* déclara à *Tch'ou* le danger dans lequel il se trouvait; le roi *Tchao*, de *Tch'ou*, vint à son secours; il campa à *Tch'eng-fou*<sup>1</sup>; les soldats de *Ou* se retirèrent.

**平輿**, laquelle était situé à 60 li au sud-ouest de la ville préfectorale de *Jou-ning* **汝寧**, province de *Ho-nan*.

1. Le vrai nom de cette ville est *Fou-tch'eng* **父城**, et non *Tch'eng-fou*. *Fou-tch'eng* signifie « la ville du père »; c'est, en effet, le roi *P'ing* (528-516), de *Tch'ou*, qui en avait bâti le rempart pour y installer son héritier présomptif. Cette ville appartenait au royaume de *Tch'ou*; elle était au sud-est de la préfecture secondaire actuelle de *Jou* **汝**, province de *Ho-nan*.

En cette année, le roi *Tchao*, de *Tch'ou*, mourut à *Tch'eng-fou*. En ce temps, *K'ong-tse* était dans (le pays de) *Tch'en*<sup>1</sup>. — La quinzième année (487), *Song* anéantit *Ts'ao*. — La seizième année (486), le roi de *Ou*, *Foutch'ai*, attaqua *Ts'i* et le battit à *Ngai-ling*<sup>2</sup>. Il envoya des gens mander le prince de *Tch'en*; le prince de *Tch'en* eut peur et se rendit dans (le pays de) *Ou*. *Tch'ou* attaqua *Tch'en*. — La vingt et unième année (481), *Tien Tch'ang*, (du pays) de *Ts'i*, assassina son prince, le duc *Kien*. — La vingt-troisième année (479), *Cheng*, gouverneur<sup>3</sup> de *Po*<sup>4</sup>, (du pays) de *Tch'ou*, tua les hauts dignitaires *Tse-si* et *Tse-k'i* et attaqua à l'improviste le roi *Hoei*; le duc de *Che*<sup>5</sup> attaqua et battit le gouverneur de *Po*, qui se suicida. — La vingt-quatrième année<sup>6</sup> (478), le roi *Hoei*, de *Tch'ou*, recouvra son royaume; à la tête de ses soldats, il dirigea une expédition du côté du nord; il tua le duc *Min*, de *Tch'en*; il anéantit alors *Tch'en* et le posséda. En cette année, *K'ong-tse* mourut.

1. Il ne paraît pas probable que Confucius se soit trouvé dans le pays de *Tch'en* en 489.

2. Localité du pays de *Ts'i*, à 60 li au sud de la sous-préfecture de *T'ai-ngan* 泰安, qui fait partie de la ville préfectorale de *T'ai-ngan*, province de *Chan-tong*.

3. Sur cette valeur du mot 公, cf. tome II, p. 385, n. 1.

4. Ville du pays de *Tch'ou*, à l'est de la sous-préfecture de *Si* 息, préfecture secondaire de *Koang*, province de *Ho-nan*. — Sur ces événements, cf. *Mém. hist.*, chap. XI et *Tso tchoan*, 16<sup>e</sup> année du duc *Ngai*.

5. Cf. tome II, p. 305, n. 4.

6. C'est aussi à l'année 478 que le *Tso tchoan* rapporte l'anéantissement du royaume de *Tch'en*, mais cette date est postérieure d'un an à celle de la mort de Confucius, et le synchronisme indiqué quelques lignes plus bas par l'historien serait donc inexact. Les Tableaux chronologiques assignent l'anéantissement de *Tch'en* à l'an 479, date qui est celle de la mort de Confucius.



## (K'I')

Le duc *Tong-leou*<sup>1</sup>, de *K'i*, était un descendant éloigné de *Yu*, prince de *Hia*. A l'époque de (la dynastie) *Yn*, (ses ancêtres) tantôt avaient possédé un fief, tantôt avaient cessé d'en avoir. Lorsque le roi *Ou*, de (la dynastie) *Tcheou*, eut vaincu *Tcheou*, de (la dynastie) *Yn*, il rechercha un descendant de *Yu* et trouva le duc *Tong-leou*; il lui conféra le fief de *K'i* pour qu'il s'acquittât des sacrifices au prince de *Hia*.

Le duc *Tong-leou* engendra le duc *Si-leou*. Le duc *Si-leou* engendra le duc *T'i*. Le duc *T'i* engendra le duc *Meou-ts'iu*; le duc *Meou-ts'iu* vivait à l'époque du roi *Li*<sup>2</sup>, de (la dynastie) *Tcheou*. Le duc *Meou-ts'iu* engen-

1. Le fief que les princes de *K'i* reçurent du roi *Ou* passe pour correspondre à la sous-préfecture actuelle de *K'i* 杞, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*. Mais, dès que *K'i* apparaît dans l'histoire, il est situé beaucoup plus à l'est; avant 646, sa capitale est *Choen-yu* 淳于 (sur le territoire de la sous-préfecture de *Ngan-k'isou* 安邱, préfecture de *Ts'ing-tcheou*, province de *Chan-tong*); en 646, d'après le *Tso tchoan*, le prince de *K'i* se transporte à *Yuen-ling* 緣陵 (à 70 li au sud-est de la sous-préfecture de *Tch'ang-lo* 昌樂, préfecture de *Ts'ing-tcheou*); en 544, la capitale de *K'i* redevient *Choen-yu*. — Les princes de *K'i*, prétendant se rattacher à la dynastie *Hia*, avaient pour nom de clan *Se* 婁. — Quoique les durées des règnes de ces princes soient indiquées par *Se-ma Ts'ien* à partir de l'époque du roi *Li* (+ 842 av. J.-C.), il est impossible de concilier ces indications avec les synchronismes que l'historien signale d'autre part.

2. D'après *Se-ma Tch'eng*, *Tong-leou* serait un nom posthume. Mais *Tong-leou Kong*, signifie « le duc de la tour orientale » et le fils et successeur de ce duc s'appelle *Si-leou Kong*, c'est-à-dire « le duc de la tour occidentale ». Il semble bien que ce soient là de simples surnoms.

3. Mort en 842 avant J.-C.

dra le duc *Ou*. Le duc *Ou* mourut dans la quarante-septième année de son règne. Son fils, le duc *Tsing*, prit le pouvoir ; il mourut dans la vingt-troisième année de son règne. Son fils, le duc *Kong*, prit le pouvoir ; il mourut dans la huitième année de son règne. Son fils, le duc *Té*<sup>1</sup>, prit le pouvoir ; il mourut dans la dix-huitième année de son règne. Son frère cadet, *Kou-yong*, qui fut le duc *Hoan*, prit le pouvoir ; il mourut dans la dix-septième année de son règne. Son fils, *Kai*, qui fut le duc *Hiao*, prit le pouvoir ; il mourut dans la dix-septième année de son règne. Son frère cadet, *I-kou*, qui fut le duc *Wen*, prit le pouvoir ; il mourut dans la quatorzième année de son règne. Son frère cadet, *Yu*, qui fut le duc *P'ing*, prit le pouvoir ; il mourut dans la dix-huitième année de son règne. Son fils, *Tch'eng*, qui fut le duc *Tao*, prit le pouvoir ; il mourut dans la douzième année de son règne. Son fils, *K'i*, qui fut le duc *Yn*, prit le pouvoir ; le septième mois de son règne, *Soei*, frère cadet du duc *Yn*, l'assassina et s'arrogea le pouvoir ; ce fut le duc *Hi* ; le duc *Hi* mourut dans la dix-neuvième année de son règne. Son fils, *Wei*, qui fut le duc *Min*, prit le pouvoir ; la quinzième année du duc *Min*, le roi *Hoei*, de *Tch'ou*, anéantit *Tch'en* (479) ; la seizième année, *Ngoulou*, frère cadet du duc *Min*, l'assassina et prit le pouvoir à sa place ; ce fut le duc *Ngai*. Le duc *Ngai* mourut dans la dixième année de son règne. *Chouo*, fils du duc

1. Le *Che pen* et *Ts'iao Tcheou* appellent ce duc le duc *Hoei* 惠公 ; ils lui donnent deux fils qui régnèrent successivement ; l'aîné, le duc *Tch'eng* 成, régna 18 ans ; le second, le duc *Hoan* 桓, régna 17 ans. Le duc *Tch'eng* est mentionné dans le *Tso tchoan* qui rapporte sa mort à l'an 637. *Se-ma Ts'ien* est donc ici fort inexact.

*Min*, prit le pouvoir ; ce fut le duc *Tch'ou* ; le duc *Tch'ou* mourut dans la douzième année de son règne. Son fils, *Tch'oën*, qui fut le duc *Kien*, prit le pouvoir ; un an après qu'il fut monté sur le trône, le roi *Hoei*, de *Tch'ou*, qui était dans la quarante-quatrième année de son règne (445), anéantit *K'i*. *K'i* disparut trente-quatre années après *Tch'en*.

*K'i* fut (un état) petit et peu important ; les événements qui le concernent ne valent pas la peine d'être racontés.

Le descendant de *Choen* reçut du roi *Ou*, de (la dynastie) *Tcheou*, le fief de *Tch'en* ; (ce royaume) dura jusqu'au roi *Hoei*, de *Tch'ou*, qui l'anéantit (479) ; il y a une Maison héréditaire <sup>1</sup> qui en parle. — Le descendant de *Yu* reçut du roi *Ou*, de (la dynastie) *Tcheou*, le fief de *K'i* ; le roi *Hoei*, de *Tch'ou*, anéantit (cette principauté) (445) ; il y a une Maison héréditaire <sup>2</sup> qui en parle. — Les descendants de *Sie* formèrent (la dynastie) *Yn* ; pour (la dynastie) *Yn*, il y a des Annales principales <sup>3</sup> qui en parlent. — Quand les *Yn* eurent été écrasés, (le roi de la dynastie) *Tcheou* conféra à leur descendant le fief de *Song* ; le roi *Min*, de *Ts'i*, anéantit (cette principauté) (286) ; il y a une Maison héréditaire <sup>4</sup> qui en parle. — Les descendants de *Heou-tsi* formèrent (la dynastie) *Tcheou* ; le roi *Tchao*, de *Ts'in*, l'anéantit (249) ; il y a des Annales principales <sup>5</sup> qui en parlent. — Parmi les descendants de *Kao-yao*, il y en eut qui reçurent en fief *Yng* et *Leou* <sup>6</sup> ; le roi

1. *Mém. hist.*, chap. xxxvi.

2. *Mém. hist.*, chap. xxxvi.

3. *Mém. hist.*, chap. iii.

4. *Mém. hist.*, chap. xxxviii.

5. *Mém. hist.*, chap. iv.

6. *Yng* ou *Yng-che* 英氏 était à l'ouest de la préfecture secon-

*Mou* (625-614), de *Tch'ou*, anéantit (ces principautés); on n'en a pas fait la chronique. — Le descendant de *Po-i*<sup>1</sup>, à l'époque du roi *Ou*, de (la dynastie) *Tcheou*, reçut de nouveau le fief de *Ts'i*; il s'appelle *T'ai-kong-wang*; la famille *Tch'en* anéantit (ses descendants); il y a une Maison héréditaire<sup>2</sup> qui en parle. — Le descendant de *Po-i*<sup>3</sup>, à l'époque du roi *P'ing*, de (la dynastie) *Tcheou*, recut un fief et devint (prince de) *Ts'in*; *Hiang Yu* anéantit (le royaume); il y a des Annales principales<sup>4</sup> qui en parlent. — Quant aux descendants de *Choei*, *I*, *K'oei* et *Long*<sup>5</sup>, on ne sait quels fiefs ils reçurent; ils n'apparaissent pas (dans l'histoire). — Les onze hommes qui viennent d'être nommés sont tous des ministres célèbres et bien méritants de l'époque de *T'ang* (*Yao*) et de *Yu* (*Choen*); les descendants de cinq d'entre eux parvinrent tous à être empereurs ou rois; les autres furent des seigneurs illustres. Quant à *T'eng*, *Sie* et *Tseou*<sup>6</sup>, ce furent

daire de *Leou-ngan* 六安, province de *Ngan-hoei*. — *Leou* correspond à la préfecture secondaire de *Leou-ngan*. — Au lieu de *Yng*, un texte donne la leçon *Leao* 蓼; la principauté de *Leao* était au nord-est de la sous-préfecture de *Kou-che* 固始, préfecture secondaire de *Koang*, province de *Ho-nan*. — Les descendants de *Kao-yao* appartenaient au clan *Yen* 偃.

1. 伯夷.

2. *Mém. hist.*, chap. xxxii.

3. 伯翳.

4. *Mém. hist.*, chap. v et vi.

5. Cf. tome I, p. 80, n. 2 et 3. Dans ce texte, 益 est bien nettement distinct de *Po-i* 伯翳 avec qui on l'a parfois identifié.

6. *T'eng* était à 15 li au sud-ouest de la sous-préfecture de *T'eng* 滕, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*. — *Sie* était à

des fiefs au temps des *Hia*, des *Yn* et des *Tcheou* ; mais ils furent petits et ne sont pas dignes d'être mentionnés à part ; nous n'en avons pas traité (dans cet ouvrage). Dès l'époque du roi *Ou*, de (la dynastie) *Tcheou*, il y avait plus de mille seigneurs et chefs ; puis, après (les rois) *Yeou* et *Li*, les seigneurs s'attaquèrent par la violence et s'annexèrent les territoires les uns des autres ; (les principautés) telles que *Kiang*, *Hoang* <sup>1</sup>, *Hou* et *Chen* <sup>2</sup> furent innombrables ; c'est pourquoi nous ne les avons pas recueillies pour en parler dans notre récit <sup>3</sup>.

Le duc grand astrologue dit : La vertu de *Choen* peut être appelée extrême ; il céda le trône aux *Hia* ; mais ses descendants jouirent du sang et de la nourriture <sup>4</sup> durant les trois dynasties ; puis, quand *Tch'ou* anéantit *Tch'en*, *Tien Tch'ang* obtint le gouvernement dans (le pays de) *Ts'i* et en définitive fut le fondateur d'un royaume. Pendant cent générations il n'y eut pas d'interruption ; les descendants (de *Choen*) se multiplièrent abondamment et ceux qui possédaient un territoire <sup>5</sup> ne

10 li au sud-ouest de cette même sous-préfecture de *T'eng*. — Sur *Tseou*, ou *Tchou*, cf. p. 28, n. 6.

1. *Kiang* et *Hoang* sont deux principautés voisines dont les chefs appartenaient au clan *Yng* (cf. tome II, p. 99) ; *Kiang* était à 80 li au sud-ouest de la sous-préfecture de *Si* 息, et *Hoang* était à l'ouest de la préfecture secondaire de *Koang* 光, dans la province de *Honan*.

2. Cf. p. 180, n. 5.

3. Comme le font remarquer les Annotations critiques de l'édition de *K'ien-long*, le mot 上 est sans doute fautif et on doit lui substituer la particule finale 云.

4. C'est-à-dire que les sacrifices en leur honneur ne furent pas interrompus ; cf. p. 151, n. 2.

5. Et qui par conséquent étaient qualifiés pour s'acquitter des sacrifices à leurs ancêtres.

firent pas défaut. — Quant à *Yu*, à l'époque des *Tcheou*, (ses descendants reçurent le fief de) *K'i*, qui fut fort petit et n'est pas digne qu'on en parle en détail ; quand le roi *Hoei*, de *Tch'ou*, eut anéanti *K'i*, le descendant (de *Yu*), *Keou-t sien*, roi de *Yue*, fut puissant <sup>1</sup>.

1. Ainsi la destruction de la principauté de *K'i* n'entraîna pas l'interruption des sacrifices en l'honneur de *Yu*.

---

## CHAPITRE XXXVII

### SEPTIÈME MAISON HÉRÉDITAIRE

## LE PUÎNÉ, (PRINCE DE) *WEI* (ET DE) *K'ANG*<sup>1</sup>.

Le puîné, (prince de) *Wei*, (et de) *K'ang* avait pour nom personnel *Fong*; il était un jeune frère cadet du roi *Ou*, de (la dynastie) *Tcheou*, né de la même mère que lui. Après lui il y avait encore le cadet, (prince de) *Nan*, qui était le plus jeune (de tous les frères du roi *Ou*).

1. Les princes de *Wei* 衛 appartiennent au clan *Ki* 姬. Leur capitale fut d'abord la ville de *Tchao-ko* 朝歌, au nord-est de la sous-préfecture de *K'i* 淇 préfecture de *Wei-hoei*, province de *Ho-nan*; cette localité passe pour avoir été auparavant la capitale de *Tcheou*, dernier souverain de la dynastie *Yn* (cf. tome II, p. 228, n. 7), et c'est pourquoi, quelques lignes plus bas, *Se-ma Ts'ien* dit que le fief de *Wei* occupait l'ancienne résidence des *Chung*. — Le duc *Wen* (659-635) transféra sa capitale à *Tch'ou-k'isou*, qui correspond à la sous-préfecture actuelle de *Hoa* 滑, préfecture de *Wei-hoei*, province de *Ho-nan*. — Le duc *Tch'eng* (634-600) se transporta à *Ti-k'isou* 帝邱, qui est aujourd'hui la ville de *Tchoan-hiu* 顯項, dans la préfecture secondaire de *K'ai* 開, préfecture de *Ta-ming*, province de *Tche-li*. — Les derniers princes de *Wei* n'eurent plus que le titre de *kiun* 君 et occupèrent seulement le territoire de *Pou-yang* 濮陽 qui correspond à la sous-préfecture de *Hoa* 滑.

Quand le roi *Ou* eut triomphé de *Tcheou*, de (la dynastie) *Yn*, il conféra de nouveau ce qui restait du peuple des *Yn* à *Ou-keng Lou-fou*, fils de *Tcheou*, et l'assimila à un seigneur, afin qu'il s'acquît des sacrifices à ses ancêtres sans interruption ; mais, considérant que *Ou-keng* n'était pas encore gagné à sa cause, et craignant qu'il n'eût des intentions criminelles, le roi *Ou* ordonna à ses frères cadets, le puiné (prince de) *Koan* et le puiné (prince de) *Ts'ai*, d'être les précepteurs et les conseillers de *Ou-keng Lou-fou*, afin de maintenir l'harmonie chez son peuple.

A la mort du roi *Ou*, le roi *Tch'eng* étant jeune, *Tan*, duc de *Tcheou*, gouverna à la place du roi *Tch'eng* et se chargea du royaume. Le puiné (prince de) *Koan* et le puiné (prince de) *Ts'ai* soupçonnèrent le duc de *Tcheou* ; ils fomentèrent donc une rébellion avec *Ou-keng Lou-fou* et voulurent attaquer *Tch'eng-tcheou*<sup>1</sup> ; *Tan*, duc de *Tcheou*, agissant sur l'ordre du roi *Tch'eng*, mit ses troupes en campagne et combattit les *Yn* ; il tua *Ou-keng Lou-fou* et le puiné (prince de) *Koan* ; il exila le puiné (prince de) *Ts'ai*. Ce qui restait du peuple des *Yn* (précédemment confié à) *Ou-keng*, il le remit au puiné (prince de) *K'ang*, en le nommant prince de *Wei* ; il le fit résider entre le (*Hoang*)-*ho* et (la rivière) *K'i*, dans l'ancienne capitale des *Chang*<sup>2</sup>.

Le duc de *Tcheou*, *Tan*, redouta la jeunesse du puiné (prince de) *K'ang* ; il lui développa donc des admonitions, disant : « Ne manquez pas de rechercher dans (le peuple des) *Yn* les hommes de talent, les sages et ceux

1. La ville de *Lo-yang* ; cf. tome I, p. 250, n. 2.

2. Le mot 墟 est défini par le dictionnaire de *Kang-hi* comme signifiant une ancienne ville murée 故城.



qui sont supérieurs; demandez-leur par quels moyens d'abord les *Yn* ont été florissants, et par quels moyens ils se sont perdus; ayez soin d'aimer le peuple. » Il l'avertit en lui montrant comment *Tcheou* s'était perdu; c'était en se livrant à la débauche par le vin; grâce aux fautes que lui fit commettre le vin, ce furent les femmes dont il suivit les avis; ainsi les désordres de *Tcheou* eurent cette origine. (Le duc de *Tcheou*) prit l'exemple du bois de catalpa pour montrer que le sage devait être considéré comme la loi et la règle. Ainsi, pour lui donner ses enseignements, il prononça (les discours intitulés) « l'allocution au (prince de) *K'ang* », « l'allocution sur le vin », « le bois de catalpa »<sup>1</sup>.

Lorsque le puiné (prince de) *K'ang* se fut rendu dans son royaume, il put, grâce à ces enseignements, maintenir l'harmonie et la tranquillité dans son peuple; le peuple en fut très satisfait. Lorsque le roi *Tch'eng* fut devenu grand et qu'il exerça le gouvernement, il promut le puiné (prince de) *K'ang* à la dignité de ministre de la justice des *Tcheou*; il fit présent au (prince de) *Wei* d'objets précieux et d'ustensiles destinés aux sacrifices<sup>2</sup>, afin de rendre illustre sa vertu.

Le puiné (prince de) *K'ang* mourut. Son fils, le comte *K'ang*<sup>3</sup>, prit le pouvoir à sa place. A la mort du comte

1. Ces trois chapitres du *Chou king* nous ont été conservés.

2. Cf. *Tso tchoan*, 4<sup>e</sup> année du duc *Ting*: « To K'ang Shuh (the first marquis of Wei) there were given a grand carriage, four flags, — of various coloured silks, of red, of plain silk, and ornamented with feathers, — and [the bell] Ta-leu... » (trad. Legee, C. C., vol. V, p. 754).

3. *K'ang* paraît être ici un nom posthume, mais on peut mettre en doute son exactitude. *Ts'iao Tcheou* appelle ce personnage le comte

*Meou* 牟伯 et on l'identifie avec le *Wang-suen Meou-fou* 王孫

牟父 qui est mentionné dans le *Tso tchoan*.

*K'ang*, son fils, le comte *Hiao*, prit le pouvoir. A la mort du comte *Hiao*, son fils, le comte *Se*, prit le pouvoir. A la mort du comte *Se*, son fils, le comte *Tsie*, prit le pouvoir. A la mort du comte *Tsie*, son fils, le comte *Tsing*, prit le pouvoir. A la mort du comte *Tsing*, son fils, le comte *Tcheng*, prit le pouvoir. A la mort du comte *Tcheng*, son fils, le marquis *K'ing*, prit le pouvoir; le marquis *King* fit des présents considérables au roi *I*, de (la dynastie) *Tcheou*, (et c'est pourquoi) le roi *I* décréta que (les princes de) *Wei* auraient le titre de marquis. Le marquis *King* mourut dans la douzième année de son règne (855). Son fils, le marquis *Hi*, prit le pouvoir.

La treizième année (842) du marquis *Hi*, le roi *Li*, de (la dynastie) *Tcheou*, sortit (de sa capitale) et s'enfuit à *Tche*; (la régence) *kong-ho* exerça le gouvernement. La vingt-huitième année (827), le roi *Siuén*, de (la dynastie) *Tcheou*, monta sur le trône. La quarante-deuxième année (813), le marquis *Hi* mourut. L'héritier présomptif, *Yu*, qui fut le comte *Kong*, prit le pouvoir et devint prince; *Ho*, frère cadet du comte *Kong*, avait été le favori du marquis *Hi* qui lui avait fait une grande quantité de présents; *Ho* se servit de ces présents pour faire des cadeaux aux officiers; il put ainsi attaquer à l'improviste le comte *Kong* (au moment où il se trouvait) sur la tombe (de son père); le comte *Kong* entra dans le couloir qui menait à la sépulture du marquis *Hi* et se tua; les gens de *Wei* l'enterrèrent donc à côté du marquis *Hi* et lui décernèrent le nom posthume de comte *Kong*<sup>2</sup>; puis ils mirent *Ho* sur le trône pour qu'il fût marquis de *Wei*; ce fut le duc *Ou*.

1. Sur cet emploi du mot 羨, cf. tome II, p. 195, n. 2.

2. *Kong* signifie « ensemble, réuni »; ce nom posthume fait donc

Quand le duc *Ou* fut monté sur le trône, il pratiqua le bon gouvernement du puiné (prince de) *K'ang*; les cent familles vécurent dans la concorde et la tranquillité. La quarante-deuxième année (771), les *K'iuén-Jong* tuèrent le roi *Yeou*, de (la dynastie) *Tcheou*. Le duc *Ou* se mit à la tête de ses soldats et alla aider les *Tcheou* à pacifier les *Jong*; il rendit des services signalés; le roi *P'ing*, de (la dynastie) *Tcheou*, décréta que le duc *Ou* aurait le titre de duc. La cinquante-cinquième année (758), il mourut. Son fils, *Yang*, qui fut le duc *Tchoang*, prit le pouvoir.

La cinquième année de son règne (753), le duc *Tchoang* prit pour épouse une fille (du prince) de *Ts'i'*; elle était belle, mais n'eut pas de fils. Il prit encore pour épouse une fille (du prince) de *Tch'en*; elle enfanta un fils qui mourut en bas âge. La sœur cadette de la fille (du prince) de *Tch'en* jouit aussi de la faveur du duc *Tchoang* et enfanta un fils nommé *Hoan*; la mère de *Hoan* étant morte, le duc *Tchoang* ordonna à son épouse, la fille (du prince) de *Ts'i'*, de l'adopter pour fils; il le nomma héritier présomptif. Le duc *Tchoang* avait (aussi) une concubine favorite qui enfanta un fils nommé *Tcheou-hiu*. La dix-huitième année (740), *Tcheou-hiu* étant devenu grand et aimant la guerre, le duc *Tchoang* le chargea de commander (une armée). *Che Ts'io* reprit le duc *Tchoang*, disant: « Lorsqu'un fils de naissance secondaire aime la guerre et qu'on lui confie un commandement, ce sera l'origine

allusion à la sépulture qui réunit le fils avec son père. — *Se-ma Tchong* nie que le duc *Ou* ait assassiné son frère.

1. Cette femme appartenait au clan des princes de *Ts'i'*, c'est-à-dire au clan *Kiang*, et, comme elle était l'épouse du duc *Tchoang*, elle est

souvent désignée sous le nom de *Tchoang Kiang* 莊姜; une ode du *Che king* loue sa beauté et ses mérites; une autre exprime sa tristesse lorsqu'elle se vit préférée à une concubine (section *Kouo fong*, livre III, ode 2 et livre V, ode 3).

de troubles. » Cet avis ne fut pas écouté. La vingt-troisième année (735), le duc *Tchoang* mourut. L'héritier présomptif *Hoan* prit le pouvoir; ce fut le duc *Hoan*.

La deuxième année (733) du duc *Hoan*, son frère cadet *Tcheou-hiu* s'étant montré arrogant et fastueux, le duc *Hoan* le dégrada. *Tcheou-hiu* sortit (du pays) et s'enfuit. La treizième année (722), *Toan*, frère cadet du comte de *Tcheng*, attaqua son frère aîné; il ne fut pas vainqueur et s'exila; alors *Tcheou-hiu* travailla à devenir son ami. La seizième année (719), *Tcheou-hiu* qui avait recueilli et rassemblé tous les exilés du pays de *Wei*, se servit d'eux pour attaquer par surprise et tuer le duc *Hoan*; *Tcheou-hiu* s'attribua le pouvoir et devint prince de *Wei*. En faveur de *Toan*, frère cadet du comte de *Tcheng*, il se proposa d'attaquer (le pays de) *Tcheng*; il demanda (aux princes de) *Song*, *Tch'en* et *Ts'ai* de se joindre à lui; ces trois royaumes accordèrent tous à *Tcheou-hiu* (ce qu'il désirait). (Cependant) *Tcheou-hiu* venait de prendre le pouvoir; il aimait la guerre; il avait assassiné le duc *Hoan*; les gens de *Wei* étaient unanimes à ne pas l'aimer. *Che Ts'io* profita donc du fait que la mère du duc *Hoan* avait sa famille dans (le pays de) *Tch'en*<sup>1</sup>; il feignit d'être dans les meilleurs termes avec *Tcheou-hiu*; il se rendit à la frontière (du pays) de *Tcheng*<sup>2</sup>; *Che Ts'io* arrêta un plan en commun avec le prince de *Tch'en*; il chargea le ministre de droite, *Tch'eu*, d'apporter à manger à

1. On a vu plus haut que la mère du duc *Hoan* était une fille du prince de *Tch'en*; le duc *Hoan* ayant été assassiné par *Tcheou-hiu*, qui avait pris ensuite le pouvoir, *Che Ts'io* recherche naturellement l'appui du prince de *Tch'en* pour punir l'usurpateur.

2. Le pays de *Tcheng* était situé entre le pays de *Wei* et celui de *Tch'en*; en se rendant à la frontière méridionale du pays de *Tcheng*, *Che Ts'io* se trouvait à la limite du pays de *Tch'en* et pouvait se rencontrer avec le prince de cet état.

*Tcheou-hiu* et d'en profiter pour le tuer auprès de (la rivière) *Pou*<sup>1</sup>. Ensuite il alla à *Hing*<sup>2</sup> chercher *Tsin*, frère cadet du duc *Hoan*, et le mit sur le trône; ce fut le duc *Siuen*.

La septième année (712) du duc *Siuen*, (les gens de) *Lou* assassinèrent leur prince, le duc *Yn*. — La neuvième année (710), (*Ho*-*fou*) *Tou*, (du pays) de *Song*, assassina son prince, le duc *Chang*, et *K'ong-fou* (*Kia*)<sup>3</sup>. — La dixième année (709), le comte *Tchoang*<sup>4</sup>, de *K'iu-ou*<sup>5</sup>, assassina son prince, le marquis *Ngai*. — La dix-huitième année (701), (survinrent les événements suivants): le duc *Siuen* avait d'abord aimé son épouse *I-Kiang*<sup>6</sup>; *I-Kiang* avait enfanté un fils nommé *Ki*; (le duc *Siuen*) le nomma héritier présomptif et ordonna que le *kong-tse*<sup>7</sup> de droite

1. La rivière *Pou* passait dans le pays de *Wei*; elle se jetait dans la rivière *Tsi* 濟 près de la sous-préfecture actuelle de *Kiu-ye* 鉅野, préfecture de *Ts'ao-tcheou*, province de *Chan-tong*.

2. Les princes de *Hing* passaient pour être des descendants du duc de *Tcheou*; leur première résidence correspond à la sous-préfecture de *Hing'ai* 邢臺, préfecture de *Choen-té*, province de *Tche-li*; ensuite ils se transportèrent à 12 li au sud-ouest de la ville préfectorale de *Tong-tch'ang* 東昌, province de *Chan-tong*.

3. Cf. p. 164, où cet événement est rapporté à l'année 711. La date de 710 avant J.-C. est celle qui est indiquée par les Tableaux chronologiques.

4. D'après le *Tso tchoan*, il s'agirait ici, non du comte *Tchoang*, mais de son fils, le duc *Ou* 武公.

5. Cf. tome II, p. 22, n. 1.

6. D'après le *Tso tchoan*, *I-Kiang* avait été une concubine du père du duc *Siuen*; c'était, dans les idées chinoises, par un véritable inceste que le duc *Siuen* l'avait prise pour femme.

7. D'après les commentateurs du *Tso tchoan*, le *kong-tse* de gauche et celui de droite étaient des frères du duc *Siuen*; ils sont appelés « de gauche » et « de droite » parce que leurs mères respectives devaient se tenir, l'une à la gauche, l'autre à la droite de l'épouse principale.

serait son précepteur; le *kong-tse* de droite alla prendre une fille (du prince) de *Ts'i* pour en faire la femme de l'héritier présomptif; avant qu'elle fut arrivée à sa demeure, le duc *Siuén* vit celle qu'il destinait pour femme à l'héritier présomptif; elle était belle; elle lui plut et il la prit pour lui; il choisit une autre fille pour l'héritier présomptif. Après que le duc *Siuén* eut eu la fille (du prince) de *Ts'i*, celle-ci enfanta un fils nommé *Cheou* et un fils nommé *Cho*; (le duc *Siuén*) ordonna que le *kong-tse* de gauche serait leur précepteur. La mère de l'héritier présomptif *Ki* étant morte<sup>1</sup>, l'épouse principale du duc *Siuén* s'entendit avec *Cho* pour dire du mal de l'héritier présomptif *Ki*. Depuis que le duc *Siuén* avait enlevé sa femme à l'héritier présomptif, il le détestait dans son cœur et désirait le dégrader; quand il apprit du mal de lui, il fut fort irrité; il chargea donc l'héritier présomptif *Ki* de se rendre dans (le pays de) *Ts'i* et il ordonna à des brigands de lui intercepter le passage à la frontière et de le tuer; il donna à l'héritier présomptif un guidon blanc et avertit les brigands de la frontière qu'ils eussent à tuer celui qu'ils verraient porter un guidon blanc. Quand (l'héritier présomptif) fut sur le point de partir, *Cheou*, frère aîné de *Cho* et frère cadet de l'héritier présomptif, mais né d'une autre mère que lui, sachant que *Cho* avait mal parlé de l'héritier présomptif et que le prince voulait le tuer, dit à l'héritier présomptif: « Quand les brigands de la frontière verront votre guidon blanc, ils vous tueront; vous devriez ne pas partir. » L'héritier présomptif dit: « Contrevenir à l'ordre de mon père pour sauver ma vie, c'est ce que je ne saurais faire. » Il

1. D'après le *Tso tchoan*, *l-Kiang* s'était étranglée; elle l'avait fait par désespoir d'avoir perdu la faveur du duc *Siuén*.

se mit donc en route. *Cheou*, voyant que l'héritier présomptif ne s'arrêtait pas, lui enleva son guidon blanc et galopa en avant; lorsqu'il arriva à la frontière, les brigands de la frontière virent le signe distinctif qui leur avait été indiqué et le tuèrent. Après que *Cheou* fut mort, l'héritier présomptif *Ki* survint; il dit aux brigands : « Celui qu'il fallait tuer, c'était moi. » Les brigands tuèrent aussi l'héritier présomptif *Ki* et annoncèrent la chose au duc *Siuén*; le duc *Siuén* nomma alors le prince *Cho* héritier présomptif. — La dix-neuvième année (700), le duc *Siuén* mourut. L'héritier présomptif *Cho* prit le pouvoir; ce fut le duc *Hoei*.

Le *kong-tse* de gauche et celui de droite supportaient impatiemment que *Cho* eût pris le pouvoir. La quatrième année (696) du duc *Hoei*, le *kong-tse* de gauche et celui de droite, irrités de ce que le duc *Hoei* avait calomnié et tué le précédent héritier présomptif *Ki* et avait pris le pouvoir à sa place, se révoltèrent; ils nommèrent prince *K'ien-meou*, frère cadet de l'héritier présomptif *Ki*. Le duc *Hoei* s'enfuit (dans le pays de) *Ts'i*. Le prince de *Wei*, *K'ien-meou*, prit le pouvoir. Huit ans après (688), le duc *Siang*, de *Ts'i*, se mit à la tête des seigneurs et recut le mandat royal d'attaquer avec eux (le pays de) *Wei*; il réintégra le duc *Hoei*; il fit périr le *kong-tse* de gauche et celui de droite; le prince de *Wei*, *K'ien-meou*, s'enfuit (dans le pays de) *Tcheou*. Le duc *Hoei* monta de nouveau sur le trône. Le duc *Hoei* avait pris le pouvoir depuis trois ans lorsqu'il sortit (du pays) et s'exila; après avoir été huit ans en exil, il rentra; avec les années précédentes, cela fait un total de treize années<sup>1</sup>.

1. Ce texte est inexact; le duc *Hoei* s'enfuit après quatre ans de règne; ces quatre années ajoutées aux huit années de son exil donnent

La vingt-cinquième année (675), le duc *Hoei*, irrité de ce que (le roi de la dynastie) *Tcheou* avait volontiers donné asile à *K'ien-meou*, s'unit (au prince de) *Yen* pour attaquer *Tcheou*. Le roi *Hoei*, de (la dynastie) *Tcheou*, s'enfuit à *Wen*<sup>1</sup>. (Les princes de) *Wei* et de *Yen* donnèrent le titre de roi à *Toei*, frère cadet du roi *Hoei*. — La vingt-neuvième année (671), (le prince de) *Tcheng* restaura le roi *Hoei*. — La trente et unième année (669), le duc *Hoei* mourut. Son fils, *Tch'e*, qui fut le duc *I*, prit le pouvoir.

Quand le duc *I* fut monté sur le trône, il aima les grues; il se livra à la débauche et aux plaisirs, aux prodigalités et aux excès. La neuvième année (660), les *Ti* attaquèrent *Wei*. Le duc *I*, de *Wei*, voulut mettre des soldats en campagne; il y eut des soldats qui se révoltèrent; ses principaux ministres lui dirent: « Votre Altesse aime les grues; les grues doivent recevoir de vous l'ordre de combattre les *Ti*<sup>2</sup>. » Les *Ti* pénétrèrent alors (dans la capitale); ils tuèrent le duc *I*<sup>3</sup>. — Quand le duc *I* avait pris le pouvoir, le peuple et les principaux

un total de douze années. D'après les tableaux chronologiques, *K'ien-meou* aurait exercé le pouvoir pendant dix ans.

1. Cf. tome I, p. 289, n. 3.

2. Cf. *Tso tchoan*, 2<sup>e</sup> année du duc *Min*: « Le duc *I* aimait les grues; il y en avait qu'il faisait monter dans des chars officiels. Quand il voulut combattre, les gens du pays à qui il faisait donner des cuirasses lui dirent tous: « Employez les grues; les grues en vérité ont leurs appointements et leurs dignités. Nous, comment pourrions-

« nous combattre? » — L'ancienne ville de *Ho-tch'eng* 鷓城, dont le nom signifie « la ville des grues », passe pour être celle où le duc *I* se livrait à l'élevage de ses oiseaux favoris; elle était à quelque distance

au sud-ouest de la sous-préfecture actuelle de *Tch'ang-yuen* 長垣, préfecture de *Ta-ming*, province de *Tche-li*.

3. La défaite de *Wei* fut totale; d'après le *Tso tchoan* (2<sup>e</sup> année du duc *Min*), il ne restait plus que 730 personnes du peuple de *Wei*.



ministres ne lui avaient point été soumis. Depuis le temps où *Cho*, duc *Hoei*, père du duc *I*, avait calomnié et tué l'héritier présomptif *Ki* et avait pris le pouvoir à sa place, jusqu'à l'époque du duc *I*, (le peuple et les ministres) avaient toujours désiré renverser (ces deux princes); en définitive, ils anéantirent tous les descendants du duc *Hoei* et donnèrent le titre de prince à *Chen*, fils de *Wan*, (dont le nom posthume fut) *Tchao-po*, lequel était le frère cadet de *K'ien-meou*; ce fut le duc *Tai*.

*Chen*, duc *Tai*, mourut dans la première année de son règne (660). Le duc *Hoan*, de *Ts'i*, considérant que (le pays de) *Wei* avait été à plusieurs reprises troublé par des révolutions, se mit à la tête des seigneurs pour attaquer les *Ti*, et construisit pour le compte de *Wei* (les remparts de la ville de) *Tch'ou-k'ieou*<sup>1</sup>. Il donna à *Hoei*, frère cadet du duc *Tai*, le titre de prince de *Wei*; ce fut le duc *Wen*. Le duc *Wen*, à cause des troubles, s'était enfui (dans le pays de) *Ts'i*; ce furent les gens de *Ts'i* qui le firent rentrer (à *Wei*).

Le duc *I* avait été autrefois tué par les *Ti*; les gens de *Wei* eurent compassion de lui; ils songèrent à mettre de nouveau sur le trône un descendant de *Ki*, le défunt héritier présomptif du duc *Siuén*; cependant le fils de *Ki* était aussi mort; quant au prince *Cheou*, qui était mort à la place de *Ki*, il n'avait pas eu de fils; il y avait eu deux frères cadets de l'héritier présomptif *Ki*, nés de la même mère que lui; l'un s'appelait *K'ien-meou*; il avait été prince à la place du duc *Hoei*, mais, au bout de huit ans, il était de nouveau parti; l'autre (frère cadet) s'appelait *Tchao-po*. *Tchao-po* et *K'ien-meou* étaient tous deux déjà morts; c'est pourquoi on donna le pouvoir à

1. Cf. p. 189, n. 1.

*Chen*, fils de *Tchao-po*, qui fut le duc *Tai*; le duc *Tai* étant mort, on donna derechef le pouvoir à son frère cadet, *Hoei*, qui fut le duc *Wen*.

Dès que le duc *Wen* eut pris le pouvoir, il allégea les impôts et adoucit les châtiments; il se donna personnellement beaucoup de peine; il partagea les fatigues des cent familles; par cette conduite, il se concilia le peuple de *Wei*. — La seizième année (644), *Tch'ong-eul*, *kong-tse* de *Tsin*, passa (par le pays de *Wei*) et y fut traité sans égards. — La dix-septième année (643), le duc *Hoan*, de *Ts'i*, mourut. — La vingt-cinquième année (635), le duc *Wen* mourut. Son fils, *Tcheng*, qui fut le duc *Tch'eng*, prit le pouvoir.

La troisième année (632) du duc *Tch'eng*, *Tsin* désira obtenir le droit de passer à travers (le pays de) *Wei*, afin de secourir *Song*; le duc *Tch'eng* n'y consentit pas. *Tsin*, changeant de plan, vint au secours de *Song* en prenant le passage du (*Hoang*)-*ho* qui est au sud (de *Wei*); il réquisitionna des soldats de *Wei*; les grands officiers de *Wei* voulaient y consentir, mais le duc *Tch'eng* s'y refusa; le grand officier *Yuen Hiuen* attaqua le duc *Tch'eng* qui sortit (de sa capitale) et s'enfuit<sup>1</sup>. *Tch'ong-eul*, duc *Wen*, de *Tsin*, attaqua *Wei* et donna une partie de son territoire à *Song*; il le punit ainsi de l'avoir traité sans égards lorsqu'il avait passé auparavant (par ce pays), et de n'avoir point secouru *Song* quand il était en détresse.

Le duc *Tch'eng*, de *Wei*, sortit alors (du pays de *Tch'ou*) et s'enfuit dans celui de *Tch'en*. Deux ans plus tard (630), il se rendit (auprès du roi de la dynastie) *Tcheou* et lui demanda de le réintégrer (dans son royaume); il se ren-

1. Il s'enfuit dans le pays de *Tch'ou*.

contra avec le duc *Wen*, de *Tsin*; celui-ci chargea des gens d'empoisonner le duc *Tch'eng*, de *Wei*. Le duc *Tch'eng* avait des relations secrètes <sup>1</sup> avec le préposé aux poisons (de la cour) des *Tcheou*; il lui fit faire (un breuvage) faible et put (ainsi) échapper à la mort. Après cela, (le roi de la dynastie) *Tcheou* intercêda en sa faveur auprès du duc *Wen*, de *Tsin*, et, en définitive, il le fit rentrer dans (le pays de) *Wei*. Alors (le duc *Tch'eng*) extermina *Yuen Hiuen* et les siens; *Hia*, qui était prince de *Wei*, sortit (du royaume) et s'enfuit <sup>2</sup>.

La septième année (628), le duc *Wen*, de *Tsin*, mourut. — La douzième année (623), le duc *Tch'eng* alla rendre hommage au duc *Siang*, de *Tsin*. — La quatorzième année (621), le duc *Mou*, de *Tsin*, mourut. La vingt-sixième année (609), *Ping Tch'ou*, (du pays) de *Ts'i*, assassina son prince, le duc *I*. — La trente-cinquième année (600), le duc *Tch'eng* mourut. Son fils, *Sou*, qui fut le duc *Mou*, prit le pouvoir.

La deuxième année (598) du duc *Mou*, le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, attaqua *Tch'en* et tua *Hia Tcheng-chou*. — La troisième année (597), le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, assiégea (la capitale de) *Tcheng*; (le prince de) *Tcheng* s'étant rendu, il le remit en liberté. — La onzième année (589), *Suen Leang-fou* <sup>3</sup> aida *Lou* à attaquer *Ts'i* et à récupérer tout le territoire qui lui avait été enlevé. — Le duc *Mou* mourut. Son fils, *Tsang*, qui fut le duc *Ting*, prit le pouvoir.

Le duc *Ting* mourut dans la douzième année de son

1. C'est-à-dire qu'il lui fit des largesses.

2. D'après le *Tch'oen ts'ieou* (30<sup>e</sup> année du duc *Hi*), *Hia* fut mis à mort par le duc *Tch'eng*.

3. Général du pays de *Wei*.

règne (577). Son fils *K'an*, qui fut le duc *Hien*, prit le pouvoir.

La treizième année (564) du duc *Hien*, le duc ordonna au maître de musique *Ts'ao* d'apprendre à une concubine de son harem à jouer du luth; comme cette concubine ne jouait pas bien, *Ts'ao* la battit; elle profita du moment où le duc lui accordait ses faveurs pour lui dire du mal de *Ts'ao*; le duc, à son tour, fit frapper *Ts'ao* de trois cents coups. — La dix-huitième année (559), le duc *Hien* avait donné avis à *Suen Wen-tse*<sup>1</sup> et à *Ning Hoei-tse*<sup>2</sup> (qu'il voulait) manger avec eux; tous deux vinrent; lorsque le soir arriva, il ne les avait point encore mandés et était allé chasser les oies sauvages dans son parc; les deux officiers l'y suivirent; le duc n'enleva pas ses vêtements de chasse<sup>3</sup> pour leur parler; les deux officiers, irrités, se rendirent à *Ts'i*<sup>4</sup>. *Chou*<sup>5</sup>, fils de *Suen Wen-tse*, se trouvant assister à un banquet du duc, (le duc) invita le maître de musique *Ts'ao* à chanter la dernière strophe de l'ode *K'iao-yen*<sup>6</sup>. Le maître de musique *Ts'ao* était

1. *Suen Lin-fou* 孫林父.

2. *Ning Cho* 甯殖.

3. D'après le *Tso tchoan* (14<sup>e</sup> année du duc *Siang*), le duc n'enleva pas le bonnet de peau qu'il portait pour chasser. Ce manquement aux rites blessa fort les deux officiers qui étaient déjà irrités de ce que le duc, après les avoir invités à dîner, n'était pas venu les recevoir à sa table.

4. Le nom de cette ville est ici écrit 宿; mais le *Tso tchoan* donne la leçon 戚; cf. p. 14, n. 1.

5. Le *Tso tchoan* appelle ce personnage *Suen Koai* 孫蒯.

6. *Che-king*, *Siao ya*, ode 4 de la 5<sup>e</sup> décade. La première moitié de cette strophe est ainsi conçue: « Qui sont ces hommes? — Ils demeurent sur les berges du Fleuve; — ils n'ont ni force ni bravoure; — ils s'occupent à fomenter des désordres qui s'élèvent de degré en degré. » — La ville de *Ts'i*, dans laquelle s'était retiré *Suen Wen-tse*,

encore irrité de ce que le duc l'avait fait battre de trois cents coups ; il chanta donc cette strophe, car il espérait, en excitant la colère de *Suen Wen-tse*, se venger du duc *Hien*, de *Wei*. (*Suen Wen-tse*<sup>1</sup> s'entretint avec *K'iu Po-yu*<sup>2</sup> qui lui dit : « Je ne sais point (ce qu'il faut faire). » Alors (*Suen Wen-tse*) attaqua et fit sortir (de sa capitale) le duc *Hien* qui s'enfuit dans (le pays de) *Ts'i* ; (le duc de) *Ts'i* installa le duc *Hien*, de *Wei*, à *Tsiu-i*<sup>3</sup>. *Suen Wen-tse* et *Ning Hoi-tse* s'entendirent pour donner le titre de prince de *Wei* à *Ts'ieou*, frère cadet du duc *Ting* ; ce fut le duc *Chang*. Quand *Ts'ieou*, duc *Chang*, eut pris le pouvoir, il donna en fief à *Suen Wen-tse Lin-fou* (la ville de) *Ts'i*<sup>4</sup>.

La douzième année (547), *Ning Hi* et *Suen Lin-fou* se disputèrent la faveur (du duc) et se prirent l'un l'autre en aversion. Le duc *Chang* chargea *Ning Hi* d'attaquer *Suen Lin-fou* ; celui-ci s'enfuit dans (le pays de) *Tsin* ; il demanda derechef à faire rentrer (dans ses états) l'ex-duc *Hien*, de *Wei* ; le duc *Hien* était (dans le pays de) *Ts'i* ; le duc *King*, de *Ts'i*, apprenant ce qui se passait, se rendit dans (le pays de) *Tsin* avec le duc *Hien* de *Wei*, et demanda qu'on le restaurât. (Le duc de) *Tsin* attaqua *Wei* pour cette cause ; il l'attira par ruse à une

était située au bord du Fleuve ; c'est donc à *Suen Wen-tse* que le duc veut appliquer ces vers peu flatteurs. Le fils de *Suen Wen-tse* ne pouvait manquer de raconter cet incident à son père qui devait s'en irriter.

1. *Suen Wen-tse*, après avoir appris le nouvel affront qui lui a été fait, projette de combattre le duc et s'en ouvre à *K'iu Po-yu* ; celui-ci refuse de le conseiller.

2. *K'iu Yuen* 蕤瑗.

3. D'après le *Tso tchoan*, le duc *Hien* fut logé dans la ville de *Lai* 邾.

4. Cf. p. 14, n. 1.

réunion où on devait faire une convention; le duc *Chang*, de *Wei*, eut donc une entrevue avec le duc *P'ing*, de *Tsin*; le duc *P'ing* fit prisonnier le duc *Chang*, ainsi que *Ning Hi*; puis il réintégra le duc *Hien*, de *Wei*, (dans sa capitale). Le duc *Hien* avait été exilé à l'étranger pendant douze années, lorsqu'il rentra.

La première année (546) du second règne du duc *Hien*, celui-ci extermina *Ning Hi* et les siens. — La troisième année (544), *Ki-tse*, (prince de) *Yen-ling*, (du pays) de *Ou*, étant envoyé en mission, passa par (le pays de) *Wei*; il vit *K'iu Po-yu* et *Che Ts'ieou* et dit : « *Wei* possède beaucoup de sages; ce royaume n'aura pas de difficultés. » Il passa par *Ts'i'*; *Suen Lin-fou* lui joua de l'instrument en pierre sonore<sup>1</sup>; (*Ki-tse*) dit : « Il n'est pas heureux; les sons musicaux sont fort tristes; celui qui a causé des troubles dans (le pays de) *Wei*, c'est cet homme<sup>2</sup>. » — Cette année-là, le duc *Hien* mourut. Son fils, *Ngo*, qui fut le duc *Siang*, prit le pouvoir.

La sixième année (538) du duc *Siang*, le roi *Ling*, de *Tch'ou*, rassembla les seigneurs; le duc *Siang* se dit malade et n'alla pas. — La neuvième année (535), le duc *Siang* mourut. Auparavant, le duc *Siang* avait eu une concubine de rang inférieur à qui il avait accordé ses faveurs et qui était devenue enceinte; elle rêva qu'un homme lui disait : « Je suis le puiné (prince de) *K'ang*; je ferai que votre fils aura certainement (le royaume de) *Wei*; appelez votre fils du nom de *Yuen*. » La concubine trouva (ce songe) extraordinaire et interrogea *K'ong*

1. Cf. p. 14, n. 1.

2. D'après les annotations critiques de l'édition de *K'ien-long*,

爲 = 爲札 « en faveur de *Ki Tcha* ».

3. Quoique *Ki-tse* ne connût pas *Suen Lin-fou*, il devine, en entendant sa musique, que cet homme a été un fauteur de troubles.

*Tch'eng-tse* qui lui répondit : « Le puiné (prince de) *K'ang* est l'ancêtre de (la maison de) *Wei*. » Puis elle eut un enfant; ce fut un fils; elle annonça au duc *Siang* ce qui s'était passé; le duc *Siang* dit : « C'est le Ciel qui a arrangé cela. » On donna (à l'enfant) le nom de *Yuen*; les épouses du duc *Siang* n'ayant pas de fils, on nomma *Yuen* successeur (du duc *Siang*); ce fut le duc *Ling*.

La cinquième année (530) de son règne, le duc *Ling* alla rendre hommage au duc *Tchao*, de *Tsin*. — La sixième année (529), le *kong-tse* de *Tch'ou*, *K'i-tsi*, assassina le roi *Ling* et prit lui-même le pouvoir; ce fut le roi *P'ing*. — La onzième année (524), il y eut un incendie. — La trente-huitième année (497), *K'ong-tse* vint (dans le pays de *Wei*); on lui donna les mêmes appointements que (ceux qu'il avait eus dans le pays de) *Lou*; puis il y eut un dissentiment et *K'ong-tse* s'en alla; ensuite il revint. — La trente-neuvième année (496), l'héritier présomptif *K'oai-wai*, qui avait de l'animosité contre *Nan-tse*<sup>1</sup>, femme du duc *Ling*, voulut la tuer; avec son compagnon *Hi-yang Sou*, il projeta de lui faire tuer cette femme en pleine cour; *Hi-yang (Sou)* regretta ensuite (sa promesse) et ne la mit pas à exécution; *K'oai-wai* lui lança à plusieurs reprises des regards; la femme (du duc) s'en aperçut, et, prise de peur, elle s'écria : « L'héritier présomptif veut me tuer. » Le duc *Ling* entra en fureur; l'héritier présomptif *K'oai-wai* s'enfuit dans (le pays de) *Song*; ensuite, il alla dans le pays de *Tsin*, auprès du chef de la famille *Tchao*. — La quarante-deuxième année (493), au printemps, le duc *Ling* alla faire une promenade hors de la ville et ordonna

1. Sur *Nan-tse*, cf. tome II, p. 188, n. 2; *Luen yu*, VI, 26; *Tso choan*, 14<sup>e</sup> année du duc *Ting*; *Mém. hist.*, chap. XLVII.

à son fils *Yng* de conduire son char; *Yng* était un fils cadet du duc *Ling*; son appellation était *Tse-nan*. Le duc *Ling*, qui était irrité de ce que l'héritier présomptif était sorti (du pays) et s'était enfui, dit à *Yng*: « Je vais vous nommer mon successeur. » *Yng* répondit: « Je suis indigne et je ferais honte aux dieux du sol et des moissons; que Votre Altesse forme un autre projet. » En été, le duc *Ling* mourut; sa femme décréta que le prince *Yng* était l'héritier présomptif, disant: « C'est l'ordre qu'a donné le duc *Ling*. » *Yng* répondit: « *Tcho*, fils de l'héritier présomptif exilé *K'oai-wai*, est en vie; je ne saurais me charger (du royaume). » Alors (les gens de *Wei* nommèrent *Tcho* leur prince; ce fut le duc *Tch'ou*.

Le sixième mois, au jour *i-yeou*, *Tchao Kien-tse*<sup>1</sup> voulut faire rentrer *K'oai-wai* (dans le pays de *Wei*); sur son invitation, *Yang Hou* ordonna par ruse à une dizaine d'hommes de *Wei* de revenir (dans leur pays) avec le pectoral et la ceinture de deuil<sup>2</sup>. (Cependant, *Tchao Kien-tse* ramenait *K'oai-wai*; les gens de *Wei* l'apprirent et envoyèrent des gens combattre *K'oai-wai*; celui-ci ne put pénétrer (dans la capitale), mais il entra à *Ts'i*<sup>3</sup> et s'y garda. Les gens de *Wei*, de leur côté, cessèrent les hostilités.

La quatrième année (489) de *Tcho*, duc *Tch'ou*, *Tien K'i*, (du pays) de *Ts'i*, assassina son prince, *Sou-tse*. — La huitième année (485), *Pao-tse*, (du pays) de *Ts'i*, assas-

1. *Tchao Yang* 趙鞅, le chef de la famille *Tchao*, dans le pays de *Tsin*.

2. D'après ce texte, le stratagème, qui d'ailleurs ne réussit pas, aurait consisté à faire croire aux habitants de la capitale du pays de *Wei* que *K'oai-wai* était mort et que, par conséquent, ils n'avaient plus rien à en craindre. Dans le *Tso tchoan* (2<sup>e</sup> année du duc *Ngai*), le récit est fort différent.

3. Cf. p. 14, n. 1.



sina son prince, le duc *Tao*. — *K'ong-tse*, venant de *Tch'en*, entra dans (le pays de) *Wei*. — La neuvième année (484), *K'ong Wen-tse* interrogea *Tchong-ni* sur la guerre; *Tchong-ni* ne lui répondit pas. Après cela, *Lou* envoya chercher *Tchong-ni* qui revint dans (le pays de) *Lou*.

La douzième année (481), (survinrent les événements suivants): Auparavant, *K'ong Yu Wen-tse* avait épousé la sœur aînée de l'héritier présomptif *K'oai-wai* et celle-ci avait enfanté (*K'ong*) *K'oei*. Un serviteur de la famille *K'ong*, nommé *Hoen Leang-fou*, était fort bel homme; à la mort de *K'ong Wen-tse*, il entretenait des relations avec la mère de (*K'ong*) *K'oei*. L'héritier présomptif se trouvant à *Ts'i*, la mère de (*K'ong*) *K'oei* envoya (*Hoen*) *Leang-fou* auprès de lui; l'héritier présomptif causa avec (*Hoen*) *Leang-fou* et lui dit: « Si vous pouvez réellement me faire rentrer dans mon royaume, je vous récompenserai en vous faisant monter dans un char de grand officier, et je vous pardonnerai trois crimes capitaux sans vous infliger aucun (châtiment). » Il fit avec lui une convention par serment et l'autorisa à prendre pour femme la mère de (*K'ong*) *K'oei*. Au mois intercalaire, (*Hoen*) *Leang-fou* et l'héritier présomptif entrèrent (dans la capitale du pays de) *Wei* et s'établirent dans le jardin extérieur de la famille *K'ong*. Le soir venu, ces deux hommes revêtirent un déguisement<sup>1</sup> et montèrent en char; un eunuque nommé *Lo* les conduisait; ils entrèrent (dans l'habitation de) la famille *K'ong*; un intendant de la famille *K'ong*, nommé *Loan Ning*, leur demanda qui ils étaient; ils répondirent en disant qu'ils étaient des parentes par alliance; ils entrèrent donc et se rendirent

1. Ils prirent des vêtements de femme.

auprès de *Po-Ki*<sup>1</sup>. Quand ils eurent mangé, la mère de (*K'ong*) *K'oei* se saisit d'une lance et les précéda; l'héritier présomptif et cinq hommes, revêtus de cuirasses, et portant un porc<sup>2</sup>, la suivirent. *Po-Ki* se saisit de (*K'ong*) *K'oei* dans les latrines et l'obligea à prêter serment; puis on le força à monter sur la tour<sup>3</sup>. *Loan Ning* allait servir à boire le vin; mais, avant que le rôti fut cuit, il apprit qu'il se passait des troubles et envoya avertir *Tchong Yeou*<sup>4</sup>. *Chao Houo* attela un char ordinaire et, après avoir fait passer la coupe de vin et avoir mangé le rôti, il se chargea de faire fuir *Tcho*, duc *Tch'ou*, (dans le pays de) *Lou*. *Tchong Yeou* allait entrer (dans la capitale) lorsqu'il rencontra *Tse-ka'o*<sup>5</sup> qui en sortait et qui lui dit : « La porte est déjà fermée. » *Tse-lou* dit : « Pour le moment, (je désire) arriver (jusqu'à la porte). » *Tse-ka'o* répliqua : « (Ces événements) ne vous touchent pas; n'allez pas vous mettre dans ces difficultés. » *Tse-lou* répliqua : « J'ai mangé (les appointements que me payait le prince); je n'esquiverai pas ces difficultés. » *Tse-ka'o* sortit alors et *Tse-lou* entra; lorsqu'il arriva à la porte, *Kong-suen Kan*, qui la tenait fermée, lui dit : « Entrer n'est d'aucune utilité. » *Tse-lou* répliqua : « Tel est *Kong-suen*; il recherche son intérêt et fuit les difficultés (qui atteignent son maître). Moi, (*Tchong*) *Yeou*, je n'agis pas ainsi;

1. Nom de la femme de *K'ong Wen-tse*, mère de *K'ong K'oei*, qui était leur complice dans cette affaire.

2. Le porc était la victime qu'on devait immoler pour faire prêter serment à *K'ong K'oei*.

3. Cette tour se trouvait dans la ville; du haut de ce bâtiment, *K'ong K'oei* devait haranguer les principaux habitants de la capitale et les exhorter à se soumettre à l'héritier présomptif.

4. Appellation *Tse-lou*; un des principaux disciples de Confucius; cf. *Mém. hist.*, chap. LXVII.

5. Appellation de *Kao Tch'ai* 高柴, disciple de Confucius.

quand j'ai profité des appointements (de mon prince), je ne manque pas de le secourir dans la détresse. » Un émissaire étant venu à sortir, *Tse-lou* put entrer. Il dit : « Pourquoi l'héritier présomptif se sert-il de *K'ong K'oei*? même s'il le tuait, il se trouverait certainement des gens pour continuer son œuvre<sup>1</sup>. » Il dit même : « L'héritier présomptif n'est pas brave; si on incendiait la tour, il laisserait certainement la *K'ong Chou*. » L'héritier présomptif apprit ces propos; il eut peur et descendit (de la tour). *Che Ki* et *Mong Yen* combattirent contre *Tse-lou*; ils le frappèrent de leurs lances et coupèrent les cordons de son bonnet. *Tse-lou* dit : « Quand le sage meurt, il n'ôte point son bonnet<sup>2</sup>. » Il rattacha les cordons et mourut. — Quand *K'ong-tse* avait appris les troubles de *Wei*, il avait dit : « Hélas! Pour ce qui est de *Tch'ai*<sup>3</sup>, il viendra ici; pour ce qui est de *Yeou*<sup>4</sup>, il mourra. » — En définitive, *K'ong K'oei* mit sur le trône l'héritier présomptif *K'oai-wai*; ce fut le duc *Tchoang*. *K'oai-wai*, duc *Tchoang*, était le père du duc *Tch'ou*.

Quand il demeurait à l'étranger, (le duc *Tchoang*) avait été irrité de voir qu'aucun grand officier ne vint le chercher pour le mettre sur le trône. La première année (480), ayant pris le pouvoir, il voulait exterminer tous les principaux ministres, disant : « J'ai demeuré à l'étranger pendant fort longtemps; vous, de votre côté, ne le saviez-vous pas? » Tous les ministres voulurent

1. Si *K'ong K'oei* voulait résister et si *K'oai-wai* le tuait, les gens ne manqueraient pas pour reprendre l'œuvre de *K'ong K'oei* et pour empêcher l'héritier présomptif de réussir.

2. C'est une prescription rituelle; cf. *Li ki*, chap. *K'iu li*; Legge, *S. B. E.*, vol. XXVII, p. 76, § 26. — *Tse-lou* observant les rites au moment où il va mourir est un exemple classique d'héroïsme en Chine.

3. *Kao Tch'ai Tse-kao*, qui, en effet, évita le danger en sortant de la ville.

4. *Tchong Yeou Tse-lou*.

susciter des troubles ; alors (le duc *Tchoang*) renonça (à son projet). — La deuxième année (479), *K'ong K'ieou*, du pays de *Lou*, mourut. — La troisième année (478), le duc *Tchoang*, étant monté sur le rempart, aperçut (la ville de) *Jong-tcheou*<sup>1</sup> et dit : « Qu'ont à faire là des barbares *Jong*? » (Les habitants de) *Jong-tcheou* furent blessés (de ce propos). Le dixième mois, (les habitants de) *Jong-tcheou* se plaignirent à *Tchao Kien-tse* qui vint assiéger (la capitale de) *Wei*; le onzième mois, le duc *Tchoang* sortit (de la ville) et s'enfuit. Les gens de *Wei* donnèrent le titre de prince de *Wei* au *kong-tse Pan-che*<sup>2</sup>. *Ts'i* attaqua *Wei*, fit prisonnier *Pan-che* et nomma à sa place le *kong-tse K'i*<sup>3</sup> prince de *Wei*.

La première année (477) de *K'i*, prince de *Wei*, *Che Wan-tchoan*, (du pays) de *Wei*, chassa son prince, *K'i*, qui s'enfuit dans (le pays de) *Ts'i*. *Tcho*, duc *Tch'ou*<sup>4</sup>, revint (du pays) de *Ts'i* et reprit le pouvoir. Le duc *Tch'ou* avait d'abord été au pouvoir douze années (492-481), puis s'était exilé ; il était resté exilé à l'étranger quatre années (480-477), quand il rentra (dans son royaume).

La première année (476) de son second règne, le duc *Tch'ou* récompensa ceux qui l'avaient suivi en exil. Il mourut après avoir été sur le trône vingt et un ans (456).

1. D'après *Tou Yu*, la ville des *Jong* ou *Jong-tch'eng* 戎城 était au sud-est de l'ancienne sous-préfecture de *Tsi-yang* 濟陽 laquelle était elle-même à 50 li au nord de la sous-préfecture de

*Lan-i* 蘭儀, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*. — Le nom de cette ville rappelait le souvenir des *Jong* qui avaient autrefois habité ce territoire ; mais, au temps du duc *Tchoang*, les habitants de *Jong-tcheou* n'avaient plus rien de commun avec les *Jong*, et c'était leur faire injure que de les traiter de barbares.

2. Petit-fils du duc *Siang* (543-535).

3. Fils du duc *Ling* (534-493).

4. Cf. p. 208, ligne 11.

*Kien*, frère cadet du père du duc *Tch'ou*, attaqua le fils du duc *Tch'ou* et s'arrogea le pouvoir; ce fut le duc *Tao*. Le duc *Tao* mourut dans la cinquième année de son règne (451). Son frère cadet, *Fou*, qui fut le duc *King*, prit le pouvoir. — Le duc *King* mourut dans la dix-neuvième année de son règne (432). Son fils, *T'eou*, qui fut le duc *Tchao*, prit le pouvoir. En ce temps, les trois *Tsin* étaient puissants; *Wei* dépendait d'eux comme un petit seigneur.

La sixième année (426) du duc *Tchao*, le *kong-tse Wei* l'assassina et prit le pouvoir à sa place; ce fut le duc *Hoai*. — La onzième année (415) du duc *Hoai*, le *kong-tse T'oei* l'assassina et prit le pouvoir à sa place; ce fut le duc *Chen*. Le père du duc *Chen* était le *kong-tse Che*; le père de *Che* était le duc *King*. — Le duc *Chen* mourut dans la quarante-deuxième année de son règne (373). Son fils, *Hiun*, qui fut le duc *Cheng*, prit le pouvoir. — Le duc *Cheng* mourut dans la onzième année de son règne (362). Son fils, *Sou*, qui fut le duc *Tch'eng*, prit le pouvoir. — La onzième année (351) du duc *Tch'eng*, *Kong-suen Yang*<sup>1</sup> entra dans (le pays de) *Ts'in*. « La seizième année (346), (le prince de) *Wei* abaissa son titre et s'intitula marquis. La vingt-neuvième année (333), le marquis *Tch'eng* mourut. Son fils, le marquis *P'ing*, prit le pouvoir. — Le marquis *P'ing* mourut dans la huitième année de son règne (325). Son fils, le prince *Se*, prit le pouvoir. — La cinquième année (320) de son règne, le prince *Se* abaissa son titre et s'intitula prince; il ne possédait plus que *Pou-yang*. La quarante-deuxième année (283), il mourut. Son fils, le prince *Hoai*, prit le

1. Cf. tome II, p. 63, n. 4. Dans ce texte, la venue de *Kong-suen Yang* dans le pays de *Ts'in* est assignée à l'année 361.

pouvoir. — La trente et unième année (252) de son règne, le prince *Hoai* alla rendre visite à *Wei*<sup>1</sup>; *Wei* emprisonna et tua le prince *Hoai*. *Wei* nomma à sa place le frère cadet du prince *Se*; ce fut le prince *Yuen*. Le prince *Yuen* était le gendre (du roi) de *Wei*<sup>2</sup>; c'est pourquoi celui-ci le mit sur le trône.

La quatorzième année<sup>3</sup> du prince *Yuen*, *Ts'in* s'empara du territoire oriental de *Wei*<sup>4</sup> et établit pour la première fois la commanderie de *Tong*; on transféra (la capitale de) *Wei*<sup>5</sup> dans la ville préfectorale de *Ye-wang*<sup>6</sup>. Puis<sup>7</sup> (*Ts'in*) annexa *Pou-yang*<sup>8</sup> à la commanderie de *Tong*. La vingt-cinquième année<sup>9</sup>, le prince *Yuen* mourut; son fils, le prince *Kio*, prit le pouvoir.

La neuvième année du prince *Kio* (221), (le roi de) *Ts'in* s'annexa tout l'empire et prit le titre de *Che-hoang-ti*. La vingt et unième année (209), *Eul-che* dégrada le prince *Kio* et le réduisit à n'être qu'un homme du commun. *Wei*<sup>10</sup> vit ses sacrifices interrompus.

1. 魏.

2. Cf. n. 1.

3. Cette date correspondrait à l'année 239 avant J.-C.; mais, d'après les Annales principales, il s'agirait ici de l'année 241; cf. tome II, p. 105.

4. Cf. n. 1.

5. 衛.

6. Cf. tome II, p. 105, n. 1.

7. Le *Che ki luen wen* supprime avec raison le mot 爲 que l'édition de Shanghai place avant le mot 而.

8. Cf. p. 189, n. 1, *ad fin.*

9. Cette date correspondrait à l'année 228; mais les Tableaux chronologiques rapportent le commencement du règne du prince *Kio* à l'année 229.

10. Cf. n. 5.

Le duc grand astrologue dit : Lorsque je lisais ce qu'on dit sur cette maison héréditaire<sup>1</sup> et que je suis arrivé (au passage où on raconte comment) l'héritier présomptif du duc *Siuén* fut mis à mort à cause de (celle qui aurait dû être) sa femme, et comment son frère cadet *Cheou* s'efforça de mourir, en sorte qu'ils firent assaut de générosité<sup>2</sup>, (j'ai trouvé) cela semblable à (la conduite de) *Chen-cheng*, héritier présomptif de *Tsin*, qui n'osa pas dévoiler les fautes de *Li-Ki*<sup>3</sup>. Tous deux<sup>4</sup> répugnèrent à blesser la volonté de leur père; cependant en définitive ils moururent et allèrent à leur perte. Mais, s'il arrive que des pères et des fils s'entretuent, ou que des frères aînés et des frères cadets s'exterminent, de cela aussi que pourrait-on dire<sup>5</sup>?

1. Cf. tome I, p. CLXXIII, n. 1.

2. Cf. p. 196.

3. Voyez le chapitre xxxviii des *Mémoires historiques*, à la date de 656 avant J.-C.

4. C'est-à-dire l'héritier présomptif du duc *Siuén* et *Chen-cheng*, héritier présomptif de *Tsin*.

5. La pensée de *Se-ma Ts'ien* est celle-ci : s'il est déplorable que deux hommes de valeur aient péri parce qu'aucun d'eux n'a voulu entrer en lutte avec son père, n'aurait-il pas été plus regrettable encore de voir le père tué par son fils?

## CHAPITRE XXXVIII

---

### HUITIÈME MAISON HÉRÉDITAIRE

---

### LE VICOMTE DE WEI, (PRINCE DE) SONG<sup>2</sup>

---

*K'ai*<sup>3</sup>, vicomte de *Wei*, était le premier fils de l'empereur *I*, (de la dynastie) *Yn*, et le frère aîné de *Tcheou*, mais de naissance inférieure<sup>4</sup>. Quand *Tcheou* eut pris le pouvoir, il ne comprit pas (quel était son devoir); il se montra débauché et désordonné dans son gouvernement. Le vicomte de *Wei* blâma *Tcheou* à plusieurs reprises, mais ne fut pas écouté. Puis *Tsou-i*<sup>5</sup>, voyant que le Chef de l'ouest, (de la maison) des *Tcheou*, pratiquait

1. La principauté de *Wei* 微 se trouvait dans le domaine impérial des *Yn*; elle correspond à la sous-préfecture actuelle de *Lou-tch'eng* 潞城, préfecture de *Lou-ngan*, province de *Chan-si*.

2. La capitale de *Song* correspond à la sous-préfecture de *Chang-k'ieou* 商邱, préfecture de *Koei-té*, province de *Ho-nan*.

3. *K'ai* 開 est ici substitué à *K'i* 啟. Cf. tome I, p. 245, n. 3.

4. Cf. tome I, p. 198-199 et p. 199, n. 1. Mencius (VI, a, 6) fait de *K'i* (= *K'ai*) l'oncle de *Tcheou*, mais les érudits chinois lui donnent tort.

5. Cf. tome I, p. 203-204.



la vertu et avait vaincu *K'i*<sup>1</sup>, craignit que le malheur n'atteignit (les *Yn*) et en avertit *Tcheou*. *Tcheou* dit : « Ma vie n'a-t-elle pas un mandat qui dépend du Ciel<sup>2</sup>? ainsi, que pourrait-on faire (contre moi)? » Alors le vicomte de *Wei* estima que *Tcheou* ne pourrait jamais être réprimandé; il désira trouver la mort en le réprimandant<sup>3</sup>, puis (il désira) quitter le pays; il ne pouvait encore se décider<sup>4</sup>; il interrogea donc le grand et le second Précepteurs<sup>5</sup> et leur dit : [« Les *Yn* n'ont pas un bon gouvernement; ils ne gouvernent pas bien les quatre régions de l'espace. Quoique notre aïeul<sup>6</sup> ait déployé (sa vertu) dans les générations antérieures, *Tcheou* s'est plongé dans le vin; c'est une femme dont il suit les avis<sup>7</sup>; il a troublé et détruit dans ces derniers temps la vertu de *Tang*. Aussi, dans (le peuple des) *Yn*, grands et petits se plaisent à agir grossièrement, à voler, à bri-

*Chou king* :  
chap. *Wei tse*.

1. Cette principauté de *K'i* 隗 est celle qui est appelée *Ki* 飢 dans les Annales principales des *Tcheou* (cf. tome I, p. 203, n. 4). —

Après le mot 隗, on lit les mots 隗國 « la principauté de *K'i* »; c'est une glose d'un commentateur qui a été incorporée par erreur dans le texte de *Se-ma Ts'ien*.

2. C'est-à-dire : le Ciel m'a fait maître pour régner et c'est le Ciel seul qui me donne le mandat souverain; comment un homme pourrait-il me l'ôter? Cette phrase est tirée du chapitre *Si po k'an Li* du *Chou king*.

3. 死之 = mourir de cela, c'est-à-dire être mis à mort pour avoir adressé à l'empereur des remontrances.

4. Il ne savait quel parti prendre, ou adresser des remontrances à *Tcheou* et être mis à mort, ou s'exiler.

5. Le vicomte de *Ki* et le prince *Pi-kan*, disent les commentateurs; cette opinion est cependant en contradiction avec le texte de *Se-ma Ts'ien* qui parle plus loin du second précepteur après la mort de *Pi-kan*; cf. tome I, p. 206, n. 2.

6. *Tang* le victorieux.

7. Allusion à *Ta-Ki*; cf. tome I, p. 199, n. 2.

gander au dehors et au dedans<sup>1</sup>. Les hauts dignitaires et les officiers prennent modèle les uns sur les autres pour violer toute loi; tous sont coupables, et il n'y en a aucun qui se conduise suivant la règle et observe (son devoir). Il y a donc un soulèvement général des gens du peuple qui deviennent ennemis les uns des autres. Maintenant les *Yn*, leurs principes de gouvernement étant ruinés, sont comme un homme qui voudrait traverser une rivière où il n'y a ni gué ni berge. La perte des *Yn* va se produire en ce moment, maintenant. » Il dit (encore) : « O premier et second Précepteurs, je vais me mettre en route, sortir du royaume et m'en aller; ma famille sera (ainsi) préservée de la ruine. Maintenant vous, dites-moi, sans avoir de raison (pour me dissimuler la vérité), si je tombe (dans l'erreur); qu'en pensez-vous? » Le premier Précepteur parla à peu près ainsi : « Fils de roi, le Ciel aggrave les calamités qu'il fait descendre (sur nous) et (il veut) perdre le royaume des *Yn*. On ne craint plus ce qui doit être craint; on ne suit pas les avis des vieillards et des aînés; maintenant le peuple des *Yn* méprise et trouble les sacrifices aux dieux du ciel et aux dieux de la terre. Maintenant, si effectivement vous pouviez bien gouverner le royaume, votre mort ne serait pas à regretter puisque le royaume serait bien gouverné. Mais, si vous mourez, jamais vous ne pourrez gouverner; il vaut mieux partir. » ] Alors il s'en alla.

Le vicomte de *Ki* était un parent de *Tcheou*. Lorsque *Tcheou* se fit faire pour la première fois des bâtonnets en ivoire<sup>2</sup>, le vicomte de *Ki* dit en soupirant : « Il fait des bâtonnets en ivoire; il fera sans doute une

1. Sur le sens des mots 衰先, cf. tome I, p. 83, n. 4.  
2. Cf. tome III, p. 16, n. 3

coupe en jade ; ensuite il songera sans doute aux objets précieux et extraordinaires des pays éloignés et il se les fera apporter en char. A partir de ce moment, il commencera (à désirer) en nombre de plus en plus grand des équipages et des chevaux, des palais et des maisons, et il n'y aura pas moyen de l'en tirer. » *Tcheou* s'étant livré à la débauche et au désordre, le vicomte de *Ki* l'en blâma, mais ne fut pas écouté ; quelqu'un lui dit : « Vous pourriez vous en aller. » Le vicomte de *Ki* répondit : « Quand un sujet a adressé des remontrances (à son prince) et n'a pas été écouté, s'il s'en va, il manifeste d'une manière éclatante la perversité de son prince pour se rendre personnellement agréable au peuple. Je ne me permettrais pas (d'agir ainsi). » Alors il laissa ses cheveux épars, feignit la folie et devint esclave ; en cachette cependant il jouait du luth pour exprimer sa tristesse et c'est pourquoi on nous a transmis (l'air qu'il jouait) sous le nom de « la résolution du vicomte de *Ki* »<sup>1</sup>.

Le fils de roi, *Pi-kan*, était, aussi un parent de *Tcheou*. Voyant que le vicomte de *Ki*, après que ses remontrances n'avaient pas été écoutées, s'était fait esclave, il dit : « Si le prince est en faute et qu'on ne lui résiste pas jusqu'à la mort, quelle faute peut-on alors imputer au peuple ? » Il réprimanda donc *Tcheou* avec franchise ; *Tcheou*, irrité, dit : « J'ai entendu dire que le cœur d'un homme saint avait sept ouvertures ; en est-il réellement

1. Dans l'air qu'il jouait sur le luth, le vicomte de *Ki* exprimait sa ferme résolution de continuer à observer les rites et la justice malgré l'adversité.

2. Quand personne ne reproche ses fautes au souverain, on ne sera pas en droit de blâmer le peuple, si, à l'exemple du prince, il se conduit mal.

ainsi? » Alors il tua le fils de roi, *Pi-kan*, et il lui ouvrit le corps pour voir son cœur.

Le vicomte de *Wei* dit : « Un père et ses fils sont les os et la chair les uns des autres ; mais les sujets et leur souverain sont reliés entre eux par la justice. C'est pourquoi, lorsque le père est en faute, si ses fils l'ont repris trois fois sans être écoutés, ils se plient aux circonstances et gémissent. Si les sujets ont adressé trois fois des réprimandes (à leur prince) sans être écoutés, alors, selon la justice, il leur est permis de s'en aller. » Après cela, le premier et le second Précepteurs exhortèrent le vicomte de *Wei* à partir ; il se mit donc en route.

Quand le roi *Ou*, de (la dynastie) *Tcheou*, eut vaincu *Tcheou* et triomphé des *Yn*, le vicomte de *Wei* prit avec lui ses ustensiles de sacrifice et alla à la porte du camp ; son buste était mis à nu ; ses mains étaient liées derrière le dos : de la gauche il tirait un mouton ; dans la droite il tenait des herbes *mao*<sup>1</sup> ; en marchant sur ses genoux il vint en présence (du roi *Ou*) pour lui parler ; alors le roi *Ou* mit en liberté le vicomte de *Wei* et lui rendit les dignités qu'il avait auparavant.

Le roi *Ou* conféra un fief à *Ou-keng Lou-fou*, fils de *Tcheou*, pour qu'il continuât les sacrifices des *Yn* ; il chargea le putné (prince de) *Koan* et le putné (prince de) *Ts'ai* d'être ses précepteurs et ses conseillers. Quand le roi *Ou* eut triomphé des *Yn*, [il alla consulter le vicomte de *Ki* ; le roi *Ou* dit : « Ah ! le Ciel, par son action secrète, détermine (la vie du) peuple ici-bas et l'aide à vivre en harmonie dans la condition où il se trouve. Je ne sais pas dans quel ordre (doivent se développer)

*Chou king* :  
chap. *Hong fan*.

1. Les herbes *mao* servaient à envelopper la victime.

la nature normale et les relations sociales (des hommes). » Le vicomte de *Ki* répondit : « Dans l'antiquité, *Koen*<sup>1</sup> obstrua le cours des eaux débordées et troubla l'ordre des cinq éléments<sup>2</sup>. L'Empereur (céleste) alors se mit en colère ; il ne lui communiqua pas les neuf sections du Grand Plan<sup>3</sup> et c'est pourquoi la nature normale et les relations sociales (des hommes) furent ruinées. *Koen* fut donc envoyé en exil et y mourut ; alors *Yu* prit sa succession ; le Ciel lui donna les neuf sections du Grand Plan, et c'est ainsi que la nature normale et les relations spéciales (des hommes) furent mises en ordre.

La première section est appelée les cinq éléments ; la seconde, les cinq actes ; la troisième, les huit parties du gouvernement ; la quatrième, les cinq régulateurs ; la cinquième, la plus haute perfection du souverain ; la sixième, les trois vertus ; la septième, l'examen des choses douteuses ; la huitième, les diverses indications ; la neuvième, l'application encourageante des cinq bonheurs et l'application effrayante des cinq calamités<sup>4</sup>.

(I) Des cinq éléments, le premier est appelé l'eau ; le second, le feu ; le troisième, le bois ; le quatrième, le métal ; le cinquième, la terre<sup>5</sup>. (La nature de) l'eau est

1. Cf. tome I, p. 51 et 67-68.

2. Au lieu d'ouvrir un chemin aux eaux, *Koen* chercha à les arrêter en leur bouchant le passage ; il agit ainsi d'une manière contraire à la nature de l'élément eau et jeta, par suite, le désordre dans l'ensemble des cinq éléments. — Sur le sens du mot 壅, cf. *Tso tchoan*,

25<sup>e</sup> année du duc *Siang* (Legge, *C. C.*, vol. V, p. 515) : 井堙 « les puits avaient été obstrués ».

3. Ces neuf sections seront énumérées plus loin.

4. Le Ciel envoie aux hommes les cinq bonheurs pour les encourager par des preuves de sa bonté ; il leur envoie les cinq malheurs pour leur faire craindre sa puissance.

5. L'ordre dans lequel les cinq éléments sont ici énumérés est assez

d'humecter et de descendre ; celle du feu, de flamber et de monter ; celle du bois, d'être susceptible d'être courbé ou redressé ; celle du métal, d'être obéissant et de changer de forme ; celle de la terre, d'être semée et moissonnée. Ce qui humecte et descend produit la saveur salée ; ce qui flambe et monte produit la saveur âcre ; ce qui se courbe et se redresse produit la saveur acide ; ce qui obéit et change de forme produit la saveur amère ; ce qui est semé et moissonné produit la saveur douce <sup>1</sup>.

(II) Des cinq actes, le premier est la contenance ; le second, la parole ; le troisième, la vision ; le quatrième, l'audition ; le cinquième, la pensée. La contenance doit être respectueuse ; la parole conforme (à la raison) <sup>2</sup> ; la vision, claire ; l'audition, nette ; la pensée, perspicace. Le respect produit la dignité ; la conformité (à la raison) produit l'ordre ; la clarté produit la prudence ; la netteté produit la bonne délibération ; la perspicacité produit la sagesse.

(III) Des huit parties du gouvernement, la première est l'alimentation <sup>3</sup> ; la seconde, les marchandises <sup>4</sup> ; la

singulier ; les commentateurs chinois cherchent à en rendre compte au moyen d'une théorie qui combine les dix premiers nombres avec les principes *yn* et *yang* ; cette explication est peu vraisemblable et il est plus simple d'admettre une faute de texte ; si, en effet, on intervertit les rangs respectifs du bois et du métal, les éléments se trouveront énumérés dans l'ordre où ils triomphent les uns des autres : l'eau triomphe du feu, qui triomphe du métal, qui triomphe du bois, qui triomphe de la terre, laquelle à son tour triomphe de l'eau. Comme nous savons que cet ordre est celui dans lequel sont faites les plus anciennes énumérations des cinq éléments (cf. tome I, *Introd.*, p. *cxix-cxxi*), il est tout naturel qu'il se retrouve dans le Grand Plan.

1. L'eau produit le sel ; le feu produit la fumée qui est âcre ; le bois a une saveur acide et le métal une saveur amère ; les céréales produites par la terre ont une saveur douce.

2. On peut aussi traduire « digne d'être obéie ».

3. L'agriculture.

4. Le commerce.

troisième, les sacrifices ; la quatrième, le département des travaux publics ; la cinquième, le département de l'instruction ; la sixième, le département de la justice ; la septième, (les devoirs de) l'hospitalité ; la huitième, l'armée.

(IV) Des cinq régulateurs, le premier est appelé l'année ; le second, le mois ; le troisième, le jour ; le quatrième, les planètes et les constellations ; le cinquième, les nombres du calendrier.

(V) La plus haute perfection du souverain : quand le souverain a bien établi la perfection suprême réalisée en lui, il recueille ces <sup>1</sup> cinq bonheurs et il s'applique à les répandre pour les donner à la multitude de son peuple <sup>2</sup>. Alors cette multitude du peuple, se trouvant participer à votre perfection suprême, vous conservera cette perfection. Toute cette multitude du peuple ne formera pas d'associations illicites et les officiers ne feront pas de conspirations ; cela sera dû à ce que le souverain a réalisé la perfection suprême.

Dans cette multitude du peuple, ceux qui sont de bon conseil, qui sont actifs, qui observent le devoir, pensez à eux <sup>3</sup>. Ceux qui ne s'accordent pas avec la perfection suprême, mais qui cependant ne tombent pas dans le mal, que le souverain les accueille ; s'il en est qui, paisibles et contents, disent : « Ce que nous aimons, c'est la vertu », vous alors donnez-leur des faveurs ; ces

1. 時二是. Mais il est assez singulier de voir ce démonstratif placé devant le terme « les cinq bonheurs », alors qu'il ne sera question des cinq bonheurs qu'à la fin du Grand Plan.

2. Le souverain parfait est heureux, parce que le bonheur accompagne la vertu comme l'ombre suit le corps et comme l'écho répond à la voix. Il se sert de son bonheur pour y faire participer son peuple.

3. Vous, souverain, pensez à eux pour vous servir d'eux.

hommes n'auront plus alors d'autre souci que la perfection suprême du souverain. Ne traitez pas avec mépris ceux ou celles qui sont délaissés<sup>1</sup> et ne craignez pas ceux qui sont élevés en dignité et illustres.

Si des hommes ont des capacités et de l'activité, faites qu'ils améliorent leur conduite et l'état en sera plus prospère. Tous les hommes qui sont droits, s'ils sont dans l'aisance, seront vertueux; si vous ne pouvez pas faire qu'ils trouvent leur avantage dans l'État<sup>2</sup>, ces gens se rendront coupables de crimes. Quant à ceux qui ne sont pas bons, quand bien même vous leur donneriez des faveurs, leur conduite ne fera que vous (donner la réputation d')avoir mal agi<sup>3</sup>.

Sans rien d'oblique, sans rien d'inégal<sup>4</sup>,

1. L'expression 鰥寡 se retrouve dans le chapitre *K'ang kao* du *Chou king* (cf. Legge, *C. C.*, vol. III, p. 383). On peut la traduire « les veufs et les veuves »; mais le sens est plus général et cette expression désigne les hommes et les femmes qui sont seuls et sans appui dans le monde.

2. 而家 = 國家. En d'autres termes, si le prince ne peut pas donner des émoluments suffisants à ses officiers, et si ceux-ci par conséquent ne trouvent pas leur avantage dans le service de l'État, ils sont exposés à commettre des crimes.

3. La mauvaise conduite de ces fonctionnaires vicieux rejaillira sur la personne même du souverain, à qui le peuple imputera les maux dont il souffre 爲天子結怨于民.

4. Le texte de *Se-ma Ts'ien* donne ici l'ancienne leçon 頗; le *Chou king* donne la leçon 跛; cette correction fut introduite en 744 après J.-C., dans le texte du livre classique sous le prétexte que le mot 頗 ne rimait pas avec le mot 義, mais les commentateurs modernes font remarquer que cette correction n'est pas nécessaire, car 義 peut se prononcer ngo et rimer avec 頗.



Suivez la justice des (anciens) rois ;  
 Sans avoir d'affection égoïste,  
 Suivez la voie des (anciens) rois ;  
 Sans avoir de haines égoïstes,  
 Suivez le chemin des (anciens) rois ;  
 Sans rien d'oblique, sans rien de partial,  
 La voie des (anciens) rois est large et vaste ;  
 Sans rien de partial, sans rien d'oblique,  
 La voie des (anciens) rois est unie et facile ;  
 Sans revenir en arrière ni dévier,  
 La voie des (anciens) rois est régulière et droite.  
 Associez-vous à cette perfection suprême ;  
 Accourez vers cette perfection suprême.

(Le vicomte de *Ki*) dit : « Que le roi réalise la perfection<sup>1</sup> et qu'on en répande l'enseignement ; telle est la règle constante<sup>2</sup>, telle est la doctrine (qui produira dans le monde) la conformité avec l'Empereur<sup>3</sup>. Que toute cette multitude du peuple réalise la perfection et

1. Au lieu de 王極, le *Chou king* donne la leçon ; 皇極 mais, quelle que soit la leçon qu'on adopte, le mot 王 ni le mot 皇 ne sont un adjectif qualifiant le mot 極 ; il ne faut donc pas traduire « la perfection souveraine » ou « la perfection royale », comme le fait Legge. Le mot 王 ou 皇 joue ici le rôle de sujet et 極 est un verbe ; voici le commentaire de *Ma Yong* : 王 = 王者 « le roi » ; 極之 = 當盡極行之 « doit réaliser jusqu'au bout la perfection et la mettre en vigueur » ; 傳言 = 使臣下布陳其言 « et faire que ses ministres et ses subordonnés développent et exposent cet enseignement ».

2. 夷 = 常.

3. C'est-à-dire avec l'Empereur céleste ou la divinité suprême.

qu'on en répande l'enseignement; telle est la conformité, telle est l'action (qui fera que le peuple) s'associera<sup>1</sup> à la gloire du Fils du Ciel; ainsi le Fils du Ciel sera le père et la mère du peuple et deviendra le refuge de tout l'empire<sup>2</sup>.

(VI). Des trois vertus, la première est la rectitude et la droiture<sup>3</sup>; la seconde est la faculté<sup>4</sup> d'être sévère; la troisième est la faculté d'être doux. Dans la paix et le calme, (on applique) la rectitude et la droiture; envers ceux qui sont violents et insoumis, (on exerce) la faculté d'être sévère; envers ceux qui sont accommodants et soumis, (on exerce) la faculté d'être doux<sup>5</sup>. A l'égard de celui qui agit d'une manière cachée et qui accumule graduellement (les mauvaises actions), il y a la faculté

1. 近 = 附.

2. 爲天下王. Le mot 王, comme l'expliquent les commentateurs, a ici la valeur de son homophone 往 et la phrase signifie donc 爲天下所歸往. Cette définition du terme 王 « roi » qui désignerait « celui auprès de qui l'empire se réfugie 往 » se retrouve dans le *Po hou t'ong* et dans le *Fong sou t'ong* (H. T. K. K., chap. cccxciv, p. 33 r°).

3. L'expression 正直 est expliquée dans le *Tso tchoan* (7<sup>e</sup> année du duc *Siang*) de la manière suivante: 正直爲正. 正曲爲直, ce qui signifierait, d'après les commentateurs, qu'on appelle 正 le fait de rectifier son propre cœur et qu'on appelle 直 le fait de rectifier les obliquités ou les défauts d'autrui.

4. 克 = 能.

5. Le prince exerce, suivant les circonstances, l'une ou l'autre de ces trois vertus. D'après une autre explication, le prince choisirait, suivant les circonstances, ceux qui possèdent l'une de ces trois vertus pour en faire ses ministres.

d'être sévère; à l'égard de celui qui est élevé et intelligent, il y a la faculté d'être doux<sup>1</sup>.

Que le prince<sup>2</sup> seul dispense les faveurs; que le prince seul soit redoutable<sup>3</sup>; que le prince seul ait la nourriture précieuse<sup>4</sup>. Qu'aucun sujet ne dispense les faveurs, ne soit redoutable et n'ait la nourriture précieuse. Si des sujets dispensent les faveurs, sont redoutables et ont la nourriture précieuse, cela est nuisible pour les familles (des grands officiers)<sup>5</sup>, et funeste pour l'état; les fonctionnaires deviennent partiaux et injustes, le peuple enfreint la règle et la transgresse.

(VII). Pour ce qui est de l'examen des doutes, on choisit ceux qu'il faut nommer<sup>6</sup> et on leur donne l'office de

1. Ces deux phrases sont peu claires et les divergences d'opinion des commentateurs montrent bien à quel point est conventionnelle l'explication de certains passages des classiques chinois. Dans la première phrase, l'expression 沈潛 du *Chou king* devient 沈漸 dans *Se-ma Ts'ien*; cette dernière leçon paraît être préférable, car elle se retrouve dans la citation que fait le *Tso tchoan* (5<sup>e</sup> année du duc *Wen*)

de ce texte du *Chou king*. Le mot 沈 est expliqué comme ayant le sens de 陰 « secret, caché »; quant au mot 漸, on le rapproche d'un

passage de l'appendice *Wen yen* 文言 du *I king* (cf. Legge, *S. B. E.*, vol. XVI, p. 420), dans lequel ce mot a le sens de « accumuler graduellement les causes qui finissent par produire un grand crime ».

2. L'expression « le prince » désigne ici non seulement le Fils du Ciel, mais encore tous les seigneurs.

3. Le prince seul doit avoir le pouvoir de récompenser et de punir.

4. « La nourriture précieuse » paraît signifier les redevances que le peuple paye au prince.

5. Le mot 家 désigne les maisons ou familles des grands officiers 大夫. Il y a ici une gradation qui, pour être tout à fait régulière, devrait être énoncée dans l'ordre suivant : l'état, les grands officiers, les fonctionnaires, le peuple.

6. 建 a le même sens que 立. *Tcheng K'ang-tch'eng* explique

tirer les sorts par la tortue et par le mille-feuilles; puis on les charge de tirer les sorts par la tortue et par le mille-feuilles<sup>1</sup>. (Les formes qu'ils prennent en considération<sup>2</sup>) sont appelées : la pluie, l'éclaircie, la clarté<sup>3</sup>, le brouillard, la victoire, le *tcheng* et le *hoei*<sup>4</sup>; (elles

donc les mots 擇建立 en disant : 擇可立者立爲...  
« on choisit ceux qu'il faut nommer et on leur donne l'office de... »

1. 卜 est la consultation des sorts par l'écaille de tortue chauffée au feu; 筮 est la consultation des sorts au moyen de la plante 著; Bretschneider, qui donne une notice étendue sur cette plante (*Plants mentioned in classical works, Journal of the China Branch of the R. A. S.*, vol. XXV, n° 428), considère toutes les identifications proposées jusqu'ici comme douteuses.

2. Les devins tirent leurs pronostics de sept formes indicatrices; cinq d'entre elles sont fournies par l'écaille de tortue qui peut prendre, sous l'action du feu, cinq apparences diverses qu'on désigne sous les noms conventionnels de « la pluie, l'éclaircie, la clarté, le brouillard, la victoire »; deux autres sortes d'indications sont fournies par les hexagrammes du *I king* qui sont décomposables en deux trigrammes, le trigramme supérieur étant appelé *hoei* et le trigramme inférieur étant appelé *tcheng*.

3. Le *Chou king* actuel donne la leçon 驛; ce mot était écrit 𨾏 dans le texte moderne du *Chou king*; enfin le véritable texte antique de *K'ong Ngan-kouo* donnait la leçon 梯; c'est cette leçon qui est devenue par erreur 涕 dans les *Mémoires historiques* (H. T. K. K., chap. cccxciv, p. 36 v°); nous avons donc ici un exemple qui prouve que *Se-ma Ts'ien* ne s'en tient pas toujours au texte moderne du *Chou king* et qu'il adopte parfois des leçons du vrai texte antique (cf. tome I, Introduction, p. cxxv et suiv.). Dans notre traduction, nous avons adopté l'explication suivant laquelle 𨾏 = 明.

4. Le mot 貞 *tcheng* désigne le trigramme inférieur, et le mot 悔 ou 𨾏 *hoei* désigne le trigramme supérieur des hexagrammes du *I king*; ce sens des mots *tcheng* et *hoei* est déterminé par un texte du *Tso tchoan* (15<sup>e</sup> année du duc *Hi*) : 蠱之貞風也。其悔

sont ainsi) sept en tout; la consultation des sorts par la tortue comprend la pratique de cinq de ces présages<sup>1</sup>; les deux autres sont les combinaisons et les changements<sup>2</sup> (des hexagrammes). Quand on a institué ces<sup>3</sup> hommes pour qu'ils tirent les sorts par la tortue et par le mille-feuilles, trois hommes consultent les sorts et on suit l'avis de deux d'entre eux<sup>4</sup>.

Si vous avez des doutes sur quelque affaire d'importance, consultez votre propre cœur, consultez vos hauts dignitaires et vos officiers, consultez la multitude du peuple, consultez la tortue et le mille-feuilles. Si vous êtes favorable, si la tortue est favorable, si le mille-

**山也**. Ce qui revient à dire que, dans le 18<sup>e</sup> hexagramme du *I king*, le trigramme inférieur symbolise le vent et le trigramme supérieur symbolise les montagnes.

1. Nous suivons ici la ponctuation et l'explication de *Tcheng K'ang-tch'eng* qui donne, comme *Se-ma Ts'ien*, la leçon **卜五占之用**

之, ce qui a donné lieu à la ponctuation et à l'explication traditionnelles qui ont été adoptées par Legge; mais cette suppression provient du texte du pseudo *K'ong*

*Ngan-kouo* et est fautive, **偽孔本脫去之字非也** (H. T. K. K., chap. cccxcv, p. 35 v°).

2. **衍=推; 賁=變**; mais on trouve plusieurs autres explications.

3. **時=是**.

4. Quand il s'agit de tirer les sorts, on s'adresse à trois devins à la fois, et s'il y a divergence d'opinion, on se range à l'avis de la majorité qui est de deux. C'est le sens qu'a cette phrase dans la citation qu'en fait le *Tso tchoan*, 6<sup>e</sup> année du duc *Tch'eng*; cependant certains commentateurs trouvant cette explication trop simple et pensent que les trois devins dont il s'agit sont chargés de consulter les trois *I king*,

à savoir celui des *Hia* ou *lien chan* **連山**, celui des *Yu* ou *koei tsang*,

**歸藏**, celui des *Tcheou* ou *Tcheou i* **周易** (H. T. K. K., chap. cccxcv, p. 37 r°); on compte aussi trois modes de divination par l'é-caille de tortue (H. T. K. K., chap. cccxcv, p. 57 r°).

feuilles est favorable, si les hauts dignitaires et les officiers sont favorables, si la multitude est favorable, c'est ce qu'on appelle le grand accord; votre personne sera prospère et puissante, vos descendants auront une grande félicité. Si vous, la tortue et le mille-feuilles êtes favorables, et si les hauts dignitaires et les officiers ainsi que la multitude du peuple sont contraires, l'augure est heureux. Si les hauts dignitaires et les officiers, la tortue et le mille-feuilles sont favorables, et si vous et la multitude du peuple êtes contraires, l'augure est heureux. Si la multitude du peuple, la tortue et le mille-feuilles sont favorables, et si vous et les hauts dignitaires et les officiers êtes contraires, l'augure est heureux. Si vous et la tortue êtes favorables et si le mille-feuilles, les hauts dignitaires et les officiers, et la multitude du peuple sont contraires, l'augure sera heureux pour les entreprises à l'intérieur du royaume, funeste pour les entreprises à l'extérieur. Si la tortue et le mille-feuilles sont opposés ensemble à (l'opinion des) hommes, il sera bon d'observer le calme et funeste d'agir.

(VIII). Les diverses indications<sup>1</sup> sont : la pluie, le soleil éclairant, le chaud, le froid, le vent. (Le vicomte de Ki) dit : Quand ces<sup>2</sup> cinq (phénomènes) viennent au

1. Les *tcheng* 徵 sont les phénomènes naturels qui attestent les qualités ou les défauts des hommes; de là le nom de *tcheng* qui est ici l'équivalent du mot 證 et qui signifie attester.

2. 時 = 是; c'est ici le pronom démonstratif; il faut donc rattacher ce mot à ceux qui suivent : 時五者來備. On peut rapprocher cette phrase de celle-ci, qu'on trouve dans le chap. LXXXVII, p. 5 v° du *Heou Han chou* : 五氏來備 « ces cinq choses vien-

complet et chacun à son rang, les diverses plantes sont abondantes et prospères. Quand l'un d'eux est par trop complet, c'est funeste; quand l'un d'eux fait par trop défaut, c'est funeste.

Il y a les indications heureuses qui sont les suivantes : le respect est symbolisé par la pluie venant en son temps; le bon gouvernement est symbolisé par le soleil éclairant en son temps; la sagesse est symbolisée par la chaleur venant en son temps; la bonne délibération est symbolisée par le froid venant en son temps; la sainteté est symbolisée par le vent venant en son temps.

Il y a les indications néfastes qui sont les suivantes : la déraison est symbolisée par la pluie constante; l'erreur est symbolisée par le soleil éclairant constamment; la négligence est symbolisée par la chaleur constante; la précipitation est symbolisée par le froid constant; l'aveuglement est symbolisé par le vent constant.

Ce qui fait l'objet de l'administration du roi est comme l'année<sup>1</sup>; pour les hauts dignitaires et les officiers, c'est comme les mois; pour les fonctionnaires inférieurs, c'est comme les jours. Si l'année, les mois et les jours se conforment invariablement aux époques voulues, par là les cent céréales viennent à maturité et le gouvernement est sage; par là les gens de valeur sont mis en lumière et l'état est paisible et heureux. Si les jours, les mois et les années sont en désaccord avec les époques voulues, par là les cent céréales ne viennent pas à maturité et le gouvernement est obscur et sans sagesse; par

ment au complet », phrase dans laquelle 氏 = 是 (H. T. K. K., chap. cccxciv, p. 38 v°).

1. 玉旨維歲 = 王者所旨職如歲兼四時  
« Ce qui fait l'objet de l'administration du roi est comparable à l'année qui embrasse les quatre saisons ».

la les hommes de valeur sont peu considérés et l'état n'est pas tranquille.

La multitude du peuple est comme les étoiles; parmi les étoiles, il en est qui aiment le vent, il en est qui aiment la pluie; le soleil et la lune en suivant leur cours produisent l'hiver et l'été; mais si la lune se conforme aux étoiles, alors il y a vent et pluie<sup>1</sup>.

(IX). Des cinq bonheurs<sup>2</sup>, le premier est une longue vie; le second, la richesse; la troisième, la tranquillité; la quatrième, c'est d'aimer la vertu; la cinquième est de ne mourir qu'après avoir terminé sa destinée. Des six calamités, la première est de mourir avant la seconde dentition, ou avant d'avoir pris le bonnet viril, ou avant de s'être marié; la seconde est la maladie; la troisième est le chagrin; la quatrième est la pauvreté; la cinquième est la méchanceté; la sixième est l'impuissance].

Le roi *Ou* donna alors en fief au vicomte de *Ki* (le pays de) *Tch'ao-sien*<sup>3</sup> et ne le traita pas en sujet. Dans la suite, le vicomte de *Ki*, venant rendre hommage aux *Tcheou*, passa par l'ancienne capitale des *Yn*<sup>4</sup>; il fut ému de voir que les palais et les demeures étaient en ruines et qu'il y poussait des céréales et du millet; le vicomte

1. Le soleil et la lune qui, par leur cours régulier produisent les saisons, symbolisent le gouvernement du roi. Si la lune se conforme aux étoiles, c'est-à-dire si le gouvernement, au lieu de suivre la justice, cherche à plaire au peuple, il y a vent et pluie; en effet, parmi les étoiles, il en est qui aiment le vent, il en est qui aiment la pluie, c'est-à-dire que, parmi le peuple, il est des gens dont les désirs sont mauvais; si le gouvernement se conforme à leurs désirs, il y aura des troubles.

2. Cf. p. 219, n. 4.

3. Cf. tome II, p. 135, n. 2. *Se-ma Tch'eng* dit que le pays de *Tch'ao-sien* avait pris son nom d'une rivière qui y coulait.

4. 殷虛 est l'équivalent de l'expression 商墟 que nous avons rencontrée plus haut (cf. p. 190, n. 2). Elle désigne la ville qui fut appelée *Tchao-ko* sous les *Han* (cf. tome II, p. 289, n. 2).



de *Ki* en fut affligé ; il aurait voulu se lamenter, mais c'était impossible ; il aurait voulu pleurer, mais il pensa qu'il serait semblable à une femme ; alors il composa la poésie du blé en fleurs pour exprimer par un chant (ses sentiments) ; cette poésie était ainsi conçue :

Le blé en fleurs est tout humecté (de sève) ; — les  
céréales et le millet sont tout luisants (de prospé-  
rité) ;

Ce garçon trompeur<sup>1</sup> — n'a pas été bon pour moi.

Celui qu'il appelait « ce garçon trompeur », c'était *Tcheou*. Le peuple des *Yn* entendit (cette poésie) et tous versèrent des larmes.

Le roi *Ou* mourut. Le roi *Tch'eng* était jeune ; *Tan*, duc de *Tcheou*, exerça le gouvernement à sa place et se chargea du royaume. (Les princes de) *Koan* et de *Ts'ai* le soupçonnèrent et, avec *Ou-keng*, ils se révoltèrent ; ils voulaient attaquer par surprise le roi *Tch'eng* et le duc de *Tcheou*. Le duc de *Tcheou*, après avoir reçu le mandat du roi *Tch'eng*, extermina *Ou-keng* et les siens, tua le puîné (prince de) *Koan* et exila le puîné (prince de) *Ts'ai* ; puis il ordonna à *K'ai*, vicomte de *Wei*, de prendre la place du descendant des *Yn* et de s'acquitter des sacrifices à ses ancêtres ; il composa « l'ordre donné au vicomte de *Wei*<sup>2</sup> » afin de lui exposer (sa volonté) ; il lui donna, pour que ce fût son royaume, le pays de *Song*. Le vicomte de *Wei* savait depuis longtemps être bon et sage ; quand il eut remplacé *Ou-keng*, ce qui restait du peuple des *Yn* lui fut fort reconnaissant et l'aima.

1. La même expression se trouve dans le *Che king* (*Kouo fong*, 10<sup>e</sup> ode de *Tcheng*).

2. Titre d'un chapitre du *Chou king*.

*K'ai*, vicomte de *Wei*, mourut; on donna le pouvoir à son frère cadet, *Yen*, qui fut *Wei-tchong*<sup>1</sup>. A la mort de *Wei-tchong*, son fils, *Ki*, duc de *Song*, prit le pouvoir. A la mort de *Ki*, duc de *Song*, son fils, *Chen*, duc *Ting*, prit le pouvoir. A la mort de *Chen*, duc *Ting*, son fils, *Kong*, duc *Min*, prit le pouvoir. A la mort de *Kong*, duc *Min*, son frère cadet, *Hi*, duc *Yang*, prit le pouvoir. Quand le duc *Yang* fut monté sur le trône, *Fou-se*, fils du duc *Min*, l'assassina et s'arrogea le pouvoir en disant : « C'est moi qui dois être sur le trône. » Ce fut le duc *Li*<sup>2</sup>. A la mort du duc *Li*, son fils, *Kiu*, qui fut le duc *Hi*, prit le pouvoir.

La dix-septième année (842) du duc *Hi*, le roi *Li*, de la dynastie *Tcheou* sortit (de sa capitale) et s'enfuit à *Tche*. La vingt-huitième année (831), le duc *Hi* mourut. Son fils, *Hien*, qui fut le duc *Hoei*, prit le pouvoir. — La quatrième année (827) du duc *Hoei*, le roi *Siuén*, de (la dynastie) *Tcheou*, prit le pouvoir. La trentième année (801), le duc *Hoei* mourut. Son fils, le duc *Ngai*, prit le pouvoir. — Le duc *Ngai* mourut dans la première année de son règne (800)<sup>3</sup>. Son fils, le duc *Tai*, prit le pouvoir. — La vingt-neuvième année (771) du duc *Tai*, le roi *Yeou*, de (la dynastie) *Tcheou*, fut tué par les *K'iuén*-

1. C'est-à-dire le cadet *Wei*. D'après *Tcheng Hiuen*, le fils qui devait hériter du vicomte de *Wei* étant mort, c'est le frère cadet du vicomte de *Wei* qui lui succéda; c'était ce que prescrivait les rites de la dynastie *Yn*.

2. D'après le *Tso tchoan* (7<sup>e</sup> année du duc *Tchao*; Legge, *C. C.*, vol. V, p. 619), le pouvoir aurait dû revenir à *Fou-fou Ho* 弗父何, mais celui-ci le céda au duc *Li*. *Fou-fou Ho* est l'ancêtre de Confucius qui se trouve ainsi descendre en droite ligne des princes de *Song*.

3. Les Tableaux chronologiques ne mentionnent pas le duc *Ngai* et attribuent 31 années de règne au duc *Hoei*.

*Jong*; *Ts'in* fut pour la première fois mis au rang des seigneurs. La trente-quatrième année (766), le duc *Tai* mourut. Son fils, *Se-k'ong*, qui fut le duc *Ou*, prit le pouvoir. Le duc *Ou* engendra une fille qui devint la femme du duc *Hoei*, de *Lou*, et qui enfanta le duc *Hoan*, de *Lou*. La dix-huitième année (748) le duc *Ou* mourut. Son fils, *Li*, qui fut le duc *Siuén*, prit le pouvoir<sup>1</sup>. — Le duc *Siuén* avait un fils héritier présomptif nommé *Yu-i*. La dix-neuvième année (729), le duc *Siuén* tomba malade et céda son trône à son frère cadet *Ho*, en disant : « Quand le père est mort, que le fils lui succède ; quand le frère aîné est mort, que le frère cadet le continue, ce sont choses admises comme justes dans tout l'empire<sup>2</sup> ; je donne donc le pouvoir à *Ho*. » *Ho*, de son côté, déclina cette offre par trois fois, puis il l'accepta. A la mort du duc *Siuén*, son frère cadet, *Ho*, prit le pouvoir ; ce fut le duc *Mou*.

Dans la neuvième année (720) de son règne, le duc *Mou* tomba malade ; il manda le *ta-se-ma K'ong-fou (Kia)*<sup>3</sup> et lui parla en ces termes : « Le prince mon prédécesseur, le duc *Siuén*, a mis à l'écart l'héritier présomptif *Yu-i* et m'a donné le pouvoir ; je ne saurais l'oublier ; à ma mort, ayez soin de donner le pouvoir à *Yu-i*. » *K'ong-fou (Kia)* dit : « Tous vos ministres désirent mettre sur le trône votre fils *P'ing*. » — « Ne donnez pas le trône à *P'ing*, répondit le duc *Mou* ; je ne saurais faire tort au duc *Siuén*. » Après cela, le duc *Mou* fit sortir *P'ing* (du

1. D'après le *Tso tchoan* (7<sup>e</sup> année du duc *Tchao*), *Tcheng K'ao-fou*, ancêtre de Confucius, servit successivement les ducs *Tai*, *Ou* et *Siuén*.

2. On trouve dans Mencius (III, a, 4) la phrase : 天下之通義也.

3. *K'ong-fou Kia*, fils de *Tcheng K'ao-fou* ; c'est le premier des ancêtres de Confucius qui ait eu le nom de famille *K'ong*.

royaume) et l'établit dans (le pays de) *Tcheng*. Le huitième mois, au jour *keng-tch'en*, le duc *Mou* mourut. *Yu-i*, fils de son frère aîné, le duc *Siuén*, prit le pouvoir; ce fut le duc *Chang*. Les sages, apprenant ce qui s'était passé, dirent : « On peut dire du duc *Siuén*, de *Song*, qu'il se connaissait en hommes. Il a donné le pouvoir à son frère cadet à cause de sa parfaite justice; et cependant, en définitive, c'est son fils qui de nouveau jouit (du trône). »

La première année (719) du duc *Chang*, *Tcheou-hiu*, *kong-tse* de *Wei*, assassina son prince, *Hoan*, et s'arrogea le pouvoir; voulant se concilier les seigneurs, il envoya dire (au duc de) *Song* : « *P'ing* est dans (le pays de) *Tcheng* et suscitera certainement des troubles; vous pourriez vous joindre à moi pour l'attaquer. » (Le duc de) *Song* y consentit et, avec lui, attaqua *Tcheng*; il arriva à la porte orientale (de sa capitale), puis se retira. La deuxième année (718), *Tcheng* attaqua *Song*, afin de se venger de l'expédition militaire qui avait été faite contre sa porte orientale. Dans la suite, les seigneurs vinrent à plusieurs reprises nous envahir. — La neuvième année (711), (se passèrent les événements suivants) : la femme du *ta-se-ma K'ong-fou Kia*<sup>1</sup> était belle; étant sortie, elle rencontra sur la route le premier ministre *Hoa Tou*<sup>2</sup> qui la trouva à son goût et la regarda fixement. (*Hoa*) *Tou*, pour s'approprier la femme de *K'ong-fou (Kia)*, envoya des gens répandre dans le royaume ces paroles : « Voici dix ans que le duc *Chang* a pris le pouvoir et il a combattu onze fois; le peuple souffre au-delà de ce qu'il peut supporter; tout cela est l'œuvre de *K'ong-fou (Kia)*; je vais le tuer pour rendre le calme

1. Cf. p. 232, n. 3.

2. *Hoa Tou*, ou *Hoa-fou Tou*, était petit-fils du duc *Tai*.

au peuple. » — Cette année-là, (les gens de) *Lou* assassinèrent leur prince, le duc *Yn*. — La dixième année (710), *Hoa Tou* attaqua et tua *Kong-fou* (*Kia*) et prit sa femme. Le duc *Chang* s'en étant irrité, il l'assassina ; puis il alla chercher *P'ing*, fils du duc *Mou*, dans (le pays de) *Tcheng* et le mit sur le trône ; ce fut le duc *Tchoang*.

La première année (710) du duc *Tchoang*, *Hoa Tou* devint conseiller. La neuvième année (702), (le duc de *Song*) se saisit de *Tchai Tchong*, (du pays) de *Tcheng*, et exigea de lui qu'il nommât *Tou* prince de *Tcheng*. *Tchai Tchong* y consentit, et, en définitive, donna le trône à *Tou*<sup>1</sup>. La dix-neuvième année (692), le duc *Tchoang* mourut. Son fils, *Tsie*, qui fut le duc *Min*, prit le pouvoir.

La septième année (685) du duc *Min*, le duc *Hoan*, de *Ts'i*, monta sur le trône. La neuvième année (683), *Song* souffrit d'inondations ; (le prince de) *Lou* chargea *Tsang Wen-tchong*<sup>2</sup> d'aller apporter ses condoléances au duc *Min* au sujet des inondations ; le duc *Min* s'accusa lui-même, disant : « C'est parce que je n'ai pas su servir les mânes et les dieux, et parce que mon gouvernement n'a pas été réformé, qu'il y a eu des inondations. » *Tsang Wen-tchong* jugea excellente cette parole ; cette parole, c'était le *kong-tse Tse-yu*<sup>3</sup> qui l'avait apprise au duc *Min*. — La dixième année (682), en été, *Song* attaqua *Lou* ; une bataille fut livrée à *Cheng-k'ieou*<sup>4</sup> ; (les soldats de) *Lou*

1. Cf. Legge, *C. C.*, vol. V. p. 57. Le *Tso tchoan* rapporte ces événements à l'an 701 (11<sup>e</sup> année du duc *Hoan*).

2. *Tsang Wen-tchong* est mentionné à deux reprises dans le *Luen yu* (V, 17 et XV, 13). Confucius parle de lui assez sévèrement.

3. *Tse-yu* était fils du duc *Tchoang*, et, par conséquent, oncle du duc *Min*.

4. Le *Tch'oen ts'ieou* rapporte cette bataille à la dixième année du duc *Tchoang* (684). *Cheng-k'ieou* était une localité du pays de *Lou* qui devait se trouver à l'ouest de la sous-préfecture actuelle de *Tse-yang*

滋陽, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*.

prireut vivant *Nan-kong Wan*, du pays de *Song*; les gens de *Song* le réclamèrent et (*Nan-kong*) *Wan* revint (dans le pays de) *Song*. La onzième année<sup>1</sup>, en automne, le duc *Min* et *Nan-kong Wan*, pendant une partie de chasse qu'ils faisaient ensemble, jouèrent aux tablettes; ils se disputèrent sur un coup; le duc *Min* irrité insulta son partenaire en lui disant : « Au début, je vous respectais; mais maintenant vous n'êtes qu'un prisonnier de *Lou*. » (*Nan-kong*) *Wan* était vigoureux; blessé de ce propos, il se servit de l'échiquier pour tuer le duc *Min* à *Mong-tsé*<sup>2</sup>. Le grand officier *K'ieou-mou*, apprenant ce qui s'était passé, se rendit en armes à la porte du palais; (*Nan-kong*) *Wan* l'empoigna (avec une telle violence que) les dents de (*K'ieou*-)*mou* vinrent frapper contre le battant de la porte et qu'il mourut; ensuite, (*Nan-kong*) *Wan* tua le premier ministre *Hoa Tou* et nomma prince le *kong-tse Yeou*; tous les autres *kong-tse* s'enfuirent à *Siao*<sup>3</sup>; (seul), le *kong-tse Yu-yue* s'enfuit à *Po*<sup>4</sup>. *Nan-kong Nieou*, frère cadet de (*Nan-kong*) *Wan*, à la tête d'une armée, assiégea *Po*. En hiver, (les gens de) *Siao* et tous les *kong-tse* de *Song* attaquèrent ensemble et tuèrent *Nan-kong Nieou*; ils assassinèrent le nouveau prince de *Song*, *Yeou*, et mirent sur le trône *Yu-yue*,

1. Le *Tso tchoan* rapporte ces événements à l'année 682. Les Tableaux chronologiques n'attribuent que dix années de règne au duc *Min*.

2. Près de la sous-préfecture de *Chang-k'ieou* 商邱, préfecture de *Koei-té*, province de *Ho-nan*.

3. Ville du pays de *Song*, à 10 li au nord de la ville préfectorale de *Siu-tcheou* 徐州, province de *Kiang-sou*.

4. Le *Po* septentrional, ou *Mong-po* 蒙亭, était au nord de la sous-préfecture actuelle de *Chang-k'ieou* 商邱, qui fait partie de la ville préfectorale de *Koei-té*, province de *Ho-nan*.

frère cadet du duc *Min* ; ce fut le duc *Hoan*. (*Nan-kong Wan*, (du pays) de *Song*, s'enfuit (dans le pays de) *Tch'en* ; les gens de *Song* le réclamèrent en faisant des présents à *Tch'en* ; les gens de *Tch'en* chargèrent une femme de (l'enivrer) en lui faisant boire du vin pur, puis ils l'enfermèrent dans une peau<sup>1</sup> et le renvoyèrent (dans le pays) de *Song* ; les gens de *Song* réduisirent (*Nan-kong Wan* en saumure de viande hachée.

La deuxième année (680) du duc *Hoan*, les seigneurs attaquèrent *Song* ; ils arrivèrent jusqu'à la banlieue (de la capitale), puis se retirèrent. — La troisième année (679), le duc *Hoan*, de *Ts'i*, pour la première fois eut l'hégémonie. — La vingt-troisième année (659), (le prince de *Song*) alla chercher *Hoei*, *kong-tse* de *Wei*, dans (le pays de) *Ts'i*, et le mit sur le trône ; ce fut le duc *Wen*, de *Wei*. La sœur cadette du duc *Wen*, (de *Wei*,) devint la femme du duc *Hoan* (de *Song*). — Le duc *Mou*, de *Ts'in*, monta sur le trône. — La trentième année (632), le duc *Hoan* tomba malade ; l'héritier présomptif *Tse-fou*, (voulut) céder la succession (de son père) à son frère aîné, de naissance secondaire, *Mou-i*. Le duc *Hoan* loua la justice de l'intention de l'héritier présomptif, mais en définitive, il ne suivit pas (son avis). — La trente et unième année (631), au printemps, le duc *Hoan* mourut ; l'héritier présomptif *Tse-fou* prit le pouvoir, ce fut le duc *Siang*. Il prit pour conseiller son frère aîné, de naissance inférieure, *Mou-i*.

Avant que les funérailles (du duc *Hoan*) eussent été faites, le duc *Hoan*, de *Ts'i*, réunit les seigneurs à *Koei*.

1. Une peau de rhinocéros, dit le *Tso tchoan*. La vigueur de *Nan-kong Wan* était si grande que, lorsqu'il arriva dans le pays de *Song*, ses pieds et ses mains avaient réussi à crever le cuir dans lequel il était enfermé.

*k'ieou*; le duc *Siang* alla à la réunion. — La septième année (644) du duc *Siang*, sur le territoire de *Song*, il plut comme une pluie d'étoiles qui tombaient avec de la pluie; six hérons volèrent à rebours; le vent souffla avec violence. — La huitième année (643), le duc *Hoan*, de *Ts'i*, mourut. (Le prince de) *Song* voulut tenir une réunion (des seigneurs) pour faire une convention jurée. — La douzième année (639), au printemps, le duc *Siang*, de *Song*, fit à *Lou-chang*<sup>1</sup> une convention jurée par laquelle il demandait à *Tch'ou* (de lui céder le droit de convoquer les) seigneurs; les gens de *Tch'ou* y consentirent. Le *kong-tse Mou-i* blâma (le prince de *Song*), disant : « Quand un petit royaume prétend présider aux conventions jurées entre seigneurs, il attire sur lui les calamités. » Il ne fut pas écouté. En hiver, les seigneurs eurent une réunion avec le duc de *Song* à *Yu*<sup>2</sup>. *Mou-i* dit : « Le malheur va-t-il arriver à cette occasion? L'ambition du duc est excessive; comment pourrait-il soutenir ses prétentions? » Alors *Tch'ou* se saisit du duc *Siang*, de *Song*, et attaqua *Song*. En hiver, il y eut à *Po*<sup>3</sup> une réunion des seigneurs dans laquelle on rendit la liberté au duc de *Song*. *Tse-yu* dit : « Le malheur n'est point encore arrivé. » — La treizième année (638), en été, *Song* attaqua *Tcheng*. *Tse-yu* dit : « Le malheur arrivera à cette occasion! » En automne, *Tch'ou* attaqua *Song* pour secourir *Tcheng*; le duc *Siang* se disposa à

1. A l'ouest de la sous-préfecture de *Tai-ho* 太和, préfecture de *Yng-tcheou*, province de *Ngan-hoei*.

2. Ville du pays de *Song*; près de la préfecture secondaire de *Soei* 睢, préfecture de *Koei-té*, province de *Ho-nan*.

3. Aujourd'hui, localité de *Po-tch'eng* 亳城, au nord-ouest de la ville préfectorale de *Koei-té* 歸德, province de *Ho-nan*.



livrer bataille; *Tse-yu* l'en blâma, disant : « Le Ciel a rejeté les *Chang*<sup>1</sup> depuis longtemps; il ne faut pas (combattre). » En hiver, au, onzième mois, le duc *Siang* livra bataille au roi *Tch'eng*, de *Tch'ou*, près de (la rivière) *Hong*<sup>2</sup>; avant que les gens de *Tch'ou* eussent achevé de traverser (la rivière *Hong*), *Mou-i* dit : « Ils sont nombreux et nous sommes peu; puisqu'ils n'ont pas encore entièrement opéré leur passage, attaquons-les. » Le duc ne suivit pas cet avis. Quand (les gens de *Tch'ou*) eurent traversé, mais ne furent pas encore rangés en bataille, (*Mou-i*) dit : « Il faut les attaquer. » Le duc répondit : « Attendons qu'ils se soient rangés en bataille. » Quand ils eurent achevé de se ranger en bataille, les gens de *Song* les attaquèrent; les troupes de *Song* furent entièrement défaites; le duc *Siang* fut blessé à la cuisse. Les gens du royaume étaient tous furieux contre le duc; le duc dit : « Le sage n'accable pas des hommes en détresse; il ne bat pas le tambour<sup>3</sup> quand les rangs ne sont pas formés. » *Tse-yu* dit : « A la guerre, c'est la victoire qui est méritoire; qu'est-il besoin d'autres discours<sup>4</sup>? Certainement, si on parle comme le duc, c'est une morale d'esclave; alors à quoi bon combattre? » — Après que le roi *Tch'eng*, de *Tch'ou*, eut secouru *Tcheng*, (le prince de) *Tcheng* lui offrit un grand banquet; en s'en allant, (le roi *Tch'eng*) prit les deux filles<sup>5</sup> (du

1. Les princes de *Song* étaient les descendants de l'ancienne dynastie *Chang* ou *Yn*.

2. Cette rivière passait à 30 *li* au nord de la sous-préfecture de *Tche-tch'eng* 柘城, préfecture de *Koei-té*, province de *Ho-nan*.

3. Il ne donne pas le signal du combat avant que l'ennemi se soit rangé en bataille.

4. 何常言 = 尙何言 « ajouter quelle parole? ».

5. Les princes de *Tcheng* appartenait au clan *Ki* 姬; c'est

prince) de *Tcheng* et les emmena avec lui. *Chou-tchan* dit : « Le roi *Tch'eng* méconnaît les rites ; il ne mourra pas de mort naturelle ! On a observé les rites (à son égard) et il a fini par ne faire aucune distinction (entre ce qui est permis et défendu) ; il y a là un fait qui permet de savoir qu'il n'atteindra pas à l'hégémonie<sup>1</sup>. » — Cette année-là (638)<sup>2</sup>, *Tch'ong-eul*, *kong-tse* de *Tsin*, traversa (le pays de) *Song* ; le duc *Siang*, à cause de la blessure qu'il avait reçue de *Tch'ou*, désirait obtenir que *Tsin* lui donnât (son appui) ; il traita *Tch'ong-eul* avec la plus grande civilité et lui fit présent de vingt quadriges. — La quatorzième année (637), en été, le duc *Siang* tomba malade de la blessure qu'il avait reçue (sur les bords de la rivière) *Hong* et finit par mourir. Son fils, *Wang-tch'en*, qui fut le duc *Tch'eng*, prit le pouvoir.

La première année (636) du duc *Tch'eng*, le duc *Wen*, de *Tsin*, monta sur le trône. — La troisième année (634), (le duc *Tch'eng*) rompit le serment qui l'attachait à *Tch'ou* et lia amitié avec *Tsin* en profitant des bienfaits qu'il avait rendus au duc *Wen*<sup>3</sup>. — La quatrième année (633), le roi *Tch'eng*, de *Tch'ou*, attaqua *Song* ; *Song* déclara à *Tsin* le danger dans lequel il se trouvait. — La cinquième année (632), le duc *Wen*, de *Tsin*, vint au secours de *Song* ; les soldats de *Tch'ou* se retirèrent. — La neuvième année (628), le duc *Wen*, de *Tsin*, mourut. — La onzième année (626), *Chang-tch'en*, héritier présomptif de *Tch'ou*,

pourquoi ces deux filles sont ici désignées par l'expression 二姬.

1. On voit par ce texte qu'il était interdit d'épouser deux sœurs ; il est donc étrange que, dans la haute antiquité, *Choen*, qui est considéré comme le modèle de toutes les vertus, soit représenté comme ayant eu pour femmes les deux filles de l'empereur *Yao*.

2. En 637, d'après le *Tso tchoan*.

3. Lorsque celui-ci n'était encore que le *kong-tse Tch'ong-eul* ; cf. plus haut lignes 10-11.

assassina son père, le roi *Tch'eng*, et prit le pouvoir à sa place. — La seizième année (621), le duc *Mou*, de *Ts'in*, mourut. — La dix-septième année (620), le duc *Tch'eng* mourut. *Yu*, frère cadet du duc *Tch'eng*, tua l'héritier présomptif ainsi que le *ta-se-ma kong-suen*<sup>1</sup> *Kou* et se donna le titre de prince. Les gens de *Song* s'unirent pour tuer le prince *Yu* et ils donnèrent le pouvoir à *Tch'ou-kieou*, jeune fils du duc *Tch'eng*; ce fut le duc *Tchao*.

La quatrième année (616) du duc *Tchao*, *Song* battit à *Tch'ang-k'ieou* le *Ti* géant *Yuen-se*<sup>2</sup>. — La septième année (613), le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, monta sur le trône. — La neuvième année (611), (survinrent les événements suivants) : le duc *Tchao* agissait contrairement à la raison ; les gens du royaume ne lui étaient pas attachés. *Pao-ko*<sup>3</sup>, frère cadet du duc *Tchao*, était un sage et se montrait humble avec les gens de valeur. La femme du défunt duc *Siang*<sup>4</sup> avait désiré entretenir un commerce secret avec le *kong-tse Pao(-ko)*; elle n'y parvint pas<sup>5</sup>, mais elle l'aida à répandre ses bien-

1. *Kong-suen* est ici, non pas un nom de famille, mais une indication de parenté ; ce personnage était en effet le « petit-fils du duc » *Tchoang*.

2. Il y a ici une erreur ; la victoire des troupes de *Song* sur le *Ti* géant *Yuen-se* eut lieu à l'époque du duc *Ou* (765-748), mais le *Tso tchoan*, tout en lui assignant cette date, la rappelle à propos d'événements survenus en 616 et c'est ce qui explique l'inadvertance de *Se-ma Ts'ien*. Dans la Maison héréditaire de *Lou*, *Se-ma Ts'ien* suit plus fidèlement le *Tso tchoan*; cf., p. 115-116.

3. Le mot *ko* 革 est peut-être une superfétation ; il n'apparaît pas dans le texte du *Tso tchoan*.

4. Le duc *Siang* était le grand-père du duc *Tchao* et de son frère *Pao-ko*. Sa femme était la sœur aînée du roi *Siang*, de la dynastie *Tcheou* ; elle s'appelait *Wang-Ki* 王姬.

5. *Pao-ko* s'y refusa, mais la duchesse douairière lui conserva cependant sa faveur et l'aida à se gagner le cœur du peuple.

faits sur le royaume et c'est grâce à lui que le grand officier *Hoa Yuen*<sup>1</sup> fut nommé précepteur de droite. Le duc *Tchao* sortit pour chasser; la *fou-jen Wang-Ki*<sup>2</sup> chargea *Wei Po* d'attaquer et de tuer *Tch'ou-kieou*, duc *Tchao*; son frère cadet *Pao-ko* prit le pouvoir; ce fut le duc *Wen*.

La première année (610) du duc *Wen*, (le duc de) *Tsin* se mit à la tête des seigneurs pour attaquer (le duc de) *Song* en lui reprochant d'avoir assassiné son prince; (mais,) apprenant que le duc *Wen* jouissait d'un pouvoir bien établi, il se retira. — La deuxième année (609), le fils du duc *Tchao*, avec la complicité de *Siu*, frère cadet de la mère du duc *Wen*, et avec l'appui des descendants des (ducs défunts) *Ou*, *Mou*, *Tai*, *Tchoang* et *Hoan*, se révolta; le duc *Wen* les extermina tous et expulsa toute la parenté (des ducs défunts) *Ou* et *Mou*. — La quatrième année (607), au printemps, *Tcheng* reçut de *Tch'ou* l'ordre<sup>3</sup> d'attaquer *Song*; (le duc de) *Song* chargea *Hoa Yuen* de commander ses troupes. *Tcheng* vainquit *Song* et fit prisonnier *Hoa Yuen*. Lorsque *Hoa Yuen* allait livrer bataille, il avait tué des moutons pour nourrir ses soldats; son cocher *Yang Keng* n'avait pas eu part à la distribution<sup>4</sup>; il en fut irrité et lança son attelage au galop

1. Arrière-petit-fils de *Hoa Tou* (mort en 682) et descendant à la cinquième génération du duc *Tai* (799-766).

2. La duchesse douairière, femme du duc *Siang*; cf. p. 240, n. 4.

3. 命楚 doit être traduit comme s'il y avait 受命於楚, ce qui est la leçon du *Tso tchoan*.

4. On pourrait aussi traduire : « Son cocher, le bouillon de mouton ne l'avait pas atteint, » c'est-à-dire que son cocher n'avait pas eu sa part de bouillon de mouton. La leçon du *Tso tchoan* est : 其御羊斟不與 « Son cocher *Yang Tchen* n'avait pas eu part (à la distribution). »

au milieu de l'armée de *Tcheng*; c'est pourquoi les soldats de *Song* furent battus et *Hoa Yuen* put être fait prisonnier. *Song* donna cent chars de guerre et quatre cents chevaux pie pour racheter *Hoa Yuen*; avant que (cette rançon) eût été entièrement livrée, *Hoa Yuen* s'échappa et revint (dans le pays de) *Song*. — La quatorzième année (597), le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, assiégea (la capitale de) *Tcheng*; le comte de *Tcheng* se soumit à *Tch'ou*, qui lui rendit sa liberté. — La seizième année (595), un envoyé de *Tch'ou* traversa (le pays de) *Song*; (le prince de) *Song*, qui avait un ancien ressentiment contre *Tch'ou*, retint prisonnier son envoyé. Le neuvième mois, le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, assiégea (la capitale de) *Song*. La dix-septième année (594), comme *Tch'ou* assiégeait *Song* et qu'au cinquième mois il n'avait pas relâché (l'investissement), à l'intérieur de la capitale de *Song* on se trouva dans une situation critique et on n'eut rien à manger; alors *Hoa Yuen* alla de nuit secrètement voir le général de *Tch'ou*, *Tse-fan*, qui en avertit le roi *Tchoang*; le roi *Tchoang* demanda quelle était la situation à l'intérieur de la ville; (*Hoa Yuen*) répondit : « On fend les os (humains) pour faire cuire les aliments; on échange les enfants pour les manger. » Le roi *Tchoang* dit : « C'est en toute sincérité que vous avez parlé. Mon armée, de son côté, n'a plus que pour trois jours de vivres. » A cause de la bonne foi (de *Hoa Yuen*), il leva le camp et se retira. — La vingt-deuxième année (589), le duc *Wen* mourut. Son fils, *Hia*, qui fut le duc *Kong*, prit le pouvoir. Pour la première fois on fit des funérailles fastueuses; les sages blâmèrent *Hoan Yuen* en disant qu'il ne se conduisait pas comme un ministre aurait dû se conduire<sup>1</sup>.

1. Il aurait dû s'opposer à ce que les funérailles du duc *Wen*

La neuvième année (580) du duc *Kong*, *Hoa Yuen*, qui était en excellents termes avec *Tse-tch'ong*, général de *Tch'ou*, et aussi avec *Loan Chou*, général de *Tsin*, fit alliance des deux côtés avec *Tsin* et avec *Tch'ou*. — La treizième année (576), le duc *Kong* mourut. *Hoa Yuen* était le précepteur de droite; *Yu Che* était le précepteur de gauche; le *se-ma T'ang Chan* attaqua et tua l'héritier présomptif *Fei*; il voulait tuer *Hoa Yuen*, qui (tenta de) s'enfuir (dans le pays de) *Tsin*; mais *Yu Che* l'arrêta, et, arrivé au (*Hoang-)**ho*, il dut revenir sur ses pas; (*Hoa Yuen*) fit périr *T'ang Chan* et les siens, puis il mit sur le trône *Tch'eng*, fils cadet du duc *Kong*; ce fut le duc *P'ing*.

La troisième année (573) du duc *P'ing*, le roi *Kong*, de *Tch'ou*, enleva à *Song* (la ville de) *P'ong-tch'eng*<sup>1</sup> et la donna en fief à *Yu Che*<sup>2</sup>, précepteur de gauche (du prince de) *Song*. — La quatrième année (572), les seigneurs s'unirent pour exterminer *Yu Che* et les siens; ils rendirent *P'ong-tch'eng* au (prince de) *Song*. — La trente-cinquième année (541), *Wei, kong-tse* de *Tch'ou*, assassina son prince et s'arrogea le pouvoir; ce fut le roi *Ling*. — La quarante-quatrième année (532), le duc *P'ing* mourut. Son fils, *Tso*, qui fut le duc *Yuen*, prit le pouvoir.

La troisième année (529) du duc *Yuen*, *K'i-tsi, kong-tse* de *Tch'ou*, assassina le roi *Ling* et s'arrogea le pouvoir; ce fut le roi *P'ing*. — La huitième année (524), (le pays de) *Song* souffrit d'incendies. — La dixième année (522), le duc *Yuen*, qui manquait de bonne foi, tua, après les avoir attirés par tromperie, tous les *kong-tse*; les

fussent faites avec trop de pompe. Cf. *Tso tchoan*, 2<sup>e</sup> année du duc *Tch'eng*.

1. Cf. tome II, p. 153, n. 1.

2. D'après le *Tso tchoan*, lorsque *Hoa Yuen* avait pris en main la direction des affaires dans le pays de *Song*, *Yu Che* s'était enfui dans le pays de *Tch'ou*.

grands officiers des familles *Hoa* et *Hiang* se révoltèrent. *Kien*, héritier présomptif du roi *P'ing*, de *Tch'ou*, étant venu (dans le pays de *Song*) en fugitif, vit que les membres de la famille *Hoa* s'entrecombattaient et faisaient des troubles; *Kien* s'en alla et se rendit (dans le pays de) *Tcheng*. — La quinzième année (517), le duc *Yuen* (voulut) aider à rentrer dans (le pays de) *Lou* le duc *Tchao*, de *Lou*, qui se trouvait demeurer à l'étranger pour éviter *Ki* (*P'ing-tse*)<sup>1</sup>; (le duc *Yuen*) mourut en chemin. Son fils, *T'eou-man*, qui fut le duc *King*, prit le pouvoir.

La seizième année (501) du duc *King*, *Yang Hou* vint se réfugier (dans le pays de *Song*); ensuite il repartit. — La vingt-cinquième année (492), *K'ong-tse* passa par (le pays de) *Song*. *Hoan T'oei*<sup>2</sup>, *se-ma* de *Song*, le prit en haine et voulut le tuer; *K'ong-tse* s'en alla sous un déguisement. — La trentième année (487), (le prince de) *Ts'ao* se révolta contre *Song* et aussi contre *Tsin*; *Song* attaqua *Ts'ao*, et *Tsin* ne vint pas à son secours; (ainsi, *Song*) anéantit *Ts'ao* et s'empara de son territoire. — La trente-sixième année (481), *T'ien Tch'ang*, (du pays) de *Ts'i*, assassina le duc *Kien*. — La trente-septième année (480), le roi *Hoei*, de *Tch'ou*, anéantit *Tch'en*. — (La planète) *Yong-ho* (Mars) se tint dans (la mansion) *Sin*<sup>3</sup>; *Sin* est la région du ciel qui correspond au pays de *Song*; le duc *King* en fut affligé; l'astronome *Tse-wei* lui dit: « On peut faire passer (la calamité) sur vos conseillers. » « Les conseillers, répliqua le duc *King*, sont mes jambes et mes bras. » (*Tse-wei*) dit: « On peut faire passer (la calamité) sur le peuple. » « Le prince, répondit le duc *King*,

1. Cf. p. 121-123.

2. Cf. *Luen yu*, VII, 22.

3. Cf. tome III, p. 343, n. 3.

doit avoir soin du peuple. » (*Tse-wei*) dit : « On peut faire passer (la calamité) sur la récolte. » « S'il y a une disette, répondit le duc *King*, le peuple sera réduit à la dernière extrémité; de qui (alors) serai-je prince? » *Tse-wei* dit : « Le Ciel est élevé, mais il entend (ce qui se dit) en bas; Votre Altesse a prononcé trois paroles dignes d'un sage; il faudra que (la planète) *Yong-ho* remue. » Alors on observa (la planète), qui se déplaça en effet de trois degrés. — La soixante-quatrième année<sup>1</sup>, le duc *King* mourut; *T'o*, *kong-tse* de *Song*, combattit l'héritier présomptif et s'arrogea le pouvoir<sup>2</sup>; ce fut le duc *Tchao*.

Le duc *Tchao* était l'arrière-petit-fils, de naissance secondaire, du duc *Yuen*<sup>3</sup>; le père du duc *Tchao* était le *kong-suen Kieou*; le père de *Kieou* était le *kong-tse Toan-ts'in*; *Toan-ts'in* était un fils cadet du duc *Yuen*. Le duc *King* avait tué *Kieou*, père de (celui qui devait être le) duc *Tchao*; c'est pourquoi le duc *Tchao*, qui avait conservé du ressentiment, tua l'héritier présomptif et s'arrogea le pouvoir. Le duc *Tchao* mourut dans la quarante-septième année de son règne (404). Son fils, *Keou-yeou*, qui fut le duc *Tao*, prit le pouvoir.

Le duc *Tao* mourut dans la huitième année de son règne (396). Son fils, *T'ien*, qui fut le duc *Hieou*, prit le pouvoir.

Le duc *Hieou* mourut dans la vingt-troisième année de son règne (373). Son fils, *Pi-ping*, qui fut le duc *Pi*, prit le pouvoir.

1. Cette indication nous fournirait la date de 453 avant J.-C.; mais, d'après les Tableaux chronologiques, le duc *King* mourut en 451; d'après le *Tso tchoan* (26<sup>e</sup> année du duc *Ngai*), il mourut en 469.

2. Le récit du *Tso tchoan* (26<sup>e</sup> année du duc *Ngai*) est entièrement différent.

3. Le duc *Yuen* avait régné de 531-517.



Le duc *Pi* mourut dans la troisième année de son règne (370). Son fils, *Ti-tch'eng*, prit le pouvoir.

Dans la quarante et unième année (329) du règne de *Ti-tch'eng*, son frère cadet, *Yen*, l'attaqua par surprise; *Ti-tch'eng* fut battu et s'enfuit dans (le pays de) *Ts'i*; *Yen* prit le titre de prince de *Song*.

La onzième année (318) de son règne, le prince *Yen* prit le titre de roi<sup>1</sup>. A l'est il vainquit *Ts'i* et lui prit cinq villes; au sud il vainquit *Tch'ou* et lui prit trois cents *li* de territoire; à l'ouest, il battit l'armée de *Wei*; alors son royaume devint le rival de *Ts'i* et de *Wei*; il remplit de sang une outre de cuir, la suspendit et tira des flèches contre elle; il disait qu'il tirait contre le Ciel<sup>2</sup>; il se livra à la débauche du vin et des femmes; ceux de ses sujets qui le blâmaient, il les perçait aussitôt de flèches. Alors les seigneurs dirent tous: « C'est *Kie Song*<sup>3</sup>; *Song* recommence à faire ce qu'a fait *Tcheou*<sup>4</sup>, il est impossible de ne pas le faire périr. » Ils dirent à *Ts'i* d'attaquer *Song*. Dans la quarante-septième année (282) du règne de *Yen*, roi, le roi *Min*, de *Ts'i*, avec le concours de *Wei* et *Tch'ou*, attaqua *Song*; il tua *Yen*, roi. Alors (les trois alliés) anéantirent *Song* et partagèrent en trois son territoire.

Le duc grand astrologue dit: *K'ong-tse* a prononcé cette parole<sup>5</sup>: « Le vicomte de *Wei* s'en alla; le vicomte de *Ki* devint esclave; *Pi-kan* fit des remontrances et

1. Le *Tchan kouo ts'ê* et le *Tch'o'en ts'ieou* de *Lu Pou-wei* disent que son nom posthume fut « le roi *K'ang* » 康王.

2. Cf. la légende de l'empereur *Ou-i*, de la dynastie *Yn*; tome I, p. 198, n. 2.

3. C'est-à-dire que le prince de *Song* est semblable à *Kie*, le dernier empereur de la dynastie *Hia*.

4. Le dernier empereur de la dynastie *Yn*.

5. *Luen yu*, XVIII, 1.

mourut. Les *Yn* possédèrent (ces) trois hommes excellents. » — Le *Tch'oën ts'ieou* blâme les troubles de *Song*; à partir du moment où le duc *Siuën* (747-729) eut dégradé l'héritier présomptif pour donner le pouvoir à son propre frère cadet, le royaume à cause de cela ne fut pas tranquille pendant dix générations. — Lorsque vint le duc *Siang* (650-637), il mit en honneur la bonté et pratiqua la justice; il désira présider les conventions avec serment faites entre seigneurs. Son grand officier *Tcheng K'ao-fou* l'en loua et c'est pourquoi, remontant dans l'antiquité, il raconta ce qui avait fait réussir *Sie*, *T'ang*, *Kao-tsong* et les *Yn*, et composa les odes sacrificatoires des *Chang*<sup>1</sup>. Quand le duc *Siang* eut été battu à *Hong*, il se trouva des sages pour estimer fort sa conduite, pour s'affliger de ce que le royaume du Milieu eût manqué aux rites et à la justice et pour lui décerner des éloges; (le duc) *Siang*, de *Song*, eut cette déférence envers les autres qui est prescrite par les rites<sup>2</sup>.

1. Ce texte pourrait être très important pour l'histoire du *Che king*; il en résulte que, au témoignage de *Se-ma Ts'ien*, les odes sacrificatoires des *Chang* auraient été composées vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère par *Tcheng K'ao-fou* qui les écrivit pour louer le duc *Siang* dans ses ancêtres, les plus illustres représentants de la dynastie *Yn* ou *Chang*. Les érudits chinois sont cependant unanimes à repousser cette manière de voir; ils fondent leur opinion sur deux textes principaux: en premier lieu, celui du *Tso tchoan* (7<sup>e</sup> année du duc *Tchao*), d'après lequel *Tcheng K'ao-fou* aurait vécu au temps des ducs *Tai* (799-766), *Ou* (765-748) et *Siuën* (747-729), c'est-à-dire un siècle environ avant le duc *Siang* (650-637); en second lieu, un texte du *Kouo yu* (section *Lou yu*, 2<sup>e</sup> partie, 18<sup>e</sup> discours), qui nous apprend que *Tcheng K'ao-fou* ne fut pas l'auteur des odes sacrificatoires des *Chang*, mais qu'il les reçut du maître de musique à la cour des *Tcheou*.

2. On a vu (p. 238) que le duc *Siang* se fit battre à *Hong* pour avoir voulu observer trop fidèlement les rites.

## CHAPITRE XXXIX

---

### NEUVIÈME MAISON HÉRÉDITAIRE

---

### TSIN<sup>1</sup>

---

Le puîné Yu, (prince) de T'ang, était fils du roi Ou,

1. Si nous nous en tenons aux indications qui nous sont fournies par *Se-ma Ts'ien* lui-même, nous voyons que le puîné Yu, frère cadet du roi *Tch'eng*, reçut en fief le domaine des princes de T'ang, descendants de l'empereur *Yao* ; ce domaine avait pour centre la ville de *Tang* 唐城, à 25 li à l'est de la sous-préfecture de *I-tch'eng* 翼城, préfecture de *P'ing-yang*, province de *Chan-si*; c'était, dit l'historien, un territoire de cent li de côté situé à l'est du *Hoang-ho* et de la rivière *Fen*. A la date de 745, nous lisons que la capitale du royaume de *Tsin* était la ville de *I* 翼, laquelle se trouvait au sud-est de la sous-préfecture actuelle de *I-tch'eng* 翼城; la capitale était donc toujours dans la même région que lors de la fondation du royaume de *Tsin*. En 745, le marquis *Tchao* conféra à son oncle la ville de *K'iu-ou* 曲沃 (aujourd'hui sous-préfecture de *Wen-hi* 聞喜, préfecture secondaire de *Kiang*, province de *Chan-si*), et créa ainsi un pouvoir rival qui devait finir par triompher; en 679, en effet, le duc *Ou*, chef de la branche cadette établie à *K'iu-ou*, supplanta le représentant de la branche aînée et vint se fixer à *I* 翼.

de (la dynastie) *Tcheou*, et frère cadet du roi *Tch'eng*. Autrefois, à un moment où le roi *Ou* se trouvait réuni avec (celle qui devait être) la mère du puîné *Yu*, il rêva<sup>1</sup> que le Ciel disait au roi *Ou* : « Je vous ordonne d'engendrer un fils qui s'appellera *Yu*; je lui donnerai (le pays de) *T'ang*. » Quand (le roi *Ou*) eut engendré un fils, celui-ci portait tracé sur sa main le caractère *yu*; on lui donna donc le nom de *Yu*.

En 669, le duc *Hien* transféra sa capitale de *I* à *Kiang* 絳; d'après *Kiang Yong* (H. T. K. K., chap. cclii, p. 20<sup>ro</sup>) cette ville, se serait trouvée au nord de la préfecture secondaire de *Kiang* 絳 et à 25 li au sud de la sous-préfecture de *T'ai-p'ing* 太平, par conséquent au nord de la rivière *Fen*; je me rattacherai cependant plus volontiers à l'opinion des critiques qui identifient *Kiang* avec la ville de ce nom à l'époque des *Han*, c'est-à-dire au sud-ouest de la sous-préfecture actuelle de *K'iu-ou* 曲沃, préfecture de *P'ing-yang*, par conséquent au sud de la rivière *Fen*. Enfin, d'après le *Tso tchoan*, en 585, le duc *King* transféra sa capitale à *Sin-t'ien* 新田, au sud de la sous-préfecture actuelle de *K'iu-ou*. En 403, l'état de *Tsin* fut partagé entre les trois familles de *Han*, *Wei* et *Tchao*.

Si on adopte les identifications proposées ci-dessus, on voit que la capitale de *Tsin* fut toujours située dans le territoire qui dépend administrativement de la préfecture actuelle de 平陽. Plusieurs érudits chinois disent cependant que le royaume de *Tsin* eut d'abord sa capitale à *T'ai-yuen-fou* 太原, car, d'après le *Tso tchoan* (4<sup>e</sup> année du duc *Ting*), le fief qui fut assigné au puîné *Yn* avait pour centre l'ancienne capitale des *Hia* 夏虛, qui fait partie de la ville préfectorale du même nom; mais il est évident que cette opinion ne repose que sur l'identification fort sujette à caution de l'ancienne capitale des *Hia* avec la ville de *T'ai-yuen* (cf. p. 3, n. 2); aussi nous semble-t-il difficile, en l'absence de textes précis, de l'accepter.

1. Quoique la construction de la phrase fasse du roi *Ou* le sujet du verbe « rêver », il serait plus conforme à la tradition de dire que c'est sa femme qui eut ce songe; cf. les annotations critiques de l'édition de *K'ien-long*.

A la mort du roi *Ou*, le roi *Tch'eng* prit le pouvoir. (Le prince de) *T'ang* fit des troubles; le duc de *Tcheou* extermina et anéantit (la maison princière de) *T'ang*<sup>1</sup>. Le roi *Tch'eng*, jouant avec le puiné *Yu*, tailla une feuille d'éléococca en forme de tablette d'investiture et la donna au puiné *Yu*, en lui disant : « Par cela, je vous confère un fief. » Alors le clerc *I* demanda qu'on choïst un jour pour donner l'investiture au puiné *Yu*; le roi *Tch'eng* dit : « Je ne faisais que jouer avec lui. » Le clerc *I* répliqua : « Le Fils du Ciel ne dit rien par plaisanterie; quand il parle, le clerc note ses paroles par écrit; les rites les accomplissent; la musique les chante. » C'est pourquoi donc on conféra au puiné *I* le fief de *T'ang*; *T'ang* était un territoire de cent *li* carrés situé à l'est du *Ho* et de (la rivière) *Fen*; de là vint la dénomination du « puiné *Yu*, (prince) de *T'ang* ». Son nom de famille était *Ki*; son appellation était *Tse-yu*.

Le fils du puiné (prince de) *T'ang* fut *Sie*; ce fut le marquis de *Tsin*. Le fils du marquis de *Tsin* fut *Ning-tsou*; ce fut le marquis *Ou*. Le fils du marquis *Ou* fut *Fou-jen*; ce fut le marquis *Tch'eng*. Le fils du marquis *Tch'eng* fut *Fou*; ce fut le marquis *Li*. Le fils du marquis *Li* fut *I-kieou*; ce fut le marquis *Tsing*. A partir du marquis *Tsing*, on peut poursuivre le compte des années; mais pour les cinq générations qui vont du puiné (prince de) *T'ang* au marquis *Tsing*, on n'a pas les nombres d'années qui leur correspondent.

La dix-septième année (842) du marquis *Tsing*, le roi *Li*, de (la dynastie) *Tcheou*, fut stupide et cruel; les gens

1. Les princes de *T'ang* passaient pour être les descendants de l'empereur *Yao*; cf. *Tso tchoan*, 24<sup>e</sup> année du d.æ *Siang* et 29<sup>e</sup> année du duc *Tchao*. Sur l'emplacement de leur fief, cf. p. 248, n. 1, au début.

du royaume se révoltèrent; le roi *Li* sortit (de sa capitale) et s'enfuit à *Tche*; les principaux ministres exercèrent le gouvernement; c'est pourquoi on appela (cette régence) « mutuelle harmonie » (*kong-ho*). — La dix-huitième année (841), le marquis *Tsing* mourut. Son fils, *Se-t'ou*, qui fut le marquis *Hi*, prit le pouvoir. — La quatorzième année (827) du marquis *Hi*, le roi *Siuén*, de (la dynastie) *Tcheou*, prit le pouvoir. — La dix-huitième année (823), le marquis *Hi* mourut. Son fils, *Tsi*, qui fut le marquis *Hien*, prit le pouvoir. — Le marquis *Hien* mourut dans la onzième année de son règne (812). Son fils, *Fei-wang*, qui fut le marquis *Mou*, prit le pouvoir.

La quatrième année de son règne (808), le marquis *Mou* prit pour femme la fille (du prince) de *Ts'i*, du clan *Kiang*. — La septième année (805), il combattit à *T'iao*<sup>1</sup> et engendra l'héritier présomptif *Tch'eou*<sup>2</sup>; la dixième année (802), il combattit à *Ts'ien-meou*<sup>3</sup> et y remporta de la gloire; il engendra son fils cadet qu'il nomma *Tch'eng-che*<sup>4</sup>. *Che-fou*, (du pays) de *Tsin*, dit: « Combien étranges sont les noms que le prince a donnés à ses fils! L'héritier présomptif s'appelle *Tch'eou*; or *Tch'eou* signifie « ennemi ». Le fils cadet s'appelle *Tch'eng-che*; *Tch'eng-che* est une grande dénomination qui désigne un

1. Dans le voisinage de la sous-préfecture de *Ngan-i* 安邑, préfecture secondaire de *Kie*, préfecture de *Chan-si*. — Pour tout ce récit, cf. *Tso-tchoan*, 2<sup>e</sup> année du duc *Hoan*.

2. Le caractère 仇, prononcé *tch'eou*, signifie « ennemi ».

3. D'après *Kiang Yong* (H. T. K. K., chap. cclxii, p. 11 v°), *Ts'ien-meou* était sur le territoire de la sous-préfecture de *Kie-hieou*

介休, préfecture de *Fen-tcheou*, province de *Chan-si*.

4. 成師. *Tou Yu* explique ce nom en disant qu'il signifie 能成其衆 « qui peut assurer le succès de la foule des siens. »

homme qui aura du succès. Les noms portent en eux-mêmes leur destinée<sup>1</sup>, comme les êtres portent en eux-mêmes leur sort assuré. Or les noms du fils qui est le premier par la naissance et du fils de naissance secondaire sont contraires (à ce qu'ils devraient être). Dans la suite, comment *Tsin* pourrait-il être exempt de troubles? » — La vingt-septième année (785), le marquis *Mou* mourut. Son frère cadet *Chang-chou* s'arrogea le pouvoir; l'héritier présomptif *Tch'cou* sortit (du royaume) et s'enfuit.

La troisième année (782) de *Chang-chou*, le roi *Siuen*, de (la dynastie) *Tcheou*, mourut. — La quatrième année (781), *Tch'cou*, héritier présomptif du (défunt) duc *Mou*, à la tête de ses partisans attaqua par surprise *Chang-chou* et prit le pouvoir; ce fut le marquis *Wen*.

La dixième année (771) du marquis *Wen*, le roi *Yeou*, de (la dynastie) *Tcheou*, se conduisit contrairement à la raison; les *K'iuen-Jong* le tuèrent; les *Tcheou* se transportèrent du côté de l'est et le duc *Siang*, de *Ts'in*, pour la première fois, fut mis au rang des seigneurs. — La trente-cinquième année (746), *Tch'cou*, marquis *Wen*, mourut; son fils, *Po*, qui fut le marquis *Tchao*, prit le pouvoir.

La première année (745) de son règne, le marquis *Tchao* donna en fief à *Tch'eng-che*, frère cadet du (défunt) marquis *Wen*, (la ville de) *K'iu-ou*<sup>2</sup>; la ville de *K'iu-ou* était plus grande que *I*<sup>3</sup>; la capitale des princes de *Tsin*. Quand *Tch'eng-che* eut reçu en fief *K'iu-ou*, il prit le surnom de *Hoan-chou*. Il eut pour conseiller

1. Remarquer ce texte qui attribue aux noms propres une puissance mystérieuse.

2. Cf. p. 248, n. 1.

3. Cf. p. 248, n. 1.

*Loan Pin*, petit-fils de naissance secondaire du (défunt) marquis *Tsing. Hoan-chou*, en ce temps, était déjà âgé de cinquante-huit ans ; il aimait la vertu ; toute la multitude du royaume de *Tsin* lui était attachée. Les sages dirent : « Les troubles (qui désoleront) *Tsin* auront leur origine à *K'iu-ou* ; quand la branche cadette est plus grande que la tige principale et quand elle s'est gagnée le cœur du peuple, comment pourrait-on s'attendre à ce qu'il n'y ait pas de troubles ? » — La septième année (739), *P'an-fou*, un des principaux ministres de *Tsin*, assassina son prince, le marquis *Tchao*, et alla chercher *Hoan-chou* à *K'iu-ou* : *Hoan-chou* voulait entrer dans (la capitale de) *Tsin*, mais les gens de *Tsin* mirent une armée en campagne et l'attaquèrent ; *Hoan-chou* fut battu, se retira et revint à *K'iu-ou*. Les gens de *Tsin* s'entendirent pour donner le titre de prince à *P'ing*, fils du marquis *Tchao* ; ce fut le marquis *Hiao*. Il extermina *P'an-fou* et les siens.

La huitième année<sup>1</sup> (731) du marquis *Hiao, Hoan-chou*, (prince) de *K'iu-ou*, mourut ; son fils, *Chan*, le remplaça ; ce fut le comte *Tchoang*, de *K'iu-ou*. — La quinzième année (724) du marquis *Hiao*, le comte *Tchoang*, de *K'iu-ou*, assassina son prince, le marquis *Hiao*, de *Tsin*, à *I* ; les gens de *Tsin* attaquèrent le comte *Tchoang*, de *K'iu-ou*, qui rentra à *K'iu-ou*. Les gens de *Tsin* donnèrent derechef le titre de prince à *K'i*, fils du marquis *Hiao* ; ce fut le marquis *Ngo*.

La deuxième année (722) du marquis *Ngo*, le duc *Yn*, de *Lou*, monta sur le trône. — La sixième année (718) de son règne, le marquis *Ngo* mourut. Le comte *Tchoang*,

1. Les Tableaux chronologiques disent « la neuvième année », parce qu'ils considèrent l'année 739, comme la première du marquis *Hiao*.



de *K'iu-ou*, apprenant que le marquis *Ngo* était mort, leva des troupes et attaqua *Tsin*; le roi *P'ing*, de *Tcheou*, envoya le duc de *Kouo*, à la tête d'une armée, combattre le comte *Tchoang*, de *K'iu-ou*; celui-ci alla se garder à *K'iu-ou*. Les gens de *Tsin* s'entendirent pour mettre sur le trône *Koang*, fils du marquis *Ngo*; ce fut le marquis *Ngai*<sup>1</sup>.

La deuxième année (716) du marquis *Ngai*, le comte *Tchoang*, de *K'iu-ou*, mourut. Son fils, *Tch'eng*, prit le pouvoir à sa place; ce fut le duc *Ou*, de *K'iu-ou*. — La sixième année (712) du marquis *Ngai*, des gens de *Lou* assassinèrent leur prince, le duc *Yn*. — La huitième année (710) du marquis *Ngai*, *Tsin*<sup>2</sup> envahit le territoire de *Hing-t'ing*; (les gens de) *Hing-t'ing* s'entendirent avec le duc *Ou*, de *K'iu-ou*, et la neuvième année (709), ils attaquèrent *Tsin* au bord de (la rivière) *Fen* et firent prisonnier le marquis *Ngai*. Alors les gens de *Tsin* donnèrent le titre de prince à *Siao-tse*, fils du marquis *Ngai*; ce fut le marquis *Siao-tse*.

La première année (709) de *Siao-tse*, le duc *Ou*, de *K'iu-ou*, chargea *Han Wan*<sup>3</sup> de tuer le marquis *Ngai*, de *Tsin*, qui avait été fait prisonnier. *K'iu-ou* devenait de plus en plus fort; *Tsin* ne savait que devenir. — La quatrième année (706) de *Siao-tse*, de *Tsin*, le duc *Ou*, de *K'iu-ou*, manda sous un faux prétexte *Siao-tse*, de *Tsin*, et le tua. Le roi *Hoan*, de (la dynastie) *Tcheou*, chargea

1. Le *Tso choan* (6<sup>e</sup> année du duc *Yn*) appelle ce prince le marquis de *Ngo* 鄂侯 et semble faire de *Ngo* un nom de lieu.

2. Par *Tsin*, il faut entendre ici les gens de la ville de *I* 異, la capitale. *Hing-king* était une localité au sud de *I*.

3. *Han Wan* était fils de *Hoan-chou*, frère cadet du comte *Tchoang* et oncle du duc *Ou*.

(le prince descendant de) *Kouo-tchong*<sup>1</sup> d'attaquer le duc *Ou*, de *K'iu-ou*; le duc *Ou* rentra dans *K'iu-ou*. Alors on donna le titre de marquis de *Tsin* à *Min*, frère cadet du marquis *Ngai*, de *Tsin*.

La quatrième année (703) de *Min*, marquis de *Tsin*, (les gens de) *Song* se saisirent de *Tchai Tchong*, (du pays) de *Tcheng*, et nommèrent *Tou* prince de *Tcheng*<sup>2</sup>. — La dix-neuvième année (688) du marquis de *Tsin*, *Koan Tche-fou*, (du pays) de *Ts'i*, assassina son prince, le duc *Siang*<sup>3</sup>. — La vingt-huitième année (679) du marquis de *Tsin*, le duc *Hoan*, de *Ts'i*, pour la première fois eut l'hégémonie. Le duc *Ou*, de *K'iu-ou*, attaqua *Min*, marquis de *Tsin*, et l'anéantit. Il prit tous ses ustensiles précieux pour en faire cadeau au roi *Hi*, de (la dynastie) *Tcheou*; le roi *Hi* décréta que le duc *Ou*, de *K'iu-ou*, deviendrait prince de *Tsin* et aurait rang de seigneur; alors (le duc *Ou*) s'annexa tout le territoire de *Tsin* et le posséda. A ce moment, le duc *Ou*, de *K'iu-ou*,

1. *Kouo-tchong* était un frère cadet du roi *Wen*; il fut nommé prince du *Kouo* occidental qui passe pour avoir été situé à 60 li à l'est de la sous-préfecture de *Pao-ki* 寶鷄, préfecture de *Fong-siang*, province de *Chàn-si*; plus tard, le *Kouo* occidental occupa le territoire de la préfecture secondaire de *Chàn* 陝, province de *Ho-nan*; c'est là qu'il se trouvait à l'époque dont il est parlé dans ce texte (H. T. K. K., chap. cclxi, p. 4 r°).

2. Le *Tso tchoan* rapporte ces événements à l'année 701, et les Tableaux chronologiques donnent l'année 700, comme la première du règne de *Tou*, duc *Li*, de *Tcheng*.

3. Cet événement eut lieu en réalité en 686. Ici, comme pour le fait précédent, il y a une erreur de deux ans qui disparaîtrait si on faisait, ainsi que le texte nous y autorise, de l'année 708 la première année de *Siao-tse*, et de l'année 704, la première année de *Min*, marquis de *Tsin*. D'autre part, cependant, il faut absolument que la 23<sup>e</sup> année de *Min*, marquis de *Tsin*, soit l'année 679, et c'est pourquoi nous avons conservé ici les équivalences de dates qui résultent des Tableaux chronologiques.

avait déjà été trente-sept ans au pouvoir. Il changea son titre et s'appela le duc *Ou*, de *Tsin* ; c'est alors que, pour la première fois, le duc *Ou*, de *Tsin*, prit pour capitale celle du royaume de *Tsin*<sup>1</sup> ; il était dans la trente-huitième année de son règne, si on fait entrer en ligne de compte les années pendant lesquelles il avait auparavant régné à *K'iu-ou*. *Tch'eng*, duc *Ou*, était l'arrière-petit-fils de l'ancien marquis *Mou*, de *Tsin*, et le petit-fils de *Hoan-chou*, (prince) de *K'iu-ou* ; *Hoan-chou* fut le premier qui reçut en fief (la ville de) *K'iu-ou* ; le duc *Ou* était le fils du comte *Tchoang*. Depuis l'époque où *Hoan-chou* reçut pour la première fois en fief (la ville de) *K'iu-ou* (745) jusqu'au moment où le duc *Ou* anéantit *Tsin* (679), il s'était écoulé soixante-sept années ; alors en définitive (le représentant de la branche cadette) supplanta (les princes de) *Tsin* et devint seigneur. — Le duc *Ou* mourut deux ans (677) après avoir supplanté (le prince de) *Tsin* ; si on fait entrer en ligne de compte les années passées à *K'iu-ou*, il avait été au pouvoir pendant en tout trente-neuf années quand il mourut. Son fils, *Koei-tchou*, qui fut le duc *Hien*, prit le pouvoir.

La première année (676) du duc *Hien*, le roi *Hoei*, de (la dynastie) *Tcheou*, fut attaqué par son frère cadet, *T'oei* ; il sortit (de son royaume), s'enfuit et se fixa dans la ville de *Li*<sup>2</sup>, (du pays) de *Tcheng*. — La cinquième année (672), (le duc *Hien*) attaqua les *Li-Jong*<sup>3</sup> ; il prit (la femme

1. La ville de *I* ; cf. p. 249, n. 1.

2. Cf. tome I, p. 289, n. 4.

3. Ces barbares de l'ouest étaient ainsi nommés parce qu'ils demeuraient près de la montagne *Li* (cf. tome I, p. 285, n. 3). A 24 li à

l'est de la sous-préfecture de *Lin-t'ong* 臨潼, préfecture de *Sin-gan*, province de *Chàn-si*, se trouve la ville de *Li-jong* 麗戎城 qui conserve le nom de ce peuple.

appelée) *Li-Ki* et sa sœur cadette ; il les aima toutes deux et leur accorda ses faveurs. — La huitième année (669), *Che Wei* dit au duc : « Les *kong-tse* (descendants) des anciens princes<sup>1</sup> de *Tsin* sont très nombreux ; si on ne les extermine pas, des troubles vont s'élever. » Alors (le duc) le chargea de tuer tous les *kong-tse* ; puis il éleva des remparts à *Tsiu* et y fixa sa capitale ; il appela (cette ville) *Kiang* ; c'est alors, pour la première fois, que la capitale fut à *Kiang*<sup>2</sup>. — La neuvième année (668), comme plusieurs *kong-tse* de *Tsin* avaient pu s'enfuir dans (le pays de) *Kouo*, (le prince de) *Kouo*, prenant leur cause en main, attaqua à deux reprises *Tsin*, mais ne fut pas vainqueur. — La dixième année (667), (le duc de) *Tsin* voulait attaquer *Kouo*, mais *Che Wei* lui dit : « Attendez qu'il s'y produise des troubles. » — La douzième année (665), (la femme appelée) *Li-Ki* enfanta *Hits'i* ; le duc *Hien* eut l'intention de dégrader l'héritier présomptif ; il dit donc : « *K'iu-ou*<sup>3</sup> est (la ville) où se trouve le temple ancestral de mon premier ancêtre ; en outre, (la ville de) *P'ou*<sup>4</sup> est sur la frontière de *Ts'in* ; (la ville de) *K'iu*<sup>5</sup> est sur la frontière des *Ti* ; si je n'envoie pas mes fils y rési-

1. Il s'agit, comme on le verra plus loin, des princes descendants de *Hoan-chou*, arrière-grand-père du duc *Hien*, et du comte *Tchoang*, son grand-père.

2. Ainsi le duc *Hien* transféra sa capitale de *I* à *Kiang* (cf. p. 249, n. 1).

3. Cf. p. 249, n. 1.

4. La ville de *P'ou* (qui ne doit pas être confondue avec la ville de *P'ou-fan* 蒲坂) était au nord-est de la préfecture secondaire de *Si* 隰, province de *Chan-si*.

5. La ville de *K'iu*, ou *K'iu* septentrional 北風, était à 27 li au nord-est de la préfecture de *Ki* 吉, préfecture de *P'ing-yang*, province de *Chan-si*. — *P'ou* et *K'iu* étaient sur la rive gauche du *Hoang-ho*, à la frontière occidentale du pays de *Tsin*.

der, j'aurai peur. » Alors il envoya l'héritier présomptif *Chen-cheng* demeurer à *K'iu-ou*, le *kong-tse Tch'ong-eul* demeurer à *P'ou*, et le *kong-tse I-ou* demeurer à *K'iu*. Le duc *Hien* demeura à *Kiang* avec *Hi-ts'i*, fils de *Li-Ki*. Le royaume de *Tsin* connut ainsi que l'héritier présomptif ne monterait pas sur le trône. Pour ce qui est de l'héritier présomptif *Chen-cheng*, sa mère était fille du duc *Hoan*, de *Ts'i*, et s'appelait *Ts'i-Kiang* ; elle était morte prématurément ; la sœur cadette de *Chen-cheng*, née de la même mère que lui, était devenue la femme du duc *Mou*, de *Ts'in*. La mère de *Tch'ong-eul* était une fille de la famille *Hou*, des (barbares) *Ti*. La mère de *I-ou* était sœur cadette de la mère de *Tch'ong-eul*. Le duc *Hien* avait huit fils ; mais l'héritier présomptif *Chen-cheng*, ainsi que *Tch'ong-eul* et *I-ou*, se conduisaient tous comme des sages ; quand (le duc *Hien*) eut eu (la femme appelée) *Li-Ki*, il éloigna ces trois fils.

La seizième année (661), le duc *Hien*, de *Tsin*, [constitua deux armées<sup>1</sup> ; il prit le commandement de la première et l'héritier présomptif *Chen-cheng* eut le commandement de la seconde. *Tchao Wei* conduisait le char de guerre (du duc) ; *Pi Wan* était l'homme de droite<sup>2</sup>. Ils attaquèrent et anéantirent *Houo*<sup>3</sup> ; ils anéantirent *Wei*<sup>4</sup> ; ils anéantirent *Keng*<sup>5</sup>. A son tour, (le duc *Hien*) éleva un

*Tso tchoan*  
1<sup>re</sup> année  
du duc *Min*.

1. C'était la première fois que le duc de *Tsin* se permettait d'avoir deux armées ; quand le roi *Hi* avait conféré, en 679, au duc *Ou*, de *K'iu-ou*, le titre de prince de *Tsin*, il avait stipulé qu'il n'aurait qu'une armée ; cf. *Tso tchoan*, 16<sup>e</sup> année du duc *Tchoang*.

2. Cf. tome I, p. 164, n. 5.

3. *Houo* avait été le fief du puiné *Tch'ou*, fils du roi *Wen* ; cf. p. 153, n. 3.

4. A 5 li au nord de la sous-préfecture de *Josi-tch'eng* 芮城, préfecture secondaire de *Kie*, province de *Chan-si*.

5. Au sud-est de la sous-préfecture de *Ho-tsin* 河津, préfecturé

rempart à *K'iu-ou* pour l'héritier présomptif; il donna à *Tchao Wei* (le territoire de) *Keng*; il donna à *Pi Wan* (le territoire de) *Wei*'; ils les nomma grands officiers. *Che Wei* dit : « L'héritier présomptif ne pourra pas monter sur le trône. On lui a donné en partage une ville capitale et on l'a élevé au grade de haut dignitaire; on l'a fait par avance monter au faite; comment pourrait-il encore arriver au trône? Il vaudrait mieux qu'il échappât par la fuite pour ne pas se laisser atteindre par une inculpation de crime. Agir comme *T'ai-po*<sup>2</sup>, de *Ou*, n'est-ce pas un bon parti? D'ailleurs il aurait une renommée excellente. »] L'héritier présomptif ne suivit pas cet avis.

*Tso tchoan* :  
1<sup>re</sup> année  
du duc *Min*.

[Le devin *Yen* dit : « Les descendants de *Pi Wan* seront certainement grands. *Wan* (= dix mille) est le nombre complet; *Wei* (= haut) est un grand nom. Que (*Pi Wan*) ait reçu comme première récompense ce (pays de *Wei*), c'est la preuve que le Ciel lui ouvre (le chemin du bonheur). Quand on parle du Fils du Ciel, on dit « les millions de son peuple »<sup>3</sup>; quand on parle d'un seigneur,

secondaire de *Kiang* 絳, province de *Chan-si*. Cette ville passait pour avoir été la capitale de l'empereur *Tsou-i*, de la dynastie *Yn*; cf. tome I, p. 192, n. 1.

1. *Tchao Wei* est l'ancêtre des princes de *Tchao* 趙; *Pi Wan* est l'ancêtre des princes de *Wei* 魏; les fiefs conférés par le duc *Hien* à ces deux hommes sont l'origine de la puissance de leurs descendants qui, avec la famille *Han* 韓, devaient, en 403 avant J.-C., se partager l'état de *Tsin* et former les trois états de *Han*, *Tchao* et *Wei*, connus sous le nom collectif de « trois *Tsin* » 三晉.

2. Cf. p. 2. *T'ai-po* était le fils aîné de l'Auguste roi; mais, voyant que son père désirait avoir pour successeur son frère cadet *Ki-li*, il s'enfuit dans le pays de *Ou*.

3. 兆民. Cf. *Chou king*, chap. *Ou tse tche ko*, *Tchong houi tche kao*, *Tang kao*, etc.; Legge, *C. C.*, vol. III, p. 158, 180, 188.

on dit « les myriades (*wan*) de son peuple »<sup>1</sup>. Maintenant, on a décerné (à *Pi Wan*) un grand nom (= *Wei*) qui suit le nombre complet (= *wan*); il ne peut donc manquer d'avoir une multitude (à qui il commandera)<sup>2</sup>. »]

Auparavant, *Pi Wan* avait consulté les sorts au sujet de la place officielle qu'il occuperait dans le royaume de *Tsin*; il avait obtenu (le diagramme) *tchoen* combiné au (diagramme) *pi*<sup>3</sup>. *Sin Leao* interpréta (ces diagrammes) en disant : « C'est de bon augure. *Choen*, c'est la « fermeté »; *pi*, c'est « entrer »; quel augure peut être plus grandement favorable? ses descendants seront certainement nombreux et prospères. »

La dix septième année (660), le prince de *Tsin* (voulut) charger l'héritier présomptif *Chen-cheng* de combattre (les gens de) *Tong-chan*<sup>4</sup>. [*Li K'o* adressa des remon-

*Tso tchoan* :  
2<sup>e</sup> année  
du duc *Min*.

1. 萬民. Cf. *Che king*, *Kouo fong*, 2<sup>e</sup> ode de *Tang*; Legge, *C. C.*, vol. IV, p. 514. On trouve cependant aussi cette expression dans la bouche de l'empereur parlant à son peuple; cf. *Chou king*; chap. *P'an keng*; Legge, *C. C.*, vol. III, p. 239 et 245.

2. En d'autres termes, le devin prédit que les descendants de *Pi Wan* seront mis un jour au rang des seigneurs.

3. L'hexagramme *tchoen* est le 3<sup>e</sup> du *I king*; l'hexagramme *pi* est le 6<sup>e</sup>; le rapprochement de ces deux hexagrammes montre que le pronostic doit être tiré du texte du *I king*, correspondant à la première ligne inférieure de l'hexagramme *tchoen*, car c'est cette ligne qui seule est différente dans les deux hexagrammes.

4. Le *Tso tchoan* (2<sup>e</sup> année du duc *Min*) appelle ces barbares « la tribu *Kao-lo* de *Tong-chan*, c'est-à-dire des montagnes orientales »

東山畢落氏 ; ils demeuraient à 70 li à l'est de la sous-préfecture de *Lo-p'ing* 樂平, préfecture de *T'ai-yuen*, à la limite orientale de la province de *Chan-si*. *Kao-lo* était proprement le nom de la montagne près de laquelle ils habitaient. Ils se rattachaient au groupe ethnique des *Ti* rouges 赤狄 qui occupait le territoire de la préfecture actuelle de *Lou-ngan* 潞安.

trances au duc *Hien*, en lui disant : « L'héritier présomptif s'acquitte du soin d'offrir les vases pleins de millet <sup>1</sup> aux grands sacrifices en l'honneur des dieux du sol et des moissons; matin et soir il inspecte les mets préparés pour le prince <sup>2</sup>; c'est pourquoi on l'appelle « le grand fils ». Quand le prince est en route, il garde (la capitale); s'il y a quelqu'un pour la garder, il accompagne (le prince); quand il accompagne le prince, on l'appelle « le bienfaiteur de l'armée »; quand il garde (la capitale), on l'appelle « le surveillant du royaume ». Tels sont les anciens règlements. Conduire des troupes, c'est assumer la responsabilité des mouvements et des plans (qu'on leur fait exécuter); les proclamations à l'armée, c'est le prince et ceux qui exercent le gouvernement <sup>3</sup> qui les combinent; ce n'est point l'affaire de l'héritier présomptif. L'art militaire consiste uniquement à décider des ordres; si (l'héritier présomptif) reçoit des ordres <sup>4</sup>, il n'a plus de prestige; s'il assume la responsabilité de donner des ordres, il n'a plus de piété filiale; c'est pourquoi l'héritier et premier fils du prince par la naissance ne peut pas commander des troupes. Si le prince lui confère des fonctions pour lesquelles il n'est point fait, quand il sera à la tête des troupes, il n'aura pas de prestige; comment pourrez-vous vous

1. 粢盛. On retrouve cette expression dans Mencius, III, b, 3 et 5; VII, b, 14.

2. C'est ce que le roi *Wen*, quand il n'était encore qu'héritier présomptif, faisait pour son père; cf. *Li ki*, chap. *Wen wang che tse*.

3. Les hauts dignitaires de premier rang.

4. Le mot 稟 se prononce ici *pin*, est au *chang cheng* et signifie « recevoir »; de l'expression 稟命 on peut rapprocher l'expression 稟令 qui se trouve dans le *Chou king*, chap. *Yue ming*, Legge, *C. C.*, vol. III, p. 248.



servir de lui ? « Le duc répondit : « J'ai des fils ; je ne sais point encore lequel sera nommé héritier présomptif. » *Li K'o* se retira sans répondre. Il vit l'héritier présomptif qui lui dit : « Je suis donc dégradé ? » *Li K'o* répliqua : « O héritier présomptif, faites tous vos efforts ; enseignez (à vos hommes) les devoirs militaires ; que votre seule crainte soit de ne pas les observer avec respect'. Pourquoi (pensez-vous à) la dégradation ? D'ailleurs, un fils doit craindre de manquer de piété filiale ; il ne craint pas de ne pouvoir monter sur le trône. Veillez sur votre conduite et ne portez pas d'accusations contre les autres, alors vous éviterez les difficultés. » L'héritier présomptif prit le commandement des troupes ; le duc le revêtit d'un vêtement mi-parti<sup>1</sup> et lui fit porter un demi-cercle en or.] *Li K'o* prétexta une maladie et n'accompagna pas l'héritier présomptif. Alors l'héritier présomptif attaqua (les gens de) *Tong-chan*.

La dix-neuvième année (658), le duc *Hien* dit : « Autrefois, quand les princes mes prédécesseurs, le comte *Tchoang* et le duc *Ou*, ont exterminé ceux qui troublaient (le royaume de) *Tsin*, (les princes de) *Kouo* n'ont cessé d'aider *Tsin* à nous combattre ; en outre, ils ont donné refuge aux *kong-tse* fugitifs de *Tsin* qui, effectivement, ont suscité des troubles ; si on n'extermine pas (tous ces gens), les fils et petits-fils qu'ils laisseront après eux nous causeront de l'anxiété. » Alors il chargea *Siun Si* de demander (au prince de) *Yu* l'autorisation de passer

1. 共 = 恭.

2. La partie gauche et la partie droite du vêtement étaient de couleurs différentes. Cet étrange costume et le bizarre ornement que le duc y ajouta furent interprétés par ses sujets comme des marques de son désir de voir disparaître l'héritier présomptif ; cf. *Tso tchoan*, 2<sup>e</sup> année du duc *Min*.

sur son territoire, en lui offrant en présent son attelage de chevaux de *K'iu-tch'an*<sup>1</sup>; (le prince de) *Yu* autorisa le passage, et (le duc de *Tsin*) attaqua *Kouo*; il lui prit (la ville de) *Hia-yang*<sup>2</sup> et s'en revint.

Le duc *Hien* dit secrètement à (sa femme) *Li-Ki* : « Je désire dégrader l'héritier présomptif et mettre à sa place *Hi-ts'i*. » *Li-Ki* se mit à pleurer et dit : « Que l'héritier présomptif ait été nommé, c'est ce que les seigneurs savent déjà tous; en outre, il a à plusieurs reprises commandé les soldats, et le peuple lui est attaché; pourquoi, à cause d'une misérable concubine, dégraderiez-vous le fils qui est le premier par la naissance et nommeriez-vous le fils de naissance secondaire? O prince, si vous le faites réellement, votre concubine se tuera. » C'était par fourberie que *Li-Ki* faisait ainsi l'éloge de l'héritier présomptif, car secrètement elle avait chargé des gens de le calomnier et de dire du mal de lui, et elle désirait mettre sur le trône son propre fils.

La vingt et unième année (656), *Li-Ki* tint à l'héritier présomptif le langage suivant : « Le prince a vu en

1. Le duc de *Tsin* avait un attelage d'excellents chevaux venus de *K'iu-tch'an*; il les donna au prince de *Yu* pour obtenir le droit de passer sur son territoire et dans l'espérance de les reprendre quand il l'aurait lui-même attaqué et vaincu, ce qui arriva en effet. *K'iu-*

*tch'an* était à 4 li au sud-est de la sous-préfecture de *Che-loou* 石樓, préfecture de *Fen-tcheou*, province de *Chan-si*.

2. 下陽, à 45 li au nord-est de la sous-préfecture de *P'ing-lou* 平陸, préfecture secondaire de *Kie*, province de *Chan-si*. Cette ville était la plus importante de l'état de *Kouo*, après la capitale qui s'appelait *Chang-yang* 上陽 et qui était au sud-est de la préfecture secondaire de *Chàn* 陝, province de *Ho-nan*.

songe *Ts'i-Kiang*<sup>1</sup>; allez promptement sacrifier à *K'iu-ou*<sup>2</sup> et faites revenir la prospérité (produite par ce sacrifice) sur le duc. » Alors l'héritier présomptif alla faire un sacrifice à *K'iu-ou* en l'honneur de sa mère *Ts'i-Kiang*; il offrit au duc *Hien* de la viande qu'il avait présentée au sacrifice; le duc *Hien* était alors sorti pour chasser; on plaça la viande du sacrifice dans le palais; *Li-Ki* chargea un homme d'y mettre une drogue vénéneuse. Au bout de deux jours, le duc *Hien* revint de la chasse; l'intendant des vivres offrit la viande du sacrifice au duc *Hien* qui voulut en manger. *Li-Ki* l'arrêta de côté en lui disant: « Cette viande du sacrifice vient de loin; il faut l'essayer. » On en répandit en libation sur la terre; la terre se gonfla; on en donna à un chien; le chien mourut; on en donna à un employé subalterne; celui-ci mourut. *Li-Ki* dit en pleurant: « Quel cœur dur a l'héritier présomptif! Son propre père, il veut l'assassiner pour prendre sa place; que ne ferait-il pas contre d'autres hommes! Bien plus, le prince est âgé; c'est un homme qui est au soir de sa vie; malgré cela, il ne peut attendre et veut l'assassiner! » Elle dit encore au duc *Hien*: « Si l'héritier présomptif agit ainsi, c'est uniquement à cause de votre concubine et de (son fils) *Hi-ts'i*; je désire que nous, le fils et la mère, nous l'évitons en allant dans un autre royaume; que ne me suis-je tuée de bonne heure, pour ne pas faire seulement que la mère et le fils soient traités par l'héritier présomptif comme du poisson et de la viande<sup>3</sup>! Au début,

1. La mère défunte de l'héritier présomptif.

2. *K'iu-ou* était la ville dans laquelle se trouvait le temple funéraire de *Ts'i-Kiang*.

3. Cf. tome II, p. 281: « ces hommes étaient le couteau et l'égal, et nous, nous étions le poisson et la viande ».

Votre Altesse voulait le dégrader et j'en avais encore du déplaisir; mais maintenant je reconnais qu'en cela je me trompais étrangement. » L'héritier présomptif apprit ce qui s'était passé et s'enfuit dans la nouvelle ville<sup>1</sup>. Le duc *Hien*, irrité, fit périr son précepteur *Tou Yuen-k'oan*. Quelqu'un dit à l'héritier présomptif : « Celle qui a mis le poison, c'est *Li-Ki*; ô héritier présomptif, pourquoi ne vous êtes-vous pas expliqué clairement? » L'héritier présomptif répondit : « Notre prince est vieux; s'il n'a pas *Li-Ki*, sa chambre à coucher ne sera pas paisible, sa nourriture ne lui sera pas agréable. Quand je lui aurai expliqué (ce qui est arrivé), le prince se fâchera contre elle. Je ne saurais le faire. » On dit à l'héritier présomptif : « Pourquoi ne vous enfuyez-vous pas dans un autre royaume? » Il répondit : « Si je sors (du royaume) chargé de cette mauvaise renommée, quel est l'homme qui m'accueillera? Je me tueraï. » Le douzième mois, au jour *ou-chen*, (l'héritier présomptif) *Chen-cheng* se tua dans la nouvelle ville.

En ce temps, *Tch'ong-eul* et *I-ou* vinrent à la cour. Il y eut un homme qui dit à *Li-Ki* : « Ces deux fils du duc sont irrités de ce que vous avez causé par vos calomnies la mort de l'héritier présomptif. » *Li-Ki* eut peur, et c'est pourquoi elle calomnia les deux *kong-tse* en disant qu'ils avaient connu l'affaire de la viande empoisonnée de *Chen-cheng*. Les deux *kong-tse* l'apprirent et furent saisis de crainte; *Tch'ong-eul* s'en alla à *P'ou*; *I-ou* s'en alla à *K'iu*<sup>2</sup>; ils gardèrent leurs remparts et se tinrent sur la défensive. Auparavant, le duc *Hien* avait chargé *Che Wei* de construire des remparts pour les deux *kong-tse* à *P'ou* et à *K'iu*; comme il n'avait pas exécuté (ce

1. *K'iu-ou*, dont le rempart avait été récemment construit.

2. Cf. p. 258, n. 4 et 5.

travail), *I-ou* s'en plaignit au duc, qui se mit en colère contre *Che Wei*; *Che Wei* s'excusa en disant : « Aux villes murées de la frontière il y a peu de brigandages; à quoi servent-elles? » S'étant retiré, il fit ce chant :

Le poil de la fourrure en peau de renard est tout embrouillé<sup>1</sup>;

Dans un seul royaume il y a trois ducs;

Lequel de ces rivaux<sup>2</sup> suivrai-je .

En définitive, il exécuta les remparts. Quand survint la mort de *Chen-cheng*, les deux *kong-tse* se réfugièrent et se gardèrent derrière leurs remparts.

La vingt-deuxième année (655), le duc *Hien*, irrité de ce que ses deux fils étaient partis sans prendre congé et complotaient effectivement contre lui, envoya des soldats attaquer (la ville de) *P'ou*; un homme de *P'ou*, l'eunuque *Pou Ti*, ordonna à *Tch'ong-eul* de se tuer sur-le-champ; *Tch'ong-eul* sauta par dessus le mur; l'eunuque, en le poursuivant, coupa (avec son épée) la manche de son habit; alors *Tch'ong-eul* s'enfuit chez les (barbares) *Ti*. (Le duc *Hien*) envoya des gens attaquer *K'iu*; le rempart de *K'iu* fut bien gardé et on ne put soumettre (cette ville).

Cette même année (655), *Tsin* de nouveau demanda à *Yu* l'autorisation de passer sur son territoire pour attaquer *Kouo*. *Kong Tche-k'i*, grand officier de *Yu*, adressa des remontrances au prince de *Yu*, disant : « *Tsin* ne

1. Il y a peut-être ici une réminiscence de ce vers du *Che king*

(Legge, *C. C.*, vol. IV, p. 60) : 狐裘蒙戎. *Che Wei* prévoit que les remparts des villes de *P'ou* et de *K'iu* permettront aux deux princes de maintenir leur indépendance, qu'il y aura alors comme trois ducs dans l'état et que la situation du royaume sera fort embrouillée.

2. 適 = 敵. Cf. *Tso tchoan*, 5<sup>e</sup> année du duc *Hi*.

*Tso tchoan* :  
5<sup>e</sup> année  
du duc *Hi*.

doit pas avoir l'autorisation de passer, car ce serait la perte prochaine de *Yu*. » Le prince de *Yu* répliqua. [« (Le prince de) *Tsin* et moi appartenons au même clan; il ne serait pas convenable qu'il m'attaquât. » *Kong Tche-k'i* dit : « *T'ai-po* et *Yu-tchong* étaient fils de *T'ai-wang*<sup>1</sup>; *T'ai-po* s'enfuit et c'est pourquoi il ne succéda pas (à son père). *Kouo-tchong* et *Kouo-chou*<sup>2</sup> étaient fils du roi *Ki*; ils furent hauts dignitaires à la cour du roi *Wen*; le récit des services éclatants qu'ils rendirent à la maison royale est conservé dans les archives diplomatiques. Si (*Tsin*) s'apprête à anéantir *Kouo*, quelle affection peut-il avoir pour *Yu*? D'ailleurs la parenté (du prince de *Tsin*) avec *Yu* peut-elle être plus proche que sa parenté avec les familles de *Hoan* et *Tchoang*<sup>3</sup>? quel crime avaient commis les familles de *Hoan* et *Tchoang*? (et cependant,) il les extermina entièrement. *Yu* est à *Kouo* comme les lèvres sont aux dents; si les lèvres disparaissent, les dents ont froid. »] Le duc de *Yu* n'écouta pas (cet avis) et autorisa *Tsin* (à passer). *Kong Tche-k'i* quitta *Yu* avec toute sa famille. L'hiver de cette année, (le duc de) *Tsin* anéantit *Kouo*; le duc de *Kouo*, *Tch'eou* s'enfuit auprès (du roi de la dynastie) *Tcheou*. A son retour, (le duc de *Tsin*) attaqua par surprise et anéantit *Yu*; il fit prisonnier le duc de *Yu* et son grand officier *Po-li Hi*<sup>4</sup>, originaire de *Tsing-pô*; (*Po-li Hi*) fut chargé d'escorter la femme du duc *Mou*, de *Ts'in*, et d'accomplir les sacrifices (de la famille princière) de *Yu*. *Siun Si* amena l'attelage de *K'iu-tch'an* qui avait été

1. Il semble qu'ici *Se-ma Ts'ien* fasse de *Yu-tchong* le frère de *T'ai-po*; cf. p. 3, n. 2.

2. Cf. tome I, p. 276, n. 3 et tome IV, p. 256, n. 1.

3. Cf. p. 258, n. 1.

4. Cf. tome II, p. 26.

autrefois donné en présent (au prince de) *Yu* et l'offrit au duc *Hien* qui dit en riant : « Ces chevaux sont bien mes chevaux; mais leurs dents ont vieilli. »

La vingt-troisième année (654), le duc *Hien* envoya *Kia Hoa* et d'autres attaquer (la ville de) *K'iu*; (la population de) *K'iu* s'écartant de lui, *I-ou* voulut s'enfuir chez les *Ti*; *Ki Joei* dit : « Il ne faut pas le faire. *Tch ong-eul* est déjà là; si maintenant vous y allez, *Tsin* ne manquera pas de transporter ses troupes à l'attaque des *Ti*; les *Ti* redoutent *Tsin*; le malheur sera près de vous atteindre. Il vaut mieux que vous alliez dans (le pays de) *Leang*<sup>1</sup>; *Leang* est près de *Ts'in*; *Ts'in* est puissant; après la mort de notre prince<sup>2</sup>, il pourra vous aider à rentrer (dans votre pays). » (*I-ou*) s'en alla donc dans (le pays de) *Leang*.

La vingt-cinquième année (652), *Tsin* attaqua les *Ti*. Les *Ti*, de leur côté, prenant le parti de *Tch'ong-eul*, combattirent contre *Tsin* à *Ye sang*<sup>3</sup>; les soldats de *Tsin* se débandèrent et lâchèrent pied. — En ce temps, *Tsin* était puissant; à l'ouest il possédait le (territoire de) *Ho-si*<sup>4</sup> et son territoire était contigu à celui de *Ts'in*; au nord, il était limitrophe des *Ti*; à l'ouest, il arrivait jus-

1. Les princes de *Leang* 梁 appartenaient au chan *Yng* 嬴; leur territoire fut annexé par *Ts'in* en l'an 641 avant J.-C.; il correspond à la sous-préfecture actuelle de *Han-tch'eng* 韓城, préfecture de *Tong-tcheou*, province de *Chàn-si*.

2. Littéralement : « Après les cent années de notre prince ».

3. *Ye-sang* est vraisemblablement une leçon fautive à laquelle il faut substituer la leçon *Ts'ai-sang* 采桑 du *Tso tchoan*. *Ts'ai-sang* était à l'ouest de la sous-préfecture de *Hiang-ning* 鄉寧, préfecture secondaire de *Ki* 吉, province de *Chan-si*.

4. Cf. tome II, p. 34, n. 3.

qu'au *Ho-nei*<sup>1</sup>. — La sœur cadette de *Li-Ki* enfanta *Tao-tse*.

La vingt-sixième année (651), en été, le duc *Hoan*, de *Ts'i*, tint une grande assemblée des seigneurs à *K'oei-k'ieou*<sup>2</sup>; le duc *Hien*, de *Tsin*, avait été malade et s'était mis en route avec du retard; avant qu'il fût arrivé, il rencontra *K'ong*, premier ministre des *Tcheou*, qui lui dit: « Le duc *Hoan*, de *Ts'i*, est de plus en plus arrogant; il ne s'inquiète pas de la vertu et s'occupe de projets lointains<sup>3</sup>; les seigneurs ne sont pas tranquilles; ô prince, si seulement vous n'allez pas à la réunion, (le duc de *Ts'i*) n'aura aucun moyen d'action contre *Tsin*. » Le duc *Hien*, qui d'ailleurs était malade, s'en revint et retourna chez lui.

Sa maladie s'étant fort aggravée, (le duc *Hien*) dit à *Siun Si*: « Je nomme *Hi-ts'i* mon successeur; mais il est jeune et les principaux ministres ne lui sont pas soumis; je crains que des troubles ne s'élèvent; seriez-vous capable de le mettre sur le trône? » — « J'en serais capable », répondit *Siun Si*. « Quelle preuve m'en donnez-vous? » demanda le duc. (*Siun Si*) répondit: « Si on pouvait faire que les morts revinssent à la vie, devant vous revenu à la vie je n'aurais point à rougir; telle est la preuve que je vous donne. » Alors (le duc *Hien*) confia *Hi-ts'i* à *Siun Si* qui fut nommé conseiller et présida au gouvernement du royaume.

En automne, le neuvième mois, le duc *Hien* mourut. *Li K'o* et *P'ei Tcheng* voulurent faire rentrer *Tch'ong-eul*; ils fomentèrent des troubles avec les partisans des

1. Le territoire de la préfecture actuelle de *Wei-hoai* 衛輝 qui appartient à la province de *Ho-nan*, quoique situé au nord du *Hoang-ho*.

2. Cf. p. 54.

3. Le texte de *Tso tchoan* (9<sup>e</sup> année du duc *Hi*) est plus explicite.



trois *kong-tse*<sup>1</sup>; ils dirent à *Siun Si* : « Trois haines vont s'élever (contre vous); *Ts'in* et *Tsin* les soutiendront; que pourrez-vous faire? » *Siun Si* dit : « Je ne saurais violer la parole que j'ai donnée au prince précédent. » Le dixième mois, *Li K'o* tua *Hi-ts'i* dans la chambre de deuil<sup>2</sup>; le duc *Hien* n'avait point encore été enterré. *Siun Si* se préparait à mourir, mais on lui dit : « Il vaudrait mieux mettre sur le trône *Tao-tse*, frère cadet de *Hi-ts'i* et lui servir de précepteur. » *Siun Si* mit *Tao-tse* sur le trône et fit les funérailles du duc *Hien*. Le onzième mois, *Li K'o* assassina *Tao-tse* en pleine cour; *Siun Si* en mourut. Les sages dirent : « Cette parole du *Che* (*king*) :

Une tache dans un jade blanc  
On peut encore l'enlever en frottant;  
Mais pour une tache dans la parole  
Il n'y a rien à faire<sup>3</sup>.

C'est à *Siun Si* qu'on peut l'appliquer, lui qui ne viola point sa parole. »

Autrefois, quand le duc *Hien* allait attaquer les *Li-Jong*, les sorts consultés au moyen de l'écaille de tortue donnèrent cette réponse : « Des dents supérieures et des dents inférieures<sup>4</sup> produiront la calamité. » Quand

1. *Tch'ong-eul*, *I-ou* et le défunt héritier présomptif *Chen-cheng*.

2. 于喪次. Le *Tso tchoan* écrit 于次 et le commentateur dit : 次喪寢. La chambre de deuil est celle dans laquelle se trouvait déposé provisoirement le cercueil et c'est ce que confirme la phrase suivante : « le duc *Hien* n'avait point encore été enterré ».

3. Cf. *Ta ya*, 3<sup>e</sup> décade, ode 2, strophe 5.

4. Dictionnaire *Tse koei* : 上曰齒下曰牙. Les fissures formées sur l'écaille de tortue affectaient la forme d'une rangée de dents supérieures et d'une rangée de dents inférieures. Entre ces deux rangées, des lignes longitudinales symbolisaient la calomnie qui

(le duc) eut écrasé les *Li-Jong*, il fit prisonnière *Li-Ki* et l'aima ; c'est de là en définitive que vinrent les troubles qui désolèrent *Tsin*.

Quand *Li K'o* et les siens eurent tué *Hi-ts'i* et *Tao-tse*, ils envoyèrent des gens chercher le *kong-tse Tch'ong-eul* chez les *Ti*, dans l'intention de le mettre sur le trône. *Tch'ong-eul* s'excusa, disant : « J'ai résisté aux ordres de mon père et je me suis enfui en sortant (du royaume) ; quand mon père est mort, je n'ai pu pratiquer les rites qui s'imposent à un fils et je n'ai pas assisté (aux cérémonies du) deuil. Comment moi, *Tch'ong-eul*, oserais-je rentrer ? Grands officiers, nommez quelque autre fils. » (Les envoyés) revinrent faire leur rapport à *Li K'o* qui envoya chercher *I-ou* dans (le pays de) *Leang*. *I-ou* voulait aller ; *Lu Cheng* et *K'i Joei'* lui dirent : « A l'intérieur (du royaume), il y a encore d'autres fils du duc qu'on pourrait mettre sur le trône ; cependant, c'est au dehors qu'on vient vous chercher ; c'est difficile à croire. Nous estimons que si vous ne vous rendez pas (dans le pays de) *Ts'in*, afin de rentrer appuyé par le prestige d'un royaume puissant, il y a lieu de redouter un péril » Alors (*I-ou*) envoya *K'i Joei* faire des présents considérables au (prince de) *Ts'in* et conclure avec lui la convention suivante : « Si je puis entrer (dans le pays de *Tsin*), je vous demanderai la permission de donner à *Ts'in* le territoire de *Ho-si* qui appartient à *Tsin*. » (*I ou*) fit présent à *Li K'o* d'un écrit ainsi conçu : « Si en vérité je puis monter sur le trône, je vous demanderai la per-

sortait de cette bouche. L'oracle prédisait les maux que produiraient les calomnies de *Li-Ki*.

1. C'est le même personnage que nous avons vu plus haut (p. 269, ligne 7) appelé *Ki Joei* 冀芮.

mission de vous donner en fief la ville de *Fen-yang*<sup>1</sup>. Alors le duc *Mou*, de *Ts'in*, envoya des soldats escorter *I-ou* dans (le pays de) *Tsin*. Le duc *Hoan*, de *Ts'i*, apprenant les troubles intérieurs de *Tsin*, se mit à son tour à la tête des seigneurs et entra (dans le pays de) *Tsin*; de leur côté, les soldats de *Ts'in* et *I-ou* étaient parvenus jusqu'à (la capitale de) *Tsin* : (le duc de) *Ts'i* chargea alors *Si P'ong* de se réunir (aux soldats de) *Ts'in* et tous ensemble ils firent rentrer *I-ou* et le nommèrent prince de *Tsin*; ce fut le duc *Hoei*. Le duc *Hoan*, de *Ts'i*, parvint jusqu'à *Kao-leang*<sup>2</sup>, (ville) de *Tsin*, puis il s'en retourna.

La première année (650) de son règne, *I-ou*, duc *Hoei*, chargea *P'ei Tcheng* de l'excuser auprès (du duc) de *Ts'in*, en disant : « Au début, moi, *I-ou*, j'ai promis le territoire de *Ho-si* à Votre Altesse. Maintenant, j'ai eu le bonheur de pouvoir rentrer (dans mon pays) et monter sur le trône. Les principaux ministres m'ont dit : « Ce territoire appartenait au prince votre prédécesseur; « vous étiez fugitif à l'étranger; comment pouviez-vous « vous arroger le droit de le promettre à *Ts'in*? » J'ai contesté cette opinion, mais je n'ai pu obtenir (gain de cause); je m'excuse donc auprès de *Ts'in*. » (Le duc *Hoei*) ne donna pas non plus à *Li K'o* la ville de *Fen-yang* et il lui enleva toute autorité.

Le quatrième mois, le roi *Siang*, de (la dynastie) *Tcheou*, chargea *Ki-fou*, duc de *Tcheou*, de réunir les grands officiers de *Ts'i* et de *Ts'in* pour qu'ils accom-

1. A 90 li au nord de la sous-préfecture actuelle de *Yang-k'iu* 陽曲, préfecture de *Tai-yuen*, province de *Chan-si*.

2. Au sud de la sous-préfecture de *Hong-tong* 洪洞, préfecture de *P'ing-yang*, province de *Chan-si*.

plissent ensemble les rites (d'intronisation) auprès du duc *Hoei*, de *Tsin*. Le duc *Hoei*, considérant que *Tch'ong-eul* était à l'étranger et craignant que *Li K'o* ne fit un changement, accorda la mort<sup>1</sup> à *Li K'o* en lui disant : « Sans vous, je n'aurais pu monter sur le trône; cependant, vous avez aussi tué deux princes et un grand officier<sup>2</sup>; être votre prince, n'est-ce point, d'autre part, difficile? » *Li K'o* répondit : « S'il n'y avait pas eu ces suppressions, comment Votre Altesse aurait-elle triomphé? Si on veut faire périr quelqu'un, comment manquerait-on de prétexte? Puisque vous avez ainsi parlé, votre sujet obéit à votre ordre. » Il se jeta aussitôt sur son épée et mourut. En ce temps, *P'ei Tcheng* avait été envoyé porter des excuses à *Ts'in* et n'était pas encore revenu; c'est pourquoi il ne fut pas atteint par ces difficultés.

Le prince de *Tsin* changea la sépulture du (défunt) héritier présomptif *Chen-cheng* (dont le nom posthume était) *Kong*. En automne, *Hou Tou*, qui se rendait à la capitale inférieure<sup>3</sup>, rencontra *Chen-cheng*; *Chen-cheng* monta avec lui en char<sup>4</sup> et lui dit : « *I-ou* méconnaît les rites; j'ai pu adresser une prière à l'Empereur (du ciel) qui s'apprête à donner *Tsin* à *Ts'in*; c'est *Ts'in* qui fera les sacrifices en mon honneur. » *Hou Tou* répondit : « J'ai appris que les esprits ne mangent pas d'autres

1. 賜死 « gratifier de la mort ». Cette expression désigne l'acte par lequel le prince ordonnait à un officier de se suicider; c'était une faveur puisqu'il ne le faisait pas mourir de la main du bourreau.

2. Les princes *Hi-ts'i* et *Tao-tse* et le grand officier *Siu Si*.

3. La ville de *K'iu-ou*; suivant une autre explication, 下國 désignait une « principauté soumise » par le royaume de *Tsin*.

4. *Hou Tou* avait été cocher de l'héritier présomptif *Chen-cheng*, du vivant de ce dernier. Le revenant monte donc en char avec lui comme il le faisait autrefois. Cf. *Tso tchoan*, 10<sup>e</sup> année du duc *Hi*.

offrandes que celles qui leur sont faites par des hommes issus de la même souche ancestrale qu'eux; ô prince, les sacrifices en votre honneur ne seront-ils pas interrompus? Prince, réfléchissez-y. » *Chen-cheng* dit : « Vous avez raison; j'adresserai une seconde prière à l'Empereur (du ciel); dans dix jours, sur le côté ouest de la nouvelle cité<sup>1</sup>, il y aura un sorcier qui vous fera me voir. » La chose étant convenue, soudain (*Chen-cheng*) disparut. L'époque venue, (*Hou Tou*) alla (au lieu indiqué) et revit *Chen-cheng* qui lui dit : « L'Empereur (du ciel) a consenti à punir celui(-là seul) qui est coupable; il sera renversé à *Han*<sup>2</sup>. » Les enfants chantaient alors cette chanson : « L'héritier présomptif *Kong* a changé de sépulture; quatorze ans plus tard, (le prince de) *Tsin* à son tour ne sera plus florissant; la prospérité sera chez son frère aîné<sup>3</sup>. »

Pendant sa mission dans (le pays de) *Ts'in*, *P'ei Tcheng*, apprenant que *Li K'o* avait été mis à mort, donna ce conseil au duc *Mou*, de *Ts'in* : « *Lu Cheng*, *K'i Tch'eng* et *Ki Joei* ont été en réalité ceux qui n'ont pas cédé (quand il s'est agi de livrer au duc de *Ts'in* le territoire de *Ho-si*). Si on leur fait des présents considérables et qu'on s'entende avec eux, on réussira certainement à faire sortir (de son royaume) le prince de *Tsin* et à faire entrer *Tch'ong-eul* ». Le duc *Mou*, de *Ts'in*, approuva cet avis; il envoya avec (*P'ei Tcheng*) qui revenait à *Tsin* pour y rendre compte de sa mission, des gens qui firent des présents considérables à ces trois hommes<sup>4</sup>; ces trois hommes dirent : « Leurs cadeaux sont considéra-

1. La ville de *K'iu-ou*.

2. Cf. tome II, p. 31, n. 3.

3. *Tch'ong-eul*, qui devint prince de *Tsin* en 636.

4. *Lu Cheng*, *K'i Tch'eng* et *Ki Joei*.

bles et leurs paroles sont douces; c'est une preuve évidente que *P'ei Tcheng* nous a vendus à *Ts'in*. » Alors ils tuèrent *P'ei Tcheng*, ainsi que les grands officiers des sept chars<sup>1</sup> qui appartenaient à la faction de *Li K'o* et de *P'ei Tcheng*. (*P'ei*) *Pao*, fils de *P'ei Tcheng*, s'enfuit (auprès du prince de) *Ts'in* et lui parla d'attaquer *Tsin*; mais le duc *Mou* ne prêta pas l'oreille (à ces conseils). — Depuis que le duc *Hoei* avait pris le pouvoir, il avait violé ses engagements relatifs au territoire à donner à *Ts'in* et vis-à-vis de *Li K'o*; il avait fait périr les grands officiers des sept chars. Les gens du royaume ne lui étaient pas attachés.

La deuxième année (649), (le roi de la dynastie) *Tcheou* envoya le duc de *Chao* et *Kouo*<sup>2</sup> s'acquitter des rites auprès du duc *Hoei*, de *Tsin*; le duc *Hoei* les traita avec arrogance; le duc de *Chao* l'en blâma.

La quatrième année (647), *Tsin* souffrit de la famine et demanda à acheter du grain à *Ts'in*. Le duc *Mou* demanda son avis à *Po-li Hi* qui dit : « Les calamités célestes vont en se propageant; vos états en souffriront à leur tour; secourir ceux qui sont frappés par les calamités et avoir compassion de ses voisins, telle est la

1. D'après le *Tcheou li* (article du *ta hing jan*, trad. Biot, vol. II, p. 401), un seigneur du rang de *keou* a sept chars supplémentaires; chacun de ces chars est commandé par un grand officier; telle est l'origine de la dénomination « les grands officiers des sept chars ». Ici, ces officiers sont ceux qui formaient l'entourage de l'ancien héritier présomptif *Chen-cheng*. Cf. les commentaires au *Tso tchoan*, 10<sup>e</sup> année du duc *Hi* et 23<sup>e</sup> année du duc *Siang*.

2. D'après le texte du *Tso tchoan* (11<sup>e</sup> année du duc *Hi*), le duc *Ou*, de *Chao* 召武公 et le *nei-che Kouo* 內史過 allaient, au nom du roi, conférer au duc de *Tsin* la tablette d'investiture 命圭.

bonne méthode de gouvernement. Donnez (à *Tsin* ce qu'il demande). » (*P'ei*) *Pao*, fils de *P'ei Tcheng*, dit : « Attaquez-le. » Le duc *Mou* dit : « Le prince (de *Tsin*) est méchant; mais son peuple, quel crime a-t-il commis? » En définitive il accorda le grain (demandé); (les transports) se succédèrent sans interruption depuis *Yong* jusqu'à *Kiang*<sup>1</sup>. — La cinquième année (646), *Ts'in* souffrit de la famine et demanda à acheter du grain à *Tsin*. Le duc de *Tsin* tint une délibération à ce sujet. *King Tcheng* dit (au prince de *Tsin*) : « C'est grâce à *Ts'in* que vous avez pu monter sur le trône; mais ensuite vous avez violé votre engagement concernant le territoire que vous deviez lui donner. (En outre,) quand *Tsin* a souffert de la famine, *Ts'in* nous a prêté (ce dont nous avons besoin). Maintenant *Ts'in* est dans la disette et demande à acheter du grain. Qu'il faille le lui donner, y a-t-il lieu d'en douter et d'instituer une délibération à ce sujet? » *Kouo I* dit : « L'année dernière, le Ciel avait fait don de *Tsin* à *Ts'in*; *Ts'in* ne sut pas le prendre et nous prêta (du grain). Maintenant le Ciel fait don de *Ts'in* à *Tsin*. *Tsin* peut-il résister au Ciel? Attaquons immédiatement (*Ts'in*). » Le duc *Hoei* suivit l'avis de *Kouo I* et ne donna pas de grain à *Ts'in*, mais il mit en campagne des soldats dans l'intention d'attaquer *Ts'in*. (Le duc de) *Ts'in* entra dans une grande colère et mit de son côté des soldats en campagne pour attaquer *Tsin*. — La sixième année (645), au printemps, le duc *Mou*, de *Ts'in*, à la tête de son armée, attaqua *Tsin*. Le duc *Hoei*, de *Tsin*, dit à *King Tcheng* : « Les troupes de *Ts'in* sont entrées bien profondément (dans notre territoire)! Que

1. C'est-à-dire : depuis la capitale du pays de *Ts'in* (cf. tome III, p. 421, n. 1) jusqu'à la capitale du pays de *Tsin* (cf. p. 249, n. 1).

faire? » (*King Tcheng*) dit : « *Ts'in* a fait rentrer Votre Altesse (dans son pays) et vous lui avez refusé la récompense promise. Quand *Tsin* a souffert de la disette, *Ts'in* lui a envoyé des chars de grain, mais quand *Ts'in* a souffert de la disette, *Tsin* s'est opposé (à ce qu'on lui donnât du grain) et a même voulu profiter de sa disette pour l'attaquer. Si (*Ts'in*) a pénétré profondément (dans votre territoire), aussi bien n'était-ce pas ce qui devait arriver? » (Le prince de) *Tsin* consulta les sorts pour savoir qui serait son cocher et qui serait l'homme de droite<sup>1</sup>; pour ces deux fonctions les sorts donnèrent une réponse favorable en ce qui concernait *King Tcheng*. Le duc dit : « (*King Tcheng*) n'est pas docile<sup>2</sup>. » De préférence à lui, il nomma donc *Pou Yang* pour conduire son char de guerre, et *Kia Pou-t'ou* pour être l'homme de droite. Il fit avancer ses soldats. Le neuvième mois, au jour *jen-siu*, le duc *Mou*, de *Ts'in*, et le duc *Hoei*, de *Tsin*, se livrèrent bataille à *Han-yuen*<sup>3</sup>. Les chevaux du duc *Hoei* s'embourbèrent et n'avancèrent plus; les soldats de *Ts'in* arrivaient; le duc, se trouvant en détresse, appela *King Tcheng* pour lui servir de cocher. (*King Tcheng*) dit : « Ce n'était pas la peine de consulter les sorts<sup>4</sup>. Vous êtes battu; n'était-ce pas d'ailleurs ce qui devait arriver? » A ces mots, il s'en alla. A son défaut, (le duc) ordonna à *Leang Yao-mei* d'être son cocher et à *Kouo I* d'être l'homme de droite et s'avança à la rencontre du duc *Mou*, de *Ts'in*<sup>5</sup>. Les

1. Cf. p. 63, n. 4.

2. 孫 est ici l'équivalent de 順.

3. Cf. tome II, p. 31, n. 3.

4. Ce n'était pas la peine de consulter les sorts puisque, lorsqu'ils m'ont désigné, vous avez refusé de ratifier leur choix.

5. Dans le *Tso tchoan*, c'est *Han Kien* qui, avec *Leang Yao-mei* et



vaillants guerriers<sup>1</sup> du duc *Mou*, s'exposant au danger, battirent l'armée de *Tsin*; l'armée de *Tsin* étant battue, (le duc de *Tsin*) manqua donc (l'occasion de s'emparer du) duc *Mou*, de *Ts'in*, et ce fut au contraire (ce dernier qui) prit le duc de *Tsin* et revint en l'emmenant avec lui. (Le duc de) *Ts'in* se proposait de sacrifier à la place (du prince de *Tsin*) à l'Empereur d'en haut<sup>2</sup>. La sœur aînée du prince de *Tsin* était femme du duc *Mou*; elle prit le pectoral et la ceinture de deuil et versa des larmes. Le duc dit : « J'ai fait prisonnier le prince de *Tsin* et j'allais en faire une occasion de réjouissance; mais maintenant voilà ce qui se passe. D'ailleurs, j'ai appris que lorsque le vicomte de *Ki* vit le putné, (prince de) *T'ang*<sup>3</sup>, au moment où il venait de recevoir son fief, il lui dit que ses descendants devraient certainement être grands. Comment donc *Tsin* pourrait-il être anéanti? » Alors il conclut avec le prince de *Tsin* une convention à *Wang-tch'eng*<sup>4</sup> et lui permit de s'en retourner.

De son côté, le prince de *Tsin* envoya *Lu Cheng* et d'autres faire de sa part aux gens de son royaume la proclamation suivante : « Quoique je puisse rentrer (dans mon royaume), je n'ai plus le front de me présenter devant les dieux du sol et des moissons; choisissez au moyen des sorts le jour où vous mettrez sur le

*Kouo I*, s'avance contre le duc *Mou* et qui manque l'occasion de s'emparer de lui parce que *K'ing Tch'eng* l'envoie porter secours au duc de *Tsin*. Le texte du *Tso tchoan* paraît plus clair et plus correct que celui des *Mém. hist.*

1. Cette phrase fait peut-être allusion aux trois cents hommes qui étaient particulièrement dévoués au duc *Mou*; cf. tome II, p. 32-33.

2. C'est-à-dire qu'il se proposait d'anéantir entièrement le royaume de *Tsin*. Cf. tome II, p. 33, n. 1.

3. Le premier ancêtre des princes de *Tsin*.

4. Localité du pays de *Ts'in*; à l'est de la sous-préfecture de *Tch'ao-i* 朝邑, préfecture de *Si-ngan*, province de *Chàn-si*.

trône mon fils *Yu*. » En entendant ces paroles, tous les gens de *Tsin* se lamentèrent.

Le duc *Mou*, de *Ts'in*, demanda à *Lu Cheng* si le royaume de *Tsin* était uni. Il répondit : « (Ce royaume) n'est pas uni. Les gens du peuple craignent de perdre leur prince et de voir disparaître (celui qui leur tient lieu de) parents<sup>1</sup>; ils ne redoutent pas de mettre sur le trône le prince *Yu*, car ils disent : « Il faut nous venger « (de *Ts'in*); (plutôt que de ne pas nous venger), il vaut « drait mieux être asservis aux (barbares) *Jong* et *Ti* ». Quant aux hommes supérieurs, ils aiment leur prince, mais savent quelles sont ses fautes; ils attendent donc les ordres de *Ts'in*, en disant : « Il nous faut reconnaître « ses bienfaits ». Il y a ces deux tendances<sup>2</sup> (dans le pays de *Tsin*), et c'est pourquoi il n'est pas uni. » Alors le duc *Mou*, de *Ts'in*, donna une autre résidence<sup>3</sup> au duc *Hoei* de *Tsin* et lui offrit en présent sept groupes de victimes<sup>4</sup>.

Le onzième mois, il renvoya chez lui le prince de *Tsin*. Lorsque le prince de *Tsin* fut arrivé dans son royaume, il fit périr *K'ing Tcheng*. Il réforma son gouvernement et son enseignement. Il songea que *Tch'ong-eul* était à l'étranger et que les seigneurs avaient grand intérêt à le faire rentrer. Il voulut envoyer des gens le tuer chez les *Ti*; *Tch'ong-eul* l'apprit et se rendit dans (le pays de) *Ts'i*.

1. C'est le prince qui est le père et la mère du peuple; dans leur crainte de n'avoir plus de prince, les gens du peuple seraient disposés à mettre sur le trône *Yu*, fils du duc *Hoei*.

2. Le peuple est hostile à *Ts'in*; les hautes classes lui sont favorables. Le récit du *Tso tchoon* (15<sup>e</sup> année du duc *Hi*) est plus détaillé.

3. Il lui donna une résidence plus honorable.

4. Chaque groupe comprenant un bœuf, un mouton et un porc.

La huitième année (643), (le duc *Hoei*) envoya son héritier présomptif, *Yu*, en otage à *Ts'in*. Autrefois, lorsque le duc *Hoei* était exilé dans le pays de *Leang*<sup>1</sup>, le comte de *Leang* lui avait donné sa fille en mariage; elle enfanta un fils et une fille; le comte de *Leang* consulta les sorts à leur sujet et (apprit que) le fils devait être serviteur d'un autre homme, et la fille concubine; on appela donc le fils *Yu* (palefrenier), et la fille *Ts'ie* (concubine). — La dixième année (641), *Ts'in* anéantit (la principauté de) *Leang*; le comte de *Leang* aimait les travaux de terrassement; il faisait faire des remparts et des fossés; son peuple était à bout de forces et le haïssait; plusieurs fois la multitude avait été prise de panique, disant : « Les brigands de *Ts'in* arrivent! » Le peuple vivait dans la crainte et l'incertitude. En définitive, *Ts'in* anéantit (cette principauté). — La treizième année (638), le duc *Hoei*, de *Tsin*, tomba malade; à l'intérieur (du royaume) il y avait plusieurs de ses fils; l'héritier présomptif *Yu* dit : « La famille de ma mère se trouvait à *Leang*; or *Leang* a été anéanti par *Ts'in*; à l'étranger, j'ai peu d'importance dans (le pays) de *Ts'in*; à l'intérieur, je n'ai aucune aide dans le royaume (de *Tsin*). Si donc le prince ne relève pas de maladie, les grands officiers feront peu de cas de moi et mettront sur le trône quelque autre fils du duc. » Alors il proposa à sa femme de fuir avec lui et de retourner (dans le pays de *Tsin*); (sa femme, qui était) fille (du prince) de *Ts'in*, lui dit : « Vous êtes l'héritier présomptif d'un royaume et vous êtes ici sans honneur<sup>2</sup>. (Le prince de) *Ts'in* a chargé

1. Cf. tome II, p. 23, n. 4.

2. Par conséquent, il est légitime que vous songiez à retourner dans votre pays; mais, comme mon père, le duc de *Ts'in*, m'a donné à vous pour que je vous retienne ici, je ne puis vous accompagner; du moins, je ne trahirai pas le secret de votre fuite.

votre servante de se tenir auprès de vous afin de fixer votre cœur. Si vous fuyez, je ne vous suivrai pas, mais, d'autre part, je ne me permettrai pas de dire (où vous êtes allé). » Le prince *Yu* s'enfuit alors et revint (dans le pays de *Tsin*). — La quatorzième année (637), au neuvième mois, le duc *Hoei* mourut. L'héritier présomptif *Yu* prit le pouvoir; ce fut le duc *Hoai*.

Quand le prince *Yu* se fut enfui, (le duc de) *Ts'in* en conçut du ressentiment contre lui et chercha le *kong-tse Tch'ong-eul* dans l'intention de le faire rentrer (dans le pays de *Tsin*). Quand le prince *Yu* eut pris le pouvoir, il craignit d'être attaqué par *Ts'in* et promulgua dans le royaume une ordonnance par laquelle il assignait un délai (pour revenir) à tous ceux qui s'étaient enfuis à la suite de *Tch'ong-eul*; le délai expiré, il exterminerait entièrement les familles de tous ceux qui ne seraient pas venus. (*Hou*) *Mao* et (*Hou*) *Yen*, fils de *Hou Tou*, se trouvaient à la suite de *Tch'ong-eul* dans (le pays de) *Ts'in*; (leur père) ne voulut pas les rappeler. Le duc *Hoai*, irrité, emprisonna *Hou Tou* qui lui dit : « Mes fils servent *Tch'ong-eul* depuis de nombreuses années. Si maintenant je les rappelle, ce sera leur enseigner à se révolter contre leur prince. Comment leur donnerais-je un tel enseignement? » En définitive, le duc *Hoai* tua *Hou Tou*.

Alors le duc *Mou*, de *Ts'in*, envoya des soldats accompagner et faire rentrer *Tch'ong-eul*; il chargea des gens de dire au parti de *Loan* (*Tche*) et de *K'i* (*Hou*) d'être d'intelligence avec lui à l'intérieur (de la ville); il tua le duc *Hoai* à *Kao-leang*<sup>1</sup>; il fit entrer (dans la capitale de *Tsin*) *Tch'ong-eul*, qui prit le pouvoir; ce fut le duc *Wen*.

1. Cf. p. 273, n. 2.

*Tch'ong-eul*, duc *Wen*, de *Tsin*, était fils du duc *Hien*, de *Tsin*. Dès sa jeunesse, il aima les hommes de valeur; à l'âge de dix-sept ans, il avait avec lui cinq hommes sages qui se nommaient *Tchao Tch'oei*, *Hou Yen*, (dont l'appellation était) *Kieou-fan* et qui était l'oncle maternel du duc *Wen*, *Kia T'o*, *Sien Tchen* et *Wei Ou-tse*. Dès l'époque où le duc *Hien* (n'était encore qu')héritier présomptif, *Tch'ong-eul* était déjà un homme fait; lorsque le duc *Hien* monta sur le trône, *Tch'ong-eul* avait vingt et un ans. La treizième année du duc *Hien*, *Tch'ong-eul*, craignant la *Li-Ki*, mit en état de défense le rempart de *P'ou* et se fit protéger par *Ts'in*. La vingt et unième année de son règne, le duc *Hien* tua l'héritier présomptif *Chen-cheng*; *Li-Ki* calomnia (*Tch'ong-eul*) qui eut peur et, sans prendre congé du duc *Hien*, alla se garder derrière le rempart de *P'ou*. La vingt-deuxième année de son règne, le duc *Hien* chargea l'eunuque *Li Ti*<sup>1</sup> de tuer à l'improviste *Tch'ong-eul*; *Tch'ong-eul* sauta par-dessus le mur; l'eunuque le poursuivit et coupa (avec son épée) la manche de son vêtement. *Tch'ong-eul* s'enfuit aussitôt chez les *Ti*, royaume dont sa mère était originaire; en ce temps, *Tch'ong-eul* était âgé de quarante-trois ans; il était suivi des cinq hommes que nous avons cités et de plusieurs dizaines d'autres hommes moins connus. Lorsqu'il fut arrivé chez les *Ti*, ceux-ci attaquèrent (la tribu) *Kao-jou*<sup>2</sup> et lui prirent deux filles; on donna l'aînée en mariage à *Tch'ong-eul*; elle enfanta *Po-tcheou* et *Chou-lieou*; on donna la cadette en mariage à *Tchao Tch'oei*; elle enfanta *Toen*. Quand *Tch'ong-eul*

1. Nous avons vu plus haut (p. 267) ce personnage appelé *Pou Ti*.

2. C'était une tribu des *Ti* rouges 赤狄. Son nom de clan était *Wei* 魏.

eut demeuré cinq ans chez les *Ti*, le duc *Hien*, de *Tsin*, mourut. Après avoir tué *Hi-ts'i* et *Tao-tse*, *Li K'o* envoya des gens chercher *Tch'ong-eul*, dans l'intention de le mettre sur le trône. *Tch'ong-eul* craignait d'être tué; aussi refusa-t-il absolument et n'osa-t-il pas rentrer (dans la capitale de) *Tsin*. A la suite de cela, (les gens de) *Tsin* allèrent chercher à sa place son frère cadet *I-ou* et le mirent sur le trône; ce fut le duc *Hoei*. La septième année de son règne, le duc *Hoei*, qui redoutait *Tch'ong-eul*, envoya l'eunuque *Li Ti* avec des spadassins, dans l'intention de tuer *Tch'ong-eul*. *Tch'ong-eul* l'apprit et délibéra avec *Tchao Tch'oei* et les autres, disant : « Je me suis d'abord enfui chez les *Ti*; ce n'est pas que je crusse pouvoir y remplir une charge et y réussir; mais, parce qu'ils étaient voisins (du pays de *Tsin*) et qu'il était facile d'y communiquer (avec ce pays), j'y ai provisoirement reposé mes pieds. Voici longtemps que j'y ai reposé mes pieds; je désire donc les transporter dans un grand royaume. Or le duc *Hoan*, de *Ts'i*, aime tout ce qui est excellent; sa volonté est de devenir roi hégémon; il accueille les seigneurs et prend soin d'eux. Maintenant, j'ai appris que *Koan Tchong* et *Si P'ong* étaient morts; lui, de son côté, doit désirer trouver un sage pour l'aider; je vais donc y aller. » Alors il se mit en route.

*Tch'ong-eul* parla à sa femme en ces termes : « Attendez-moi vingt-cinq ans; si alors je ne suis pas venu, mariez-vous. » Sa femme dit en riant : « Hé! dans vingt-cinq ans, les cyprès sur ma tombe seront devenus grands. Néanmoins je vous attendrai. » *Tch'ong-eul* était resté en tout douze ans chez les *Ti* quand il s'en alla. Il passa par (le pays de) *Wei*; le duc *Wen*, de *Wei*, n'observa pas les rites à son égard; il s'en alla. — Passant par

*Ou-lou*<sup>1</sup>, il eut faim et demanda à manger à un paysan; le paysan remplit de terre un vase et le lui présenta. *Tch'ong-eul* s'irrita, mais *Tchao Tch'oei* lui dit : « Cette terre (est une marque que) vous posséderez de la terre. Que Votre Altesse la reçoive en se prosternant. » — (*Tch'ong-eul*) arriva (dans le pays de) *Ts'i*; le duc *Hoan*, de *Ts'i*, l'honora fort et lui donna pour femme une fille de son sang; il eut vingt attelages de quatre chevaux; *Tch'ong-eul* se plut (dans ce pays). Deux ans après que *Tch'ong-eul* fut arrivé à *Ts'i*, le duc *Hoan* mourut; il arriva que le serviteur *Tiao* et les siens causèrent des dissensions intestines; après que le duc *Hiao*, de *Ts'i*, eut pris le pouvoir, les soldats des seigneurs vinrent à plusieurs reprises<sup>2</sup>. *Tch'ong-eul* resta (dans le pays de) *Ts'i* en tout cinq années; il aimait la fille de (la maison princière de) *Ts'i* et ne songeait pas à s'en aller. *Tchao Tch'oei* et *Kicou-fan*, se trouvant sous un mûrier, projetèrent de partir; une servante de la fille de (la maison princière de) *Ts'i* se trouvait sur le mûrier; elle entendit leur conversation et la rapporta à sa maîtresse; sa maîtresse la tua<sup>3</sup>, puis elle exhorta *Tch'ong-eul* à partir au plus tôt. *Tch'ong-eul* lui dit : « De naissance, l'homme se plaît dans la joie; qui lui connaît une autre (destinée)? Je suis résolu à mourir ici et je ne saurais m'en aller. » La fille de (la maison princière de) *Ts'i* lui dit : « Vous êtes *kong-tse* d'un royaume et ce n'est qu'à bout de

1. Localité du pays de *Wei* 衛; aujourd'hui, *Ou-lou-tch'eng* 五鹿城, préfecture secondaire de *K'ai* 開, préfecture de *Ia-ming*, province de *Tche-li*.

2. Pour rétablir l'ordre incessamment troublé dans le pays de *Ts'i*.

3. Pour qu'elle ne pût divulguer ce qu'elle avait entendu et pour que le duc *Hiao* ne fût pas prévenu du départ de *Tch'ong-eul* qu'il aurait cherché à empêcher.

ressources que vous êtes venu ici. Plusieurs hommes de valeur ont fait dépendre de vous leur sort. Si vous ne retournez pas promptement dans votre pays pour y récompenser ceux de vos sujets qui ont peiné pour vous, et si vous aimez les charmes d'une femme, j'aurai honte de vous. D'ailleurs, si vous n'en cherchez pas l'occasion, quand obtiendrez-vous de la gloire? » Alors elle s'entendit avec *Tchao Tch'oei* et les autres qui enivrèrent *Tch'ong-eul*, le mirent dans un char et partirent. Quand ils furent déjà loin, *Tch'ong-eul* reprit ses sens et entra dans une grande colère; il attira à lui sa lance dans le dessein de tuer *Kieou-fan*; celui-ci lui dit : « Que je périsse pour vous faire réussir, c'est ce que moi, (*Hou Yen*<sup>1</sup>, je désire. » *Tch'ong-eul* dit : « Si je ne réussis pas, je mangerai de la chair de mon oncle maternel<sup>2</sup>. » *Kieou-fan* répliqua : « Si vous ne réussissez pas, ma chair aura mauvaise odeur<sup>3</sup>; comment serait-elle bonne à manger? » Il l'empêcha ainsi (de le tuer) et ils se mirent en route.

(*Tch'ong-eul*) traversa (le pays de) *Ts'ao*; le duc *Kong*, de *Ts'ao*, manqua aux rites à son égard et voulut voir les côtes soudées de *Tch'ong-eul*; un de ses grands officiers, *Hi Fou-ki*, lui dit : « Le *kong-tse* de *Tsin* est sage; en outre il est du même clan que vous; c'est à bout de ressources qu'il est venu passer chez nous; pourquoi manquer aux rites à son égard? » Le duc *Kong* ne suivit pas cet avis. (*Hi*) *Fou-ki* envoya alors secrètement en présent à *Tch'ong-eul* de la nourriture sous laquelle il avait placé un anneau de jade. *Tch'ong-eul* accepta la nourriture et renvoya l'anneau de jade. Il s'en alla.

1. Cf. p. 283, lignes 4-5.

2. C'est-à-dire de *Hou Yen Kieou-fan*.

3. Si *Tch'ong-eul* ne réussit pas, *Hou Yen Kieou-fan* aura trouvé la mort en combattant pour lui et son corps sera déjà décomposé.



Il passa par (le pays de) *Song*; le duc *Siang*, de *Song*, venait de subir à la guerre un échec que lui avait infligé *Tch'ou*; il avait été blessé à *Hong*<sup>1</sup>; apprenant que *Tch'ong-eul* était un sage, il s'acquitta envers lui des rites qui sont prescrits pour un (chef de) royaume. Le *se-ma* de *Song*, *Kong-suen Kou*, était dans d'excellents termes avec *Kieou-fan* et lui dit : « *Song* est un petit royaume ; il vient d'être mis à mal ; il n'est pas assez fort pour que vous lui demandiez de vous faire rentrer. Allez dans quelque autre grand royaume. » Ils s'en allèrent donc.

(*Tch'ong-eul*) passa par (le pays de) *Tcheng*; le duc *Wen*, de *Tcheng*, n'observa pas les rites à son égard; *Chou-chan*, (du pays) de *Tcheng*, blâma son prince, disant : « Le *kong-tse* de *Tsin* est un sage et ceux qui l'accompagnent sont tous (dignes d'être) des conseillers d'état. D'ailleurs, il appartient au même clan que vous, car (les princes de) *Tcheng* sont issus du roi *Li* et (les princes de) *Tsin* sont issus du roi *Ou*. » Le prince de *Tcheng* dit : « Les *kong-tse* des royaumes seigneuriaux qui passent par ici en exilés sont une multitude ; comment pourrais-je les honorer tous ? » *Chou-chan* répliqua : « Que Votre Altesse n'observe pas les rites à son égard, c'est pire que si vous le tuiez, car, plus tard, il sera un tourment pour votre pays. » Le prince de *Tcheng* ne l'écouta pas.

*Tch'ong-eul* s'en alla et se rendit (dans le pays de) *Tch'ou*. Le roi *Tch'eng*, de *Tch'ou*, le traita avec les rites qui sont prescrits pour un seigneur de rang égal; *Tch'ong-eul* s'y refusa, disant qu'il n'en était pas digne; *Tchao Tch'oei* lui dit : « Vous êtes exilé à l'étranger depuis plus de dix années ; de petits royaumes vous ont méprisé ; à combien plus forte raison devraient le faire de grands royaumes !

1. Cf. p. 239, n. 2.

Maintenant, *Tch'ou*, qui est un grand royaume, est résolu à vous bien traiter; ne vous y refusez pas, car c'est ainsi que le Ciel vous ouvre (la voie). » Ce fut avec les rites qui conviennent aux hôtes que *Tch'ong-eul* fut reçu en audience. Le roi *Tch'eng* le traita magnifiquement; *Tch'ong-eul* se montra fort humble. Le roi lui dit : « Quand vous serez retourné dans votre royaume, comment me récompenserez-vous? » *Tch'ong-eul* dit : « Les plumes et les poils (qui servent à faire les guidons), les dents (d'éléphant) et les cornes (de rhinocéros), les jades et les soies, Votre Majesté en a de reste; je ne sais point comment je pourrais vous récompenser. » Le roi dit : « Quoi qu'il en soit ainsi, comment me récompenserez-vous? » *Tch'ong-eul* dit : « Puisque je ne puis faire autrement, (voici ce que je promets) : si je rencontre Votre Altesse avec des chars de guerre soit dans la plaine unie, soit dans les vastes marais, je vous demanderai la permission de m'éloigner de vous de trois étapes<sup>1</sup>. » *Tse-yu*, général de *Tch'ou*, s'irrita et dit : « O roi, vous avez traité le *kong-tse* de *Tsin* avec les plus grands honneurs; maintenant, les propos de *Tch'ong-eul* ne sont pas des paroles soumises<sup>2</sup>; je vous demande la permission de le

1. L'expression 不穀 « indigne » est l'expression par laquelle les chefs des contrées barbares doivent se désigner quand ils sont dans leur propre territoire : cf. *Li ki*, chap. *K'iu li*; Legge, *S. B. E.*, vol. XXVII, p. 111.

2. Lorsque *Tch'ong-eul* sera monté sur le trône de *Tsin*, si le destin veut qu'il ait à combattre soit sur la terre, soit sur l'eau, contre le roi de *Tch'ou*, il s'engage à s'éloigner de lui de trois étapes, c'est-à-dire de quatre-vingt-dix *li*; il lui cédera donc la place et, si le roi de *Tch'ou* ne le poursuit pas, il n'y aura pas de bataille livrée; mais, comme l'explique le texte du *Tso tchoan*, si le roi de *Tch'ou* ne se tient pas pour satisfait de cette concession et continue à marcher contre les troupes de *Tsin*, *Tch'ong-eul* l'attaquera avec la dernière énergie.

3. Cf. p. 278, n. 2.

tuer. » Le roi *Tch'eng* répondit : « Le *kong-tse* de *Tsin* est un sage et il a été pendant longtemps dans une situation difficile à l'étranger. Ceux qui l'accompagnent sont tous de véritables hommes d'état<sup>1</sup>. C'est un homme qui est soutenu par le Ciel; comment pourrais-je le tuer? D'ailleurs la parole (que j'ai donnée), comment la changerais-je? » Après que (*Tch'ong-eul*) fut resté plusieurs mois dans (le pays de) *Tch'ou*, *Yu*, héritier présomptif de *Tsin*, s'enfuit (du pays) de *Ts'in*; (le duc de) *Ts'in* en conçut du ressentiment contre lui, et, apprenant que *Tch'ong-eul* se trouvait dans (le pays de) *Tch'ou*, il le manda. Le roi *Tch'eng* dit (à *Tch'ong-eul*) : « *Tch'ou* est éloigné; (il faut traverser) plusieurs états successifs pour arriver jusqu'à *Tsin*. (Au contraire), *Ts'in* et *Tsin* sont limitrophes; le prince de *Ts'in* est un sage; faites tous vos efforts pour aller (auprès de lui). » Il renvoya *Tch'ong-eul* avec des présents considérables.

Lorsque *Tch'ong-eul* fut arrivé dans (le pays de) *Ts'in*, le duc *Mou* lui donna en mariage cinq filles de son sang; parmi elles se trouvait l'ex-épouse du prince *Yu*<sup>2</sup>; *Tch'ong-eul* ne voulait pas la recevoir, mais le *se-k'ong Ki-tse* lui dit : « Son royaume, vous allez l'attaquer; à combien plus forte raison (ne devez-vous pas hésiter à prendre) son ancienne femme. D'ailleurs, en l'acceptant, vous vous lierez d'amitié avec *Ts'in* et vous (pourrez alors) lui demander de vous faire rentrer (dans votre royaume). Voulez-vous vous attacher à des rites secondaires et oublier votre grande honte? » Alors (*Tch'ong-eul*) accepta (cette femme). Le duc *Mou* en fut très content. — Tandis qu'il se trouvait à boire avec

1. Littéralement : « des instruments d'état » 國器.

2. Cf. p. 281-282.

*Tch'ong-eul*, *Tchao Tch'oei* chanta la poésie intitulée *chou miao*<sup>1</sup>. Le duc *Mou* dit : « Je vois que vous désirez retourner au plus vite dans votre royaume. » *Tchao Tch'oei* et *Tch'ong-eul* descendirent (les degrés), se prosternèrent par deux fois et dirent : « Vos sujets abandonnés regardent à Votre Altesse, de même que les diverses céréales espèrent la pluie de la saison. »

En ce temps, c'était la quatorzième année (637) du duc *Hoei*, de *Tsin*. En automne, le duc *Hoei* mourut au neuvième mois. Son fils, *Yu*, monta sur le trône; le onzième mois, il fit les funérailles du duc *Hoei*. Le douzième mois, les grands officiers de *Tsin*, *Loan* (*Tche*) et *K'i* (*Hou*) et leurs partisans, apprenant que *Tch'ong-eul* se trouvait dans (le pays de) *Ts'in*, allèrent tous secrètement exhorter *Tch'ong-eul* et *Tchao Tch'oei* à revenir dans leur pays; ceux qui étaient d'intelligence avec eux à l'intérieur (du royaume) étaient extrêmement nombreux. Alors le duc *Mou* de *Ts'in*, fit partir des troupes avec lesquelles *Tch'ong-eul* revint (dans le pays de) *Ts'in*. (Le duc *Hoai*, de) *Tsin*, apprenant que les soldats de *Ts'in* arrivaient, envoya de son côté des troupes pour s'opposer à eux. Cependant tous savaient en secret que le *kong-tse Tch'ong-eul* allait rentrer (dans son royaume); seuls les anciens principaux ministres du duc *Hoei*, *Lu* (*Cheng*), *K'i* (*Joei*) et autres ne désiraient pas mettre *Tch'ong-eul* sur le trône. *Tch'ong-eul* était resté exilé pendant en tout dix-neuf années lorsqu'il put rentrer; il était alors âgé de soixante-deux ans. Les gens de *Tsin* lui étaient attachés en très grand nombre.

1. *Che king*, *Siao ya*, VIII<sup>e</sup> décade, ode 3. Les deux premiers vers de cette poésie sont ainsi conçus : « Florissant pousse le jeune millet — engraisé par les pluies fertilisantes. » Dans le cas présent, *Tch'ong-eul* est représenté par le millet et c'est le secours du duc de *Ts'in* qui sera la pluie fertilisante dont il a besoin.

La première année (636) du duc *Wen*, au printemps, *Ts'in* escorta *Tch'ong-eul*. Lorsqu'ils furent arrivés au (*Hoang*) *Ho*, *Kieou-fan* dit: « J'ai fait avec Votre Altesse le tour de tout l'empire; mes fautes ont d'ailleurs été nombreuses; si elles me sont connues, combien plus doivent-elles l'être de Votre Altesse! Permettez-moi, à partir de maintenant, de vous quitter. » *Tch'ong-eul* dit: « Quand je serai revenu dans mon royaume, il n'y aura pas de raison pour que je ne sois pas d'accord avec vous, *Tse-fan*, que le Comté du Fleuve en soit témoin<sup>1</sup>. » Alors il jeta un anneau de jade dans le Fleuve et ainsi il fit une convention jurée avec *Tse-fan*. En ce moment, *Kie-tse Tch'oei* les accompagnait et se trouvait dans leur bateau. Il dit en riant: « C'est le Ciel en vérité qui a ouvert (la voie) au prince; cependant *Tse-fan* pense que c'est son propre mérite et il veut faire un marché avec le prince; assurément c'est fort honteux; pour moi, je ne voudrais point être le collègue d'un tel homme. » Après cela, il se cacha. Quand ils eurent traversé le *Ho*, les soldats de *Ts'in* assiégèrent *Ling-hou*<sup>2</sup>; (les soldats de) *Tsin* campèrent à *Lu-lieou*<sup>3</sup>. Le deuxième mois, au jour *sin-tch'ou*, *Kieou-fan* et les grands officiers de *Ts'in* et de *Tsin* conclurent une convention à *Siun*<sup>4</sup>. Au jour *jen-yn*<sup>5</sup>, *Tch'ong-eul* se rendit

1. Sur cette formule d'imprécation, cf. p. 85, n. 1, où se trouve cité le texte du *Tso tchoan*. Sur le comte du Fleuve, cf. tome III, p. 534, n. 3; dans le texte du *Tso tchoan*, cette divinité n'est pas nommée.

2. A 15 li à l'ouest de la sous-préfecture de *I-che* 猗氏, préfecture de *P'ou-tcheou*, province de *Chan-si*.

3. Au nord-ouest de la sous-préfecture de *I-che* (cf. la note précédente).

4. A 15 li au nord-est de la sous-préfecture de *Lin-tsin* 臨晉, préfecture de *P'ou-tcheou*, province de *Chan-si*.

5. Le lendemain.

dans l'armée de *Tsin*. Au jour *ping-ou*<sup>1</sup>, il entra dans *K'iu-ou*; au jour *ling-wei*<sup>2</sup>, il alla rendre hommage dans le palais (funéraire du duc) *Ou*<sup>3</sup>; il monta donc sur le trône comme prince de *Tsin*; ce fut le duc *Wen*. Tous les principaux sujets vinrent à lui. *Yu*, duc *Hoai*, s'enfuit à *Kao-leang*<sup>4</sup>; au jour *ou-chen*<sup>5</sup>, (le duc *Wen*) envoya des gens tuer le duc *Hoai*.

Les anciens principaux ministres du duc *Hoai*, *Lu Cheng* et *K'i Joei*, dès l'origine ne s'étaient pas rattachés au duc *Wen*. Quand le duc *Wen* eut pris le pouvoir, ils craignirent qu'il ne les mit à mort; ils voulurent donc comploter avec leurs partisans d'incendier le palais ducal et de tuer le duc *Wen*. Le duc *Wen* n'en savait rien. L'eunuque *Li Ti* qui, auparavant avait voulu tuer le duc *Wen*<sup>6</sup>, connaissait leurs projets; il désira en informer le duc *Wen* pour effacer ses crimes antérieurs, et lui demanda une audience. Le duc *Wen* refusa de le voir et envoya des gens lui faire des reproches en ces termes : « Dans l'aventure de la ville de *P'ou*, vous avez coupé la manche de mon vêtement; quand, plus tard, j'étais à la chasse, accompagnant le prince des *Ti*, vous êtes venu chercher à me tuer pour le compte du duc *Hoai*; le duc *Hoai* vous avait imposé un délai de trois jours pour m'atteindre et vous m'avez atteint en un jour; quelle n'était pas votre hâte! Songez à tout cela. » L'eunuque répon-

1. Quatre jours plus tard.

2. Le lendemain.

3. Le duc *Ou* (678-677) était le grand-père de *Tch'ong-eul* et le fondateur de la dynastie des princes de *Tsin* issus de la branche cadette; cf. p. 257.

4. Cf. p. 273, n. 2.

5. Le lendemain du jour où il avait assumé solennellement le pouvoir dans le temple funéraire de son aïeul, le duc *Ou*.

6. Cf. p. 267 et p. 283, n. 1.

dit : « Je suis ce qui est resté du couteau et de la scie <sup>1</sup> ; je n'osais pas servir mon prince avec un cœur double et me révolter contre mon souverain ; c'est pourquoi je me suis rendu coupable envers Votre Altesse. Maintenant que Votre Altesse est revenue dans son royaume, n'y a-t-il pas quelqu'un à *P'ou* ou chez les *Ti* ? D'ailleurs, quoique *Koan Tchong* l'eût atteint d'une flèche à la boucle de sa ceinture, c'est en se servant de lui que le duc *Hoan* devint hégémon <sup>2</sup>. Maintenant, moi qui suis ce qui est resté de la mutilation pénale, j'ai à vous informer d'une affaire et Votre Altesse refuse de me voir ; le malheur est près de vous atteindre. » Alors (le duc *Wen*) le reçut en audience et il lui déclara (tout ce que projetaient) *Lu (Cheng)*, *K'i (Joei)* et les leurs. Le duc *Wen* aurait voulu mander *Lu (Cheng)* et *K'i (Joei)* ; mais leur faction était nombreuse ; le duc *Wen* craignit que, nouvellement entré dans le royaume, il ne fût vendu par les gens du pays ; il partit donc incognito et alla rejoindre le duc *Mou*, de *Ts'in*, à *Wang-tch'eng* ; les gens du pays n'en savaient rien. Le troisième mois, au jour *ki-tch'eou*, *Lu (Cheng)*, *K'i (Joei)* et leurs partisans se révoltèrent en effet ; ils incendièrent le palais ducal, mais ne trouvèrent pas le duc *Wen*. Les gardes et les serviteurs du duc *Wen* combattirent contre eux ; *Lu (Cheng)*, *K'i (Joei)*

1. C'est-à-dire : Je ne suis qu'un eunuque. La même expression se retrouve dans la lettre de *Se-ma Ts'ien* à *Jen Ngan* ; tome I, p. ccxxviii, lignes 21-22.

2. Lorsque *Tch'ong-eul* était dans la ville de *P'ou*, et plus tard chez les *Ti*, l'eunuque servait son maître légitime en cherchant à l'assassiner ; maintenant que *Tch'ong-eul* est revenu dans son royaume et qu'il est monté sur le trône, c'est lui qui est le maître légitime et l'eunuque souhaiterait qu'il eût quelqu'un à faire assassiner à *P'ou* ou chez les *Ti* pour avoir l'occasion de lui montrer son dévouement.

3. Quoique *Koan Tchong* eût failli le tuer à la bataille de *Kan*, le duc *Hoan*, de *Ts'i*, le prit pour conseiller et, grâce à lui, parvint à l'hégémonie.

et leurs partisans ramenèrent leurs soldats et voulurent s'enfuir; le duc *Mou*, de *Ts'in*, les attira vers lui par un subterfuge et les tua au bord du *Ho*. Le royaume de *Tsin* revint (dans son état normal) et le duc *Wen* put y retourner.

En été, (le duc *Wen*) alla chercher sa femme dans (le pays de) *Ts'in*; en définitive, la femme que (le duc de) *Ts'in* avait donnée en mariage au duc *Wen* devint son épouse principale. (Le duc de) *Ts'in* la fit escorter par trois mille hommes qui servirent de gardes, afin de prévenir les troubles (du pays) de *Tsin*.

Le duc *Wen* pratiqua un bon gouvernement; il répandit ses bienfaits sur les cent familles; il récompensa ceux qui l'avaient accompagné dans l'exil et ceux de ses sujets qui avaient bien mérité; aux plus grands il donna des villes en apanage; aux petits il conféra des distinctions honorifiques. Avant qu'il eût achevé la distribution des récompenses, le roi *Siang*, de (la dynastie) *Tcheou*, dut sortir (de sa capitale) à cause des difficultés suscitées par son frère cadet *Tai* et s'établit dans une localité (du pays) de *Tcheng*; il vint dire la situation critique dans laquelle il se trouvait au (duc de) *Tsin*; celui-ci venait de s'assurer (du pouvoir); il aurait voulu mettre ses soldats en campagne, mais il craignit que d'autres troubles ne s'élevassent; c'est pourquoi, (il continua à s'occuper de) récompenser ceux qui l'avaient suivi dans l'exil. (Ses faveurs) n'avaient point encore atteint *Kie-tse Tch'oei* qui se tenait caché; d'ailleurs, *Kie-tse Tch'oei* ne parlait pas de gratification, aussi aucune gratification ne lui parvenait-elle. Il dit: « Des neuf fils du duc *Hien*, il n'y a plus que le prince (actuel) qui soit encore de ce monde; les ducs *Hoei* et *Hoai* n'avaient pas de gens qui leur fussent attachés; ils furent abandonnés au dehors (de leur fa-



mille) et au dedans. (Cependant) le Ciel n'avait point encore (résolu d')interrompre (l'existence de) *Tsin*; il fallait donc qu'il y eût un chef; un chef pour présider aux sacrifices de *Tsin*, qui d'autre que le prince (actuel) aurait pu l'être? En vérité, c'est le Ciel qui lui a ouvert (la voie); ces quelques hommes<sup>1</sup> pensent que c'est leur propre force (qui a produit) un pareil résultat; n'est-ce pas de leur part une tromperie? si vous vous appropriez le bien d'autrui, on dira que vous êtes un voleur; combien plus grave est le fait de convoiter le mérite qui reyient au Ciel et d'attribuer à sa propre force (ce qui est l'effet de ce mérite)! Ceux d'en bas cachent leurs fautes; celui d'en haut récompense leur perversité; prince et sujets se trompent mutuellement. Il me serait difficile de demeurer avec eux. » Sa mère lui dit: « Que ne demandez-vous, vous aussi, (une récompense)? Par votre mort, qui sera indigné<sup>2</sup>? » Il répondit: « Si j'imitais (ces hommes que je désapprouve), ma faute serait encore plus extrême. D'ailleurs, j'ai prononcé des paroles de haine et je ne (veux pas) jouir d'un traitement (que me donnerait le prince). » Sa mère lui dit: « Si vous chargiez quelqu'un de faire connaître (ce qui en est)? qu'en pensez-vous? » Il répondit: « Les paroles font l'éloge de la personne; quand la personne désire rester cachée, à quoi bon en faire l'éloge? en faire l'éloge ce serait chercher à la mettre en lumière. » Sa mère lui

1. L'expression 二三子 ne signifie pas « deux ou trois personnes », mais « plusieurs personnes ». Ainsi dans le *Kouo yu*, section *Tsin yu*, III<sup>e</sup> partie, 4<sup>e</sup> discours, elle désigne les « sept grands officiers des chars ». Ailleurs (*Tsin yu*, V<sup>e</sup> partie, 6<sup>e</sup> discours; VII<sup>e</sup> partie, 1<sup>er</sup> discours), elle désigne tous les hauts dignitaires ou tous les grands officiers du pays de *Tsin*.

2. C'est-à-dire : Si vous mourez sans avoir reçu de récompense et sans en avoir demandé, qui s'en indignera?

dit : « Si vous êtes capable d'agir ainsi, j'irai avec vous dans la retraite et jusqu'à la mort on ne nous reverra pas. » Les familiers de *Kie-tse Tch'oei* eurent pitié de lui et suspendirent à la porte du palais un écriteau avec ces mots : « Un dragon voulant s'élever au ciel, cinq serpents furent ses soutiens<sup>1</sup> ; quand le dragon fut monté sur les nuages, quatre serpents entrèrent chacun dans leur demeure ; un seul serpent se fâcha et jamais on ne vit où il était. » Le duc *Wen* vit, en sortant, cet écriteau et dit : « C'est *Kie-tse Tch'oei* (qui est ainsi désigné). Je me trouvais préoccupé par la maison royale<sup>2</sup> et je n'ai point encore eu le temps de songer aux mérites (de cet homme). » Il envoya des gens le chercher, mais il avait disparu ; il demanda alors où il se trouvait et apprit qu'il était entré dans la montagne *Mien-chang*<sup>3</sup>. Alors le duc *Wen* traça une circonférence autour du massif montagneux de *Mien-chang* et donna en fief (à *Kie-tse Tch'oei* le territoire ainsi délimité) pour que ce fût « le champ de *Kie Tch'oei* ». « On l'appellera, dit-il, la montagne *Kie* pour conserver le souvenir de ma faute et pour rendre illustre un homme excellent. »

*Hou Chou*, officier de rang inférieur, qui avait suivi (le duc *Wen*) dans son exil, lui dit : « Votre Altesse a trois fois distribué des récompenses ; mais les récompenses n'ont point atteint votre sujet ; j'ose vous

1. Le dragon est *Tch'ong-eul*, duc *Wen*. Les cinq serpents sont *Hou Yen*, *Tchao Tch'oei*, *Wei Ou-tse*, le *se-kong Ki-tse* et *Kie-tse Tch'oei*.

2. Le roi *Siang*, de la dynastie *Tcheou*, lui avait demandé de venir à son secours.

3. A 80 li au nord de la sous-préfecture de *Tch'en-yuen* 訖源, préfecture secondaire de *Tch'en*, province de *Chan-si*, et non loin de

la sous-préfecture de *Kie-hieou* 介休 dont le nom, qui signifie « le repos de *Kie* », rappelle que *Kie-tse Tch'oei* vint trouver le calme et l'oublia dans ces parages.



demander de me punir<sup>1</sup>. » Le duc *Wen* répliqua en ces termes : « Ceux qui m'ont guidé par leur bonté et leur justice et qui m'ont protégé par leur vertu et leur bienfaisance, ceux-là ont reçu les premières récompenses. Ceux qui m'ont aidé par leurs actes de manière à me faire enfin réussir à monter sur le trône, ceux-là ont reçu des récompenses du second rang. Ceux qui ont affronté les dangers des flèches et des pierres (de fronde) et qui ont peiné au milieu des chevaux en sueur<sup>2</sup>, ceux-là ont reçu derechef des récompenses d'un rang inférieur. S'il y a des gens qui ont mis leurs forces à mon service, mais sans réparer mes fautes, ceux-là recevront une récompense inférieure. Ainsi, après les trois (premières distributions de récompenses), il y en aura une qui vous atteindra. » Les gens de *Tsin*, apprenant cet incident, en furent tous réjouis.

La deuxième année (635), au printemps, (le duc de) *Ts'in* se trouvait campé au bord du *Ho*<sup>3</sup> et s'appretait à faire rentrer le roi (*Siang* dans sa capitale). *Tchao Tch'oei* dit (au duc *Wen*) : « Si vous recherchez l'hégémonie, il n'y a rien de tel que de faire rentrer le roi et d'honorer les *Tcheou*. Les (rois de) *Tcheou* et les (ducs de) *Tsin* appartiennent au même clan. Si *Tsin* ne prend pas les devants pour faire rentrer le roi, et si ensuite c'est *Ts'in* qui le fait rentrer, (*Tsin*) n'aura aucun moyen de commander à l'empire. Juste en ce moment honorer le roi, c'est ménager une ressource à *Tsin*. » Le troisième mois, au jour *kia-tch'en*, (le duc de) *Tsin* mit donc en

1. Si je n'ai reçu aucune récompense, c'est que j'ai commis quelque faute; alors punissez-moi.

2. Ceux qui ont pris part à des batailles.

3. D'après *Se-ma Tchong*, *Ho-chang* serait le nom d'une localité du pays de *Tsin*.

campagne ses soldats qui arrivèrent à *Yang fan*<sup>1</sup> et assiégèrent *Wen*<sup>2</sup> ; il fit rentrer le roi *Siang* dans (le pays de) *Tcheou*. Le quatrième mois, il tua *Tai*, frère cadet du roi. Le roi *Siang*, de (la dynastie) *Tcheou*, donna en présent à *Tsin* le territoire de *Yang-fan*, dans le *Ho-nei*.

La quatrième année (633), le roi *Tch'eng*, de *Tch'ou*, et les seigneurs, assiégèrent (la capitale de) *Song*. *Kong-suen Kou*<sup>3</sup>, (du pays) de *Song*, se rendit (auprès du duc de) *Tsin* pour lui dire la situation critique (dans laquelle se trouvait son prince). *Sien Tchen* dit (au duc *Wen*) : « Vous assurer l'hégémonie en récompensant un bienfait<sup>4</sup>, l'occasion s'en trouve maintenant ici. » *Hou Yen* dit : « (Le roi de) *Tch'ou* vient de se gagner l'amitié de *Ts'ao* et il a autrefois contracté mariage dans (le pays de) *Wei*. Si vous attaquez *Ts'ao* ou *Wei*, *Tch'ou* ne manquera pas de venir à leur secours et, par suite, *Song* évitera (la ruine). » Alors (le duc de) *Tsin* forma trois armées. *Tchao Tch'oei* recommanda *Ki Hou* pour le commandement de l'armée du centre ; *Ki Tchen* fut son second. *Hou Yen* fut chargé du commandement de la première armée ; *Hou Mao* fut son second. *Tchao Tch'oei* fut nommé haut dignitaire. *Loan Tche* commanda la troisième armée ; *Sien Tchen* fut son second. *Siun Lin-fou* conduisit le char de guerre (du duc *Wen*) ; *Wei Tch'ou*

1. *Yang-fan*, qu'on appelle aussi *Fan*, était à 38 li au sud-est de la sous-préfecture de *Tsi-yuen* 濟源, préfecture de *Hoai-k'ing*, province de *Ho-nan*.

2. A 30 li au sud-ouest de la sous-préfecture actuelle de *Wen* 溫, préfecture de *Hoai-k'ing*, province de *Ho-nan*.

3. On a vu plus haut (p. 287, ligne 6) que *Kong-suen Kou* avait eu autrefois des relations d'amitié avec le futur duc *Wen* qui n'était alors que le *kong-tse Tch'ong-eul*.

4. Le duc de *Song* s'était montré plein d'égards pour *Tch'ong-eul*.

fut l'homme de droite <sup>1</sup>. On partit en guerre. En hiver, au douzième mois, l'avant-garde des soldats de *Tsin* descendit à l'est des montagnes et (le duc *Wen*) donna en fief à *Tchao Tch'oei* (la ville de) *Yuen* <sup>2</sup>.

La cinquième année (632), au printemps, le duc *Wen*, de *Tsin* voulant attaquer *Ts'ao*, demanda au (prince de) *Wei* l'autorisation de passer (sur son territoire); les gens de *Wei* refusèrent; (le duc *Wen*) revint sur ses pas et, prenant le passage méridional du *Ho* <sup>3</sup>, il envahit *Ts'ao*, (puis) attaqua *Wei*. Le premier mois, il prit *Ou-lou* <sup>4</sup>. Le deuxième mois, le prince de *Tsin* et le prince de *Ts'i* conclurent un pacte à *Lien-yu* <sup>5</sup>. Le prince de *Wei* demanda à traiter avec *Tsin*, mais les gens de *Tsin* n'y consentirent pas; il voulut s'allier à *Tch'ou*, mais les gens de son royaume ne le désiraient pas et c'est pourquoi ils expulsèrent leur prince, afin de plaire à *Tsin*. Le prince de *Wei* s'établit à *Siang-nieou* <sup>6</sup>. Le *kong-tse*

1. Cf. p. 63, n. 4; p. 259; n. 2; p. 278, n. 1.

2. 原城, au nord-ouest de l'ancienne sous-préfecture de *Tch'ochoui* 沁水, laquelle était elle-même au nord-est de la sous-préfecture actuelle de *Tsi-yueh* 濟源, préfecture de *Hoai-K'ing*, province de *Ho-nan*.

3. Ce passage méridional est le gué de *Ki* 棘津, au sud de la préfecture de *Wei-houi*, province de *Ho-nan*. Après avoir traversé le *Hoang-ho* en ce point, le duc *Wen* passa au sud du royaume de *Wei* et put ainsi attaquer *Ts'ao*; après quoi, il se retourna contre *Wei*.

4. Cf. p. 285, n. 1.

5. *Lien-yu* était sur le territoire de *Wei* 衛, au sud-est de la préfecture secondaire de *K'ai* 開, préfecture de *Ta-ming*, province de *Tche-li*.

6. Sur le territoire de la préfecture secondaire de *Pou* 濮, préfecture de *Ts'ao-tcheou*, province de *Chan-tong*.

*Mai* eut la garde (du pays) de *Wei*. *Tch'ou* (tâcha de) venir au secours de *Wei*, mais sans y réussir.

Le prince de *Tsin* assiégea (la capitale de) *Ts'ao*; le troisième mois, au jour *ping-ou*, les troupes de *Tsin* y firent leur entrée. (Le duc *Wen*) reprocha (au prince de *Ts'ao*) de n'avoir pas suivi les avis de *Hi Fou-ki*<sup>1</sup> et d'avoir fait monter trois cents belles femmes dans des chars de hauts fonctionnaires<sup>2</sup>. Il interdit à ses troupes de pénétrer dans la demeure ancestrale de *Hi Fou-ki* et récompensa ainsi sa conduite vertueuse.

Comme *Tch'ou* tenait *Song* assiégé, (le, prince de) *Song* déclara de nouveau la situation périlleuse dans laquelle il se trouvait; le duc *Wen*, de *Tsin*, aurait voulu le secourir, mais alors il fallait attaquer *Tch'ou*; or, à cause de la bonté que (le roi de) *Tch'ou* lui avait autrefois témoignée, il ne désirait pas le combattre; il aurait voulu délivrer *Song*, car (le prince de) *Song* avait été autrefois bon envers lui; il en était tourmenté. *Sien Tchen* lui dit: « Retenez prisonnier le comte de *Ts'ao*; retranchez des territoires à *Ts'ao* et à *Wei* pour les donner à *Song*. *Tch'ou* trouvera urgent (de secourir) *Ts'ao* et *Wei*; dans ces conjonctures, il lui faudra lâcher *Song*. » Le duc *Wen* suivit donc ce conseil; alors le roi *Tch'eng*, de *Tch'ou*, ramena ses soldats et se retira. *Tse-yu*, général de *Tch'ou*, dit (au roi de *Tch'ou*): « Votre Majesté a fort bien traité (le prince de) *Tsin*; maintenant, celui-ci sait que *Tch'ou* considérera comme urgent (de secourir) *Ts'ao* et *Wei*, et c'est pourquoi il les attaque. C'est là mépriser Votre Majesté. » Le roi dit: « Le prince de *Tsin* a été exilé à l'étranger pendant dix-neuf années; les jours où il a souffert ont duré long-

1. Cf. p. 286, lignes 22-29.

2. Cf. p. 168, n. 1.

temps; il a réussi en fait à rentrer dans son royaume. Il n'est pas de péril ni de difficulté qu'il ne connaisse; il sait se servir de son peuple; c'est le Ciel qui lui a ouvert (la voie); je ne puis m'opposer à lui. » *Tse-yu* adressa (au roi) cette prière: « Ce n'est pas que j'ose garantir que je serai victorieux; mais je voudrais avoir le moyen de fermer la bouche à ceux qui me calomnient et me haïssent<sup>1</sup>. » Le roi de *Tch'ou* se fâcha et lui donna peu de soldats.

*Tse-yu* envoya alors *Yuan Tch'oën* dire (au duc de) *Tsin*: « Je vous demande de rendre ses terres au prince de *Wei* et de donner son fief (au prince de) *Ts'ao*; votre sujet de son côté lâchera *Song*. » *Kieou-fan* dit (au duc *Wen*): « *Tse-yu* méconnaît les rites; vous, un prince, n'auriez qu'un avantage et lui, un sujet, en aurait deux<sup>2</sup>. N'y consentez pas. » *Sien Tchen* dit: « Ce qui assure le calme aux hommes, c'est ce qu'on appelle les rites. *Tch'ou*, d'une seule parole, assure le calme à trois royaumes; si d'une parole, vous causez leur ruine, c'est nous qui méconnaissions les rites. Ne pas consentir à (la proposition de) *Tch'ou*, c'est abandonner *Song*. Il vaut mieux accorder secrètement à *Ts'ao* et à *Wei* (ce qu'ils désirent), afin de les attirer à vous; (d'autre part), retenez prisonnier *Yuan Tch'oën*, afin d'exciter la colère de *Tch'ou*. Quand on aura livré bataille, alors il sera temps d'aviser. » Le prince de *Tsin* emprisonna donc *Yuan Tch'oën* dans (le pays de) *Wei*; en outre, il consentit secrètement à rendre à *Ts'ao* et à *Wei* (leurs territoires). *Ts'ao* et *Wei* déclarèrent qu'ils rompaient avec *Tch'ou*. *To-tch'en*<sup>3</sup>, de

1. *Tse-yu* insiste pour combattre le duc *Wen*; il veut fermer la bouche à ceux qui le déclarent incapable de remporter une victoire.

2. *Tse-yu* obtiendrait de sauver *Wei* et *Ts'ao*; le duc *Wen* ne délivrerait que le seul prince de *Song*.

3. *To-tch'en* est un autre nom de *Tse-yu*, général de *Tch'ou*.

*Tch'ou*, fut irrité et attaqua les troupes de *Tsin*. Les troupes de *Tsin* se retirèrent; les officiers de l'armée (de *Tsin*) demandant pour quelle cause on se retirait, le duc *Wen* leur dit : « Autrefois, lorsque j'étais dans (le pays de) *Tch'ou*, je me suis engagé à reculer de trois étapes<sup>1</sup>; (puis-je violer cette promesse)? » Les troupes de *Tch'ou* auraient désiré s'en aller, mais *To-tch'en* ne le voulut pas. Le quatrième mois, au jour *ou-tch'en*, le duc de *Song*, le général de *Ts'i* et le général de *Ts'in*, unis au prince de *Tsin*, s'arrêtèrent à *Tch'eng-pou*<sup>2</sup>. Au jour *ki-se*, ils livrèrent bataille aux soldats de *Tch'ou*. Les soldats de *Tch'ou* furent battus; *To-tch'en* recueillit ceux qui restaient et s'en alla.

Au jour *kia-ou*, les troupes de *Tsin* opérèrent leur retraite; elles arrivèrent à *Heng yong*<sup>3</sup>; elles édifièrent un palais pour le roi à *Tsien-t'ou*<sup>4</sup>. Auparavant, (le prince de) *Tcheng* avait aidé *Tch'ou*; mais, quand *Tch'ou* eut été battu, il eut peur et envoya des gens pour demander à traiter avec le prince de *Tsin*; le prince de *Tsin* fit un traité avec le comte de *Tcheng*. Le cinquième mois, au jour *ting-wei*, (le duc *Wen*) offrit au (roi de la dynastie) *Tcheou* des prisonniers de *Tch'ou*, à savoir cent quadriges avec leurs chevaux caparaçonnés et mille fantasins. Le Fils du Ciel chargea le *wang-tse Hou*<sup>5</sup>, de

1. Cf. p. 288, n. 2.

2. Cf. tome II, p. 36, n. 2.

3. A 5 li au nord-ouest de la sous-préfecture de *Yuen-ou* 原武, préfecture de *Hoai-k'ing*, province de *Ho-nan*. C'était une localité du pays de *Tcheng*.

4. Localité du pays de *Tcheng*; à 15 li au nord-ouest de la sous-préfecture de *Yong-tsé* 英澤, préfecture de *Kai-fong*, province de *Ho-nan*. — Le roi *Siang*, de la dynastie *Tcheou*, fut mandé à *Tsien-t'ou* par le duc *Wen* et c'est pourquoi on éleva un palais pour le recevoir. Cf. tome I, p. 295, n. 3.

5. Le *wang-tse* (fils de roi) *Hou* était frère du roi *Siang*.



conférer au prince de *Tsin* le titre d'hégémon; il lui fit présent d'un char d'apparat, d'un arc rouge avec cent flèches et d'un arc noir avec mille flèches, d'un vase de vin aromatisé et d'une tasse à manche de jade <sup>1</sup>, de trois cents soldats ardents comme des tigres <sup>2</sup>. Le prince de *Tsin* refusa par trois fois, mais ensuite il accepta (ces présents) en se prosternant le front contre terre. Le roi fit « l'ordre donné au prince *Wen*, de *Tsin* »<sup>3</sup>; il y parlait en ces termes: » [« O mon oncle *I-ho*<sup>4</sup>, illustres furent (les rois) *Wen* et *Ou*; ils surent prendre soin de leur brillante vertu qui monta avec éclat en haut (vers le Ciel), et dont la renommée se répandit en bas, (parmi les hommes). C'est pourquoi <sup>5</sup> l'Empereur d'en haut a fait

*Chou king*:  
chap. *Wen*  
*heou tche*  
*ming*.

1. Ce vin et cette tasse étaient destinés aux sacrifices. Le roi *Siuen* avait fait des présents semblables à *Hou*, duc de *Chao*; cf. *Che king*,

*Ta ya*, 3<sup>e</sup> décade, ode 8, strophe 5: 釐爾圭瓚秬鬯一

自 « Je vous donne en présent une tasse à manche de jade et un vase de vin aromatisé. » — On trouvera dans le *Dictionnaire chinois-français* du P. Couvreur (p. 922) un dessin de la tasse à manche de jade. — Dans le tome I (p. 294, lignes 15-16) de ma traduction, les

mots 圭瓚 ont été expliqués comme signifiant: « une tablette de jade, un fourreau d'arc ». On voit maintenant qu'il faut les traduire de la manière suivante: « (une tasse à) manche de jade et du vin aromatisé ». La note 5 de la p. 294 du tome I doit être annulée.

2. 虎賁. Cette expression désigne les gardes du roi. Cf. *Chou king*, chap. *Kou ming* et *Mencius*, VII, b, 4. Legge, *C. C.*, vol. III, p. 549 et vol. II, p. 356.

3. La préface du *Chou king* attribue le chapitre du *Chou king* intitulé *Wen heou tche ming* au roi *P'ing* s'adressant au marquis *Wen* (780-746), de *Tsin*; on croit que *Se-ma Ts'ien* le met dans la bouche du roi *Siang* parlant en 632 avant J.-C. au duc *Wen* (636-628), de *Tsin*.

4. Le duc de *Tsin* et le roi de *Tcheou* appartiennent au même clan; c'est pourquoi le roi appelle le duc son oncle. *I-ho* est expliqué comme étant le surnom du prince de *Tsin*, « celui qui peut par la justice réunir les seigneurs ».

5. 時 = 是.

réussir<sup>1</sup> le mandat (souverain) dans (les rois) *Wen* et *Ou*. Ayez compassion de ma personne ; faites que je continue (mes ancêtres), moi, l'homme unique, et que perpétuellement (moi et mes descendants) nous soyons sur le trône<sup>2</sup>. »] Alors le duc *Wen*, de *Tsin*, se proclama hégémon. Au jour *koei-hai*, le *wang-tse Hou* fit une convention avec les seigneurs dans la salle royale<sup>3</sup>. (Le duc de) *Tsin* incendia le camp de *Tch'ou* ; le feu dura plusieurs jours sans s'arrêter. Le duc *Wen* se prit à soupirer ; ceux qui l'entouraient lui dirent : « Après avoir vaincu *Tch'ou*, quel motif peut avoir encore Votre Altesse de s'affliger ? » Le duc *Wen* répondit : « J'ai appris que le sage seul peut trouver le calme dans une victoire remportée sur le champ de bataille ; c'est pourquoi j'ai peur. En outre, *Tse-yu* est encore en vie ; comment pourrais-je me réjouir ? »

Quand *Tse-yu* revint après avoir été battu, le roi *Tch'eng*, de *Tchou*, irrité de ce qu'il n'avait pas suivi ses avis et de ce qu'il avait désiré ardemment combattre contre *Tsin*, l'accabla de reproches ; *Tse-yu* se tua. Le duc *Wen*, de *Tsin*, dit : « J'ai combattu (celui que je redoutais) quand il était au dehors ; (le roi de) *Tch'ou* l'a fait périr quand il était au dedans (de son pays). Le dehors et le dedans se sont correspondu. » Alors donc il se réjouit. — Le sixième mois, les gens de *Tsin* réintégrèrent dans son royaume le prince de *Wei*.

Au jour *jén-ou*, le prince de *Tsin* traversa le *Ho* et revint au nord dans son royaume. Il distribua des ré-

### 1. 集 = 成.

2. Le roi demande au prince de *Tsin* de lui donner son appui. — Le texte du *Chou king* est ici fort écourté.

3. Cette salle royale-était celle du palais qu'on avait édifié pour le roi (cf. p. 302, n. 4). Tous ces événements se passent à *Tsien-l'ou*.

compenses et *Hou Yen* fut le premier (à en recevoir une); quelqu'un dit : « Dans l'affaire de *Tch'eng-pou*, c'est le conseil de *Sien Tchen* (qui nous a donné l'avantage)<sup>1</sup>. » Le duc *Wen* dit : « Dans l'affaire de *Tch'eng-pou*, (*Hou Yen* m'a engagé à ne pas manquer à ma parole<sup>2</sup>. *Sien Tchen* m'a dit que, dans les choses militaires, la victoire était le principal<sup>3</sup>; j'ai suivi son avis pour vaincre; mais c'est là une parole qui (n'a été avantageuse que) pour un moment, tandis que l'avis de (*Hou Yen* m'assure un mérite qui s'étendra sur dix mille générations. Comment donc mettrais-je un avantage qui ne vaut que pour un moment au-dessus d'un mérite qui s'étendra sur dix mille générations? Voilà pourquoi j'ai mis (*Hou Yen*) en premier. »

En hiver, le prince de *Tsin* réunit les seigneurs à *Wen*; il aurait voulu les mener rendre hommage (au roi de la dynastie) *Tcheou*; mais il n'était pas encore assez puissant pour le faire et craignit la révolte de quelques seigneurs; alors il envoya des messagers dire au roi *Siang*, de (la dynastie) *Tcheou*, (de venir passer l'inspection des) fiefs à *Ho-yang*<sup>4</sup>. Au jour *jen-chen*, il mena donc les seigneurs rendre hommage au roi à *Tsien-t'ou*<sup>5</sup>. — Lorsque *K'ong-tse* lisait les Mémoires des

1. C'est sur le conseil de *Sien Tchen* que le duc *Wen* avait gagné secrètement à sa cause les princes de *Wei* et de *Ts'ao* (cf. p. 301), ce qui lui avait assuré la victoire sur *Tch'ou* à *Tch'eng-pou*.

2. Du texte du *Tso tchoan* (Legge, *C. C.*, vol. V, p. 209) il résulte que c'est *Hou Yen* (*Kieou-fan*) qui engagea le duc *Wen* à reculer de trois étapes pour ne pas manquer à la parole qu'il avait donnée au roi de *Tch'ou*.

3. 右. La droite était plus honorable que la gauche dans l'antiquité.

4. Cf. tome I, p. 295.

5. Le nom de *Tsien-t'ou* paraît être ici une erreur; il faut sans doute lire *Ho-yang*.

historiens<sup>1</sup> et qu'il arriva (à l'histoire du) duc *Wen*, il dit : « Les seigneurs n'ont point à mander le roi. C'est pour passer sous silence (une infraction à cette règle) que le *Tch'o'en ts'ieou* (expose les faits en disant) : Le roi tint une inspection des fiefs à *Ho-yang*. »

Au jour *ting-tch'ou*, les seigneurs assiégèrent *Hiu*<sup>2</sup>.

Un officier du comte de *Ts'ao*<sup>3</sup> dit au prince de *Tsin* : « Le duc *Hoan*, de *Ts'i*, rassembla les seigneurs et conféra des royaumes<sup>4</sup> à des princes qui n'étaient pas du même clan que lui. Maintenant Votre Altesse tient une

### 1. 史記.

2. Aujourd'hui, ville préfectorale de *Hiu* 許, province de *Ho-nan*.

— Les princes de *Hiu* appartenaient au clan *Kiang* 姜, et passaient pour avoir le même ancêtre que les princes de *Ts'i* 齊. C'est le roi *Ou* de la dynastie *Tcheou*, qui conféra le fief de *Hiu* à *Wen-chou* 文叔, descendant du Chef des quatre montagnes 四岳. A l'époque *tcho'en-ts'ieou*, les princes de *Hiu* se trouvaient opprimés par leurs voisins plus puissants, les princes de *Tcheng* 鄭; en 576, ils se transportèrent à *Ye* 葉 (aujourd'hui, sous-préfecture de *Ye*, préfecture de *Nan-yang*, province de *Ho-nan*); en 533, ils émigrèrent à *Tch'eng-pou* 城父 (cf. tome II, p. 315, n. 3); en 524, ils s'établirent à *Pe-yu* 白羽 (aujourd'hui sous-préfecture de *Nei-hiang* 內鄉, préfecture de *Nan-yang*, province de *Ho-nan*); en 506, ils vinrent à *Jong-tch'eng* 容城 (aujourd'hui, sous-préfecture de *Kien-li* 監利, préfecture de *King-tcheou*, province de *Hou-peï*). La principauté de *Hiu* fut anéantie par le royaume de *Tch'ou* au début de la période des Royaumes combattants (480-222).

3. Le duc *Wen* s'était acquitté de sa promesse envers le prince de *Wei*, mais non envers le prince de *Ts'ao*.

4. Cf. p. 95, n. 2. — Dans cette phrase, le mot 國 a la valeur d'un véritable verbe.

assemblée (de seigneurs) et anéantit un prince qui est de son clan. (En effet, les princes de) *Ts'ao* sont descendants du puîné *Tchen-to*, (fils du roi *Wen*), et (les princes de) *Tsin* sont descendants de *T'ang-chou*, (fils du roi *Ou*). Réunir les seigneurs et anéantir ceux qui sont vos frères, ce n'est pas conforme aux rites. » (Ce discours) plut au prince de *Tsin* qui rétablit le comte de *Ts'ao* (dans son royaume).

C'est alors que, pour la première fois, *Tsin* forma trois colonnes<sup>1</sup>; *Siun Lin-fou* commanda la colonne du centre; *Sien Hou* commanda la colonne de droite; *Sien Mie* commanda la colonne de gauche.

La septième année (630), le duc *Wen*, de *Tsin*, et le duc *Mou*, de *Ts'in*, assiégèrent ensemble (le prince de) *Tcheng* parce qu'il avait manqué aux rites envers le duc *Wen* lorsque celui-ci était exilé et ensuite parce qu'il avait aidé *Tch'ou* lors de (la bataille de) *Tch'eng-pou*. En assiégeant *Tcheng*, (le duc *Wen*) désirait s'emparer de *Chou-tchan*<sup>2</sup>; celui-ci l'apprit et se tua; (le prince de) *Tcheng* prit (le corps de) *Chou-tchan* pour annoncer (sa mort) à *Tsin*; (mais le duc de) *Tsin* dit : « Il faut que je prenne le prince de *Tcheng* pour que mon cœur soit satisfait. » (Le prince de) *Tcheng* eut peur; usant donc de ruse, il chargea un messager d'aller dire au duc *Mou*, de *Ts'in* : « Ruiner *Tcheng* pour engraisser *Tsin*, pour *Tsin* c'est tout avantage; mais *Ts'in* n'y trouvera aucun bénéfice. Pourquoi Votre Altesse ne relâche-t-elle pas

1. Le duc de *Tsin* avait déjà trois armées (cf. p. 298, ligne 15); il y ajoute trois armées nouvelles, mais il les appelle des colonnes 行 afin de ne pas être accusé d'empiéter sur les prérogatives du Fils du Ciel qui seul avait droit à six armées 六軍.

2. *Chou-tchan* est cet officier qui avait conseillé au prince de *Tcheng* de faire périr *Tch'ong-eul*. Cf. p. 287.

*Tcheng* pour obtenir qu'il facilite ses relations sur la route orientale<sup>1</sup> ? » (Ces paroles) plurent au chef de *Ts'in* qui retira ses soldats. *Tsin*, à son tour, retira ses soldats.

La neuvième année (628), en hiver, le duc *Wen*, de *Tsin*, mourut. Son fils, *Hoan*, qui fut le duc *Siang*, prit le pouvoir. Cette année-là, le comte de *Tcheng* mourut aussi; il y eut des gens de *Tcheng* qui vendirent leur pays à *Ts'in*; le duc *Mou*, de *Ts'in*, envoya des soldats attaquer *Tcheng* par surprise; le douzième mois, les soldats de *Ts'in* traversèrent notre banlieue.

La première année (627) du duc *Siang*, au printemps, les troupes de *Ts'in* traversèrent (le pays de) *Tcheou* et se conduisirent contrairement aux rites; *Wan-suen Man* les critiqua. Ces soldats arrivèrent à *Hoa*<sup>2</sup>; un marchand de *Tcheng*, nommé *Hien Kao*, allait au marché dans (le pays de) *Tcheou*; il les rencontra; il donna ses douze bœufs aux troupes de *Ts'in* pour les reconforter de leurs fatigues; les troupes de *Ts'in* eurent peur et revinrent en arrière. Elles anéantirent *Hoa*<sup>3</sup> et se retirèrent. *Sien Tchen*, (du pays de) *Tsin*, dit (au duc *Siang*) : « Le chef de *Ts'in* ne suit pas les avis de *Kien-chou* et agit contrairement aux désirs de son peuple; dans ces conditions, on peut l'attaquer. » *Loan Tche* dit : « Nous n'avons point encore payé *Ts'in* de retour pour ses bienfaits envers le prince précédent; l'attaquer est impossible. » *Sien Tchen* répliqua : « *Ts'in* outrage notre orphelin; il

1. Si le duc de *Ts'in* lève le siège, le prince de *Tcheng* lui promet de faciliter le passage de son royaume à tous ceux qu'il aura à envoyer en mission du côté de l'est.

2. Cf. tome II, p. 39.

3. *Hoa* était une principauté dépendante du royaume de *Tsin*; cf. tome II, p. 39, n. 2.

attaque (un prince qui est) du même clan que nous<sup>1</sup>. De quel bienfait avons-nous à le payer de retour? Attaquons-le aussitôt. » Le duc *Siang* noircit son pectoral et sa ceinture de deuil<sup>2</sup>; le quatrième mois, il battit l'armée de *Ts'in* à *Hiao*; il fit prisonniers les trois généraux de *Ts'in*, *Mong-ming Che*, *Si-k'i Chou* et *Po-i Ping*, et revint en les emmenant avec lui. Alors, avec (ses vêtements de deuil) teints en noir, il fit les funérailles du duc *Wen*.

La principale épouse du (défunt) duc *Wen* était une fille de *Ts'in*; elle dit au duc *Siang*: « (Le duc de) *Ts'in* voudrait avoir ces trois généraux afin de les punir de mort<sup>3</sup>. » Le duc y consentit et les renvoya. *Sien Tchen*, en apprenant cela, dit au duc *Siang*: « Le malheur va naître de là. » (*Sien*) *Tchen* se mit donc à la poursuite des généraux de *Ts'in*; les généraux de *Ts'in* traversaient le *Ho* et étaient déjà en bateau; ils se prosternèrent et s'excusèrent (de ne pouvoir obéir aux ordres du duc *Siang*), et en définitive ils ne revinrent pas. Trois ans plus tard, *Ts'in* envoya en effet *Mong-ming (Che)* attaquer *Tsin*; il vengea la défaite de *Hiao* et s'en revint après avoir pris à *Tsin* (la ville de) *Wang*<sup>4</sup>.

La quatrième année (624), le duc *Mou*, de *Ts'in*, fit une grande levée de troupes pour nous attaquer; il franchit le *Ho*, prit *Wang-koan*<sup>5</sup>, éleva un tertre sur les corps

1. C'est-à-dire le prince de *Hoa*.

2. Le duc *Siang* portait encore le deuil de son père; mais la couleur blanche du deuil aurait pu être de mauvais présage pour les opérations militaires et c'est pourquoi il noircit son pectoral et sa ceinture.

3. Cf. tome II, p. 40.

4. Il résulte du texte du *Tso tchoan* (2<sup>e</sup> année du duc *Wen*, § 7) que

*Wang* 王 était une ville de *Ts'in*, et non de *Tsin*.

5. Cf. tome II, p. 43, n. 1.

(des soldats morts) à *Hiao*, puis se retira. *Tsin*, saisi de peur, n'osa pas faire de sortie et se borna à se garder derrière ses remparts.

La cinquième année (623), *Tsin* attaqua *Ts'in*, prit *Sintch'eng'*, et se vengea de l'expédition militaire de *Wang-koan*.

La sixième année (622), *Tchao Tch'oei Tch'eng-tse*, *Loan Tch'eng-tse*<sup>1</sup>, *Kieou*, *Ki-tse Fan* et *Houo Po* moururent tous. *Tchao Toen*<sup>2</sup> prit en main le gouvernement à la place de *Tchao Tch'oei*.

La septième année (621), au huitième mois, le duc *Siang* mourut. L'héritier présomptif, *I-kaou*, était un enfant; les gens de *Tsin*, à cause de la situation difficile dans laquelle ils se trouvaient, désiraient mettre sur le trône un prince adulte. *Tchao Toen* leur dit : « Mettez sur le trône *Yong*, frère cadet du duc *Siang*; il aime le bien et est adulte; le prince précédent le chérissait; d'ailleurs il s'est rapproché de *Ts'in*, et c'est pourquoi *Ts'in* a de l'affection pour lui. Mettre sur le trône un homme de bien, c'est la vraie solidité; servir un (prince) adulte, c'est la vraie obéissance; recevoir avec respect celui que chérissait (le prince précédent), c'est la vraie piété filiale; resserrer d'anciennes relations d'affection, c'est la vraie sécurité. » *Kia Ki* dit : « (*Yong*) ne vaut pas son frère cadet, *Lo*, (dont la mère), *Tch'en-Yng*, a été la favorite de deux princes<sup>4</sup>. Si vous mettez ce fils sur le

1. Ville du pays de *Ts'in* à 20 li au nord-est de la sous-préfecture actuelle de *Tch'eng-tch'eng* 澄城, préfecture de *T'ong-tcheou*, province de *Chàn-si*.

2. *Loan Tche* 樂枝.

3. *Tchao Siuen-tse* 趙宣子.

4. De *Yu*, duc *Hoai*, et de *Tch'ong-eul*, duc *Wen*.



trône, le peuple certainement l'acceptera avec calme. » *Tchao Toen* dit : « *Tch'en-Yng* est de condition humble; son rang la place au-dessous de neuf autres (femmes); son fils, quelle crainte pourrait-il inspirer? D'ailleurs, si elle a été la favorite de deux princes, c'est de la débauche. (Quant à *Lo*), étant fils d'un prince précédent<sup>1</sup>, il n'a pas été capable de rechercher un grand (protecteur), mais il s'en est allé dans un petit royaume<sup>2</sup>; c'est s'être mis à l'écart. La mère étant débauchée, le fils s'étant mis à l'écart, ils n'auront pas de prestige. (Le royaume de *Tch'en* est petit et éloigné; il ne leur donnera aucune aide; comment une telle combinaison pourrait-elle réussir? » (*Tchao Toen*) envoya *Che Hoei* dans (le pays de) *Ts'in* pour y chercher le *kong-tse Yong*. *Kia Ki*, de son côté envoya des gens chercher le *kong-tse Lo* dans (le pays de) *Tch'en*. *Tchao Toen* dégrada *Kia Ki* sous le prétexte qu'il avait tué *Yang Tch'ou-fou*. — Le dixième mois, on fit les funérailles du duc *Siang*. — Le onzième mois, *Kia Ki* s'enfuit chez les *Ti*. — Cette année-là (621), le duc *Mou*, de *Ts'in*, mourut aussi.

La première année (620) du duc *Ling*, au quatrième mois, le duc *K'ang*, de *Ts'in*, dit (au *kong-tse Yong*) : « Autrefois, lorsque le duc *Wen* fut réintégré (dans son royaume), il n'avait pas de gardes du corps, et c'est pourquoi *Lu (Cheng)* et *K'i (Joi)* lui causèrent des inquiétudes. » Il donna donc un grand nombre de gardes du corps au *kong-tse Yong*. — *Mou-Yng*, mère de l'héritier présomptif, tenait jour et nuit son fils dans ses bras et se lamentait dans la salle du trône, disant : « Le prince précédent, quelle faute a-t-il commise? son successeur désigné, lui aussi quelle faute a-t-il commise? Si on

1. Il était fils du duc *Wen*.

2. Le royaume de *Tch'en*.

laisse l'héritier légitime pour aller chercher un prince au dehors, que s'apprête-t-on à faire de celui-ci ? » Elle sortit de la salle du trône et, tenant toujours son fils dans ses bras, se rendit à la demeure de *Tchao Toen* ; là, se prosternant le front contre terre, elle dit : « Le prince précédent vous a présenté ce fils, et vous l'a confié en disant : « Si ce fils devient habile, j'accepterai cela comme un don que vous me faites ; s'il ne devient pas habile, je vous haïrai. » Maintenant, le prince est mort, mais ses paroles sont encore dans vos oreilles ; cependant vous rejetez (cet enfant) ; qu'est-ce à dire ? » *Tchao Toen* et les grands officiers étaient tous inquiétés par *Mou-Yng* ; en outre, ils craignirent qu'on ne les fît périr ; alors ils tournèrent le dos à celui qu'ils avaient été chercher et mirent sur le trône l'héritier présomptif *I-kao* ; ce fut le duc *Ling*. Ils envoyèrent des soldats s'opposer aux troupes de *Ts'in* qui accompagnaient le *kong-tse Yong* ; *Tchao Toen*, qui les commandait, alla attaquer *Ts'in* et le battit à *Ling-hou*<sup>1</sup>. *Sien Mie* et *Soei Hoi* s'enfuirent dans (le pays de) *Ts'in*. En automne, les princes de *Ts'i*, *Song*, *Wei*, *Tcheng*, *Ts'ao* et *Hiu* se réunirent tous avec *Tchao Toen* et conclurent une convention à *Hou*<sup>2</sup>, à cause de l'accession au trône du duc *Ling*.

La quatrième année (617), (*Tsin*) attaqua *Ts'in* et lui prit *Chao-leang*<sup>3</sup> ; *Ts'in*, de son côté, prit à *Tsin* (la ville de) *Hiao*<sup>4</sup>.

1. L'héritier présomptif *I-kao* qu'on fera sans doute périr si on met un autre prince sur le trône.

2. Cf. tome II, p. 46, n. 4.

3. Ville du pays de *Tcheng* ; au nord-ouest de la sous-préfecture actuelle de *Yuen-ou* 原武, préfecture de *Hoai-k'ing*, province de *Ho-nan*.

4. Cf. tome II, p. 47, n. 2.

5. Ce nom de lieu est ici une erreur.

La sixième année (615), le duc *Kang*, de *Ts'in*, attaqua *Tsin* et lui prit (la ville de) *Ki-ma*<sup>1</sup>. Le prince de *Tsin*, irrité, envoya *Tchao Toen*, *Tchao Tch'oan* et *Ki K'iu* attaquer *Ts'in*; ils livrèrent une grande bataille à *Ho-k'iu*<sup>2</sup>; ce fut *Tchao Tch'oan* qui y remporta le plus de gloire.

La septième année (614), les six hauts dignitaires de *Tsin* étaient inquiets de voir que *Soei Hoi* restait dans (le pays de) *Ts'in* et qu'il suscitait constamment des troubles à *Tsin*; ils invitèrent *Cheou-yu*, (de la maison) de *Wei*, à feindre de se révolter contre *Tsin* et de se soumettre à *Ts'in*; (le duc de) *Ts'in* envoya *Soei Hoi* dans (le pays de) *Wei*; ainsi (*Cheou-yu*) s'empara de (*Soei*) *Hoi* et le ramena dans (le pays de) *Tsin*.

La huitième année (613), le roi *King*, de (la dynastie) *Tcheou*, mourut; les ducs du palais et les hauts dignitaires se disputèrent l'autorité; c'est pourquoi on n'annonça pas (la mort du roi aux seigneurs). (Le duc de) *Tsin* envoya *Tchao Toen*, avec huit cents chars de guerre, calmer les troubles (du pays) de *Tcheou* et mettre sur le trône le roi *K'oang*. — Cette année-là fut celle où le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, monta sur le trône.

La douzième année (609), les gens de *Ts'i* assassinèrent leur prince, le duc *I*.

La quatorzième année (607), le duc *Ling*, qui était devenu adulte, se livra au faste; il leva des taxes considérables afin de faire sculpter ses murailles; du haut d'une tour, il tirait à l'arbalète contre les gens et les regardait éviter les balles. Son cuisinier, en apprêtant des pattes d'ours, ne les avait pas cuites suffisamment; le duc *Ling* s'en irrita et tua son cuisinier; il ordonna à ses femmes

1. Cf. tome II, p. 47, n. 3.

2. Cf. tome II, p. 28, n. 3.

de porter le corps dehors et de le jeter loin; elles traversèrent la salle du trône; *Tchao Toen* et *Soei Hœi* avaient déjà auparavant adressé plusieurs fois des remontrances (au prince) sans qu'il les écoutât; quand après cela ils aperçurent les mains du mort<sup>1</sup>, ces deux hommes vinrent devant (le prince) et lui adressèrent des reproches; ce fut *Soei Hœi* qui lui fit le premier des remontrances; ils ne furent pas écoutés. Le duc *Ling*, ennuyé de cette affaire, chargea *Tch'ou Mi* de frapper *Tchao Toen* d'un coup de poignard; la porte de l'appartement intérieur de (*Tchao*) *Toen* était ouverte; il se tenait là dans l'attitude prescrite; *Tch'ou Mi* recula et dit en soupirant: « Tuer un ministre loyal ou violer l'ordre de son prince, c'est un crime identique. » Alors il se frappa la tête contre un arbre et mourut.

Autrefois, (*Tchao*) *Toen*, qui avait coutume de chasser sur la montagne *Cheou*<sup>2</sup>, aperçut sous un mûrier un homme affamé qui n'était autre que *Ki<sup>3</sup>-mi Ming*; il lui donna de la nourriture; l'homme n'en mangea que la moitié, et comme (*Tchao Toen*) lui en demandait la raison, il dit: « J'ai appris pendant trois ans les connaissances administratives; je ne sais point si ma mère est encore vivante ou non; je désire envoyer à ma mère (cette nourriture). » (*Tchao*) *Toen* admira sa justice et lui donna en plus grande quantité du riz et de la viande. Plus tard, (*Ki-mi*) *Ming* devint chef de cuisine (du

1. Au moment où les femmes, qui emportaient le corps dans un panier, traversaient la salle du trône.

2. *Siu Koang* identifie cette montagne avec la montagne *Loi-cheou* 雷首, près de la ville préfectorale de *P'ou-tcheou* 蒲州, province de *Chan-si*.

3. Dans ce nom propre, le caractère 示 se prononce comme 祁, *Ki*. Le *Tso tchoan* écrit 提 = *T'(-mi Ming)*.

prince) de *Tsin*, mais *Tchao Toen* ne le reconnut pas. Le neuvième mois, le duc *Ling*, de *Tsin*, offrit du vin à boire à *Tchao Toen*; il avait caché des hommes armés qui devaient l'assaillir; le cuisinier du duc, *K'i-mi Ming*, le savait; il craignit que (*Tchao*) *Toen* s'enivrât et ne pût pas se lever; il s'approcha donc de lui et lui dit : « Quand le prince offre (à boire) à un ministre, après que la coupe a passé trois fois, on peut (considérer la cérémonie comme) terminée. » Il désirait ainsi éloigner *Tchao Toen*, lui faire prendre les devants et l'empêcher de tomber dans l'embûche. Quand (*Tchao*) *Toen* s'en alla, les spadassins cachés par le duc *Ling* ne s'étaient pas encore réunis. (Le duc) lâcha d'abord contre lui un chien féroce appelé dogue<sup>1</sup>; (*K'i-mi*) *Ming*, pour (sauver *Tchao*) *Toen*, empoigna le chien et le tua. (*Tchao*) *Toen* dit : « (Le duc) rejette l'homme et se sert du chien; mais quelque féroce que soit celui-ci, que pourra-t-il faire? » Cependant il ne s'était pas aperçu du service secret que lui avait rendu (*K'i-mi*) *Ming*. Ensuite le duc *Ling* lança à la poursuite de *Tchao Toen* les soldats qu'il avait cachés; *K'i-mi Ming* retourna combattre les soldats cachés du duc *Ling* qui ne purent avancer et en définitive il sauva (*Tchao*) *Toen*. *Tchao* (*Toen*), lui ayant demandé pourquoi il avait agi ainsi, il dit : « J'étais l'homme affamé sous le mûrier. » Mais il ne dit point son nom que (*Tchao Toen*) lui demandait. A cause de ces événements, *K'i-mi Ming* s'en alla aussi et disparut; quant à (*Tchao*) *Toen*, il prit la fuite. Avant qu'il fût sorti du territoire de *Tsin*, au jour *i-tch'eu*, le général *Tchao Tch'oan*,

1. 名敖. On appelle *ngao*, dit le commentaire, un chien de quatre pieds (de haut).

2. C'est-à-dire : quelque féroce que soit le chien, il ne pourra rendre au duc les services d'un bon ministre.

frère cadet de (*Tchao*) *Toen*, attaqua par surprise et tua le duc *Ling* dans le jardin des pêcheurs, puis il alla chercher *Tchao Toen*. *Tchao Toen* était honoré depuis longtemps et avait gagné le bon vouloir du peuple; le duc *Ling* était jeune et d'une conduite extravagante; le peuple ne lui était pas attaché; c'est pourquoi l'assassiner fut chose facile. (*Tchao*) *Toen* reprit ses titres. Le grand historien de *Tsin*, *Tong Hou*, écrivit ceci : « *Tchao Toen* a assassiné son prince. » Il montra cette rédaction dans l'assemblée de la cour. (*Tchao*) *Toen* dit : « Celui qui a commis l'assassinat, c'est *Tchao Tch'oan*; je ne suis point coupable. » Le grand historien dit : « Vous étiez haut dignitaire de premier rang; en vous enfuyant, vous n'étiez point sorti du territoire; quand vous êtes revenu, vous n'avez pas fait périr ceux qui ont troublé le royaume; si ce n'est pas vous (qui êtes cause de la mort du prince), qui est-ce? » *Kong-tse*, quand il apprit ces faits, dit : « *Tong Hou* était un excellent historien de l'antiquité; en écrivant ce qui était la loi, il ne dissimula rien; (*Tchao Toen*) *Siu-tse* était un excellent grand officier; à cause de la loi, il accepta (d'être accusé de) méchanceté. C'est regrettable! s'il fût sorti du territoire, il aurait évité (cette accusation)<sup>1</sup>. »

*Tchao Toen* chargea *Tchao Tch'oan* d'aller chercher *Hei-t'oan*, frère cadet du duc *Siang*, dans (le pays de) *Tcheou*, puis il le mit sur le trône : ce fut le duc *Tch'eng*. Le duc *Tch'eng* était un fils cadet du duc *Wen*; sa mère était une fille (du roi de la dynastie) *Tcheou*; au jour

1. S'il était sorti du territoire de *Tsin* avant l'assassinat du duc, les relations de prince et de sujet auraient été considérées comme interrompues, et il n'aurait plus pu être tenu pour responsable de ce qui se serait passé après sa sortie du pays.

*jen-chen*, il alla rendre hommage dans le palais (funéraire du duc) *Ou* <sup>1</sup>.

La première année (606) de son règne, le duc *Tch'eng* conféra à *Tchao* (*Toen*) le titre de membre de la famille ducale. — Il attaqua *Tcheng*, parce que (ce royaume) s'était révolté contre *Tsin*. — La troisième année (604), le comte de *Tcheng*, qui venait de monter sur le trône, se rattacha à *Tsin* et abandonna *Tch'ou*. *Tch'ou*, irrité, l'attaqua; *Tsin* alla à son secours. — La sixième année (601), (le duc de *Tsin*) attaqua *Ts'in* et fit prisonnier son général, *Tch'e*. — La septième année (600), le duc *Tch'eng*, qui disputait la suprématie au roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, réunit les seigneurs à *Hou* <sup>2</sup>. *Tch'en*, par crainte de *Tch'ou*, ne vint pas à la réunion. *Tsin* envoya (*Siun Lin-fou*) *Hoantse*, (commandant de) la colonne du centre, attaquer *Tch'en*; il en profita pour secourir *Tcheng* et livrer bataille à *Tch'ou*; il battit les troupes de *Tch'ou*. — Cette année-là, le duc *Tch'eng* mourut; son fils, *Kiu*, qui fut le duc *King*, prit le pouvoir.

La première année (599) du duc *King*, au printemps, *Hia Tcheng chou*, grand officier (du pays) de *Tch'en*, assassina son prince, le duc *Ling*. — La deuxième année (598), le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, attaqua *Tch'en* et fit périr (*Hia*) *Tcheng-chou*. — La troisième année (597), le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, assiégea (la capitale de) *Tcheng*; (le prince de) *Tcheng* déclara à *Tsin* le danger dans lequel il se trouvait; *Tsin* envoya *Siun Lin-fou*, à la tête de l'armée du centre, *Soei Hoi*, à la tête de l'armée supérieure, et *Tchao Cho*, à la tête de l'armée inférieure; *K'i K'o*, *Loan*

1. Cf. p. 292, n. 3.

2. Ville du pays de *Tcheng*; au nord-ouest de la sous-préfecture actuelle de *Yuen-ou* 原武, préfecture de *Hoai-k'ing*, province de *Ho-nan*.

*Chou, Sien Hou, Han Kiue et Kong Cho* les assistaient. Le sixième mois, (ces généraux) arrivèrent au *Ho*; ils apprirent que *Tch'ou* avait obtenu la soumission de *Tcheng*; le comte de *Tcheng*, le buste dénudé, avait conclu un traité avec (le roi de *Tch'ou*), puis s'était retiré. *Siun Lin-fou* voulait se retirer, mais *Sien Hou* dit : « De toute manière, nous sommes venus pour secourir *Tcheng*; nous ne saurions nous dispenser d'aller jusque-là. » Les généraux étaient tous divisés d'opinion; en définitive, ils franchirent le *Ho*. (Le roi de) *Tch'ou*, après avoir soumis *Tcheng*, désirait abreuver ses chevaux dans le *Ho*, pour s'en faire un titre de gloire, puis se retirer. *Tch'ou* livra une grande bataille à l'armée de *Tsin*; *Tcheng*, qui venait de se rattacher à *Tch'ou*, et qui avait peur de lui, contrairement (à ce qu'on attendait), aida *Tch'ou* à combattre *Tsin*; l'armée de *Tsin* s'enfuit en déroute vers le *Ho*; on lutta pour le passage; les doigts d'homme qui se trouvèrent dans les bateaux furent en très grand nombre<sup>1</sup>. *Tch'ou* s'en alla après avoir fait prisonnier notre général *Tche Yng*. (*Siun*) *Lin-fou* dit alors : « C'est moi qui étais commandant en chef; l'armée a été battue; je dois être mis à mort; je demande à mourir. » Le duc *King* était disposé à y consentir, mais *Soei Hœi* lui dit : « Autrefois, lorsque le duc *Wen* combattit contre *Tch'ou* à *Tch'eng-pou*, le roi *Tch'eng*, à son retour, tua *Tse-yu* et le duc *Wen* en fut joyeux<sup>2</sup>. Maintenant, *Tch'ou* a déjà battu nos troupes; si en outre vous faites périr leur général, ce sera aider *Tch'ou* à tuer ses ennemis. » Alors (le duc *King*) renonça à son projet. —

1. Les hommes se jetaient dans le fleuve et se cramponnaient aux bateaux qui faisaient la traversée; ceux qui étaient à bord leur tranchaient les doigts pour éviter de chavirer; c'est ainsi que les embarcations se trouvaient pleines de doigts humains.

2. Cf. p. 304.



La quatrième année (596), *Sien Hou* craignit d'être mis à mort parce qu'il avait été l'instigateur du plan qui avait causé la défaite de l'armée de *Tsin* sur le bord du *Ho*; il s'enfuit donc chez les *Ti* et complota avec eux d'attaquer *Tsin*; (le duc de) *Tsin* l'apprit et extermina toute la famille de (*Sien*) *Hou*; (*Sien*) *Hou* était fils de *Sien Tchen*.

La cinquième année (595), (*Tsin*) attaqua *Tcheng* pour avoir aidé *Tch'ou*. En ce temps, le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, était puissant parce qu'il avait humilié les soldats de *Tsin* au bord du *Ho*. — La sixième année (594), *Tch'ou* attaqua (le prince de) *Song* qui vint déclarer à *Tsin* le danger dans lequel il se trouvait. (Le duc de) *Tsin* était disposé à le secourir, mais *Po-tsong* dit dans la délibération : « *Tch'ou*, c'est le Ciel qui vient de lui ouvrir (la voie); on ne saurait lui résister. » Alors (le duc de *Tsin*) envoya *Hie Yang* feindre que (*Tsin*) allait secourir *Song*; les gens de *Tcheng* se saisirent de (*Hie Yang*) et le livrèrent à *Tch'ou*; *Tch'ou* lui fit de grands présents et le chargea de dire le contraire (de ce que lui avait mandé le duc de *Tsin*) et d'inviter *Song* à se soumettre promptement; *Hie Yang* feignit d'y consentir, mais en définitive ce furent les paroles (du prince de *Tsin*) qu'il fit parvenir (aux gens de *Song*). (Le roi de) *Tch'ou* voulait le tuer, mais quelqu'un l'en blâma et il renvoya *Hie Yang*'.

La septième année (593), (le duc de) *Tsin* envoya *Soei Hœi* anéantir les *Ti* rouges'. — La huitième année (592), il envoya *K'i K'o* en mission dans (le pays de) *Ts'i*; la mère du duc *K'ing*, de *Ts'i*, le vit du haut d'un pavillon

1. Cet incident est raconté d'une manière plus détaillée et plus claire dans le *Tso tchoan* (15<sup>e</sup> année du duc *Siuén*).

2. Cf. p. 283, n. 2, A partir de l'expédition de *Soei Hœi*, le territoire des *Ti* rouges fut annexé au pays de *Tsin*.

et rit de lui ; la raison en était que *K'i K'o* était bossu, tandis que l'envoyé de *Lou* était boiteux et que l'envoyé de *Wei* était borgne ; aussi (le duc de) *Ts'i* avait-il, de son côté, ordonné à un homme de la même sorte de conduire ses hôtes. *K'i K'o* en fut irrité, et, à son retour, lorsqu'il arriva au *Ho*, il dit : « Si je ne me venge pas de *Ts'i*, que le Comte du Fleuve en soit témoin ! » Arrivé dans son pays, il exprīma au prince son désir d'attaquer *Ts'i* ; le duc *Wen*, s'étant informé, apprit quelle en était la raison et lui dit : « Votre ressentiment ne saurait être un motif suffisant pour troubler tout le royaume. » Il ne l'écoula donc pas. *Wei Wen-tse* demanda à prendre sa retraite pour cause de vieillesse et se retira devant *K'i K'o* ; *K'i K'o* exerça le gouvernement. — La neuvième année (591), le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, mourut. — *Tsin* attaqua *Ts'i*. (Le prince de *Ts'i* envoya son héritier présomptif *K'iang* en otage à *Tsin* ; les soldats de *Tsin* cessèrent les hostilités.

La onzième année (589), au printemps, *Ts'i* attaqua *Lou* et lui prit (la ville) de *Long'*. (Le prince de) *Lou* déclara au (prince de) *Wei* la situation critique dans laquelle il se trouvait. (Les princes de) *Lou* et de *Wei* demandèrent tous deux secours au (prince de) *Tsin* en passant par l'entremise de *K'i K'o*. (Le prince de) *Tsin* envoya alors *K'i K'o*, *Loan Chou* et *Han Kiue*, à la tête de huit cents chars de guerre, se réunir (aux troupes de) *Lou* et de *Wei* pour attaquer ensemble *Ts'i*. En été, ils livrèrent bataille au duc *K'ing*, à *Ngan'* ; ils blessèrent et mirent dans une situation critique le duc *K'ing* ; le duc *K'ing* changea alors de place avec l'homme qui était à sa droite ; il descendit (du char sous prétexte d'aller)

1. Cf. p. 118, n. 1.

2. Cf. p. 65, n. 5.

chercher à boire et par ce moyen il parvint à s'échapper. Les troupes de *Ts'i* furent défaites et lâchèrent pied; *Tsin* poursuivit l'armée en déroute jusque dans (le pays de) *Ts'i*. Le duc *King* offrit des ustensiles précieux pour demander la paix; mais on ne la lui accorda pas et *K'i Ko* dit : « Il faut qu'on nous donne en otage la nièce de *T'ong*, (prince de) *Siao*<sup>1</sup>. » L'envoyé de *Ts'i* répliqua : « La nièce de *T'ong*, (prince de) *Siao*, est la mère du duc *King*; la mère du duc *King* est l'égale de la mère du prince de *Tsin*; comment exigeriez-vous qu'on vous la livre? ce n'est point juste; nous demandons à combattre de nouveau. » *Tsin* consentit alors à accorder la paix et se retira. — *Ou-tch'en*, préfet de (la ville de) *Chen*, (dans le pays) de *Tch'ou*, enleva *Hia-Ki* et s'enfuit avec elle dans (le pays de) *Tsin*; *Tsin* le nomma commandant (de la ville) de *Hing*.

La douzième année (588), en hiver, le duc *King*, de *Ts'i*, se rendit dans (le pays de) *Tsin*; il voulut exalter le duc *King*, de *Tsin*, en l'honorant du titre de roi; le duc *King* déclina (cet honneur) et n'osa pas (l'accepter). — (Le duc de) *Tsin* pour la première fois constitua six hauts dignitaires<sup>2</sup>. *Han Kiue*, *Kong Cho*, *Tchao Tch'oan*<sup>3</sup>, *Siun Tchoei*, *Tchao Kouo* et *Tchao Tchan* furent tous nommés hauts dignitaires. — *Tche Yng* revint (du pays) de *Tch'ou*. — La treizième année (587), le duc *Tch'eng*, de *Lou*, vint rendre hommage (au duc de) *Tsin*; celui-ci ne

1. C'est-à-dire la propre mère du duc de *Ts'i*; p. 66, n. 3. Il y a ici une variante qui substitue le mot 姪 au mot 叔.

2. Le *Tso tchoan* dit : « six armées ». On voit par là que les six hauts dignitaires étaient les chefs des six armées que le prince de *Tsin* avait formées, quoique ce fût un privilège réservé au Fils du Ciel.

3. Le *Tso tchoan* appelle ce personnage *Han Tch'oan* 韓穿

l'honora pas ; (le duc de) *Lou* en fut irrité ; après être parti, il se révolta contre *Tsin*. — *Tsin* attaqua *Tcheng* et lui prit (la ville de) *Fan*<sup>1</sup>. — La quatorzième année (586), la montagne *Leang*<sup>2</sup> s'éboula. (Le duc de *Tsin*) interrogea *Po-tsong* qui estima qu'il n'y avait pas lieu de considérer cela comme un prodige. — La seizième année (584), *Tse-fan*, général de *Tch'ou*, qui avait du ressentiment contre *Ou-tch'en*, anéantit toute sa parenté. *Ou-tch'en*, irrité, envoya à *Tse-fan* une lettre dans laquelle il lui disait : « Je ferai certainement en sorte que vous vous épuisez à courir pour exécuter les ordres (de votre prince). » Il demanda alors à être envoyé en mission dans (le pays de) *Ou* et fit en sorte que son fils devint l'officier chargé de recevoir les ambassadeurs dans (le pays de) *Ou* ; il apprit (aux gens de) *Ou* à monter dans les chars de guerre et à se servir des armes. Les envoyés de *Ou* et de *Tsin* entrèrent pour la première fois en relations et contractèrent une alliance pour attaquer *Tch'ou*. — La dix-septième année (583), (le duc de *Tsin*) fit périr *Tchao T'ong* et *Tchao Kouo* et extermina toute leur parenté. *Han Kiue* dit : « Comment pourrait-on oublier les actions méritoires qui furent accomplies par *Tchao Tch'oei* et *Tchao Toen* ? Est-il possible d'interrompre leurs sacrifices ? » Alors (le duc) donna derechef

1. Cette ville est identifiée avec la sous-préfecture de *Se-choei* 汜水, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*. Une confusion paraît s'être produite entre les caractères 汜 *fan* et 汜 *se* et c'est pourquoi la rivière, qui donne son nom à la ville, s'est appelée d'abord *Fan-choei*, et ensuite *Se-choei*.

2. Cette montagne était à 90 li au nord-est de la sous-préfecture de *Han-tch'eng* 韓城, préfecture de *T'ong-tcheou*, province de *Chàn-si*.

le titre de descendant des *Tchao* à (*Tchao*) *Ou*, un fils de naissance secondaire de la famille *Tchao*; il lui rendit ses terres. — La dix-neuvième année (581), en été, le duc *King* tomba malade; il nomma prince son héritier présomptif *Cheou-man*, qui fut le duc *Li*. Environ un mois après, le duc *King* mourut.

La première année (580) de son règne, le duc *Li*, qui venait de prendre le pouvoir et qui désirait se concilier les seigneurs, fit un traité avec le duc *Hoan*, de *Ts'in*, lui et le duc restant sur les deux rives opposées du (*Hoang*)-*ho*. Quand ils s'en furent retournés, (le duc de) *Ts'in* viola le traité et complota avec les *Ti* d'attaquer *Tsin*. — La troisième année (578), (le duc) *Li* envoya *Lu Siang*<sup>1</sup> faire des reproches à *Ts'in*, puis, avec l'aide des seigneurs, il attaqua *Ts'in*; il parvint jusqu'à (la rivière) *King*<sup>2</sup>, battit *Ts'in* à *Ma-soei*<sup>3</sup>, et fit prisonnier son général *Tch'eng Tch'ai*. — La cinquième année (576), les trois *K'i*<sup>4</sup> calomnièrent *Po-tsong* et causèrent sa mort. C'est parce que *Po-tsong* aimait à faire ouvertement des remontrances qu'il obtint ce malheureux sort; les gens du pays, à cause de cela, ne furent plus attachés au duc *Li*.

La sixième année (575), au printemps, *Tcheng* se révolta contre *Tsin* et fit alliance avec *Tch'ou*; (le prince de) *Tsin* s'en irrita; *Loan Chou* lui dit: « Nous ne sau-

1. Le discours de *Lu Siang* nous a été conservé dans le *Tso tchoan* (13<sup>e</sup> année du duc *Tch'eng*).

2. La rivière *King* est un affluent de gauche de la rivière *Wei* dans laquelle elle se jette en aval de la ville préfectorale de *Si-ngan*. Cf. tome I, p. 131, n. 1.

3. Au sud de la sous-préfecture actuelle de *King-yang* 涇陽, préfecture de *Si-ngan*, province de *Chàn-si*.

4. *K'i* 1 郤錡, *K'i Tch'ou* | 驪 et *K'i Tche* | 至.

rions, dans le temps où nous vivons, perdre (l'appui des) seigneurs<sup>1</sup>. » Alors les soldats furent mis en campagne; le duc *Li* les commandait en personne; le cinquième mois, il traversa le (*Hoang*)-*ho*; il apprit que les soldats de *Tch'ou* arrivaient au secours (de *Tcheng*); *Fan Wen-tse* voulait que le duc battît en retraite et lui demanda de le faire; *Ki Tche* dit: « Quand on a mis des troupes en campagne pour punir un rebelle, si on se retire dès qu'on aperçoit un (adversaire) fort, il n'y a plus moyen de commander aux seigneurs. » On alla donc livrer bataille à (l'armée de *Tch'ou*). Au jour *koei-se*, un coup de flèche atteignit à l'œil le roi *Kong*, de *Tch'ou*; les soldats de *Tch'ou* furent battus à *Yen-ling*<sup>2</sup>; *Tse-fan*<sup>3</sup> rassembla ce qui restait des soldats et les reconforta; il voulait de nouveau livrer bataille et (le duc de) *Tsin* en était fort ennuyé. Le roi *Kong* manda *Tse-fan*; le serviteur de celui-ci, *Yang Kou*, lui avait servi du vin et *Tse-fan* était ivre et ne pouvait voir clair; le roi s'irrita et fit des reproches à *Tse-fan*; *Tse-fan* se tua. Le roi ramena alors ses soldats et se retira; à partir de ce moment, *Tsin* eut un grand prestige aux yeux des seigneurs; il voulut en profiter pour commander à tout l'empire et rechercha l'hégémonie.

Le duc *Li* avait en dehors (de ses femmes régulières)

1. En d'autres termes, *Loan Chou* conseille au duc de s'assurer l'appui des seigneurs pour attaquer *Tcheng*.

2. *Yen-ling* était une localité du pays de *Tcheng*; c'était autrefois l'état de *Yen* 鄆, dont les princes appartenaient au clan *Yun* 云; cet état avait été anéanti par le duc *Ou* (770-744), de *Tcheng*, et était devenu partie intégrante du royaume de *Tcheng*. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Yen-ling* 鄆陵, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*.

3. Général de *Tch'ou*.

beaucoup de concubines de basse extraction ; à son retour, il voulut éloigner tous ses grands officiers et nommer à leur place les frères de ses concubines. Le frère aîné de sa concubine favorite s'appelait *Siu Tong* ; il avait une vieille inimitié contre *K'i Tche* ; d'autre part *Loan Chou* détestait aussi *K'i Tche*, parce que celui-ci avait refusé de suivre son avis et avait ainsi vaincu *Tch'ou*<sup>1</sup>. (*Siu Tong* et *Loan Chou*) envoyèrent donc un messenger porter secrètement leurs compliments à *Tch'ou* ; (un émissaire de) *Tch'ou* vint dire faussement au duc *Li* : « Lors de la bataille de *Yen-ling*, c'est en vérité (*K'i Tche*) qui a invité *Tch'ou* (à venir combattre) ; il voulait susciter une révolution, faire rentrer le prince *Tcheou*<sup>2</sup> et le mettre sur le trône ; il s'est trouvé que les gens du royaume n'étaient pas unanimes avec lui et c'est pourquoi l'affaire n'a pas réussi. » Le duc *Li* rapporta ces paroles à *Loan Chou* qui lui dit : « Il est probable qu'il en a été ainsi ; je désire que Votre Altesse fasse l'essai d'envoyer des gens dans (le pays de) *Tcheou*<sup>3</sup> pour y surveiller secrètement (*K'i Tche*). (Le duc *Li*) envoya en effet *K'i Tche* dans (le pays de) *Tcheou* ; *Loan Chou*, de son côté, chargea le *kong-tse Tchou* d'aller voir *K'i Tche* ; *K'i Tche* ne savait pas qu'en acceptant sa visite il se vendait ; le duc *Li* le faisait épier et reconnut que véritablement (il avait vu le prince *Tcheou*) ; il prit donc en haine *K'i Tche* et voulut le tuer. — La huitième année (573), le duc *Li*, étant à la

1. Lors de l'affaire de *Yen-ling*, *Loan Chou* aurait voulu que l'armée de *Tsin* ne livrât pas bataille ; *K'i Tche* insista pour combattre et remporta la victoire.

2. Arrière-petit-fils du duc *Siang*, de *Tsin*.

3. Le prince *Tcheou* s'était réfugié sur le territoire du roi de la dynastie *Tcheou*.

chasse, banquetait avec ses concubines; *K'i Tche*, qui avait tué un sanglier, vint l'offrir; un eunuque le lui arracha des mains; *K'i Tche* tua l'eunuque d'un coup de flèche; le duc irrité dit: « *Ki-tse*<sup>1</sup> m'outrage. » Il se disposa à faire périr les trois *K'i*, mais n'avait point encore exécuté (ce projet); *K'i I* voulait attaquer le duc, disant: « Quoique j'y doive trouver la mort, le duc aussi en souffrira. » *K'i Tche* répondit: « Un sujet loyal ne se révolte pas contre son prince; un sage ne nuit pas au peuple; un homme vaillant ne suscite pas de troubles. Si nous manquons de ces trois qualités, qui sera avec nous? Pour moi, j'attends la mort. » Le douzième mois, au jour *jen-ou*, le duc ordonna à *Siu Tong* d'aller avec huit cents soldats attaquer par surprise et mettre à mort les trois *K'i*. *Siu Tong* en profita pour entraîner de force *Loan Chou* et *Tchong-hang Yen* à la cour; il dit (au duc): « Si vous ne tuez pas ces deux hommes, le malheur atteindra certainement Votre Altesse. » Le duc dit: « En une matinée, j'ai fait périr trois hauts dignitaires; je ne saurais y ajouter. » (*Siu Tong*) répliqua: « Ces hommes sauront bien (se débarrasser de) Votre Altesse. » Le duc n'écouta pas (cet avis); il s'excusa auprès de *Loan Chou* et de son collègue en leur disant: « J'ai puni les crimes de la famille *K'i*; grands officiers, reprenez vos dignités. » Ces deux hommes se prosternèrent le front contre terre en disant: « Vous nous faites une grande faveur! vous nous faites une grande faveur! » Le duc nomma *Siu Tong* haut dignitaire. Le mois intercalaire, au jour *i-mao*, alors que le duc *Li* se promenait (dans le domaine de) la famille *Tsiang-li*, *Loan Chou* et *Tchong-hang Yen* à la tête de leurs parti-

1. *Ki-tse* est l'appellation de *K'i Tche*.



sans le surprirent et s'emparèrent de lui; ils le mirent en prison et tuèrent *Siu Tong*; puis ils chargèrent des émissaires d'aller chercher le *kong-tse Tcheou* dans (le pays de) *Tcheou* et le mirent sur le trône; ce fut le duc *Tao*.

La première année (572) du duc *Tao*, le premier mois, au jour *keng-chen*, *Loan Chou* et *Tchong-hang Yen* assassinèrent le duc *Li*; ils firent ses funérailles avec un seul char. Le duc *Li* était depuis six jours en prison lorsqu'il mourut; dix jours après sa mort, au jour *keng-ou*, *Tche Yng* alla à la rencontre du *kong-tse Tcheou* qui arriva à *Kiang* et qui fit une convention jurée avec les seigneurs en immolant un poulet; alors on le mit sur le trône; ce fut le duc *Tao*. Au jour *sin-se*, il alla rendre hommage dans le palais (funéraire du duc) *Ou'*; le deuxième mois, au jour *i-yeou*<sup>1</sup>, il prit le pouvoir. — Voici qui était *Tcheou*, duc *Tao*: son grand-père, *Tsie*, était un fils cadet du duc *Siang*, de *Tsin*; il n'avait pu monter sur le trône; son surnom était *Hoan-chou*; *Hoan-chou* avait été le favori (du duc *Siang*); *Hoan-chou* avait engendré *Boei-po Tah* et celui-ci avait engendré *Tcheou*, qui fut le duc *Tao*. Quand *Tcheou* monta sur le trône, il était âgé de quatorze ans. Le duc *Tao* tint ce discours: « Mon grand-père et mon père n'ont pu ni l'un ni l'autre monter sur le trône; ils ont évité les dangers (qui les

1. Cf. p. 292, n. 3.

2. Le jour *i-yeou*, d'après le *Tao tchoan*, était le premier du deuxième mois. Voici comment les événements s'étaient passés: au jour *i-mao*, qui devait être le dernier de la lune intercalaire, le duc *Li* avait été fait prisonnier; cinq jours après, au jour *keng-chen*, il avait été mis à mort; dix jours après, au jour *keng-ou*, le prince *Tcheou* était arrivé à *Kiang*; onze jours après, au jour *sin-se*, il avait été rendre hommage dans le palais funéraire de son ancêtre; quatre jours après, au jour *i-yeou* qui était le premier du deuxième mois, il avait assumé le pouvoir.

menaçaient en se réfugiant) à (la cour des) *Tcheou* ; ils sont morts à l'étranger ; comme j'étais éloigné (du trône), je n'avais aucun espoir de devenir prince. Maintenant, ô grands officiers, vous n'avez pas oublié quelle avait été la volonté des ducs *Wen* et *Siang* et vous avez eu la bonté de mettre sur le trône le descendant de *Hoan-chou* ; grâce à l'appui surnaturel du temple ancestral et des grands officiers, j'ai pu être chargé d'accomplir les sacrifices (aux princes défunts) de *Tsin*. Comment oserais-je n'être pas saisi de crainte ? O grands officiers, de votre côté donnez-moi votre aide. » Après cela, il chassa sept hommes qui ne se conduisaient pas en sujets loyaux ; il remit en honneur les anciennes actions méritoires ; il exerça la vertu et la bonté ; il accueillit les descendants des sujets qui s'étaient glorieusement conduits au temps où le duc *Wen* était rentré (dans le royaume). — En automne, (le duc *Tao*) attaqua *Tcheng* ; les soldats de *Tcheng* furent battus et (le duc *Tao*) parvint jusque (dans le pays de) *Tch'en*.

La troisième année (570), *Tsin* tint une réunion des seigneurs<sup>1</sup>. — Le duc *Tao* demandant quel était parmi ses sujets celui qu'il devait employer, *K'i Hi* recommanda *Hie Hou* qui était son ennemi ; sur une seconde demande (du duc), il recommanda son propre fils, *K'i Ou* ; les sages dirent : « On peut appeler *K'i Hi* un homme impartial ; quand il s'est agi de recommander quelqu'un en dehors de sa famille, il n'a pas caché (les mérites de) son ennemi ; quand il s'est agi de recommander quelqu'un dans sa famille, il n'a pas caché (les mérites de) son propre fils. » — Lors de la réunion des seigneurs,

1. A *Ki-tsé* 雞澤. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Ki-tsé*, préfecture de *Koang-p'ing*, province de *Tche-li*.

*Yang-kan*, frère cadet du duc *Tao*, mit le désordre dans les rangs (des troupes de *Tsin*); *Wei Kiang*<sup>1</sup> fit mettre à mort celui qui conduisait son char; le duc *Tao* s'en irrita, mais, quelqu'un lui ayant fait des remontrances, il estima en définitive la sagesse de (*Wei*) *Kiang* et lui confia une charge dans le gouvernement; il l'envoya maintenir l'harmonie avec les (barbares) *Jong*; les *Jong* furent fort amis et soumis. — La onzième année (562), le duc *Tao* dit : « Depuis que je me sers de *Wei Kiang*, j'ai réuni neuf fois les seigneurs; j'ai maintenu la bonne harmonie avec les *Jong* et les *Ti*; tout cela, je le dois à *Wei (Kiang)*; je lui confère une musique<sup>2</sup>. » (*Wei Kiang*) déclina par trois fois (cet honneur), puis l'accepta. — En hiver, *Ts'in* nous prit (la ville de) *Li*<sup>3</sup>. — La quatorzième année (559), (le duc de) *Tsin* envoya les six hauts dignitaires se mettre à la tête des seigneurs pour attaquer *Ts'in*; ils franchirent la rivière *King*<sup>4</sup> et infligèrent une grande défaite à l'armée de *Ts'in*; ils arrivèrent jusqu'à *Yu-lin*<sup>5</sup>, puis se retirèrent. — La quinzième année (558), le duc *Tao* interrogea le maître de musique *K'oang* sur l'art de bien gouverner; le maître de musique *K'oang* dit : « La bonté et la justice en sont les seuls principes. » — En hiver, le duc *Tao* mourut. Son fils *Pieou*, qui fut le duc *P'ing*, prit le pouvoir.

La première année<sup>6</sup> (557) de son règne, le duc *P'ing*

1. Commandant en chef des troupes de *Tsin*.

2. On honorait les hommes de haute valeur en leur accordant le droit de se faire jouer certains airs musicaux. La musique était un privilège politique.

3. *Li* était une ville du pays de *Tsin*, sur le *Hoang-ko*.

4. Cf. p. 323, n. 2.

5. Cf. tome II, p. 49, n. 4.

6. Le *Tse tchoan* rapporte à l'année 555 les événements dont il va être parlé. Cf. aussi p. 68.

attaqua *Ts'i* ; le duc *Ling*, de *Ts'i*, lui livra bataille au pied de (la montagne) *Mei*<sup>1</sup> ; les soldats de *Ts'i* furent battus et lâchèrent pied ; *Yen Yng*<sup>2</sup> dit : « Notre prince n'est d'ailleurs point brave ; comment pourrait-il ne pas cesser le combat ? » (En effet, le duc de *Ts'i*) s'en alla aussitôt. *Tsin* le poursuit et alla jusqu'à investir (la ville de) *Lin-tse*<sup>3</sup> ; il incendia et saccagea tout dans les faubourgs ; poussant du côté de l'est, il arriva au sud de (la rivière *Kiao*)<sup>4</sup>, puis à (la rivière) *I*<sup>5</sup> ; dans tous ces lieux, (les habitants du pays de) *Ts'i* se gardèrent derrière leurs remparts ; alors *Tsin* ramena ses soldats et s'en retourna.

La sixième année (552), le duc *Siang*, de *Lou*, vint rendre hommage (au prince de) *Tsin*. — *Lóan Tch'eng*<sup>6</sup>, (du pays) de *Tsin*, commit une faute et s'enfuit dans (le pays de) *Ts'i*. — La huitième année (550), le duc *Tchoang*, de *Ts'i*, envoya secrètement *Loan* à *K'iu-ou* et

1. Cette montagne paraît être identique à la montagne *Mei-ki* 靡井 dont il est question dans le *Tso tchoan*, à la date de la 2<sup>e</sup> année du duc *Tch'eng*. Cf. p. 65, n. 3.

2. *Yen Yng* était au service du duc de *Ts'i*.

3. Capitale de l'état de *Ts'i*.

4. La rivière *Kiao* coule du nord au sud dans la presqu'île de *Chan-tong* ; elle se jette dans la mer près de la préfecture secondaire de *Kiao* 膠, ou *Kiao-tcheou*. Le *Tso tchoan* donne la leçon meilleure

淮南, « au sud de la rivière *Wei* » ; la rivière *Wei* est moins orientale que la rivière *Kiao* ; elle coule du sud au nord ; elle se jette dans la mer au nord de la sous-préfecture de *Tch'ang-i* 昌邑.

5. La rivière *I* prend sa source au nord-ouest de la sous-préfecture de *I-choei* 沂水, préfecture de *I-tcheou*, province de *Chan-tong* ; cf. tome I, p. 115, n. 1, *ad fin*.

6. Le *Tch'oan ts'ieou* appelle ce personnage *Loan Yng* 樂盈.

le fit accompagner par des soldats; les soldats de *Ts'i* gravirent (les montagnes) *T'ai-hang*, et *Loan Tch'eng* ayant levé l'étendard de la révolte dans *K'iu-ou*, attaqua par surprise (la ville de) *Kiang* et y pénétra, car cette ville n'était pas sur ses gardes. Le duc *P'ing* voulait se tuer; *Fan Hien-tse* l'en empêcha; avec ses partisans il attaqua (*Loan*) *Tch'eng* qui fut battu et se retira à *K'iu-ou*; (les gens de) *K'iu-ou* assaillirent (*Loan*) *Tch'eng* et celui-ci périt. Alors on extermina le clan des *Loan*. (*Loan*) *Tch'eng* était petit-fils de *Loan Chou*. Lorsqu'il était entré dans (la ville de) *Kiang*, c'était en se concertant avec *Wei (Hien-tse)*. Lorsque le duc *Tchoang*, de *Ts'i*, apprit que (*Loan*) *Tch'eng* avait été battu, il opéra sa retraite; il se retira après avoir pris (au prince de) *Tsin* (la ville de) *Tchao-ko*, afin de se venger de l'expédition de *Lin-tsé*. — La dixième année (548), *Ts'oei Tchou*, (du pays) de *Ts'i*, assassina son prince, le duc *Tchoang*; (le duc de) *Tsin*, mettant à profit les troubles (du royaume) de *Ts'i*, l'attaqua et le battit à *Kao-t'ang*; il se retira après s'être ainsi vengé de l'expédition de *T'ai-hang*. — La quatorzième année (544), *Ki-tse*, (prince) de *Yen-ling*, (du pays) de *Ou*, vint en ambassade; il s'entretint avec *Tchao Wen-tse*, *Han Siuen-tse*, et *Wei Hien-tse*; il dit : « Le gouvernement du royaume de *Tsin* reviendra en définitive à ces trois familles. » — La dix-neuvième année (539), (le prince de) *Ts'i* envoya *Yen Yng* dans le (pays de) *Tsin*; (*Yen Yng*) s'entretint avec *Chou-hiang*, qui lui dit : « (La maison princière de) *Tsin* est à ses dernières générations; le prince exige des redevances considérables pour faire des terrasses

1. A 40 li au sud-ouest de la sous-préfecture de *Yu-tch'eng* 禹城  
 préfecture de *Tsi-nan*, province de *Chan-tong*.

et des étangs et il gouverne sans pitié; son gouvernement ne tend qu'à ses intérêts particuliers; comment pourrait-il durer longtemps? » *Yen-tse* approuva ces paroles. — La vingt-deuxième année (536), (le duc de *Tsin*) attaqua *Yen*. — La vingt-sixième année (532), le duc *P'ing* mourut. Son fils, *I*, qui fut le duc *Tchao*, prit le pouvoir.

Le duc *Tchao* mourut dans la sixième année de son règne (526). Les six hauts dignitaires étaient devenus puissants; la maison ducale s'était affaiblie. Le fils (du duc *Tchao*), *K'iu-tsi*, qui fut le duc *K'ing*, prit le pouvoir.

La sixième année (520) du duc *K'ing*, le roi *King*, de (la dynastie) *Tcheou*, mourut. Les princes royaux se disputèrent le trône; les six hauts dignitaires de *Tsin* pacifièrent les troubles de la maison royale et mirent sur le trône le roi *King*. — La neuvième année (517), le chef de la famille *Ki*, (dans le pays) de *Lou*, chassa son prince, le duc *Tchao*; le duc *Tchao* fixa sa résidence à *Kan-heou*<sup>1</sup>. — La onzième année (515), (les princes de) *Wei* et de *Song* envoyèrent des émissaires proposer (au duc de) *Tsin* de restaurer le prince de *Lou*; *Ki P'ing-tse* offrit secrètement des présents à *Fan Hien-tse* qui les accepta et qui dit au prince de *Tsin*: « Le chef de la famille *Ki* n'est point coupable. » On ne fit point effectivement rentrer le prince de *Lou* (dans ses états). — La douzième année (514), le petit-fils de *K'i Hi* et le fils de *Chou-hiang*, qui faisaient partie de la maison princière de *Tsin*, s'aiderent l'un et l'autre pour se mal conduire envers le prince<sup>2</sup>; les six hauts dignitaires dési-

1. Cf. tome II, p. 51, n. 5.

2. Cf. p. 121, n. 1.

3. La phrase 相惡於君 devrait signifier: « cherchèrent à

raient affaiblir la maison ducale; ils en profitèrent donc pour exterminer entièrement au nom des lois les familles (de ces deux hommes); ils partagèrent leurs terres dont ils firent dix préfectures et chacun d'eux nomma ses fils gouverneurs (de ces villes); (la famille princière de) *Tsin* devint de plus en plus faible; les six hauts dignitaires furent tous puissants. — La quatorzième année (512), le duc *K'ing* mourut. Son fils, *Ou*, qui fut le duc *Ting*, prit le pouvoir.

La onzième année (501) du duc *Ting*, *Yang Hou*, (du pays) de *Lou*, vint se réfugier dans (le pays de) *Tsin*. *Tchao Yang Kien-tse* lui donna accueil. — La douzième année (500), *Kong-tse* devint conseiller de *Lou*. — La quinzième année (497), *Tchao Yang* chargea d'une mission *Ou*, gouverneur de *Han-tan*; celui-ci ayant manqué à sa parole, il voulut le tuer. *Ou* était apparenté à *Tchong-hang Yn*<sup>1</sup> et à *Fan Ki-i*<sup>2</sup>, qui attaquèrent *Tchao Yang*; *Tchao Yang* s'enfuit et alla s'abriter dans (la ville de) *Tsin-yang*<sup>3</sup>. Le duc *Ting* assiégea *Tsin-yang*. *Siun Li*, *Han Pou-sin* et *Wei Tch'e* étaient hostiles (aux chefs des familles) *Fan* et *Tchong-hang*; ils transportèrent donc des soldats pour attaquer *Fan* et *Tchong-hang* qui se révoltèrent; le prince de *Tsin* attaqua et battit *Fan* et *Tchong-hang* qui s'enfuirent à *Tchao-ko* et s'y gardèrent. (Les chefs des familles) *Han* et *Wei* in-

se nuire l'un à l'autre auprès du prince »; mais ce sens est exclu par le texte du *Tso tchoan*.

1. Petit-fils de *Siun Yen* 荀偃.

2. Le caractère 射 se prononce ici 亦 i. — *Fan Ki-i* était le fils de *Fan Hien-tse Che-yang* 范獻子士鞅.

3. Cette ville appartenait en fief à *Tchao Yang*; elle correspond à la sous-préfecture actuelle de *Tai-yuen*; cf. tome II, p. 102, n. 3.

tercédèrent en faveur de *Tchao Yang* auprès du prince de *Tsin*, qui pardonna alors à *Tchao Yang* et lui rendit ses dignités. — La vingt-deuxième année (490), (le prince de) *Tsin* battit (les chefs des familles) *Fan* et *Tchong-hang* qui se réfugièrent dans (le pays de) *Ts'i*. — La trentième année (482), le duc *Ting* se rencontra avec *Fou-tch'ai*, roi de *Ou*, à *Hoang-tch'e* : ils se disputèrent la prééminence ; en ce temps *Tchao Yang* accompagnait (le duc *Ting*) ; en définitive on accorda la prééminence (au roi de) *Ou*<sup>1</sup>. — La trente et unième année (481), *T'ien Tch'ang*, (du pays) de *Ts'i*, assassina son prince, le duc *Kien*, et mit sur le trône *Ngao*, frère cadet du duc *Kien* ; ce fut le duc *P'ing*. — La trente-troisième année (479), *Kong-tse* mourut. — La trente-septième année (475), le duc *Ting* mourut. Son fils, *Tso*, qui fut le duc *Tch'ou*, prit le pouvoir.

La dix-septième année (458) du duc *Tch'ou*, *Tche Po*<sup>2</sup> et (les chefs des familles) *Tchao*, *Han* et *Wei*, s'entendirent pour se partager les terres des (familles) *Fan* et *Tchong-hang* et s'en faire des fiefs. Le duc *Tch'ou*, irrité, se plaignit (aux princes de) *Ts'i* et de *Lou*, dans l'intention d'attaquer les quatre hauts dignitaires ; les quatre hauts dignitaires, saisis de peur, se révoltèrent aussitôt ; ils attaquèrent le duc *Tch'ou* qui s'enfuit dans (le pays de) *Ts'i* et mourut en chemin. C'est pourquoi *Tche Po* donna alors le titre de prince de *Tsin* à *Kiao*, arrière-petit-fils du duc *Tchao* ; ce fut le duc *Ngai*.

*Yong*, grand-père du duc *Ngai*, avait été le fils cadet du duc *Tchao*, de *Tsin* ; son surnom était *Tai-tse* ; *Tai-tse* avait engendré *Ki* ; *Ki* avait été fort ami de *Tche Po* ; il

1. Cf. tome II, p. 53, n. 4.

2. Cf. tome I, p. 300, n. 1.



était mort prématurément ; aussi *Tche Po*, qui voulait s'annexer tout le pays de *Tsin*, mais ne l'osait pas encore, donna-t-il le titre de prince à *Kiao*, fils de *Ki*. En ce temps, les affaires d'état dans le royaume de *Tsin* étaient toutes décidées par *Tche Po* ; le duc *Ngai*, de *Tsin*, ne pouvait rien régler par lui-même. Alors *Tche Po*, étant en possession des territoires (des familles) *Fan* et *Tchong-hang*, se trouva au faite de la puissance.

La quatrième année (453) du duc *Ngai*, *Tchao Siang-tse*, *Han K'ang-tse* et *Wei Hoan-tse* s'allièrent pour tuer *Tche Po* ; ils s'annexèrent tous ses territoires. — La dix-huitième année <sup>1</sup> (438), le duc *Ngai* mourut. Son fils, *Lieou*, qui fut le duc *Yeou*, prit le pouvoir.

Au temps du duc *Yeou*, (le prince de) *Tsin*, saisi de crainte, allait, contrairement à ce qui aurait dû être, rendre hommage aux princes de *Han*, de *Tchao* et de *Wei* ; il ne possédait plus que (les villes de) *Kiang* et *Kiu-ou* ; tout le reste (du pays) était tombé dans la possession des trois *Tsin*. — La quinzième année (424), le marquis *Wen*, de *Wei*, monta sur le trône. — La dix-huitième année (420)<sup>2</sup>, le duc *Yeou*, qui se livrait à la débauche avec des femmes, sortit secrètement de nuit dans la ville ; des brigands le tuèrent. Le marquis *Wen*, de *Wei*, se servit de ses soldats pour étouffer dans le sang les désordres de *Tsin* ; il mit sur le trône *Tche*, fils du duc *Yeou* ; ce fut le duc *Lie*.

La dix-neuvième année (403) du duc *Lie*, le roi *Wei-lie*, de (la dynastie) *Tcheou*, conféra le titre de seigneurs

1. Cette indication nous donnerait l'année 439 avant J.-C. ; mais, d'après les Tableaux chronologiques, la date de la mort du duc *Ngai* est l'année 438.

2. Dans la conversion des dates, je suis les Tableaux chronologiques.

aux (princes de) *Tchao, Han* et *Wei*. — La vingt-septième (393), le duc *Lie* mourut. Son fils, *K'i*, qui fut le duc *Hiao*, prit le pouvoir.

La neuvième année (386) du duc *Hiao*, le marquis *Ou*, de *Wei*, prit le pouvoir ; il attaqua par surprise (la ville de) *Han-tan*, mais n'eut pas l'avantage et se retira. — La dix-septième année (378), le duc *Hiao* mourut. Son fils, *K'iu-tsieou*, qui fut le duc *Tsing*, prit le pouvoir. Cette année fut la première du règne du roi *Wei*, de *Ts'i*.

La deuxième année (376) du duc *Tsing*, le marquis *Ou*, de *Wei*, le marquis *Ngai*, de *Han*, et le marquis *King*, de *Tchao*, mirent fin à la descendance (de la maison princière) de *Tsin* et se partagèrent entre eux trois ses territoires. Le duc *Tsing* fut mis de côté et devint un simple particulier. (La maison princière de *Tsin* fut interrompue et n'eut plus de sacrifices.

Le duc grand astrologue dit : Le duc *Wen*, de *Tsin*, fut ce que les anciens appelaient un prince intelligent ; il resta fugitif à l'étranger pendant dix-neuf années et fut dans la détresse et la gêne extrêmes ; puis, quand il fut monté sur le trône et qu'il distribua les récompenses, il oublia encore *Kie-tse Tch'oei*. Combien plus (graves sont les erreurs que doit commettre) un prince arrogant ! — Après que le duc *Ling* eut été assassiné, (les ducs) *Tch'eng* et *King* se montrèrent fort sévères ; lorsque vint le duc *Li*, il fut très rigoureux ; les grands officiers craignirent d'être mis à mort et le malheur (de la rébellion) se produisit. A partir du duc *Tao* et de ses descendants, (la maison princière) s'affaiblit de jour en jour ; les six hauts dignitaires s'arrogèrent toute l'autorité. Ainsi, dans la conduite d'un prince, (la manière dont il doit) gouverner ses officiers et ses inférieurs n'est certes point chose facile.

---

## CHAPITRE XL

---

### DIXIÈME MAISON HÉRÉDITAIRE

---

## TCH'OU<sup>1</sup>

---

Le premier ancêtre (des princes) de *Tch'ou* est issu

1. Le royaume de *Tch'ou* commença d'exister au temps du roi *Tch'eng*, de la dynastie *Tcheou*; son centre politique fut d'abord situé à *Tan-yang* 丹陽, à 7 li à l'est de la préfecture secondaire de *Koui* 歸, préfecture de *I-tch'ang*, province de *Hou-peï*. Les princes de *Tch'ou* se transportèrent ensuite à *Tche-kiang* 枝江, préfecture de *King-tcheou*, province de *Hou-peï*. Puis le roi *Wen* (689-677) transféra sa capitale à *Yng* 郢 qui est aujourd'hui la ville de *Ki-nan* 紀南城, à 10 li au nord de la ville préfectorale de *King-tcheou* 荊州, dans le *Hou-peï*. Le roi *Tchao* (515-489) demeura à *Jo* 鄢, qu'on appelle aussi *Yen-yng* 焉郢, et qui est aujourd'hui la sous-préfecture de *I-tch'eng* 宜城, préfecture de *Siang-yang*, province de *Hou-peï*. En 278 avant J.-C., *Yen-yng* fut pris par les armées de *Ts'in*, et le roi *K'ing-siang* se réfugia à *Tch'en* 陳, qui est aujourd'hui la préfecture de *Tch'en-tcheou* 陳州, dans la province de *Honan*. En 241, le roi *K'ao-lie* dut aller encore plus à l'est;

de l'empereur *Tchoan-hiu* (qu'on appelle aussi) *Kao-yang*<sup>1</sup>. *Kao-yang* était le petit-fils de *Hoang-ti* et le fils de *Tch'ang-i*. *Kao-yang* engendra *Tch'eng*, qui engendra *Kiuen-tchang*, qui engendra *Tchong-li*. *Tchong-li* remplit sous l'empereur *Kou*, (qu'on appelle aussi) *Kao-sin*, les fonctions de gouverneur du feu<sup>2</sup>; il rendit des services signalés; il fut capable d'éclairer brillamment l'empire; l'empereur *Kou* lui donna le titre de *Tchou-yong*<sup>3</sup>. *Kong-kong* s'étant révolté, l'empereur *Kou* chargea *Tchong-li* de le punir; il n'y parvint pas entièrement; alors l'empereur, au jour *keng-yn*, fit périr *Tchong-li* et nomma successeur de *Tchong-li* le frère cadet de ce dernier, *Ou-hoei*; il lui rendit les fonctions de gouverneur du feu et le titre de *Tchou-yong*.

*Ou-hoei* engendra *Lou-tchong*. *Lou-tchong* engendra six fils qui furent mis au monde en déchirant (le ventre de leur mère)<sup>4</sup>. L'aîné s'appelait *Koen-ou*<sup>5</sup>; le second,

il se retira à *Cheou-tch'oën* 壽春, qui est aujourd'hui la préfecture secondaire de *Cheou* 壽, dans la province de *Ngan hoei* (cf. H. T. K. K., chap. cclv, p. 6 r°).

1. Cf. tome I, p. 37.

2. *Tchong-li* est ici considéré comme un personnage unique. Une autre tradition veut que *Tchong* et *Li* soient deux personnages distincts. Cf. tome III, p. 324, n. 4 et tome II, p. 99, n. 2, *Tso tchoan*, 29<sup>e</sup> année du duc *Tchao*, et les notes critiques de l'édition de *K'ien-long* des *Mémoires historiques* à la fin de ce chapitre.

3. Suivant les commentateurs, ce titre signifierait « le grand éclairé » ou « le premier éclairé ». Sur d'autres légendes relatives à *Tchou-yong*, cf. tome I, p. 10, n. 3 et p. 11, n. 3.

4. Cf. tome I, p. 180, n. 3.

5. *Koen-ou* (cf. tome I, p. 180, n. 3) est considéré comme l'ancêtre des

princes de *Pou-yang* 濮陽, dont le nom de famille était *Ki* 己. L'ancienne sous-préfecture de *Pou-yang* était au sud-ouest de la pré-

fecture secondaire de *K'ai* 開, préfecture de *Ta-ming*, province de *Tche-li*. Dans le *Tso tchoan* (17<sup>e</sup> année du duc *Ngai*), on voit men-

*Ts'an-hou*<sup>1</sup>; le troisième, *P'ong-tsou*<sup>2</sup>; le quatrième, *Hoei-jen*<sup>3</sup>; le cinquième eut pour nom de famille *Ts'ao*<sup>4</sup>; le sixième s'appelait *Ki-lien* et son nom de famille était *Mi*<sup>5</sup>; (les princes de) *Tch'ou* sont ses descendants. A l'époque de (la dynastie) *Hia*, (les descendants de) *Koen-ou* furent chefs de seigneurs; à l'époque de (l'empereur) *Kie*, *T'ang* les anéantit. A l'époque de (la dynastie) *Yn*, (les descendants de) *P'ong-tsou* furent chefs de seigneurs; sous les derniers souverains de (la dynastie) *Yn*, on anéantit la famille de *P'ong-tsou*.

*Ki-lien* engendra *Fou-tsou*; *Fou-tsou* engendra *Koei-*

tionné « l'observatoire de *Koen-ou* » 昆吾之觀. Les descendants de *Koen-ou* passent pour s'être transportés ensuite à *Hiu* 許 et c'est ainsi qu'on explique le propos qui est attribué à un prince de *Tch'ou* (*Tso tchoan*, 12<sup>e</sup> année du duc *Tchao*): « Autrefois *Hiu* fut la demeure de *Koen-ou*, oncle de notre ancêtre souverain ».

1. Les descendants de *Ts'an-hou* avaient pour nom de famille 斯 *Se*.

2. Les descendants de *P'ong-tsou* avaient pour nom de famille *P'ong* 彭; ils demeuraient à *P'ong-tcheng* 彭城 qui est aujourd'hui la ville préfectorale de *Siu-tcheou* 徐州, province de *Kiang-sou*.

3. Les descendants de *Hoei-jen* furent les princes de *Koei* 會 檜; cette principauté occupait le territoire des sous-préfectures actuelles de *Mi* 密 et de *Sin-tcheng* 新鄭, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*; elle fut détruite par le duc *Ou* (770-744), de *Tcheng* 鄭, qui y établit son royaume.

4. Le cinquième fils de *Leou-tchong* s'appelait *Ngan* 安; il fut l'ancêtre des princes de *Tchou* 邾, dont le nom de famille était *Ts'ao* 曹. *Tchou* est aujourd'hui la sous-préfecture de *Tseou* 鄆, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*.

5. Cf. tome II, p. 77, n. 1.

*hiong* ; leurs descendants furent médiocres et obscurs ; les uns résidèrent dans le royaume du Milieu ; les autres, chez les (barbares) *Man* et *I*. On ne peut mettre en ordre leurs généalogies.

Au temps du roi *Wen*, de (la dynastie) *Tcheou*, le descendant de *Ki-lien* s'appelait *Yu-hiong*. Le fils de *Yu-hiong* servit le roi *Wen* ; il mourut prématurément. Son fils s'appela *Hiong-li*. *Hiong-li* engendra *Hiong-k'oang*. *Hiong-k'oang* engendra *Hiong-i*. *Hiong-i* vivait au temps du roi *Tch'eng*, de (la dynastie) *Tcheou* ; (le roi *Tch'eng*) éleva aux honneurs les descendants de ceux qui avaient travaillé avec dévouement pour (les rois) *Wen* et *Ou* et donna un fief à *Hiong-i* dans (le territoire des) *Man*, (du pays) de *Tch'ou* ; (*Hiong-i*) reçut en fief une terre de vicomte ou de baron ; son nom de famille fut *Mi* ; il résida à *Tan-yang*<sup>1</sup>. *Hiong-i*, vicomte de *Tch'ou*, fut au service du roi *Tch'eng* en même temps que *Po-k'in*, duc de *Tcheou*, *Meou*, fils de *Wei K'ang-chou*, *Sie*, marquis de *Tsin* et *Lu-ki*, fils de *T'ai-kong*, (prince) de *Ts'i*.

*Hiong-i* engendra *Hiong-ngai*. *Hiong-ngai* engendra *Hiong-tan*. *Hiong-tan* engendra *Hiong-cheng*. *Hiong-cheng* prit pour successeur son frère cadet *Hiong-yang*. *Hiong-yang* engendra *Hiong-k'iu*. *Hiong-k'iu* engendra trois fils. C'était alors l'époque du roi *I*, de (la dynastie) *Tcheou* ; la maison royale était affaiblie ; les seigneurs parfois ne venaient pas rendre hommage à la cour et se combattaient les uns les autres. *Hiong-k'iu* sut se concilier au plus haut point l'amitié de la population qui habitait entre le *Kiang* et la (rivière) *Han* ; il entra alors en campagne, attaqua (les localités de) *Yong*<sup>2</sup> et

1. Cf. p. 337, n. 1.

2. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Tchou-chan* 竹山, préfecture de *Yun-yang*, province de *Hou-peï*.

*Yang-yue* <sup>1</sup>, et arriva jusqu'à *Ngo* <sup>2</sup>. *Hiong-k'iu* dit : « Je suis un barbare et je ne prends point part aux titres et aux noms posthumes des royaumes du Milieu <sup>3</sup>. » Il nomma alors son fils aîné, *K'ang* roi de *Keou-tan* <sup>4</sup>; son second fils, *Hong*, roi de *Ngo* <sup>5</sup>; son plus jeune fils, *Tche-ts'e*, roi de *Yue-tchang* <sup>6</sup>. Tous étaient sur les bords du *Kiang*, dans la région des *Man*, (du pays) de *Tch'ou*. Quand régna le roi *Li*, de (la dynastie) *Tcheou*, il se montra cruel; *Hiong-k'iu* eut peur qu'il n'attaquât (le pays de) *Tch'ou*; aussi renonça-t-il au (titre de) roi <sup>7</sup>. Son successeur aurait dû être *Hiong Mou-k'ang* <sup>8</sup>; mais celui-ci mourut prématurément; à la mort de *Hiong-*

1. *Yang-yue* faisait partie de l'ancienne province de *Yang* mentionnée dans le tribut de *Yu*.

2. La ville de *Ngo* était sur le territoire de la sous-préfecture actuelle de *Ou-tch'ang* 武昌, qui fait partie de la ville préfectorale de même nom, dans la province de *Hou-pei*.

3. Cette phrase explique aux yeux des Chinois que *Hiong-k'iu* se permette de donner à ses fils le titre de roi qui devait être réservé au Fils du Ciel.

4. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Kiang-ling* 江陵, faisant partie de la ville préfectorale de *King-tcheou*, province de *Hou-pei*. — Le nom complet de *K'ang* paraît être *Ou-k'ang*; voyez plus loin, n. 8.

5. Cf. n. 2.

6. Ce pays de *Yue-tchang* 越章 ne serait-il pas identique au pays de *Yue-tchang* 越裳 qui est cité dans le *Tchou chou ki nien* (Legge, C. C., vol. III, prolég., p. 146)?

7. Le *T'ong kien tsi lan* écrit 去其王號. L'addition du mot 號 rend la phrase plus claire.

8. *K'ang*, roi de *Keou-tan*. — Il est probable que, dans le nom de *Mou-k'ang*, il faut substituer le caractère 毋 ou au caractère 母 *mou*, car les Tableaux chronologiques et le chapitre *Ti ki pien* des Rites de *Tai* l'aîné appellent ce personnage *Ou-k'ang* 無康.

*k'iu*, ce fut (donc) son fils *Hiong Tche-hong*<sup>1</sup> qui prit le pouvoir. — *Tche-hong* mourut; son frère cadet, qui l'avait assassiné, prit le pouvoir à sa place; il s'appelait *Hiong Yen*, *Hiong Yen* engendra *Hiong Yong*.

La sixième année (842) de *Hiong Yong*, les gens de *Tcheou* firent une révolution et attaquèrent le roi *Li*; le roi *Li* sortit (de sa capitale) et s'enfuit à *Tche*. La dixième année (838) de son règne, *Hiong Yong* mourut. Son frère cadet, *Hiong Yen*, fut son successeur. — *Hiong Yen* mourut dans la dixième année de son règne (828). Il avait quatre fils; le plus âgé était « l'aîné *Choang* »; le second était « le second fils *Siue* »; le suivant était « le puîné *Kan* »; le plus jeune était « le cadet *Siun* ». A la mort de *Hiong Yen*, son fils le plus âgé, l'aîné *Choang*, prit le pouvoir à sa place; ce fut *Hiong Choang*. La première année (827) de *Hiong Choang*, le roi *Siuen*, de (la dynastie) *Tcheou*, monta sur le trône. *Hiong Choang* mourut dans la sixième année de son règne (822). — Ses trois frères cadets se disputèrent le pouvoir; le second fils *Siue* périt; le puîné *Kan* s'exila et évita le danger en se rendant à *Pou*<sup>2</sup>. Alors le plus jeune frère, le cadet *Siun*, prit le pouvoir; ce fut *Hiong Siun*. — La seizième année (806) de *Hiong Siun*, le duc *Hoan*, de *Tcheng*, reçut pour la première fois en fief (le pays de) *Tcheng*. La vingt-deuxième année (800), *Hiong Siun* mourut. Son fils, *Hiong Ngo*, prit le pouvoir. — *Hiong Ngo* mourut la neuvième année de son règne (791). Son fils, *Hiong I*, prit le pouvoir; ce fut *Jo-ngao*. — La vingtième année (771) de *Jo-ngao*, le roi *Yeou*, de (la dynastie) *Tcheou*, fut mis à mort par les *K'iu-en-jong*; les *Tcheou*

1. *Hong*, roi de *Ngo*.

2. *K'ong Ngan-kouo* dit assez vaguement que cette localité était au sud de la rivière *Han*.



se transportèrent vers l'orient ; c'est alors que pour la première fois le duc *Siang*, de *Ts'in*, fut nommé seigneur. La vingt-septième année (764), *Jo-ngao* mourut. Son fils, *Hiong Kan*, prit le pouvoir ; ce fut *Siao-ngao*. — *Siao-ngao* mourut la sixième année de son règne (758). Son fils, *Hiong Choen*<sup>1</sup>, prit le pouvoir ; ce fut *Fen-mao*. — La treizième année (745) de *Fen-mao*, (l'établissement des princes de) *Kiu-ou* fut la cause première des troubles (du pays) de *Tsin*<sup>2</sup>. *Fen-mao* mourut dans la dix-septième année de son règne (741). Son frère cadet, *Hiong T'ong*, assassina le fils de *Fen-mao* et prit le pouvoir à sa place ; ce fut le roi *Ou*, de *Tch'ou*.

La dix-septième année (724) du roi *Ou*, le comte *Tchoang*, de *Kiu-ou*, (dans le pays) de *Tsin*, assassina le chef du royaume, le marquis *Hiao*, de *Tsin*. La dix-neuvième année (722), *Toan*, frère cadet du comte de *Tcheng*, fit des troubles. La vingt et unième année (720), (le prince de) *Tcheng* empiéta sur les champs du Fils du Ciel. La vingt-troisième année (718), (les gens de) *Wei* assassinèrent leur prince, le duc *Hoan*<sup>3</sup>. La vingt-neuvième année (712), les gens de) *Lou* assassinèrent leur prince, le duc *Yn*. La trente et unième année (710), *Hoa Tou*, premier ministre de *Song*, assassina son prince, le duc *Chang*. La trente-cinquième année (706), (le prince de) *Tch'ou* attaqua (le prince de) *Soei*<sup>4</sup> ; celui-ci

1. Cette prononciation est indiquée par *Siu Koang*.

2. En donnant en fief à son oncle *Tch'eng-che* la ville de *Kiu-ou*, le marquis *Tchao*, de *Tsin*, prépara la ruine de sa propre maison.

3. Les Tableaux chronologiques rapportent cet événement à l'an 719.

4. *Soei* était au sud de la préfecture secondaire actuelle de *Soei*.

隨, préfecture de *Té-ngan* 德安, province de *Hou-pei*. Les princes de *Soei* appartenaient au clan *Ki* 姬.

dit : « Je n'ai fait aucune faute. » (Le roi de) *Tch'ou* répliqua : « Je suis un barbare. Maintenant les seigneurs sont tous en révolte ; ils empiètent sur les territoires les uns des autres ; il en est qui s'entretuent. Pour moi, je désire profiter de ce que j'ai de mauvaises <sup>1</sup> cuirasses pour observer quel est le gouvernement des royaumes du Milieu et pour demander à la maison royale de rendre plus honorable le titre que je porte. » (Le prince de) *Soei* s'entremet à ce sujet auprès du roi (de la dynastie) *Tcheou* et lui demanda d'honorer (le prince de) *Tch'ou* ; la maison royale n'écouta pas (cette requête) ; (le prince de) *Soei* revint en rendre compte (au prince de) *Tch'ou*. La trente-septième année (704), *Hiong Tong*, (prince de) *Tch'ou*, se mit en colère et dit : « Mon ancêtre *Yu-hiong* a été le précepteur du roi *Wen*, mais il mourut prématurément ; le roi *Tch'eng* éleva en dignité le duc mon ancêtre, et, lui conférant une terre de vicomte ou de baron, l'invita à s'établir dans (le pays de) *Toh'ou* ; les barbares le reconnurent tous pour leur guide et pour leur chef ; cependant le roi n'a pas augmenté notre dignité ; je m'honorerai donc moi-même. » Alors il se donna lui-même le titre de roi *Ou* ; il fit un traité avec les gens de *Soei*, puis se retira. C'est alors que pour la première fois il s'ouvrit le territoire de *Pou* et le posséda. La cinquante et unième année (690), (le roi de la dynastie) *Tcheou* manda le marquis de *Soei* et lui reprocha d'avoir donné le titre de roi (au prince de) *Tch'ou* ; (le prince de) *Tch'ou*, irrité de ce que (le prince de) *Soei* s'était révolté contre lui, l'attaqua. Le roi *Ou* mourut dans son camp <sup>2</sup> et ses soldats cessèrent les

1. Terme d'humilité. La phrase signifie : « je désire profiter des armes que je possède ».

2. La sépulture du roi *Ou* passe pour se trouver dans la bourgade

hostilités. Son fils, *Hiong Tse*, qui fut le roi *Wen*, prit le pouvoir ; il fut le premier à fixer sa capitale à *Yng*<sup>1</sup>.

La deuxième année (688) de son règne, le roi *Wen* attaqua *Chen*<sup>2</sup> ; il passa par *Teng*<sup>3</sup> ; des gens de *Teng* dirent : « Il serait facile de s'emparer du roi de *Tch'ou*. » Le marquis de *Teng* ne consentit pas à la chose. — La sixième année (684), (le roi de *Tch'ou*) attaqua *Ts'ai*<sup>4</sup> ; il fit prisonnier le marquis *Ngai*, de *Ts'ai*, et s'en retourna en l'emmenant avec lui ; mais ensuite il lui rendit la liberté. *Tch'ou* était alors puissant ; il opprimait les petits royaumes situés entre le *Kiang* et le *Han* ; tous ces petits royaumes le redoutaient. — La onzième année (679), le duc *Hoan*, de *Ts'i*, prit pour la première fois l'hégémonie ; *Tch'ou*, de son côté, commença à être grand. La douzième année (678), (le roi de) *Tch'ou* attaqua (la principauté de) *Teng* et l'anéantit. — La treizième année (677), (le roi *Wen*) mourut<sup>5</sup> ; son fils, *Hiong Kien* prit le pouvoir ; ce fut *Tou-ngao*.

La cinquième année de son règne (672), *Tou-ngao* voulut tuer son frère cadet, *Hiong Yun* ; celui-ci s'enfuit à *Soei*, et, avec (le secours des gens de) *Soei*, il attaqua

de *Ko-p'o* 葛陂, à 60 li au nord-ouest de la sous-préfecture actuelle de *Sin-ts'ai* 新蔡, préfecture de *Jou-ning*, province de *Honan*.

1. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Kiang-ling* 江陵, faisant partie de la ville préfectorale de *King-tcheou*, province de *Hou-peï*.

2. Cf. tome II, p. 50, n. 3 (dans cette note, la date 687 doit être remplacée par la date 688).

3. Aujourd'hui, préfecture secondaire de *Teng* 鄧, à 120 li au sud-ouest de la ville préfectorale de *Nan-yang*, province de *Honan*.

4. Cf. p. 156-157.

5. Le *Tso tchéan* rapporte la mort du roi *Wen* à la 19<sup>e</sup> année du duc *Tchoang* (675) et le fait ainsi régner quinze ans.

à l'improviste et assassina *Tou-ngao* ; il prit le pouvoir à sa place ; ce fut le roi *Tch'eng*.

La première année de son règne (671), (*Hiong*) *Yun*, roi *Tch'eng*, qui venait de prendre le pouvoir, répandit ses bienfaits et manifesta sa bienveillance ; il resserra ses anciennes amitiés avec les seigneurs ; il envoya des messagers offrir des présents au Fils du Ciel ; le Fils du Ciel lui donna de la viande des sacrifices et lui dit : « Maintenez l'ordre dans vos pays du sud troublés par les (barbares) *I* et *Yue*, mais n'envahissez pas les royaumes du Milieu. » Le territoire de *Tch'ou* eut alors une étendue de mille *li*. — La seizième année (656), le duc *Hoan*, de *Ts'i*, envahit en armes (le pays de) *Tch'ou* et arriva jusqu'à la montagne *Hing*<sup>1</sup>. Le roi *Tch'eng*, de *Tch'ou*, envoya son général *K'iu Hoan* s'opposer à lui avec des soldats ; il conclut un traité avec le duc *Hoan* ; le duc *Hoan* lui reprocha de n'avoir point envoyé à la maison royale les redevances qui étaient dues aux *Tcheou* ; (le roi de) *Tch'ou* consentit (à les envoyer) ; alors (le duc *Hoan*) s'en alla. — La dix-huitième année (654), le roi *Tch'eng* alla au nord attaquer *Hiu* avec ses soldats ; le prince de *Hiu* vint, le buste dénudé, lui demander pardon ; alors il le laissa aller. — La vingt-deuxième année (650), (le roi *Tch'eng*) attaqua *Hoang*<sup>2</sup>. — La vingt-sixième année (646), il anéantit (la principauté de) *Yng*<sup>3</sup>. — La trente-troisième année (639), le

1. Cf. p. 53, n. 6.

2. Cette principauté était à 12 *li* à l'ouest de l'ancienne sous-préfecture de *Ting-tch'eng* 定城, préfecture secondaire de *Koang* 光, province de *Ho-nan*. Les princes de *Hoang* appartenaient au clan *Yng* 嬴. — Les Tableaux chronologiques et le *Tso tchoan* rapportent l'expédition contre *Hoang* à l'année 649.

3. D'après *Tchang Cheou-tsie*, la principauté de *Yng* est identique

duc *Siang*, de *Song*, voulut tenir une assemblée des seigneurs pour conclure un traité et manda (le roi) de *Tch'ou*; le roi de *Tch'ou* se mit en colère et dit: « Puisqu'il me mande, j'irai comme un ami; mais je l'attaquerai à l'improviste et l'outragerai. » Il se mit donc en marche et arriva à *Yu*<sup>1</sup>; il se saisit aussitôt du duc de *Song* et l'outragea; mais ensuite il le renvoya (dans son pays). — La trente-quatrième année (638), le duc *Wen*, de *Tcheng*, vint dans le sud rendre hommage (au roi de) *Tch'ou*. — Le roi *Tch'eng*, de *Tch'ou*, alla au nord combattre *Song*; il le battit à *Hong*<sup>2</sup>; il blessa d'un coup de flèche le duc *Siang*, de *Song*; le duc *Siang* tomba alors malade et mourut de sa plaie. — La trente-cinquième année (637), *Tch'ong-eul*, *kong-tse* de *Tsin*, traversa (le pays de) *Tch'ou*; le roi *Tch'eng* l'entretint avec les rites qui s'appliquent à un hôte qui serait un seigneur; il l'envoya avec de riches présents dans (le pays de) *Ts'in*. — La trente-neuvième année (633)<sup>3</sup>, le duc *Hi*, de *Lou*, vint demander des soldats pour attaquer *Ts'i*; (le roi de) *Tch'ou* envoya le marquis de *Chen*, à la tête de soldats, attaquer *Ts'i*; (le marquis de *Chen*) prit (la ville de) *Kou*<sup>4</sup> et mit sur le trône *Yong*, fils du duc *Hoan*, de

à la principauté de *Leao* 蓼, laquelle correspond à la sous-préfecture actuelle de *Kou-che* 固始, préfecture secondaire de *Koang*, province de *Ho-nan*. Il est à remarquer cependant que le *Tso tchoan* rapporte à l'année 622 la destruction de la principauté de *Leao* par le roi de *Tch'ou*.

1. C'était le lieu où s'étaient réunis les seigneurs. *Yu* se trouvait dans le pays de *Song*, sur le territoire de la préfecture secondaire

actuelle de *Soei* 睢, préfecture de *Koei-té*, province de *Ho-nan*.

2. Cf. p. 239, n. 2.

3. En 634, d'après le *Tch'o'en ts'ieou*.

4. A 26 li à l'est de la sous-préfecture de *Tong-ngo* 東阿, préfecture de *T'ai-ngan*, province de *Chun-tong*.

*Ts'i*; les sept fils du duc *Hoan*, de *Ts'i*, s'étaient tous réfugiés dans (le pays de) *Tch'ou*; (le roi de) *Tch'ou* les avait tous nommés grands officiers de premier rang. — (Le roi de *Tch'ou*) anéantit (le prince de) *K'oei*<sup>1</sup> parce qu'il ne faisait pas les sacrifices à *Tchou-yong* et à *Yu-hiong*. — En été, (le roi de *Tch'ou*) attaqua (le prince de) *Song* qui avertit du danger où il se trouvait (le prince de) *Tsin*; celui-ci vint à son secours; le roi *Tch'eng* cessa les hostilités et s'en retourna. Le général *Tse-yu* lui demanda de livrer bataille, mais le roi *Tch'eng* lui dit: « *Tch'ong-cul*<sup>2</sup> a été exilé et est demeuré à l'étranger pendant longtemps; en définitive cependant il a pu revenir dans son royaume; c'est le Ciel qui lui a ouvert (la voie); on ne saurait s'opposer à lui. » *Tse-yu* répétant sa prière avec insistance, il lui donna un petit nombre de soldats, puis s'en alla. (Le duc de) *Tsin* battit effectivement *Tse-yu* à *Tch'eng-pou*<sup>3</sup>. Le roi de *Tch'ou*, irrité, fit périr *Tse-yu*.

*Tso tchoan* :  
1<sup>re</sup> année  
du duc *Wen*.

La quarante-sixième année (626), (survinrent les événements suivants); [auparavant, le roi *Tch'eng*, voulant nommer *Chang-tch'en* son héritier présomptif, en parla au grand conseiller *Tse chang* qui lui lit: « Votre Altesse n'est pas encore âgée, et, d'autre part, vous avez dans votre harem beaucoup de favorites<sup>4</sup>; si vous venez à dégrader (*Chang-tch'en* après l'avoir nommé héritier présomptif), il y aura des troubles. La règle constante du pays de *Tch'ou* est de choisir parmi les plus

1. A 3 li au sud-ouest de la préfecture secondaire de *Kosi* 𡗗, préfecture de *I-tch'ang*, province de *Hou-pei*. Les princes de *K'oei* étaient de la famille des rois de *Tch'ou* et auraient dû sacrifier à leurs ancêtres communs *Tchou-yong* et *Yu-hiong*.

2. Devenu duc de *Tsin*.

3. En 632, d'après le *Tso tchoan*. Cf. p. 302 et tome II, p. 36, n. 2.

4. En d'autres termes, vous avez le temps et l'occasion de modifier votre choix.

jeunes (fils du prince) celui qu'on promouvra (au rang d'héritier présomptif). D'ailleurs *Chang-tch'en* a les yeux d'une guêpe et la voix d'un loup ; c'est un homme au cœur dur ; on ne saurait le nommer (héritier présomptif). » Le roi n'écouta pas ce conseil et nomma (*Chang-tch'en*) ; dans la suite, il désira nommer le prince *Tche* et dégrader l'héritier présomptif *Chang-tch'en*. *Chang-tch'en* l'apprit, mais n'avait pu encore s'en assurer ; il rapporta la chose à son précepteur *P'an Tch'ong* et lui dit : « Comment savoir la vérité ? » (*P'an Tch'ong* lui dit : « Offrez à la femme favorite du roi, *Kiang-Mi*, un banquet pendant lequel vous lui manquerez de respect. » *Chang-tch'en* suivit ce conseil ; *Kiang-Mi*, irritée, dit : « C'est avec raison que le roi désire vous tuer et nommer *Tche*. » *Chang-tch'en* rapporta ce qui s'était passé à *P'an Tch'ong* en lui disant : « (La nouvelle) était véritable ! » (*P'an Tch'ong* dit : « Êtes-vous capable de servir (*Tche* quand il sera monté sur le trône) ? » Il répondit : « J'en serais incapable. » « Êtes-vous capable de vous exiler ? » Il répondit : « J'en serais incapable. » « Êtes-vous capable d'accomplir une grande action ? » Il répondit : « J'en serais capable. » En hiver, le dixième mois, *Chang-tch'en*, à la tête des soldats de garde de son palais, cerna le roi *Tch'eng* ; celui-ci demanda à manger des pattes d'ours<sup>1</sup> avant de mourir ; on ne le lui accorda pas ; au jour *ting-wei*, le roi *Tch'eng* mourut en s'étranglant lui-même. *Chang-tch'en* prit le pouvoir à sa place ; ce fut le roi *Mou*. Quand le roi *Mou* eut pris le pouvoir, il donna à *P'an Tch'ong* son palais d'héritier présomptif ; il le nomma

1. Les pattes d'ours étaient un plat dont la cuisson était fort longue ; le roi *Tch'eng* espérait ainsi gagner du temps et permettre aux secours d'arriver.

grand-maitre] et le chargea d'administrer les affaires de l'état.

La troisième année de son règne (623), le roi *Mou* anéantit (la principauté de) *Kiang*<sup>1</sup>, la quatrième année (622), il anéantit *Leou*<sup>2</sup> et *Leao*<sup>3</sup> (dont les princes étaient) des descendants de *Kao-yao*. La huitième année (618), il attaqua *Tch'en*. La douzième année (614), il mourut. Son fils, *Lu*, qui fut le roi *Tchoang*, prit le pouvoir.

Quand le roi *Tchoang* fut monté sur le trône, il resta trois ans sans promulguer aucune ordonnance; jour et nuit il se livrait aux plaisirs; il avait annoncé dans son royaume que, si quelqu'un se permettait de le blâmer, il mourrait sans rémission. *Ou Kiu* entra (dans son palais) pour le réprimander; le roi *Tchoang*, du bras gauche, tenait embrassée *Tcheng-Ki*, et du bras droit tenait embrassée une fille de *Yue*; il était assis parmi les cloches et les tambours. *Ou Kiu* lui dit : « Je désire vous proposer une énigme; la voici : Il y a un oiseau qui est sur la colline; pendant trois ans il n'a pas volé et n'a pas chanté; quel est cet oiseau? » Le roi *Tchoang* dit : « Si pendant trois années il n'a pas volé, quand il volera il s'élèvera jusqu'au ciel; si pendant trois ans il n'a pas chanté, quand il chantera il étonnera les hommes. *Kiu*, retirez-vous; je vous ai compris<sup>4</sup>. » Pendant plusieurs mois encore, ses débauches augmentèrent fort; le grand officier *Sou Ts'ong* entra alors pour lui adresser des re-

1. A 80 *li* au sud-ouest de la sous-préfecture de *Si* 息, préfecture secondaire de *Koang*, province de *Ho-nan*.

2. Cf. tome I, p. 162, n. 3.

3. Au nord-est de la sous-préfecture de *Kou-che* 圃始, préfecture secondaire de *Koang*, province de *Ho-nan*.

4. Dans le chapitre cxxvi des *Mémoires historiques*, on retrouve cette anecdote, mais les interlocuteurs sont le roi *Wei*, de *Ts'i*, et *Tch'oén-yu K'oén*.



proches; le roi lui dit : « Ne connaissez-vous pas mes ordres? » Il répondit : « Perdre mon corps pour éclairer mon prince, tel est mon desir. » Alors (le roi) renonça à la débauche et au plaisir et s'occupa du gouvernement; ceux qu'il fit périr furent au nombre de plusieurs centaines; ceux à qui il donna de l'avancement furent au nombre de plusieurs centaines; il fit participer au gouvernement *Ou Kiu* et *Sou Ts'ong*; les gens du pays furent très satisfaits.

Cette année (611), il anéantit *Yong*<sup>1</sup>. — La sixième année (608)<sup>2</sup>, il attaqua *Song* et s'empara de cinq cents chars de guerre. — La huitième année (606), il attaqua les *Jong* de *Lou-hoen*<sup>3</sup>, et arriva jusqu'à (la rivière) *Lo*; il passa en revue ses soldats dans la banlieue (de la capitale) des *Tcheou*; le roi *Ting*, de (la dynastie) *Tcheou*, envoya *Wang Suen-man*<sup>4</sup> porter ses compliments au roi de *Tch'ou*; le roi de *Tch'ou* s'informa des dimensions et du poids des trépieds<sup>5</sup>; (*Wang Suen-man*) lui répondit : « (L'essentiel se trouve) dans la vertu et non dans les trépieds. » Le roi *Tchoang* dit : « Ne m'opposez pas d'obstacle pour les neuf trépieds; les pertuisanes du royaume de *Tch'ou* qui ont perdu leurs crocs et qui n'ont conservé que leur pointe<sup>6</sup> suffiraient à m'assurer

1. *Yong* était une principauté qui dépendait de *Tch'ou*; elle correspondait aux sous-préfectures actuelles de *Tchou-chan* 竹山 et de *Tchou-ki* 竹谿, dans la préfecture de *Yun-yang*, province de *Hou-pei*.

2. En 607, d'après le *Tso tchoan*.

3. Cf. tome I, p. 296, n. 1. Le nom de clan de cette tribu était

*Kiang* 姜; cf. *Tso tchoan*, 14<sup>e</sup> année du duc *Siang*.

4. Cf. tome I, p. 296, n. 3.

5. Cf. tome I, p. 296, n. 2.

6. La pertuisane 戟 était une arme dont l'extrémité avait la forme

Tao Tcheou :  
3<sup>e</sup> année  
du duc Siuen.

les neuf trépieds. » *Wang Suen-man* répliqua : « Hélas, ô roi <sup>1</sup>, avez-vous oublié ce qui en est ? [Autrefois, au temps où *Yu* et *Hia* <sup>2</sup> étaient florissants, les contrées éloignées vinrent toutes <sup>3</sup>; ils offrirent en tribut du métal, les neuf pasteurs <sup>4</sup>; on fondit les trépieds et on y représenta les objets <sup>5</sup>; ainsi les cent sortes d'objets furent exposés pour que le peuple pût reconnaître ce qui est divin et ce qui est mauvais. *Kie* ayant troublé la vertu, les trépieds furent transférés aux *Yn* (qui les eurent) pendant six cents années. *Tcheou*, de (la dynastie) *Yn*, s'étant montré cruel et insolent, les trépieds

d'une pointe 喙 au milieu de deux crocs 鉤. A la guerre, c'étaient naturellement les crocs qui se brisaient le plus aisément; l'arme ainsi mutilée avait perdu de son efficacité mais pouvait encore servir. Le roi de *Tch'ou*, qui se vante de sa puissance militaire, déclare que, même avec des pertuisanes ayant perdu leurs crocs, il se fait fort de s'emparer des neuf trépieds des *Tcheou*; c'était engager *Wang Suen-man* à les lui livrer de bonne grâce; le roi ne s'était d'ailleurs informé des dimensions et du poids des trépieds que pour obtenir qu'on les lui remît.

1. L'expression 君王 désigne ici le roi de *Tch'ou*; on retrouve cette expression s'appliquant au roi de *Ou* dans le *Li ki*, chap. *Tan kong*, trad. Couvreur, I, p. 219. Dans une ode du *Che king*, au con-

traire (cf. Legge, *C. C.*, vol. IV, p. 306), les mots 君王 ont chacun une valeur propre et désignent, le premier les princes feudataires, le second le Fils du Ciel.

2. *Yu* n'est autre que *Choen*; *Hia* désigne ici *Yu* le Grand, fondateur de la dynastie *Hia*.

3. C'est-à-dire qu'elles envoyèrent à la cour des ambassadeurs porteurs de tribut.

4. Les neuf pasteurs de peuples, c'est-à-dire les chefs des neuf provinces, offrirent en tribut du métal avec lequel on fondit les neuf trépieds.

5. Cette phrase mal comprise paraît avoir été l'origine de la croyance que les neuf trépieds présentaient sur leurs flancs des cartes géographiques des neuf provinces; Legge a montré que cette légende était sans aucun fondement (*C. C.*, vol. III, prol., p. 67); il est regrettable que *Richthofen* (*China*, vol. I, p. 368-369) ne se soit pas rangé à son opinion.

furent transférés aux *Tcheou*. Quand la vertu est bonne et claire, même si (les trépieds) sont petits, ils sont lourds; quand c'est la perversité et la décadence qui jettent l'obscurité et le trouble, même si (les trépieds) sont grands, ils sont légers<sup>1</sup>. Autrefois, le roi *Tch'eng* établit les trépieds à *Kia-jou*<sup>2</sup> et devina par les sorts que (sa dynastie) les posséderait pendant trente règnes successifs et pendant sept cents années. Tel était le décret du Ciel. Quoique la vertu des *Tcheou* soit tombée en décadence, le décret du Ciel n'est point encore changé. On ne saurait point encore s'enquérir de savoir si les trépieds sont légers ou lourds. »] Le roi de *Tch'ou* alors s'en retourna.

La neuvième année (605), (le roi de *Tch'ou*) nomma conseiller *Jo-ngao*<sup>3</sup>; il y eut des gens qui le calomnièrent auprès du roi; (*Jo-ngao*) eut peur d'être mis à mort et c'est lui au contraire qui attaqua le roi; le roi combattit et extermina tout le clan de la famille *Jo-ngao*.

1. Les mots *lourd* et *léger* donnent à entendre qu'il est difficile dans le premier cas, facile dans le second, de transporter les trépieds. Ainsi, quand une dynastie est vertueuse, les trépieds sont lourds, c'est-à-dire qu'il serait difficile de faire passer à une autre famille ce paladium du pouvoir; au contraire, la perversité du souverain rendra les trépieds légers, car il sera facile à un prince juste de s'en emparer. On voit par là quel était le sens caché de la demande du roi de *Tch'ou*; en s'enquérant si les trépieds étaient lourds ou légers, il mettait en doute le droit de la dynastie *Tcheou* à les conserver et se proposait lui-même pour en recevoir le dépôt.

2. C'est l'ancienne ville de *Ho-nan* 河南, à l'ouest de la sous-préfecture de *Lo-yang* 洛陽, qui fait partie de la ville préfectorale de *Ho-nan*.

3. *Jo-ngao* est le nom de famille de ce personnage; le *Tso tchoan* l'appelle, de son nom personnel, *Tse-yue Tsiao*; cf. *Tso tchoan*, 4<sup>e</sup> année du duc *Siuén*, où ces événements sont racontés avec plus de détails.

La treizième année (601), (le roi de *Tch'ou*) anéantit (la principauté de) *Chou* <sup>1</sup>.

La seizième année (598), il attaqua (la principauté de) *Tch'en* et tua *Hia Tcheng-chou*; (*Hia*) *Tcheng-chou* avait assassiné son prince; c'est pourquoi on le mit à mort. Quand (le roi de *Tch'ou*) eut vaincu *Tch'en*, il en fit une préfecture; tous ses ministres l'en félicitèrent. *Chen Chou* se trouvait alors en mission dans le pays de *Ts'i*; quand il revint, il ne félicita pas le roi qui lui demanda de s'expliquer; il répondit: « Il y a un dicton populaire ainsi conçu: En tirant derrière lui son bœuf, il traversa le champ d'un homme; le maître du champ lui enleva son bœuf. Traverser (le champ), c'était commettre une faute; mais lui enlever son bœuf, n'était-ce pas cependant exagéré? Maintenant, ô roi, considérant les troubles (du pays) de *Tch'en*, vous vous êtes mis à la tête des seigneurs vous l'avez attaqué; c'est au nom de la justice que vous l'avez attaqué; mais ensuite vous convoitez cette préfecture; dès lors comment pourriez-vous de nouveau commander à tout l'empire? » Alors le roi *Tchoang* rendit à un descendant des princes de *Tch'en* son royaume <sup>2</sup>.

La dix-septième année (597), le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, assiégea (la capitale de) *Tcheng*: au bout de trois mois il en triompha; il fit son entrée par la porte souveraine <sup>3</sup>.

1. Cette principauté était aussi appelée *Chou-leao* 舒蓼, mais il ne faut pas la confondre avec la principauté de *Leao* 蓼 dont il a été question plus haut (cf. p. 350, n. 3); elle se trouvait sur le territoire de la sous-préfecture de *Lu-kiang* 廬江, préfecture de *Lu-kiang*, province de *Ngan-hoei* (H. T. K. K., chap. cccxiii, p. 19 r°).

2. Cf. p. 176-177 et *Tso tchoan*, 11<sup>e</sup> année du duc *Suen*.

3. 皇門. Nom d'une des portes de la ville; la capitale de *Tcheng*

[Le comte de *Tcheng*, ayant le buste nu et tirant un mouton, vint à sa rencontre et dit : « Privé de (l'appui du) Ciel, je n'ai pas su servir Votre Majesté ; c'est pourquoi Votre Majesté a accumulé dans son cœur un ressentiment qui est venu atteindre ma ville. C'est entièrement ma faute. Je n'ose plus rien faire, sinon obéir à vos ordres. Si vous m'envoyez sur les rivages de la mer du Sud et si vous donnez mes sujets et mes concubines aux seigneurs<sup>1</sup>, je ne pourrai encore qu'obéir à vos ordres. Mais si Votre Majesté, n'oubliant pas (les rois) *Li* et *Siuen* et (les ducs) *Hoan* et *Ou*<sup>2</sup>, n'interrompt pas (les sacrifices de) mes dieux du sol et des moissons et me permet de changer de conduite pour vous servir, c'est là ce que je souhaite, mais ce que je n'ose espérer. J'ose du moins vous exposer mes sentiments intimes<sup>3</sup>. » Tous les ministres de *Tch'ou* dirent : « O roi, ne lui accordez pas (ce qu'il demande). » Le roi *Tchoang* dit : « Le prince de ce (pays) sait s'humilier devant un homme; il doit donc savoir administrer son peuple avec bonne foi; comment pourrais-je interrompre (son règne)? » Le roi *Tchoang* prit lui-même en main l'étendard et à gauche et à droite donna le signal à l'armée; il retira ses soldats à trente *li*

*Tso tchoan* :  
12<sup>e</sup> année  
du duc *Siuen*.

était la sous-préfecture actuelle de *Sin-tcheng* 新鄭, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*.

1. Littéralement : « Si vous me faites riverain de la mer du Sud ».

賓 = 濱.

2. Le texte est ici notablement différent de celui du *Tso tchoan* et nécessite une autre traduction.

3. Le duc *Hoan* (806-771) et le duc *Ou* (770-744) sont les deux premiers princes de *Tcheng*; le duc *Hoan* était un fils cadet du roi *Li* et un frère cadet du roi *Siuen*, de la dynastie *Tcheou*. Les rois *Li* et *Siuen* et les ducs *Hoan* et *Ou* peuvent donc être considérés comme les ancêtres de la maison princière de *Tcheng*.

4. Littéralement : « mon ventre et mon cœur ».

de distance et s'arrêta; puis il consentit à faire la paix (avec *Tcheng*); *P'an Wang'* entra (dans la ville) pour conclure le traité; *Tse-leang'* en sortit pour être otage].

En été, au sixième mois, *Tsin* vint au secours de *Tcheng* et livra bataille à *Tch'ou*; (le roi de *Tch'ou*) fit essuyer une grande défaite aux soldats de *Tsin* sur les bords du Fleuve; il arriva alors à *Heng-yong'* puis s'en retourna.

La vingtième année (594), (le roi de *Tch'ou*) assiégea (le prince de) *Song* qui avait tué son ambassadeur. Quand le siège eut duré cinq mois, les aliments furent épuisés dans la ville; on échangea des enfants pour les manger; on fendit des ossements pour faire du feu. *Hoa Yuen*, (du pays) de *Song*, étant sorti (de la ville), déclara exactement ce qui en était. Le roi *Tchoang* dit : « Voilà un sage. » Il fit alors retirer ses soldats et s'en alla.

La vingt-troisième année (591), le roi *Tchoang* mourut. Son fils, *Chen*, qui fut le roi *Kong*, prit le pouvoir.

La seizième année (575) du roi *Kong*, *Tsin* attaqua *Tcheng* qui déclara (à *Tch'ou*) le danger dans lequel il se trouvait. Le roi *Kong* secourut *Tcheng*; il combattit contre les soldats de *Tsin* à *Yen-ling'*; *Tsin* battit *Tch'ou*; une flèche atteignit le roi *Kong* à l'œil. Le roi *Kong* manda son général *Tse-fan*; *Tse-fan* aimait le vin; le serviteur qui l'accompagnait, *Yang Kou'*, lui avait offert du vin et il était ivre; le roi irrité tua *Tse-fan* à coups de

1. Grand officier de *Tck'ou*.

2. Frère cadet du comte de *Tcheng*.

3. *Heng-yong* était une ville du pays de *Tcheng*, à 5 li au nord-ouest de la sous-préfecture actuelle de *Yuen-ou* 原武, préfecture de *Hoai-k'ing*, province de *Ho-nan*.

4. Cf. p. 324, n. 2.

5. Le *Tso tchoan* appelle ce personnage *Kou Yang*.

flèche<sup>1</sup>; puis il fit retirer ses soldats et s'en retourna.

La trente-et unième année (560) le roi *Kong* mourut. Son fils, *Tchao*, qui fut le roi *K'ang*, prit le pouvoir. Le roi *K'ang* mourut dans la quinzième année (545) de son règne. Son fils, *Yun*, prit le pouvoir; ce fut *Kia-ngao*. Les frères cadets du roi *K'ang* qui étaient en grande faveur étaient le *kong-tse Wei*, *Tse-pi*, *Tse tche* et *K'i-tsi*.

La troisième année (542) de son règne, *Kia-ngao* donna à son oncle, le *kong-tse Wei*, frère cadet du roi *K'ang*, le titre de *ling-yn* et le mit à la tête des affaires militaires. — La quatrième année (541), (le *kong-tse*) *Wei* fut envoyé en mission dans (le pays de) *Tcheng*; en chemin, il apprit que le roi était malade et revint. Le douzième mois, au jour *ki-yeou*, *Wei* vint demander des nouvelles de la maladie du roi et l'assassina en l'étranglant, il tua aussi ses fils *Mo* et *P'ing*. En été, il envoya un ambassadeur annoncer la mort (du roi) dans (le pays de) *Tcheng*. *Ou Kiu*<sup>2</sup> demanda : « Qui sera le successeur ? » Il répondit : « C'est moi, le grand officier *Wei*. » *Ou Kiu* changea (les termes de cette réponse) et dit : « Parmi les fils du roi *Kong*, c'est *Wei* qui est l'ainé. »

*Tse-pi* s'enfuit dans (le pays de) *Tsin*, et *Wei* monta sur le trône; ce fut le roi *Ling*. — La troisième année (538) du roi *Ling*, au sixième mois, *Tch'ou* envoya un ambassadeur à *Tsin* pour lui déclarer son désir de réunir les seigneurs. Les seigneurs se réunirent tous avec *Tch'ou*

1. D'après le *Tso tchoan* (16<sup>e</sup> année du duc *Tch'eng*), *Tso-fan* se suicida; cf. p. 324.

2. *Ou Kiu* était un officier de *Tch'ou*, adjoint à l'ambassadeur; avant de partir, il demanda qui devait être annoncé comme le successeur de *Kia-ngao*; à la réponse dépourvue d'artifices que lui fit le *kong-tse Wei*, il substitua, lorsqu'il eut à s'acquitter de sa mission, une phrase diplomatique qui indiquait les droits du *kong-tse Wei* à monter sur le trône.

Tso tchan  
4<sup>e</sup> année  
du duc Tchao.

à *Chen*<sup>1</sup>. *Ou Kiu*<sup>2</sup> dit : [« Autrefois *Ki*, de (la dynastie) *Hia*, donna un banquet à *Kiun-t'ai*<sup>3</sup>; *Tang*, de (la dynastie) *Chang*, donna ses ordres à *King-po*<sup>4</sup>; le roi *Ou*, de (la dynastie) *Tcheou*, fit la harangue du gué de *Mong*<sup>5</sup>; le roi *Tch'eng* passa une revue militaire au nord de (la montagne) *K'i*<sup>6</sup>; le roi *Kang* tint sa cour dans le palais de *Fong*<sup>7</sup>; le roi *Mou* tint la réunion de la montagne *Tou*<sup>8</sup>; (le duc) *Hoan*, de *Ts'i*, rangea ses troupes à *Chao-ling*<sup>9</sup>; (le duc) *Wen*, de *Tsin*, fit faire la convention de *Tsien-t'ou*<sup>10</sup>. Lequel de ces exemples Votre Majesté sui-

1. Cf. tome II, p. 50, n. 3.

2. Ce personnage est appelé *Tsiao Kiu* 椒舉 dans le *Tso tchoan*.

3. *K'i* est le fils et le successeur de *Yu* le Grand, fondateur de la dynastie *Hia*. *Kiun-t'ai* est aujourd'hui la préfecture secondaire de

*Yu* 禹, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*. La préfecture secondaire de *Yu* s'appelait autrefois *Kiun* 鈞, nom qui rappelait celui de *Kiun-t'ai*; le nom de *Kiun* fut changé contre celui de *Yu* en 1576 de notre ère, pour éviter l'emploi d'un caractère frappé de tabou (H. T. K. K., chap. ccliv, p. 13 v°).

4. *King-po* signifie proprement la ville de *Po* qui est près de la montagne *King*; cette montagne *King* est mentionnée dans le *Che king*, odes sacrificatoires des *Chang*, ode 5, strophe 6. La ville de

*Po*, près de la montagne *King*, est aussi appelée le *Po* occidental 西亭; elle correspond à la sous-préfecture actuelle de *Yen-che* 偃

師, préfecture et province de *Ho-nan* (H. T. K. K., chap. ccliv, p. 14 r°; — il serait donc inexact d'identifier *King-po* avec le *Po* septentrional, comme nous l'avons fait dans le tome I, p. 176, n. 3).

5. Cf. tome I, p. 224 et suiv.

6. Cf. tome I, p. 132, n. 2, *ad fin*.

7. Le palais de *Fong* était à 35 li, suivant les uns, à 5 li, suivant

les autres, à l'est de la sous-préfecture de *Hou* 鄗, préfecture de *Si-ngan*, province de *Chàn-si*.

8. A 8 li au sud-est de la sous-préfecture de *Hoai-yuen* 懷遠, préfecture de *Fong-yang*, province de *Ngan-koei*.

9. Cf. tome II, p. 25, n. 3.

10. Cf. tome I, p. 295, n. 2.



vra-t-elle? »] Le roi dit : « J'imiterai le duc *Hoan*. » En ce temps *Tse-tch'an*, (du pays) de *Tcheng*, se trouvait présent; en cette occasion, (les princes de) *Tsin*, *Song*<sup>1</sup>, *Lou* et *Wei* ne vinrent pas. Quand le roi *Ling* eut fait faire la convention, il se montra arrogant. *Ou Kiu*<sup>2</sup> lui dit : [« Quand *Kie*<sup>3</sup> eut tenu la réunion de *Jeng*<sup>4</sup>, *Min*<sup>5</sup> se révolta contre lui; quand *Tcheou*<sup>6</sup> eut tenu la réunion de la montagne *Li*<sup>7</sup>, les (barbares) *I* orientaux se révoltèrent contre lui; quand le roi *Yeou* eut fait la convention de *T'ai-che*<sup>8</sup>, les *Jong* et les *Ti* se révoltèrent contre lui.] Que Votre Majesté prenne garde comment cela finira. »

Le septième mois, *Tch'ou*, avec les soldats des seigneurs, attaqua *Ou*; il assiégea *Tchou-fang*<sup>9</sup>; le huitième mois, il en triompha, fit prisonnier *K'ing Fong* et extermina sa famille; il chargea (*K'ing*) *Fong* de répandre ses instructions en ces termes : « N'imites pas *K'ing Fong*, (du pays) de *Ts'i*, qui a assassiné son prince<sup>10</sup> et profité de la faiblesse de son fils orphelin pour imposer une

1. D'après le *Tch'oen ts'ieou* (4<sup>e</sup> année du duc *Tchao*), le prince de *Song* se fit représenter à la réunion de *Chen* par son héritier présomptif.

2. Cf. p. 357, n. 2.

3. Dernier souverain de la dynastie *Hia*.

4. *Jeng* est le nom d'une principauté dont l'emplacement est indéterminé.

5. La principauté de *Min* est vraisemblablement celle dont parle le *Tso tchoan*, dans la 23<sup>e</sup> année du duc *Hi*, et qui se trouvait à 30 *li*

au nord-est de la sous-préfecture de *Kin-hiang* 金鄉, préfecture secondaire de *Tsi-ning*, province de *Chan-tong*.

6. Dernier souverain de la dynastie *Yn*.

7. *Li* était une principauté des *I* orientaux; ses princes appartenaient au clan *Tse* 子.

8. Le *T'ai-che* est la cime principale de la montagne *Song-kao*; cf. tome III, p. 416, n. 4 et p. 440, ligne 16.

9. Cf. p. 7, n. 2.

10. *K'ing Fong* avait pris le parti de *Ts'osi Tchou* lorsque celui-ci avait assassiné le duc *Tchoang*, de *Ts'i*; cf. p. 71 et suiv.

convention aux grands officiers. » Mais (*King*) *Fong* dit au contraire : « Que personne de vous ne fasse comme *Wei*, fils de naissance secondaire du roi *Kong*, de *Tch'ou* ; il a assassiné son prince, *Yun*<sup>1</sup>, fils de son frère aîné, et il a pris le pouvoir à sa place<sup>2</sup>. » Alors le roi *Ling* chargea *K'i-tsi* de tuer (*King Fong*).

La septième année (534), (le roi *Ling*) acheva la terrasse de *Tchang-hoa*<sup>3</sup> ; il promulgua une ordonnance pour qu'on s'emparât de tous les fugitifs et qu'on les internât là. — La huitième année (533), il chargea le *kong-tse K'i-tsi* de se mettre à la tête d'une armée et d'anéantir (l'état de) *Tch'en*. — La dixième année (531), il attira auprès de lui le marquis de *Ts'ai*, l'enivra et le tua ; il chargea *K'i-tsi* de rétablir l'ordre dans le pays de *Ts'ai* et le nomma duc de *Tch'en* et de *Ts'ai*.

La onzième année (530), (le roi *Ling*) attaqua *Siu*<sup>4</sup> pour effrayer (le prince de) *Ou*. Le roi *Ling* s'arrêta à *Kan-k'i*<sup>5</sup> pour attendre (l'issue de cette expédition). Le roi dit : « *Ts'i*, *Tsin*, *Lou* et *Wei*, lorsqu'ils obtinrent leurs fiefs reçurent tous des objets précieux<sup>6</sup> ; nous seuls n'avons

1. *Yun*, ou *Kia-ngao*, était le fils du duc *K'ang*, lequel était le frère aîné du *kong-tse Wei* ; on a vu comment le *kong-tse Wei* assassina son neveu et devint le roi *Ling* ; cf. p. 357.

2. Cf. *Tso tchoan*, 4<sup>e</sup> année du duc *Tchao* ; Legge, *C. C.*, vol. V, p. 598, 1<sup>re</sup> colonne.

3. A 60 li au nord de la sous-préfecture de *Kien-li* 監利, préfecture de *King-tcheou*, province de *Hou-pei*. — Le *Tso tchoan* rapporte l'achèvement de la terrasse *Tchang-hoa* à l'année 535.

4. Pres de la préfecture secondaire de *Se* 泗, province de *Ngan-hoei*.

5. Cf. p. 16, n. 5. D'après les Tableaux chronologiques, le roi *Ling* se serait arrêté deux fois à *Kan-k'i*, une fois en 536 et une autre fois en 530.

6. Les objets précieux qui furent donnés aux princes de *Tsin*, *Lou* et *Wei* sont énumérés dans le *Tso tchoan*, 4<sup>e</sup> année du duc *Ting*.

rien reçu. [Maintenant, j'enverrai un ambassadeur au (roi de la dynastie) Tcheou demander les trépieds pour qu'ils soient ma part. Me les donnera-t-il ? » Si-fou lui répondit : « Il les donnera à Votre Majesté. Autrefois, notre ancien roi *Hiong I* vivait à l'écart sur la montagne *King*<sup>1</sup>. Exposé à la rosée<sup>2</sup> et les vêtements en haillons<sup>3</sup>, il demeurait dans la jungle. Il marchait à travers les herbes et les marécages<sup>4</sup>, dans les montagnes et dans les forêts, pour servir le Fils du Ciel. Il avait seulement un arc de bois de pêcher et des flèches d'épine pour s'acquitter de ses devoirs de roi.<sup>5</sup> (Au contraire, le prince de) *Ts'i* était l'oncle maternel du roi<sup>6</sup>; (le prince de)

*Tso tchoan* :  
12<sup>e</sup> année  
du duc Tchao.

1. Cf. tome I, p. 121, n. 1.

2. D'après *Siu Koang*, un texte substitue à la leçon 華露 la leçon 暴露 qui signifie « être exposé à la rosée » ; le mot 暴 est, dans cette expression, synonyme du mot 露. Une autre explication consiste à expliquer le mot 露 par le mot 路 qui est la leçon du *Tso tchoan* ; le mot 路 aurait ici le sens de « char » qu'il a dans l'expression 大路 ; l'expression 華路 désignerait alors un char fait avec des branchages. Si on adopte cette manière de voir, il faut traduire : « avec un char fait de branchages et des vêtements en haillons, il demeurait dans la jungle ».

3. Ce sens de l'expression 藍蕪, ou, comme écrit le *Tso tchoan*, 藍縷 est indiqué par les commentateurs, mais ne semble guère pouvoir être dérivé du sens propre de ces caractères.

4. Le mot 跋 désigne l'action de marcher à travers de hautes herbes ; le mot 涉 désigne l'action de marcher dans l'eau.

5. Le pays de *Tch'ou* était si pauvre que le roi *Hiong-i* n'avait besoin que d'un arc et de flèches de fabrication grossière ; il s'en servait pour écarter les êtres malfaisants et c'était à cela que se bornaient ses devoirs de roi.

6. La mère du roi *Tch'eng* était la fille de *Tai-kong* ; *Lu Ki*, fils

*Tsin* ainsi que ceux de *Lou* et de *Wei* étaient les frères cadets du roi, nés de la même mère que lui<sup>1</sup>. Voilà pourquoi *Tch'ou* ne reçut rien en partage, tandis que tous ces autres étaient pourvus. Mais maintenant les *Tcheou* et ces quatre royaumes eux-mêmes sont soumis à Votre Majesté et la servent; vous n'avez qu'à ordonner pour qu'ils obéissent. Comment (le roi de la dynastie *Tcheou*) oserait-il tenir à ses trépieds? » Le roi *Ling* dit : « Autrefois *Koen-ou*, notre ancêtre souverain et notre oncle aîné<sup>2</sup>, eut pour résidence l'ancien territoire de *Hiu*<sup>3</sup>. Maintenant, les gens de *Tcheng* ont pris ces terres dans leur avidité, et ne nous les ont pas données. Si je les leur demande, me les donneront-ils? » (*Si-fou*) répondit : « Si *Tcheou* ne tient pas à ses trépieds, comment *Tcheng* oserait-il tenir à ces terres? » Le roi *Ling* dit : « Autrefois les seigneurs se tenaient éloignés de moi et redoutaient *Tsin*. Maintenant, j'ai élevé de grandes fortifications dans (les capitales de) *Tch'en* et de *Ts'ai* et dans (les deux villes de) *Pou-lang*<sup>4</sup> qui four-

de *T'ai-kong*, et prince de *Ts'i*, était donc l'oncle maternel du roi *Tch'eng*.

1. Le puîné *Yu*, prince de *T'ang*, qui est l'ancêtre des princes de *Tsin*, était le frère cadet du roi *Tch'eng*. Le duc de *Tcheou*, ancêtre des princes de *Lou*, et le puîné prince de *Wei* étaient tous deux des frères cadets du roi *Ou*.

2. *Koen-ou* passe pour avoir été l'aîné des six frères dont *Ki-lien*, ancêtre des princes de *Tch'ou*, est le cadet (cf. p. 338-339). Il peut donc être appelé l'oncle aîné (c'est-à-dire l'oncle plus âgé que le père) des princes de *Tch'ou*.

3. Cf. p. 338, n. 5.

4. La ville du *Pou-lang* occidental était au sud-est de la sous-préfecture de *Siang-tch'eng* 襄城, dans la province de *Ho-nan*; la ville du *Pou-lang* oriental était au nord de la sous-préfecture de *Ou-yang* 舞陽, préfecture de *Nan-yang*, province de *Ho-nan* (H. T. K. K., chap. ccliv, p. 18<sup>re</sup>). Le texte du *Tso tchoan* prouve qu'il est ici question des deux villes de *Pou-lang*, et non d'une seule.

nissent chacune une contribution de mille chars de guerre. Les seigneurs me redouteront-ils? » (*Si-fou*) répondit : « Ils vous redouteront. »] Le roi *Ling* fut satisfait et dit : « *Si-fou* parle fort bien de choses de l'antiquité. »

La douzième année (529), au printemps, le roi *Ling*, de *Tch'ou*, se plut à *Kan-k'i* et ne put s'en aller; les gens de son royaume furent accablés de corvées. Auparavant, quand le roi *Ling* avait réuni des armées à *Chen*<sup>1</sup>, il avait fait un affront à *Tch'ang Cheou-kouo*, grand officier de *Yue*. Il avait tué *Koan K'i*, grand officier de *Ts'ai*; (*Koan*) *Ts'ong*, fils de (*Koan*) *K'i*, s'était enfui dans (le pays de) *Ou*; il exhorta alors le roi de *Ou* à attaquer *Tch'ou*; il réussit à détacher (de *Tch'ou*) le grand officier de *Yue*, *Tch'ang Cheou-kouo*, qui suscita des troubles; il réussit à détacher *Ou* (de *Tch'ou*); il envoya un ordre fictif du *kong-tse K'i-tsi*<sup>2</sup> pour mander à *Ts'ai* le *kong-tse Pi* qui était dans le pays de *Tsin*, sous le prétexte d'attaquer à l'improviste *Ts'ai* avec les soldats de *Ou* et de *Yue*; ainsi il fit que le *kong-tse Pi* eut une entrevue avec *K'i-tsi* et il conclut avec eux une convention à *Teng*<sup>3</sup>. Alors ils entrèrent (dans la capitale de

1. Cf. tome II, p. 50, n. 3.

2. On se rappelle que *K'i-tsi* avait alors le titre de duc de *Ts'ai*; cf. p. 360, ligne 15. *Koan Ts'ong* fait donc croire au *kong-tse Pi* que son frère *K'i-tsi* réclame son secours pour attaquer, avec les troupes de *Ou* et de *Yue*, la population de *Ts'ai* révoltée contre son autorité.

3. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Yen-tch'eng* 郟城, préfecture de *Hiu-tchoou* 許州, province de *Ho-nan*. — L'objet de cette convention était de promettre l'appui des gens de *Ts'ai* au prince *Pi* et au prince *K'i-tsi* pour les aider à détrôner leur frère le roi *Ling*; de leur côté, les deux princes s'engageaient, s'ils réussissaient, à rendre son indépendance au royaume de *Ts'ai*. Cf. *Tso tchoan*, 13<sup>e</sup> année du duc *Tchao*.

*Tch'ou*) et tuèrent *Lou*, héritier présomptif du roi *Ling*; on nomma roi le prince *Pi*; le *kong-tse Tse-tche* eut le titre de *ling-yn*; *K'i-tsi* eut le titre de *se-ma* et commença par faire évacuer le palais royal. *Koan Ts'ong* alla auprès de l'armée à *Kan-k'i*; il signifia aux gens de *Tch'ou* un ordre ainsi conçu : « Le royaume a un roi; ceux qui reviendront les premiers, on leur rendra leurs dignités et leurs apanages, leurs champs et leurs maisons; ceux qui viendront en retard, on les déportera. » Les gens de *Tch'ou* se débandèrent tous, quittèrent le roi *Ling* et revinrent.

*Tso tchoan* :  
13<sup>e</sup> année  
du duc *Tchao*.

[En apprenant que son héritier présomptif *Lou* était mort, le roi *Ling* se jeta à bas de son char et dit : « Les hommes aiment-ils leurs fils autant que j'aimais le mien? » — « Plus profondément encore », répondit un de ceux qui étaient auprès de lui. Le roi dit : « Les fils que j'ai tués à d'autres hommes sont nombreux; pouvait-il ne pas m'en arriver autant? »

Le Directeur de droite lui dit : « Je vous propose d'attendre dans la banlieue pour entendre (quelles sont les dispositions des) gens du pays. » Le roi dit : « Le peuple est irrité; on ne saurait s'opposer à lui. » — « Entrons dans une grande ville, dit l'autre, et demandons des soldats aux seigneurs. » Le roi dit : « Tous se sont tournés contre moi. » — « Fuyons chez un seigneur, dit son interlocuteur, pour écouter les plans que combinera un grand royaume. » Le roi dit : « Le grand bonheur ne vient pas deux fois; je ne ferais que m'attirer un affront. » Alors le roi monta en bateau<sup>1</sup> dans

1. Le roi *Ling* navigua sur la rivière *Hia* 夏, autre nom de la rivière *Han* 漢 qui se jette dans le *Yang-tse-kiang* à *Han-k'ou* 漢口; cf. H. T. K. K., chap. ccliv, p. 14 v° et 19 v°.

l'intention d'entrer à Yen<sup>1</sup>. » Le Directeur de droite, estimant que le roi ne suivait pas ses avis et craignant de périr avec lui, quitta à son tour le roi et disparut.]

Le roi *Ling* erra<sup>2</sup> alors solitaire dans les montagnes ; aucun paysan n'osait l'accueillir. Dans sa marche, le roi rencontra un de ses anciens serviteurs<sup>3</sup> et lui dit : « Demandez de la nourriture pour moi ; voilà trois jours que je n'ai pas mangé. » Le serviteur dit : « Le nouveau roi a rendu une ordonnance pour dire que celui qui oserait donner à manger au roi ou accompagner le roi, commettrait un crime qui entraînerait sa mort et celle de ses trois degrés de parenté. D'ailleurs il n'y a pas d'endroit où je puisse trouver de la nourriture. » Le roi alors appuya sa tête sur la cuisse de son serviteur et s'endormit ; le serviteur mit une motte de terre à la place de son corps et s'enfuit ; quand le roi s'éveilla, il ne le vit plus ; il était affamé et ne put se lever. *Chen*

1. *Yen*, qu'on appela plus tard *Yen-yng*, était dès cette époque la capitale secondaire du pays de *Tch'ou*. C'est aujourd'hui la sous-préfecture de *I-tch'eng* 宜城, préfecture de *Siang-yang*, province de *Hou-peï*.

2. L'expression 徬徨 se retrouve, avec l'orthographe 彷徨, dans *Tchoang-tse*, chap. *Ta tsong che*, p. 15<sup>re</sup>; Legge, *S. B. E.*, vol. XXXIX, p. 252, la traduit par le mot « vaguely », qui implique l'idée de vaguer à l'aventure.

3. Le mot 涓 est ici l'équivalent de mot 涓 « pur », qui est expliqué de la manière suivante dans un commentaire du *Kouo yu* : 涓人今中人也。按供潔埽庭除之役。故曰中涓。 L'expression *kiuen jen* est identique à l'expression moderne *tchong jen* (= homme du palais) ; en effet (ceux qui étaient ainsi appelés) s'acquittaient de la tâche de nettoyer et de balayer la cour principale et les escaliers ; c'est pourquoi on les appelait *tchong kiuen*.

*Hai*, fils du *yu-yn'* *Chen Ou-yu*, dit : « Mon père a violé par deux fois les ordres du roi et celui-ci ne l'a pas fait périr ; quel bienfait pourrait être plus grand ? » Il alla donc à la recherche du roi ; il le trouva mourant de faim près de l'étang de *Li* ; il lui offrit à manger et le ramena chez lui. En été, au cinquième mois, au jour *koei-tch'eou*, le roi mourut dans la maison de *Chen Hai* ; *Chen Hai* le fit suivre dans la mort par ses deux filles et les enterra avec lui <sup>1</sup>.

En ce temps, quoique le royaume de *Tch'ou* eût donné le titre de roi à *Pi*, il craignait que le roi *Ling* ne revint et il n'avait pas été informé de la mort du roi *Ling*. C'est pourquoi *Koan Ts'ong* dit au nouveau roi *Pi* : « Si vous ne tuez pas *K'i-tsi*, vous éprouverez, quoiqu'ayant obtenu le trône, un malheur. » Le roi dit : « Je ne puis y consentir. » (*Koan*) *Ts'ong* répliqua : « D'autres y consentiront quand il s'agira de Votre Majesté. » Le roi n'écouta pas son conseil ; alors il s'en alla et *K'i-tsi* revint. Les gens du pays s'effrayaient chaque nuit, disant : « Le roi *Ling* rentre. » Au jour *i-mao* pendant la nuit, *K'i-tsi* chargea des bateliers de parcourir le Fleuve en criant : « Le roi *Ling* est arrivé ! » Les craintes des gens du pays redoublèrent. Puis (*K'i-tsi*) envoya *Wan Tch'eng-jan* <sup>4</sup> dire au nouveau roi *Pi* et au *ling-yn Tse-tche* :

1. 芋 *yu* est le nom d'une plante ; ce nom de plante avait été pris pour désigner une fonction, mais on n'en sait pas la raison ; cf. commentaire du *Tso tchoan*, 7<sup>e</sup> année du duc *Tchao*.

2. Cf. *Tso tchoan*, 7<sup>e</sup> année du duc *Tchao*.

3. On sait que la coutume d'immoler des femmes et des serviteurs sur la tombe d'un prince a été longtemps en usage en Chine.

4. Ce personnage s'appelait *Teou Tch'eng-jan* 闞成然 ; mais, comme il avait en apanage la ville de *Wan* 蔓, *Wan* devint son nom de famille. Cf. Dictionnaire de *K'ang-hi*, au mot 蔓.



« Le roi est arrivé; les gens du pays vont tuer Votre Altesse; le *se-ma* va arriver <sup>1</sup>. O prince, prenez promptement une décision pour ne pas attirer sur vous le déshonneur. La foule est furieuse comme l'eau et le feu; on ne peut vous secourir. » Alors le nouveau roi et *Tse-tche* se tuèrent.

Au jour *ping-tch'en*, *K'i-tsi* monta sur le trône et devint roi; il changea son nom en celui de *Hiong Kiu*; ce fut le roi *P'ing*. Le roi *P'ing*, qui avait tué par fourberie deux rois pour prendre lui-même le pouvoir, craignait que les gens du pays et les seigneurs ne se tournassent contre lui; il répandit donc sa bienveillance sur le peuple; il rendit leurs territoires à *Tch'en* et à *Ts'ai* et restaura les descendants de ces princes comme auparavant; il rendit à *Tcheng* les terres qui lui avaient été enlevées; il manifesta sa sollicitude et sa compassion dans son royaume; il pratiqua le bon gouvernement et la piété filiale. — *Ou*, profitant des troubles (du pays) de *Tch'ou*, lui prit ses cinq commandants <sup>2</sup> et s'en retourna. — Le roi *P'ing* dit à *Koan Ts'ong* de déclarer à son gré ce qu'il désirait être; il voulut être le chef de la divination et le roi y consentit.

[Auparavant, le roi *Kong* avait cinq fils qu'il chérissait et aucun d'eux n'était désigné pour lui succéder par droit de naissance. Alors ils sacrifia de loin à la foule des dieux et demanda aux dieux de décider la chose et de montrer celui qui devrait présider aux dieux du sol et des mois-

*Tso tchoan* :  
13<sup>e</sup> année  
du duc *Tchao*.

1. Avec la leçon du *Tso tchoan*, il faudrait traduire : « Les gens du pays ont tué le *se-ma* de Votre Altesse et vont arriver ». *K'i-tsi*, qui avait le titre de *se-ma*, aurait donc fait dire faussement, pour effrayer le roi, qu'il avait été massacré par la multitude.

2. Le marquis de *Tang*, le vicomte de *P'an*, le *se-ma* *Tou*, le *hiao-yn* *Ou* et le *ling-yn* *Hi*. Cf. *Tso tchoan*, 12<sup>e</sup> année du duc *Tchao*; Legge, *C. C.*, vol. V, p. 640, 2<sup>e</sup> colonne.

sons; puis, avec *Pa-Ki*<sup>1</sup>, il enterra secrètement un anneau de jade dans la demeure<sup>2</sup>; il ordonna aux cinq princes d'entrer après s'être purifiés; le roi *K'ang* passa par dessus (l'anneau); le roi *Ling* le toucha du coude; le prince *Pi* et le prince *Tche* en restèrent éloignés; le roi *P'ing*, qui était tout jeune, entra porté dans les bras (d'une autre personne); il se prosterna par deux fois en pressant sur le bouton de (l'anneau de jade)]. Ainsi, le roi *K'ang*, étant l'aîné, prit le pouvoir; puis son fils étant venu à manquer, *Wei* devint le roi *Ling*; quand lui-même eut péri, le prince *Pi* fut roi pendant une dizaine de jours; le prince *Tche* ne put monter sur le trône; en outre, tous ayant été exterminés avec leurs parents, la descendance de ces quatre princes s'interrompit et ils n'eurent pas de descendants. Il n'y eut que le seul *K'i-tsi* qui monta le dernier sur le trône et qui devint le roi *P'ing*; en définitive, il continua les sacrifices de *Tch'ou* comme il en avait eu le présage divin<sup>3</sup>.

*Tso tchoan* :  
13<sup>e</sup> année  
du duc *Tchao*.

[Auparavant, quand le prince *Pi* était revenu du pays de *Tsin*<sup>4</sup>, *Han Siuen-tse* avait demandé à *Chou-hiang* : « Le prince *Pi* réussira-t-il? » — « Il n'y parviendra pas », répondit l'autre. (*Han Siuen-tse* répliqua : « Quand ceux qui font ensemble le mal se recherchent les uns les autres ainsi que des marchands sur la place publique, comment ne parviendraient-ils pas à leurs fins? » (*Chou-hiang*) dit : « Ceux qui n'ont pas été d'accord ensemble pour faire le bien, comment s'accorderaient-ils ensem-

1. Une de ses concubines.

2. La demeure 室 dont il est ici question est le 太室, c'est-à-dire le temple ancestral.

3. En se prosternant deux fois au-dessus de l'endroit où était enterré l'anneau de jade.

4. Le prince *Pi* était revenu du pays de *Tsin* pour s'entendre avec *K'i-tsi* sur les moyens de détrôner le roi *Ling*. Cf. p. 363.

ble pour faire le mal ? Pour s'emparer d'un royaume, il y a cinq difficultés : la première se rencontre lorsqu'on a des favoris, mais non des hommes (capables) ; la seconde, lorsqu'on a des hommes (capables), mais qu'on n'a pas d'appuis ; la troisième, lorsqu'on a des appuis, mais qu'on n'a pas de bons plans ; la quatrième, lorsqu'on a de bons plans, mais qu'on n'a pas le peuple ; la cinquième, lorsqu'on a le peuple, mais qu'on n'a pas de vertu. Le prince *Pi* a été dans (le pays de) *Tsin* pendant treize années ; mais parmi ceux qui le suivent, que ce soient des gens de *Tsin* ou des gens de *Tch'ou*, je n'ai pas entendu dire qu'il y en eût qui fussent d'une intelligence supérieure ; on peut donc dire qu'il n'a pas d'hommes (capables). Sa famille est anéantie et ses parents sont contre lui ; on peut dire qu'il n'a pas d'appuis. Sans avoir une occasion favorable il se met en mouvement ; on peut dire qu'il n'a pas de bons plans. Il a vécu à l'étranger pendant toute sa vie ; on peut dire qu'il n'a pas le peuple. Dans son exil, on ne lui a pas donné de témoignages d'affection ; on peut dire qu'il n'a pas de vertu. Le roi (*Ling*) est tyrannique et n'est pas circonspect ; le prince *Pi* pourra passer par dessus ces cinq difficultés pour assassiner le souverain, mais qui pourra le faire réussir ? Celui qui possédera le royaume de *Tch'ou*, c'est *K'i-tsi* ; il règne sur (les pays de) *Tch'en* et de *Ts'ai*<sup>1</sup> ; tout ce qui est en dehors de (la montagne) *Fang-tch'eng*<sup>2</sup> dépend de lui ; les vexations ne se produisent pas ; les brigandages se sont apaisés ;

1. Cf. p. 360, ligne 15.

2. La montagne *Fang-tch'eng* était à 18 li à l'ouest de la sous-préfecture de *Ye* 葉 (ou *Che*), qui dépend aujourd'hui de la préfecture de *Nan-yang*, province de *Ho-nan*.

les désirs privés (du prince) ne se sont pas opposés (au bien public) ; le peuple n'a pas de sentiments de haine contre lui. Auparavant, les dieux l'ont désigné <sup>1</sup> ; le peuple du royaume a confiance en lui. Quand il se produit des troubles dans la famille *Mi* <sup>2</sup>, c'est certainement le cadet qui monte sur le trône ; telle est la règle constante de *Tch'ou*. (Si on considère) la charge que remplissait le prince *Pi*, il n'était que Directeur de droite ; si on suppose le degré de noblesse et de faveur dont il jouit, il n'est que le fils d'une concubine ; si on tient compte de la désignation des dieux, il s'est trouvé loin (de l'anneau de jade) ; le peuple ne le chérit pas ; comment pourrait-il monter sur le trône ? »

(*Han*) *Siu-en-tse* dit : « (Le duc) *Hoan*, de *Ts'i*, et (le duc) *Wen*, de *Tsin*, ne furent-ils pas dans le même cas que lui ? » (*Chou-hiang*) répondit : « (Le duc) *Hoan*, de *Ts'i*, était le fils de la *Wei-Ki* ; il fut le favori du duc *Hi*. Il avait *Pao Chou-ya*, *Pin Siu-ou* et *Si P'ong* pour l'assister ; il avait (les princes de) *Kiu* <sup>3</sup> et de *Wei* qui étaient ses appuis au dehors ; il avait (les représentants des familles) *Kao* et *Kouo* qui étaient ses appuis au dedans. Il se portait au bien comme une rivière suit son cours ; il répandait sa bienveillance et n'était pas négligent. Qu'il possédât le royaume, n'était-ce donc pas ce qui devait arriver ? Quant à notre ancien prince, le duc *Wen*, il était le fils de *Hou-Ki* la cadette ; il eut la faveur du duc *Hien* ; il aimait l'étude et n'était pas négligent. Quand il fut âgé de dix-sept ans, il eut cinq hommes de valeur (qui s'attachèrent à sa personne) <sup>4</sup> ; il eut les anciens grands offi-

1. Cf. p. 368, n. 3.

2. Nom de clan des princes de *Tch'ou*.

3. Cf. p. 46, n. 3.

4. Cf. p. 283, lignes 3 et suivantes.

ciers *Tse-yu* et *Tse-fan*<sup>1</sup> qui furent comme son ventre et son cœur; il eut *Wei Tch'eou*<sup>2</sup> et *Kia T'o* qui furent comme ses jambes et ses bras; il eut (les princes de) *Ts'i*, *Song*, *Ts'in* et *Tch'ou* qui furent son appui au dehors; il eut *Loan* (*Tche*), *K'i* (*Hou*), *Hou* (*Tou*), *Sien* (*Tchen*), qui furent ses appuis au dedans. Pendant son exil qui dura dix-neuf années, il garda sa résolution avec une fermeté de plus en plus grande. (Cependant, les ducs) *Hoei* et *Hoai* négligeaient le peuple. Le peuple le suivit et se joignit à lui et c'est ainsi que le duc *Wen* obtint le royaume; n'était-ce donc pas aussi ce qui devait arriver? Le prince *Pi* n'est pas bienfaisant envers le peuple; il n'a pas de secours au dehors. Quand il a quitté *Tsin*, (les gens de) *Tsin* ne l'ont pas accompagné; quand il est revenu dans (le pays de) *Tch'ou*, (les gens de) *Tch'ou* ne sont pas venus à sa rencontre. Comment posséderait-il le royaume? »] En effet, le prince *Pi* n'atteignit pas son but et ce fut en définitive *K'i-tsi* qui monta sur le trône, comme l'avait dit *Chou-hiang*.

La deuxième année (527) de son règne, le roi *P'ing* envoya *Fei Ou-ki* dans le pays de *Ts'in* afin d'y prendre une femme pour l'héritier présomptif *Kien*; cette femme était belle; quand elle vint, alors qu'elle n'était pas encore arrivée, (*Fei*) *Ou-ki* partit en avant pour retourner auprès du roi *P'ing* et lui donna ce conseil : « La fille de *Ts'in* est belle; pourquoi ne la prenez-vous pas pour vous et ne cherchez-vous pas une autre femme pour l'héritier présomptif? » Le roi *P'ing* suivit ce conseil, et, en définitive, il épousa lui-même la fille de *Ts'in*, qui enfanta *Hiong Tchen*; il fit faire un autre mariage à l'hé-

1. *Tse-yu* est l'appellation de *Tchao Tch'oei*; *Tse-fan*, celle de *Hou Yen*.

2. *Wei Ou-tse*.

ritier présomptif. En ce temps, *Ou Cho* était premier précepteur de l'héritier présomptif; (*Fei*) *Ou-ki* était second précepteur; (*Fei*) *Ou-ki* n'était pas dans les bonnes grâces de l'héritier présomptif *Kien* et sans cesse il le calomniait. *Kien* était alors âgé de quinze ans; sa mère était une fille (du pays) de *Ts'ai*; elle n'était pas en faveur auprès du roi; le roi éloigna *Kien* graduellement et de plus en plus.

La sixième année (523), (le roi *Ling*) envoya l'héritier présomptif résider à *Tch'eng-fou*<sup>1</sup> pour garder la frontière. Cependant (*Fei*) *Ou-ki* calomniait jour et nuit l'héritier présomptif *Kien* auprès du roi, disant : « Depuis que moi, *Ou-ki*, j'ai fait entrer ici la fille de *Ts'in*, l'héritier présomptif me déteste; il ne peut aussi s'empêcher d'espérer (la mort du) roi<sup>2</sup>; ô roi, prenez quelques précautions. En outre, l'héritier présomptif réside à *Tch'eng-fou*; il dispose à son gré d'une armée; au dehors, il est en relations avec les seigneurs; il désire d'ailleurs rentrer (dans la capitale). » Le roi *P'ing* manda le précepteur *Ou Cho* et lui adressa des reproches; *Ou Cho* connaissait les calomnies de (*Fei*) *Ou-ki*; il dit donc : « O roi, pourquoi, à cause d'un officier subalterne, vous éloignez-vous de celui qui est vos os et votre chair? » (*Fei*) *Ou-ki* dit : « Si maintenant vous n'y mettez pas bon ordre, ensuite vous vous en repentirez. » Alors le roi fit emprisonner *Ou Cho*, puis il manda ses deux fils en leur disant que, (en venant), ils sauveraient leur père de la mort; puis il ordonna au *se-ma Fen Yang* de quérir l'héritier présomptif *Kien*, car il voulait le faire périr; l'héritier présomptif l'apprit et disparut en s'enfuyant

1. Cf. p. 181, n. 1.

2. Littéralement : « d'attendre en ce qui concerne le roi », c'est-à-dire d'espérer la mort du roi.

dans (le pays de) *Song*. (*Fei*) *Ou-ki* dit : « *Ou Cho* a deux fils ; si on ne les tue pas, ils seront funestes au royaume de *Tch'ou* ; mandez-les donc sous le prétexte qu'ils sauveront leur père ; ils ne manqueront pas de venir. » Le roi envoya alors un messager dire à (*Ou*) *Cho* : « Si vous pouvez faire venir vos deux fils, vous vivrez ; si vous ne le pouvez pas, vous mourrez. » (*Ou*) *Cho* dit : « (*Ou*) *Chang* viendra ; (*Ou*) *Siu* ne viendra pas. » « Pourquoi ? », demanda le roi. (*Ou*) *Cho* dit : « (*Ou*) *Chang* est un homme désintéressé et qui observe son devoir jusqu'à la mort ; il est affectueux, pratique la piété filiale et est bon ; s'il apprend qu'il est mandé pour sauver son père, il viendra certainement et ne s'inquiétera pas de sa propre mort. (*Ou*) *Siu* est un homme sage et de bon conseil, brave et fier de ses exploits ; sachant que, s'il vient, il mourra certainement, il se gardera de venir ; cependant, celui qui fera la désolation du royaume de *Tch'ou*, c'est certainement ce fils. » Alors le roi envoya des gens les mander en leur disant : « Venez ; je gracierai votre père. » *Ou Chang* dit à *Ou Siu* : « Apprendre qu'on peut sauver son père et n'y pas courir, c'est manquer de piété filiale ; quand le père est mort, ne pas le venger, c'est manquer d'habileté. Savoir apprécier (lequel de nous deux) est capable de s'acquitter de chacune de ces tâches, c'est la sagesse. Vous, allez-vous-en ; moi, je m'en retournerai mourir<sup>1</sup>. » *Ou Chang* retourna donc (dans le pays de *Tch'ou*). *Ou Siu* avec son arc tendu et une flèche encochée sortit à la rencontre de l'envoyé et lui dit : « Si notre père est coupable, pourquoi faire

1. *Ou Chang* retourne dans le pays de *Tch'ou* pour tâcher de sauver son père ; si le père meurt, *Ou Siu* restera pour le venger.

mande-t-on ses fils ? » Comme il allait tirer, l'envoyé s'en retourna. Alors (*Ou Siu*) sortit (du pays) et s'enfuit dans (le royaume de) *Ou. Ou Cho*, apprenant ce qui s'était passé, dit : « (*Ou Siu*) est parti ; c'est là ce qui mettra en danger le royaume de *Tch'ou*. » Alors les gens de *Tch'ou* tuèrent *Ou Cho* et (*Ou Chang*)<sup>1</sup>.

La dixième année (519), la mère de l'héritier présomptif *Kien*, se trouvant à *Kiu-tch'ao*<sup>2</sup>, en ouvrit (les portes) à *Ou*. (Le roi de) *Ou* envoya le *kong-tse Koang* attaquer *Tch'ou* ; il vainquit alors (les troupes de) *Tch'en* et de *Ts'ai*, puis se retira en emmenant la mère de l'héritier présomptif *Kien*. (Le roi de) *Tch'ou* eut peur et fit élever des remparts à *Yng*<sup>4</sup>.

Auparavant, entre *Pi-leang*, ville sur la frontière de *Ou*, et *Tchong-li*<sup>5</sup>, ville sur la frontière de *Tch'ou*, il y avait eu une dispute de jeunes gens à propos de mûriers ; les familles des deux partis furent en inimitié et s'attaquèrent ; les gens de *Pi-leang* furent écrasés ; le gouverneur de *Pi-leang*, irrité, envoya les soldats de la ville attaquer *Tchong-li*. En l'apprenant, le roi de *Tch'ou* se mit en colère et envoya les soldats de son royaume anéantir *Pi-leang*. Quand le roi *Ou* en eut connaissance, il

1. Je suis ici la leçon du *Che ki luon wen*. L'édition de *Chang-hai* place par erreur le mot 罪 après le mot 何

2. Ce récit se retrouve, avec une rédaction différente, dans le *Tso tchoan*, 20<sup>e</sup> année du duc *Tchao*.

3. Cf. p. 18, n. 1. D'après le *Tso tchoan* (23<sup>e</sup> année du duc *Tchao*), la mère de *Kien* se trouvait à *Ki 梟*, ville du pays de *Ts'ai* qui se trouvait sur le territoire de *Sin-ts'ai 新蔡*, préfecture de *Jou-ning*, province de *Ho-nan*. C'est cette place dont elle aurait ouvert les portes aux soldats de *Ou*.

4. Sa capitale; cf. p. 337, n. 1.

5. Cf. p. 18, n. 3.



fut fort irrité et mit à son tour ses soldats en campagne; il chargea le *kong-tse Koang* de profiter (des ouvertures que lui faisait) la famille de la mère de *Kien* pour attaquer *Tch'ou*; il détruisit donc *Tchong-li* et *Kiu-tch'ao*; c'est alors que (le roi de) *Tch'ou* eut peur et fit élever des remparts à *Yng*<sup>1</sup>.

La treizième année (516), le roi *P'ing* mourut. Le général *Tse-tch'ang* dit : « L'héritier présomptif *Tchen* est jeune; en outre, sa mère est la femme qui devait autrefois épouser l'héritier présomptif *Kien*. Je désire qu'on mette sur le trône le *ling-yn Tse-si* qui est un frère cadet de naissance inférieure du roi *P'ing*, et qui est un homme juste. » *Tse-si* répondit : « Il y a une règle fixe dans l'État; si on met sur le trône un autre (que celui qu'elle désigne), des troubles se produiront; celui qui a parlé de le faire mérite la mort. » Alors on mit sur le trône l'héritier présomptif *Tchen*; ce fut le roi *Tchao*.

La première année (515) du roi *Tchao* (se passèrent les événements suivants) : le peuple de *Tch'ou* n'aimait pas *Fei Ou-ki*, parce qu'il avait par ses calomnies causé la perte de l'héritier présomptif *Kien*, parce qu'il avait tué *Ou Cho* et (*Ou*) *Chang*, ainsi que *K'i Yuan* et toute la parenté de (*K'i*) *Yuan*, parce que *Tse-p'i*, dont le nom de famille était *Po*<sup>2</sup>, et (*Ou*) *Tse-siu* avaient tous deux dû s'enfuir (dans le royaume de) *Ou*, parce que les soldats de *Ou* avaient ravagé à plusieurs reprises (le territoire de) *Tch'ou*. Les gens de *Tch'ou* haïssaient donc fort (*Fei*) *Ou-ki*. Le *ling-yn* de *Tch'ou*, *Tse-tch'ang*, tua (*Fei*) *Ou-*

1. Ce paragraphe ne fait que compléter le paragraphe précédent.

2. Appellation de *Nang Wa* 囊瓦. Cf. p. 22, ligne 11.

3. C'est le *Po P'i* dont il a été question dans le chapitre sur le royaume de *Ou*; voyez plus haut, p. 21, ligne 28.

*ki* pour plaire au peuple et le peuple en fut content.

La quatrième année (512), trois *kong-tse*<sup>1</sup> de *Ou* s'enfuirent (dans le pays de) *Tch'ou*; (le roi de) *Tch'ou* leur donna un fief<sup>2</sup> afin de nuire à *Ou*. — La cinquième année (511), *Ou* attaqua *Tch'ou* et lui prit (les villes de) *Leou* et *Ts'ien*<sup>3</sup>. — La septième année (509), *Tch'ou* envoya *Tse-tch'ang* attaquer *Ou*; *Ou* remporta une grande victoire sur *Tch'ou* à *Yu-tchang*<sup>4</sup>.

La dixième année (506), en hiver, *Ho-lu*, roi de *Ou*, *Ou Tse-siu*, *Po P'i* et (les princes de) *T'ang* et de *Ts'ai*<sup>5</sup> attaquèrent tous ensemble *Tch'ou*; *Tch'ou* essuya une grande défaite. Les soldats de *Ou* entrèrent alors dans *Yng*; ils outragèrent la tombe du roi *P'ing* pour (venger) *Ou Tse-siu*<sup>6</sup>. Au moment où les soldats de *Ou* arrivaient, *Tch'ou* avait chargé *Tse-tch'ang* de se porter avec une armée à leur rencontre; (*Tse-tch'ang*) avait rangé ses troupes sur les deux rives de la rivière *Han*; *Ou* attaqua et battit *Tse-tch'ang* qui se sauva dans (le pays de) *Tcheng*; les soldats de *Tch'ou* s'enfuirent; profitant de sa victoire, *Ou* les poursuivit, et, après avoir livré cinq batailles, il arriva à *Yng*. Au jour *ki-mao*, le roi *Tchao* sortit (de la ville) et s'enfuit; au jour *keng-tch'en*<sup>7</sup>, les gens de *Ou* firent leur entrée dans *Yng*.

Dans sa fuite, le roi *Tchao* arriva à *Yun-mong*. (Les

1. Le mot « trois » est une erreur; il n'y eut que deux fils de duc, à savoir *Tchou-yong* et *Kai-yu*, qui vinrent se réfugier en l'an 515 (et non en l'an 512, comme il est dit ici) dans le pays de *Tch'ou*. Cf. p. 21, lignes 18 et suiv.

2. Cf. p. 21, n. 2.

3. Cf. p. 19, n. 4.

4. Cf. p. 22, n. 5. Le *Tso tchoan* rapporte cette bataille à l'année 508.

5. Cf. p. 22, n. 6.

6. Cf. p. 23, lignes 24-27.

7. Le lendemain.

gens de) *Yun-mong*<sup>1</sup>, ne sachant pas qu'il était le roi, tirèrent sur lui à coups de flèches et le blessèrent. Le roi s'enfuit à *Yun*<sup>2</sup>. *Hoai*, frère cadet du gouverneur de *Yun*, dit : « Le roi *P'ing* a tué notre père<sup>3</sup>; si maintenant je tue son fils<sup>4</sup>, ne sera-ce pas justice ? » Le gouverneur de *Yun* le retint; craignant cependant qu'il n'assassinât le roi *Tchao*, il sortit avec le roi et s'enfuit à *Soei*<sup>5</sup>. Quand le roi de *Ou* apprit que le roi *Tchao* était allé là, il avança aussitôt pour attaquer *Soei*; il fit dire aux gens de *Soei* : « Les descendants des *Tcheou* qui avaient reçu des fiefs dans la région comprise entre le *Kiang* et (la rivière) *Han*, *Tch'ou* les a tous anéantis<sup>6</sup>. Je désire tuer le roi *Tchao*. » *Tse-k'i*, un des officiers qui suivaient le roi (*Tchao*), cacha alors le roi, se fit passer pour lui et dit aux gens de *Soei* : « Livrez-moi à *Ou*. » Les gens de *Soei* consultèrent les sorts pour savoir s'ils devaient le livrer à *Ou*; la réponse fut que ce ne serait pas propice; alors ils s'excusèrent auprès du roi de *Ou*, disant : « Le roi *Tchao* a disparu et n'est pas dans (la ville de) *Soei*. » (Le

1. Il y avait deux localités appelées *Yun-mong* 雲夢; l'une était située au nord du *Yang-tse*, sur le territoire de la préfecture de *Téngan* 德安, province de *Hou-poi*; l'autre était au sud du *Yang-tse*, dans le voisinage de la sous-préfecture actuelle de *Tche-kiang* 枝江. C'est dans le *Yun-mong* méridional que dut s'enfuir le roi *Tchao* (H. T. K. K., chap. ocliv, p. 30 r<sup>o</sup>).

2. Cf. p. 23, n. 2.

3. D'après *Fou K'ien*, le père du gouverneur de *Yun* était ce *Wan Tch'eng-jan* dont il a été question plus haut; cf. p. 366, lignes 23-24.

4. Le roi *Tchao*.

5. Cf. tome II, p. 51, n. 6.

6. Les princes de *Soei*, appartenant au clan *Ki* 姬, étaient des descendants des *Tcheou*; le roi de *Ou* cherche à exciter leur animosité contre le roi de *Tch'ou*.

roi de) *Ou* demanda à entrer pour le chercher lui-même; mais *Soei* n'y consentit pas; *Ou*, de son côté, se retira.

Quand le roi *Tchao* était sorti de *Yng*, il avait envoyé *Chen Pao-siu* demander des secours à *Ts'in*; *Ts'in* le secourut avec un renfort de cinq cents chars de guerre; *Tch'ou*, de son côté, rassembla ce qui restait de ses soldats dispersés, et, avec *Ts'in*, il attaqua *Ou*. La onzième année (505), au sixième mois, il battit *Ou* à *Tsi*<sup>1</sup>.

Sur ces entrefaites, *Fou-kai*, frère cadet du roi de *Ou*, voyant que les soldats du roi de *Ou* étaient affaiblis et battus, s'enfuit et rentra dans son pays où il se proclama roi. Lorsque *Ho-lu* l'apprit, il emmena ses soldats, quitta (le pays de) *Tch'ou* et revint attaquer *Fou-kai*; *Fou-kai*, battu, s'enfuit (auprès du roi de) *Tch'ou* qui lui donna en fief (le territoire de) *T'ang-k'i*<sup>2</sup>; il prit le surnom de *T'ang-k'i* qui devint son nom de famille.

Le roi *Tchao*, de *Tch'ou*, anéantit (la principauté de) *T'ang*<sup>3</sup>; le neuvième mois il fit sa rentrée à *Yng*.

La douzième année (505), *Ou* attaqua de nouveau *Tch'ou* et lui prit (la ville de) *P'an*<sup>4</sup>. (Le roi de) *Tch'ou*, saisi de peur, abandonna *Yng* et transporta sa capitale plus au nord, à *Jo*<sup>5</sup>. — La seizième année (500), *K'ong-*

1. Cette localité devait se trouver sur le territoire de la sous-préfecture actuelle de *T'ong-pc* 桐柏, préfecture de *Nan-yang*, province de *Ho-nan*.

2. Cf. p. 24, n. 1.

3. D'après le *Kouo ti tche*, la principauté de *T'ang* était à 150 li au sud-est de la sous-préfecture de *Tsao-yang* 棗陽, préfecture de *Siang-yang*, province de *Hou-pei*. Cf. cependant p. 22, n. 6, l'identification proposée par *Kiang Yong* dans ses Recherches sur la géographie du *Tch'oen-ts'isou* (H. T. K. K., chap. cclxii, p. 20 v°). Les princes de *T'ang* appartenaient au clan *Ki* 姬.

4. Cf. p. 24, n. 2.

5. Cf. p. 24, n. 3 et p. 337, n. 1.

*tse* fut conseiller de *Lou*. — La vingtième année (496), *Tch'ou* anéantit *Toen*<sup>1</sup>; il anéantit *Hou*<sup>2</sup>. — La vingt et unième année (495), *Ho-lu*, roi de *Ou*, attaqua *Yue*; *Keou-tzien*, roi de *Yue*, blessa d'une flèche le roi de *Ou* qui en mourut. A la suite de cela, *Ou* voua sa haine à *Yue* et n'alla plus dans l'ouest attaquer *Tch'ou*.

La vingt-septième année (489), au printemps, *Ou* attaqua *Tch'en*; le roi *Tchao*, de *Tch'ou*, vint à son secours; il campa à *Tch'eng-fou*. Le dixième mois, le roi *Tchao* tomba malade dans son camp; il y eut une nuée rouge de la forme d'un oiseau qui vola des deux côtés du soleil; le roi *Tchao* interrogea le grand astrologue des *Tcheou* qui dit : « Cela (présage) une calamité pour le roi de *Tch'ou*; cependant on peut transférer (cette calamité) sur un général ou sur un conseiller. » Les généraux et les conseillers, apprenant ce propos, demandèrent à adresser eux-mêmes des prières aux dieux en leur offrant leurs personnes. Le roi *Tchao* dit : « Les généraux et les conseillers sont mes jambes et mes bras. Maintenant si je transfère la calamité (sur eux), comment ne serait-ce pas supprimer ma personne elle-même ? » Il n'y consentit pas. On consulta les sorts (et on sut ainsi) que c'était le *Ho*<sup>3</sup> qui était la cause du mal; les grands officiers proposèrent d'adresser des prières au *Ho*; le roi *Tchao* dit : « Depuis que les rois mes ancêtres ont reçu leur fief, les sacrifices *wang* (qu'ils ont célébrés)

1. A 50 li au nord de la sous-préfecture de *Hiang-tch'eng* 項城, préfecture secondaire de *Tch'en*, province de *Ho-nan*. Les princes de *Toen* appartenaient au clan *Ki* 姬.

2. Sur le territoire de la sous-préfecture actuelle de *Yen-tch'eng* 鄆城, préfecture secondaire de *Hiu*, province de *Ho-nan*.

3. Le Fleuve Jaune.

n'ont pas dépassé le *Kiang* et (la rivière) *Han*; quant au *Ho*, je ne lui ai fait aucune offense. » Il arrêta (ceux qui voulaient prier le *Ho*) et ne consentit pas (à leur requête). *K'ong-tse*, qui se trouvait à *Tch'en*, apprit ce propos et dit : « Le roi *Tchao*, de *Tch'ou*, a compris la grande raison <sup>1</sup>; s'il n'a pas perdu son royaume, c'est que cela lui était bien dû <sup>2</sup>. »

La maladie du roi *Tchao* s'étant aggravée, il manda auprès de lui les *kong-tse* et les grands officiers et leur dit : « J'ai été sans talent; par deux fois j'ai couvert de honte les soldats du royaume de *Tch'ou*; maintenant, grâce au Ciel, je puis mourir de vieillesse; c'est là une faveur qui m'est faite. » Il céda le pouvoir royal à son frère cadet, le *kong-tse Chen*, qui le refusa; il le céda à son second frère cadet, le *kong-tse Kie*, qui le refusa aussi; alors il le céda derechef à son troisième frère cadet, le *kong-tse Lu*, qui ne consentit à être roi qu'après qu'il le lui eût offert cinq fois. On allait combattre; au jour *keng-yn*, le roi *Tchao* mourut dans son camp; le prince *Lu* dit : « Le roi était fort malade lorsqu'il a rejeté son fils pour offrir le pouvoir à ses sujets; si moi, un sujet, j'ai donné mon assentiment au roi, c'était afin de mettre son esprit à l'aise. Maintenant le roi notre souverain est mort; moi, un sujet, comment aurais-je pu négliger la volonté du roi, notre souverain? » Alors il tint conseil avec *Tse-si* et *Tse-k'i*; on cacha (le décès) aux soldats et on ferma les chemins<sup>3</sup>; on alla chercher

### 1. 大道.

2. Toute cette anecdote est racontée avec plus de détails dans le *Tso tchoan*, 7<sup>e</sup> année du duc *Ngai*.

3. Afin de prévenir les troubles qui auraient pu s'élever pendant l'interrègne.

*Tchang'* dont la mère était une fille (du prince) de *Yue* et on le mit sur le trône; ce fut le roi *Hoei*. Après cela, on retira les soldats et on les fit revenir; on célébra les funérailles du roi *Tchao*.

La deuxième année (487) du roi *Hoei*, *Tse-si* fit venir du pays de *Ou*, *Cheng*, fils de *Kien*, lequel avait été l'héritier présomptif du roi *P'ing*; on le nomma grand officier de *Tch'ao*<sup>1</sup> et son surnom fut « le gouverneur de *Po* »<sup>2</sup>. Le gouverneur de *Po* aimait la guerre et savait servir les hommes de valeur; il désirait s'acquitter de sa vengeance; la sixième année (483), il demanda des soldats au *ling-yn* *Tse-si* pour attaquer *Tcheng*. Auparavant, lorsque *Kien*, père du gouverneur de *Po*, s'était enfui dans (le pays de) *Tcheng*, (les gens de) *Tcheng* l'avaient mis à mort; le gouverneur de *Po* s'était alors enfui dans (le pays de) *Ou*, d'où *Tse-si* le fit revenir; voilà pourquoi il avait du ressentiment contre *Tcheng* et désirait l'attaquer. *Tse-si* lui accorda (ce qu'il demandait), mais les soldats n'avaient pas encore été mis en campagne, lorsque, la huitième année (481), *Tsin* attaqua *Tcheng* qui déclara à *Tch'ou* dans quel danger il se trouvait. (Le roi de) *Tch'ou* envoya *Tse-si* secourir *Tcheng*; (*Tse-si*) accepta un cadeau (du prince de *Tcheng*), puis se retira. *Cheng*, gouverneur de *Po*, en fut irrité<sup>3</sup>;

1. Fils du roi *Tchao*.

2. Cette ville de *Tch'ao* n'est autre que la ville de *Kiu-tch'ao* dont il a été question plus haut; cf. p. 18, n. 1.

3. Des indications du *Kouo ti tche*, il résulte que la ville de *Po* 白 devait se trouver dans le voisinage de la sous-préfecture actuelle de *Si* 息, préfecture secondaire de *Koang* 光, province de *Ho-nan*.

Sur le sens de « gouverneur » qu'il faut attribuer au mot 公 dans la titulature du pays de *Tch'ou*, cf. tome II, p. 335, n. 1.

4. Parce qu'il voyait lui échapper la vengeance qu'il espérait exercer sur le prince de *Tcheng*.

s'associant alors des braves qui n'avaient pas peur de mourir, tels que *Che K'i* et d'autres, il tua par surprise les *ling-yn Tse-si* et *Tse-k'i* en pleine cour<sup>1</sup> et en profita pour s'emparer du roi *Hoei* qu'il logea dans le palais *Kao* avec l'intention de l'assassiner. Un des suivants du roi *Hoei*, *K'iu Kou*, prit le roi sur son dos et s'enfuit dans le palais de la femme du roi *Tchao*<sup>2</sup>. Le gouverneur de *Po* se proclama roi. Au bout de plus d'un mois, il arriva que le gouverneur de *Che* vint au secours de *Tch'ou*; les partisans du roi *Hoei*, de *Tch'ou*, s'unirent à lui pour attaquer le gouverneur de *Po*; ils le tuèrent et le roi *Hoei* reprit le pouvoir.

Cette année-là (479)<sup>3</sup>, (*Tch'ou*) anéantit *Tch'en* et en fit une préfecture. — La treizième année (476), le roi de *Ou*, *Fou-tch'ai*, étant devenu puissant, insulta *Ts'i* et *Tsin* et vint attaquer *Tch'ou*. — La seizième année (473), *Yue* anéantit *Ou*<sup>4</sup>. — La quarante-deuxième année (447), *Tch'ou* anéantit *Ts'ai*<sup>5</sup>. — La quarante-quatrième année (445), *Tch'ou* anéantit *K'i*<sup>6</sup>; il fit la paix avec *Ts'in*. — En ce temps, quoique *Yue* eût anéanti *Ou*, il ne pouvait s'étendre au nord du *Kiang* et de (la rivière) *Hoai*; *Tch'ou* fit des empiétements du côté de l'est et agrandit son territoire jusqu'aux bords de (la rivière) *Se*. — La cinquante-septième année (432), le roi *Hoei* mourut. Son fils, *Tchong*, qui fut le roi *Kien*, prit le pouvoir.

La première année (431) de son règne, le roi *Kien* fit

1. D'après les Tableaux chronologiques, ces événements se passèrent en l'an 479.

2. La femme du défunt roi *Tchao* était la mère du roi *Hoei*.

3. Cf. p. 182, n. 6.

4. Cf. p. 32.

5. Cf. p. 162.

6. Cf. p. 185.



une expédition militaire dans le nord et anéantit *Kiu*<sup>1</sup>. — La huitième année (424), le marquis *Wen*, de *Wei*, *Ou-tse*, de *Han*, et *Hoan-tse*, de *Tchao*, furent mis pour la première fois au rang des seigneurs<sup>2</sup>. — La vingt-quatrième année (408), le roi *Kien* mourut. Son fils, *Tang*, qui fut le roi *Cheng*, prit le pouvoir.

La sixième année de son règne (402), le roi *Cheng* fut tué par des brigands. Son fils, *Hiong I*, qui fut le roi *Tao*, prit le pouvoir.

La deuxième année (400) du roi *Tao*, les trois *Tsin*<sup>3</sup> vinrent attaquer *Tch'ou*; ils arrivèrent jusqu'à *Tch'eng-k'ieou*<sup>4</sup>, puis s'en retournèrent. — La quatrième année (398), *Tch'ou* attaqua (le roi de la dynastie) *Tcheou*<sup>5</sup>. — *Tchengtua Tse-yang*. — La neuvième année (393), (*Tch'ou*) attaqua *Han* et prit *Fou-chou*<sup>6</sup>. — La onzième année (391), les trois *Tsin* attaquèrent *Tch'ou*; ils nous battirent à la passe de *Yu*, (qui est près) de *Ta-leang*<sup>7</sup>. *Tch'ou*

1. Cf. p. 46, n. 3.

2. Ce n'est qu'en l'an 403 que les princes de *Han*, *Tchao* et *Wei* furent officiellement mis au rang des seigneurs; cf. tome I, p. 301, ligne 7.

3. *Han*, *Tchao* et *Wei*.

4. A 35 li au nord-ouest de l'ancienne sous-préfecture de *Hia-k'ieou* 環丘, qui était elle-même à 25 li à l'ouest de la sous-préfecture actuelle de *Tse-yang* 滋陽, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*.

5. D'après les annotations critiques de l'édition de *K'ien-long*, il y aurait ici une erreur et, au lieu de *Tcheou* 周, il faudrait lire *Tcheng* 鄭.

6. Cf. tome I, p. 316, n. 4.

7. La passe de *Yu* 榆關 devait se trouver à l'ouest de *Ta-leang*, qui est aujourd'hui la ville préfectorale de *K'ai-fong*, dans le *Ho-nan*.

fit de riches présents à *Ts'in* et conclut la paix avec lui. — La vingt et unième année (381), le roi *Tao* mourut; son fils *Tsang*, qui fut le roi *Sou*, prit le pouvoir.

La quatrième année (377) du roi *Sou*, *Chou* attaqua *Tch'ou* et lui prit (la localité de) *Tse-fang*<sup>1</sup>; alors *Tch'ou* organisa (des défenses à) la passe de *Han*<sup>2</sup> pour le tenir en échec. — La dixième année (371), *Wei* prit notre (ville de) *Lou-yang*<sup>3</sup>. — La onzième année (370), le roi *Sou* mourut. Comme il n'avait pas de fils, on mit sur le trône son frère cadet, *Hiong Leang-fou*, qui fut le roi *Siuén*.

La sixième année (364) du roi *Siuén*, le Fils du Ciel, de (la dynastie) *Tcheou*, complimenta le roi *Hien*, de *Ts'in*; *Ts'in* commença à redevenir puissant; d'autre part, les trois *Tsin* devenaient de plus en plus grands; c'étaient surtout le roi *Hoei*, de *Wei*, et le roi *Wei*, de *Ts'i*, qui étaient puissants. — La trentième année (340), *Ts'in* donna en apanage à *Wei Yang* (le territoire de) *Yu* et de *Chang*<sup>4</sup>. Au sud il envahit (le pays de) *Tch'ou*. —

1. Cette localité est identifiée par *Tchang Cheou-tsie* avec l'ancienne sous-préfecture de *Song-tse* 松滋, qui était à 50 li au nord de la sous-préfecture actuelle de *Sou-song* 宿松, préfecture de *Ngan-k'ing*, province de *Ngan-hoei*.

2. Cette passe était sur le territoire de l'ancienne sous-préfecture de *Yu-fou* 魚復, qui était au nord-est de la ville préfectorale actuelle de *K'oei-tcheou* 婁州, province de *Se-tch'ouan*.

3. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Lou-chan* 魯山, préfecture secondaire de *Jou*, province de *Ho-nan*.

4. La biographie de *Wei Yang*, prince de *Chang*, se trouve dans le chapitre LXXVIII des *Mémoires historiques*. On y lit que *Wei Yang* reçut en apanage quinze places parmi lesquelles celles de *Yu* et de *Chang*.

*Yu* 於 était à 7 li à l'est de la sous-préfecture actuelle de *Nei-hiang*

Cette année-là, le roi *Siuén* mourut. Son fils, *Hiong Chang*, qui fut le roi *Wei*, prit le pouvoir.

La sixième année (334) du roi *Wei*, le roi *Hien*, de (la dynastie) *Tcheou*, fit parvenir de la viande des sacrifices (des rois) *Wen* et *Ou* au roi *Hoei*, de *Ts'in*. — La septième année (333), *T'ien Yng*, père du prince de *Mong-tch'ang*<sup>1</sup>, trompa *Tch'ou*; le roi *Wei*, de *Tch'ou*, attaqua *Ts'i* et le battit à *Siu-tcheou*<sup>2</sup>; puis il exigea de *Ts'i* qu'il expulsât *T'ien Yng*; *T'ien Yng* eut peur; (à son instigation), *Tchang Tch'ou* vint tenir ce langage trompeur au roi de *Tch'ou*: « O roi, si vous avez remporté la victoire lors de la bataille que vous avez livrée à *Siu-tcheou*, c'est parce que *T'ien P'an* n'a pas été employé (par le roi de *Ts'i*). (*T'ien*) *P'an* a rendu des services éclatants à son pays et le peuple est à ses ordres; mais (*T'ien*) *Yng* est en mauvais termes avec lui; aussi a-t-on employé *Chen Ki*; ce *Chen Ki*, les grands officiers ne lui sont pas soumis et le peuple n'est pas à ses ordres; c'est pourquoi Votre Majesté l'a vaincu. Si maintenant, ô roi, vous faites expulser (*T'ien*) *Yng*, quand (*T'ien*) *Yng* aura été expulsé, (*T'ien*) *P'an* sera certainement employé; il reprendra ses soldats pour se rencontrer avec Votre Majesté; cela n'est certainement pas avantageux

**內鄉**, préfecture de *Nan-yang*, province de *Ho-nan*; **Chang 商** était à 85 ou à 89 *li* à l'est de la préfecture secondaire de *Chang*

**商**, province de *Chàn-si*.

1. Cf. *Mém. hist.*, chap. lxxv.

2. Cette ville de *Siu-tcheou* ne doit pas être confondue avec celle qui est mentionnée dans le *Tso tchoan* sous le nom de *Chou-tcheou* (cf. p. 86, n. 1 et H. T. K. K., chap. ccliv, p. 38 r° et v°). La ville

dont il est ici question correspond à la ville de *Sie 薛*, qui est au sud-est de la sous-préfecture de *T'eng 滕*, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*.

pour vous. » A la suite de (cette conversation), le roi de *Tch'ou* ne fit pas expulser (*T'ien*) *Yng*.

La onzième année (329), le roi *Wei* mourut; son fils, *Hiong Hoei*, qui fut le roi *Hoai*, prit le pouvoir.

*Wei*, apprenant que *Tch'ou* était en deuil, l'attaqua et nous prit (la localité de) *Hing-chan*<sup>1</sup>. — La première année (328) du roi *Hoai*, *Tchang I* commença à être le conseiller du roi *Hoei*, de *Ts'in*. — La quatrième année (325), le roi *Hoei*, de *Ts'in*, prit pour la première fois le titre de roi. — La sixième année (323), *Tch'ou* envoya le *tchou-kouo Tchao Yang* à la tête d'une armée attaquer *Wei*; il l'écrasa à *Siang-ling*<sup>2</sup> et lui prit huit places. Puis il fit changer de place à son armée et attaqua *Ts'i*. Le roi de *Ts'i* en fut fort inquiet; *Tch'en Tchen* se trouvait précisément alors dans le pays de *Ts'i*, comme ambassadeur de *Ts'in*; le roi de *Ts'i* lui dit : « Que dois-je faire? » *Tch'en Tchen* lui répondit : « O roi, ne vous affligez pas. Permettez-moi de faire en sorte que je fasse partir (votre ennemi). » Il alla donc voir *Tchao Yang* dans son camp et lui dit : « Je désirerais apprendre de vous quelles sont les règles en usage dans le royaume de *Tch'ou*. Celui qui a vaincu une armée et tué son général, comment l'honore-t-on? » « Son titre officiel, répondit *Tchao Yang*, devient celui de *chang-tchou-kouo*; on lui confère une dignité supérieure et le droit de tenir en mains la tablette de jade. » *Tch'en Tchen* dit : « Y a-t-il plus noble que cela? » « (La dignité de) *ling-yn*, » répondit *Tchao Yang*. *Tch'en Tchen* dit : « Maintenant, vous avez déjà le titre de *ling-yn*; c'est là être au-dessus de ceux qui sont les premiers

1. A 30 li au sud-ouest de la sous-préfecture actuelle de *Sin-tcheng* 新鄭, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*.

2. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Siang-ling* 襄陵, préfecture de *P'ing-yang*, province de *Chan-si*.

dans l'état. Permettez-moi de me servir d'un apologue : Un homme avait donné aux gens de sa maison une coupe de vin ; ces gens se dirent entre eux : « Si nous nous mettons à plusieurs pour boire cela, cela ne suffira pas à nous satisfaire ; proposons de dessiner par terre un serpent ; celui qui aura le premier fini son serpent boira seul (la coupe). » Un homme dit : « Mon serpent est fini le premier. » Il prit le vin et se leva, mais il ajouta : « Je puis lui faire des pieds. » Quand il lui eut fait des pieds, celui qui avait terminé (son serpent) après lui lui enleva le vin et le but, disant : « Un serpent n'a assurément pas de pieds ; maintenant que vous lui avez fait des pieds, ce n'est pas un serpent. » Or, seigneur, vous étiez conseiller de *Tch'ou* quand vous avez attaqué *Wei* ; vous avez écrasé son armée et tué son général ; aucune gloire ne peut être plus grande ; vous êtes au-dessus de ceux qui sont les premiers et on ne saurait rien vous ajouter. Maintenant vous avez encore fait changer de place à vos soldats pour attaquer *Ts'i* ; si en attaquant *Ts'i*, vous êtes vainqueur, vos titres et vos dignités ne seront pas plus élevés qu'actuellement ; si, en l'attaquant, vous n'êtes pas vainqueur, votre corps périra, vos dignités vous seront enlevées et vous serez un objet de malédiction dans le pays de *Tch'ou*. C'est à ce propos qu'on peut parler de faire des pieds en faisant un serpent. Il vaut mieux ramener vos soldats et vous retirer ; ainsi vous rendrez un bienfait à *Ts'i*. Telle est la manière dont il faut savoir vous en tenir là quand vos désirs sont comblés. » *Tchao Yang* approuva ce discours ; il ramena ses soldats et se retira.

Les princes de *Yen* et de *Han* prirent pour la première fois le titre de roi. — *Ts'in* envoya *Tchang I* se réunir avec les conseillers de *Tch'ou*, de *Ts'i* et de *Wei* pour

faire un traité à *Ye-sang*<sup>1</sup>. — La onzième année (318), *Sou Ts'in* réunit en une ligue du nord au sud les soldats des six royaumes<sup>2</sup> situés à l'est des montagnes, afin d'attaquer *Ts'in*; le roi *Hoai*, de *Tch'ou*, fut le chef de la ligue. Ils arrivèrent à la passe *Hien-kou*<sup>3</sup>; *Ts'in* fit sortir ses soldats pour combattre les six royaumes; les soldats des six royaumes firent tous leur retraite et s'en retournèrent; seul *Ts'i* resta en arrière. — La douzième année (317), le roi *Min*, de *Ts'i*, attaqua et battit les armées de *Tchao* et de *Wei*; *Ts'in*, de son côté, attaqua et battit *Han*; il disputa à *Ts'i* la suprématie.

La seizième année (313), *Ts'in* voulut attaquer *Ts'i*; mais *Tch'ou* et *Ts'i* formaient entre eux une ligue du nord au sud et s'étaient apparentés l'un à l'autre; le roi *Hoei*, de *Ts'in*, en était inquiet; il dit alors publiquement que *Tchang I* avait résigné ses fonctions de conseiller, puis il l'envoya dans le sud rendre visite au roi de *Tch'ou*. (*Tchang I*) parla au roi de *Tch'ou* en ces termes : « Le roi de notre méprisable ville<sup>4</sup> ne se plait en personne plus qu'en Votre Majesté; quant à (moi, *Tchang I*), celui dont je désirerais fort être le serviteur gardant la fermeture de la porte, c'est, plus que tout autre, Votre Majesté. Il n'est personne que le roi de notre méprisable ville hâisse plus que le roi de *Ts'i*; quant à (moi, *Tchang I*,

1. Cf. tome II, p. 70, n. 8. Cependant la note à laquelle nous renvoyons le lecteur, note fondée sur le commentaire du *T'ong kien kang mou* (46<sup>e</sup> année du roi *Hien*) est peut-être inexacte, car, ici, *Siu*

*Koang* dit que *Ye-sang* se trouvait entre *Leang-yu* 梁與 et *P'ong-tch'eng* 彭城; je n'ai pas pu déterminer l'emplacement de *Leang-yu*; mais on sait que *P'ong-tch'eng* correspond à la ville préfectorale de

*Siu-tcheou* 徐州, province de *Kiang-sou* (cf. tome II, p. 153, n. 1).

2. *Wei*, *Han*, *Tchao*, *Tch'ou*, *Yen* et *Ts'i*.

3. Cf. tome II, p. 225, n. 3.

4. Le roi de *Ts'in*.

celui que je hais fort, c'est aussi, plus que tout autre, le roi de *Ts'i*. Cependant Votre Majesté est en bonne intelligence avec lui; c'est pourquoi le roi de notre méprisable ville ne peut servir Votre Majesté, et cela fait aussi que (moi, *Tchang*) *I*, je ne puis être le serviteur gardant la fermeture de votre porte. Si, ô roi, tenant compte de ce que (moi, *Tchang*) *I*, (je désire), vous barrez les passes (de votre royaume) et vous rompez avec *Ts'i*, vous pouvez dès maintenant envoyer un émissaire qui viendra à ma suite dans l'ouest pour prendre le territoire de *Chang* et de *Yu*<sup>1</sup> qui a six cents *li* carrés et qui a été autrefois arraché par *Ts'in* à *Tch'ou*. Si vous agissez de la sorte, *Ts'i* sera affaibli. Ainsi, au nord vous aurez affaibli *Ts'i*; à l'ouest, vous vous serez attiré la reconnaissance de *Ts'in*; vous aurez la possession personnelle (du territoire) de *Chang* et *Yu* pour vous enrichir; par ce seul stratagème, trois avantages vous seront revenus simultanément. » Le roi *Hoai* fut très satisfait et il conféra à *Tchang* *I* le sceau de conseiller; chaque jour il banquetait avec lui; il disait publiquement : « J'ai repris notre territoire de *Chang* et de *Yu*. » Tous ses ministres le félicitèrent; seul *Tch'en Tchen* manifesta de l'affliction; le roi *Hoai* lui en ayant demandé la raison, il répondit : « Si *Ts'in* faisait grand cas de vous, ô roi, c'est parce que vous aviez (l'amitié de) *Ts'i*. Maintenant, sans avoir encore obtenu le territoire (de *Chang* et de *Yu*), vous avez commencé par rompre tout rapport avec *Ts'i*; ainsi *Tch'ou* reste solitaire; or comment *Ts'in* ferait-il encore cas d'un royaume solitaire? Certainement il méprisera *Tch'ou*. Si vous vous étiez fait d'abord livrer le territoire (de *Chang* et de *Yu*) et qu'ensuite vous eussiez rompu

1. Cf. p. 384, n. 4. Ce territoire avait été donné en apanage à *Tchang* *I* lui-même.

avec *Ts'i*, le plan de *Ts'in* n'eût point réussi; mais en commençant par rompre avec *Ts'i* pour réclamer ensuite le territoire (de *Chang* et de *Yu*), vous vous verrez certainement dupé par *Tchang I*. Quand vous vous serez vu dupé par *Tchang I*, vous ne manquerez pas de le haïr. Quand vous le haïrez, alors vous vous trouverez avoir excité à l'ouest l'inquiétude de *Ts'in* et avoir rompu au nord vos relations avec *Ts'i*. Quand vous aurez excité à l'ouest l'inquiétude de *Ts'in* et que vous aurez rompu au nord vos relations avec *Ts'i*, alors les armées de ces deux royaumes arriveront sûrement. C'est pourquoi je m'afflige. » Le roi de *Tch'ou* n'écouta pas cet avis.

Puis (le roi de *Tch'ou*) envoya un général pour aller dans l'ouest recevoir le territoire qui lui avait été donné; lorsque *Tchang I* arriva dans le pays de *Ts'in*, il feignit d'être tombé de char dans un moment d'ivresse; il se lit malade et ne sortit plus; au bout de trois mois, on n'avait pas encore pu obtenir le territoire. Le roi de *Tch'ou* dit : « (*Tchang*) *I* penserait-il que ma rupture avec *Ts'i* n'est encore que superficielle? » Il envoya donc dans le nord un homme brave, nommé *Song I*, pour outrager le roi de *Ts'i*; le roi de *Ts'i*, fort irrité, brisa l'insigne de son alliance avec *Tch'ou* et s'unit à *Ts'in*; lorsque l'union de *Ts'in* et de *Ts'i* fut contractée, *Tchang I* se leva<sup>1</sup> et vint à la cour<sup>2</sup> pour dire au général de *Tch'ou* : « Pourquoi ne prenez-vous pas livraison du territoire; de tel point à tel point il a six *li* en long et en large. » Le général de *Tch'ou* dit : « L'ordre que je me suis vu donner (concerne un territoire de) six cents *li*; je n'ai pas entendu parler de six *li*. » Alors il retourna faire son rapport au roi *Hoai*.

1. Il se leva du lit où il feignait depuis trois mois d'être malade.

2. A la cour du roi de *Ts'in*.



Leroi *Hoai* se mit fort en colère et leva des soldats pour attaquer *Ts'in*. *Tch'en Tchen* dit encore : « Attaquer *Ts'in* n'est pas un sage plan. Il vaudrait mieux profiter (des circonstances actuelles) pour lui faire présent d'une place renommée<sup>1</sup> et s'allier à lui pour attaquer *Ts'i*; ainsi ce que nous aurions perdu du fait de *Ts'in*<sup>2</sup>, nous en obtiendrions compensation du fait de *Ts'i*; notre royaume pourrait conserver son intégrité. Mais maintenant, ô roi, si, après avoir rompu avec *Ts'i*, vous accusez *Ts'in* de vous avoir trompé, nous ne ferons que cimenter l'alliance entre *Ts'in* et *Ts'i* et attirer ici les soldats de tout l'empire, ce qui sera grandement nuisible à votre royaume. » Le roi de *Tch'ou* n'écouta pas cet avis. Il rompit la paix avec *Ts'in* et envoya des soldats dans l'ouest pour l'attaquer. *Ts'in*, de son côté, envoya des soldats le combattre<sup>3</sup>.

La dix-septième année (312), au printemps, (*Tch'ou*) livra bataille à *Ts'in* au nord de (la rivière) *Tan*<sup>4</sup>. *Ts'in* fit essuyer une grande défaite à notre armée; il décapita quatre-vingt mille soldats armés de cuirasses; il fit prisonnier notre général en chef, *K'iu Kai*, et plus de soixante-dix généraux en second, parmi lesquels se trouvait *Fong Heou-tch'ou*; il s'empara alors de la commanderie de *Han-tchong*. Le roi *Hoai*, de *Tch'ou*, fort irrité, prit tous les soldats de son royaume et renouvela à l'improviste son attaque contre *Ts'in*; la bataille se livra à *Lan-t'ien*<sup>5</sup> et fut une grande défaite de l'armée de

1. C'est-à-dire : une ville importante.

2. A savoir la ville importante que nous aurions dû lui donner; cf. les annotations critiques de l'édition de *K'ien-long*.

3. C'est à cette époque qu'il faut, selon toute vraisemblance, rapporter l'inscription des « imprécations de *Ts'in* contre *Tch'ou* »; cf. tome II, p. 544-549.

4. Cf. tome II, p. 74, n. 1.

5. Cf. tome II, p. 351, n. 3.

*Tch'ou.* (Les princes de) *Han* et de *Wei*, apprenant la situation difficile dans laquelle se trouvait *Tch'ou*, allèrent au sud attaquer *Tch'ou* à l'improviste ; ils parvinrent jusqu'à *Teng*<sup>1</sup>. A cette nouvelle (le roi de) *Tch'ou* ramena ses soldats et s'en retourna.

La dix-huitième année (311), *Ts'in* envoya un ambassadeur faire un traité pour renouer des relations d'amitié avec *Tch'ou* ; il lui offrait de lui céder la moitié du (territoire de) *Han-tchong* pour faire la paix avec *Tch'ou*. Le roi de *Tch'ou* dit : « Je désire avoir *Tchang I*, et non un territoire. » En apprenant ce propos, *Tchang I* demanda à aller (dans le pays de) *Tch'ou* ; le roi de *Ts'in* lui dit : « (Le roi de) *Tch'ou* veut assouvir (les sentiments de vengeance de) son cœur sur vous ; comment ferez-vous ? » *Tchang I* répliqua : « Je suis l'ami de *Kin Chang*, un des familiers (du roi de) *Tch'ou* ; en outre, *Kin Chang* a pu rendre service à *Tcheng-Sieou*, concubine favorite du roi de *Tch'ou* ; à tout ce que dit (*Tcheng-Sieou* on se conforme aussitôt. D'ailleurs, lors de ma précédente ambassade, j'ai fait tort à *Tch'ou* avec le pacte relatif au (territoire de) *Chang* et de *Yu* ; maintenant, *Ts'in* et *Tch'ou* se sont livrés de grandes batailles et il en est résulté du mal. Si je ne vais pas m'excuser en sa présence, *Tch'ou* n'abandonnera pas la partie. D'ailleurs, tant que Votre Majesté est de ce monde, (le roi de) *Tch'ou* ne doit point oser s'emparer de moi. (Enfin,) si réellement ma mort pouvait être profitable à l'État, votre sujet la désirerait. » (*Tchang I* se rendit donc en mission dans (le pays de) *Tch'ou* ; quand il arriva, le roi *Hoai* refusa de le voir et l'emprisonna incontinent ; [il voulait le tuer. (*Tchang I* communiqua secrètement avec *Kin Chang* qui intercédait en sa faveur auprès du roi *Hoai*, disant : « Si

*Tchan Kowé*  
*ts'é* :  
section de  
*Tch'ou*,  
2<sup>e</sup> partie.

1. Cf. tome II, p. 82, n. 7.

vous retenez *Tchang I*, le roi de *Ts'in* en sera certainement irrité. L'empire, voyant que *Tch'ou* n'a pas (l'amitié de) *Ts'in*, ne manquera pas de vous mépriser, ô roi. » Il dit en outre à la *fou-jeu Tcheng-Sieou* : « Le roi de *Ts'in* aime fort *Tchang I*; comme (notre) roi veut le tuer, (le roi de *Ts'in*) se propose maintenant de faire présent à *Tch'ou* des six préfectures du territoire de *Chang-yong*<sup>1</sup> et d'offrir au roi de *Tch'ou* une belle femme qu'il fera accompagner par des suivantes choisies parmi les meilleures chanteuses de son palais. Le roi de *Tch'ou* fera grand cas du territoire (qui lui aura été donné); la fille de *Ts'in* ne manquera pas d'être honorée, et vous, vous serez certainement rejetée. Le mieux serait que vous disiez qu'on laisse sortir (*Tchang I*). »] En définitive *Tcheng-Sieou* parla au roi en faveur de *Tchang I* et on fit sortir (ce dernier de prison). Quand (*Tchang I*) fut sorti (de prison), le roi *Hoai* le traita bien; il donna alors au roi *Hoai* le conseil de se détacher de la ligue du nord au sud et de faire amitié avec *Ts'in* en contractant avec lui un mariage. Quand *Tchang I* fut parti, *K'iu Yuen*<sup>2</sup>, qui avait été envoyé en mission, revint (du pays) de *Ts'i*; il blâma le roi, disant : « Pourquoi n'avez-vous pas fait périr *Tchang I*? » Le roi *Hoai* regretta ce qu'il avait fait et envoya des gens à la poursuite de (*Tchang I*); mais ils ne purent l'atteindre. — Cette année-là (311), le roi *Hoai*, de *Ts'in*, mourut.

1. *Chang-yong* était une des préfectures de cette commanderie de *Han-tchong* 漢中 qui avait été prise à *Tch'ou* par le roi de *Ts'in* en l'an 312. *Chang-yong* était au sud-est de la sous-préfecture actuelle de *Tchou-chan* 竹山, préfecture de *Yun-yang* 鄖陽, province de *Hou-peï*.

2. La biographie de *K'iu Yuen*, poète et homme d'état, se trouve dans le chapitre LXXXIV des *Mémoires historiques*.

La vingtième année (309), le roi *Min*, de *Ts'i*, voulut être le chef de la ligue du nord au sud; il trouvait détestable que *Tch'ou* s'unît à *Ts'in*; il envoya donc un messager porter au roi de *Tch'ou* une lettre dans laquelle il lui disait : « Je m'inquiète de voir que *Tch'ou* ne s'occupe pas de maintenir l'honneur de son nom. Maintenant, le roi *Hoei*, de *Ts'in*, est mort et le roi *Ou* a pris le pouvoir; *Tchang I* s'en est allé dans (le pays de) *Wei*; *Tch'ou-li Tsi*<sup>1</sup> et *Kong-suen Yen* sont en charge; cependant *Tch'ou* est au service de *Ts'in*. Or *Tch'ou-li Tsi* est en très bons rapports avec *Han*, et *Kong-suen Yen* avec *Wei*; si *Tch'ou* est au service de *Ts'in*, *Han* et *Wei* auront peur, et, par l'intermédiaire de ces deux hommes, ils demanderont à s'unir à *Ts'in*; alors *Yen* et *Tchao* devront aussi se mettre au service de *Ts'in*; quand ces quatre royaumes serviront à l'envi *Ts'in*, alors *Tch'ou* sera réduit en commanderies et en préfectures<sup>2</sup>. O roi, pourquoi n'unissez-vous pas vos forces aux miennes; nous accueillerons *Han*, *Wei*, *Yen* et *Tchao*, nous ferons avec eux une ligue du nord au sud et nous soutiendrons l'honneur de la maison des *Tcheou*. Ainsi vous apaiserez<sup>3</sup> les guerres et vous donnerez le calme au peuple; vous commanderez à tout l'empire et il n'y aura personne qui ose ne pas vous obéir avec joie; alors la renommée de Votre Majesté sera à son comble. Votre Majesté se mettra à la tête des seigneurs pour faire une attaque (avec toutes leurs armées) coalisées et l'écrasement de *Ts'in* est cer-

1. Cf. tome II, p. 73, n. 2.

2. C'en sera fait de l'indépendance de *Tch'ou*. — Le roi de *Ts'i* fait craindre au roi de *Tch'ou* que son alliance avec *Ts'in* ne rende ce dernier tout-puissant et ne cause en fin de compte la perte même de *Tch'ou*.

3. En l'absence de tout commentaire, je suppose que le mot 案 est ici l'équivalent de 安.

tain; vous prendrez la passe de *Ou* et le territoire de *Chou* et de *Han*; vous vous approprierez (ce qui fait) la richesse de *Ou* et de *Yue*; vous mettrez la main sur les sources de profit qui sont dans le *Kiang* et dans la mer; *Han* et *Wei* détacheront (pour vous le donner, le territoire de) *Chang-tang*; à l'ouest, vous toucherez à (la passe) *Hien-kou*; alors la puissance de *Tch'ou* sera d'un million (de guerriers). En outre, ô roi, vous avez été dupé par *Tchang I*; vous avez perdu le territoire de *Han-ichong*; vos soldats ont subi un échec à *Lan-t'ien*; dans tout l'empire il n'est personne qui, à la place du roi *Hoai*, ne serait irrité. Maintenant cependant vous désirez avant tout servir *Ts'in*; je voudrais que Votre Majesté réfléchisse mûrement à cela. »

Le roi de *Tch'ou* désirait auparavant être en bonne harmonie avec *Ts'in*; mais, quand il eut vu la lettre du roi de *Ts'i*, il fut hésitant et ne put se décider; il soumit cette affaire à la délibération de ses ministres; les uns dirent qu'il fallait être en harmonie avec *Ts'in*; les autres, qu'il fallait écouter (les avis de) *Ts'i*. *Tchao Ts'iu*<sup>1</sup> dit : « Quand bien même, ô roi, vous prendriez à l'est un territoire à *Yue*, cela ne suffirait pas à laver l'affront (que vous avez subi); il vous faut prendre un territoire à *Ts'in* pour que cela suffise à laver votre affront aux yeux des seigneurs. O roi, il vaut mieux que vous soyez étroitement lié d'amitié avec *Ts'i* et *Han*, de manière à donner de l'importance à *Tch'ou-li Tsi*; quand il en sera ainsi, vous aurez l'appui important de *Han* et de *Ts'i* pour réclamer un territoire. *Ts'in* a vaincu *Han* à *I-yang*<sup>2</sup>; si cepen-

1. Cette prononciation du mot 雅 est indiquée par le commentaire de *Se-ma Tcheng*.

2. La ville de *I-yang* 宜陽 était à 50 li à l'ouest de la sous-préfecture actuelle de ce nom, préfecture et province de *Ho-nan*.

dant *Han* continue à servir *Ts'in*, c'est parce que les sépultures de ses anciens rois se trouvent à *P'ing-yang*, dont *Ou-soei'*, (ville) de *Ts'in*, n'est distante que de soixante-dix *li*; voilà pourquoi (*Han*) redoute encore *Ts'in*. S'il en était autrement<sup>1</sup>, *Ts'in* attaquerait (le territoire de) *Santch'oan'*; *Tchao* attaquerait (le territoire de) *Chang-tang'* et *Tch'ou* attaquerait (le territoire de) *Ho wai'*; *Han* serait alors certainement perdu et si *Tch'ou* venait au secours de *Han*, il ne pourrait l'empêcher d'être perdu. Cependant, celui qui (peut maintenant) sauver *Han*, c'est *Tch'ou*; (si, en effet), *Han* avait pris (la ville de) *Ou-soei'* à *Ts'in* et s'il s'était fait un rempart du *Ho* et des montagnes, il n'est personne envers qui il aurait plus de reconnaissance qu'envers *Tch'ou*; aussi estimé-je qu'il s'empreserait de servir Votre Majesté. Si *Ts'i* a confiance en *Han*, c'est parce que *Mei, kong-tse* de *Han*, est conseiller de *Ts'i*; lorsque *Han* aura pris (la ville de) *Ou-soei'* à *Ts'in* et que Votre Majesté sera en excellents rapports avec lui, il en résultera que *Ts'i* et *Han* donneront de l'importance à *Tch'ou-li Tsi*; quand (*Tch'ou-li*) *Tsi* aura l'importance que lui donneront *Ts'i* et *Han*, son souverain<sup>2</sup> n'osera pas le renvoyer. Si maintenant il s'y ajoute encore l'importance que lui donnera *Tch'ou*, *Tch'ou-li-tse* dira certainement au (roi de) *Ts'in* de rendre à *Tch'ou* les territoires qu'il lui a enlevés. » Alors le roi *Hoai* donna son assentiment; en définitive, il ne s'allia pas à *Ts'in* et s'allia à *Ts'i* pour être en bons rapports avec *Han*.

1. *P'ing-yang* et *Ou-soei* devaient se trouver le premier à l'est et le second à l'ouest de *I-yang*; cf. la note précédente.

2. C'est-à-dire si *Han* se refusait à servir *Ts'in*.

3. Cf. tome II, p. 76, n. 1.

4. Cf. tome II, p. 91, n. 1.

5. Cf. tome II, p. 98, n. 2.

6. C'est-à-dire le roi de *Ts'in*.

La vingt-quatrième année (305), (le roi *Hoai*) rompit avec *Ts'i* et s'allia à *Ts'in*. — Le roi *Tchao*, de *Ts'in*, qui était monté sur le trône récemment, fit des présents considérables à *Tch'ou*; (le roi de) *Tch'ou* alla à la rencontre d'une épouse (que lui donnait le roi de *Ts'in*). — La vingt-cinquième année (304), le roi *Hoai* se rendit auprès du roi *Tchao*, de *Ts'in*, et fit avec lui une convention jurée à *Hoang-ki*<sup>1</sup>; *Ts'in* rendit à *Tch'ou* (le territoire de) *Chang-yong*<sup>2</sup>. — La vingt-sixième année (303), *Ts'i*, *Han* et *Wei*, estimant que *Tch'ou* avait violé (les clauses de) l'alliance du nord au sud en s'alliant à *Ts'in*, se réunirent tous trois pour attaquer *Tch'ou*. (Le roi de) *Tch'ou* envoya son héritier présomptif en otage à *Ts'in* et demanda à être secouru; *Ts'in* dépêcha alors le haut dignitaire à titre étranger *T'ong*, qui vint, à la tête d'une armée, secourir *Tch'ou*; les trois royaumes retirèrent leurs soldats et s'en allèrent. — La vingt-septième année (302), un grand officier de *Ts'in* eut une rixe, pour des motifs d'ordre privé, avec l'héritier présomptif de *Tch'ou*; celui-ci le tua et revint en fugitif (dans le pays de *Tch'ou*). — La vingt-huitième année (301)<sup>3</sup>, *Ts'in* s'allia donc à *Ts'i*, *Han* et *Wei* pour attaquer *Tch'ou*; ils tuèrent *T'ang Mei*, général de *Tch'ou*, prirent notre (ville de) *Tch'ong-k'ieou*, puis se retirèrent. — La vingt-neuvième année (300), *Ts'in* attaqua de nouveau *Tch'ou* et lui fit essuyer une grande défaite; vingt mille hommes de l'armée de *Tch'ou* périrent; notre général *King K'iué* fut tué. Le roi *Hoai*, saisi de crainte, envoya alors son

1. Cf. tome II, p. 77, n. 4.

2. Cf. p. 393, n. 1.

3. Cette date est aussi celle qui est indiquée dans les Tableaux chronologiques. Les Annales principales des *Ts'in* (tome II, p. 79) donnent la date de 299 avant J.-C.

héritier présomptif en otage dans (le pays de) *Ts'i*, afin de demander la paix.

La trentième année (299), *Ts'in* combattit de nouveau contre *Tch'ou* et lui prit huit villes. Le roi *Tchao*, de *Ts'in*, remit au roi de *Tch'ou* une lettre conçue en ces termes : « Au début, moi et vous, ô roi, avons fait un pacte aux termes duquel nous nous considérons comme deux frères ; nous avons conclu une convention à *Hoang-ki* ; votre héritier présomptif est devenu mon otage ; notre harmonie était parfaite. Votre héritier présomptif a injurié et tué un de mes sujets les plus considérables et, sans s'excuser, il s'est enfui ; en vérité, je n'ai pu surmonter ma colère et j'ai envoyé des soldats envahir la frontière de Votre Majesté. Maintenant, j'apprends que Votre Majesté a ordonné à son héritier présomptif d'aller en otage dans (le pays de) *Ts'i*, afin de demander la paix. Je me trouve avoir avec *Tch'ou* des frontières dont les limites sont contiguës ; c'est pourquoi nous avons contracté des intermariages et l'origine de notre amitié réciproque est ancienne. Or maintenant *Ts'in* et *Tch'ou* ne sont plus en bonne harmonie et n'ont plus le moyen de commander aux seigneurs. Je voudrais me rencontrer avec vous, ô roi, à la passe *Ou*<sup>1</sup> et faire face à face un pacte avec vous ; une fois la convention conclue, je me retirerais. Tel est mon désir ; je me permets d'en informer ceux de mes subordonnés qui dirigent les affaires. »

Quand le roi *Hoai*, de *Tch'ou*, eut vu la lettre du roi de *Ts'in*, il fut anxieux ; il désirait aller (au rendez-vous), mais craignait de se voir trompé ; s'il n'allait pas, il craignait que *Ts'in* fût irrité. *Tchao Ts'iu* lui dit : « O roi, n'allez pas ; mettez plutôt des soldats en campagne pour vous

1. Cf. tome II, p. 156, n. 2.



garder; *Ts'in* est un tigre et un loup et on ne peut se fier à lui; il a l'intention de s'annexer tous les seigneurs. » *Tse-lan*, fils du roi *Hoai*, exhorta le roi à se mettre en route en lui disant : « A quoi bon froisser les dispositions amicales de *Ts'in*? » Alors (le roi *Hoai*) alla se rendre auprès du roi *Tchao*, de *Ts'in*; le roi *Tchao*, usant de fourberie, avait ordonné à un général de cacher des soldats dans la passe *Ou* et de se faire passer pour le roi de *Ts'in*. Quand le roi de *Tch'ou* arriva, on ferma la passe *Ou*, puis on alla avec lui dans l'ouest jusqu'à *Hien-yang*; (le roi *Tchao*) lui donna audience sur la terrasse de *Tchang*<sup>1</sup>; il le traita comme s'il eût été un vassal et non avec des rites d'égalité. Le roi *Hoai*, de *Tch'ou*, en fut fort irrité et regretta de n'avoir pas suivi le conseil de *Tchao* (*Ts'iu*). *Ts'in* retint donc le roi de *Tch'ou*, voulant l'obliger par ce moyen à détacher (et à lui livrer) les commanderies de *Ou*<sup>2</sup> et de *Kien-tchong*<sup>3</sup>. Le roi de *Tch'ou* voulait faire un traité, mais *Ts'in* voulait d'abord obtenir le territoire. Le roi de *Tch'ou* se mit en colère et dit : « *Ts'in* m'a trompé; il veut encore exiger de moi par la violence un territoire; je ne consentirai plus (aux demandes de) *Ts'in*. » Alors *Ts'in* le retint prisonnier.

Les principaux ministres de *Tch'ou*, saisis d'inquiétude à cause de ces événements, tinrent conseil entre eux et dirent : « Notre roi est dans (le pays de) *Ts'in* et ne peut revenir; on veut le forcer à détacher un territoire; quant à l'héritier présomptif, il est en otage dans

1. Cf. tome II, p. 137, n. 2.

2. Cf. tome II, p. 87, n. 6.

3. La commanderie de *Kien-tchong* comprenait le territoire de la préfecture de *Tch'en-tcheou* 辰州, dans la province de *Hou-nan*, et celui de la préfecture secondaire de *Ysou-yang* 酉陽, dans la province de *Se-tch'oan*.

(le pays de) *Ts'i*. Si *Ts'i* et *Ts'in* se mettent d'accord dans leurs plans, *Tch'ou* ne sera plus un royaume<sup>1</sup>. » Ils voulurent donc mettre sur le trône un fils du roi *Hoai* qui se trouvait dans le pays. *Tchao Ts'iu* leur dit : « Quand le roi et l'héritier présomptif sont tous deux dans une situation difficile chez des seigneurs, violer maintenant l'ordre royal en mettant sur le trône son fils de naissance secondaire, c'est ce qu'il ne faut pas faire. » Alors il annonça faussement la mort (du roi *Hoai*) à *Ts'i*. Le roi *Min*, de *Ts'i*, dit à son conseiller<sup>2</sup> : « Le mieux est de retenir l'héritier présomptif afin de demander (en échange) le territoire que *Tch'ou* possède au nord de (la rivière) *Hoai*. » [« N'agissez pas ainsi, lui dit son conseiller; à *Yng*<sup>3</sup> on nommerait un roi et nous ne garderions plus qu'un otage sans valeur; en outre, nous nous serions conduits d'une manière indigne aux yeux de l'empire. » Une autre personne dit : « Non pas. Si à *Yng* on nomme un roi, nous en profiterons pour marchander avec ce nouveau roi en lui disant : Donnez-nous le bas pays qui est à l'est de votre royaume<sup>4</sup>, et, en votre faveur, ô roi, nous tuerons l'héritier présomptif; sinon, nous nous réunirons aux trois royaumes<sup>5</sup> pour le mettre sur le trône. Par ce moyen, nous obtiendrons certainement la partie orientale du royaume (de *Tch'ou*). »] En

*Tchan kouo*  
*ts'é* :  
section de *Ts'i*  
3<sup>e</sup> partie

1. C'est-à-dire que le royaume de *Tch'ou* cessera d'exister.

2. D'après le *Tchan kouo ts'é* (sur lequel, cf. tome I, p. αα), ce

conseiller s'appelait *T'ien Wen* 田文.

3. C'est-à-dire dans la capitale du pays de *Tch'ou*. Il s'agit ici de *Yeng-yng*; cf. p. 337, n. 1.

4. 下東國. Le commentaire du *Tchan kouo ts'é* explique cette expression en disant que c'était la partie orientale de *Tch'ou*, la plus voisine de *Ts'i*, et qu'en outre cette région était plus basse que le reste du pays de *Tch'ou*.

5. *Ts'in*, *Han* et *Wei*.

définitive le roi de *Ts'i* suivit l'avis de son conseiller et renvoya l'héritier présomptif de *Tch'ou*. L'héritier présomptif *Heng* arriva (donc dans le royaume de *Tch'ou*) et fut nommé roi; ce fut le roi *K'ing-siang*. Il annonça (son avènement) à *Ts'in* en ces termes : « Grâce à l'influence surnaturelle des dieux du sol et des moissons, notre royaume a un roi. »

La première année (298) de *Heng*, roi *King-siang*, comme *Ts'in* faisait violence au roi *Hoai* mais ne pouvait obtenir le territoire (qu'il convoitait), (les gens de) *Tch'ou* mirent sur le trône un roi pour répondre (aux manœuvres de) *Ts'in*. Le roi *Tchao*, de *Ts'in*, en fut irrité; il envoya des soldats qui sortirent par la passe *Ou* et attaquèrent *Tch'ou*; ils firent essuyer une grande défaite à l'armée de *Tch'ou*, coupèrent cinquante mille têtes, prirent quinze villes, au nombre desquelles était celle de *Si'*, puis se retirèrent.

La deuxième année (297), le roi *Hoai*, de *Tch'ou*, s'échappa et (tenta de) revenir en s'enfuyant; *Ts'in* s'en aperçut et fit barrer les routes qui menaient dans (le pays de) *Tch'ou*; le roi *Hoai* eut peur et, par des chemins détournés, se rendit dans (le pays de) *Tchao* pour lui demander de le faire revenir (dans sa patrie). Le père du souverain de *Tchao*<sup>1</sup> se trouvait dans (le pays de) *Tai*; son fils, le roi *Hoai*, qui venait de monter sur le trône et qui commençait d'exercer le pouvoir royal, eut peur et n'osa pas faire rentrer le roi de *Tch'ou* (dans son pays). Le roi de *Tch'ou* voulut s'en aller dans (le pays de) *Wei*; mais *Ts'in* le poursuivit et l'atteignit; il revint donc avec les émissaires de *Ts'in* dans (le pays de) *Ts'in*. A la suite

1. Cf. tome II, p. 350, n. 7.

2. Le roi *Ou-ling*, de *Tchao*, avait abdicé le pouvoir en faveur de son fils et on l'appelait « le père du souverain ».

de cela le roi *Hoai* tomba malade; il mourut dans (le pays de) *Ts'in*, la troisième année du roi *K'ing-siang* (296). *Ts'in* renvoya son corps à *Tch'ou*; les gens de *Tch'ou* le pleurèrent tous comme s'ils se fussent lamentés sur un parent. A partir de ce moment, les seigneurs n'estimèrent plus que *Ts'in* fût juste. *Ts'in* et *Tch'ou* rompirent tout rapport.

La sixième année (293), *Ts'in* envoya *Po Ki* attaquer *Han* à *I-k'iué*<sup>1</sup>; il remporta une grande victoire et coupa deux cent quarante mille têtes. *Ts'in* remit alors au roi de *Tch'ou* une lettre dans laquelle il lui disait : « *Tch'ou* a rompu avec *Ts'in*; *Ts'in* s'apprête à se mettre à la tête des seigneurs pour attaquer *Tch'ou* et pour contester avec lui dans une lutte où son destin sera décidé en un matin; je désire que Votre Majesté prépare bien ses soldats pour que nous ayons un joyeux combat. » Le roi *K'ing-siang*, de *Tch'ou*, fut fort inquiet à cause de cela et il projeta de faire de nouveau la paix avec *Ts'in*. — La septième année (292), *Tch'ou* alla à la rencontre d'une épouse dans le pays de *Ts'in*; *Ts'in* et *Tch'ou* furent de nouveau en paix.

La onzième année (288), (les rois de) *Ts'i* et de *Ts'in* prirent chacun le titre d'empereur; au bout d'un mois environ, ils renoncèrent de nouveau au titre d'empereur et reprirent celui de roi. — La quatorzième année (285), le roi *K'ing-siang*, de *Tch'ou*, eut une entrevue amicale à *Yuan*<sup>2</sup> avec le roi *Tchao*, de *Ts'in*; ils contractèrent une alliance. — La quinzième année (284), le roi de *Tch'ou* s'unit à *Ts'in*, aux trois *Tsin* et à *Yen* pour attaquer *Ts'i* et lui prendre le territoire au nord de (la rivière) *Hoai*. —

1. Cf. tome I, p. 309, n. 4.

2. Cf. tome II, p. 26, n. 3.

La seizième année (283), il eut une entrevue amicale à Yen<sup>1</sup> avec le roi Tchao, de Ts'in. L'automne de cette même année, il se réunit de nouveau à Jang<sup>2</sup> avec le roi de Ts'in.

La dix-huitième année (281), il se trouva dans le pays de Tch'ou un homme qui, avec un petit arc et une fine ficelle (attachée à la flèche), excellait à atteindre dans les airs les oies sauvages de passage<sup>3</sup>. Le roi K'ing-siang, ayant entendu parler de lui, le manda et l'interrogea. Il lui répondit : « Ce à quoi excelle votre infime sujet, c'est à tirer de l'arc sur les oies sauvages et sur les canards de l'espèce lo<sup>4</sup>; l'art de décocher une petite flèche est-il digne qu'on l'explique à un grand roi tel que vous? D'ailleurs, par rapport à la grandeur de Tch'ou et eu égard à la sagesse de Votre Majesté, ce sur quoi vous tirez des flèches n'est pas précisément ce (gibier-là). Dans l'antiquité, il y eut les trois dynasties<sup>5</sup> pour tirer leurs flèches sur la raison et la vertu; il y eut les cinq hégémons pour tirer leurs flèches sur les royaumes

1. Cf. tome II, p. 85, n. 5.

2. Cf. tome II, p. 85, n. 6.

3. Littéralement : « celles des oies sauvages revenant qui étaient en haut ». Le mot 歸 « revenant » est l'équivalent de notre expression française « de passage » dans le terme « oiseau de passage ».

4. Le mot long désigne un petit oiseau, disent les commentateurs; le dictionnaire Koang ya précise davantage et dit que ce mot est

synonyme de 甲鳥 = canard. — Quant au mot lo 羅, il signifie proprement « un filet d'oiseleur »; on pourrait donc être tenté de traduire : « ce à quoi excelle votre infime sujet, c'est à tirer de l'arc sur les oies sauvages et à prendre au filet les canards »; mais la suite du texte montre qu'il ne s'agit que du tir à l'arc et l'expression lo long se retrouve plus bas dans des conditions telles qu'elle ne peut guère signifier que « les canards de l'espèce lo ».

5. Littéralement « les trois rois ». On sait que cette expression désigne les trois dynasties Hia, Yin, Tcheou.

combattants<sup>1</sup>. Ainsi, *Ts'in*, *Wei*<sup>2</sup>, *Yen* et *Tchao* sont les oies sauvages ; *Ts'i*, *Lou*, *Han* et *Wei*<sup>3</sup> sont les (canards à) tête verte ; *Tseou*<sup>4</sup>, *Pi*<sup>5</sup>, *T'an*<sup>6</sup> et *P'ei*<sup>7</sup> sont les canards de l'espèce *lo* ; ceux qui restent en dehors de ceux-là ne valent pas le coup de flèche. En présence de ces six paires d'oiseaux<sup>8</sup>, vous, étant roi, comment les prendrez-vous ? Pourquoi Votre Majesté ne fait-elle pas d'un homme sage<sup>9</sup> son arc, et d'un brave guerrier<sup>10</sup> la ficelle de sa flèche ? Le moment propice venu, vous banderiez votre arc) et tireriez, et ces six paires (d'oiseaux) pourraient être saisies et mises dans votre carnassière ; la

1. En d'autres termes, les trois premières dynasties surent s'assurer la possession de la raison et de la vertu ; les cinq hégémons (cf. tome I, p. 16, n. 4) surent dominer les royaumes rivaux.

2. 魏.

3. 衛.

4. La principauté de *Tseou* 鄒 est aujourd'hui la sous-préfecture de ce nom, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*.

5. La principauté de *Pi* 費 (ce mot se prononce ici *Pi*, et non *Fei*) correspond à la sous-préfecture actuelle de ce nom, préfecture de *I-tcheou* 沂州, province de *Chan-tong*. Elle ne doit pas être confondue avec la ville de *Fei* 費 (ce mot se prononce ici *Fei*) qui est aussi mentionnée dans le *Tso tchoan*, et qui correspond à la sous-préfecture actuelle de *Yu-t'ai* 魚臺, préfecture de *Tsi-ning*, province de *Chan-tong* (H. T. K. K., chap. cclii, p. 2 v° et chap. ccliii, p. 1 v°).

6. Aujourd'hui sous-préfecture de *T'an-tch'eng*, 郟城, préfecture de *I-tcheou*, province de *Chan-tong*.

7. Aujourd'hui, préfecture secondaire de *P'ei* 邳, préfecture de *I-tcheou*, province de *Chan-tong*.

8. Les douze royaumes ou principautés qui viennent d'être énumérés.

9. Un conseiller.

10. Un général.

joie (que vous éprouveriez) ne serait pas une joie qui ne durerait que du matin jusqu'au soir (d'un seul jour); ce dont vous vous seriez emparé n'aurait pas seulement la réalité des canards et des oies. Le matin, Votre Majesté bandera son arc et tirera au sud de *Ta-leang*<sup>1</sup>, (capitale) de *Wei*<sup>2</sup>; vous l'atteindrez à l'avant-bras droit, et en droite ligne vous irez par suite jusqu'à *Han*; alors le chemin des royaumes du Milieu sera interrompu et la commanderie de *Chang-ts'ai*<sup>3</sup> s'effondrera. En vous retournant, vous tirerez à l'est de *Yu*<sup>4</sup> et vous détacherez le coude gauche de *Wei*; puis, au dehors, vous attaquerez *Ting-t'ao*<sup>5</sup>; alors tout ce que *Wei* possède au dehors du côté de l'est, il l'abandonnera et les deux commanderies de *Ta-song*<sup>6</sup> et de *Fang-yu*<sup>7</sup> seront emportées (par vous). Or *Wei*, ayant les deux épaules cassées, fera la culbute. Vous attaquerez de front le royaume de *T'an*<sup>8</sup> et vous pourrez vous emparer de *Ta-leang* et le posséder.

1. *K'ai-fong fou*.

2. 魏.

3. D'après le chapitre *Ti li tche* du *Ts'ien Han chou*, le territoire de *Chang-ts'ai* 上蔡 correspond à l'ancien royaume de *Ts'ai* 蔡; cf. p. 152, n. 2. Il appartenait au royaume de *Han* 韓.

4. D'après le chapitre *Kiun kouo tche* du *Heou Han chou*, *Yu* 圉 se trouvait dans la commanderie de *Tch'en-lieou* 陳留 dont le nom s'est conservé dans celui de la sous-préfecture actuelle de *Tch'en-lieou*, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*.

5. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Ting-t'ao*, préfecture de *Ts'ao-tcheou*, province de *Chan-tong*.

6. Ce territoire doit vraisemblablement correspondre à celui de l'ancien état de *Song*; cf. p. 214, n. 2.

7. *Fang-yu*, qui fut une préfecture à l'époque des *Han*, se trouvait au nord de la sous-préfecture actuelle de *Yu-t'ai* 魚臺, préfecture de *Tsi-ning*, province de *Chan-tong*.

8. Cf. p. 404, n. 6.

Vous enroulerez, ô roi, la ficelle de votre flèche autour du *Lan-t'ai*<sup>1</sup>; vous ferez boire vos chevaux dans le *Ho* occidental; vous aurez conquis *Ta-leang*, (capitale) de *Wei*; telle sera la joie que vous aurez à la suite de votre première expédition. Si Votre Majesté prend réellement plaisir au tir à la flèche et n'en est point lasse, vous sortirez alors un arc précieux et vous mettrez une pointe de pierre à une nouvelle flèche<sup>2</sup>; vous tirerez sur l'oiseau à bec recourbé<sup>3</sup> qui est au bord de la mer orientale; en vous retournant, vous renverserez<sup>4</sup> la grande muraille<sup>5</sup> dont il fait son rempart. Le matin, vous tirerez sur le *Kiu* oriental<sup>6</sup>; le soir, vous lancerez (vos coups) sur la colline de *P'ei*<sup>7</sup>; la nuit, vous atteindrez *Tsi-mo*<sup>8</sup>; tournant la

1. Autre nom du *Heng-chan* 恆山. Le *Heng-chan* était sur le territoire de l'ancienne sous-préfecture de *Heng-yang* 恆陽 (= au sud du *Heng*), qui est aujourd'hui la sous-préfecture de *Kiu-yang* 曲陽, préfecture secondaire de *Ting*, province de *Tche-li*.

2. Le mot 繳, qui signifie proprement la ficelle attachée à la flèche, désigne ici la flèche elle-même.

3. Le royaume de *Tsi*.

4. Le mot 覆 a ici le sens de 覆 « renverser ».

5. Le roi *Siuén* (455-405 av. J.-C.) avait élevé une grande muraille pour se mettre à l'abri des incursions de *Tch'ou*; cette construction partait de la sous-préfecture actuelle de *P'ing-yn* 平陰 (préfecture de *T'ai-ngan*, province de *Chan-tong*) et, après un parcours de plus de 1000 *li*, aboutissait à la mer près de la Terrasse

*Lang-ya* 瑯琊臺 (cf. tome II, p. 144, n. 1). La géographie *Kouo ti tche*, citée par *Tchang Cheou-tsie*, donne du tracé de cette muraille une description qu'il est difficile de suivre sur la carte.

6. Cf. 46, n. 3.

7. Cette colline était à 25 *li* au nord-ouest de la sous-préfecture de *Lin-tse* 臨淄, préfecture de *Ts'ing-tcheou*, province de *Chan-tong*.

8. Aujourd'hui, sous-préfecture de *Tsi-mo* 即墨, préfecture de *Lai-tcheou*, province de *Chan-tong*.



tête en arrière, vous vous emparerez du carrefour<sup>1</sup>. Alors, tout ce qui est à l'est de la grande muraille vous le garderez, et tout ce qui est au nord du *T'ai-chan*, vous l'emporterez. A l'ouest vous rattacherez vos frontières à *Tchao*, et au nord vous pénétrerez jusqu'à *Yen*. Ces trois royaumes étendront leurs ailes<sup>2</sup>; alors la ligue du nord au sud pourra se réaliser sans même qu'on ait à faire un traité. Au nord, vous promènerez vos regards sur le *Leao-tong*<sup>3</sup>, (territoire) de *Yen*; au sud, vous monterez pour voir de loin sur le *Koei-ki*<sup>4</sup>, (montagne) de *Yue*; telle est la joie que vous retirerez de votre seconde expédition. Quant aux douze seigneurs<sup>5</sup> qui sont sur (les bords de la rivière) *Se*, de la main gauche vous les roulez et de la main droite vous les chasserez; en une matinée vous pourrez en venir à bout. Maintenant *Ts'in* a écrasé *Han*, mais c'est pour lui un sujet d'inquiétude constante, car il a pris toute une série de villes et n'ose pas les garder; il a attaqué *Wei* et n'a pas remporté de succès; il a combattu *Tchao* et, contrairement<sup>6</sup> (à ce qu'il espérait), s'est trouvé mis à mal; ainsi la force vaillante de *Ts'in* et de *Wei* a été humiliée. Les territoires qui appartenaient autrefois à *Tch'ou*, à savoir le *Han-tchong*<sup>7</sup>,

1. L'expression 午道 désigne un endroit où des chemins se croisent à angles droit; on ne sait pas où se trouvait exactement le carrefour dont il est ici question.

2. Les trois royaume de *Ts'i*, *Tchao* et *Yen* étendront leurs ailes comme des oiseaux blessés.

3. Cf. tome II, p. 537, n<sup>o</sup>. 37.

4. Cf. tome I, p. 162, n. 4.

5. On ne sait pas exactement quelles sont ces douze principautés; parmi elles devaient se trouver celles de Lou 魯, Tseou 鄒, Pi 費 et P'ei 邳.

6. 顛 = 反, d'après *Se-ma Tcheng*.

7. Cf. p. 393, n. 1 et tome II, p. 61, n. 3.

*Si* et *Li*<sup>2</sup>, vous pouvez les prendre et les posséder de nouveau; Votre Majesté sortira donc un arc précieux et mettra une pointe de pierre à une nouvelle flèche; vous franchirez la barrière de *Meng*<sup>3</sup> et vous attendrez que *Ts'in* soit à bout de forces. (Le territoire) à l'est de la montagne<sup>4</sup> et celui de *Ho-nei*<sup>5</sup>, vous pourrez les prendre et les unir (à votre royaume). Vous consolerez le peuple et vous calmeriez la multitude; vous tournant vers le sud, vous vous proclamerez roi. Ainsi donc je dis : *Ts'in* est un grand oiseau; il s'appuie sur le pays à l'intérieur des mers et l'occupe; tourné vers l'est, il se dresse; son aile gauche s'est emparée du sud-ouest de *Tchao*; son aile droite s'applique sur *Yen-ying*<sup>6</sup>, (capitale) de *Tch'ou*; de front il attaque *Han* et *Wei*; il incline sa tête sur les royaumes du Milieu. Il habite un pays d'une configuration favorable; il est dans une situation qui présente des avantages naturels du sol; s'il déploie ses ailes et agite ses plumes, il occupe une superficie de trois mille *li*; ainsi, vous ne sauriez vous emparer de *Ts'in* à vous seul et en le tirant pendant la nuit. »

(Cet homme) voulait exciter la colère du roi *Siang* et

1. Cf. tome II, p. 350, n. 7.

2. Cf. tome II, p. 350, n. 8.

3. La barrière de *Meng* 甍塞 était un défilé qui se trouvait sur le territoire de la sous-préfecture de *Lo-chan* 羅山, préfecture de *Jou-ning*, province de *Ho-nan*. C'est ce même défilé qui est appelé « le passage étroit de *Meng* » 冥阨 dans le *Tso tchoan* (4<sup>e</sup> année du duc *Ting*).

4. A l'est de la montagne *Hoa* 華山; cf. tome I, p. 126, n. 1.

5. Préfecture de *Hoai-k'ing* 懷慶, province de *Ho-nan*.

6. Il faut entendre par là que *Ts'in* menaçait la capitale de *Tch'ou*: mais il ne s'en empara qu'en 278, c'est-à-dire trois ans après la date à laquelle est rapporté ce discours.

c'est pourquoi il lui répondit par ces paroles; le roi *Siang* l'ayant donc mandé pour s'entretenir avec lui, il lui dit encore : « Le roi votre prédécesseur a été trompé par *Ts'in* et il est mort en étranger au dehors; il n'y a pas de plus grand motif de haine. Or même de simples particuliers qui avaient un tel motif de haine ont réussi à se venger sur (des princes commandant à) dix mille chars de guerre; tels ont été le gouverneur de *Po* et (*Ou*) *Tse-siu*'. Maintenant, le territoire de *Tch'ou* couvre une superficie de cinq mille *li*; il a un million d'hommes porteurs de cuirasses; il est encore de force à bondir sur les territoires du Milieu<sup>1</sup>; cependant il reçoit des outrages en restant assis; c'est ce que, pour ma part, à la place de Votre Majesté, je ne souffrirais pas. » A la suite de cela, le roi *K'ing-siang* envoya des ambassadeurs aux seigneurs et reconstitua la ligue du nord au sud, avec l'intention de s'en servir pour attaquer *Ts'in*. A la nouvelle de ce qui se passait, *Ts'in* mit en campagne des soldats qui vinrent attaquer *Tch'ou*.

*Tch'ou* voulut faire un accord avec *Ts'i* et *Han* pour attaquer *Ts'in*, et, par la même occasion il désirait comploter contre *Tcheou*; le roi *Nan*, de (la dynastie) *Tcheou*, envoya le duc *Ou*<sup>2</sup> dire à *Tchao-tse*, conseiller de *Tch'ou* : « Les trois royaumes (projetent d')enlever à *Tcheou* le territoire de sa banlieue, afin de rendre commode le

1. On a vu plus haut (p. 381-382) comment le gouverneur de *Po*, c'est-à-dire *Cheng*, fils de l'ex-héritier présomptif *Kien*, et (p. 376) comment *Ou Tse-siu* vengèrent tous deux la mort de leurs pères respectifs.

2. L'expression 中野 doit désigner l'ensemble des royaumes du Milieu.

3. D'après *Siu Koang*, le duc *Ou* 武公 était l'arrière-petit-fils du roi *Ting* 定 et le fils du duc *Houi* 惠公, des *Tcheou* occidentaux.

transport vers le sud des ustensiles (sacrés) pour honorer *Tch'ou*<sup>1</sup>; j'estime que vous ne devriez pas agir ainsi. En effet, si vous assassinez celui qui est le souverain universel et si vous faites un sujet de celui chez qui la dignité de prince est héréditaire, les grands royaumes ne seront pas vos amis; si, par votre multitude, vous opprimez ceux qui sont solitaires, les petits royaumes ne vous seront pas attachés. Si les grands royaumes ne sont pas vos amis et si les petits royaumes ne vous sont pas attachés, vous ne pourrez acquérir la réalité de la gloire; si la réalité de la gloire n'est pas obtenue par vous, vous serez incapable de dominer sur<sup>2</sup> le peuple; en effet, avoir la réputation de comploter contre *Tcheou* ce n'est pas ce qui constitue une bonne renommée. » — *Tchao-tse* dit : « De complot contre *Tcheou*, il n'y en a aucun. Néanmoins, quelle est la raison pour laquelle on ne saurait comploter contre *Tcheou*? »

Son interlocuteur répliqua : « Devant une armée, si on n'est pas cinq (fois plus fort), on ne l'attaque pas; devant une ville, si on n'est pas dix (fois plus fort), on ne l'assiège pas. Or un seul (royaume de) *Tcheou* vaut vingt (royaumes de) *Tsin*; c'est ce que vous savez bien; *Han* naguère avec une foule de deux cent mille (soldats)

1. En d'autres termes, les trois royaumes de *Tch'ou*, *Tr'i* et *Han* projettent d'enlever aux *Tcheou* les neuf trépieds, symboles de la puissance souveraine et de les envoyer dans le pays de *Tch'ou* qui se trouvera par là porté au faite des honneurs.

2. Le mot 傷 ne laisse pas que d'être embarrassant; dans un texte du *Ts'ien Han chou* (chap. XLIX, p. 8 v°), l'expression 不以傷民 signifie « ne pas nuire par là au peuple ». Mais ce sens de « nuire » ne convient pas ici; j'adopte le sens de « dominer sur », tout en reconnaissant qu'il serait difficile de le justifier par d'autres exemples.

essuya un affront au pied des remparts de *Tsin* ; ses soldats d'élite périrent ; ses soldats ordinaires furent blessés et (la capitale de) *Tsin* ne put être prise. Vous ne valez pas cent royaumes de *Han*<sup>1</sup> pour (vous permettre de) comploter contre *Tcheou* ; c'est là ce que sait bien tout l'empire. Si votre haine s'attache aux deux *Tcheou*<sup>2</sup>, vous vous fermerez ainsi le cœur de *Tseou* et de *Lou*<sup>3</sup>, vos rapports seront interrompus avec *Ts'i*<sup>4</sup> et vous serez perdu de réputation dans tout l'empire. C'est là une entreprise qui est dangereuse. Si vous mettez en péril les deux *Tcheou* pour accroître le *San-tch'oan*<sup>5</sup>, le territoire en dehors de *Fang-tch'eng*<sup>6</sup> sera certainement affaibli par *Han*. Comment sais-je qu'il en est ainsi ? Les *Tcheou* occidentaux ont un territoire qui, tout com-

1. Le raisonnement est le suivant : Pour avoir chance de succès, il faut être cinq fois plus fort qu'une armée ou dix fois plus fort que la garnison d'une ville ; *Han* n'a pu vaincre *Tsin* ; pour remporter la victoire, il aurait dû être au moins cinq fois plus fort qu'il n'était ; cependant *Tcheou* vaut, à lui seul, vingt royaumes de *Tsin*. Par conséquent, celui qui prétendrait vaincre *Tcheou* devrait valoir cent royaumes de *Han*, puisqu'il faut valoir cinq royaumes de *Han* pour triompher de *Tsin*, et vingt royaumes de *Tsin* pour triompher de *Tcheou*.

2. Les *Tcheou* orientaux et occidentaux ; cf. tome I, p. 301, n. 1.

3. *Tseou* et *Lou* étaient deux principautés qui respectaient les rites et la justice ; si *Tch'ou* voue sa haine aux *Tcheou* et prétend leur enlever les neuf trépieds, *Tseou* et *Lou* le détestent.

4. *Ts'i* s'était allié à *Tch'ou* pour attaquer *Ts'in*, mais non pour comploter contre *Tcheou*.

5. Cf. tome II, p. 76, n. 1. A la date à laquelle nous rapporte ce texte, le royaume de *Han* s'était déjà emparé de la plus grande partie du *San-tch'oan* ; la phrase signifie donc : si vous mettez en péril les *Tcheou* orientaux et occidentaux pour accroître le territoire de *Han*.

6. Cf. p. 369, n. 2. La partie de *Tch'ou* qui était en dehors, c'est-à-dire au nord-est, de *Fang-tch'eng* correspond à la préfecture secon-

naire de *Hiu* 許 et à la sous-préfecture de *Ye* 葉, dans la province de *Ho-nan*. Cette phrase signifie que, lorsque *Han* sera devenu puissant grâce à l'extension de territoire que *Tch'ou* lui aura permis de prendre, il sera redoutable pour *Tch'ou* lui-même et menacera la partie septentrionale de son territoire.

pensé<sup>1</sup>, ne dépasse pas cent *li*, mais ils ont le titre de souverain universel de tout l'empire; si vous leur enlevez leur territoire, cela ne suffira pas à engraisser votre royaume; si vous leur prenez leur peuple, cela ne suffira pas à renforcer votre armée. Si, ce nonobstant, vous les attaquez, vous aurez la réputation d'avoir assassiné votre souverain; alors, tous les princes qui aiment agir et tous les sujets qui se plaisent à combattre publieront l'appel aux armes et ne cesseront point de faire des *Tcheou* le commencement et la fin (de leur politique)<sup>2</sup>. Pourquoi en sera-t-il ainsi? C'est parce qu'ils verront que les ustensiles des sacrifices<sup>3</sup> sont chez vous, qu'ils désireront faire venir chez eux ces ustensiles et qu'ils ne feront pas attention aux troubles qui résultent de l'assassinat du souverain<sup>4</sup>. Maintenant, *Han* (désire que) ces ustensiles se trouvent chez *Tch'ou*, mais je crains que, à cause de ces ustensiles, tout l'empire ne traite *Tch'ou* en ennemi<sup>5</sup>. Permettez-moi de me servir d'une comparaison : la chair du tigre a mauvaise odeur et ses armes lui sont avantageuses<sup>6</sup>; cependant les hommes l'attaquent; mais si on suppose qu'il y ait dans un marais un cerf revêtu d'une peau de tigre, les hommes l'attaqueront certainement dix mille plus volontiers qu'un tigre<sup>7</sup>. Enlever à *Tch'ou* son territoire suffirait à engrais-

1. Littéralement : « en retranchant ce qui est trop long et en complétant ce qui est trop court ».

2. En d'autres termes, tout l'empire s'armera contre *Tch'ou* sous le prétexte de venger la maison royale des *Tcheou*.

3. Les neuf trépieds.

4. Lorsque *Tch'ou* se sera emparé des trépieds sacrés, chaque prince voudra le dépouiller à son tour et ne craindra pas de renverser sa souveraineté usurpée.

5. Le prince de *Han* est le seul qui soit disposé à laisser *Tch'ou* se saisir des trépieds; tout le reste de l'empire entrera en lutte avec lui.

6. Ses dents et ses griffes lui permettent de se bien défendre.

7. En d'autres termes, si *Tch'ou* attaque les *Tcheou* dont les dé-

ser un royaume; abaisser la renommée de *Tch'ou* suffirait à couvrir d'honneur un souverain. Maintenant, vous allez agir dans le désir de détruire et de supprimer celui qui est le souverain universel de l'empire, de loger chez vous les ustensiles qui ont été transmis pendant trois dynasties, d'engloutir les trois pieds et les six ailes<sup>1</sup> afin de vous élever au-dessus de celui qui est le souverain par droit d'hérédité. Qu'est-ce là, sinon de l'ambition déréglée? (c'est à vous qu'on pourrait appliquer) ce que dit le livre des *Tcheou*: Il veut s'élever en sorte que personne ne soit avant lui. Ainsi, si les ustensiles vont dans le sud, les armées fondront sur vous. » Alors le projet de *Tch'ou* fut abandonné et ne fut pas mis à exécution.

La dix-neuvième année (280), *Ts'in* attaqua *Tch'ou* dont l'armée fut battue et qui détacha les territoires de *Chang-yong*<sup>2</sup> et du nord de (la rivière) *Han*<sup>3</sup> pour les donner à *Ts'in*. — La vingtième année (279), *Po K'i*, général de *Ts'in*, nous prit (la ville de) *Si-ling*<sup>4</sup>. — La

pouilles n'ont que bien peu de valeur, à combien plus forte raison les autres princes attaqueront-ils *Tch'ou* qui se défendrait moins vaillamment et qui serait une riche proie.

1. Cette expression désigne les trépieds qui avaient chacun trois pieds et six oreilles.

2. Cf. p. 393, n. 1.

3. *Tchang Cheou-tsie* dit : Cela signifie qu'il détacha les trois arrondissements de *Fang* 房 (aujourd'hui, sous-préfecture de *Fang*, préfecture de *Yun-yang*, province de *Hou-peï*), de *Kin* 金 (aujourd'hui, sous-préfecture de *Ngan-k'ang* 安康, préfecture de *Hing-ngan*, province de *Chàn-si*), et de *Kiun* 均 (aujourd'hui, sous-préfecture de *Kiun*, préfecture de *Siang-yang*, province de *Hou-peï*), ainsi que le territoire au nord de la rivière *Han*, et les donna à *Ts'in*.

4. Près de la sous-préfecture actuelle de *Hoang-kang* 黄冈, préfecture de *Hoang-tcheou*, province de *Hou-peï*.

vingt-et-unième année (278), *Po Ki*, général de *Ts'in*, s'empara de notre (capitale), *Yng'*; il brûla la sépulture de *I'* où se trouvait la tombe du précédent roi. Les soldats du roi *Siang* de *Tch'ou* se dispersèrent; ils ne revinrent pas livrer bataille et, allant vers le nord-ouest, ils se mirent à l'abri derrière les remparts de *Tch'en*. — La vingt-deuxième année (277), *Ts'in* nous prit encore les commanderies de *Ou* et de *Kien-tchong*<sup>1</sup>. — La vingt-troisième année (276), le roi *Siang* rassembla les soldats de son territoire oriental et en trouva plus de cent mille; il revint du côté de l'ouest, prit quinze places que *Ts'in* nous avait enlevées à côté de *Kiang* et en fit une commanderie (destinée à) arrêter *Ts'in*. — La vingt-septième année (272), il envoya trente mille hommes aider les trois *Tsin* à attaquer *Yen'*; il fit de nouveau la paix avec *Ts'in* et lui remit son héritier présomptif en otage; (le roi de) *Tch'ou* chargea son *tso-t'ou*<sup>2</sup> de servir l'héritier présomptif dans (le pays de) *Ts'in*. — La trente-sixième année (263), le roi *K'ing-siang* tomba malade;

1. C'est à partir de ce moment que le roi de *Tch'ou* transféra sa capitale à *Tch'en*. Cf. p. 337, n. 1.

2. La sépulture de *I*, ou *I-ling* 夷陵, était ainsi nommée parce qu'elle était au sud-est de la montagne *I*; cette localité fut, sous les *T'ang*, la sous-préfecture de *I-ling*, qui se trouvait au nord-ouest de la sous-préfecture de *Tong-hou* 東湖, préfecture d'*I-tch'ang*, province de *Hou-pei*.

3. Cf. p. 399, n. 3.

4. D'après le *Tchan kouo ts'ê*, les événements auraient été tout autres : les royaumes de *Ts'i*, *Han* et *Wci* ayant attaqué ensemble *Yen*, le roi de *Yen* envoya son héritier présomptif demander l'aide de *Tch'ou*; le roi de *Tch'ou* chargea un de ses généraux de le secourir.

5. Comme on le verra plus tard, ce *tso-t'ou* n'était autre que *Hoang Hie*, qui eut plus tard le titre de prince de *Tcho'en-chen*; la biographie de ce personnage se trouve dans le chapitre LXXVII des *Mémoires historiques*.



l'héritier présomptif s'enfuit et revint; en automne, le roi *King-siang* mourut; l'héritier présomptif, *Hiong Yuen*, prit le pouvoir à sa place; ce fut le roi *K'ao-lie*.

Le roi *K'ao-lie* donna au *tso-t'ou* le grade de *ling-yn*; il lui remit en fief (le pays de) *Ou*; on l'appela « le prince de *Tch'o'en-chen*. » — La première année (262) de son règne, le roi *K'ao-lie* livra *Tcheou*<sup>1</sup> à *Ts'in* pour avoir la paix. En ce temps, *Tch'ou* s'affaiblissait de plus en plus. — La sixième année (257)<sup>2</sup>, *Ts'in* assiégea *Han-tan*; *Tchao* déclara à *Tch'ou* dans quel danger il se trouvait; *Tch'ou* envoya son général *King Yang* au secours de *Tchao*. — La septième année (256), (*King Yang*) arriva à *Sin-tchong*<sup>3</sup> et les soldats de *Ts'in* s'en allèrent. — La douzième année (251), le roi *Tchao*, de *Ts'in*, mourut. Le roi de *Tch'ou* envoya le prince de *Tch'o'en-chen*<sup>4</sup> apporter ses condoléances et ses offrandes sacrificatoires à *Ts'in*. — La seizième année (247) le roi *Tchoang-siang*, de *Ts'in*, mourut. *Tchao Tcheng*<sup>5</sup>, roi de *Ts'in*, prit le pouvoir. — La vingt-deuxième année (241), (*Tch'ou*) s'allia aux seigneurs pour attaquer *Ts'in*; ils n'eurent

1. D'après *Six Koang*, la localité de *Tcheou* 州 serait identique à l'ancienne sous-préfecture de *Tcheou-ling* 州陵, qui était au sud-est de la préfecture secondaire de *Mien-yang* 汧陽, préfecture de *Han-yang*, province de *Hou-pai*.

2. Cf. tome II, p. 92, n. 5. La date de 257 est aussi celle qui est indiquée par les Tableaux chronologiques.

3. *Sin-tchong* était une ville du pays de *Tchao*; d'après *Tchang Cheou-tsie*, elle est identique à la ville de *Ngan-yang* 安陽, qui est aujourd'hui la sous-préfecture de ce nom, faisant partie de la cité préfectorale de *Tchang-té*, province de *Ho-nan*.

4. Cf. p. 414, n. 5.

5. Le futur *Ts'in Cho-koang-ti* s'appelait *Tcheng* de son nom personnel; son nom de famille était *Tchao*, parce qu'il était né dans le pays de *Tchao*; cf. tome II, p. 100, ligne 9.

pas l'avantage et se retirèrent. *Tch'ou* transféra sa capitale du côté de l'est à *Cheou-tch'oën*<sup>1</sup> et donna (à cette ville) le nom de *Yng*. — La vingt-cinquième année (238), le roi *K'ao-lie* mourut. Son fils, *Han*, qui fut le roi *Yeou*, prit le pouvoir. *Li Yuen* tua le prince de *Tch'oën-chen*.

La troisième année (235) du roi *Yeou*, *Ts'in* et *Wei* attaquèrent *Tch'ou*. — Le conseiller de *Ts'in*, *Lu Pouwei* mourut. — La neuvième année (229), *Ts'in* anéantit (le royaume de) *Han*. — La dixième année (228), le roi *Yeou* mourut. Son frère cadet *Yeou*, né de la même mère que lui, prit le pouvoir à sa place; ce fut le roi *Ngai*. Le roi *Ngai* était sur le trône depuis deux mois environ lorsqu'il fut attaqué à l'improviste et tué par les partisans de *Fou-tch'ou*, son frère aîné de naissance secondaire; on donna le titre de roi à *Fou-tch'ou*. — Cette année-là (228), *Ts'in* fit prisonnier *Ts'ien*, roi de *Tchao*.

La première année (227) du roi *Fou-tch'ou*, *Tan*, héritier présomptif de *Yen*, envoya *King K'o* (tenter d') assassiner le roi de *Ts'in*. — La deuxième année (226), *Ts'in* envoya ses généraux attaquer *Tch'ou*; l'armée de *Tch'ou* essaya un grande défaite; plus de dix villes furent perdues. — La troisième année (225), *Ts'in* anéantit (le royaume de) *Wei*<sup>2</sup>. — La quatrième année (224), *Wang Tsien*, général de *Ts'in*, écrasa notre armée à *K'i*<sup>3</sup> et tua le général *Hiang Yen*. — La cinquième année (223), *Wang Tsien* et *Mong Ou*, généraux de *Ts'in*, écrasèrent le royaume de *Tch'ou*; ils firent prisonnier *Fou-tch'ou*, roi de *Tch'ou*, et anéantirent *Tch'ou*, dont le nom devint « la commanderie de *Tch'ou* ».

1. Cf. p. 337, n. 1, *ad fin.*

2. 魏.

3. Cf. tome II, p. 333, n. 1.

Le duc grand astrologue dit : A l'époque où le roi *Ling*, de *Tch'ou*, réunissait les seigneurs à *Chen*<sup>1</sup>, faisait périr *K'ing Fong*<sup>2</sup>, (du pays) de *Ts'i*, construisait la terrasse *Tchang-hoa*<sup>3</sup> et réclamait aux *Tcheou* les neuf trépieds<sup>4</sup>, sa volonté faisait peu de cas de l'empire tout entier; ensuite (cependant) il mourut de faim dans la maison de *Chen Hai*<sup>5</sup> et fut la risée de l'empire. Dans la conduite qu'il tint, il ne sut pas avoir compassion (des autres); or celui qui est investi de l'autorité parmi les hommes peut-il ne pas être attentif? — *K'i-tsi* monta sur le trône grâce aux troubles (qu'il suscita); il eut un amour débauché pour la fille de *Ts'in*<sup>6</sup>. Cela est fort grave; par deux fois il causa presque la perte de son royaume.

1. Cf. p. 358.

2. Cf. p. 360.

3. Cf. p. 360, n. 3.

4. Cf. p. 361-362.

5. Cf. p. 366.

6. *K'i-tsi* prit pour lui la fille de *Ts'in* qui était destinée à son héritier présomptif; cf. p. 371.

## CHAPITRE XLI

### ONZIÈME MAISON HÉRÉDITAIRE

#### KEOU-TSIEN, ROI DE YUE<sup>1</sup>

L'ancêtre de *Keou-t sien*, roi de *Yue*, était un descen-

1. La capitale du royaume de *Yue* occupait l'emplacement de la ville préfectorale actuelle de *Chao-hing* 紹興, dans la province de *Tche-kiang*; elle était donc au nord du mont *Koei-ki* 會稽. — Ce chapitre commence l'histoire des princes de *Yue* avec *Yun-tch'ang* qui, en 505 avant J.-C., combattit contre le roi de *Ou*; il raconte ensuite le règne de *Keou-t sien* qui dura de 496 à 465; enfin il ajoute quelques mots sur les successeurs de ce prince jusqu'en l'année 333, date à laquelle le roi de *Tch'ou* brisa la puissance de *Yue*. Après l'année 333, les débris du royaume de *Yue* forment une multitude de petites principautés qu'on appelle les cent *Yue* 百越; à la fin du règne de *Ts'in Che-koang-ti* et sous les premiers empereurs *Han*, quelques-unes de ces principautés prennent une certaine importance politique; ce sont : le *Nan Yue* 南越, à Canton; le *Min Yue* 閩越, dans la province de *Fou-kien*; le *Yue-tong-hai* 越東海, dans la province de *Tche-kiang* (cf. tome I, p. LXXIX-LXXXI). Ces principautés se rattachent certainement à la race annamite; nous en pouvons donner deux preuves : en premier lieu, les princes du *Nan Yue* sont regardés par les historiens annamites comme formant la troisième dynastie de l'Annam (cf. *Truong-vinh-ky*, *Cours d'histoire annamite*, vol. I, p. 18-21). En second lieu, les princes du *Yue-tong-hai* avaient pour

dant<sup>1</sup> de Yu et un fils de naissance secondaire de *Chao-k'ang*, empereur de la dynastie *Hia*; il reçut en fief (la région de) *Koei-ki* pour accomplir et maintenir les sacrifices en l'honneur de Yu. Il tatoua son corps et coupa sa chevelure; il ouvrit la jungle et y fit une ville.

Plus de vingt générations après, on arrive à Yun-

capitale *Tong Ngeou* 東甌, le *Ngeou* oriental (auj. *Wen-tcheou-fou* dans le *Tche-kiang*); or, les historiens annamites nous apprennent que

le royaume annamite de *Si Ngeou* 西甌 ou *Ngeou* occidental était

un royaume dont la capitale, *Kou-louo* (Co-loa) 古螺 se trouvait dans la province tonkinoise de Bac-ninh, non loin de la jonction du canal des Rapides et du Fleuve Rouge, au nord de Hanoï (cf. Dumoutier, *Étude historique et archéologique sur Co-loa*, p. 8); le *Ngeou* oriental, dans le *Tche-kiang*, et le *Ngeou* occidental, dans le Tonkin, étaient deux rameaux qui sortaient d'une souche commune, la race annamite. Si le *Nan Yue* et le *Yue-tong-hai* appartiennent à la race annamite, comme d'ailleurs ils descendent du royaume de Yue dont *Keou-tsién* fut le plus illustre souverain, c'est à cette race aussi qu'il faut rattacher le royaume de Yue lui-même. Ce chapitre de *Se-ma Ts'ien* renferme donc les plus anciens témoignages historiques que nous ayons sur le passé de la race annamite. D'autre part, nous avons vu (p. 1, n. 2 *ad fin* et p. 4, n. 1) que la population du pays de Ou

吳 n'était pas chinoise et avait quelque parenté avec les Japonais. Le long duel des royaumes de Yue et de Ou est donc en réalité la lutte de deux races étrangères qui sont toutes deux différentes des Chinois.

1. Ce personnage s'appelait *Ou-yu* 無余 d'après le *Ou Yue tch'oen ts'ieou* 吳越春秋 (chap. iv, p. 7 v°). Le *Ou Yue tch'oen ts'ieou* a été composé dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère par *Tchao Ye* 趙曄, appellation *Tchang-kiun* 長君,

qui était originaire de *Chan-yn* 山陰 (une des deux sous-préfectures formant la ville préfectorale actuelle de *Chao-king*, dans le *Tche-kiang*), c'est-à-dire de l'endroit même où s'élevait autrefois la capitale du royaume de Yue. La biographie de *Tchao Ye* se trouve dans le chapitre cix, b du *Heou Han Chou*; le texte du *Ou Yue tch'oen ts'ieou* fait partie de la collection intitulée *Han Wei ts'ong chou*.

*tch'ang*. Lorsque *Yun-tch'ang* régna, il combattit contre *Ho-lu*, roi de *Ou*, et ils se haïrent et s'attaquèrent mutuellement<sup>1</sup>. *Yun-tch'ang* mourut. Son fils, *Keou-tsien*, prit le pouvoir; ce fut le roi de *Yue*.

La première année (496)<sup>2</sup>, *Ho-lu*, roi de *Ou*, apprenant que *Yun-tch'ang* était mort, mit des soldats en campagne pour attaquer *Yue*. *Keou-tsien*, roi de *Yue*, envoya des hommes résolus à la mort provoquer au combat; sur trois rangs, ils arrivèrent devant l'armée de *Ou*, et, poussant un grand cri, se coupèrent la gorge. Tandis que les soldats de *Ou* contemplaient cette scène, (le roi de) *Yue* en profita pour les attaquer à l'improviste; les soldats de *Ou* furent battus à *Tsoei-li*<sup>3</sup>. Un coup de flèche blessa *Ho-lu*, roi de *Ou*; quand *Ho-lu* fut près de mourir, il dit à son fils *Fou-tch'ai*: « Gardez-vous de jamais oublier *Yue*. »

La troisième année (494), *Keou-tsien* apprit que *Fou-tch'ai*, roi de *Ou*, exerçait jour et nuit ses soldats dans l'intention de se venger de *Yue*. (Le roi de) *Yue* voulut prévenir *Ou* avant qu'il fût entré en campagne et aller l'attaquer. *Fan Li* le reprit, disant: « Vous ne devez pas agir ainsi. J'ai appris que les armes de guerre étaient des instruments néfastes, que les batailles étaient une révolte contre la vertu, que les querelles étaient la dernière des occupations. Projeter secrètement de se révolter contre la vertu, aimer se servir d'instruments néfastes, s'exercer à ce qui est la dernière des occupations, voilà ce qui est interdit par l'Empereur d'en haut.

1. D'après le *Tch'oën ts'ieou* (5<sup>e</sup> année du duc *Ting*), c'est en l'an 505 que les troupes de *Yue* envahirent le pays de *Ou*.

2. Cette date nous est fournie par le chapitre xxxi des *Mémoires historiques* (cf. p. 24-25) qui rapporte à l'année 496 la bataille de *Tsoei-li* dont il va être question ici même.

3. Cf. p. 25, n. 1.

Celui qui agit ainsi n'y trouve pas son avantage. » Le roi de Yue dit : « Ma décision à ce sujet est déjà prise. » Il leva donc des troupes. Le roi de Ou, en ayant eu connaissance, mit en campagne tout ce qu'il avait de soldats d'élite, attaqua Yue et le battit à Fou-tsiao<sup>1</sup> ; alors le roi de Yue, avec les cinq mille soldats qui lui restaient, alla se mettre à l'abri et se percher sur le mont Koei-ki. Le roi de Ou le poursuivit et le cerna. Le roi de Yue dit à Fan Li : « C'est parce que je ne vous ai pas écouté que j'en suis arrivé là. Comment faire ? » (Fan) Li répondit : « Celui qui se borne à la plénitude se conforme<sup>2</sup> au Ciel; celui qui rétablit l'ordre dans la ruine se conforme à l'Homme<sup>3</sup>; celui qui use des choses opportunément se conforme à la Terre<sup>4</sup>. Faites (au roi de Ou) d'humbles

1. Cf. p. 26, n. 1.

2. Le mot 舉 a ici le sens de 法 « prendre pour règle », ou de 法象 « prendre pour règle et imiter ». — Le Ciel nous enseigne que lorsque la plénitude est atteinte on ne doit pas chercher à la dépasser; c'est ainsi que, lorsque la lune est parvenue à son plein, elle décroît; le sage souverain devra se conformer en cela au Ciel; étant noble, il n'ira pas jusqu'à l'arrogance; étant riche, il ne se laissera pas aller à l'extravagance.

3. Le sage souverain donne son secours dans les calamités et assure la sécurité dans les dangers; il gagne ainsi le cœur des hommes 取人之心, ce que le texte exprime en disant qu'il se conforme à l'homme.

4. Dans cette troisième phrase, le mot 以 est substitué au mot 與 sans raison apparente. Le Kouo yu donne d'ailleurs la leçon 與. — La Terre produit chaque chose en son temps et on ne saurait forcer le cours de la nature; le souverain sage se sert des choses au moment voulu, et, en ce faisant, il se conforme à la Terre. On remarquera dans ce passage la trinité du Ciel, de la Terre et de l'Homme qui joue un grand rôle dans les spéculations des penseurs chinois. Ces trois phrases se retrouvent dans le Kouo yu, discours de Yue, 2<sup>e</sup> partie; elles y sont mises dans la bouche de Fan Li, mais en une autre occasion que celle

excuses ; remettez-lui des présents considérables ; s'il ne consent pas (à la paix), allez en personne marchander avec lui. » *Keou-tsién* approuva ce conseil ; il ordonna au grand officier *Tchong*<sup>1</sup> d'aller traiter de la paix<sup>2</sup> avec *Ou* ; (*Tchong*), avançant sur ses genoux et inclinant la tête jusqu'à terre, dit (au roi de *Ou*) : « *Keou-tsién*, sujet perdu de Votre Majesté, m'a envoyé, moi, *Tchong*, qui suis doublement votre sujet, pour que j'ose dire à ceux de vos subordonnés qui sont chargés de l'administration des affaires<sup>3</sup> : *Keou-tsién* demande qu'il soit votre sujet et que ses femmes soient vos concubines. » Le roi de *Ou* allait donner son consentement lorsque (*Ou*) *Tse-siu* lui dit : « Le Ciel a fait présent de *Yue* à *Ou* ; ne donnez pas votre consentement. » *Tchong* revint rendre compte (du résultat de sa mission) à *Keou-tsién*. *Keou-tsién* voulait tuer ses femmes et ses enfants, brûler ses objets précieux et se précipiter au combat pour y trouver la mort ; *Tchong* le retint en lui disant : « Le premier ministre de *Ou*, (*Po*) *P'i*, est un homme avide ; on peut le gagner par des présents ; permettez-moi de manœuvrer secrètement et d'aller

dont il est parlé ici. Enfin les deux premières de ces trois phrases sont incorporées dans le texte du chapitre *Hing che* 形勢 de *Koan-tse* 管子 (chap. 1, p. 8 r°).

1. D'après le *Ou Yue tch'oën ts'ieou*, le nom de famille de ce personnage était *Wen* 文, son nom personnel *Tchong* 種, son appellation *Tse-k'in* 子禽.

2. 成 = 平.

3. Cf. *Kouo yu*, chap. *Yue yu*, première partie : « Mon prince, *Keou-tsién*, a envoyé son sujet infime *Tchong*, non pour qu'il ose faire entendre directement sa voix à celui qui est roi par la grâce du Ciel, mais pour qu'il dise en particulier à ceux de ses subordonnés qui sont chargés de l'administration des affaires... »



lui parler. » Alors *Keou-t sien* ordonna à *Tchong* d'offrir secrètement au premier ministre de *Ou*, (*Po*) *P'i*, de belles femmes et des objets précieux. (*Po*) *P'i* accepta ces cadeaux et ménagea une entrevue au grand officier *Tchong* avec le roi de *Ou*. *Tchong*, inclinant sa tête jusqu'à terre, dit : « Je désire, ô grand roi, que vous pardonniez ses fautes à *Keou-t sien*, et vous entrez en possession de tous ses objets précieux ; si, par malheur, vous ne lui pardonnez pas, *Keou-t sien* est prêt à tuer toutes ses femmes et tous ses enfants, à brûler ses objets précieux et à se précipiter au combat avec tous ses cinq mille hommes ; certainement il aura de quoi vous tenir tête. » (*Po*) *P'i* en profita pour conseiller le roi de *Ou*, disant : « (Le roi de) *Yue*, par sa soumission, devient votre sujet ; si vous êtes disposé à lui pardonner, ce sera avantageux pour votre royaume. » Le roi de *Ou* allait donner son consentement, lorsque (*Ou*) *Tse-siu* vint lui faire des remontrances, disant : « Si maintenant vous n'anéantissez pas *Yue*, plus tard certainement vous vous en repentirez. *Keou-t sien* est un prince sage ; (*Wen*) *Tchong* et (*Fan*) *Li* sont d'excellents ministres ; s'ils retournent dans leur pays, ils fomenteront des troubles. » Le roi de *Ou* n'écouta pas ces conseils ; en définitive il pardonna à *Yue* ; il cessa les hostilités et se retira.

Lorsque *Keou-t sien* était dans une situation critique (sur le mont) *Koei-ki*, il gémit en poussant des soupirs et dit : « Voici ma fin ! » *Tchong* lui dit : « *T'ang*<sup>1</sup> fut chargé de liens sur la Terrasse des *Hia* ; le roi *Wen*<sup>2</sup> fut emprisonné à *Yeou-li* ; *Tch'ong-eul*<sup>3</sup>, (du pays) de *Tsin*,

1. *T'ang* le vainqueur, fondateur de la dynastie des *Yn* ; cf. tome I, p. 170, n. 1.

2. Le roi *Wen*, fondateur de la dynastie des *Tcheou* ; cf. tome I, p. 202, n. 2.

3. Le duc *Wen*, de *Tsin* ; cf. p. 283, lignes 20-21.

s'enfuit chez les *Ti*; *Siao-pe*<sup>1</sup>, de *Ts'i*, s'enfuit à *Kiu*. En définitive (ces quatre hommes) furent rois ou hégémons. Si on prend en considération ces exemples, quelle preuve y a-t-il que vous ne serez pas heureux ? »

Quand *Ou* eut pardonné à *Yue*, le roi de *Yue*, *Keou-tsien*, revint dans son royaume ; il traita durement son corps et attrista sa pensée ; il plaça du fiel<sup>2</sup> sur son siège ; quand il s'asseyait ou qu'il se couchait, il levait les yeux sur ce fiel ; quand il mangeait ou buvait, il goûtait aussi du fiel. Il disait : « Vous autres, oublieriez-vous l'affront (qui nous a été fait) à *Koei-ki* ? » Il se livrait en personne aux travaux du labourage ; sa femme tissait en personne. Dans sa nourriture, il n'ajoutait pas de viande ; dans son habillement, il ne multipliait pas les couleurs variées. Il abaissait sa dignité et s'humiliait devant les hommes sages ; il traitait avec honneur les hôtes et les étrangers ; il secourait les pauvres et s'affligeait sur les morts ; il partageait les peines de son peuple.

(*Keou-tsien*) voulait charger *Fan Li* de diriger le gouvernement du royaume ; (*Fan*) *Li* lui répondit : « Pour les affaires militaires, (*Wen*) *Tchong* ne vaut pas (*Fan*) *Li* ; pour bien administrer le royaume et pour se gagner l'attachement des cent familles, (*Fan*) *Li* ne vaut pas

1. Le duc *Hoan*, de *Ts'i* ; cf. p. 46, ligne 24.

2. On sait que le fiel est considéré par les Chinois comme le principe du courage guerrier. Avoir peu de fiel 膽子小, c'est être peu courageux. Cf. Aymonier, *Les Tchames et leurs religions*, p. 110 : « Ainsi que la généralité des peuples de l'Extrême-Orient, ces Tchames (les Tchames du Cambodge) ont la croyance barbare que le fiel humain pris en breuvage est un excitant souverain qui rend terrible à la guerre. On le prend à vif, sur les blessés ennemis. Mélangé à l'eau-de-vie, il donne le breuvage qui « fait vibrer tout le corps », disent les Indo-Chinois. On sait qu'il est de tradition que, dans toutes ces contrées, les éléphants de guerre royaux étaient arrosés de fiel humain au moins une fois l'an. »

(Wen) Tchong. » Alors (Keou-tsien) confia le gouvernement du royaume au grand officier (Wen) Tchong et chargea Fan Li et le grand officier Tche Ki d'entretenir des relations pacifiques et d'aller en otages dans (le pays de) Ou; au bout de deux ans; (le roi de) Ou renvoya (Fan) Li.

Sept ans s'étaient écoulés depuis que Keou-tsien était revenu de Koei-ki; il avait traité avec bonté ses soldats et son peuple; ses soldats et son peuple désiraient être employés à le venger de Ou. Le grand officier Fong Tong le blâma, disant : « Récemment, votre royaume courait à sa perte; maintenant il est florissant et prospère; si vous prenez bien vos dispositions<sup>1</sup> et que vous prépariez votre supériorité, Ou sera certainement saisi de crainte; quand il sera saisi de crainte, le malheur arrivera certainement, comme l'oiseau de proie qui, quand il attaque, ne manque pas de cacher son corps<sup>2</sup>. Or maintenant Ou attaque avec ses soldats Ts'i et Tsin; sa haine contre Tch'ou et Yue est profonde; sa renommée domine tout l'empire; en réalité il est funeste à la maison des Tcheou. Sa vertu étant mince tandis que sa gloire est grande, il s'abandonnera certainement aux excès et s'enorgueillira. Pour Yue, le meilleur parti est de s'unir à Ts'i, de s'allier à Tch'ou, de s'associer à Tsin, afin d'être plus considérable que Ou. Ou, ayant de vastes désirs, ne manquera pas d'accepter à la légère le combat; nous alors, nous aurons coalisé les forces (de nos alliés), et quand ces trois royaumes l'auront attaqué, Yue

1. La leçon 說 du *Che ki luen wen* est préférable à la leçon 飾 de l'édition de *Chang-hai*.

2. Comme l'oiseau de proie reste invisible pour sa victime jusqu'à moment où il fond sur elle, ainsi le malheur s'abattra à l'improviste sur le royaume de Ou.

le recevra déjà épuisé et la victoire sera possible. » *Keou-t sien* approuva ce discours.

Deux ans plus tard (489)<sup>1</sup>, le roi de *Ou* se disposa à attaquer *Ts'i*; (*Ou*) *Tse-siu* l'en blâma, disant : « Ce n'est point encore le moment de le faire. J'ai appris que *Keou-t sien* n'attachait pas d'importance à la saveur de ce qu'il mangeait, qu'il prenait part aux peines et aux joies des cent familles; tant que cet homme ne sera pas mort, il sera un fléau pour notre royaume. *Ou* a *Yue* comme un mal attaché à son ventre et à son cœur, tandis que *Ts'i* n'est à *Ou* que comme la gale ou comme un herpès. Je désire, ô roi, que vous laissiez là *Ts'i* pour vous occuper d'abord de *Yue*. » Le roi de *Ou* ne l'écouta pas et attaqua aussitôt *Ts'i*; il le battit à *Ngai-ling*<sup>2</sup>; il fit prisonnier *Kao* (*Tchao-tse*) et *Kouo* (*Hoei-tse*), (du pays) de *Ts'i*, et revint en les emmenant; il adressa des reproches à (*Ou*) *Tse-siu* qui lui dit : « Votre Majesté n'a pas lieu de se réjouir. » Le roi s'irrita; (*Ou*) *Tse-siu* voulut se tuer; le roi l'apprit et l'en empêcha.

(*Wen*) *Tchong*, grand officier de *Yue*, dit (au roi de *Yue*) : « J'ai reconnu que le roi de *Ou* faisait preuve de jactance dans son gouvernement; je vous propose de le mettre à l'essai en lui empruntant du grain, pour deviner ce qui lui arrivera<sup>3</sup>. » (Le roi de *Yue*) demanda à

1. Cette date est celle qui résulte du texte du chapitre sur le royaume de *Ou*; cf. p. 27. Ici, le nombre de neuf années qui est indiqué comme s'étant écoulé depuis que *Keou-t sien* avait été en péril sur le mont *Koei-ki*, nous reporterait à la date de 485 avant J.-C. qui est celle de la mort d'*Ou Tse-siu*; cette mort va en effet être rappelée quelques lignes plus loin.

2. Cf. p. 28, n. 1.

3. Le roi de *Ou*, s'il était un prince avisé, ne devait pas donner du grain à *Yue* qui était son pire ennemi; mais, par jactance, il pouvait être disposé à en donner; *Wen Tchong* propose de le mettre à l'épreuve de cette manière, afin de connaître son caractère et de prévoir ce qui lui arrivera dans la suite.

emprunter (du grain); le roi de *Ou* était disposé à le lui donner; (*Ou*) *Tse-siu* le conjura de n'en rien faire, mais le roi l'accorda aussitôt. (Le roi de) *Yue* en conçut alors secrètement de la joie. (*Ou*) *Tse-siu* dit: « Le roi n'écoute pas les remontrances; dans trois ans, *Ou* sera en ruines. »

Le premier ministre (*Po*) *P'i* apprit ce propos; or il avait à plusieurs reprises été en contestation avec (*Ou*) *Tse-siu* dans les délibérations au sujet de *Yue*; il en profita donc pour parler mal de (*Ou*) *Tse-siu*, disant: « *Ou Yuen*<sup>1</sup> feint le loyalisme, mais en réalité c'est un homme cruel; s'il n'a pas tenu compte de son père et de son frère aîné<sup>2</sup>, comment pourrait-il tenir compte de son roi? Auparavant, lorsque le roi voulait attaquer *Ts'i*, (*Ou*) *Yuen* l'en a blâmé avec violence, puis, quand le triomphe eut été remporté, à cause de cela même, il s'est, contrairement (à ce qu'on aurait pu attendre de lui), fâché contre le roi. Si le roi ne prend pas des mesures préventives contre (*Ou*) *Yuen*, celui-ci certainement suscitera des troubles. » (*Po P'i*) complota avec *Fong Tong* de parler mal de (*Ou Tse-siu*) auprès du roi; le roi d'abord ne suivit pas leurs conseils; mais, quand il eut envoyé (*Ou*) *Tse-siu* dans (le pays de) *Ts'i* et qu'il apprit qu'il avait confié son fils au chef de la famille *Pao*<sup>3</sup>, le roi fut fort irrité et dit: « *Ou Yuen* en vérité me trompe et veut<sup>4</sup> se révolter. » Il chargea un homme de remettre à (*Ou*) *Tse-siu* l'épée *Tchou-liu*<sup>5</sup> pour qu'il se

1. *Yuen* est le nom personnel de *Ou Tse-siu*; cf. chap. LXVI.

2. Cf. p. 373-374.

3. Cf. p. 29.

4. Au mot 役 de l'édition de *Chang-hai*, il faut substituer la leçon 欲 du *Che ki luen wen*.

5. Cf. p. 29, n. 5.

donnât la mort. (*Ou*) *Tse-siu* éclata de rire et dit : « J'ai fait que votre père <sup>1</sup> a eu l'hégémonie ; en outre, je vous ai mis sur le trône et au début vous vouliez partager le royaume de *Ou* pour m'en donner la moitié ; je ne l'ai pas accepté. Maintenant, vous faites volte-face et, à cause de calomnies, vous me mettez à mort. Hélas ! hélas ! un homme certainement ne saurait se maintenir s'il est isolé. » Il fit cette réponse à l'envoyé : « Ne manquez pas de prendre mes yeux et de les placer sur la porte orientale de (la capitale de) *Ou*, pour qu'ils voient l'entrée des soldats de *Yue*. » A la suite de cet événement (485), (le roi de) *Ou* confia le gouvernement à (*Po*) *P'i*.

Trois ans plus tard, *Keou-t sien* manda *Fan Li* et lui dit : « Depuis que (le roi de) *Ou* a tué (*Ou*) *Tse-siu*, ceux qui l'entraînent et qui le flattent sont multitude. Puis-je (l'attaquer) ? » — « Pas encore », répondit l'autre.

L'année suivante (482), au printemps, le roi de *Ou* réunit dans le nord les seigneurs à *Hoang-ich'e*<sup>2</sup> ; tous les soldats d'élite du royaume de *Ou* avaient accompagné le roi ; seuls les vieillards et les enfants étaient restés avec l'héritier présomptif pour garder (la capitale). *Keou-t sien* interrogea de nouveau *Fan Li* qui lui dit : « Vous pouvez (l'attaquer). » Alors il mit en campagne deux mille condamnés à l'exil exercés aux armes, quarante mille soldats disciplinés, six mille pupilles du prince<sup>3</sup>, mille hommes pris parmi les divers officiers et attaqu

1. Le roi *Ho-lu*.

2. Cf. p. 30, n. 4.

3. 君子. On désignait ainsi des jeunes gens que le prince attachait à sa personne et élevait comme s'ils eussent été ses fils 君養之如子.

*Ou*. Les soldats de *Ou* furent battus et l'héritier présomptif de *Ou* fut aussitôt tué ; (les gens de) *Ou* informèrent leur roi de la situation critique dans laquelle ils se trouvaient ; le roi était en train de tenir une assemblée des seigneurs à *Hoang-tch'e* ; il craignit que l'empire n'eût connaissance de ces nouvelles et il les tint secrètes. Quand le roi de *Ou* eut terminé la convention jurée à *Hoang-tch'e*, il envoya alors des gens faire des présents considérables à *Yue* pour lui demander un arrangement ; (le roi de) *Yue*, estimant lui-même que, de son côté, il ne pouvait pas encore anéantir *Ou*, fit la paix avec *Ou*.

Quatre ans plus tard, *Yue* attaqua de nouveau *Ou* ; les soldats et le peuple de *Ou* étaient à bout de forces et épuisés ; les plus vaillants guerriers étaient tous morts dans (les campagnes contre) *Ts'i* et *Tsin* ; aussi *Yue* fit-il essuyer une grande défaite à *Ou* ; il en profita pour rester dans le pays et pour assiéger (sa capitale). Au bout de trois ans, les soldats de *Ou* furent battus et *Yue* (obligea) à son tour<sup>1</sup> le roi de *Ou* à s'aller percher sur la montagne de *Kou-sou*<sup>2</sup>. Le roi de *Ou* envoya *Kong-suen Hiong*<sup>3</sup> qui se présenta le buste dénudé et marchant sur ses genoux et qui demanda un arrangement au roi de *Yue* en ces termes : « Votre sujet abandonné, *Fou-tch'ai*, se permet de vous exposer ses pensées les

1. Le mot 復 implique ici l'idée de réciprocité. Le roi de *Ou* est obligé de se réfugier sur la montagne de *Kou-sou* de même que, auparavant, le roi de *Yue* avait dû se retirer sur la montagne *Koei-ti*.

2. Cf. p. 25, n. 3.

3. Le *Ou Yue tch'o'en ts'ieou*, qui reproduit tout ce passage (chap. vi, p. 11<sup>o</sup> et suiv.), appelle ce personnage *Wang-suen Lo* 王孫 駱.

plus intimes<sup>1</sup>. Autrefois, il s'est rendu coupable à *Koei-ki*; mais *Fou-tch'ai* n'a pas osé résister à vos ordres, et, après avoir obtenu de faire un arrangement avec Votre Majesté, il s'est retiré. Maintenant, si Votre Majesté soulève ses pieds de jade<sup>2</sup> et fait périr votre sujet délaissé, votre sujet délaissé n'aura qu'à obéir à votre ordre; mais, dans sa pensée, il désire de son côté, que, comme cela s'est passé à *Koei-ki*, vous pardonniez son crime à votre sujet délaissé. »

*Keou-tsién*, qui n'était pas cruel, était disposé à consentir. *Fan Li* lui dit : « Lors de l'affaire de *Koei-ki*, le Ciel avait fait don de *Yue* à *Ou*; *Ou* ne le prit pas. Maintenant, le Ciel fait don de *Ou* à *Yue*; comment *Yue* pourrait-il s'opposer à (la volonté du) Ciel? D'ailleurs, si Votre Majesté tient sa cour dès le matin et ne la congédie que le soir, n'est-ce pas à cause de *Ou*? Pouvez-vous en un jour abandonner le fruit de projets poursuivis pendant vingt-deux années<sup>3</sup>? Aussi bien, lorsqu'on ne prend pas ce que donne le Ciel, on reçoit au contraire une calamité. Celui qui façonne un manche de hache a un modèle qui n'est pas loin<sup>4</sup>; Votre Majesté oublierait-elle le danger qu'elle a couru sur (le mont) *Koei-ki*? » *Keou-tsién* dit : « Je voudrais suivre votre conseil; mais je ne puis pas me montrer dur envers cet

1. Littéralement : « son ventre et son cœur ».

2. C'est-à-dire : « si vous avancez pour mettre à mort le roi de *Ou*, au lieu de vous arrêter pour lui pardonner ». La même expression se retrouve dans le *Tso tchoan*, 26<sup>e</sup> année du duc *Hi* : « Mon prince,

apprenant que Votre Majesté s'était mise en marche 親舉玉趾 et allait condescendre à venir dans sa misérable ville, m'a envoyé, moi son sujet subalterne, pour offrir ces provisions à vos officiers. »

3. De 494, date de la fuite du roi de *Yue* sur le mont *Koei-ki*, à 473, date à laquelle le roi de *Ou* dut se rendre à merci.

4. Le modèle est la hache même qu'il tient en main pour façonner un manche de hache.



envoyé. » *Fan Li* fit alors battre le tambour et avancer les soldats et dit : « Le roi m'a confié le gouvernement, à moi son officier ; que l'envoyé se retire ; sinon, il sera considéré comme coupable. » L'envoyé de *Ou* se retira en pleurant. *Keou-t sien*, qui éprouvait de la pitié, envoya un homme dire au roi de *Ou* : « Je vous fais roi de *Yong-tong*<sup>1</sup> ; vous commanderez à cent familles. » Le roi de *Ou* déclina (cette offre) en disant : « Je suis vieux ; je ne saurais servir Votre Majesté. » Alors il se tua (473) ; il avait (auparavant) voilé son visage, disant : « Je veux n'avoir pas de visage pour voir (*Ou*) *Tse-siu*<sup>2</sup>. » Le roi de *Yue* fit alors les funérailles du roi de *Ou* et mit à mort le premier ministre (*Po*) *P'i*.

Quand *Keou-t sien* eut triomphé de *Ou*, il se dirigea vers le nord avec ses soldats et traversa (la rivière) *Hoai* ; avec *Ts'i*, *Tsin* et les seigneurs il tint une réunion à *Chou-tcheou*<sup>3</sup>. Il fit parvenir son tribut aux *Tcheou* ; le roi *Yuen*, de (la dynastie) *Tcheou*, envoya un messenger donner en présent à *Keou-t sien* de la viande des sacrifices et lui conférer le titre de chef des seigneurs.

1. Cf. p. 32, n. 2.

2. Il craint les reproches que lui feront après sa mort les mânes de *Ou Tse-siu*.

3. Le caractère 徐 se prononce ici comme le caractère 舒, lequel est d'ailleurs la leçon donnée par le *Tso tchoan*. *Chou-tcheou* était une ville du pays de *Ts'i* ; elle correspond à l'ancienne ville de *Sie 薛*, qui dépend de la sous-préfecture actuelle de *T'eng 滕*, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*. — D'après le *Ou Yue tch'oen ts'ieou* (chap. vi, p. 17 v°), le roi *Keou-t sien* se serait aussi

rendu à *Lang-ya 瑯邪* et y aurait élevé une terrasse de 7 li de circonférence du haut de laquelle il contemplait la mer orientale (cf. tome II, p. 144, n. 1) ; il aurait eu une entrevue avec Confucius ; il aurait donné ses ordres à tous les seigneurs et aurait menacé de châtier le prince de *Ts'in* qui refusait de lui obéir. Mais il est difficile de démêler dans tout cela l'élément historique de l'élément légendaire.

Quand *Keou-t sien* fut parti et qu'il eut passé au sud de (la rivière) *Hoai*, il donna le territoire de (la rivière) *Hoai* à *Tch'ou* ; il revint dans (le pays de) *Ou*, donna à *Song* le territoire qu'il lui avait enlevé et donna à *Lou* un territoire de cent *li* de côté, à l'est de (la rivière) *Se*. En ce temps les soldats de *Yue* faisaient la loi à l'est du *Kiang* et de (la rivière) *Hoai*. Les seigneurs adressèrent tous (à *Keou-t sien*) leurs félicitations et lui décernèrent le titre de roi hégémon.

*Fan Li* était aussitôt parti, et, (du pays) de *Ts'i*, il envoya au grand officier (*Wen*) *Tchong* une lettre dans laquelle il lui disait : « Quand l'oiseau qui vole a été atteint, le bon arc est caché ; quand le lièvre rusé est mort, le chien agile est mis à cuire. Le roi de *Yue* est un homme à long cou et à bec d'oiseau (de proie) ; on peut participer avec lui aux dangers et aux difficultés ; on ne peut participer avec lui au bonheur. Pourquoi ne vous en allez-vous pas ? » Quand (*Wen*) *Tchong* eut vu cette lettre, il se dit malade et ne vint pas à la cour. Il se trouva des gens pour parler mal de (*Wen*) *Tchong* et dire qu'il s'appretait à susciter des troubles. Le roi de *Yue* fit alors présent d'une épée à (*Wen*) *Tchong* en lui disant : « Vous m'avez enseigné sept procédés<sup>1</sup> pour

1. Le *Yue tsiue chou* (chap. xii) énumère neuf procédés que *Wen Tchong* avait enseignés à *Keou-t sien* pour combattre le roi de *Ou* ; le premier était d'honorer le Ciel et la Terre et de servir les mânes et les dieux ; le second, d'avoir des richesses considérables pour gagner ce prince par des présents ; le troisième, d'acheter cher le grain de manière à vider son pays ; le quatrième, de lui donner de belles femmes pour affaiblir sa volonté ; le cinquième, de lui donner d'habiles ouvriers qui lui fissent des édifices, des palais, des habitations, des terrasses élevées pour épuiser ses ressources et détruire ses forces ; le sixième, de gagner par des présents ceux qui le flattaient, de manière à ce qu'il fût aisé de l'attaquer ; le septième, de renforcer ceux qui lui adressaient des remontrances pour qu'il se tuât ; le huitième, d'avoir un pays riche et des armes prêtes ; le neuvième, d'avoir de

combattre *Ou* ; j'en ai employé trois et j'ai vaincu *Ou* ; les quatre autres sont en votre possession ; faites-moi le plaisir d'aller les essayer auprès du roi mon prédécesseur. » (*Wen*) *Tchong* se tua aussitôt.

*Keou-tsien* mourut<sup>1</sup>. Son fils, le roi *Che-yu*, prit le pouvoir. — Le roi *Che-yu* mourut<sup>2</sup>. Son fils, le roi *Pou-cheou*, prit le pouvoir. — Le roi *Pou-cheou* mourut<sup>3</sup>. Son fils, le roi *Wong*, prit le pouvoir. — Le roi *Wong* mourut<sup>4</sup>. Son fils, le roi *I*, prit le pouvoir. — Le roi *I* mourut. Son fils, le roi *Tche-heou*, prit le pouvoir. — Le roi *Tche-heou* mourut<sup>5</sup>. Son fils, le roi *Ou-k'iang*, prit le

fortes cuirasses et des armes bien aiguisées pour profiter de l'épuisement (de l'ennemi).

1. D'après le *Tchou chou ki nien*, la mort de *Keou-tsien* serait survenue en 465 avant J.-C. Nous y lisons en effet ceci : « La première année (468) du roi *Tcheng-ting*, *Yu-yue* (cf. p. 2, n. 4, *ad fin.*) transféra sa capitale à *Lang-ya* (cf. p. 431, n. 3, *ad fin.* et tome II, p. 141, n. 1). — La quatrième année (465), au onzième mois, *Keou-tsien*, vicomte de *Yu-yue* mourut ; il est connu sous le nom de *Tan-tche*. *Loung* lui succéda. » Cf. Legge, *C. C.*, vol. III, proleg., p. 167.

2. En 459, d'après le *Tchou chou ki nien*.

3. En 449, d'après le *Tchou chou ki nien*.

4. D'après le *Tchou chou ki nien*, ce roi s'appelait *Tchou-keou* 朱勾 ; il anéantit en 415 la principauté de *T'eng* 滕 (auj., préfecture secondaire de *T'eng*, préfecture de *Yen-tcheou*, province de *Chan-tong*) ;

il fit prisonnier en 414 le prince de *T'an* 鄆 (auj. sous-préfecture de *T'an-tch'eng*, préfecture de *I-tcheou*, province de *Chan-tong*). Il mourut en 412. — Ce témoignage tendrait à prouver que les princes de *Yue* avaient continué, même après *Keou-tsien*, à dominer dans le *Chan-tong*. Il faut sans doute se représenter le royaume de *Yue* comme une puissance maritime qui, grâce à ses flottes, avait réussi à s'emparer de toute la côte orientale de la Chine jusqu'au *Chan-tong*.

5. D'après le *Tchou chou ki nien*, en 379, le prince de *Yue* se transporta de nouveau dans le pays de *Ou*, c'est-à-dire qu'il revint à *Chao-hing fou*, dans le *Tche-kiang*. Il semblerait résulter de ce texte que les rois de *Yue* étaient restés établis à *Lang-ya*, dans le *Chan-tong*, de l'an 468 (cf. plus haut, n. 1) à l'an 379. — Toujours d'après le *Tchou chou ki nien*, qui est ici notre seule source d'informations, le roi *I* fut assassiné en 376 par son frère aîné *Tchou-kieou*, lequel fut mis à

pouvoir<sup>4</sup>. A l'époque du roi *Ou-k'iang*, *Yue* partit en guerre; au nord, il attaqua *Ts'i*; à l'ouest il attaqua *Tch'ou*; il disputa la puissance aux royaumes du Milieu; c'était alors le temps du roi *Wei*<sup>5</sup>, de *Tch'ou*.

*Yue*, au nord, attaqua *Ts'i*; le roi *Wei*, de *Ts'i*, envoya un homme conseiller le roi de *Yue* en ces termes : « Si *Yue* n'attaque pas *Tch'ou*<sup>3</sup>, il ne sera pas roi<sup>4</sup>, (comme il pourrait l'être) au plus; il ne sera pas hégémon, (comme il pourrait l'être) au moins. J'estime que si *Yue* n'attaque pas *Tch'ou*, c'est parce qu'il n'a pas l'alliance de *Tsin*<sup>5</sup>. *Han* et *Wei* n'attaqueront certainement pas *Tch'ou*; si *Han* attaquait *Tch'ou*, il détruirait sa propre armée et tuerait ses propres généraux et alors (les villes de) *Che* et *Yang-ti*<sup>6</sup> seraient en péril; de même, *Wei* détruirait sa propre armée et tuerait ses propres généraux et alors

mort la même année et remplacé par *Feou-ts'o-tche*; en 375, un certain *Se-k'iu*, grand officier de *Yue*, donna le trône à *Tch'ou-ou-yu*; en 365, le frère cadet de *Se-k'iu* assassina son prince et mit *Ou-tchoan*

sur le trône. — Cet *Ou-tchoan* 無顯 paraît être le prince que *Se-ma Ts'ien* appelle *Tche-heou*.

1. Le prédécesseur de *Ou-k'iang* mourut en 357, d'après le *Tchou chou ki nien*.

2. Le roi *Wei*, de *Tch'ou*, régna de 339 à 329 avant J.-C. Il y a donc ici vraisemblablement une erreur et il faut lire : le roi *Wei*, de *Ts'i*; en effet, le roi *Wei*, de *Ts'i*, régna de 378 à 343 avant J.-C. et comme c'est de lui qu'il est question dans la phrase suivante, le roi *Wei*, de *Tch'ou*, ne pouvait pas encore être, à cette époque, monté sur le trône. Le roi *Wei*, de *Tch'ou*, n'apparaîtra que plus tard dans le récit de *Se-ma Ts'ien*; c'est lui en effet qui tua, en 333, le roi de *Yue*, *Ou-k'iang*.

3. Tout ce discours est destiné à persuader au roi de *Yue* qu'il ferait mieux de s'attaquer à *Tch'ou* qu'à *Ts'i*.

4. Le mot « roi » implique ici la royauté absolue du Fils du Ciel; il s'oppose au mot hégémon qui implique l'idée d'une suprématie acquise par la force.

5. *Tsin* désigne ici les deux états de *Han* et de *Wei* dont il va être question.

6. *Che* est aujourd'hui la sous-préfecture de ce nom 莒, préfecture

(les villes de) *Tch'en* et *Chang-ts'ai*<sup>1</sup> ne seraient plus tranquilles. Ainsi, si les deux *Tsin* se mettaient au service de *Yue*, ils n'iraient pas jusqu'à détruire leurs armées et tuer leurs généraux; leurs efforts ne se manifesteraient pas (dans la mêlée) des chevaux en sueur<sup>2</sup>. Pourquoi donc attachez-vous tant d'importance à obtenir l'alliance de *Tsin*<sup>3</sup>? » Le roi de *Yue* dit : « Ce que je demande à *Tsin*, ce n'est pas d'élever des retranchements et de livrer bataille; à plus forte raison, comment serait-ce d'attaquer des villes fortifiées et d'assiéger des places? Ce que je désire de *Wei*, c'est qu'il rassemble (des troupes) sous (les murs de) *Ta-leang*<sup>4</sup>; ce que je désire de *Ts'i*, c'est qu'il fasse une démonstration mili-

de *Nan-yang*, province de *Ho-nan*. — *Yang-ti* était voisin de la préfecture secondaire de *Yu* 禹, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*. — Ces deux villes du royaume de *Han* étaient voisines de *Tch'ou* et auraient été mises en péril si *Han* avait été vaincu par *Tch'ou*.

1. *Tch'en* est aujourd'hui la ville préfectorale de *Tch'en-tcheou* 陳州, dans le *Ho-nan*. — *Chang-ts'ai* est aujourd'hui la sous-préfecture de ce nom 上蔡, préfecture de *Jou-ning*, province de *Ho-nan*. Ces deux villes appartenaient alors au royaume de *Wei* et étaient voisines de celui de *Tch'ou*.

2. L'expression 馬汗 « la sueur des chevaux » doit désigner la mêlée dans une bataille.

3. La suite des idées est celle-ci : Le roi de *Yue* devrait attaquer *Tch'ou*, car c'est pour lui le seul moyen d'arriver à la royauté universelle ou du moins à l'hégémonie. S'il ne le fait pas, c'est sans doute parce qu'il veut s'assurer l'alliance des états de *Han* et de *Wei*, formés des débris de celui de *Tsin*; mais *Han* et *Wei* n'attaqueront jamais *Tch'ou*, car ce serait trop dangereux pour eux; l'alliance de ces deux états ne serait donc d'aucune utilité à *Yue*; il faut que *Yue* attaque *Tch'ou* avec ses seules forces.

4. *Ta-leang*, aujourd'hui *K'ai-fong-fou*, était la capitale du royaume de *Wei*.

taire sur les territoires de *Nan-yang* et de *Kiu*<sup>1</sup>, tout en rassemblant (des troupes) dans les régions de *Tch'ang* et de *T'an*<sup>2</sup>. Alors (les soldats que *Tch'ou* devra immobiliser) en dehors de *Fang-tch'eng*<sup>3</sup> n'iront pas au sud ; (les soldats qu'il devra placer) entre (les rivières) *Hoai* et *Se* n'iront pas à l'est<sup>4</sup>. Les régions de *Chang*, de *Yu*<sup>5</sup>, de *Si*<sup>6</sup>, de *Li*<sup>7</sup> et de *Song-hou*<sup>8</sup> et celles qui sont à gauche du chemin qui mène chez les *Hia*<sup>9</sup> ne suffiront pas à garder (*Tch'ou*) contre *Ts'in* ; (les pays) au sud du *Kiang* et sur les bords de la rivière *Se* ne suffiront pas à s'oc-

1. *Nan-yang* et *Kiu* (cf. p. 46, n. 3) étaient des villes de l'ouest du pays de *Ts'i*.

2. *Tch'ang* et *T'an* (cf. p. 49, n. 4) étaient des villes du sud du pays de *Ts'i*.

3. Cf. p. 411, n. 6.

4. En d'autres termes, les soldats de *Tch'ou*, obligés de se tenir sur leurs gardes à cause de *Han* et de *Ts'i*, ne pourront pas aller du côté du sud et de l'est attaquer *Yue*.

5. Cf. p. 384, n. 4.

6. La ville de *Si* 析 est mentionnée dans le *Tso tchoan* (25<sup>e</sup> année du duc *Hi*) ; on l'appelait aussi *Po-yu* 白羽. Elle se trouvait sur le territoire de la sous-préfecture de *Nei-hiang* 內鄉, préfecture de *Nan-yang*, province de *Ho-nan*.

7. *Li* était aussi sur le territoire de la sous-préfecture de *Nei-hiang*.

8. *Song-hou* 宋胡 ou *Tsong-hou* 宗胡 était, d'après *Tou Yu*, au nord de la sous-préfecture de *Jou-yn* 汝陰, laquelle correspond à la ville préfectorale de *Yng-tcheou* 潁州, province de *Ngan-hoei*.

9. L'expression *Hia-lou* 夏路 vient de l'époque où les principautés de race chinoise étaient réunies en une confédération de royaumes du Milieu qu'on appelait les *Hia* 諸夏 ; le royaume barbare de *Tch'ou* n'en faisait point partie ; le chemin qui menait de *Tch'ou* chez les *Hia* sortait par *Fang-tch'eng* (cf. p. 369, n. 2) pour se diriger vers le nord ; la gauche de ce chemin était donc l'ouest.

cuper de *Yue*<sup>1</sup>. Alors *Ts'i*, *Ts'in*, *Han* et *Wei* en seront venus à leurs fins avec *Tch'ou*; de cette manière, les deux *Tsin* se partageront son territoire sans avoir combattu; ils moissonneront sans avoir labouré. S'ils n'agissent pas ainsi et s'ils élèvent des remparts entre le *Ho* et les montagnes, ce sera pour le plus grand profit de *Ts'i* et de *Ts'in*; si c'est là ce qui les attend, ils auront échoué dans leurs projets; comment serait-ce ainsi qu'ils arriveront à la royauté? » L'envoyé de *Ts'i* dit : « C'est pure bonne fortune si (le roi de) *Yue* n'est pas allé à sa perte. Je n'estime pas la manière dont il se sert de son intelligence, comme l'œil qui voit les poils les plus fins<sup>2</sup>, mais qui ne voit pas ses propres cils. Maintenant, ô roi, vous connaissez que *Tsin* échouera dans ses projets et vous ne connaissez pas vous-même les fautes de *Yue*; c'est là que s'applique l'apologue de l'œil. O roi, ce que vous attendez de *Tsin*, ce n'est pas (qu'il vous prête) sa force dans (la mêlée des) chevaux en sueur; bien plus, vous ne pouvez pas unir ses armées aux vôtres et vous allier avec lui; vous vous proposez d'attendre qu'il divise les gens de *Tch'ou*. Mais les gens de *Tch'ou* sont déjà divisés; pourquoi attendre cela de *Tsin*? » « Comment l'entendez-vous? » demanda le roi de *Yue*. Son interlocuteur répondit : « Les trois grands officiers de *Tch'ou* ont déployé neuf armées; au nord, ils assiègent *K'iu-ou*<sup>3</sup> et *Yu-tchong*<sup>4</sup>;

1. En d'autres termes, les troupes de l'est (*Kiang-nan*) et du nord (*Se-chang*) de *Tch'ou* ne seront pas assez fortes pour attaquer *Yue*.

2. Sur l'expression « poils d'automne », cf. tome III, p. 568, n. 2.

3. *K'iu-ou* était à 32 li à l'ouest de la préfecture secondaire de *Chàn*

陝, province de *Ho-nan*; cette ville appartenait au royaume de *Wei*.

4. *Yu-tchong*, qui appartenait alors au royaume de *Ts'in*, était à 7 li

à l'est de la sous-préfecture de *Nei-hiang* 內鄉, préfecture de *Nan-yang*, province de *Ho-nan*.

de là jusqu'à la passe de *Ou-kia*<sup>1</sup>, il y a trois mille sept cents *li*; l'armée de *King Ts'oei* est rassemblée au nord dans les régions de *Lou*, de *Ts'i* et de *Nan-yang*<sup>2</sup>; y a-t-il division plus grande que celle-là? D'ailleurs, ô roi, ce que vous demandez, c'est de mettre aux prises *Tsin* et *Tch'ou*; mais si *Tsin* et *Tch'ou* ne se livrent pas bataille, les soldats de *Yue* ne se lèveront pas; c'est là connaître deux (nombres de) cinq et ne pas savoir qu'ils font dix. Si en ce moment vous n'attaquez pas *Tch'ou*, je sais par là que *Yue* ne sera pas roi (comme il pourrait l'être) au plus, qu'il ne sera pas hégémon (comme il pourrait l'être) au moins. Cependant<sup>3</sup> *Tch'ou*, *P'ang* et *Tch'ang-cha*<sup>4</sup> fournissent *Tch'ou* de riz; les étangs de *King-ling*<sup>5</sup> fournissent *Tch'ou* de bois; si *Yue* épie avec ses soldats et pénètre jusqu'à la passe *Ou-kia*<sup>6</sup>, ces quatre localités n'enverront plus à *Yng*<sup>7</sup> leur utile tribut. D'après ce que j'ai entendu dire, celui qui médite d'être roi et qui ne devient pas roi, peut au moins devenir hégémon; mais s'il ne devient pas hégémon, il a manqué sa destinée royale. Je désire donc que Votre Majesté s'applique uniquement à attaquer *Tch'ou*. »

A la suite de cet entretien, (le roi de) *Yue* cessa aussitôt les hostilités contre *Ts'i* et attaqua *Tch'ou*. Le roi *Wei* (339-329), de *Tch'ou*, leva des soldats et le combattit; il

1. D'après *Tchang Cheou-tsie*, la passe *Ou-kia* devait être au nord-ouest de *Tch'ang-cha* 長沙, ville préfectorale du *Hou-nan*.
2. *Nan-yang* est aujourd'hui la préfecture de ce nom, dans le *Ho-nan*; elle dépendait alors de l'état de *Han*.

3. C'est le mot 復 que je traduis ici par « cependant ».
4. *Tch'ou* et *P'ang* devaient être voisins de *Tch'ang-cha*, qui est aujourd'hui une ville préfectorale du *Hou-nan*.

5. Au lieu de 竟澤陵, il faut lire : 竟陵澤.
6. Cf. plus haut, n. 1.
7. C'est-à-dire : à la capitale du royaume de *Tch'ou*,



fit essuyer une grande défaite à Yue; il tua le roi *Ou-k'iang*; il s'empara de tout l'ancien territoire de *Ou* et arriva au nord du *Tche-kiang*<sup>1</sup>; il vainquit *Ts'i* à *Siu-tcheou*<sup>2</sup>.

*Yue* à la suite de ces événements fut dispersé; les fils des diverses branches (de la famille royale) luttèrent les uns contre les autres pour prendre le pouvoir; les uns furent rois; les autres furent princes; ils occupèrent le littoral de la mer au sud du *Kiang*; ils étaient soumis à *Tch'ou* et lui rendaient hommage. Sept générations plus tard, on arrive à *Yao*, prince de *Min*<sup>3</sup>, qui aida les seigneurs à triompher de *Ts'in*. L'empereur *Kao*, de (la dynastie) *Han*, rendit à *Yao* le titre de roi de *Yue* pour qu'il reçût la succession (des anciens rois) de *Yue*. Les princes de *Tong-yue* et de *Min* sont tous ses descendants<sup>4</sup>.

*Fan Li* fut au service du roi de *Yue*, *Keou-t sien*; il y fatigua son corps et y employa toutes ses forces; pendant plus de vingt années il fit de profondes combinai-

1. Cf. tome I, p. 119, n. 2, *ad fin.* et tome II, p. 185. — Le *Tche-kiang* indique ici le point méridional extrême auquel parvint le roi de *Tch'ou* dans sa conquête du territoire de l'ancien état de *Ou*.

2. Cf. p. 385, n. 2. — Le chapitre XLVI des *Mémoires historiques* rapporte cette victoire à l'année 333; cf. aussi p. 385.

3. D'après le chapitre cxiv des *Mémoires historiques*, *Yao* était roi de *Yue-tong-hai* 越東海王搖, et non de *Min-yue* 閩越.

4. La présence du mot 皆 nous oblige à distinguer dans la traduction le *Tong-yue* 東越 du *Min-yue* 閩越. Ce ne sont là cependant en réalité que deux noms d'un seul et même royaume. Il faut donc corriger cette phrase au moyen du chapitre cxiv des *Mémoires historiques* et dire que le roi de *Min* (ou *Tong-yue*) et le roi de *Yue-tong-hai* étaient tous deux descendants de *Keou-t sien*, roi de *Yue*.

sons avec *Keou-tsien*; en définitive, il anéantit *Ou* et vengea l'affront du (mont) *Koei-ki*; au nord, il fit passer les soldats jusqu'à (la rivière) *Hoai* pour être à portée de *Ts'i* et de *Ts'in*; il donna ses ordres aux royaumes du Milieu pour qu'ils honorassent la maison des *Tcheou*. *Keou-tsien* eut ainsi l'hégémonie et *Fan Li* fut nommé général en chef. Quand ils furent retournés dans leur pays, *Fan Li*, estimant qu'il est difficile à celui qui est couvert d'un grand titre de se maintenir longtemps (dans cette haute situation), que, d'ailleurs, *Keou-tsien* était un homme avec qui on pouvait partager les périls, mais avec qui il était difficile de rester en temps de paix, écrivit une lettre pour s'expliquer avec *Keou-tsien* en ces termes : « J'ai appris que, lorsque le souverain est anxieux, (le devoir d'un sujet est de se donner de la peine; que, lorsque le souverain a subi un affront, (le devoir d'un sujet est de mourir. Autrefois, Votre Majesté a subi un affront sur le *Koei-ki*; si je ne suis pas mort, c'est parce que j'avais à m'occuper de (venger) cela. Maintenant que cette honte a été lavée, je vous demande de me faire périr à la suite (de l'affaire) du *Koei-ki*. » *Keou-tsien* dit : « Je me propose de posséder mon royaume en le partageant avec vous; si vous n'y consentez pas, je vous appliquerai la (peine de) mort. » *Fan Li* répliqua : « Que le prince exécute son ordre; moi, son sujet, je suivrai mon idée. » Il empaqueta donc ses menus bijoux, ses perles et ses jades, et, avec les personnes qui lui étaient personnellement attachées, il monta en bateau et s'en alla en voguant sur la mer. Il ne revint plus jamais. Alors *Keou-tsien* marqua la montagne *Koei-ki* comme le lieu que *Fan Li* recevait en apanage.

*Fan Li*, après avoir vogué sur la mer, débarqua dans

(le pays de) *Ts'i*; il changea son nom de famille et son nom personnel et s'appela *Tch'e-i Tse-p'i*<sup>1</sup>. Il laboura sur le bord de la mer; il fatigua son corps et employa toutes ses forces; lui le père, et ses fils, s'occupèrent à (mettre en valeur) leur bien. Au bout de peu de temps ils amenèrent leur bien à valoir plusieurs milliers de myriades (de pièces de monnaie). Les gens de *Ts'i*, entendant parler de sa sagesse, firent de lui leur conseiller d'état; *Fan Li* gémit en soupirant et dit: « Dans ma vie privée, j'ai obtenu une fortune de mille livres d'or; dans ma vie publique, j'ai atteint aux grades de haut dignitaire et de conseiller d'état. C'est là le faite pour un homme vêtu de toile<sup>2</sup>. Garder longtemps les honneurs ne porte pas bonheur. » Il rendit alors le sceau de conseiller, distribua ses richesses et les répartit entre ses amis et connaissances et ses voisins; puis, emportant avec lui ses bijoux les plus précieux, il s'en alla par des chemins détournés.

Il s'arrêta à *Tao*<sup>3</sup>. Il jugea que cet endroit était au centre de l'empire, que les chemins par où se pratiquait

1. Quand le roi de *Ou* avait tué *Ou Tse-siu*, il avait mis son corps dans une outre (*tch'e-i* 鷓鴣) qu'il avait jetée dans le *Kiang*; cf. *Mém. hist.*, chap. LXVI. *Fan Li*, en prenant le nom de *Tch'e-i*, voulait rappeler qu'il se considérait comme un sujet coupable ayant quitté le pays de *Yue* dans un bateau, de même que *Ou Tse-siu* dans son outre de cuir.

2. C'est-à-dire pour un simple particulier, pour un homme sorti des rangs du peuple.

3. D'après la géographie *Kouo ti tche*, *Tao* 陶 est le nom d'une montagne située à 35 *li* à l'est de la sous-préfecture de *P'ing-yn* 平陰, préfecture de *Tsi-nan*, province de *Chan-tong*. *Fan Li* s'arrêta au sud de cette montagne; en effet, à 5 *li* au sud de cette montagne, on montrait encore à l'époque des *T'ang* la tombe de maître *Tchou*, nom sous lequel était connu *Fan Li* dans cette région.

l'échange des marchandises fournies et demandées <sup>1</sup> y passaient, qu'en y faisant le commerce, on pouvait atteindre à la richesse. Alors il s'appela lui-même l'honorable *Tchou*, de *T'ao*, et recommença à s'astreindre à une règle sévère <sup>2</sup>. Lui le père, et ses fils, labourèrent et firent de l'élevage ; tantôt vidant (leurs entrepôts), tantôt les remplissant, ils attendaient le moment opportun pour faire le transport des denrées et cherchaient à obtenir un intérêt de un pour dix. Au bout de peu de temps, il obtint une opulence de plusieurs fois cent millions <sup>3</sup> (de pièces de monnaie). Tout l'empire jugeait l'honorable *Tchou*, de *T'ao*, un homme unique <sup>4</sup>.

Quand il demeurait à *T'ao*, l'honorable *Tchou* engendra un fils cadet. Lorsque ce fils cadet de l'honorable *Tchou* fut devenu adulte, le second fils de l'honorable *Tchou* tua un homme et fut emprisonné dans (le pays de) *Tch'ou*. L'honorable *Tchou* dit : « Celui qui tue un homme est puni de mort : c'est la règle. Cependant j'ai entendu dire que le fils de (celui qui possède) mille livres d'or ne meurt pas sur la place publique. » Il dit à son fils cadet d'aller examiner cette affaire ; il mit alors mille *i* <sup>5</sup> d'or jaune dans une caisse de vêtements

1. Cf. *Chou king*, chap. 1 et *Tsi* (Legge, *C. C.*, vol. III, p. 788) :

遷有無. Cette expression signifie qu'on transporte les marchandises des lieux qui les possèdent dans ceux qui ne les possèdent pas.

2. Le seul exemple de l'expression 約要 que donne le *P'ei wen yun fou* est précisément la phrase que nous avons ici.

3. 巨萬 = 萬萬 = cent millions.

4. Au lieu de 獨, le *Che ki luen wen* donne la leçon 獨 ; il faut alors traduire : « Tout l'empire célébrait maître *Tchou*, de *T'ao*. »

5. La valeur du *i* 鎰 est difficile à déterminer exactement : on le regarde souvent comme l'équivalent de la livre, ce que confirme ici la

grossiers qu'il chargea sur un char tiré par un bœuf; il s'apprêtait à faire partir son fils cadet lorsque son fils aîné le pria avec insistance en lui exprimant le désir d'y aller. L'honorable *Tchou* n'y consentant pas, son fils aîné lui dit : « Quand dans une famille il y a un fils aîné, on l'appelle le directeur de la famille. Maintenant que mon frère plus jeune que moi a commis un crime, si Votre Excellence ne m'envoie pas et qu'elle envoie mon plus jeune frère, c'est (déclarer que) je suis indigne; je me tuerai. » Sa mère parla en sa faveur, disant : « Si maintenant vous envoyez votre fils cadet, il n'est point encore sûr qu'il puisse conserver la vie de votre second fils; cependant vous aurez fait périr inutilement votre fils aîné. Est-ce bien agir ? »

L'honorable *Tchou*, ne pouvant faire autrement, envoya alors son fils aîné; il le chargea d'une lettre scellée destinée à une personne avec qui il avait été autrefois en bons termes, maître *Tchoang*<sup>1</sup>, et lui dit : « Quand vous serez arrivé, apportez les mille livres d'or dans la demeure de maître *Tchoang*; obéissez à ce qu'il jugera (bon de faire); gardez-vous d'intervenir contre lui dans cette affaire. » Quand le fils aîné se fut mis en route, il s'était de son côté muni secrètement de plusieurs centaines de livres d'or. Il arriva (dans le pays de) *Tch'ou*; la maison de maître *Tchoang* était adossée au mur du faubourg; il écarta des plantes potagères pour pénétrer jusqu'à la porte; cette demeure était fort pauvre; cependant le fils aîné remit la lettre et présenta les mille

suite du récit où il est question des mille livres d'or de l'honorable *Tchou*.

1. Il ne peut pas s'agir ici du célèbre écrivain taoïste *Tchoang Tcheou* 莊周, ou *Tchoang-tse*, qui était mort depuis plus de cent ans.

livres d'or comme son père le lui avait ordonné. Maître *Tchoang* dit : « Il faut vous en aller promptement; gardez-vous de rester ici; si votre jeune frère est relâché, ne demandez pas comment cela s'est fait. »

Quand le fils aîné fut parti, il resta secrètement à l'insu de maître *Tchoang*; avec l'argent dont il s'était muni personnellement, il fit des présents aux hommes considérables qui étaient chargés de l'administration des affaires dans le royaume de *Tch'ou*. Quoique maître *Tchoang* demeurât dans une pauvre mesure, cependant il était renommé dans le royaume pour son désintéressement et sa droiture. Le roi de *Tch'ou* et ses subordonnés le prenaient tous pour modèle et l'honoraient. Quand l'honorable *Tchou* lui eut apporté de l'or, il n'eut point l'intention de le garder; il se proposait, après que l'affaire aurait été arrangée, de le lui renvoyer pour témoigner sa loyauté. C'est pourquoi, lorsque l'or fut arrivé, il dit à sa femme : « C'est l'or de l'honorable *Tchou*; je l'ai comme j'aurais une maladie et ne le garderai pas longtemps; je vous avertis que je le lui rendrai plus tard; n'y touchez pas. » Cependant le fils aîné de l'honorable *Tchou* ne connaissait pas ses intentions et estimait qu'il était absolument sans influence<sup>1</sup>.

Maître *Tchoang*, profitant d'un moment opportun, vint voir le roi de *Tch'ou* et lui dit que telle étoile se trouvait en tel endroit, ce qui était funeste pour *Tch'ou*.

1. Il me semble que tel doit être le sens de l'expression 不過; « sans passer chez maître *Tchoang* », c'est-à-dire sans que maître *Tchoang* pût le voir, ou « à son insu ».

2. C'est le sens que me paraissent avoir les deux mots 短長, qui peuvent désigner l'homme capable de décider du court et du long, c'est-à-dire capable de faire juger une affaire dans un sens ou dans un autre.

le roi de *Tch'ou*, qui avait depuis longtemps confiance en maître *Tchoang*, lui dit : « Maintenant, que faut-il faire ? » Maître *Tchoang* lui répondit : « Je considère que seule la vertu est capable de supprimer cela. » Le roi de *Tch'ou* dit : « Maître, c'est fort bien ; je vais agir de cette manière. » Alors il chargea des gens d'aller fermer le dépôt de ses trois sortes de monnaies<sup>1</sup>. Les gens considérables (du pays de) *Tch'ou* en furent surpris et dirent au fils aîné de l'honorable *Tchou* : « Le roi va promulguer une amnistie. » « Comment cela ? » dit l'autre. « Chaque fois, répondirent-ils, que le roi s'apprête à promulguer une amnistie, il fait toujours fermer le dépôt de ses trois sortes de monnaies. Hier au soir, il a chargé un envoyé de faire cette fermeture. »

Le fils aîné de l'honorable *Tchou* jugea que, puisqu'il y avait une amnistie, son frère cadet devrait nécessairement être relâché ; il trouvait dur que les mille livres d'or eussent été données en pure perte à maître *Tchoang* ; lequel n'avait rien fait. Alors il revint voir maître *Tchoang* qui, fort étonné, lui dit : « Vous n'êtes donc pas parti ? » Le fils aîné répondit : « Point encore. J'avais d'abord à m'occuper de mon frère cadet. Mon frère cadet maintenant pense qu'il sera naturellement amnistié. C'est pourquoi je viens prendre congé de vous en m'en allant. » Maître *Tchoang* connut que son désir était de ravoïr son or ; il lui : « Entrez vous-même dans la chambre et prenez l'or. » Quand le fils aîné fut entré lui-même dans la

1. L'expression 三錢 désigne les valeurs en or, en argent et en cuivre ; mais c'était le cuivre seul qui était réellement monnayé. — Le roi faisait fermer avec soin son trésor parce que, ayant l'intention de promulguer une amnistie, il craignait que des malfaiteurs, mis au courant de son projet par la divination, n'en profitassent pour le voler en se disant que, s'ils étaient pris, ils bénéficieraient de l'amnistie.

chambre et eut pris l'or, il s'en alla en l'emportant et se réjouit et se félicita à part lui.

Maitre *Tchoang* regardait comme un affront d'avoir été acheté par le fils (de l'honorable) *Tchou*<sup>1</sup>; il vint donc voir le roi de *Tch'ou* et lui dit : « Auparavant je vous ai parlé au sujet de telle étoile; vous m'avez dit, ô roi, que vous désiriez contrebalancer (ce mauvais présage) par un redoublement de vertu. Maintenant, quand je suis sorti, tout le monde sur ma route racontait que le fils de l'honorable *Tchou*, homme opulent de *T'ao*, avait tué un homme et était emprisonné dans (le pays de) *Tch'ou*, que sa famille avait pris beaucoup d'argent pour en faire présent à l'entourage du roi, et qu'ainsi ce n'était pas parce que le roi avait compassion du royaume de *Tch'ou* qu'il promulgait une amnistie, mais que c'était à cause du fils de l'honorable *Tchou*. » Le roi de *Tch'ou* se mit fort en colère et dit : « Quoique je n'aie pas de vertu, comment serait-ce à cause du fils de l'honorable *Tchou* que je répands ma bienfaisance? » Il ordonna qu'on prononçât la sentence contre le fils de l'honorable *Tchou* et qu'on le mit à mort; le lendemain, il promulgua aussitôt l'ordre d'amnistie. En définitive, le fils aîné de l'honorable *Tchou* revint en emportant le corps de son frère cadet.

Quand il arriva, sa mère et les gens de l'endroit se lamentèrent tous. Maitre *Tchou* fut le seul à rire et dit : « Je savais bien qu'il causerait sûrement la mort de son frère; ce n'est pas qu'il n'aimât pas son frère; mais il y avait quelque chose à quoi il ne pouvait pas consentir. En effet, dès sa jeunesse il a demeuré avec moi; il s'est vu dans la peine et a eu de la difficulté à gagner sa vie;

1. C'est-à-dire : regardait comme un affront que le fils de l'honorable *Tchou* eût cru qu'il pouvait l'acheter à prix d'or.



c'est pourquoi il trouve dur de renoncer à des richesses. Quant à son plus jeune frère, dès sa jeunesse il m'a vu riche ; monté sur (un char) solide et pressant (des chevaux) excellents, il (s'occupe à) chasser les lièvres rusés. Comment saurait-il d'où vient l'argent ? aussi l'abandonne-t-il facilement et sans en avoir aucun regret. Si auparavant je voulais envoyer mon plus jeune fils, c'est précisément parce qu'il savait dépenser l'argent, tandis que l'aîné, qui ne le savait pas, n'a abouti par là qu'à causer la mort de son frère. C'était dans la nature des choses ; il n'y a pas lieu de s'en affliger. Pour moi, jour et nuit certes je m'attendais à la venue de son cadavre. »

Ainsi *Fan Li* occupa trois endroits différents <sup>1</sup> et devint célèbre dans l'empire. Ce n'est pas à la légère qu'il s'en alla et pour le simple plaisir de le faire <sup>2</sup> ; partout où il s'arrêta, il ne manqua pas de devenir célèbre. En définitive, il mourut de vieillesse à *T'ao*. C'est pourquoi la tradition populaire l'appelle « maître *Tchou*, de *T'ao* ».

Le duc grand astrologue dit : L'œuvre méritoire de *Yu* fut considérable ; il dirigea les neuf cours d'eau et fixa les neuf provinces ; jusqu'à maintenant, tous les *Hia*<sup>3</sup> ont joui (à cause de cela) de l'ordre et de la paix. Son descendant, *Keou-t sien*, fatigua son corps et accabla son esprit ; en définitive, il anéantit le puissant (royaume de) *Ou*, et, au nord, il fit voir ses soldats aux royaumes du Milieu pour qu'ils honorassent la maison

1. On ne peut pas traduire : « émigra trois fois », car il n'émigra que deux fois ; le sens est qu'il habita en trois lieux différents, à savoir *Yue*, *Ts'i* et *T'ao*.

2. Cette traduction me semble être celle qui rend le mieux le sens de l'expression chinoise 而已 « et c'est fini ».

3. On sait que cette expression désigne toutes les principautés de race chinoise.

des *Tcheou*. On l'appela du titre de roi-hégémon. *Keou-tsien* pourrait-il ne pas être nommé un sage? C'est qu'en effet il eut la gloire que *Yu* lui avait laissée. — *Fan Li* par suite de ses émigrations occupa trois endroits différents<sup>1</sup>, et dans tous il eut une renommée éclatante, renommée qui est descendue jusqu'à la postérité. — Le ministre et le souverain ayant été tels, si on voulait qu'ils ne fussent pas illustres, le pourrait-on faire<sup>2</sup>?

1. Cf. p. 447, n. 1.

2. *Se-ma Ts'ien* semble vouloir ici répondre à certains écrivains chinois qui dénigraient *Keou-tsien* parce que c'était un barbare.

---

## CHAPITRE XLII

---

### DOUZIÈME MAISON HÉRÉDITAIRE

---

### TCHENG<sup>1</sup>

---

*Yeou*, duc *Hoan*, de *Tcheng*, était fils cadet du roi *Li* et frère cadet de naissance inférieure<sup>2</sup> du roi *Siuén* (827-782). La vingt-deuxième année du roi *Siuén* (806), *Yeou* reçut pour la première fois en fief (le pays de) *Tcheng*. Trente-trois ans (774), après qu'il eut reçu ce fief, comme les cent familles trouvaient en lui leur avantage et l'aimaient, le roi *Yeou* lui donna le titre de se-

1. Les princes de *Tcheng* appartenaient au clan *Ki* 姬; ils avaient le titre de comte. Leur fief passe pour avoir été d'abord le territoire de *Yu-lin* 域林 qui était situé dans le domaine royal, au temps où la capitale des *Tcheou* se trouvait encore dans le *Chàn-si*; on identifie ce territoire avec la préfecture secondaire de *Hoa* 華, préfecture de *Tong-tcheou*, province de *Chàn-si*. En 773, les princes de *Tcheng* se transportèrent à *Sin-tcheng* 新鄭, sous-préfecture qui dépend de la préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*. La principauté de *Tcheng* fut anéantie par le royaume de *Han* 韓 en 375 (H. T. K. K., chap. cclv, p. 4<sup>re</sup>).

2. D'après les Tableaux chronologiques (chap. xiv), ce personnage était frère cadet du roi *Siuén* et né de la même mère que lui.

*t'ou*<sup>1</sup>. Il établit la concorde et l'union dans le peuple des *Tcheou* ; tout le peuple des *Tcheou* en fut joyeux ; dans le territoire compris entre le *Ho* et (la rivière) *Lo*, les hommes jugeaient qu'il leur était avantageux et le chérissaient.

Quand il eut été *se-t'ou* pendant une année (773), le roi *Yeou*, à cause de la reine *Pao*<sup>2</sup>, laissa se produire de nombreuses fautes dans le gouvernement de la maison royale ; parmi les seigneurs, il y en eut qui se révoltèrent contre lui. Alors le duc *Hoan* interrogea le grand astrologue *Po* et lui dit : « La maison royale a de nombreuses difficultés ; où m'enfuirai-je pour y aller mourir ? » Le grand astrologue *Po* répondit : « C'est seulement le territoire à l'est de (la rivière) *Lo*, au sud du *Ho* et de (la rivière) *Tsi*, où vous pouvez demeurer. » « Pourquoi ? » dit (le duc *Hoan*). Il répondit : « Ce pays est voisin de *Kouo*<sup>3</sup> et de *Koei*<sup>4</sup>. Les princes de *Kouo* et de *Koei* sont avides et aiment leur intérêt ; les cent familles ne leur sont pas attachées. Maintenant, vous êtes *se-t'ou* et tout le peuple vous aime. Si vous demandez réellement à vous établir là, les princes de *Kouo* et de *Koei*, voyant que vous gouvernez avec justice, ne feront pas de difficulté pour vous abandonner une part de territoire ; si vous vous y établissez effectivement, le peuple de *Kouo* et de *Koei* deviendra tout entier votre peuple. »

1. Directeur des multitudes. Ce titre est celui qu'on donne actuellement aux présidents et vice-présidents du ministère du Cens (*hou-pou*).

2. *Pao-se*. Cf. tome I, p. 280 et suiv.

3. *Kouo* est le *Kouo* oriental 東魏 ; il occupait le territoire des sous-préfectures actuelles de *Se-choi* 汜水 et de *Yong-yang* 滎陽, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*.

4. Cf. p. 339, n. 3.

Le duc dit : « Je voudrais aller dans le sud, sur les bords du *Kiang* ; qu'en pensez-vous ? » (Son interlocuteur) répondit : « Autrefois *Tchou-yong* fut le gouverneur du feu sous l'empereur *Kao-sin*<sup>1</sup> ; sa gloire fut grande ; mais, par rapport aux *Tcheou*, il n'est pas encore devenu florissant<sup>2</sup>. (Les princes de) *Tch'ou* sont ses descendants. Quand les *Tcheou* s'affaibliront, *Tch'ou* certainement grandira ; qu'il grandisse, c'est ce qui n'est pas de l'intérêt de *Tcheng*. » Le duc dit : « Je voudrais m'établir du côté de l'ouest ; qu'en pensez-vous ? » (Le grand astrologue) lui répondit : « Le peuple de cette région est avide et aime son intérêt. Il serait difficile d'y demeurer longtemps. » Le duc dit : « Quand les *Tcheou* s'affaibliront, quels seront les royaumes qui fleuriront ? » (Son interlocuteur) répondit : « Ce seront *Ts'i*, *Ts'in*, *Tsin* et *Tch'ou*. En effet (les princes de) *Ts'i* appartiennent au clan *Kiang* et sont les descendants de *Po-i*<sup>3</sup> ; *Po-i* aida *Yao* à régler les rites. (Les princes de) *Ts'in* appartiennent au clan *Yng* et sont les descendants de *Po-i*<sup>4</sup> ; *Po-i* aida *Choen* à traiter avec amour et bonté les cent sortes d'êtres. Quant aux ancêtres (des princes) de *Tch'ou*, ils eurent tous de la gloire dans l'empire. Puis, après que le roi *Ou*, de (la dynastie) *Tcheou*, eut vaincu *Tcheou*, le roi *Tch'eng* conféra au putné *Yu* le fief de *T'ang*<sup>5</sup> ; ce territoire était rempli de difficultés et

1. Cf. p. 338.

2. En d'autres termes, malgré l'éclat des services rendus par *Tchou-yong*, ses descendants ne sont point devenus aussi illustres que les *Tcheou*.

3. 伯夷. Cf. p. 34, n. 2.

4. 伯翳. Cf. tome II, p. 218, ligne 12, où ce nom est écrit 伯翳.

5. Cf. p. 251.

d'obstacles; aussi (les princes de *Tsin*) eurent-ils du mérite (à s'y maintenir); ils participeront à la décadence des *Tcheou*<sup>1</sup>, mais à leur tour certainement ils seront florissants. » Le duc *Hoan* dit: « C'est fort bien. » Alors il se décida à parler au roi; il transporta son peuple du côté de l'est, à l'est de (la rivière) *Lo*; (les princes de) *Kouo* et de *Koei* lui offrirent en effet dix places; en définitive, il eut là son royaume.

Deux ans plus tard (771), les *K'iuén-Jong* tuèrent le roi *Yeou* au pied de la montagne *Li*<sup>2</sup>; ils tuèrent en même temps le duc *Hoan*; les gens de *Tcheng* mirent d'un commun accord sur le trône son fils *Kiue-tou*<sup>3</sup>; ce fut le duc *Ou*.

La dixième année de son règne (761), le duc *Ou* épousa la fille du marquis de *Chen*<sup>4</sup> et en fit sa femme principale; on l'appela *Ou-Kiang*. Elle enfanta l'héritier présomptif, *Ou-cheng*<sup>5</sup>; l'enfanter fut difficile; aussi quand il fut né, l'épouse (du duc *Ou*) ne l'aima pas. Elle enfanta ensuite un fils cadet, le puîné *Toan*; *Toan* fut enfanté facilement; l'épouse (du duc *Ou*) l'aima. La vingt-septième année (744), le duc *Ou* étant tombé malade, sa femme lui demanda de nommer *Toan* héritier présomptif; le duc n'y consentit pas. Cette année-là, le duc *Ou* mourut. *Ou-cheng* prit le pouvoir; ce fut le duc *Tchoang*.

1. Je me conforme à la ponctuation du *Che ki luan wen* qui fait une phrase des quatre mots 與周衰並.

2. Cf. tome I, p. 285, n. 3.

3. D'après *Tchang Cheou-tsie*, il faudrait prononcer *K'ou-hou*; mais ces indications de prononciation sont souvent peu sûres et varient suivant les commentateurs.

4. Cf. *Tso tchoan*, 1<sup>re</sup> année du duc *Yn*. — Sur la principauté de *Chen*, cf. tome I, p. 281, n. 1.

5. Ce nom signifie « né dans l'insomnie ».

La première année de son règne (743), le duc *Tchoang* donna en fief à son frère cadet *Toan* (la ville de) *King*<sup>1</sup>; son surnom fut « l'éminent puîné » (*t'ai-chou*). *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*<sup>2</sup>, lui dit : « *King* est plus grand que (la capitale de votre) royaume ; ce n'est pas une place à donner en apanage à un cadet. » Le duc *Tchoang* répondit : « *Ou-Kiang* l'a désiré ; je n'oserais lui enlever (cette ville). » Quand *Toan* fut arrivé à *King*, il répara et mit en état ses armes défensives et offensives et complota avec sa mère *Ou-Kiang* d'attaquer à l'improviste (le duc de) *Tcheng*.

La vingt-deuxième année (722), *Toan* attaqua en effet (le duc de) *Tcheng* par surprise ; *Ou-Kiang* était d'intelligence avec lui à l'intérieur (de la ville). Le duc *Tchoang* mit des soldats en campagne et attaqua *Toan* qui s'enfuit : il attaqua *King* dont les habitants se révoltèrent contre *Toan* ; *Toan* sortit (de cette ville) et

1. Cette ville était à 20 *li* au sud-est de la sous-préfecture de *Yong-yang* 榮陽, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*.

2. Il n'y a pas moins de trois localités qui portent le nom de *Tchai* 祭 à l'époque *tch'oan-ts'ieou*. La première correspond à la sous-préfecture de *Tch'ang-yuen* 長垣, préfecture de *Ta-ming*, province de *Tche-li* ; elle appartenait à l'état de *Wei* 衛. La seconde se trouvait dans le voisinage de l'ancienne sous-préfecture de *Koan-tch'eng* 管城 qui correspond aujourd'hui à la préfecture secondaire de *Tcheng* 鄭, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan* ; elle était gouvernée par des comtes qui sont mentionnés dans le *Tso tchoan* à diverses reprises (1<sup>re</sup> année du duc *Yn*, 8<sup>e</sup> année du duc *Hoan*, 23<sup>e</sup> année du duc *Tchoang*). Enfin une troisième localité de *Tchai*, qui doit être celle dont il est question ici, était sur le territoire de la sous-préfecture actuelle de *Tchong-meou* 中牟, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan* (H. T. K. K., chap. CCXII, p. 3<sup>re</sup> et v<sup>o</sup>).

s'enfuit à *Yen*<sup>1</sup>; (les gens de) *Yen* s'étant dispersés, il sortit (de cette ville) et se réfugia à *Kong*<sup>2</sup>. Alors le duc *Tchoang* exila sa mère *Ou-Kiang* à *Tch'eng-ying*<sup>3</sup> et déclara en faisant un serment qu'il ne la reverrait plus jusqu'à ce qu'il fût allé aux Sources jaunes<sup>4</sup>. Au bout de plus d'un an, il s'était repenti et songeait à sa mère. *K'ao-chou*, de la vallée de *Yng*<sup>5</sup>, ayant fait un présent au duc, celui-ci lui offrit à manger; *K'ao-chou* lui dit: « Moi, votre sujet, j'ai ma mère; je vous demande la permission d'offrir à ma mère la nourriture du duc. » Le duc *Tchoang* dit: « Je songe fort à ma mère; mais je redoute de violer mon serment; comment faire? » *K'ao-chou* lui dit: « Percez la terre jusqu'aux Sources jaunes et alors vous vous reverrez. » (Le duc) suivit aussitôt ce conseil et vit sa mère<sup>6</sup>.

1. Au sud de la sous-préfecture de *Sin-tcheng* 新鄭.

2. Sur le territoire de la sous-préfecture de *Hosi* 輝, préfecture de *Wei-hoei*, province de *Ho-nan*. Il y avait alors des comtes de *Kong*; plus tard, cette principauté fut annexée par l'état de *Wei* 衛.

3. Près de la sous-préfecture de *Lin-ying* 臨穎, préfecture secondaire de *Hiu*, province de *Ho-nan*.

4. C'est-à-dire: jusqu'à ce qu'il fût mort. Les Sources jaunes 黃泉 sont l'Hadès chinois; elles sont ainsi nommées parce qu'elles sont sous la terre et que la terre est jaune. Cf. tome III, p. 305, n. 1. Cette expression ne se trouve pas dans les classiques et ne paraît dater que de l'époque des *Ts'in* ou des *Han*.

5. La vallée de *Yng* 穎谷 était celle où la rivière *Yng* prenait sa source; elle était sur le territoire de la sous-préfecture de *Teng-fong* 登封, préfecture et province de *Ho-nan*.

6. Cf. *Tso tchoan*, 1<sup>re</sup> année du duc *Yn*. Pour éluder son serment, le duc de *Tcheng* fit creuser sous terre un tunnel dans lequel il rencontra sa mère; il put ainsi prétendre qu'il n'avait revu sa mère que dans le domaine souterrain des Sources jaunes.



La vingt-quatrième année (720), le duc *Mou*, de *Song*, mourut; le *kong-tse Ping* s'enfuit dans (le pays de) *Tcheng*<sup>1</sup>. — *Tcheng* envahit le territoire des *Tcheou* et prit leurs céréales<sup>2</sup>. — La vingt-cinquième année (719), *Tcheou-hiu*, (du pays) de *Wei*, assassina son prince, le duc *Hoan*, et s'arrogea le pouvoir<sup>3</sup>; il s'allia à *Song* pour attaquer *Tcheng*, à cause que *Ping* (s'était réfugié dans ce pays). — La vingt-septième année (717), (le duc *Tchoang*) vint pour la première fois rendre hommage au roi *Hoan*, de (la dynastie) *Tcheou*; le roi *Hoan* était irrité de ce qu'il lui avait pris des céréales et lui manqua d'égards. — La vingt-neuvième année (715), le duc *Tchoang*, irrité de ce que les *Tcheou* lui avaient manqué d'égards, échangea avec (le duc de) *Lou* (la localité de) *Pong* contre (celle de) *Hiu-t'ien*<sup>4</sup>. — La trente-troisième année (711), (des gens de) *Song* tuèrent *K'ong-fou* (*Kia*)<sup>5</sup>.

La trente-septième année (707), le duc *Tchoang* n'étant pas venu rendre hommage aux *Tcheou*, le roi *Hoan*, de (la dynastie) *Tcheou*, se mit à la tête (des princes) de *Tch'en*, de *Ts'ai*, de *Kouo* et de *Wei* et attaqua *Tcheng*. Le duc *Tchoang*, avec *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, et

1. Cf. p. 233-234.

2. Cf. *Tso tchoan*, 3<sup>e</sup> année du duc *Yn*; le duc de *Tcheng* était irrité contre la maison royale des *Tcheou*, parce que le roi *P'ing* avait voulu le déposséder d'une partie de son autorité au profit du prince de *Kouo*.

3. Cf. p. 194.

4. Cf. tome I, p. 287, n. 1. L'expression 湯沐之邑 à laquelle il est fait allusion à la fin de cette note est expliquée dans le *Li ki* (trad. Legge, S. B. E., vol. XXVII, p. 247); elle désigne les places du territoire royal qui étaient affectées à certains seigneurs pour qu'ils pussent s'y purifier avant de paraître devant le roi.

5. Cf. p. 235. Les Tableaux chronologiques indiquent la date de 710.

*Kao K'iu-mi*, mit des soldats en campagne pour se défendre. Les troupes royales essayèrent une grande défaite. *Tchou Tchan* atteignit d'un coup de flèche le roi à l'avant-bras ; *Tchou Tchan* demandait à poursuivre, mais le comte de *Tcheng* l'arrêta en lui disant : « Se révolter contre son supérieur est d'ailleurs chose ardue ; combien plus grave serait-il d'oser outrager le Fils du Ciel ! » Alors il cessa les hostilités. Pendant la nuit ; il chargea *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, de demander des nouvelles de la blessure du roi.

La trente-huitième année (706), les *Jong* du nord attaquèrent *Ts'i* ; (le prince de) *Ts'i* envoya demander des secours. (Le comte de) *Tcheng* dépêcha son héritier présomptif *Hou* qui, à la tête d'une armée, vint secourir *Ts'i* ; le duc *Hi*, de *Ts'i*, voulut lui donner une femme ; *Hou* s'y refusa en disant : « Nous sommes un petit royaume ; nous ne sommes pas les égaux de *Ts'i*. » *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, qui se trouvait alors avec lui, l'exhorta et l'engagea à prendre (la femme qu'on lui proposait), en lui disant : « Le prince (votre père) a un grand nombre de favoris dans son palais ; ô héritier présomptif, si vous n'avez pas un puissant appui, vous ne monterez pas sur le trône ; les trois *kong-tse* (se proclameront) tous princes. » Ceux qu'il appelait les trois *kong-tse* étaient l'héritier présomptif *Hou*, son frère cadet *Tou* et son plus jeune frère *Tse-wei*<sup>1</sup>.

La quarante-troisième année (701), le duc *Tchoang*, de *Tcheng*, mourut. Auparavant, *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, avait joui d'une grande faveur auprès du duc

1. D'après *Tou Yu*, cette glose de *Se-ma Ts'ien* serait inexacte ; l'héritier présomptif ne doit pas être compté au nombre des trois *kong-tse* qui sont le prince *Tou*, le prince *Wei* et le prince *I*. — Cf. *Tso tchoan*, 12<sup>e</sup> année du duc *Hoan*.

*Tchoang*; le duc *Tchoang* lui avait conféré le titre de haut dignitaire; il l'avait chargé d'aller lui prendre pour femme la fille (du prince) de *Teng*<sup>1</sup>; celle-ci enfanta l'héritier présomptif *Hou*; c'est pourquoi *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, le mit sur le trône; ce fut le duc *Tchao*. Le duc *Tchoang* avait aussi pris pour femme une fille de la famille *Yong*, (du pays) de *Song*; celle-ci enfanta *Tou*, qui fut le duc *Li*; la famille *Yong*<sup>2</sup> était en faveur dans (le pays de) *Song*; le duc *Tchoang*, de *Song*, apprenant que *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, avait mis *Hou* sur le trône, envoya des gens attirer par ruse auprès de lui *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*; il l'arrêta alors et lui dit: « Si vous ne mettez pas *Tou* sur le trône, vous mourrez. » Il se saisit aussi de *Tou* à qui il demanda un présent en argent. *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, consentit à (ce que demandait le prince de) *Song* et s'engagea par serment avec lui; il revint avec *Tou* et le mit sur le trône. *Hou*, duc *Tchao*, apprenant que *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, avait, contraint par *Song*, mis sur le trône son frère cadet, *Tou*, sortit (de sa capitale) le neuvième mois, au jour *sin-hai*<sup>3</sup>, et s'enfuit (dans le pays de) *Wei*; au jour *ki-hai*<sup>4</sup>, *Tou* arriva (dans la capitale de) *Tcheng* et prit le pouvoir; ce fut le duc *Li*.

La quatrième année du duc *Li* (697), le duc *Li*, vexé

1. Le marquis de *Teng* est mentionné dans le *Tso tchoan*, 7<sup>e</sup> année du duc *Hoan*. Cette petite principauté correspond à la préfecture se-

condaire de *Teng* 滕, préfecture de *Nan-yang*, province de *Ho-nan*.

2. Le chef de la famille *Yong* était grand officier dans le royaume de *Song*; il appartenait au clan *Ki* 姬 et se disait descendant de *Hoang-ti*.

3. Au jour *ting-hai*, d'après le *Tso tchoan* (11<sup>e</sup> année du duc *Hoan*).

4. Douze jours plus tard, si on adopte la leçon du *Tso tchoan* (cf. la note précédente) qui paraît seule plausible.

de ce que *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, exerçait seul le gouvernement du royaume, donna secrètement une mission à *Yong T'eou*, gendre (de *Tchong*), dans le désir de faire périr *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*. La femme de (*Yong*) *T'eou* était la fille de *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*; elle sut la chose et dit à sa mère: « D'un père et d'un époux, qui est le plus proche parent? » Sa mère répondit: « Un père, on n'en a jamais qu'un, tandis que les hommes peuvent tous devenir votre mari. » La fille avertit alors *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, qui, déjouant (les projets de ses ennemis), fit périr *Yong T'eou* et exposa son corps sur la place publique. Le duc *Li* ne sut que faire contre *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*; il s'irrita contre (*Yong*) *T'eou* et dit: « Il a fait connaître ses projets à sa femme; sa mort devait donc certainement arriver. »

En été, le duc *Li* sortit (de sa capitale) et alla s'établir à *Li*<sup>1</sup>, ville de la frontière. *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, alla chercher *Hou*, duc *Tchao*; le sixième mois, au jour *i-hai*, il le fit rentrer dans (la capitale de) *Tcheng*; il prit donc le pouvoir.

En automne, *Tou*, duc *Li*, de *Tcheng*, avec l'appui des gens de *Li*, tua *Tan Po*<sup>2</sup>, grand officier (chargé de la garde de cette ville), et fixa là sa résidence. Les sei-

1. *Li* 櫟 correspond à l'ancienne sous-préfecture de *Yang-ti* 陽翟, qui est aujourd'hui la préfecture secondaire de *Yu* 禹, préfecture de *K'ai-fong*, province de *Ho-nan*.

2. Au lieu de *Tan Po* 單伯, il faut lire *T'an Po* 檀伯, comme dans le *Tso tchoan* (15<sup>e</sup> année du duc *Hoan*). *Tan Po* 單伯, ou plus exactement « le comte de *Chan* », est un tout autre personnage qui est mentionné dans le *Tso tchoan*, à la date de la 14<sup>e</sup> année du duc *Tchoang*.

gneurs, apprenant que le duc *Li* était sorti (de sa capitale) et était fugitif, attaquèrent *Tcheng*; ils n'eurent pas l'avantage et se retirèrent. — (Le prince de) *Song* donna quelques soldats au duc *Li* qui se tint sur la défensive dans (la ville de) *Li*; c'est pourquoi (le duc *Tchao*, de) *Tcheng*, de son côté n'attaqua pas (la ville de) *Li*.

La deuxième année (695) du duc *Tchao*, (se passèrent les événements suivants): dès l'époque où le duc *Tchao* n'était encore qu'héritier présomptif, son père, le duc *Tchoang*, avait voulu nommer *Kao K'iu-mi* haut dignitaire; l'héritier présomptif *Hou* parla mal de lui, mais le duc *Tchoang* ne l'écouta pas et en définitive fit de (*Kao*) *K'iu-mi* un haut dignitaire. Quand le duc *Tchao* eut pris le pouvoir, (*Kao K'iu-mi*) craignit qu'il ne le tuât. En hiver, le dixième mois, au jour *sin-mao*, (*Kao*) *K'iu-mi* sortit pour chasser avec le duc *Tchao*; il tua d'un coup de flèche le duc *Tchao* dans la campagne. *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, et (*Kao*) *K'iu-mi*, n'osèrent pas faire rentrer le duc *Li*; ils préférèrent donner le titre de prince à *Tse-wei*, frère cadet du duc *Tchao*; ce fut *Tse-wei*; il n'a pas de nom posthume.

La première année (694) de *Tse-wei*, au septième mois, le duc *Siang*, de *Ts'i*, réunit les seigneurs à *Cheou-tche*<sup>1</sup>. *Tse-wei*, (prince) de *Tcheng*, se rendit à la réunion; *Kao K'iu-mi* l'accompagna en qualité de conseiller. *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, prétexta une maladie pour ne pas y aller; voici pour quelle raison: *Tse-wei*, à l'époque où le duc *Siang*, de *Ts'i*, n'était encore

1. *Cheou-tche* est identique à la localité appelée *Cheou-hiang* 首鄉, au sud-est de la préfecture secondaire de *Soei* 睢, préfecture de *Koei-té*, province de *Ho-nan*.

que *kong-tse*<sup>1</sup>, s'était souvent rencontré et battu avec lui et ils étaient hostiles l'un à l'autre. Quand (le duc *Siang*) réunit les seigneurs, *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, demanda à *Tse-wei* de n'y pas aller; *Tse-wei* lui répondit: « *Ts'i* est puissant et le duc *Li* réside à *Li*; si je n'y vais pas, (le duc de *Ts'i*) se mettra alors à la tête des seigneurs, m'attaquera et fera rentrer le duc *Li*; il vaut mieux que j'y aille; si j'y vais, pourquoi est-il nécessaire qu'il m'outrage? d'ailleurs, comment les choses en arriveraient-elles à ce point? » En définitive il partit. Alors *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, craignant que *Ts'i* ne le fît périr en même temps que lui, prétextait donc une maladie.

Quand *Tse-wei* fut arrivé, il ne présenta pas ses excuses au marquis de *Ts'i*, qui, irrité, prépara une embuscade et tua *Tse-wei*. *Kao K'iu-mi* s'enfuit et revint; quand il fut de retour, il combina un plan avec *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*; ils mandèrent le *kong-tse Yng*<sup>2</sup>, frère cadet de *Tse-wei*, qui se trouvait dans (le pays de) *Tch'en* et le mirent sur le trône; ce fut le prince de *Tcheng*<sup>3</sup>. — Cette année-là (694), le duc *Siang*, de *Ts'i*, chargea *Pong-cheng* de profiter de l'ivresse du duc *Hoan*, de *Lou*, pour le tuer en l'écrasant dans ses bras<sup>4</sup>.

La huitième année (686) du prince de *Tcheng*, des gens de *Ts'i*, parmi lesquels se trouvait *Koar Tche-fou*, firent des troubles et assassinèrent leur prince, le duc

1. C'est-à-dire quand il n'était encore qu'un jeune prince, avant qu'il fût monté sur le trône.

2. Ce personnage est appelé le prince / 子儀 dans le *Tso tchoar*.

3. 鄭子.

4. Cf. p. 109.

*Siang*<sup>1</sup>. — La douzième année (682), *Tchang-wan*<sup>2</sup>, du pays de *Song*, assassina son prince, le duc *Min*. — *Tchong*, (seigneur) de *Tchai*, (dans le pays) de *Tcheng*, mourut.

La quatorzième année (680), (survinrent les événements suivants) : *Tou*, ex-duc *Li* fugitif, de *Tcheng*, qui se trouvait dans (la ville de) *Li*<sup>3</sup>, avait envoyé des gens attirer dans une embûche et enlever de force *Fou Hia*, grand officier de *Tcheng*; il lui demanda en usant de contrainte de le faire rentrer (dans sa capitale). (*Fou*) *Hia* dit : « Laissez-moi libre; je tuerai pour vous le prince de *Tcheng* et je ferai rentrer Votre Altesse. » Le duc *Li* fit un serment avec lui et le relâcha. Le sixième mois, au jour *kia-tse*, (*Fou*) *Hia* tua le prince de *Tcheng* ainsi que ses deux fils, puis il alla à la rencontre de *Tou*, duc *Li*. *Tou*, venant de *Li*, rentra (dans sa capitale) et prit le pouvoir. Auparavant, un serpent venu de l'intérieur (de la ville) et un serpent venu du dehors s'étaient battus sous la porte méridionale (de la capitale) de *Tcheng*; le serpent venu de l'intérieur mourut; et en effet, six ans plus tard, le duc *Li* rentra. Quand il fut rentré, il adressa des reproches à son oncle, *Yuen*<sup>4</sup>, en lui disant : « Quand j'avais perdu mon royaume et que je demeurais à l'étranger, ô mon oncle, vous n'avez point pensé à me faire rentrer; c'est là d'ailleurs une faute très grave. » *Yuen* répondit : « En servant son prince, ne pas avoir deux cœurs, c'est là le devoir d'un

1. Cf. p. 44 et suiv.

2. Cf. p. 236. *Nan-kong Wan* est aussi appelé *Nan-kong Tchang-wan*

南宮長萬

dans le *Tso tchoan* (11<sup>e</sup> année du duc *Tchoang*).

3. Cf. p. 458, n. 1.

4. Le *Tso tchoan* (14<sup>e</sup> année du duc *Tchoang*) appelle ce personnage *Yuen Fan*.

sujet. Je sais quelle est ma faute. » Aussitôt il se tua. Le duc *Li* dit alors à *Fou Hia* : « En servant votre prince, vous avez eu deux cœurs. » Il le fit donc périr avec sa parenté. (Avant de mourir, *Fou Hia* dit : « Un bienfait considérable, on ne le reconnaît pas; cela est bien vrai. »

La première année (679) du nouveau règne de *Tou*, duc *Li*, le duc *Hoan*, de *Ts'i*, eut pour la première fois l'hégémonie. — La cinquième année (675), (les princes de) *Yen* et de *Wei*, s'alliant à *T'oei*, frère cadet du roi *Hoei*, (de la dynastie) *Tcheou*, attaquèrent le roi qui sortit (de sa capitale) et s'enfuit à *Wen*<sup>1</sup>; on donna à son frère cadet, *T'oei*, le titre de roi. — La sixième année (674), le roi *Hoei* déclara à *Tcheng* dans quelle situation critique il se trouvait; le duc *Li* mit des soldats en campagne et attaqua le fils de roi, *T'oei*, de (la maison royale des) *Tcheou*; il ne fut pas vainqueur; alors il s'en retourna avec le roi *Hoei*, de (la dynastie) *Tcheou*; le roi s'établit à *Li*<sup>2</sup>. — La septième année (673), au printemps, le duc *Li*, de *Tcheng*, s'unit à *Kouo-chou*<sup>3</sup> pour attaquer à l'improviste et tuer le fils de roi, *T'oei*; puis ils firent rentrer le roi *Hoei* dans (la capitale des) *Tcheou*.

En automne (673), le duc *Li* mourut; son fils, *Tsie*, qui fut le duc *Wen*, prit le pouvoir. Le duc *Li* avait d'abord été sur le trône pendant quatre années (700-697); il s'était enfui et s'était établi à *Li* où il demeura dix-sept années (696-680); quand il fut rentré de nouveau, il fut sur le trône pendant sept années (679-673); en comprenant les années où il fut fugitif, cela fait un total de vingt-huit années.

1. Cf. tome I, p. 289, n. 3.

2. Cf. p. 458, n. 1.

3. Cf. tome II, p. 24, n. 4, et tome III, p. 704, lignes 10-16.



La dix-septième année (656) du duc *Wen*, le duc *Hoan*, de *Ts'i*, écrasa avec ses soldats (la principauté de) *Ts'ai*<sup>1</sup>; puis il attaqua *Tch'ou* et parvint jusqu'à *Chao-ling*<sup>2</sup>. — La vingt-quatrième année (649), une concubine de rang inférieur du duc *Wen*, laquelle s'appelait *Yen-Ki*<sup>3</sup>, rêva que le Ciel lui donnait une orchidée en lui disant : « Je suis *Po-yeou*<sup>4</sup>; c'est moi qui suis votre ancêtre; de cette (fleur) faites (le nom de) votre fils; l'orchidée a un parfum (qui promet la possession) d'un royaume. » (Cette femme) raconta ce songe au duc *Wen*; le duc *Wen* lui accorda ses faveurs et lui donna une plante d'orchidée pour que ce lui fût un gage; elle enfanta un fils et le nomma *Lan* (= orchidée).

La trente-sixième année (637), le *kong-tse* de *Tsin*, *Tch'ong-eul*, passa (par le pays de *Tcheng*); le duc *Wen* lui manqua d'égards. Le frère cadet du duc *Wen*, *Chou-tchan*, lui dit : « *Tch'ong-eul* est sage; d'ailleurs il est, en outre, du même clan que vous; à bout de ressources il passe chez vous, ô prince; vous ne devez pas lui manquer d'égards. » Le duc *Wen* répondit : « Les *kong-tse* des royaumes seigneuriaux qui passent par ici en fugitifs sont nombreux; comment pourrais-je les honorer tous? » (*Chou-*)*tchan* dit : « O prince, si vous ne l'honorez pas, alors tuez-le; si vous ne le tuez pas, vous ferez que, quand il sera retourné dans son royaume, il sera un tourment pour *Tcheng*. » Le duc *Wen* n'écouta pas (cet avis). — La trente-septième année (636),

1. Cf. p. 157.

2. Cf. tome III, p. 425, n. 6.

3. Son nom de clan était *Ki* 媿 et elle venait de la principauté du *Yen* méridional; cf. tome II, p. 24, n. 2.

4. *Po-yeou* était regardé comme l'ancêtre des princes du *Yen* méridional.

au printemps, *Tch'ong-eul, kong-tse* de *Tsin*, retourna dans son royaume et monta sur le trône; ce fut le duc *Wen*.

En automne (636), (se passèrent les événements suivants) : quand (les troupes de) *Tcheng* étaient entrées dans *Hoa*<sup>1</sup>, (les gens de) *Hoa* obéirent à ses ordres; mais, quand ce fut fini, ils s'unirent au contraire à *Wei*; alors (le duc de) *Tcheng* attaqua *Hoa*. Le roi *Siang*, de (la dynastie) *Tcheou*, envoya *Po-fou*<sup>2</sup> intercéder en faveur de *Hoa*. Le duc *Wen*, de *Tcheng*, était irrité de ce que, lorsque le roi *Hoei* s'était réfugié à *Li* et que le duc *Li*, père du duc *Wen*, l'avait fait rentrer (dans sa capitale), le roi *Hoei* n'avait donné au duc *Li* ni dignité ni émoluments<sup>3</sup>; en outre il était fâché de ce que le roi *Siang* avait fait cause commune avec *Wei* et *Hoa*; il n'écoula donc pas la requête du roi et emprisonna *Po-fou*. Le roi, irrité, s'allia aux *Ti* pour attaquer *Tcheng*, mais il n'eut pas l'avantage. — En hiver (636), les *Ti* attaquèrent le roi *Siang* qui sortit (de sa capitale) et s'enfuit (dans le pays de) *Tcheng*; le duc *Wen*, de *Tcheng*, installa le roi à *Fan*<sup>4</sup>.

1. *Hoa* était une ville du pays de *Tcheng* située sur le territoire de la préfecture secondaire de *Soei* 睢, préfecture de *Kosi-té*, province de *Ho-nan*. En 640 (cf. *Tso tchoan*, 20<sup>e</sup> année du duc *Tchoang*), la population de *Hoa* s'était révoltée contre *Tcheng* pour se soumettre à *Wei*; le duc de *Tcheng* avait aussitôt envoyé des troupes qui pénétrèrent dans la ville.

2. Le caractère 補 peut se prononcer *pi* ou *fou*; ici il doit se prononcer *fou*, puisque le *Tso tchoan* (24<sup>e</sup> année du duc *Hi*) écrit 伯服 le nom de ce personnage.

3. Au lieu de 爵祿, le *Tso tchoan* (24<sup>e</sup> année du duc *Hi*) écrit 爵; il fait allusion à la coupe *tsio* que le roi *Hoei* avait donnée au prince de *Kouo*, ce qui avait excité la jalousie et le ressentiment du duc de *Tcheng* (cf. *Tso tchoan*, 21<sup>e</sup> année du duc *Tchoang*).

4. Cf. tome I, p. 294, n. 3.

La trente-huitième année (635), le duc *Wen*, de *Tsin*, fit rentrer le roi *Siang* à *Tch'eng-tcheou*<sup>1</sup>. — La quarante et unième année (632), (le duc de *Tcheng*) aida *Tch'ou* à combattre *Tsin*; s'il s'était tourné contre *Tsin* et s'il aidait *Tch'ou*, c'est parce que, autrefois, il avait manqué d'égards au duc *Wen*, de *Tsin*, lorsque celui-ci avait passé (dans son pays)<sup>2</sup>. — La quarante-troisième année (630), le duc *Wen*, de *Tsin*, s'allia avec le duc *Mou*, de *Ts'in*, pour assiéger avec lui (la capitale de) *Tcheng*; il le punissait ainsi de ce qu'il avait aidé *Tch'ou* à attaquer *Tsin* et de ce qu'il avait manqué d'égards au duc *Wen* au temps où celui-ci avait passé (dans son pays). — Auparavant, le duc *Wen*, de *Tcheng*, avait eu de ses trois femmes cinq fils chéris qui étaient tous morts prématurément pour avoir été coupables; après que<sup>3</sup> le duc, irrité, avait chassé tous les *kong-tse*, le prince *Lan*<sup>4</sup> s'était enfui (dans le pays de) *Tsin*; il accompagna le duc *Wen*, de *Tsin*, lorsque celui-ci vint assiéger (la capitale de) *Tcheng*. En ce temps, *Lan* servait avec grand dévouement le duc *Wen*, de *Tsin*, qui l'avait pris en affection; il fit un accord particulier avec (le duc de) *Tsin* pour lui demander de le faire rentrer dans (le pays de) *Tcheng* en qualité d'héritier présomptif.

1. Cf. tome I, p. 250, n. 2 et p. 301, n. 1.

2. Cf. p. 463.

3. Je considère le mot 漑 comme l'équivalent de 既 et comme étant simplement la marque du passé. Le commentaire de *Se-ma*

*Tcheng* dit que ce mot remplace ici la leçon 瑕 du *Tso tchoan*; mais, si l'on se reporte au texte de ce classique (30<sup>e</sup> année du duc *Hi*), on voit que cette note du commentateur est inintelligible.

4. Il a été question plus haut (p. 463, ligne 13) de la naissance de ce prince *Lan* (= orchidée).

(Le duc *Wen*, de *Tsin*, désirait alors s'emparer de *Chou-tchan* pour le faire périr; le duc *Wen*, de *Tcheng*, était saisi de peur, mais n'osait pas parler de cela à *Chou-tchan*. (*Chou-tchan* apprit (ce qui en était) et dit au prince de *Tcheng* : « Je vous ai averti, mais Votre Altesse ne m'a pas écouté<sup>1</sup>. (Le duc de) *Tsin* est en définitive devenu (pour nous) une cause de tourment. Cependant, si *Tsin* assiège *Tcheng*, c'est à cause de moi. (*Chou-tchan*; que (*Chou-tchan* meure pour délivrer le royaume de *Tcheng*, c'est là le désir de (*Chou-tchan*. » Alors il se tua. Les gens de *Tcheng* remirent à *Tsin* le corps de (*Chou-tchan*. Le duc *Wen*, de *Tsin*, dit : « Je veux absolument être mis une fois en présence du prince de *Tcheng*; je l'insulterai, puis je m'en irai. » Les gens de *Tcheng* en furent tourmentés; ils envoyèrent alors des gens dire secrètement (au prince de) *Tsin* : « L'écrasement de *Tcheng* sera avantageux à *Tsin*, mais ne sera pas de l'intérêt de *Tsin*. » Les soldats de *Tsin* cessèrent les hostilités.

Le duc *Wen*, de *Tsin*, désirait faire rentrer *Lan* en qualité d'héritier présomptif et en avertit (les gens de) *Tcheng*. *Che Koci*, grand officier de *Tcheng*, dit : « J'ai entendu dire que (la femme du) clan *Ki*<sup>2</sup> avait été la principale épouse de *Heou-tsi*<sup>3</sup>; parmi ses descendants il doit y en avoir qui seront prospères; la mère du prince *Lan* est sa descendante. D'ailleurs, les fils des femmes principales sont tous morts<sup>4</sup>; parmi les autres fils de naissance secondaire, il n'en est aucun qui soit aussi sage que *Lan*. Maintenant nous sommes assiégés

1. Cf. p. 463, lignes 16-26.

2. La mère du prince *Lan* appartenait aussi au clan *Ki*; cf. p. 463, n. 3.

3. Cf. tome I, p. 79, n. 6.

4. Cf. p. 465, lignes 13-15.

avec rigueur; (le prince de) *Tsin* nous demande (de nommer *Lan* héritier présomptif); quel parti serait plus avantageux (que d'y consentir)? » Alors ils donnèrent leur consentement (au prince de) *Tsin* et firent avec lui un traité; en définitive donc on nomma le prince *Lan* héritier présomptif. Les soldats de *Tsin* cessèrent alors les hostilités et se retirèrent.

La quarante-cinquième année (628), le duc *Wen* mourut. Le prince *Lan* prit le pouvoir; ce fut le duc *Mou*. — La première année (627) du duc *Mou*, au printemps, le duc *Mou*, de *Ts'in*, envoya trois généraux à la tête d'une armée dans l'intention d'attaquer *Tcheng* à l'improviste; arrivés à *Hoa*<sup>1</sup>, (ces trois généraux) rencontrèrent *Hien Kao*, marchand (du pays) de *Tcheng*, qui leur offrit sous un faux prétexte douze bœufs pour reconforter leur armée<sup>2</sup>. C'est pourquoi les soldats de *Ts'in* revinrent sans être parvenus (à destination). *Tsin* les battit à *Hiao*. — Auparavant, l'année précédente (628), qui était celle où le duc *Wen*, de *Tcheng*, était mort, *Tseng Ho*, gardien de la muraille (dans la capitale) de *Tcheng*, avait vendu des renseignements sur la situation de *Tcheng* et c'est pourquoi les soldats de *Ts'in* étaient venus. — La troisième année (625), *Tcheng* envoya des soldats se joindre à *Tsin* pour attaquer *Ts'in*; les soldats de *Ts'in* furent battus à *Wang*<sup>3</sup>. — L'année précédente (626), *Chang-tch'en*, héritier présomptif de *Tch'ou*, avait assassiné son père, le roi *Tch'eng*, et avait pris le pouvoir

1. Cf. tome II, p. 39, n. 2.

2. Cette anecdote est racontée en détail dans le tome II, p. 39.

3. Cette localité devait être voisine de celle de *P'ong-ya* 彭衙, qui était à 60 li au nord-est de la sous-préfecture de *Po-choei* 白水, préfecture de *T'ong-tcheou*, province de *Chàn-si* (H. T. K. K., chap. cclm, p. 12 v°).

à sa place ; la vingt et unième année (607), avec *Hoa Yuen*, (général) de *Song*, il attaqua *Tcheng* ; *Hoa Yuen*, ayant tué des moutons pour nourrir ses soldats, n'en donna pas à son cocher *Yang Tchen*<sup>1</sup> ; dans sa colère, celui-ci se lança à bride abattue (dans l'armée de) *Tcheng* ; *Tcheng* emprisonna *Hoa Yuen* ; (le prince de) *Song* offrit une rançon pour *Hoa Yuen* qui d'ailleurs parvint à s'échapper<sup>2</sup>. — (Le prince de) *Tsin* envoya *Tchao Tch'oan* avec une armée attaquer *Tcheng*.

La vingt-deuxième année (606), le duc *Mou*, de *Tcheng*, mourut. Son fils, *I*, prit le pouvoir ; ce fut le duc *Ling*.

La première année (605) du duc *Ling*, au printemps, (le roi de) *Tch'ou* fit présent d'une grande tortue au duc *Ling*. *Tse-kia* et *Tse-kong*<sup>3</sup> s'apprétaient à aller à la cour du duc *Ling* lorsque l'index<sup>4</sup> de *Tse-kong* trembla ; il dit à *Tse-kia* : « En d'autres jours, quand mon doigt a tremblé, c'est que je devais manger quelque chose d'extraordinaire. » Quand ils furent entrés, ils virent le duc *Ling* offrir du bouillon de tortue ; *Tse-kong* dit en riant : « En effet, c'est bien cela. » Le duc *Ling* lui ayant demandé pourquoi il riait, il lui raconta toute l'affaire ; le duc *Ling* l'appela auprès de lui et à lui seul il ne donna pas de bouillon ; *Tse-kong* irrité trempa son doigt (dans le plat), le goûta et sortit. Le duc, dans sa colère, voulait tuer *Tse-kong* ; *Tse-kong* projeta avec *Tse-kia* de le prévenir ; en été, ils assassinèrent le duc *Ling*.

1. Cf. p. 242, n. 4.

2. Cf. p. 243.

3. Appelé aussi « le *kong-tse Song* 公子宋 ; cf. *Tso tchoan*, 4<sup>e</sup> année du duc *Siuén*.

4. Littéralement : le doigt avec lequel on mange 食指.

Les gens de *Tcheng* voulurent mettre sur le trône *K'iu-tsi*, frère cadet du duc *Ling*; *K'iu-tsi* déclina (cet honneur) en disant : « Si on veut tenir compte de la sagesse, moi *K'iu-tsi* je suis indigne; si on veut tenir compte de l'ordre normal, c'est le *kong-tse Kien* qui est l'aîné. » *Kien* était frère cadet, de naissance inférieure, du duc *Ling*, et frère aîné de *K'iu-tsi*. Alors on mit sur le trône le prince *Kien*; ce fut le duc *Siang*.

Quand le duc *Siang* eut pris le pouvoir, il voulut bannir toute la famille (issue du duc) *Mou*, parce qu'elle était la famille de *Tse-kong* qui avait assassiné le duc *Ling*. *K'iu-tsi* lui dit : « Si vous vous décidez à bannir la famille (issue du duc) *Mou*, je m'en irai. » (Le duc) renonça alors à son projet et nomma grands officiers tous (les membres de cette famille).

La première année (604) du duc *Siang*, (le roi de) *Tch'ou*, irrité de ce que *Tcheng* avait accepté les présents de *Song* et avait laissé partir *Hoa Yuen*, attaqua *Tcheng*. *Tcheng* se détourna de *Tch'ou* et fit amitié avec *Tsin*. — La cinquième année (600), *Tch'ou* attaqua de nouveau *Tcheng*; *Tsin* vint à son secours. — La sixième année (599), *Tse-kia* mourut; les gens du pays recommencèrent à chasser ses parents parce qu'il avait assassiné le duc *Ling*.

La septième année (598), *Tcheng* et *Tsin* firent un traité à *Yen-ling*<sup>1</sup>. — La huitième année (597), le roi

1. D'après les annotations critiques de l'édition de *K'ien-long*, il y aurait lieu de corriger *Yen-ling* 焉陵 en *Tch'en-ling* 辰陵, qui est la leçon du *Tch'oén ts'ieou* (11<sup>e</sup> année du duc *Siuen*). *Tch'en-ling* était à 40 li au sud-ouest de la ville préfectorale de *Tch'en-tcheou*, 陳州, province de *Ho-nan*. — Il est à remarquer cependant que, dans le *Tch'oén ts'ieou*, le traité de *Tch'en-ling* est conclu entre *Tch'ou Tch'en* et *Tcheng*, tandis qu'ici le traité de *Yen-ling* est conclu entre

*Tchoang*, de *Tch'ou*, vint attaquer *Tcheng* à cause du traité qu'il avait conclu avec *Tsin*. Il assiégea (la capitale de) *Tcheng*; au bout de trois mois, (le prince de) *Tcheng* fit la reddition de sa ville à *Tch'ou*; le roi de *Tch'ou* entra par la porte souveraine<sup>1</sup>. Le duc *Siang*, de *Tcheng*, ayant le buste nu et tirant un mouton, vint à sa rencontre et dit : « Moi, orphelin, je n'ai pas su m'acquitter de mes devoirs dans une place de votre frontière; c'est pourquoi Votre Majesté a accumulé un ressentiment qui est venu atteindre ma ville; c'est ma faute. Je n'ose plus rien faire, sinon obéir à vos ordres. Si Votre Majesté me déporte au sud du *Kiang* et si elle fait don (de mon pays) aux seigneurs, je ne pourrai encore qu'obéir à vos ordres. Si cependant Votre Majesté, n'oubliant pas les rois *Li* et *Siuén* et les ducs *Hoan* et *Ou*, par compassion pour moi ne consent pas à interrompre (mes sacrifices aux) dieux du sol et des moissons, et me donne un territoire improductif pour que je puisse changer de conduite et servir Votre Majesté, c'est là ce que je désire, mais ce que je n'ose espérer. J'ose vous exposer mes sentiments intimes; quels que soient vos ordres, j'y obéirai<sup>2</sup>. » Le roi *Tchoang* consentit en sa faveur à se retirer à trente *li* de distance et ensuite renonça (à sa conquête). Les ministres (du roi) de *Tch'ou* lui dirent : « Depuis *Yng*<sup>3</sup> jusqu'en ce lieu, vos soldats et vos grands officiers ont de leur côté peiné pendant longtemps; maintenant que vous avez conquis ce royaume, vous l'abandonnez; qu'est-ce à

*Tsin* et *Tcheng*; ces deux traités sont donc deux actes différents et ne doivent pas être confondus l'un avec l'autre. Sur l'emplacement de *Yen-ling*, cf. p. 324, n. 2.

1. Cf. p. 354, n. 3.

2. Cf. p. 355.

3. Capitale de *Tch'ou*.



dire? » Le roi *Tchoang* répondit : « Si j'ai combattu, c'était pour combattre un (prince) insoumis; maintenant il s'est soumis; qu'ai-je à demander? » En définitive, il s'en alla.

(Le prince de) *Tsin*, apprenant que *Tch'ou* attaquait *Tcheng*, envoya des soldats secourir *Tcheng*; en venant, ils hésitaient entre deux partis et c'est pourquoi ils avancèrent lentement; quand<sup>1</sup> ils arrivèrent au *Ho*, les soldats de *Tch'ou* étaient déjà partis; parmi les généraux et les commandants de *Tsin*, les uns voulaient traverser (le Fleuve), les autres voulaient s'en retourner; en définitive, ils franchirent le *Ho*. Le roi *Tchoang* l'apprit et revint attaquer (l'armée de) *Tsin*; *Tcheng*, contrairement (à ce que *Tsin* attendait de lui), aida *Tch'ou*; l'armée de *Tsin* essaya une grande défaite sur les bords du *Ho*.

La dixième année (595), *Tsin* vint attaquer *Tcheng* parce qu'il s'était tourné contre lui et s'était lié avec *Tch'ou*. — La onzième année (594), le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, attaqua *Song*. (Le prince de) *Song* déclara à *Tsin* dans quelle situation critique il se trouvait. Le duc *King*, de *Tsin*, voulait envoyer des soldats au secours de *Song*, mais *Po-tsong* lui adressa des remontrances en disant : « Le Ciel vient d'ouvrir (la voie) à *Tch'ou*; on ne saurait le combattre. » (le prince de *Tsin*) chercha alors un homme vaillant et trouva *Hie Yang*, dont l'appellation était *Tse-hou*, et qui était originaire de *Houo*; (il le chargea de) tromper *Tch'ou* et d'engager *Song* à ne pas se soumettre. (*Hie Yang*) passa par (le pays de) *Tcheng*; comme (le prince de) *Tcheng* était lié d'amitié avec *Tch'ou*, il arrêta *Hie Yang* et l'offrit à *Tch'ou*; le roi

1. Le mot 比 est ici au *k'iu-cheng* et signifie « quand ».

de *Tch'ou* fit de grands présents à *Hie Yang* et convint avec lui qu'il le chargerait de tenir un discours tout contraire et d'engager *Song* à se soumettre promptement ; par trois fois il l'exigea de lui avant d'obtenir son assentiment ; puis (le roi de) *Tch'ou* fit monter *Hie Yang* sur une tour roulante<sup>1</sup> et l'invita à haranguer *Song* ; alors il viola la convention faite avec *Tch'ou* et fit parvenir à leur destination les ordres de son prince de *Tsin* en disant : « *Tsin* vient de réunir tous les soldats de son royaume pour secourir *Song* ; quoique *Song* soit dans une situation difficile, qu'il se garde de se rendre à *Tch'ou* ; les soldats de *Tsin* arrivent en ce moment même. » Le roi *Tchoang*, de *Tch'ou*, se mit fort en colère et se disposa à le faire périr. *Hie Yang* lui dit : « Quand le prince sait formuler un ordre, il fait acte de justice ; quand un sujet sait s'acquitter d'un ordre, il fait acte de loyauté. Je suis sorti (de mon pays) après avoir reçu l'ordre de mon prince ; si je meurs, je ne l'aurai pas laissé tomber<sup>2</sup>. » Le roi *Tchoang* dit : « Vous m'aviez donné votre promesse et ensuite vous l'avez violée ; où est là votre loyauté ? » *Hie Yang* répliqua : « Si je vous ai donné ma promesse, ô roi, c'était parce que je voulais accomplir l'ordre de mon prince. » Quand il fut sur le point d'être mis à mort, il se retourna vers l'armée de *Tch'ou* et lui dit : « Celui qui, étant sujet, n'a pas négligé d'être fidèle jusqu'au bout, voilà celui qu'on met à mort. » Les frères cadets du roi de *Tch'ou* adres-

1. 樓車 . C'était une tour montée sur un char qu'on emmenait dans les camps pour observer de haut les mouvements de l'ennemi ;

le livre sur l'art de la guerre appelle cet engin 雲梯 « l'échelle qui va jusqu'aux nuages ».

2. Cf. *Tso tchoan*, 15<sup>e</sup> année du duc *Simen*, où ce discours est plus étendu.

sèrent tous des remontrances au roi pour qu'il lui pardonnât; alors (le roi) pardonna à *Hie Yang* et le fit s'en retourner; (le prince de) *Tsin* lui conféra le titre de haut dignitaire du premier rang.

La dix-huitième année (587), le duc *Siang* mourut. Son fils, *Fei*, qui fut le duc *Tao*, prit le pouvoir.

La première année (586) du duc *Tao*, le duc de *Hiu'* dit du mal de *Tcheng* au (roi de) *Tch'ou*; le duc *Tao* envoya son frère cadet, *Luen*, dans (le pays de) *Tch'ou*, pour présenter sa défense; cette défense ne rectifia pas (suffisamment ce qui avait été dit) et le roi de *Tch'ou* emprisonna *Luen*. Alors le duc *Tao*, de *Tcheng*, vint faire la paix avec (le prince de) *Tsin* et se lia aussitôt avec lui. *Luen* entretint des relations secrètes avec *Tse-fan*, (du pays) de *Tch'ou*, et *Tse-fan* conseilla de renvoyer *Luen* dans (le pays de) *Tcheng*. — La deuxième année (585), *Tch'ou* attaqua *Tcheng*; les soldats de *Tsin* vinrent le secourir. — Cette année-là, le duc *Tao* mourut. On mit sur le trône son frère cadet, *Luen*; ce fut le duc *Tch'eng*.

La troisième année (582) du duc *Tch'eng*, le roi *Kong*, de *Tch'ou*, dit : « Le duc *Tch'eng*, de *Tcheng*, j'ai été bon envers lui. » Il envoya des gens qui vinrent pour traiter avec lui; le duc *Tch'eng* fit secrètement un traité avec (*Tch'ou*). — En automne, le duc *Tch'eng* vint rendre hommage au (duc de) *Tsin* qui lui dit : « *Tcheng* a fait secrètement la paix avec *Tch'ou*. » Il l'arrêta donc et envoya *Loan Chou* attaquer *Tcheng*. — La quatrième année (581), au printemps, comme (les gens de) *Tcheng* souffraient du siège que leur faisait subir *Tsin*, le

1. Le duc *Ling* de *Hiu* 許靈公, d'après le *Tso tchoan* (5<sup>e</sup> année du duc *Tch'eng*).

*kong-tse Jou* mit sur le trône, en qualité de prince, *Siu*, frère aîné, de naissance inférieure, du duc *Tch'eng*. Le quatrième mois de cette année, *Tsin* ayant appris que (les gens de) *Tcheng* avaient nommé un prince, renvoya alors le duc *Tch'eng*; quand les gens de *Tcheng* surent que le duc *Tch'eng* revenait, ils tuèrent de leur côté le prince *Siu* et vinrent à la rencontre du duc *Tch'eng*. Les soldats de *Tsin* se retirèrent.

La dixième année (575), (le duc de *Tcheng*) rompit le traité qu'il avait fait avec *Tsin* et conclut un traité avec *Tch'ou*. Le duc *Li*, de *Tsin*, se mit en colère; il envoya des soldats attaquer *Tcheng*; le roi *Kong*, de *Tch'ou*, secourut *Tcheng*. *Tsin* et *Tch'ou* se combattirent à *Yen-ling*<sup>1</sup>; les soldats de *Tch'ou* furent battus; *Tsin* blessa d'un coup de flèche à l'œil le roi *Kong*, de *Tch'ou*; les deux partis cessèrent les hostilités et se retirèrent.

La treizième année (572), le duc *Tao*, de *Tsin*, attaqua *Tcheng* et établit ses soldats sur les bords de la rivière *Wei*<sup>2</sup>; (les gens de) *Tcheng* se tinrent sur la défensive derrière leurs remparts; *Tsin*, de son côté, se retira. — La quatorzième année (571), le duc *Tch'eng* mourut. Son fils, *Yun*, prit le pouvoir; ce fut le duc *Hi*.

La cinquième année (566) du duc *Hi*, *Tse-se*, conseiller de *Tcheng*, étant venu rendre hommage au duc *Hi*, celui-ci lui manqua d'égards; *Tse-se*, irrité, chargea un cuisinier de faire périr le duc *Hi* en l'empoisonnant; il annonça sa mort aux seigneurs en disant: « Le duc *Hi* est mort d'une maladie subite. » Il mit sur le trône *Kia*,

1. Cf. p. 324, n. 2.

2. La rivière *Wei* coule à 3 li au nord de la sous-préfecture actuelle de *Sin-tcheng* 新鄭; l'ancienne ville de *Sin-tcheng*, capitale de l'état de *Tcheng*, étant située plus au nord, elle passait au sud de cette ville.

filz du duc *Hi*; *Kia* était alors âgé de cinq ans; ce fut le duc *Kien*.

La première année (565) du duc *Kien*, les *kong-tse* projetèrent entre eux de faire périr le conseiller *Tse-se*; *Tse-se* en fut averti et c'est lui, au contraire, qui fit périr les *kong-tse*. — La deuxième année (564), *Tsin* attaqua *Tcheng*; *Tcheng* fit un traité avec lui et *Tsin* se retira. — En hiver, (*Tcheng*) fit un autre traité avec *Tch'ou*; *Tse-se* craignait d'être mis à mort, et c'est pourquoi il se liait d'amitié des deux côtés, avec *Tsin* et avec *Tch'ou*. — La troisième année (563), le conseiller *Tse-se* voulut se donner à lui-même le titre de prince; le *kong-tse* *Tse-k'ong* chargea *Wei Tche* de tuer le conseiller *Tse-se* et de prendre sa place; *Tse-k'ong* voulut ensuite prendre lui-même le pouvoir, mais *Tse-tch'an* lui dit: « *Tse-se* faisait ce qui est défendu et vous l'avez fait périr; si maintenant vous l'imites, les troubles ne prendront jamais fin. » Alors *Tse-k'ong* suivit son conseil et fut le conseiller (du prince de) *Tcheng*.

La quatrième année (562) du duc *Kien*, *Tsin*, irrité de ce que *Tcheng* avait fait un traité avec *Tch'ou*, l'attaqua; *Tcheng* fit un traité avec lui. Le roi *Kong*, de *Tch'ou*, vint au secours de *Tcheng* et battit les soldats de *Tsin*; mais, comme le duc *Kien* voulait être en paix avec *Tsin*, *Tch'ou* emprisonna l'ambassadeur de *Tcheng*. — La douzième année (554), le duc *Kien*, irrité de ce que le conseiller *Tse-k'ong* accaparait toute l'autorité dans le royaume, le fit périr et nomma *Tse-tch'an* haut dignitaire. — La dix-neuvième année (547), le duc *Kien* se rendit dans (le pays de) *Tsin* et demanda que le prince de *Wei*<sup>1</sup> retournât (dans ses états). Ensuite, il (voulut)

1. Il s'agit ici du duc *Hien*, de *Wei*; cf. p. 203-204.

donner six villes en apanage à *Tse-tch'an*; *Tse-tch'an* refusa et n'accepta que trois de ces villes.

La vingt-deuxième année (544), (le prince de) *Ou* envoya *Ki-tse*, (prince de) *Yen-ling*, dans (le pays de) *Tcheng*; (*Ki-tse*) vit *Tse-tch'an* comme s'il eût été pour lui un ancien ami; il lui dit : « Celui qui exerce le gouvernement dans (le pays de) *Tcheng* se conduit d'une manière extravagante; des difficultés vont survenir; le gouvernement vous reviendra; quand vous exercerez le gouvernement, ayez soin d'observer les rites; sinon, (le royaume de) *Tcheng* ira à sa perte<sup>1</sup>. » *Tse-tch'an* traita *Ki-tse* avec les plus grands égards.

La vingt-troisième année (543), les *kong-tse* luttèrent pour obtenir la faveur (du prince) et s'entretuèrent; ils voulaient aussi tuer *Tse-tch'an*; un *kong-tse* leur fit des remontrances, disant : « *Tse-tch'an* est un homme de bien; celui qui conserve (le royaume de) *Tcheng*, c'est *Tse-tch'an*; ne le tuez pas. » Alors ils renoncèrent (à leur projet).

La vingt-cinquième année (541), *Tcheng* envoya *Tse-tch'an* dans (le pays de) *Tsin* pour qu'il s'informât de la maladie du duc *P'ing*. Le duc *P'ing* lui dit : [ « J'ai consulté les sorts qui ont répondu : « *Che-tch'en* et *T'ai-t'ai* sont la cause du mal. » Parmi les astrologues officiels, il ne s'est trouvé personne qui connût (qui étaient ces dieux); permettez-moi de vous le demander. » (*Tse-tch'an*) répondit : « *Kao-sin*<sup>2</sup> eut deux fils; l'aîné s'appelait *Ngo-po*; le cadet s'appelait *Che-tch'en*<sup>3</sup>; ils

*Tso tchoan* :  
1<sup>re</sup> année  
du duc *Tchao*.

1. Cf. p. 13.

2. *Se-ma Ts'ien* identifie *Kao-sin* avec l'empereur *K'ou*; cf. tome I, p. 39-40.

3. Cf. tome III, p. 443, n. 6. Nous ajouterons ici, à cette note, du tome III, une traduction plus complète du texte du *Kouo yu* (*Tsin yu*, chap. iv, p. 15 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>) dans lequel sont citées les divinités *Ngo-po*

demeuraient à *K'oang-lin*<sup>1</sup>, mais ne pouvaient se supporter l'un l'autre; chaque jour ils prenaient en main le bouclier et la lance pour se combattre l'un l'autre. Le souverain empereur<sup>2</sup> n'approuva pas cela; il transporta *Ngo-po* à *Chang-k'ieou*<sup>3</sup> pour qu'il présidât à (la cons-

et *Che-tch'en* : Le *kong-tse Tch'ong-eul* (le futur duc *Wen*, de *Tsin*), s'appêtant à entrer dans le pays de *Tsin* pour y prendre le pouvoir, demande à un astrologue s'il réussira; son interlocuteur lui répond : « Jupiter est dans *Ta-leang* (637 av. J.-C.; cf. tome III, p. 657, lignes 24 et suiv.); quand vous aurez achevé la conduite que vous prescriez le Ciel, la première année (de votre règne) vous obtiendrez

d'abord la constellation de *Che-tch'en* 實沈 (636 av. J.-C.; cf. tome III, p. 658, ligne 2); la région de (l'espace dans laquelle se trouve) *Che-tch'en* (correspond sur la terre au lieu où) résident les gens de *Tsin*; elle est ce qui fait leur prospérité; Votre Altesse, se trouvant dans (une année *Che-tch'en*), ne peut manquer de réussir. (Quand vous êtes parti (en fugitif, du pays de *Tsin*), Jupiter était dans *Ta-ho* (655 av. J.-C.; cf. tome III, p. 658, lignes 3-4); *Ta-ho* est l'étoile de *Ngo-po* 大火關伯之星也; c'est elle qu'on appelle le

grand *Tch'en* 是爲大辰. C'est par *Tch'en* que se réalise l'excellence, que *Heou-tsi* devint conseiller et que *T'ang-chou* reçut son fief... D'ailleurs, vous êtes sorti (du pays de *Tsin*) sous la constellation

*Tch'en* 辰 (655 av. J.-C.) et vous y rentrez sous la constellation

*Chen* 參 (636 av. J.-C.); ce sont là (deux constellations qui sont) toutes deux de bon présage pour le pays de *Tsin* et qui sont la grande règle du Ciel. »

1. Localité dont l'emplacement est indéterminé.

2. Cet empereur est l'empereur *Yao*; on lit en effet dans le *Tso tchoan* (9<sup>e</sup> année du duc *Siang*), que *Ngo-po* fut directeur du feu auprès

de *Tao-t'ang* 陶唐氏, c'est-à-dire de *Yao*.

3. *Chang-k'ieou* 商邱 est encore aujourd'hui le nom d'une partie de la ville préfectorale de *Koei-té* 歸德, dans le *Ho-nan*. — C'est

là que la dynastie *Chang* 商, puis les princes de *Song* 宋 qui furent ses continuateurs, eurent le siège de leur puissance. L'opinion de certains érudits qui font résider les premiers souverains de la dynastie *Chang* dans le *Chàn-si* (cf. tome I, p. 174, n. 3 et p. 176, n. 2) paraît devoir être absolument rejetée.

tellation) *Tch'en*; les gens de *Chang*<sup>1</sup> furent ses continuateurs et c'est pourquoi *Tch'en* est la constellation de *Chang*. (L'empereur) transporta *Che-tch'en* à *Ta-hia*<sup>2</sup> pour qu'il présidât à la constellation *Chen*; les gens de *Tang*<sup>3</sup> furent ses continuateurs et servirent avec soumission (les dynasties) *Hia* et *Chang*. Le dernier de cette lignée fut le puiné *Yu*, (prince) de *Tang*<sup>4</sup>; quand *I-Kiang*<sup>5</sup>, (femme) du roi *Ou*, était enceinte de *T'ai-chou*<sup>6</sup>, elle rêva que l'Empereur<sup>7</sup> lui disait : « Je décrète que votre fils s'appellera *Yu*; je lui donnerai (le pays de) *Tang*; je le ferai dépendre de (la constellation) *Chen* et je multiplierai ses descendants. » Quand (l'enfant) naquit, il portait écrit sur la paume de sa main le caractère *yu*; ce fut donc le nom qu'on lui donna. Puis le roi *Tch'eng* anéantit (la principauté de) *Tang* et donna ce royaume à *T'ai-chou*; c'est pourquoi *Chen* est la constellation de *Tsin*. Si on examine l'affaire à la lumière de cette explication, on voit que *Che-tch'en* est la divinité de (la constellation) *Chen*. (En outre), autrefois *Kin-t'ien*<sup>8</sup> eut un descendant qui s'appela *Mei* et qui fut le maître des (eaux) sombres<sup>9</sup>; (*Mei*)

1. Le peuple soumis à la dynastie des *Chang* ou *Yn*.

2. Partie sud-ouest du *Chan-si*; cf. tome II, p. 148, n. 6.

3. Les princes de *Tang* (cf. p. 251, n. 1), puis les princes de *Tsin* qui se substituèrent à eux.

4. Cf. p. 249-250.

5. *I-Kiang*, femme du roi *Ou*, était fille de *T'ai-kong*, de *Ts'i* 齊

太公

6. *T'ai-chou* n'est autre que le puiné *Yu*, prince de *Tang*.

7. L'Empereur céleste.

8. *Kin-t'ien* est identifié avec *Chao-hao* (cf. tome I, p. 78, n. 1).

9. 玄冥; ces deux caractères désignent l'eau dont la couleur, dans la théorie des cinq éléments, est le noir. *Hien-ming* est le nom de la divinité qui préside au troisième mois de l'hiver d'après le *Yue*



engendra *Yun-ko* et *T'ai-t'ai*. *T'ai-t'ai* sut s'acquitter des fonctions (de son père); il fit couler régulièrement (les rivières) *Fen* et *T'ao*<sup>1</sup>; il endigua le grand marais et ainsi demeura à *T'ai-yuen*<sup>2</sup>. L'empereur<sup>3</sup>, à cause de cela, le loua et le fit prince de *Fen-tch'oan*<sup>4</sup>; (les principautés de) *Tch'en*, *Se*, *Jou* et *Hoàng*<sup>5</sup> conservèrent effectivement les sacrifices en son honneur; maintenant cependant, c'est *Tsin* qui préside (aux sacrifices) à *Fen-tch'oan* et qui a anéanti (ces principautés)<sup>6</sup>. Si on examine l'affaire à la lumière de cette explication, on voit que *T'ai-t'ai* est la divinité (des rivières) *Fen* et *T'ao*. Mais ces deux divinités<sup>7</sup> ne peuvent faire aucun mal à la personne de Votre Altesse; les dieux des montagnes et des cours d'eau<sup>8</sup>, on leur offre des sacrifices de conjuration en cas de calamités produites par l'eau ou par la sécheresse; les dieux du soleil, de la lune, des planètes et des constellations<sup>9</sup>, on leur offre des sacrifices de

*ling* (S. B. E., vol. XXVII, p. 306). Dans le *Tso tchoan* (29<sup>e</sup> année du duc *Tchao*) le nom de *Hiuen-ming* apparaît comme le titre de deux personnages chargés de régler les eaux au temps de l'empereur *Chao-kao*. Dans le même livre, à la date de la 18<sup>e</sup> année du duc *Tchao*, on lit que, à la suite d'un incendie dans le pays de *Tcheng*, on offrit des sacrifices à *Hiuen-ming* (le dieu des eaux) et à *Hoei-lou* 回祿 (le dieu du feu).

1. La rivière *Fen* 汾 est la rivière bien connue du *Chan-si*, mais la rivière *T'ao* ne se laisse pas identifier.

2. Aujourd'hui, ville préfectorale de *Tai-yuen* 太原, dans le *Chan-si*.

3. L'empereur *Tchoan-hiu*, disent les commentateurs en s'appuyant sur des raisonnements bien fragiles.

4. C'est-à-dire de la vallée de la rivière *Fen*.

5. Les commentateurs se bornent à dire que les princes de ces quatre principautés étaient des descendants de *T'ai-t'ai*.

6. Les quatre principautés dont il vient d'être question.

7. *Che-tch'en* et *T'ai-t'ai*.

8. Tels que *T'ai-t'ai*.

9. Tels que *Che-tch'en*.

conjunction lorsque la neige, la gelée blanche, le vent et la pluie surviennent en temps inopportun. Quant à la maladie de Votre Altesse, elle vient de son boire ou de son manger, de ses chagrins ou de ses plaisirs, ou de ses rapports avec ses femmes. »] Le duc *P'ing* et *Chou-hiang* dirent : « C'est fort bien parlé ; vous êtes un sage qui a des connaissances étendues. » C'est pourquoi ils témoignèrent les plus grands égards à *Tse-tch'an*.

La vingt-septième année (539), en été, le duc *Kien*, de *Tcheng*, vint rendre hommage (au prince de) *Tsin*. — En hiver, craignant la puissance du roi *Ling*, de *Tch'ou*, il alla en outre rendre hommage (au roi de) *Tch'ou* ; *Tse-tch'an* l'accompagna. — La vingt-huitième année (538), le prince de *Tcheng*, étant malade, envoya *Tse-tch'an* se joindre aux seigneurs qui conclurent un traité avec le roi *Ling*, de *Tch'ou*, à *Chen*<sup>1</sup>. (*Tch'ou*) fit périr *K'ing Fong*, de *Ts'i*<sup>2</sup>. — La trente-sixième année (530), le duc *Kien* mourut. Son fils, *Ning*, qui fut le duc *Ting*, prit le pouvoir.

En automne (530), le duc *Ting* vint rendre hommage au duc *Tchao*, de *Tsin*. — La première année (529) du duc *Ting*, *K'i-tsi*, *kong-tse* de *Tch'ou*, assassina son prince, le roi *Ling*, et prit le pouvoir ; ce fut le roi *P'ing* ; voulant agir avec bonté envers les seigneurs, il rendit à *Tcheng* les territoires qui lui avaient été enlevés par le roi *Ling*. — La quatrième année (526), le duc *Tchao*, de *Tsin*, mourut ; les six hauts dignitaires de ce pays étaient puissants, la maison ducale était amoindrie ; *Tse-tch'an* dit à *Han Siuen-tse*<sup>3</sup> : « L'exercice du gouverne-

1. Cf. tome II, p. 50, n. 3.

2. Cf. p. 359-360.

3. *Han Siuen-tse* ou *Han K'i* 韓起 était un des six hauts digni-

ment doit se faire par la vertu; n'oubliez pas ce qui a causé votre élévation. » — La sixième année (524), *Tcheng* souffrit du feu<sup>1</sup>; le duc voulait faire des sacrifices pour conjurer le mal; *Tse-tch'an* lui dit : « Il vaudrait mieux redoubler de vertu. » — La huitième année (522), *Kien*, héritier présomptif de *Tch'ou*, vint se réfugier (dans le pays de *Tcheng*). — La dixième année (520), l'héritier présomptif *Kien* complota avec *Tsin* d'attaquer *Tcheng* par surprise. (Le prince de) *Tcheng* mit à mort *Kien*; *Cheng*, fils de *Kien*, s'enfuit (dans le pays de) *Ou*. — La onzième année (519), le duc *Ting* se rendit auprès (du prince) de *Tsin*; *Tsin* et *Tcheng* projetèrent de faire périr les fauteurs de trouble (du pays de) *Tcheou* et de faire rentrer le roi *King* dans (le pays de) *Tcheou*. — La treizième année<sup>2</sup> (514), le duc *Ting* mourut. Son fils, *Tch'ai*, qui fut le duc *Hien*, prit le pouvoir.

Le duc *Hien* mourut dans la treizième année (501) de son règne. Son fils, *Cheng*, qui fut le duc *Cheng*, prit le pouvoir. En ce temps, les six hauts dignitaires (du pays) de *Tsin* étaient puissants; ils envahirent et dépouillèrent *Tcheng* qui se trouva affaibli.

La cinquième année (496) du duc *Cheng*, *Tse-tch'an*<sup>4</sup>,

taires du pays de *Tsin*; ses descendants devaient être les princes de *Han*, un des trois royaumes formés des débris de *Tsin*; cf. *Mém. hist.*, chap. XLV.

1. Sur les incendies qui éclatèrent alors dans le pays de *Tcheng*; cf. *Tso-tchoan*, 18<sup>e</sup> année du duc *Tchao*.

2. Cf. tome I, p. 298.

3. Il faut lire : « la seizième année » = 514. Cf. les Tableaux chronologiques.

4. *Tse-tch'an* est mentionné avec éloges dans le *Luen yu*, v, 15, et xiv, 9 et 10. — *Tse-tch'an* est l'appellation de *Kong-suen K'iao* 公

孫僑. Cf. aussi *Mém. hist.*, chap. CLIX.

conseiller de *Tcheng* mourut; tous les gens de *Tcheng* se lamentèrent et le pleurèrent comme s'ils avaient perdu un parent. *Tse-tch'an* était un fils cadet du duc *Tch'eng*, de *Tcheng*; c'était un homme bon et aimant autrui; il servit son prince avec fidélité et sincérité. Lorsque *K'ong-tse* avait passé dans (le pays de) *Tcheng*, lui et *Tse-tch'an* avaient été comme deux frères; quand il apprit la mort de *Tse-tch'an*, *K'ong-tse* dit en pleurant : « Il avait la bienfaisance que nous ont laissée les anciens <sup>1</sup>; je servais *Tse-tch'an* comme s'il eût été mon frère aîné. » — La huitième année (493), les familles *Fan* et *Tchong-hang*, (du pays de) *Tsin*, se révoltèrent contre (le prince de) *Tsin* et implorèrent (le prince de) *Tcheng* qui vint à leur secours. *Tsin* attaqua *Tcheng* et battit l'armée de *Tcheng* à *T'ie*<sup>2</sup>. — La quatorzième année (487), le duc *King*, de *Song*, anéantit (la principauté de) *Ts'ao*. — La vingtième année (481), *T'ien Tch'ang*, (du pays de) *Ts'i*, assassina son prince, le duc *Kien*; puis (*T'ien*) *Tch'ang* fut conseiller dans (le pays de) *Ts'i*. — La vingt-deuxième année (479), le roi *Hoei*, de *Tch'ou*, anéantit *Tch'en*. — *K'ong-tse* mourut. — La vingt-sixième année (475), *Tche Po*, (du pays de) *Tsin*, attaqua *Tcheng* et lui prit neuf places. — La trente-septième année (464), le duc *Cheng* mourut. Son fils *I*, qui fut le duc *Ngai*, prit le pouvoir.

La huitième année (456) du duc *Ngai*, des gens de *Tcheng* assassinèrent le duc *Ngai* et mirent sur le trône

1. C'est-à-dire que sa bienfaisance continuait celle des anciens sages; c'était un grand éloge dans la bouche de Confucius pour qui l'antiquité est l'âge d'or.

2. *T'ie* était le nom d'une colline (la colline de fer), au sud de *Ts'i-tch'eng* 戚城, qui est dans la préfecture secondaire de *K'ai* 開, préfecture de *Ta-ming*, province de *Tche-li*.

*Tch'eou*, frère cadet du duc *Cheng*; ce fut le duc *Kong*.

La troisième année (453) du duc *Kong*, *Tsin* anéantit *Tche Po*<sup>1</sup>. — La trentième année<sup>2</sup> (424), le duc *Kong* mourut. Son fils *Se*, qui fut le duc *Yeou*, prit le pouvoir.

La première année (423) du duc *Yeou*, *Han Ou-tse* attaqua *Tcheng* et tua le duc *Yeou*. Les gens de *Tcheng* mirent sur le trône *T'ai*, frère cadet du duc *Yeou*; ce fut le duc *Siu*<sup>3</sup>.

La quinzième année (408) du duc *Siu*, le marquis *King*, de *Han*, attaqua *Tcheng* et lui prit *Yong-k'ieou*<sup>4</sup>; *Tcheng* éleva un rempart à *King*<sup>5</sup>. — La seizième année (407), *Tcheng* attaqua *Han* et battit les soldats de *Han* à *Fou-chou*<sup>6</sup>. — La vingtième année (403), *Han*, *Tchao* et *Wei* furent mis au rang des seigneurs. — La vingt-troisième année (400), *Tcheng* assiégea *Yang-ti*<sup>7</sup>, (ville) de *Han*. — La vingt-cinquième année (398), le prince de *Tcheng* tua son conseiller *Tse-yang*<sup>8</sup>. — La vingt-septième année (396), les partisans de *Tse-yang* s'unirent pour assassiner *T'ai*, duc *Siu*, et mirent sur le trône *I*, frère cadet du duc *Yeou*; ce fut le prince de *Tcheng*.

Quand *I*, prince de *Tcheng*, eut été au pouvoir pendant deux ans (394), *Fou-chou*, (ville) de *Tcheng*, se révolta et fit de nouveau retour à *Han*. — La onzième

1. Cf. p. 335, lignes 10-12.

2. La trentième année du duc *Kong* correspondrait à l'année 426; mais il faut sans doute lire « la trente-deuxième année » (424), car les Tableaux chronologiques fixent la première année du duc *Yeou* à l'année 423.

3. D'après les Tableaux chronologiques, le duc *Siu* était le fils, et non le frère cadet, du duc *Yeou*.

4. Cf. tome II, p. 104, n. 5.

5. Cf. tome II, p. 302, n. 1.

6. Cf. tome I, p. 316, n. 4.

7. Cf. tome II, p. 288, n. 1.

8. *Se Tse-yang* 騶子陽, disent les Tableaux chronologiques.

année (385), *Han* attaqua *Tcheng* et lui prit *Yang-tch'eng*<sup>1</sup>. — La vingt et unième année (375), le marquis *Ngai*, de *Han*, anéantit *Tcheng* et s'annexa ce royaume.

Le duc grand astrologue dit : Il y a un dicton ainsi conçu : « Ceux qui sont réunis par les circonstances et par l'intérêt, quand les circonstances et l'intérêt ont pris fin, leurs relations se relâchent. » Tel fut le cas pour *Fou Hia*<sup>2</sup>. Quoique *Fou Hia*, sous la contrainte qui lui était imposée, eût tué le prince de *Tcheng* et eût fait rentrer le duc *Li*, en définitive cependant le duc *Li* se tourna contre lui et le fit périr. En quoi cela est-il différent de ce qui arriva à *Li K'o*, (du pays) de *Tsin*<sup>3</sup>? (Mais), à observer son devoir comme le fit *Siun-si*, celui-ci y trouva lui-même la mort et ne put sauver *Hi-ts'i*<sup>4</sup>. Les origines des vicissitudes (humaines) ont ainsi des causes multiples<sup>5</sup>.

1. Cf. tome II, p. 347, n. 6.

2. Cf. p. 461-462.

3. Cf. p. 274, lignes 3 et suiv.

4. Cf. p. 271.

5. En d'autres termes, une conduite vertueuse aussi bien que des actions inspirées par des motifs intéressés peuvent causer la mort d'un homme et l'empêcher de réussir dans ses entreprises.

## INDEX DU TOME QUATRIÈME

N. B. — Les caractères chinois des mots numérotés :

de 1 à 1231 se trouvent dans l'index du tome I,  
de 1232 à 2566 — — — II,  
de 2567 à 3202 — — — III.

### C

- |   |  |
|---|--|
| <p><b>768. chan</b>, sacrifice, 56.<br/> <b>1223. Chàn</b>, localité, 133, 134.<br/> <b>3203. Chan</b>, duc <i>Hien</i> de <i>Ts'i</i>, 41.<br/> <b>3204. Chan</b>, comte <i>Tchoang</i> de <i>K'iu-ou</i>, 254.<br/> <b>3205. Chan Jong</b>, ou <i>Jong</i> des montagnes, 136. Cf. <i>Jong</i>.<br/> <b>2. Chang</b>, dynastie, 29, 35, 37, 38, 39, 88 (où on a écrit <i>Tcheou</i> par erreur), 190, 239, 248, 358, 478.<br/> <b>3206. Chang</b>, localité du <i>Chàn-si</i>, 384, 389, 390, 392, 436.<br/> <b>3207. Chang</b>, duc — de <i>Song</i> (719-711 av. J.-C.), 164, 195, 234, 235, 343.</p> | <p><b>3208. Chang</b>, duc — de <i>Wei</i> (558-547 av. J.-C.), 203, 204.<br/> <b>3209. Chang-chou</b>, frère cadet du marquis <i>Mou</i> de <i>Tsin</i>, 253.<br/> <b>3210. Chang-jen</b>, duc <i>I</i> de <i>Ts'i</i>, 59, 62.<br/> <b>3211. Chang-k'ieou</b>, localité du <i>Ho-nan</i>, 477.<br/> <b>5. Chang-kiun</b>, fils de l'empereur <i>Choen</i>, 169.<br/> <b>1231. Chang-tang</b>, territoire, 395, 396.<br/> <b>1232. Chang-tch'en</b>, roi <i>Mou</i> de <i>Tch'ou</i>, 115, 157, 175, 240, 348, 349, 467.<br/> <b>1233. chang-tchou-kouo</b>, dignité du pays de <i>Tch'ou</i>, 386.<br/> <b>3212. Chang-ts'ai</b>, ville et territoire, 405, 435.</p> |
|---|--|

3203. 山 . — 3204. 魚單 . — 3205. 山戎 . — 3206. 商 .  
 — 3207-3208. 殤 . — 3209. 殤叔 . — 3210. 商人 . —  
 3211. 商丘 . — 3212. 上蔡 .

1234. Chang-yong, ville, 393, 397, 413.  
 7. Chao, *Che*, duc de —, 40, 51, 53, 88, 89, 92, 94, 133-135, 137, 150, 151.  
 8. Chao, *Ou*, duc de —, 276.  
 3213. Chao-hao, colline de —, 89.  
 3214. Chao Hou, homme de *Ts'i*, 46, 48, 110.  
 3215. chao-hou, nom d'une danse, 12.  
 3216. Chao Houo, homme de *Wei*, 208.  
 10. Chao-k'ang, empereur de la dynastie *Hia*, 26, 27, 419.  
 1239. Chao-leang, ville, 312.  
 1240. Chao-ling, ville de *Tch'ou*, 54, 56, 157, 160, 165, 175, 358, 463.  
 3217. Chao-nan, section du *Che king*, 7.  
 3218. chao-siao, nom d'une danse, 12.  
 13. Che, duc de *Chao*, 92, 133, 134, 150.  
 14. Che, le *Che king* ou Livre des Vers, 271.  
 1246. Che, ville du *Ho nan*, 182, 382 (ligne 9 où ce mot est écrit *Ye* par erreur), 434.  
 3219. Che, *kong-tse* de *Wei*, 211.  
 3220. Che, fils du duc *Ngai* de *Tch'en*, 178, 180.  
 3221. Che, fils du duc *Wen* de *Lou*, 116, 117.  
 15. Che-chang-fou, surnom de *Lu Chang*, 37, 39.  
 3222. Che-fou, prince de *Ts'ao*, 164.  
 3223. Che-fou, homme de *Tsin*, 252.  
 1161. Che-hoang-ti, empereur de la dynastie *Ts'in*, 212.  
 3224. Che Hoi, homme de *Tsin*, 311.  
 3225. Che Keou, homme de *Wei*, 14.  
 3226. Che Ki, homme de *Lou*, 121.  
 3227. Che K'i, homme de *Wei*, 209.  
 3228. Che K'i, homme de *Tch'ou*, 382.  
 3229. Che Koei, grand officier de *Tcheng*, 466.  
 3230. Che Pei, général de *Yen*, 142, 143.  
 3231. Che Po, homme de *Lou*, 110.

3213. 少昊之虛 . — 3214. 召忽 . — 3215. 韶護 .  
 — 3216. 召護 . — 3217. 召南 . — 3218. 招箭 . — 3219.  
 適 . — 3220. 師 . — 3221. 視 . — 3222. 石甫 . — 3223. 師  
 服 . — 3224. 士會 . — 3225. 史狗 . — 3226. 師己 . —  
 3227-3228. 石乞 . — 3229. 石癸 . — 3230. 市被 . — 3231.  
 施伯 .



- 3232. Che Sie**, homme de *Tsin* (cf. *Fan Wen-tse*), 65.  
**3233. Che-tch'en**, divinité, 476, 478.  
**3234. Che Ts'ieou**, homme de *Wei*, 14, 204.  
**3235. Che Ts'io**, homme de *Wei*, 193, 194.  
**3236. Che Wan-tchoan**, homme de *Wei*, 210.  
**3237. Che Wei**, homme de *Tsin*, 258, 260, 266, 267.  
**3238. Che-yu**, roi de *Yue*, 433.  
**19. Chen**, principauté devenue en 688 avant J.-C. une ville de *Tch'ou*, 5 (où, au lieu de « duc de *Chen* », il faut lire « préfet de *Chen* »), 34, 35, 120, 158, 321, 345, 347, 358, 363, 417, 480.  
**2584. Chen**, constellation, 478.  
**3239. Chen**, principauté dépendant de l'état de *Tch'en*, 160, 180, 187.  
**3240. Chen**, duc — de *Tch'en*, 170 (lignes 5, 6 et 8).  
**3241. Chen**, duc — de *Wei* (414-373 av. J.-C.), 211.  
**3242. Chen**, roi *Kong* de *Tch'ou*, 356.  
**3243. Chen**, duc *Ting* de *Song*, 232.  
**3244. Chen**, duc *Tai* de *Wei*, 199, 200.  
**3245. Chen**, marquis *Wen* de *Ts'ai*, 158.  
**3246. Chen**, marquis *Tchao* de *Ts'ai*, 159.  
**3247. Chen**, duc *Hi* de *Lou*, 113, 114.  
**3248. Chen**, frère cadet du roi *Tchao* de *Tch'ou*, 380.  
**3249. Chen**, duc — de *Tch'en*, 170 (lignes 1 et 4).  
**3250. Chen**, étang de —, 63.  
**1257. Chen-cheng**, héritier présomptif de *Tsin*, 54, 175, 213, 259, 261, 266, 267, 274, 275, 283.  
**3251. Chen Chou**, homme de *Tch'ou*, 176, 354.  
**3252. Chen Fong**, homme de *Lou*, 124.  
**3253. Chen Hai**, homme de *Tch'ou*, 365-366, 417.  
**3254. Chen Ki**, homme de *Ts'i*, 385.  
**3255. Chen Ou-yu**, homme de *Tch'ou*, 366.  
**1259. Chen Pao-siu**, officier de *Tch'ou*, 378.  
**3256. Chen Siu**, homme de *Lou*, 109.

3232. 士變 — 3233. 實沈. — 3234. 史儲. —  
 3235. 石碣. — 3236. 石曼專. — 3237. 士蒼. — 3238.  
 鼠與. — 3239. 沈. — 3240-3241. 慎. — 3242. 審. —  
 3243-3249. 申. — 3250. 申池. — 3251. 申叔. — 3252.  
 申豐. — 3253. 申亥. — 3254. 申紀. — 3255. 申無  
 宇. — 3256. 申縞.

22. **Cheng**, roi — de *Tch'ou* (407-402 av. J.-C.), 383.
3257. **Cheng**, marquis — de *Ts'ai* (471-457 av. J.-C.), 162.
3258. **Cheng**, duc — de *Ts'ao* (514-510 av. J.-C., d'après les Tableaux chronologiques, le nom posthume de ce duc est *Siang*, et non *Cheng*), 166 (lignes 29, 31, 32), 167.
3259. **Cheng**, duc — de *Tcheng* (500-464 av. J.-C.), 481-483.
3260. **Cheng**, duc — de *Wei* (372-262 av. J.-C.), 211.
3261. **Cheng**, gouverneur de *Po*, 182, 381, 481.
3262. **Cheng**, duc *Cheng* de *Tcheng*, 481.
3263. **Cheng**, duc *Ou* de *Ts'ao*, 166 (ligne 15).
3264. **Cheng**, fils du duc *Ngai* de *Tch'en*, 178.
3265. **Cheng-tou**, localité, 48.
3266. **Cheng-tse**, concubine du duc *Hoei* de *Lou*, 106.
3267. **Cheou**, montagne du *Chan-si*, 314.
3268. **Cheou**, duc *Ou* de *Ts'i*, 41.
3269. **Cheou**, fils du duc *King* de *Ts'i*, 79.
3270. **Cheou**, fils du duc *Siuén* de *Wei*, 196, 197, 199, 213.
3271. **Cheou**, duc *Wen* de *Ts'ao*, 166.
3272. **Cheou-man**, duc *Li* de *Tsin*, 323.
3273. **Cheou-mong**, roi de *Ou*, 4-7, 118.
3274. **Cheou-tcho**, localité, 459.
3275. **Cheou-tch'ouen**, ville devenue en 241 avant J.-C. la capitale de *Tch'ou*, 416.
3276. **Cheou Yu**, homme de *Wei*, 313.
3276. **Cho**, marquis *Tch'eng* de *Ts'ai*, 161.
3277. **Cho**, duc *Keng* de *Tch'en*, 175.
3278. **Cho**, duc *Hoei* de *Wei*, 196, 197, 199.
3279. **Cho**, fils du duc *Tchao* de *Ts'i*, 62.
3280. **Choang**, l'aîné —, fils de *Hiong Yen*, 342.
26. **Choen**, ministre de *Yao* et de *Choen*, 186.
- Choen**, p. 261. Transcription erronée; voyez *Tchoen*.
27. **Choen**, l'empereur —, 34, 169, 179, 185-187, 451.
28. **Chou**, territoire, 384, 395.
1272. **Chou**, ville et principauté, 21, 22, 354.
3281. **Chou**, rivière, 131.

3257-3260. 聲 . — 3261-3264. 勝 . — 3265. 笙 . — 3266. 聲子 . — 3267. 首山 . — 3268-3271. 壽 . — 3272. 壽曼 . — 3273. 壽夢 . — 3274. 首止 . — 3275. 壽餘 . — 3276-3278. 朔 . — 3279. 舍 . — 3280. 伯霜 . — 3281. 洙 .

3282. Chou, duc P'ing de Lou, 130.  
 3283. Chou, fils de Suen Wen-tse, 202.  
     Chou-chan, 287. Voyez Chou-tchan.  
 3284. Chou-hiang, homme de Tsin, 15, 74, 331, 332, 370, 371, 480.  
 3285. Chou-Kiang, concubine du duc Tchoang de Lou, 111.  
 3286. Chou-lieou, fils de Tch'ong-eul, 283.  
 3287. chou-miao, titre d'une ode du Che king, 290.  
 3288. Chou-suen, famille de Lou, 112, 123.  
 3289. Chou-suen Siuen, homme de Lou, 72.  
 3290. Chou-suen, Tchao-tse, homme de Lou, 123, 124.  
 3291. Chou-ta, ancêtre des princes de Ou, 2.  
 3292. Chou-tohan, homme de Tcheng, 240, 287 (où ce nom est transcrit Chou-chan), 307, 463, 466.  
 3293. Chou-tcheou, ville de Ts'i, 431 (ne pas confondre cette localité avec Siu tcheou).  
 3294. Chou-tchong, homme de Lou; appelé aussi Hoi-po, 116.  
 3295. Chou-ya, frère cadet du duc Tchoang de Lou, 111, 112, 131.  
 3296. Chouo, duc Tch'ou de K'i, 184.
- E
297. Eul-che, fils et successeur de Ts'in Che-koang-ti, 212.
- F
37. Fa, nom personnel du roi Ou, 90, 91, 152, 153, 162.  
 38. Fan, ville de Tcheng, 464.  
 3297. Fan, autre ville de Tcheng, 322.  
 3298. Fan, famille de Tsin, 333, 335, 482.  
 3299. Fan, localité, 104, 105.  
 3300. Fan Hien-tse, homme de Tsin, appelé aussi Che Yang, 331, 332.  
 3301. Fan Ki-i, fils de Fan Hien-tse, 333.  
 3302. Fan Li, conseiller du roi

3282. 叔. — 3283. 數. — 3284. 叔向 ou | 嚮. — 3285. 叔姜. — 3286. 叔劉. — 3287. 黍苗. — 3288. 叔孫. — 3289. 叔孫宜. — 3290. 叔孫昭子. — 3291. 叔達. — 3292. 叔瞻 ou | 詹. — 3293. 徐州. — 3294. 叔仲. — 3295. 叔牙. — 3296. 軟. — 3297. 汜. — 3298. 范. — 3299. 樊. — 3300. 范獻子 = 士鞅. — 3301. 范吉射. — 3302. 范蠡.

- de *Yue*, 420, 421, 424, 425, 428, 430-432, 439-441, 447, 448.
3303. **Fan Tchong-hang**, homme de *Tsin*, 78, 138.
3304. **Fan Wen-tse**. Cf. *Che Sie*, n° 3232); 324.
3305. **Fan-yang**, ville, 148.
3306. **Fang-tch'eng**, montagne et localité du *Ho-nan*, 54, 369, 411, 436.
3307. **Fang-tch'eng**, ville de l'état de *Yen*, 148.
3308. **Fang-yu**, territoire, 405.
3309. **Fei**, duc *Wei* de *Lou*, 103.
3310. **Fei**, duc *Tao* de *Tcheng*, 473.
3311. **Fei**, héritier présomptif du duc *Kong* de *Song*, 244.
3312. **Fei Ou-ki**, homme de *Tch'ou*, 371-373, 375, 376.
3313. **Fei-wang**, marquis *Mou* de *Tsin*, 252.
3314. **Fen**, duc *Kong* de *Lou*, 130.
2611. **Fen**, rivière du *Chan-si*, 251, 255, 479.
3315. **Fen-jou**, nom d'un barbare *Ti*, 116.
3316. **Fen-mao**, autre nom de *Hiong Choen*, prince de *Tch'ou*, 343.
3317. **Fen-tch'oan**, principauté, 479.
3318. **Fen Yang**, homme de *Tch'ou*, 372.
3319. **Fen-yang**, ville de *Tsin*, 373.
44. **fong**, sacrifice, 56.
46. **Fong**, ancienne capitale des *Tcheou*, 37, 94, 98, 358.
3320. **Fong**, prince de *K'ang*, 153, 154, 162, 189.
3321. **Fong Heou-tch'ou**, général de *Tch'ou*, 391.
3322. **Fong-jen**, marquis *Hoan* de *Ts'ai*, 156.
3323. **Fong-k'ieou**, localité de *Ts'i*, 85.
3324. **Fong Tch'ou-fou**, homme de *Ts'i*, 65, 66.
3325. **Fong T'ong**, homme de *Yue*, 425, 427.
3326. **Fou**, duc *King* de *Wei*, 211.
3327. **Fou**, cordonnier, 45.
3328. **Fou**, marquis *Li* de *Tsin*, 251.
53. **Fou-chou**, localité de *Han*, 383, 483.

3303. 范中行. — 3304. 范文子. — 3305. 繁陽.  
 — 3306-3307. 方城. — 3308. 方輿. — 3309-3310. 潰. —  
 3311. 肥. — 3312. 費無忌. — 3313. 費王. — 3314. 奮.  
 — 3315. 蔡如. — 3316. 蚡冒. — 3317. 汾川. — 3318.  
 奮揚. — 3319. 汾陽. — 3320. 封. — 3321. 逢侯丑.  
 — 3322. 封人. — 3323. 豐丘. — 3324. 逢丑父. — 3325.  
 逢同. — 3326. 弗. — 3327. 弗. — 3328. 福.

3329. Fou-fou Tchong-oheng, homme de Lou, 115.  
 3330. Fou Hia, grand officier de Tchong, 461, 462, 484.  
 3331. Fou-hoang, duc Hosi de Lou, 106.  
 3332. Fou-jen, marquis Tch'eng de Tsin, 251.  
 1306. fou-jen, titre de femme, 242, 393.  
 3333. Fou-kai, frère cadet de Ho-lu, roi de Ou, 23, 24, 378.  
 3334. Fou-se, duc Li de Song, 232.  
 1309. Fou-tch'ai, roi de Ou, 24, 25, 27-29, 31, 32, 82, 128, 129, 181, 182, 334, 382, 420, 429, 430.  
 3336. Fou-toh'ou, roi de Tch'ou, 416.  
 3336. Fou-toh'ou, duc Tch'eng de Ts'ao, 166.  
 3337. Fou-tsiac, localité, 26, 421.  
 3338. Fou-tsou, fils de Ki-lien, 339.
- H
57. Han, un des trois royaumes formés des débris de l'état de Tsin, 87, 139, 146, 149, 336, 383, 387, 388, 392, 394-397, 404, 405, 407-412, 416, 434, 437, 483, 484.  
 59. Han, rivière, 23, 54, 340, 345, 376, 377, 380, 413.  
 60. Han, territoire et dynastie, 395, 439.  
 3339. Han, famille de Tsin qui finit par fonder le royaume de Han, 333-335.  
 3340. Han, localité; voyez Han-yuen; 275.  
 3341. Han, roi Yeou de Tch'ou, 416.  
 3342. Han, passe de — dans le pays de Tch'ou, 384.  
 3343. Han K'ang-tse, homme de Tsin, 335.  
 3344. Han Kiue, capitaine de Tsin, 66, 318, 320-322.  
 3345. Han Ou-tse, prince de Han, 483.  
 3346. Han Pou-sin, homme de Tsin, 333.  
 3347. Han Siuen-tse, homme de Tsin, 15, 331, 368, 370, 480.  
 1315. Han-tan, ville de Tsin, puis capitale de Tchao, 146, 333, 336, 415.  
 1316. Han-tchong, territoire, 391, 392, 395, 407.  
 3348. Han Wan, fils de Hoan-chou, 255.

3329. 富父終甥. — 3330. 甫瑕. — 3331. 弗湟. —  
 3332. 服人. — 3333. 夫槩. — 3334. 鮒祀. — 3335-3336.  
 頁芻. — 3337. 夫椒. — 3338. 附沮. — 3339-3340. 韓.  
 — 3341. 悍. — 3342. 扞關. — 3343. 韓康子. — 3344.  
 韓厥. — 3345. 韓武子. — 3346. 韓不信. — 3347  
 韓宣子. — 3348. 韓萬.

- 3349. Han-yuen**, localité, 278.  
 Cf. *Han*, n° 3340.  
**3350. Hao**, ville de *Tchao*, 147.  
**3351. Hei-kong**, duc *Tch'eng* de *Lou*, 117.  
**3352. Hei-t'o'en**, duc *Tcheng* de *Tsin*, 316.  
**67. Heng**, montagne, 6.  
**3353. Heng**, roi *K'ing-siang* de *Tch'ou*, 401.  
**3354. Heng-yong**, ville de *Tcheng*, 302, 356.  
**3355. Heou**, comte *Kong* de *Ts'ao*, 163.  
**3356. Heou Tchao-po**, homme de *Lou*, 121-123.  
**68. Heou tsi**, ancêtre des *Tcheou*, 185, 466.  
**3357. Hi**, marquis *Mou* de *Ts'ai*, 157.  
**3358. Hi**, duc I de *Lou*, 104, 105.  
**3359. Hi**, duc *Yang* de *Lou*, 103.  
**3360. Hi**, duc *Yang* de *Song*, 232.  
**3361. Hi**, comte I de *Ts'ao*, 163.  
**1329. Hi**, roi — de *Yen* (254-222 av. J.-C.), 146, 150.  
**71. Hi**, roi — de la dynastie *Tcheou* (681-677 av. J.-C.), 256.  
**3362. Hi**, duc — de *K'i*, 184.  
**3363. Hi**, duc — de *Song* (858-832 av. J.-C.), 232.  
**3364. Hi**, duc — de *Tch'en* (831-796 av. J.-C.), 170.  
**3365. Hi**, duc — de *Tcheng* (570-566 av. J.-C.), 474, 475.  
**3366. Hi**, marquis — de *Ts'ai* (809-762 av. J.-C.), 155, 156.  
**3367. Hi**, duc — de *Ts'ao* (670-662 av. J.-C.), 165.  
**3368. Hi**, duc — de *Ts'i* (730-698 av. J.-C.), 42, 43, 46, 370, 456.  
**3369. Hi**, marquis de *Tsin* (840-823 av. J.-C.), 252.  
**3370. Hi**, marquis de *Wei* (854-813 av. J.-C.), 192.  
**3371. Hi**, marquis de — *Yen* (826-791 av. J.-C.), 135.  
**3372. Hi**, duc — de *Yen* (402-373 av. J.-C.), 139.  
**3373. Hi**, duc — de *Lou* (659-627 av. J.-C.), 52, 113-115, 347.  
**3374. Hi Fou-ki**, grand officier de *Ts'ao*, 165, 168, 286, 300.  
**3375. Hi-se**, grand officier de *Lou*, 113, 114.  
**1330. Hi-ts'i**, fils du duc *Hien* de *Tsin*, 55, 115, 258, 259, 264, 265, 270-272, 284, 484.  
**3376. Hi-yang Sou**, homme de *Wei*, 205.  
**73. Hia**, la première dynastie, 26, 27, 34, 35, 169, 183, 187, 339, 352 (ici désignant *Yu* le grand), 358, 419, 423, 447, 478.

3349. 韓原. — 3350. 郟. — 3351. 黑肱. — 3352. 黑  
 臀. — 3353. 橫. — 3354. 衡雍. — 3355. 侯. — 3356.  
 郟昭伯. — 3357. 盼. — 3358. 戲. — 3359-3360. 黑. —  
 3361. 喜. — 3362-3372. 釐. — 3373. 釐 et 僖. — 3374. 釐  
 負羈. — 3375. 奚斯. — 3376. 戲陽遯.

3377. **Hia**, les —, terme désignant les peuples de race proprement chinoise, 436. Cf. n° 2685.
3378. **Hia**, nom de famille, 176.
3379. **Hia**, prince de *Wei*, 201.
3380. **Hia**, duc *Kong* de *Song*, 243.
3381. **Hia-hiu**, emplacement de la capitale des *Hia*, 3. Cf. p. 250, note.
3382. **Hia-Ki**, femme débauchée, mère de *Hia Tcheng-chou*, 175, 176, 321.
3383. **Hia Tcheng-chou**, homme de *Tch'en*, 158, 176, 177, 201, 317, 354.
3384. **Hia-yang**, ville de la principauté de *Kouo*, 264.
3385. **Hiang**, famille du royaume de *Song*, 245.
3386. **Hiang Yen**, général de *Tch'ou*, 416.
3387. **Hiang Yu**, (cf. Mém. hist., chap. VII), 186.
3388. **Hiao**, défilé, 62, 137, 309, 310, 312, 467.
3389. **Hiao**, duc — de *K'i*, 184.
3387. **Hiao**, duc — de *Lou* (795-769 av. J.-C.), 106.
3388. **Hiao**, duc *Hi* de *Tch'en* (831-796 av. J.-C.), 170 (ligne 11).
3389. **Hiao**, duc — de *Tch'en*, 170 (lignes 4 et 5).
3390. **Hiao**, comte — de *Ts'ao*, 163.
3391. **Hiao**, duc — de *Ts'i* (642-633 av. J.-C.), 59-61, 285.
3392. **Hiao**, marquis — de *Tsin* (739-724 av. J.-C.), 254, 343.
3393. **Hiao**, duc — de *Tsin* (392-378 av. J.-C.), 106, 336.
3394. **Hiao**, comte — de *Wei*, 192.
3395. **Hiao**, duc — de *Yen* (464-450 av. J.-C.), 139.
3396. **Hiao**, roi de *Yen* (257-255 av. J.-C.), 146.
3397. **Hiao-tch'eng**, roi — de *Tchao* (265-245 av. J.-C.), 148.
3398. **Hie Hou**, homme de *Tsin*, 328.
3399. **Hie Yang**, appellation *Tse-hou*, homme de *Tsin*, 319, 471-473.
340. **Hien**, roi de la dynastie *Tcheou* (368-321 av. J.-C.), 385.
3400. **Hien**, duc *Mou* de *Lou*, 130.
3401. **Hien**, localité de *Lou*, 115.
3402. **Hien**, duc *Hoei* de *Song*, 232.
3403. **Hien**, duc de *Ts'in* (384-362 av. J.-C.), 139, 384.
3403. **Hien**, duc de *Lou*, 103.

3377-3378. 夏. — 3379-3380. 瑕. — 3381. 夏虛. — 3382. 夏  
 姬. — 3383. 夏徵舒. — 3384. 下陽. — 3385. 向. —  
 3386-3396. 孝. — 3397. 孝成. — 3398. 解狐. — 3399.  
 解揚. — 3400. 顯. — 3401. 鹹. — 3402. 闕. — 3403-  
 3409. 獻.

- 3404. Hien**, duc de *Tcheng* (351-501 av. J.-C.), 481.  
**3405. Hien**, duc de *Ts'ï*, 41.  
**3406. Hien**, marquis de *Tsin* (822-812 av. J.-C.), 252.  
**3407. Hien**, duc de *Tsin* (676-651 av. J.-C.), 4, 54, 55, 162, 175, 257-259, 262-267, 269-271, 283, 284, 295, 370.  
**3408. Hien**, duc — de *Wei* (576-559 av. J.-C.), 202-204.  
**3409. Hien**, duc de *Yen* (492-465 av. J.-C.), 138, 139.  
**1359. Hien Kao**, marchand de *Tcheng*, 308, 467.  
**1380. Hien-kou**, défilé, 388, 395.  
**3410. Hien-ou**, marquis *Ngai* de *Ts'ai*, 156.  
**1381. Hien-yang**, capitale de *Ts'in*, 399.  
**3411. Hieou**, duc — de *Song* (395-373 av. J.-C.), 246.  
**3412. Hing**, duc *Wen* de *Lou*, 115.  
**3413. Hing**, marquis *Kong* de *Ts'ai*, 156.  
**3414. Hing**, principauté, 195.  
**3415. Hing**, ville de *Tsin*, 321.  
**3416. Hing**, montagne et localité de *Tch'ou*, 53, 346, 386.  
**3417. Hing-t'ing**, localité de *Tsin*, 255.  
**2644. Hiong**, montagne (identique à celle qui est mentionnée sous le nom de *Hiong-eul* dans le tome III, p. 425), 56  
**3418. Hiong Chang**, roi *Wei* de *Tch'ou*, 385.  
**3419. Hiong Cheng**, ancien prince de *Tch'ou*, 340.  
**3420. Hiong Choang**, ancien prince de *Tch'ou* (827-822 av. J.-C.), 342.  
**3421. Hiong Choen**, prince de *Tch'ou* (757-741 av. J.-C.), 343.  
**3422. Hiong Hoel**, roi *Hoai* de *Tch'ou*, 386.  
**3423. Hiong I**, roi *Tao* de *Tch'ou*, 383.  
**3424. Hiong I**, prince de *Tch'ou* (790-763 av. J.-C.), 342.  
**3425. Hiong I**, ancêtre des princes de *Tch'ou*, 340, 360.  
**3426. Hiong K'an**, prince de *Tch'ou* (763-758 av. J.-C.), 343.  
**3427. Hiong Kien**, roi de *Tch'ou* (676-672 av. J.-C.), 345.  
**3428. Hiong Kiu**, roi *P'ing* de *Tch'ou*, 367.  
**3429. Hiong K'iu**, ancien prince de *Tch'ou*, 340-342.

3410. 獻舞 . — 3411. 休 . — 3412-3413. 興 . — 3414-3415.  
 邢 . — 3416. 陘 . — 3417. 陘廷 . — 3418. 熊商 . — 3419.  
 | 勝 . — 3420. | 霜 . — 3421. | 詢 . — 3422. | 槐 . — 3423.  
 | 疑 . — 3424. | 儀 . — 3425. | 繹 . — 3426. | 坎 . — 3427. |  
 躄 . — 3428. | 居 . — 3429. | 渠 .



- 3430. Hiong K'oang**, ancêtre des princes de *Tch'ou*, 340.  
**3431. Hiong Leang-fou**, roi *Suen* de *Tch'ou*, 384.  
**3432. Hiong Li**, ancêtre des princes de *Tch'ou*, 340.  
**3433. Hiong Mou-k'ang**, roi de *Keou-tan*, 341.  
**3434. Hiong Ngai**, ancêtre des princes de *Tch'ou*, 340.  
**3435. Hiong Ngo**, prince de *Tch'ou* (799-791 av. J.-C.), 342.  
**3436. Hiong Siun**, prince de *Tch'ou* (821-800 av. J.-C.), 342.  
**3437. Hiong-soui**, ancêtre des princes de *Ou*, 3.  
**3438. Hiong Tan**, ancêtre des princes de *Tch'ou*, 340.  
**3439. Hiong Tche-hong**, roi de *Ngo*, 342.  
**3440. Hiong Tchen**, roi *Tchao* de *Tch'ou*, 371.  
**3441. Hiong T'ong**, roi *Ou* de *Tch'ou*, 343, 344.  
**3442. Hiong Tse**, roi *Wen* de *Tch'ou*, 345.  
**3443. Hiong Yang**, ancêtre des princes de *Tch'ou*, 340.  
**3444. Hiong Yen**, ancien prince de *Tch'ou*, 342 (ligne 4).  
**3445. Hiong Yen**, prince de *Tch'ou* (837-828 av. J.-C.), 342 (ligne 9).  
**3446. Hiong Yong**, prince de *Tch'ou* (847-838 av. J.-C.), 342.  
**3447. Hiong Yuen**, roi *K'ao-lie* de *Tch'ou*, 415.  
**3448. Hiong Yun**, roi *Tch'ang* de *Tch'ou*, 345, 346.  
**90. Hiu**, principauté, 306, 312, 346, 372, 473.  
**92. Hiu-t'ien**, localité, 107, 108, 455.  
**3449. Hiu Yeou**, sage du temps de *Yao*, 141.  
**3450. Hiun**, duc *Cheng* de *Wei*, 211.  
**3451. Ho**, duc *Mou* de *Song*, 233.  
**3452. Ho**, duc *Ou* de *Wei*, 192.  
**97. Ho**, le fleuve Jaune, 40, 53, 64, 120, 121, 190, 200, 244, 251, 291, 294, 297, 299, 304, 309, 318-320, 323, 324, 379, 380, 396, 408, 437, 450, 471. Aux pages 291 et 320 on trouve mention de la divinité appelée le Comte du Fleuve (*Ho-po*).

3430. | 狂 . — 3431. | 良夫 . — 3432. | 麗 . — 3433. | 母  
 康 . — 3434. | 艾 . — 3435. | 鄂 . — 3436. | 徇 . — 3437. |  
 遂 . — 3438. | 黜 . — 3439. | 擊紅 . — 3440. | 珍 . — 3441.  
 | 通 . — 3442. | 貨 . — 3443. | 楊 . — 3444. | 延 . — 3445. |  
 嚴 . — 3446. | 勇 . — 3447. | 元 . — 3448. | 憚 . — 3449.  
 許由 . — 3450. 訓 . — 3451-3452. 和

1370. **Ho-lu**, roi de *Ou*, 21-25, 77, 138, 160, 181, 376, 378, 379, 420.
101. **Ho-nei**, territoire, 64, 270, 298, 408.
1373. **Ho-ni**, territoire, 269, 272, 273, 275.
1377. **Ho-wai**, territoire, 396.
104. **Ho-yang**, localité, 305, 306.
1378. **Hoa**, ville et principauté, 368, 464, 467.
3453. **Hoa**, famille du pays de *Song*, 245.
3454. **Hoa-fou Tou**, homme de *Song*, 164, 195, 234-236, 343.  
**Hoa Tou**. Voyez *Hoa-fou Tou*.
3455. **Hoa Yuen**, homme de *Song*, 242-244, 356, 468, 469.
110. **Hoai**, rivière, 40, 93, 102, 382, 400, 402, 431, 432, 436, 440.
1384. **Hoai**, roi — de *Tch'ou* (328-299 av. J.-C.), 130, 386, 388-393, 395-402.
3456. **Hoai**, homme de *Tch'ou*, 377.
3457. **Hoai**, duc — de *Tch'en* (505-502 av. J.-C.), 181.
3458. **Hoai**, duc — de *Tsin* (636 av. J.-C.), 282, 290, 292, 295, 371.
3459. **Hoai**, duc — de *Wei* (425-415 av. J.-C.), 211 (ligne 12).
3460. **Hoai**, prince — de *Wei* (282-252 av. J.-C.), 211 (ligne 30), 212.
3461. **Hoan**, duc *Siang de Tsin*, 308.
3462. **Hoan**, duc *Hoan de Wei*, 193, 194, 234.
3463. **Hoan**, duc *Ling de Ts'i*, 68.
3464. **Hoan**, ville de *Lou*, 81.
3465. **Hoan**, les trois —, les trois familles issues du duc *Hoan de Lou* (cf. p. 111, n. 4), 117, 119, 126, 127, 129.
113. **Hoan**, roi de la dynastie *Tcheou* (719-697 av. J.-C.), 255, 455.
114. **Hoan**, duc de *Lou* (711-694 av. J.-C.), 42, 43, 45, 108, 109, 114, 132, 233, 460.
115. **Hoan**, duc de *Ts'i* (685-643 av. J.-C.), 46-52, 54-63, 87, 110, 114, 115, 136, 157, 164, 165, 174, 175, 199, 200, 235, 237, 238, 256, 259, 270, 273, 284, 285, 293, 306, 345-348, 358, 359, 370, 462, 463.
1398. **Hoan**, duc de *Ts'in* (603-577 av. J.-C.), 323.
3466. **Hoan**, duc — de *K'i*, 184.
3467. **Hoan**, duc — de *Song* (681-651 av. J.-C.), 237, 242.
3468. **Hoan**, duc — de *Tch'en*, 170, 171, 173.

3453. 華 . — 3454. 華父督 . — 3455. 華元 . — 3456-  
3460. 懷 . — 3461. 歡 . — 3462. 完 . — 3463. 環 . — 3464.  
謹 . — 3465. 三桓 . — 3466-3474. 桓 .

3469. **Hoan**, duc — de *Tcheng* (806-771 av. J.-C.), 135, 342, 355, 449, 450, 452, 470.
3470. **Hoan**, marquis — de *Ts'ai* (714-695 av. J.-C.), 156.
3471. **Hoan**, duc — de *Ts'ao* (756-702 av. J.-C.), 164.
3472. **Hoan**, duc — de *Wei* (734-719 av. J.-C.), 194, 195, 343, 455.
3473. **Hoan**, marquis — de *Yen* (697-691 av. J.-C.), 136.
3474. **Hoan**, duc — de *Yen* (372-362 av. J.-C.), 137, 139.
- Hoan**, 268. Voyez *Hoan-chou*, n° 3475.
3475. **Hoan-chou**, surnom de *Tch'eng-che*, prince de *K'iu-ou*, 253, 254, 257.
3476. **Hoan-chou**, surnom de *Tsie*, fils cadet du duc *Siang* de *Tsin*, 327, 328.
3477. **Hoan T'oei**, *se-ma* de *Song*, 245.
3478. **Hoan-tse**, *Tchao* —, nommé prince de *Tchao* en 424 av. J.-C., 383.
3479. **Hoang**, principauté dans le *Ho-nan*, 187, 346.
3480. **Hoang**, principauté dont l'emplacement est indéterminé, 479.
3481. **Hoang-fou**, homme de *Song*, 116.
- Hoang ho**; voyez *Ho*.
3482. **Hoang-ki**, localité, 397, 398.
3483. **Hoang-toh'e**, localité, 30, 334, 428, 429.
118. **Hoang-ti**, empereur mythique, 338.
3484. **Hoel**, homme de *Lou*, 122.
3485. **Hoel**, le *kong-tse* — de *Lou*, 107, 108.
3486. **Hoel**, duc *Wen* de *Wei*, 199, 200, 237.
122. **Hoel**, roi — de la dynastie *Tcheou* (676-652 av. J.-C.), 136, 173, 198, 257, 462.
125. **Hoel**, roi de *Ts'in* (337-311 av. J.-C.), 130, 139, 385, 386, 388, 393, 394.
1408. **Hoel**, roi — de *Wei* (370-335 av. J.-C.), 384.
1410. **Hoel**, duc — de *Tsin* (650-637 av. J.-C.), 57, 115, 273, 274, 276-278, 280-282, 284, 290, 292, 295, 371.
3487. **Hoel**, duc — de *Lou* (768-723 av. J.-C.), 106, 107, 233.
3488. **Hoel**, duc — de *Song* (830-800 av. J.-C.), 232.
3489. **Hoel**, roi — de *Tchao* (298-266 av. J.-C.), 401.
3490. **Hoel**, duc — de *Tch'en* (533-506 av. J.-C.), 180, 181.
3491. **Hoel**, roi — de *Tch'ou* (488-432 av. J.-C.), 162, 182, 184, 185, 188, 245, 381, 382, 482.

3475-3476. 桓叔. — 3477. 桓離. — 3478. 桓子. —  
 3479-3480. 黃. — 3481. 皇父. — 3482. 黃棘. — 3483.  
 黃池. — 3484. 會. — 3485. 揮. — 3486. 煌. — 3487-  
 3497. 惠.

- 3492. Hosi**, comte — de *Ts'ao* (795-760 av. J.-C.), 164.  
**3493. Hoi**, duc de *Ts'i* (608-599 av. J.-C.), 59, 60, 62, 63, 64, 116.  
**3494. Hoi**, duc — de *Wei* (699-697 av. J.-C.), 110, 197-199.  
**3495. Hoi**, marquis de — *Yen* (864-827 av. J.-C.), 135.  
**3496. Hoi**, duc — de *Yen* (544-536 av. J.-C.), 137, 138.  
**3497. Hoi**, roi — de *Yen* (278-272 av. J.-C.), 145, 146.  
**3498. Hoi-jen**, fils de *Lou-tchong*, 339.  
**3499. Hoi-po T'an**, père du duc *Tao* de *Tsin*, 327 (dans ce nom, *Hoi-po* doit être un titre posthume).  
**3500. Hoen Leang-fou**, homme de *Wei*, 207.  
**3501. Hong**, roi de *Ngo*, 341.  
**3502. Hong**, rivière, 239, 240, 248, 287, 347.  
**129. Hong Yao**, fidèle sujet du roi *Wen*, 36.  
**3503. Hou**, ville de *Tcheng*, 312, 317.  
**3504. Hou**, duc *Tchao* de *Tcheng*, 456-459.
- 3505. Hou**, fils du duc *Tchoang* de *Tcheng*, 43.  
**3506. Hou**, famille des barbares *Ti*, 259.  
**3507. Hou**, principauté dépendant de l'état de *Tch'en*, 180, 187, 379.  
**3508. Hou**, nom personnel de *Ts'ai-tchong*, 155.  
**3509. Hou**, duc — de *Tch'en*, 169, 179.  
**3510. Hou**, duc — de *Ts'i*, 41, 42.  
**3511. Hou**, le *wang-tse* —, 302, 304.  
**3512. Hou Chou**, officier de *Tsin*, 296.  
**3513. Hou-Ki**, mère du duc *Wen* de *Tsin*, 370.  
**3514. Hou Mao**, frère de *Hou Tou*, 282, 298.  
**3515. Hou Tou**, homme de *Tsin*, 274, 275, 282, 371.  
**3516. Hou Yen**, appellation *Kieou-fan*, fils de *Hou Tou*, 282, 283, 286, 298, 305.  
**1425. Houo**, principauté, 153, 154, 162, 259, 471.  
**3517. Houo Po**, général de *Tsin*, appelé aussi *Sien Ts'ie-kiu*, 310.

3498. 會人. — 3499. 惠伯談. — 3500. 渾良夫.  
 — 3501. 紅. — 3502. 泓. — 3503. 扈. — 3504-3505. 忽.  
 — 3506. 狐. — 3507-3510. 胡. — 3511. 虎. — 3512. 壺叔.  
 — 3513. 狐季. — 3514. 狐毛. — 3515. 狐突. — 3516.  
 狐偃. — 3517. 霍伯 ou 先且居.

## I

137. I, barbares, 5, 55, 102, 340, 346, 359.  
 138. I, roi — de la dynastie *Tcheou*, 41, 106, 192, 340.  
 141. I, sage que l'empereur *Yu* voulait avoir pour successeur, 141, 142, 186.  
 142. I, prieur du roi *Ou*, 38, 251.  
 143. I, rivière du *Chan-tong*, 122, 330.  
 146. I, empereur de la dynastie *Yn*, 98, 214.  
 1430. I, rivière du *Tche-li*, 149.  
 3518. I, duc *Ngai* de *Tcheng*, 482.  
 3519. I, roi — de *Yen* (332-321 av. J.-C.), 140.  
 3520. I, le *I King* des *Tcheou*, 172.  
 3521. I, duc *K'ang* de *Tcheng* (395-375 av. J.-C.), 483.  
 3522. I, duc — de *Ts'i*, 41.  
 3523. I, roi de *Yue*, 433.  
 3524. I, capitale de *Tsin* jusqu'en 669 avant J.-C., 253, 254.  
 3525. I, duc — de *Lou* (815-807 av. J.-C.), 105.  
 3526. I, duc — de *Ts'i* (612-609 av. J.-C.), 59 (où ce nom est écrit *Yng* par erreur), 60, 62, 63, 201, 313.  
 3527. I, duc — de *Wei* (668-661 av. J.-C.), 198, 199.  
 3528. I, duc. — de *Yen* (548-545 av. J.-C.), 137.  
 3529. I, duc — de *Tch'en* (780-778 av. J.-C.), 170.  
 3530. I, duc *Ling* de *Tcheng* (605 av. J.-C.), 468.  
 2531. I, marquis — de *Ts'ai* (837-810 av. J.-C.), 155.  
 3532. I, comte — de *Ts'ao* (864-835 av. J.-C.), 163, 164.  
 3533. I, duc *Hi* de *Ts'ao* (670-662 av. J.-C.), 165.  
 3534. I, duc *Tchao* de *Tsin* (531-526 av. J.-C.), 332.  
 3535. I, sépulture, 414.  
 153. I *Che*, conseiller de l'empereur *T'ai-meou*, 134.  
 3536. I *Hang-fou*, grand officier de *Tch'en*, 175, 176.  
 3537. I-ho, surnom du duc *Wen* de *Tsin*, 303.  
 3538. I-kao, duc *Ling* de *Tsin*, 310, 312.  
 3539. I-k'ao, fils aîné du roi *Wen* de la dynastie *Tcheou*, 152, 153, 162.  
 3540. I-Kiang, femme du roi *Ou*, de la dynastie *Tcheou*, 478.  
 3541. I-Kiang, femme du duc *Siuén* de *Wei*, 195.  
 3542. I-kieou, marquis *Tsing* de *Tsin*, 251.

3518-3519. 易 . — 3520. 周易 . — 3521-3522. 乙 . — 3523.  
 翳 . — 3524. 翼 . — 3525-3528. 懿 . — 3529-3534. 夷 . — 3535.  
 夷陵 . — 3536. 儀行父 . — 3537. 義和 . — 3538. 夷  
 臯 . — 3539. 邑考 . — 3540-3541. 夷姜 . — 3542. 宜白 .

150. I-k'ine, localité, 402.  
 3543. I-kou, duc Wen de K'i, 184.  
 3544. I-kou, duc Tchoang de Ts'ao, 164 (la prononciation *i* du premier caractère est indiquée par *Se-ma Tcheng*).  
 3545. I-ou, ancêtre des princes de Ou, 4.  
 3546. I-ou, duc Hwei de Ts'in, 55, 259, 266, 267, 269, 272-274, 284.  
 3547. I-tchong, homme de Ts'i, 174.  
 3548. I-tchong-nien, frère cadet du duc Hi de Ts'i, 43.  
 3549. I-ya, homme de Ts'i, 57, 59. Cf. *Yong Ou*.  
 154. I-yang, ville, 395.  
 155. I Yn, conseiller de T'ang le vainqueur, 134.
- J
1444. Jang, localité, 403.  
 3550. Jen, duc Kien de Ts'i, 82.  
 3551. Jen Yeou, disciple de Confucius, 128.  
 3552. Jeng, \* principaute, 26, 359.
3553. Jo, duc Ngai de Tch'en, 177.  
 3554. Jo, ville devenue capitale de Tch'ou en 504 avant J.-C., 24, 378 (à la p. 378, ligne 19, lire 504, au lieu de 505).  
 3555. Jo-ngao, autre nom de Hiong I, prince de Tch'ou, 342, 343.  
 3556. Jo-ngao, nom de famille d'un conseiller de Tch'ou, 353.  
 161. Joei, rivière, 169.  
 162. Joei, principauté, 37.  
 3557. Joei-Ki, concubine du duc King de Ts'i, 78.  
 3558. Joei-tse, la même que la précédente, 81.  
 163. Jong, barbares, 43, 51, 56, 57, 58, 102, 103, 193, 210, 280, 329, 351, 359, 456.  
 3559. Jong-Ki, femme du duc Ling de Ts'i, 68, 69.  
 3560. Jong-toheou, ville de Wei, 210.  
 3561. Jou, kong-tse de Tch'eng, 474.  
 3562. Jou, principauté, 479.  
 3563. Jou Kia, homme de Lou.  
 1448. Jou-tse, prince de Ts'i (489 av. J.-C.), 128, 206. Cf. *Yen Jou-tse*.

— 3543. 益姑. — 3544. 夕姑. — 3545-3546. 夷吾. —  
 3547. 懿仲. — 3548. 夷仲年. — 3549. 易牙. — 3550.  
 壬. — 3551. 冉由. — 3552. 仍. — 3553. 弱. — 3554.  
 郟. — 3555-3556. 若敖. — 3557. 芮姬. — 3558. 芮子.  
 — 3559. 戎姬. — 3560. 戎州. — 3561. 如. — 3562. 蓐.  
 3563. 汝賈.

3564. **Kai**, duc *Hiao* de *K'i*, 184.  
 167. **K'ai**, nom personnel du vicomte de *Wei* (son vrai nom est *K'i*; cf. tome I, p. 245, n. 3), 214, 231, 232.  
 3565. **K'ai**, duc *Min* de *Lou*, 112, 113.  
 3566. **K'ai-fang**, fils d'un prince de *Wei*, 58, 60.  
 3567. **Kan-che**, localité du *Chan-tong*, 47.  
 3568. **Kan-heou**, localité de *Tsin*, 121, 124, 125, 332.  
 3569. **Kan-k'i**, localité du *Ngan-hoei*, 16, 360, 363, 364.  
 3570. **Kan P'an**, conseiller de l'empereur *Ou-ting*, 134.  
 3571. **K'an**, le puîné —, fils de *Hiong Yen*, 342.  
 3572. **K'an**, duc *Hien* de *Wei*, 202.  
 3573. **Kan Tohe**, appellation *Tse-ouo*, 82, 83, 85, 86.  
 170. **K'ang**, principauté, 38, 153, 154, 162, 189, 190, 191, 193, 204, 205.  
 174. **K'ang**, roi de la dynastie *Tcheou*, 51, 358.  
 1458. **K'ang**, duc de *Ts'ia* (620-609 av. J.-C.), 311, 313.  
 3574. **K'ang**, duc — de *Chao*, 40, 53.  
 3575. **K'ang**, roi de *Keou-tan*, 341.  
 3576. **K'ang**, duc — de *Lou* (352-344 av. J.-C.), 130.  
 3577. **K'ang**, roi — de *Tch'ou* (559-545 av. J.-C.), 357, 368.  
 3578. **K'ang**, duc de — *Ts'i* (404-386 av. J.-C.), 86, 87.  
 3579. **K'ang**, comte — de *Wei*, 191, 192.  
 703. **K'ang-chou**, le puîné prince de *K'ang*, 8, 38, 93, 160.  
 3580. **Kao**, l'empereur —, fondateur de la dynastie *Han*, 439.  
 3581. **Kao**, le palais —, dans le pays de *Tch'ou*, 382.  
 3582. **Kao**, famille de *Ts'i*, 47 (où il faut lire *Kao* et *Kouo*), 64, 74, 370.  
 3583. **Kao Heou**, homme de *Ts'i*, 68, 69.  
 3584. **Kao Hi**, homme de *Ts'i*, 46-49.  
 3585. **Kao Ho**, homme de *Ts'i*, 124.  
 3586. **Kao-jou**, nom d'une tribu *Ti* (la prononciation *kao* du pre-

3564. 句 . — 3565. 開 . — 3566. 開方 . — 3567. 乾時  
 — 3568. 乾侯 . — 3569. 乾谿 . — 3570. 甘般 . — 3571.  
 叔堪 . — 3572. 衍 . — 3573. 闕止 . 子我 . — 3574-  
 3579. 康 . — 3580. 高帝 . — 3581. 高府 . — 3582. 高 . —  
 3583. 高厚 . — 3584. | 侯 . — 3585. | 齒 . — 3586. 咎  
 如 .

- mier caractère est indiquée par *Sa-ma Tcheng*), 283.
3587. **Kao K'iang**, homme de *Ts'i*, 13.
3588. **Kao K'iu-mi**, homme de *Tcheng*, 456, 459, 460.  
**Kao Kouo**, 47. Lisez *Kao* et *Kouo*.
3589. **Kao-leang**, ville de *Tsin*, 55, 115, 273, 282, 292.
176. **Kao-sin**, l'empereur *K'ou*, 338, 451, 476.
3590. **Kao-t'ang**, localité de *Ts'i*, 69, 331.
3591. **Kao Tch'ai**, appellation *Tse-kao*, disciple de Confucius, 208, 209.
3592. **Kao Tchao-tse**, ou *Kao Tchang*, homme de *Ts'i*, 78, 79, 80, 426.
3593. **Kao Tche**, homme de *Ts'i*, 138.
178. **Kao-tsong**, nom de temple de l'empereur *Ou-ting*, 97, 248.
179. **Kao-yang**, nom de l'empereur *Tchoan-hiu*, 338.
3594. **Kao-yang**, duc *Siang* de *Tch'ou*, 170.
180. **Kao-yao**, ministre de *Choen* et de *Yu*, 185, 350.
3595. **Kao Yan**, nommé de *Ts'i*, 138.
3596. **K'ao**, duc — de *Lou*, 103.
3597. **K'ao-chou**, homme de *Tcheng*, 454.
3598. **K'ao-lie**, roi — de *Tch'ou* (262-238 av. J.-C.), 130, 415, 416.
1475. **Keng**, principauté, 259, 260.
3599. **Keou**, duc *Tchoang* de *Ts'i*, 42.
3600. **Keou-ou**, surnom de *T'ai-po*, et nom indigène du royaume de *Ou*, 2, 33.
3601. **Keou-peï**, prince de *Ou*, 4.
3602. **Keou-tan**, principauté du *Hou-peï*, 341.
3603. **Keou-teou**, tertre de —, 69.
858. **Keou-tsien**, roi de *Yue*, 25-27, 29-32, 129, 188, 379, 418, 420, 422-426, 428, 430-433, 439, 440, 447, 448.
3604. **Keou-yeou**, duc *Tao* de *Song*, 246.
186. **Ki**, vicomte de —, 38, 39, 89, 216-219, 223, 228, 230, 231, 247.
187. **Ki**, le roi —, père du roi *Wen*, 89, 91, 92, 268.

3587. 高彊. — 3588. | 渠彌. — 3589. 高梁. —  
 3590. 高唐. — 3591. 高柴, 子羔. — 3592. | 昭子.  
 — 3593. | 止. — 3594. 畢羊. — 3595. 高偃. — 3596.  
 考. — 3597. 考叔. — 3598. 考烈. — 3599. 購. — 3600.  
 句吳. — 3601. 句卑. — 3602. 句直. — 3603. 句賈  
 之丘. — 3604. 購由.



188. **Ki**, capitale de l'état de *Yen*, 150.  
 190. **Ki**, marquis de —, 41, 44.  
 192. **Ki**, nom de clan, 31, 133, 151, 251.  
 2685. **Ki**, famille de *Lou*, issue du duc *Hoan*, 82, 114, 120, 123, 125, 126, 332. Cf. *Ki-suen*.  
 3605. **Ki**, nom de clan, 466.  
 3606. **Ki**, père du duc *Ngai* de *Tsin*, 334, 335.  
 3607. **Ki**, fils du duc *Siuén* de *Wei*, 195-197, 199.  
 3608. **Ki**, duc de *Song*, 232.  
 3609. **Ki** l'aînée, femme du duc *Ngai* de *Tch'en*, 178.  
 3610. **Ki** la cadette, femme du duc *Ngai* de *Tch'en*, 178.  
 3611. **Ki Fang-heou**, homme de *Lou*, 81.  
 3612. **Ki-fou**, duc de *Tcheou*, 273.  
 3613. **Ki Hoan-tse**, homme de *Lou*, 126, 127.  
 3614. **Ki Joéi**, homme de *Tsin*, 269, 275. Cf. *K'i Joéi*.  
 3615. **Ki K'ang-tse**, homme de *Lou*, mort en 468 av. J.-C., 28, 81, 128, 129.  
 3616. **Ki Kie**, nom d'homme, 145.  
 3617. **Ki Kien**, prince de *Ou*, 2.  
 193. **Ki-li**, père du roi *Wen*, 2.  
 3618. **Ki-lien**, ancêtre des rois de *Tch'ou*, 339, 340.  
 1483. **Ki-ma**, ville de *Tsin*, 313.  
**Ki-mo**, ville de *Ts'i*, 145.  
 Transcription fautive; voyez *Tsi-mo*.  
 3619. **Ki Ou-tse**, homme de *Lou*, mort en 535 av. J.-C., 119, 120, 125.  
 3620. **Ki P'ing-tse**, homme de *Lou*, mort en 505 av. J.-C., 121-126, 245, 332.  
 3621. **Ki Sin**, nom d'homme, 145, 149.  
 3622. **Ki-suen**, famille de *Lou* issue du duc *Hoan*, 123. Cf. n° 2685.  
**Ki-suen P'ing-tse**, homme de *Lou*, 75; cf. *Ki P'ing-tse*.  
 3623. **Ki-tcha**, du pays de *Ou*, 6, 7, 10, 11, 13-15, 17, 19, 21.  
 3624. **Ki-tse**, désignation de *Ki-tcha*, 7, 15, 17, 19, 21, 33, 119, 204, 331, 476.  
 3625. **Ki-tse**, appellation de *K'i Tche*, 326.  
 3626. **Ki-tse**, appellation de *Sin Tch'en*, surnommé aussi *Kieou-ki*, 289.

3605. 姑 . — 3606. 忌 . — 3607. 伋 . — 3608. 稽 . —  
 3609. 長姬 . — 3610. 少姬 . — 3611. 季舫侯 . — 3612.  
 忌父 . — 3613. 季桓子 . — 3614. 莫芮 . — 3615. 季  
 康子 . — 3616. 騎劫 . — 3617. 季間 . — 3618. 季連 .  
 — 3619. 季武子 . — 3620. 季平子 . — 3621. 劇辛 . —  
 3622. 季孫 . — 3623. 季札 . — 3624-3626. 季子

- 3627. Ki Wen-tse**, homme de *Lou*, 116-119, 125.  
**3628. Ki Yeou**, frère cadet du duc *Tchoang* de *Lou*, 111-115, 125.  
**196. Ki**, montagne, 358.  
**197. K'i**, fils et successeur de l'empereur *Yu*, 141, 142, 358.  
**198. K'i**, vicomte de *Wei*, 155.  
**199. K'i**, principauté, 169, 183, 185, 382.  
**1489. K'i**, ville, 416.  
**3629. K'i**, rivière, 190.  
**3630. K'i**, duc *Yn* de *K'i*, 184.  
**3631. K'i**, duc *Hiao* de *Tsin*, 336.  
**3632. K'i**, principauté, 215 (identique aux n<sup>os</sup> 189 et 200 du tome I).  
**3633. K'i**, *kong-tse* de *Wei*, 210.  
**3634. K'i**, marquis *Ngo* de *Tsin*, 254.  
**3635. K'i**, famille de *Tsin*, 137, 323, 326.  
**3636. K'i Hi**, homme de *Tsin*, 328, 332.  
**3637. K'i Hou**, homme de *Tsin*, 282, 290, 298.  
**3638. K'i I**, homme de *Tsin*, 326.  
**1491. K'i Joai**, homme de *Tsin*, 272, 290, 292, 293, 311. Cf. n<sup>o</sup> 3614.  
**3639. K'i K'ue**, général de *Tsin*, 313.  
**3640. K'i K'o**, homme de *Tsin*, 64-67, 118, 317, 319, 320, 321.  
**3641. K'i-mi Ming**, nom d'homme, 314, 315.  
**3642. K'i Ou**, fils de *K'i Hi*, 328.  
**3643. K'i Tohe**, homme de *Tsin*, 324-326.  
**3644. K'i Tchen**, homme de *Tsin*, 298.  
**3645. K'i Tch'eng**, homme de *Tsin*, 275.  
**1493. K'i-tai**, roi *Ping* de *Tch'ou*, 17, 121, 158, 159, 166, 178-180, 205, 244, 357, 360, 363, 364, 366-369, 371, 417, 480.  
**3646. K'i Yuan**, homme de *Tch'ou*, 375.  
**3647. Kia**, duc *Wen* de *Lou*, 130.  
**1494. Kia**, roi de *Tai*, 149, 150.  
**3648. Kia**, duc *Yuen* de *Lou*, 130.  
**3649. Kia**, duc *Kien* de *Tcheng*, 474, 475.  
**3650. Kia Hoa**, homme de *Tsin*, 269.

3627. 季文子. — 3628. 季友. — 3629. 洪. — 3630. 乞. — 3631. 頎. — 3632. 阯. — 3633. 起. — 3634. 郟. — 3635. 郟. — 3636. 郟僕. — 3637. 郟穀. — 3638. 錡. — 3639. 缺. — 3640. 克. — 3641. 示昧明. — 3642. 祁午. — 3643. 郟至. — 3644. 臻. — 3645. 稱. — 3646. 宛. — 3647. 賈. — 3648-3649. 嘉. — 3650. 賈華.

- 3651. Kia-jou**, localité près de *Lo-yang*, 353.  
**3652. Kia Ki**, homme de *Tsin*, 310, 311.  
**3653. Kia Kiu**, eunuque de *Ts'i*, 70, 71.  
**3654. Kia-kou**, localité, 77, 127.  
**3655. Kia-ngao**, roi de *Tch'ou* (544-541 av. J.-C.), 16, 158, 178, 357.  
**3656. Kia-ou**, marquis *Tchoang* de *Ts'ai*, 157.  
**3657. Kia Pou-t'ou**, homme de *Tsin*, 278.  
**3658. Kia T'o**, compagnon de *Tch'ong-eul*, 283, 371.  
**203. Kiang**, nom de clan, 35, 172, 352, 451.  
**204. Kiang**, le *Yang-tse*, 54, 340, 341, 345, 377, 380, 382, 395, 432, 439, 451.  
**1498. Kiang**, principauté, 187, 350, 414.  
**1499. Kiang**, capitale de l'état de *Tsin* à partir de l'année 669 av. J.-C., 258, 259, 277, 327, 331, 335.  
**3659. Kiang-Mi**, favorite du roi *Tch'eng* de *Tch'ou*, 349.  
**3660. K'iang**, fils du duc *K'ing* de *Ts'i*, 64, 320.  
**3661. K'iang**, comte *Yeou* de *Ts'ao*, 164.  
**3662. K'iang**, duc *Yuen* de *Ts'ao*, 166.  
**3663. K'iang-kieou-i**, ancêtre des princes de *Ou*, 3.  
**3664. kiao**, sacrifice, 100. Cf. n° 1512.  
**3665. Kiao**, rivière du *Chan-tong*, 330.  
**3666. Kiao**, duc *Ngai* de *Tsin*, 334, 335.  
**3667. K'iao-jou**, géant de race *Ti*, 115, 116.  
**3668. k'iao-yen**, titre d'une ode du *Che king*, 202.  
**214. Kie**, dernier souverain de la dynastie *Hia*, 339, 352, 359.  
**3669. Kie**, montagne, 296.  
**3670. Kie**, frère cadet du roi *Tchao* de *Tch'ou*, 380.  
**3671. Kie-Song**, surnom donné au dernier prince de *Song*, 247.  
**3672. Kie-tse Tch'oei**, compagnon de *Tch'ong-eul*, 291, 294, 296, 336.  
**1523. Kien**, duc — de *Ts'* (484-481 av. J.-C.), 31, 82, 86, 128, 139, 161, 182, 245, 334, 482.  
**3673. Kien**, duc — de *K'i*, 185.  
**3674. Kien**, duc — de *Tcheng*

3651. 邾郈. — 3652. 賈季. — 3653. 賈舉. — 3654. 夾谷. — 3655. 邾敖. — 3656. 甲午. — 3657. 家僕徒. — 3658. 賈佗. — 3659. 江芊. — 3660-3662. 疆. — 3663. 疆鳩夷. — 3664. 郊. — 3665. 膠. — 3666. 驕. — 3667. 喬如. — 3668. 巧言. — 3669. 介. — 3670. 結. — 3671. 榮宋. — 3672. 介子推. — 3673-3676. 簡.

- (565-530 av. J.-C.), 475, 480.
- 3675. Kien**, roi — de *Tch'ou* (431-408 av. J.-C.), 382, 383.
- 3676. Kien**, duc — de *Yen* (504-493 av. J.-C.), 138.
- 1524. Kien**, héritier présomptif, du roi *P'ing* de *Tch'ou*, 18, 245, 371, 372, 374, 375, 381, 481.
- 3677. Kien**, duc *Siang* de *Tcheng*, 469.
- 1525. Kien-chou**, conseiller de *Ts'in*, 308.
- 3678. Kien-jou**, nom d'un barbare *Ti*, 116.
- 3679. K'ien**, fils du duc *King* de *Ts'i*, 79.
- 3680. K'ien**, duc *Tao* de *Wei*, 211.
- 3681. K'ien Ki**, homme de *Lou*, 112.
- 3682. K'ien-meou**, prince de *Wei*, 197-199.
- 3683. K'ien Ou**, homme de *Lou*, 112.
- 1531. K'ien-tohong**, territoire, 399, 414.
- 3684. Kieou**, *kong-tse* de *Ts'i*, 46-48, 110.
- 3685. Kieou**, père du duc *Tchao* de *Song*, 246.
- 3686. Kieou**, duc *Tchao* de *Wei*, 211 (ligne 6, où ce nom est transcrit *T'cou* par erreur).
- Kieou**, 310. Voyez *Kieou-ki*.
- 2700. Kieou-fan**, appellation de *Hou Yen*, 283, 285, 286, 287, 291, 301.
- 3687. Kieou-ki**, appellation de *Siu Tch'en* (cf. n° 3626), 310 (ligne 8, où on a écrit fautive-ment *Kieou*, *Ki-tse Fan*, au lieu de *Kieou-ki*, *Tse-fan*).
- 3688. K'ieou-mou**, officier de *Song*, 236.
- 3689. Kin Chang**, homme de *Tch'ou*, 392.
- 3690. Kin-t'ien**, identifié avec l'empereur *Chao-hao*, 478.
- 3691. K'in-toh'ou**, ancêtre des princes de *Ou*, 4.
- 230. King**, montagne du *Hou-pei*, 361.
- 232. King**, pays identique au royaume de *Tch'ou*, 2, 33, 55.
- 228. King**, affluent de la rivière *Wei*, 323, 329.
- 3692. King**, ville de *Tcheng*, 453, 483.
- 233. King**, roi — de la dynastie *Tcheou* (544-520 av. J.-C.), 332.
- 3693. King**, *Han K'ien*, marquis — de *Han* (408-400 av. J.-C.), 483.
- 3694. King**, duc — de *Lou* (343-315 av. J.-C.), 130.
- 3695. King**, duc — de *Song*

3677. 堅 . — 3678. 簡如 . — 3679-3680. 黔 . — 3681. 鍼  
 季 . — 3682. 黔牟 . — 3683. 鍼巫 . — 3684-3686. 糾 . —  
 3687. 咎季 . — 3688. 仇牧 . — 3689. 靳尚 . — 3690. 金  
 天 . — 3691. 禽處 . — 3692. 京 . — 3693-3698. 景 .

- (516-451 av. J.-C.), 166, 168, 245, 246, 482.
- 3699. King**, marquis — de *Ts'ai* (591-543 av. J.-C.), 158, 159.
- 3697. King**, duc — de *Ts'i* (547-490 av. J.-C.), 27, 72, 74-79, 81, 119, 121, 123-125, 127, 203.
- 3698. King**, duc — de *Tsin* (599-581 av. J.-C.), 67, 118, 317, 318, 320 (ligne 9, où ce nom est écrit *Wen*, par erreur), 321, 323, 336.
- 234. King**, roi — de la dynastie *Tcheou* (519-477 av. J.-C.), 332, 481.
- 3699. King**, marquis — de *Tchao* (386-375 av. J.-C.), 336.
- 3700. King**, duc — de *Wei* (450-432 av. J.-C.), 211.
- 3701. King**, *kong-tse* de *Wei*, 14.
- 1544. King K'iuo**, général de *Tch'ou*, 397.
- 1545. King K'o**, qui tenta d'assassiner *Ts'in Che-houng-ti*, 150, 416.
- 3702. King-ling**, étangs de —, 438.
- King-tchong**, 51. Voyez le suivant.
- 3703. King-tchong Wan**, fils du duc *Li* de *Tch'en*, 172, 174. Cf. *Tch'en King-tchong*, et *Tch'en Wan*.
- 3704. King Ts'oei**, général de *Tch'ou*, 438.
- 3705. King Yang**, général de *Tch'ou*, 415.
- 3706. King-Yng**, épouse secondaire du duc *Wen* de *Lou*, 116.
- 236. K'ing**, roi — de la dynastie *Tcheou* (618-613 av. J.-C.), 313.
- 3707. K'ing**, duc — de *Lou* (272-255 av. J.-C.), 130, 131.
- 3708. K'ing**, duc *P'ing* de *Ts'ao*, 166.
- 3709. K'ing**, duc — de *Ts'i* (598-582 av. J.-C.), 64-68, 118, 319-321.
- 3710. K'ing**, duc — de *Tsin* (525-512 av. J.-C.), 332, 333.
- 3711. K'ing**, marquis — de *Wei*, 192.
- 3712. K'ing**, marquis — de *Yen* (790-767 av. J.-C.), 135.
- 3713. K'ing**, famille de *Ts'i*, 74.
- 3714. K'ing Cho**, fils de *K'ing Fong*, 74.
- 1549. K'ing Fong**, homme de *Ts'i*, mort en 538 av. J.-C., 7, 16, 72-74, 359, 360, 417, 480.
- 3715. K'ing-fou**, frère cadet du duc *Tchoang* de *Lou*, 51, 111-114, 131.
- 3716. K'ing-siang**, roi — de

3699-3700. 敬 — 3701. 荆 — 3702. 竟澤陵 (vic). —  
 3703. 敬仲完 — 3704. 景翠 — 3705. 景陽 — 3706.  
 敬贏 — 3707 3712. 頃 — 3713. 慶 — 3714. 慶舍 —  
 3715 慶父 — 3716. 頃襄.

- Tch'ou* (298-263 av. J.-C.), 402, 403, 409, 414, 415. Cf. *Siang*.
- 3717. K'ing Tcheng**, homme de *Tsin*, 277, 278, 280.
- 3718. K'ing Ts'in**, général de *Yen*, 147.
- 1552. Kio**, prince de *Wei*, 212.
- 3719. Kiu**, ville de *Ts'i*, 46, 47, 49, 80, 113, 145, 370, 383, 406, 424, 436.
- 3720. Kiu**, duc *Hien* de *Lou*, 103.
- 3721. Kiu**, duc *Hi* de *Song*, 232.
- 3722. Kiu**, duc *King* de *Tsin*, 317.
- 241. Kiu-kiao**, nom d'un grenier, 39.
- 3723. Kiu-tch'ao**, ville, 18, 22, 372, 373. Identique au n° 1558.
- 3724. Kiu-taïsou**, duc *Tsing* de *Tsin*, 336.
- Kiu Yuen**, 14. Voyez *K'iu Yuen*, n° 3735.
- 3725. K'iu**, ville de *Tsin*, 258, 259, 266, 267, 269.
- 242. K'iu-feou**, localité, 89.
- 3726. K'iu Hoan**, général de *Tch'ou*, 53, 54, 346.
- 3727. K'iu Kai**, général de *Tch'ou*, 391.
- 3728. K'iu Kou**, homme de *Tch'ou*, 382.
- 1564. K'iu-ou**, ville de *Tsin*, puis de *Wei*, 69, 195, 253-260, 265, 292, 330, 331, 335, 343, 437.
- 3729. K'iu Po-yu**, homme de *Wei*, 203, 204.
- 3730. K'iu-toh'an**, localité de *Tsin*, 264, 268.
- 3731. K'iu-tsi**, roi de *Ou*, 4.
- 3732. K'iu-tsi**, frère cadet du duc *Ling* de *Tcheng*, 469.
- 3733. K'iu-tsi**, duc *K'ing* de *Tsin*, 332.
- 3734. K'iu-yu**, prince de *Ou*, 4.
- 3735. K'iu Yuen**, homme de *Wei*, 14.
- 3736. K'iu Yuen**, poète et homme d'état de *Tch'ou*, 393.
- 3737. Kiu-tou**, duc *Ou* de *Tcheng*, 452.
- 2724. Kiuén**, ville de *Wei*, 50.
- 3738. Kiuén-tchang**, père de *Tchong-li*, 338.
- 3739. K'iuén-i**, barbares, 37. Cf. *K'iuén-jong*.
- 247. K'iuén-jong**, barbares-chiens, 42, 106, 135, 155, 164,

3717. 慶鄭. — 3718. 卿秦. — 3719. 莒. — 3720. 具.  
 — 3721. 舉. — 3722. 據. — 3723. 居巢. — 3724. 俱酒  
 — 3725. 屈. — 3726. 屈完. — 3727. 屈匄. — 3728. 屈  
 固. — 3729. 蘧伯玉. — 3730. 屈産. — 3731-3733. 去  
 齊. — 3734. 屈羽. — 3735. 蘧瑗. — 3736. 屈原. —  
 3737. 掘突. — 3738. 卷章. — 3739. 犬夷.

- 170, 193, 232-233, 253, 342, 452.  
**3740. Kian-t'ai**, localité du *Honan*, 358.  
**3741. Ko**, localité du *Chan-tong*, 50, 110, 131.  
**3742. Ko-lou**, prince de *Ou*, 4.  
**3743. Ko-siang**, prince de *Ou*, 3.  
**3744. Ko-Yng**, femme du duc *Hoan* de *Ts'i*, 59, 61.  
**3745. Koai**, principauté, 10, 450, 452.  
**3746. K'oi**, roi de *Yen*, 140, 142, 144.  
**3747. K'oi-wai**, duc *Tchoang* de *Wei*, 205-207, 209.  
**3748. Koan**, principauté, 40, 102, 152, 153, 154, 162, 190, 218, 231.  
**3748. Koan-chou**, le puiné prince de *Koan*, 89, 92, 93, 163.  
**3749. Koan I-ou**, 48. Voyez *Koan Tchong*; cf. n° 151.  
**3750. Koan K'i**, grand officier de *Ts'ai*, 363.  
**3751. Koan Tche-fou**, homme de *Ts'i*, 44, 45, 256, 460.  
**3752. Koan Tchong**, conseiller du duc *Hoan*, de *Ts'i*, 46-50, 53, 54, 56-60, 110, 284, 293.  
**3752. Koan Ts'ong**, fils de *Koan K'i*, 363, 364, 366, 367.  
**3753. K'oan**, duc *Mou* de *Tch'en*, 173, 175.  
**3754. Koang**, marquis *Ngai* de *Tsin*, 255.  
**3755. Koang**, duc *Tchoang* de *Ts'i*, 68, 69.  
**3756. Koang**, *kong-tse* de *Ou*, 17-22, 180, 374, 375.  
**2738. K'oang**, le maître de musique —, 329.  
**257. K'oang**, roi de la dynastie *Tcheou* (612-607 av. J.-C.), 313.  
**3757. K'oang-lin**, localité, 477.  
**3758. K'oang Tchang-tse**, homme de *Ts'i*, 144.  
**3759. Koei**, duc — de *Ts'i*, 41. Voyez *Koai*.  
**258. Koei**, rivière et nom de famille tiré de cette rivière, 169, 174.  
**3760. Koei-hiong**, fils de *Fou-tsou*, 339-340.  
**260. Koei-ki**, montagne, 26, 407, 419, 421, 423-425, 430, 440.  
**3761. Koei Man**, duc *Hou* de *Tch'en*, 169.

3740. 鈞臺. — 3741. 柯. — 3742. 柯盧. — 3743. 柯相. — 3744. 葛嵐. — 3745. 郇. — 3746. 噲. — 3747. 蒯贖. — 3748. 管叔. — 3749. 管夷吾. — 3750. 觀起. — 3751. 管至父. — 3752. 觀從. — 3753. 欵. — 3754-3756. 光. — 3757. 曠林. — 3758. 匡章子. — 3759. 癸. — 3760. 允熊. — 3761. 媯滿.

- 3762. Koei-tchou**, duc *Hien* de *Tsin*, 257.  
**264. K'oei**, intendant de la musique au temps de *Choen*, 186.  
**3763. K'oei**, principauté, 348.  
**1586. K'oei-k'ieou**, localité du *Ho-nan*, 54, 55, 237-238, 270.  
**3764. K'oei-k'ieou**, localité du *Chan-tong*, 44.  
**262. Koen**, père de l'empereur *Yu*, 219.  
**264. Koen-ou**, fils de *Lou-tchong*, 338, 339, 362.  
**3765. Kong**, principauté du *Ho-nan*, 454.  
**3766. Kong**, duc — de *K'i*, 184.  
**3767. Kong**, duc — de *Lou* (376-353 av. J.-C.), 130.  
**3768. Kong**, duc *Min* de *Song*, 232.  
**3769. Kong**, duc — de *Song* (588-567 av. J.-C.), 243, 244.  
**3770. Kong**, duc — de *Tch'en* (631-614 av. J.-C.), 175.  
**3771. Kong**, duc — de *Tcheng* (455-424 av. J.-C.), 483.  
**3772. Kong**, roi — de *Tch'ou* (590-560 av. J.-C.), 6, 177, 244, 324, 356, 357, 360, 473-475.  
**3773. Kong**, marquis — de *Ts'ai* (761-760 av. J.-C.), 156.  
**3774. Kong**, duc — de *Ts'ao* (652-618 av. J.-C.), 165, 166, 168, 286.  
**3775. Kong**, comte — de *Wei*, 192.  
**3776. Kong**, duc — de *Yen* (528-524 av. J.-C.), 138.  
**3777. Kong**, nom posthume de l'héritier présomptif *Chen-cheng*, 274, 275.  
**3778. Kong**, marquis — de *Ts'ai*, 155.  
**3779. Kong**, comte — de *Ts'ao*, 163.  
**3780. Kong Oho**, général de *Tsin*, 318, 321.  
**3781. Kong-chou Fa**, homme de *Wei*, 14.  
**269. kong-ho**, régence, 42, 104, 135, 155, 192, 252.  
**271. Kong-kong**, rebelle de la haute antiquité, 338.  
**3782. kong-suen**, titre des princes qui sont petits-fils d'un duc, 43, 44, 241, 246.  
**3783. Kong-suen**, homme de *Ts'i*, 83.  
**3784. Kong-suen Hing**, homme de *Lou*, 129. Le même que *Kong-suen Yeou-chan*.  
**3785. Kong-suen Hlong**, homme de *Ou*, 429.  
**3786. Kong-suen Kan**, nom d'homme, 208.  
**3787. Kong-suen K'iang**, homme de *Ts'ao*, 167, 168.

3762. 龍諸 . — 3763. 夔 . — 3764. 葵丘 . — 3765-3776.  
 共 . — 3777. 恭 . — 3778-3779. 宮 . — 3780. 鞏朔 . —  
 3781. 公叔發 . — 3782-3783. 公孫 . — 3784. || 陘 . —  
 3785. || 雄 . — 3786. || 敢 . — 3778. || 壘 .



3788. Kong-suen K'oei-fou, homme de Lou, 117.
3789. Kong-suen Kou, homme de Song, 287. Voyez Kou, n° 3805.
3790. Kong-suen Yang, 211. Connu aussi sous les noms de Wei-yang, n° 2448, et de prince de Chang, n° 1228.
3791. Kong-suen Yen, nom d'homme, 394.
3792. Kong-suen Yeou-chan, 129. Cf. Kong-suen Hing.
3793. Kong Tche-k'i, grand officier du prince de Yu, 267, 268.
3794. kong-tse, titre des princes qui sont fils d'un duc, 46, 47, 51, 55, 58-64, 68, 79, 80, 107, 109, 110, 113, 121, 158, 159, 165, 166, 178, 180, 195-197, 200, 205, 210, 211, 234-238, 240, 241, 244, 246, 258, 259, 263, 266, 267, 271, 272, 282, 285-290, 299, 311, 312, 325, 327, 347, 357, 360, 364, 374-376, 380, 396, 455, 456, 460, 463-465, 469, 474-476, 480.
3795. K'ong, ministre du roi Siang de la dynastie Tcheou, 54, 55, 270.
3796. K'ong, famille du pays de Wei, 207.
3797. K'ong-chou, 209. Le même que K'ong K'oei.
3798. K'ong-fou Kia, homme du pays de Song, ancêtre de Confucius, 164, 195, 233-235, 455.
3799. K'ong K'ieou, Confucius, 77, 119, 210.
3800. K'ong K'oei, fils de K'ong Wen-tse, 207, 208, 209.
3801. K'ong Ning, grand officier de Tch'en, 175, 176.
3802. K'ong Tch'eng-tse, homme de Wei, 204-205.
272. K'ong-tse, Confucius, 24, 32, 127-129, 131, 139, 161, 177, 181, 182, 205, 207, 209, 245, 247, 305, 316, 333, 334, 378-379, 330, 482.
3803. K'ong Wen-tse, homme de Wei, 207.
3804. Kou, ville du Chan-tong, 347.
3805. Kou, fils du duc Tchoang de Song, 241, 287, 298. Cf. Kong-suen Kou.
3806. Kou-fen, localité, 44.

3788. || 歸父. — 3789. || 固. — 3790. || 鞅.  
 — 3791. || 衍. — 3792. || 有山. — 3793. 宮之  
 奇. — 3794. 公子. — 3795-3796. 孔. — 3797. 孔叔. —  
 3798. 孔父嘉. — 3799. 孔丘. — 3800. 孔悝. — 3801.  
 孔寧. — 3802. 孔成子. — 3803. 孔文子. — 3804.  
 穀. — 3805. 固. — 3806. 姑芬.

279. Kou-seou, père de *Choen*,  
179.  
2757. Kou-sou, montagne et localité, 25, 26, 429.  
280. Kou-tchou, localité, 51, 56.  
3807. Kou-yong, duc *Hoan* de *K'i*, 184.  
281. K'ou, empereur, 338.  
3808. Kouo, famille de *Ts'i*, 47 (où on a écrit par erreur *Kao Kouo* au lieu de *Kao* et *Kouo*), 64, 370.  
3809. Kouo, passe de —, 85.  
3810. Kouo, fils du duc *Ou* de *Lou*, 104, 105.  
3811. Kouo, officier de la dynastie *Tcheou*, 276.  
3812. Kouo, prince de —, 26, 27.  
282. Kouo, principauté, 4, 255, 258, 263, 264, 267, 268, 450, 452, 455.  
1607. Kouo-chou, prince du *Kouo* oriental, 268, 462.  
3813. Kouo Hoëi-tse, homme de *Ts'i*, 78-90.  
3814. Kouo I, homme de *Tsin*, 277, 278.  
3815. Kouo-tchong, prince du *Kouo* occidental, 256, 268.  
3816. Kouo Wei, homme de *Yen*, 144.

## L

285. Lai, principauté, 39, 77, 79.  
3817. Lai, localité de *Ts'i*, 82.  
3818. Lan, duc *Mou* de *Tcheng*, 463, 465-467.  
3819. Lan-t'ai, autre nom du *Heng-chan*, 406.  
1611. Lan-t'ien, localité du *Chàn-si*, 391, 395.  
1618. Lang-ya, localité du *Chan-tong*, 87.  
1622. Leang, principauté dont la capitale était la ville de *Chao-leang*, 269, 272, 281.  
3820. Leang, montagne se trouvant sur le territoire de la principauté de ce nom, 322.  
3821. Leang, famille de *Lou*, 111.  
2766. Leang-fou, montagne, 56.  
3822. Leang Yao-mei, homme de *Tsin*, 278.  
3823. Leao, principauté, 350.  
3824. Leao, ville de *Ts'i*, 145.  
3825. Leao, roi de *Ou* (526-515 av. J.-C.), 17-21, 180.

3807. 姑容 . — 3808. 國 . — 3809. 郭關 . — 3810. 括 . —  
3811. 過 . — 3812. 有過氏 . — 3813. 國惠子 . — 3814.  
魏射 . — 3815. 魏仲 . — 3816. 郭隗 . — 3817. 賴 . —  
3818. 蘭 . — 3819. 蘭臺 . — 3820-3821. 梁 . — 3822. 梁繇  
靡 . — 3823. 蓼 . — 3824. 聊 . — 3825. 僚 .

1628. **Leao-tong**, territoire, 150, 407.  
 299. **Leou**, principauté, puis, à partir de l'an 622 av. J.-C., ville de *Tch'ou*, 19, 22, 185, 350, 376.  
 303. **Li**, ville de *Tcheng*, 257, 458-462, 464.  
 1632. **Li**, ville de *Tsin*, 329.  
 304. **Li**, montagne, 452.  
 305. **Li**, roi — de la dynastie *Tcheou*, 41, 103, 135, 155, 163, 170, 183, 187, 192, 232, 251, 252, 287, 341, 342, 355, 449, 470.  
 306. **Li**, duc — de *Tcheng* (679-673 av. J.-C.), 109, 457-462, 464, 484.  
 307. **Li**, duc — de *Tsin* (580-573 av. J.-C.), 68, 118, 166, 323-327, 336, 474.  
 3826. **Li**, duc — de *Lou*, 103.  
 3827. **Li**, duc — de *Song*, 232.  
 3828. **Li**, duc — de *Tch'en* (706-700 av. J.-C.), 51, 171-174.  
 3829. **Li**, marquis — de *Ts'ai*, 155.  
 3830. **Li**, duc — de *Ts'i* (824-816 av. J.-C.), 42.  
 3831. **Li**, marquis — de *Tsin*, 251.  
 1634. **Li**, localité, 408, 436.  
 3832. **Li**, duc — de *Tch'en*, 173 (lignes 12 et 14 et note 1), 173.  
 3833. **Li**, brigand, 161.  
 3834. **Li**, duc *Siuén* de *Song*, 233.  
 3835. **Li**, homme de *Lou*, 123.  
 3836. **Li**, montagne, 359.  
 3837. **Li**, marais dans le *Kiang-sou*, 32.  
 3838. **Li**, marais, 366.  
 3839. **Li Fou**, conseiller du roi *Hi* de *Yen*, 146, 147.  
 310. **Li-Jong**, barbares, 257, 271, 272.  
 3840. **Li-Ki**, femme du duc *Hien* de *Tsin*, 213, 258, 259, 264-266, 270, 272, 283.  
 1655. **Li K'o**, homme de *Tsin*, 55, 115, 261, 263, 270-276, 284, 484.  
 1658. **Li Mou**, général de *Tchao*, 148.  
 3841. **Li Tch'ou**, homme de *Ts'i*, 77.  
 3842. **Li Ti**, eunuque, 283, 284, 292. Appelé aussi *Pou Ti*.  
 3843. **Li Yuen**, homme de *Tch'ou*, 416.  
 3844. **Lie**, duc — de *Tsin* (419-393 av. J.-C.), 335, 336.  
 1663. **Lien P'o**, général de *Tchao*, 147-149.  
 1664. **Lien Tch'eng**, homme de *Ts'i*, 44, 45.

3826-3831. 厲 . 3832-3833. 利 . — 3834. 力 . — 3835. 戾 .  
 — 3836. 黎 . — 3837. 笠澤 . — 3838. 釐澤 . — 3839. 栗  
 腹 . — 3840. 曬姬 . — 3841. 犁鉏 . — 3842. 履鞮 . —  
 3843. 李園 . — 3844. 烈 .

- 3845. Lien-yu**, localité de *Wei*, 299.  
**3846. Lieou**, duc *Hoai* de *Tch'en*, 181.  
**3847. Lieou**, duc *Yeou* de *Tsin*, 335.  
**3848. Lieou**, fils du duc *Ngai* de *Tch'en*, 178.  
**3849. Lin**, duc *Tchoang* de *Tch'en*, 173.  
**3850. Lin-k'ieou**, localité de *Ts'i*, 86.  
**1718. Lin-tse**, capitale de *Ts'i*, 41, 68, 145, 330, 331.  
**3851. Lin-yng**, localité, 139.  
**1721. Ling**, duc — de *Tsin* (620-607 av. J.-C.), 63, 311-316, 336.  
**1722. Ling**, roi — de *Tch'ou*, (540-529 av. J.-C.), 16, 17, 120, 121, 158, 159, 166, 178, 180, 204, 205, 244, 357, 358, 360, 362-366, 368, 369, 417, 480.  
**3852. Ling**, duc *Ou*, de *Tch'en* (795-781 av. J.-C.), 170.  
**3853. Ling**, duc — de *Tch'en* (613-598 av. J.-C.), 175-177, 317.  
**3854. Ling**, duc — de *Tcheng* (605 av. J.-C.), 468, 469.  
**3855. Ling**, marquis — de *Ts'ai* (542-531 av. J.-C.), 158, 159.  
**3856. Ling**, duc — de *Ts'i* (581-554 av. J.-C.), 68, 69, 330.  
**3857. Ling**, duc — de *Wei* (534-493 av. J.-C.), 160, 205, 206.  
**3858. Ling-fan**, localité de *Lou*, 129.  
**1725. Ling-hou**, ville de *Tsin*, 291, 312.  
**3859. Ling-tohe**, localité du *Tche-li*, 56.  
**1729. Ling-yn**, titre de conseiller d'état dans le pays de *Tch'ou*, 357, 364, 366, 375, 381, 382, 386, 415.  
**325. Lo**, rivière du *Ho-nan*, 351, 450, 452.  
**326. Lo**, *Lo-yang*, 42, 95.  
**3860. Lo**, palefrenier, 111, 113.  
**3861. Lo**, eunuque, 207.  
**3862. Lo**, *kong-tse* de *Tsin*, 310, 311.  
**3863. Loan**, famille de *Ts'i*, 74.  
**3864. Loan**, famille de *Tsin*, 331.  
**3865. Loan Ghe**, homme de *Ts'i*, 13.  
**1734. Loan Chou**, homme de *Tsin*, 65, 68, 118, 166, 244, 317-318, 320, 323, 325-327, 331, 473.  
**3866. Loan Ning**, intendant, 207, 208.

3845. 斂孟. — 3846-3847. 柳. — 3848. 留. — 3849. 林.  
 — 3850. 廩丘. — 3851. 林營. — 3852-3857. 靈. — 3858.  
 陵阪. — 3859. 離枝 (sic). — 3860. 羣. — 3861. 羅. —  
 3862. 樂. — 3863-3864. 樂. — 3865. | 施. — 3866. | 寧.

- 3867. Loan Pin**, homme de *Tsin*, 254.  
**3868. Loan Tche**, homme de *Tsin*, 282, 290, 298, 308, 371.  
**3869. Loan Tcheng-tse**, le même que *Loan Tche*, 310.  
**3870. Loan Tch'eng**, petit-fils de *Loan Chou*, 330, 331.  
**3871. Loan Yng**, homme de *Tsin*, 69.  
**3872. Long**, officier de *Choen*, 186.  
**3872. Long**, ville de *Lou*, 118, 320.  
**3873. long**, sorte de dragon, 35.  
**383. Lou**, royaume, 7, 13, 24, 28-30, 42-44, 46-52, 65-68, 72, 74, 75, 77, 79-82, 86, 88, 89, 93, 100-105, 107, 109, 110, 112-115, 117-121, 124-132, 136, 155, 156, 162, 164, 171, 195, 201, 205, 207, 208, 210, 233, 235, 236, 245, 254, 255, 320, 321, 322, 330, 332, 333, 334, 340 (ligne 18, où ce nom est écrit par erreur *Tcheou*), 343, 347, 359, 360, 362, 379, 404, 411, 432, 438, 455, 460.  
**3874. Lou**, principauté barbare, 116.  
**3875. Lou**, duc *Tsing* de *Ts'ao*, 167.  
**3876. Lou**, localité, 141.  
**3877. Lou**, fils du roi *Ling* de *Tch'ou*, 364.  
**3878. Lou-chang**, localité, 238.  
**3879. Lou-fou**, duc *Hi* de *Ts'i*, 42.  
**385. Lou-hoen**, territoire habité par des tribus *Jong*, 351.  
**3880. Lou-pou P'le**, nom d'homme, 73.  
**3881. Lou-tchong**, fils de *Ouhoei*, 338.  
**3882. Lou-yang**, ville de *Tch'ou*, 384.  
**386. Lu**, principauté, 34, 35.  
**3883. Lu**, nom de famille des princes de *Ts'i*, 87.  
**3884. Lu**, roi *Tchoang* de *Tch'ou*, 350.  
**3885. Lu**, frère cadet du roi *Tchao* de *Tch'ou*, 380.  
**3886. Lu**, marquis *P'ing* de *Ts'ai*, 159.  
**3887. Lu Chang**, ancêtre des princes de *Ts'i*, 34-36.  
**3888. Lu Cheng**, homme de *Tsin*, 272, 275, 279, 280, 290, 292, 293, 311.

3867. | 賓 . — 3868. | 枝 . — 3869. | 貞子 . — 3870.  
 | 逞 . — 3871. | 盈 . — 3872. 隆 . — 3873. 龍 . — 3874.  
 路 . — 3875. 露 . — 3876. 鹿 . — 3877. 祿 . — 3878. 鹿  
 上 . — 3879. 祿甫 . — 3880. 盧蒲嬰 . — 3881. 陸終 .  
 — 3882. 魯陽 . — 3883. 呂 . — 3884. 侶 . — 3885. 閻 . —  
 3886. 盧 . — 3887. 呂尙 — 3888. 呂省 .

3889. Lu Ki, duc *Ting* de *Ts'i*, 41, 340.  
 3890. Lu-lieou, localité, 291.  
 954. Lu Pou-wei, conseiller de *Ts'in*, 416.  
 3891. Lu Siang, homme de *Tsin*, 323.  
 3892. Luen, duc *Tch'eng* de *Tcheng*, 473.  
 3893. Luen, territoire, 26.
- M**
1781. Ma-ling, localité, 66.  
 3894. Ma-soei, localité de *Ts'in*, 323.  
 3895. Mai, *kong-tse* de *Tsin*, 300.  
 339. Man, barbares, 2, 5, 33, 55, 150 (désignant ici les barbares du nord), 340, 341.  
 3896. Man, duc *Hou* de *Tch'en*, 169.  
 3897. mao, sorte d'herbe, 218.  
 3898. Mao, localité, 103.  
 3899. Mao Cheou, nom d'homme, 141.  
 3900. Me, barbares du nord, 150. Cf. n° 2798 où l'orthographe du caractère est un peu différente.
3901. Mei, descendant de *Kin-t'ien*, 478.  
 3902. Mei, *kong-tse* de *Han*, 396.  
 3903. Mei, montagne, 330. Cf. *Mei-ki*.  
 3904. Mei-ki, montagne, 65.  
 3905. Meng, barrière de —, 408.  
 3906. Meou, fils du puîné prince de *Wei* et de *K'ang*, 340 (cf. p. 191, n. 3).  
 3907. Meou-ts'iu, duc — de *K'i*, 183.  
 1791. Mi, nom de clan des rois de *Tch'ou*, 339, 340, 370.  
 3908. Mi-Ki, femme du duc *Hoan* de *Ts'i*, 59, 62.  
 346. Mi-siu, principauté, 37.  
 3909. Mien-chang, montagne, 296.  
 1793. Min, roi — de *Ts'i* (323-284 av. J.-C.), 142, 145, 185, 247, 388, 394, 400.  
 3910. Min, duc — de *Lou* (661-660 av. J.-C.), 51, 113, 131.  
 3911. Min, duc — de *K'i*, 184, 185.  
 3912. Min, duc — de *Song*, 232.  
 3913. Min, autre duc — de *Song* (691-682 av. J.-C.), 235-237, 416.

3889. 呂伋. — 3890. 廬柳. — 3891. 呂相. — 3892. 喻. — 3893. 綸. — 3894. 麻隧. — 3895. 買. — 3896. 滿. — 3897-3898. 茅. — 3899. 毛壽. — 3900. 貉. — 3901-3902. 味. — 3903. 靡. — 3904. 靡笄. — 3905. 黽塞. — 3906. 牟. — 3907. 謀娶. — 3908. 密姬. — 3909. 縣上. — 3910. 湑 ou 閔. — 3911-3916. 湑.

3914. **Min**, duc — de *Tch'en* (501-479 av. J.-C.), 181, 182.  
 3915. **Min**, marquis — de *Tsin* (706-679 av. J.-C.), 256.  
 3916. **Min**, duc — de *Yen* (433-403 av. J.-C.), 139.  
 3917. **Min**, principauté, 359.  
 3918. **Min**, femme de l'empereur *Siang*, 26.  
 3919. **Min**, voyez *Min-yue*, 439.  
 3920. **Mo**, fils de *Kia-ngao*, roi de *Tch'ou*, 357.  
 3921. **Mo**, personnage mythique, 179.  
 357. **Mong**, gué de —, 38, 88, 358.  
 3922. **Mong**, famille de *Lou* issue du duc *Hoan*, 114, 127. Cf. *Mong-suen*.  
 3923. **Mong I-tse**, homme de *Lou*, 123.  
 3924. **Mong K'o**, Mencius, 143.  
 3925. **Mong-men**, défilé, 69.  
 1795. **Mong-ming Che**, général de *Ts'in*, 309.  
 1797. **Mong Ou**, général de *Ts'in*, 416.  
 3926. **Mong Ou-po**, homme de *Lou*, 129.  
 3927. **Mong-suen**, famille de *Lou* issue du duc *Hoan*, 123. Cf. *Mong*.  
 3928. **Mong-toh'ang**, prince de —, nom sous lequel est connu *T'ien Wen*, 385.  
 3929. **Mong-tsé**, localité de *Song*, 236.  
 3930. **Mong Yen**, nom d'homme, 209.  
 358. **Mou**, roi — de la dynastie *Tcheou*, 358.  
 359. **Mou**, duc — de *Ts'in* (659-621 av. J.-C.), 55, 57, 62, 137, 157, 175, 201, 237, 241, 259, 268, 273, 275-280, 282, 289, 290, 293, 294, 307-309, 311, 465, 467.  
 3931. **Mou**, duc — de *Lou* (407-377 av. J.-C.), 130.  
 3932. **Mou**, duc — de *Song* (728-720 av. J.-C.), 233-235, 242, 455.  
 3933. **Mou**, duc — de *Tch'en* (647-632 av. J.-C.), 175.  
 3934. **Mou**, roi — de *Tch'ou* (625-614 av. J.-C.), 186, 349, 350.  
 3935. **Mou**, marquis — de *Tsin* (811-785 av. J.-C.), 252, 253, 257.  
 3936. **Mou**, duc — de *Wei* (599-589 av. J.-C.), 201.  
 3937. **Mou**, duc — de *Tcheng* (627-606 av. J.-C.), 467, 469.  
 3938. **Mou**, marquis — de *Ts'a* (674-646 av. J.-C.), 157.

3917. 緡. — 3918. 后緡. — 3919. 閩. — 3920. 莫. —  
 3921. 幕. — 3922. 孟氏. — 3923. 孟懿子. — 3924. 孟  
 軻. — 3925. 孟門. — 3926. 孟武伯. — 3927. 孟孫.  
 — 3928. 孟嘗君. — 3929. 蒙澤. — 3930. 孟繁. —  
 3931-3936. 穆. — 3937-3938. 繆.

3939. **Mou**, duc — de *Ts'ao* (759-757 av. J.-C.), 164.
3940. **Mou**, marquis — de *Yen* (728-711 av. J.-C.), 136.
390. **Mou**, campagne de —, 38, 88.
3941. **Mou-i**, frère du duc *Siang* de *Song*, 237-239.
3942. **Mou-ling**, localité du *Chan-tong*, 40, 53.
3943. **Mou-tchong**, nom posthume de *Tchong Chan-fou*, 105.
3944. **Mou-Yng**, mère du duc *Ling*, de *Tsin*, 311, 312. Ne pas la confondre avec le n° 1901.
- N**
3945. **Nan**, roi — de la dynastie *Tcheou*, (314-256 av. J.-C.), 409. Ce roi est déjà cité dans le tome I sous le n° 363, mais le caractère chinois est fautif.
3946. **Nan**, principauté, 153-155, 163, 189. La prononciation *Nan* est indiquée par *Tchang Cheou-tsie*.
3947. **Nan-kong Nieou**, homme de *Song*, 236.
3948. **Nan-kong Wan**, homme de *Song*, 236, 237.
3949. **Nan tse**, femme du duc *Ling* de *Wei*, 205.
3950. **Nan-yang**, ville de *Ts'i*, 436.
1810. **Nan-yang**, ville de *Han*, 438.
2817. **Ngai**, duc — de *Lou* (464-467 av. J.-C.), 336.
3951. **Ngai**, marquis — de *Han* (376-371 av. J.-C.), 336, 484.
3952. **Ngai**, duc — de *K'i*, 184.
3953. **Ngai**, duc — de *Song* (800 av. J.-C.), 232.
3954. **Ngai**, duc — de *Tch'en* (598-534 av. J.-C.), 158, 177, 178, 180.
3955. **Ngai**, duc — de *Tcheng* (463-456 av. J.-C.), 482.
3956. **Ngai**, roi — de *Tck'ou* (228 av. J.-C.), 416.
3957. **Ngai**, marquis — de *Ts'ai* (694-675 av. J.-C.), 156, 157, 345.
3958. **Ngai**, duc — de *Ts'i*, 41.
3959. **Ngai**, marquis — de *Tsin* (717-710 av. J.-C.), 195, 255, 256.
3960. **Ngai**, duc — de *Tsin* (456-438 av. J.-C.), 334, 335.
3961. **Ngai**, marquis — de *Yen* (766-765 av. J.-C.), 135.
3962. **Ngai-Kiang**, femme du duc *Wen* de *Lou*, 116, 117.
3963. **Ngai-Kiang**, femme du duc *Tchoang* de *Lou*, 51, 52, 111, 113, 114.

3939-3940. 繆 . — 3941. 目夷 . — 3942. 穆陵 . — 3943. 穆仲 . — 3944. 繆嬴 . — 3945. 赧 . — 3946. 冉 . — 3947. 南宮牛 . — 3948. 南宮萬 . — 3949. 南子 . — 3950. 南陽 . — 3951-3961. 哀 . — 3962-3963. 哀姜 .



3964. Ngai-ling, localité, 28, 182, 426.  
 3966. Ngan, roi — de Han (238-230 av. J.-C.), 149.  
 3968. Ngan, localité, 65, 67, 118, 320.  
 3969. Ngan-p'ing, localité de Ts'i, 86.  
 3967. Ngao, duc Ou de Lou, 104.  
 3968. Ngao, duc P'ing de Ts'i, 86, 334.  
 3969. Ngo, duc Siang de Wei, 204.  
 3970. Ngo, fils du duc Wen de Lou, 116, 117.  
 3971. Ngo, ville du Hou-poi, 341.  
 3972. Ngo, marquis — de Tsin (722-719 av. J.-C.), 254, 255.  
 3973. Ngo-lou, duc Ngai de K'i, 184.  
 3974. Ngo-po, fils de l'empereur mythique Kao-sin, 476, 477.  
 3975. Ning, duc Tao de Lou, 129.  
 3976. Ning, duc Yeou de Tch'en, 170.  
 3977. Ning, duc Ting de Tcheng, 480.  
 3978. Ning Hi, homme de Wei, 203, 204.  
 3979. Ning Hoel-tse, homme de Wei, 203, 204.  
 3980. Ning-tsou, marquis Ou de Tsin, 251.

## O

383. Ou, roi de la dynastie Tcheou, 3, 5, 36-39, 54, 88, 89, 91-93, 99, 133, 143, 152-154 (ligne 12, où on a écrit par erreur duc Ou, au lieu de roi Ou), 162, 163, 169, 183, 185-187, 189, 190, 218, 230, 231, 249-251, 287, 303, 304, 307, 358, 335, 451.  
 1847. Ou, royaume, 1-3, 5-7, 15-32, 74, 77, 82, 86, 118, 128, 129, 138, 160, 161, 180, 181, 182, 204, 260, 322, 331, 334, 359, 360, 363, 367, 374-379, 381, 382, 395, 415, 420-433, 439, 440, 447, 476, 481.  
 1840. Ou, roi — de Ts'in (310-307 av. J.-C.), 394.  
 1841. Ou, défilé, 395, 398, 399, 401.  
 3981. Ou, duc — de K'i, 184.  
 3982. Ou, duc — de Lou (? — 816 av. J.-C.), 104, 105.  
 3983. Ou, duc — de Song, 115, 233, 242.  
 3984. Ou, duc — de Tch'en (795-781 av. J.-C.), 170.  
 3985. Ou, duc — de Tcheng (770-745 av. J.-C.), 355, 452, 470.  
 3986. Ou, prince de Tch'eng, fils du roi Wen, 153, 154, 162.

3964. 艾陵. — 3965. 峯. — 3966. 安平. — 3967. 敖.  
 — 3968. 驚. — 3969-3970. 惡. — 3971-3972. 那. — 3973.  
 關路. — 3974. 關伯. — 3975-3977. 寧. — 3978. 寧喜.  
 — 3979. 寧惠子. — 3980. 寧族. — 3981-3986. 武.

3987. **Ou**, duc —, de la maison royale des *Tcheou*, 409.  
 3988. **Ou**, roi — de *Tch'ou* (740-690 av. J.-C.), 173, 343, 344.  
 3989. **Ou**, marquis — de *Ts'ai* 863-838 av. J.-C.), 155.  
 3990. **Ou**, duc *Mou* de *Ts'ao*, 164.  
 3991. **Ou**, duc — de *Ts'ao* (554-528 av. J.-C.), 166.  
 3992. **Ou**, duc — de *Ts'i* (850-825 av. J.-C.), 41, 42.  
 3993. **Ou**, marquis — de *Tsin*, 251.  
 3994. **Ou**, duc — de *K'iu-ou*, puis de *Tsin* (678-677 av. J.-C.), 255, 256, 257, 263, 292, 317, 327.  
 3995. **Ou**, duc — de *Wei* (812-758 av. J.-C.), 8, 192, 193.  
 3996. **Ou**, marquis — de *Wei* (386-371 av. J.-C.), 336.  
 3997. **Ou**, duc — de *Yen* (573-555 av. J.-C.), 137.  
 1848. **Ou**, commanderie, 399, 414.  
 3998. **Ou**, gouverneur de *Hantan*, 333.  
 3999. **Ou**, duc *Siang* de *Lou*, 118.  
 4000. **Ou**, duc *Tch'eng* de *Tch'en*, 176, 177.  
 4001. **Ou**, duc *Tao* de *Ts'ao*, 166.  
 4002. **Ou**, duc *Ting* de *Tsin*, 333.  
 4003. **Ou**, duc *Hoei* de *Tch'en*, 179, 180.  
 4004. **Ou**, nom d'une porte intérieure du palais de *Lou*, 113.  
 4005. **Ou Chang**, fils de *Ou Cho*, 375-375.  
 4006. **Ou-cheng**, duc *Tchoang* de *Tcheng*, 452.  
 4007. **Ou Cho**, homme de *Tch'ou*, 372-375.  
 4008. **Ou-fou**, nom d'homme, 171.  
 2825. **Ou Hien**, nom d'homme, 134 (ligne 11).  
 4009. **Ou Hien**, nom d'homme, 134 (ligne 13).  
 4010. **Ou-hoei**, frère cadet de *Tchong-li*, 338.  
 389. **Ou-keng** ou *Ou-keng Lou-fou*, fils de *Tcheou*, 89, 93, 154, 190, 218, 231.  
 4011. **Ou-ki**, duc *Li* de *Ts'i*, 42.  
 4012. **Ou-kia**, défilé, 438.  
 4013. **Ou-Kiang**, femme du duc *Ou* de *Tcheng*, 452-454.  
 4014. **Ou-k'iang**, roi de *Yue*, 433, 434, 439.  
 4015. **Ou Kiu**, officier de *Tch'ou*, 350, 351, 357-359.  
 4016. **Ou-koei**, fils du duc *Hoan*, de *Ts'i*, 59, 60.

3987-3997. 武 — 3998-4002. 午 — 4003. 吳 — 4004. 武  
 閻 — 4005. 伍尙 — 4006. 寤生 — 4007. 伍奢 —  
 4008. 五父 — 4009. 巫賢 — 4010. 吳回 — 4011. 無  
 忌 — 4012. 無假 — 4013. 武姜 — 4014. 無彊 —  
 4015. 伍舉 — 4016. 無詭.

4017. **Ou-lou**, localité de *Wei*, 285, 299.  
 4018. **Ou Siu**, 373, 374. Cf. *Ou Tse-siu* et *Ou Yuen*.  
 1864. **Ou-soei**, ville de *Han*, 396.  
 4019. **Ou-soei**, ville de *Yen*, 148.  
 4020. **Ou-tche**, *kong-suen* de *Ts'i*, 43-47.  
 4021. **Ou-tch'en**, préfet de *Chen*, 5, 321, 322.  
 4022. **Ou-tch'eng**, roi — de *Yen* (271-258 av. J.-C.), 146.  
 4023. **Ou-ti**, localité de *Tche-li*, 40, 53.  
 391. **Ou-ting**, empereur de la dynastie *Yn*, 134.  
 4024. **Ou-tse**, premier prince de *Han*, 383.  
 1871. **Ou Tse-siu**, fils de *Ou Cho*, 17-19, 21-23, 26, 27, 29, 32, 181, 375, 376, 409, 422, 423, 426-428, 431.  
 4025. **Ou-ye**, duc *K'ing* de *Ts'i*, 64.  
 4026. **Ou Yuen**, 19, 427. Cf. *Ou Tse-siu* et *Ou Siu*.
- P**
4027. **Pa-Ki**, concubine du roi *Kong* de *Tch'ou*, 368.
4028. **Pan**, duc *Tchao* de *Ts'ao*, 165.  
 4029. **Pan**, fils du duc *Tchoang* de *Lou*, 111-113.  
 4030. **Pan**, marquis *Ling* de *Ts'ai*, 158, 159.  
 4031. **Pan Che**, *kong-tse* de *Wei*, 210.  
 4032. **P'an**, ville de *Tch'ou*, 24, 378.  
 4033. **P'an**, duc *Tchao* de *Ts'i*, 59, 61.  
 4034. **P'an-fou**, homme de *Tsin*, 254.  
 395. **P'an-keng**, chapitre du *Chou-king*, 29.  
 4035. **P'an Tch'ong**, précepteur de *Chang-tch'en*, 349.  
 4036. **P'an Wang**, grand officier de *Tch'ou*, 356.  
 4037. **P'ang**, localité, 438.  
 4038. **P'ang Hien**, nom d'homme, 149.  
 4039. **Pao**, la reine —, ou *Pao-Se*, 450. Cf. n° 400.  
 4040. **Pao**, nom d'une famille de *Ts'i*, 29, 30, 74, 427.  
 4041. **Pao**, duc *Hoan* de *Tch'en*, 170, 171.  
 4042. **Pao**, fils du duc *King* de *Ts'i*, 79.

4017. 五鹿. — 4018. 伍胥. — 4019. 武遂. — 4020. 無知. — 4021. 巫臣. — 4022. 武成. — 4023. 無棣. — 4024. 武子. — 4025. 無野. — 4026. 伍員. — 4027. 巴姬. — 4028. 班. — 4029. 班. — 4030. 般. — 4031. 斑. — 4032. 番. — 4033. 潘. — 4034. 潘父. — 4035. 潘崇. — 4036. 潘尪. — 4037. 龐. — 4038. 龐煖. — 4039. 褒后. — 4040-4042. 鮑.

4043. Pao Chou, ou Pao Chou-ya, nom d'homme, 46, 48, 49, 370.  
 4044. Pao-ko, duc Wen de Song, 241, 242.  
 4045. Pao Mou, homme de Ts'i, 80-82.  
 4046. Pao-tse, le même que le précédent, 77, 206.  
 4047. Pei, principauté, 8.  
 2840. Pei-eul, montagne, 56.  
 4048. Pei-k'ieou, localité, 44.  
 4049. P'ei, principauté du Chantong, 404.  
 4050. P'ei, colline, 406.  
 1888. P'ei Pao, fils de P'ei Tcheng, 276, 277.  
 1889. P'ei Tchong, homme de Tsin, 270, 273-277.  
 410. Pi, sépulture du roi Wen, 99.  
 4051. Pi, principauté du Chantong, 404.  
 4052. Pi, ville de Lou, identique à la précédente, 114, 122, 125.  
 4053. Pi, localité, identique aux deux précédentes, 102, 103.  
 4054. Pi, diagramme du I-king, 261.  
 4055. Pi, kong-tse de Tch'ou, 363, 366, 368-371. Cf. Tse-pi.
4056. Pi, duc — de Song (372-370 av. J.-C.), 246, 247.  
 412. Pi-kan, fils de roi, 38, 39, 217, 218, 247.  
 4057. Pi-leang, famille ou localité, 18, 374.  
 4058. Pi-ping, duc Pi de Song, 246.  
 4059. Pi Wan, homme de Tsin, ancêtre des princes de Wei, 259-261.  
 4060. P'i, duc Tchen de Lou, 103.  
 4061. Pieou, duc P'ing de Tsin, 329.  
 416. Pin, principauté, 9.  
 4062. Pin Siu-ou, compagnon de Tch'ong-eul, 370.  
 4063. Ping Chou, homme du pays de Ts'i, 62. Identique à Ping Tch'ou.  
 4064. Ping I-tse, homme de Ts'i, 80.  
 4065. Ping Teh'ou, homme de Ts'i, 201. Identique à Ping Chou.  
 417. P'ing, roi — de la dynastie Tcheou (770-720 av. J.-C.), 186, 193, 255.  
 1899. P'ing, duc — de Tsin (557-532 av. J.-C.), 119-121, 138, 179, 204, 329, 331, 332, 476, 480.

4043. 鮑叔牙. — 4044. 鮑革. — 4045. 鮑牧. — 4046. 鮑子. — 4047. 邶. — 4048. 沛丘. — 4049. 邳. — 4050. 浪丘. — 4051. 費. — 4052. 鄆. — 4053. 盼. — 4054-4055. 比. — 4056. 辟. — 4057. 卑梁. — 4058. 辟兵. — 4059. 畢萬. — 4060. 溲. — 4061. 彪. — 4062. 賓須無. — 4063. 丙戌. — 4064. 秉意茲. — 4065. 邴歇

1900. P'ing, roi — de Tck'ou (528-516 av. J.-C.), 19, 23, 159, 180, 205, 244, 245, 367, 371, 372, 375, 376, 377, 381, 480.
1901. P'ing, duc — de Ts'i (480-456 av. J.-C.), 86, 334.
4066. P'ing, duc — de K'i, 184.
4067. P'ing, duc — de Lou (314-296 av. J.-C.), 130.
4068. P'ing, duc — de Song (575-532 av. J.-C.), 244.
4069. P'ing, duc — de Tck'en (777-755 av. J.-C.), 170.
4070. P'ing, duc — de Ts'ao (527-524 av. J.-C.), 166.
4071. P'ing, marquis Hiao de Tsin, 254.
4072. P'ing, marquis — de Wei 332-325 av. J.-C.), 211.
4073. P'ing, duc — de Yen (523-505 av. J.-C.), 138.
4074. P'ing, roi Tchao de Yen, 142-144.
4075. P'ing, fils de Kia-ngao, roi de Tck'ou, 357.
4076. P'ing, duc Tchoang de Song, 233-235, 455.
4077. P'ing-kouo, duc Ling de Tck'en, 175.
4078. P'ing-yang, localité de Han, 396.
418. Po septentrional, ville de Song, 236, 238.
4079. Po, ville de Tck'ou dont Cheng fut gouverneur, 182, 381, 382, 409.
4080. Po, marquis Tchao de Tsin, 253.
4081. Po, nom de famille de Po P'i, 375.
4082. Po, grand astrologue des Tcheou, 450.
4083. Po-fou, officier des Tcheou, 464.
423. Po-i, ancêtre des princes de Ts'i, 186, 451.
4084. Po-l, ancêtre des princes de Ts'in, 186, 451. Dans l'Index du tome II, ce nom est rangé par erreur sous le n° 423.
1920. Po-i Ping, général de Ts'in, 309.
4085. Po-Ki, femme de K'ong Wen-tse, 208.
1922. Po K'i, général de Ts'in, 402, 413, 414.
2861. Po-k'in, duc de Lou, 92, 93, 100-103, 340.
4086. Po-li Hî, conseiller de Ts'in, 268, 276. Cf. n° 1924 où l'orthographe du dernier caractère est légèrement différente.
4087. Po P'i, premier ministre de Ou, 21-23, 25-28, 31, 32, 128, 376, 422, 423, 427, 428, 431.
4088. Po-tcheou, fils de Tch'ong-eul, 283.

4066-4075. 平 . — 4076. 馮 . — 4077. 平國 . — 4078. 平陽 . — 4079. 白 . — 4080-4081. 伯 . — 4082. 太史伯 . — 4083. 伯繡 . — 4084. 伯翳 . — 4085. 伯姬 . — 4086. 百里奚 . — 4087. 伯嚭 . — 4088. 伯嚙 .

4089. **Po Toheou-li**, père de *Po Pi*, 21.  
 4090. **Po-tsong**, grand officier de *Tsin*, 319, 322, 323, 471.  
 4091. **Po-yang**, prince de *Ts ao*, 167, 168.  
 4092. **Po-yeou**, ancêtre des princes du *Ten* méridional, 463.  
 4093. **Po-yu**, prince de *Lou*, 105.  
 4094. **P'o-kao**, ancêtre des rois de *Ou*, 4.  
 4095. **Pong**, localité, 107, 455.  
 4096. **P'ong-cheng**, homme de *Ts'i*, 43-45, 109, 460.  
 1934. **P'ong-tch'eng**, ville de *Song*, 244.  
 4097. **P'ong-tsou**, fils de *Lou-tchong*, 339.  
 431. **Pou**, localité, 342, 344.  
 2870. **Pou**, rivière, 195.  
 4098. **Pou-chen**, duc *Ngai* de *Ts'i*, 41.  
 4099. **Pou-cheou**, roi de *Yue*, 433.  
 4100. **Pou J**, homme de *Lou*, 113.  
 4101. **Pou-lang**, nom de deux villes, 362.  
 4102. **Pou Ti**, eunuque, 267. Cf. *Li Ti*.
4103. **Pou Yang**, homme de *Tsin*, 278.  
 4104. **Pou Yang**, ville de *Wei*, 211, 212.  
 4105. **P'ou**, ville de *Tsin*, 258, 259, 266, 267, 283, 292, 293.  
 4106. **P'ou-kou**, ville, 41.

## S

438. **San I-cheng**, fidèle sujet du roi *Wen*, 36.  
 1952. **San-tch'oan**, territoire, 148, 396, 411.  
 4107. **Sao-man**, nom d'une tribu de barbares *Ti*, 115, 116.  
 444. **Se**, rivière du *Chan-tong*, 131, 382, 407, 432, 436.  
 4108. **Se**, duc *Yeou* de *Tcheng*, 483.  
 4109. **Se**, principauté, 479.  
 4110. **Se**, conte *Hoei* de *Ts'ao*, 164.  
 4111. **Se**, comte — de *Wei*, 192.  
 4112. **Se**, prince — de *Wei* (324-283 av. J.-C.), 211, 212.  
 4113. **Se-k'ong**, fonction, 289.  
 4114. **Se-k'ong**, duc *Oude* de *Song*, 233.

4089. 伯州犁. — 4090. 伯宗. — 4091. 伯陽. —  
 4092. 伯儵. — 4093. 伯御. — 4094. 頗高. — 4095. 昉.  
 — 4096. 彭生. — 4097. 彭祖. — 4098. 不辰. — 4099.  
 不壽. — 4100. 卜崎. — 4101. 不葵. — 4102. 勃鞞.  
 — 4103. 步陽. — 4104. 濮陽. — 4105. 蒲. — 4106. 薄  
 姑. — 4107. 鄭瞞. — 4108. 巳. — 4109. 姒. — 4110. 兕.  
 — 4111-4112. 嗣. — 4113-4114. 司空.

4115. **se-ma**, fonction, 244, 245, 287, 367, 372.
4116. **se-t'ou**, fonction, 449-450.
4117. **Se-t'ou**, marquis *Hi* de *Tsin*, 252.
1964. **Si**, ville de *Tch'ou*, 401, 408, 436.
4118. **Si**, principauté, 156.
4119. **Si**, duc *Yn* de *Lou*, 106, 107.
4120. **Si-fou**, homme de *Tch'ou*, 361-363.
4121. **Si-heou**, duc *Chen* de *Tch'en*, 169.
1966. **Si-k'i** *Chou*, général de *Ts'in*, 309.
4122. **Si-leou**, duc — de *K'i*, 183.
4123. **Si-ling**, ville de *Tch'ou*, 413.
1970. **Si P'ong**, homme de *Ts'i*, 49, 55, 57, 273, 284, 370.
457. **Siang**, roi — de la dynastie *Tcheou* (651-619 av. J.-C.), 54, 56, 57, 273, 294, 297, 298, 305, 464, 465.
1973. **Siang**, duc — de *Ts'in* (777-766 av. J.-C.), 253, 343.
1974. **Siang**, duc — de *Ts'i* (697-686 av. J.-C.), 43-46, 109, 197, 256, 459-461.
1975. **Siang**, duc — de *Tsin* (627-621 av. J.-C.), 115, 201, 308-311, 316, 327, 328.
2891. **Siang**, duc — de *Song* (650-637 av. J.-C.), 59-61, 237-241, 248, 287, 347.
4124. **Siang**, duc — de *Lou* (572-542 av. J.-C.), 118, 119, 330.
4125. **Siang**, roi —, ou *K'ing-siang* de *Tch'ou*, 408, 409, 414.
4126. **Siang**, duc — de *Tcheng* (604-587 av. J.-C.), 469, 470, 473.
4127. **Siang**, duc *Kong* de *Ts'ao*, 165.
4128. **Siang**, roi — de *Ts'i* (283-265 av. J.-C.), 146.
4129. **Siang**, duc — de *Wei* (543-535 av. J.-C.), 204, 205.
4130. **Siang**, duc — de *Yeu* (657-618 av. J.-C.), 137.
455. **Siang**, empereur de la dynastie *Hia*, 26.
4131. **Siang**, duc — de *Tch'en*, 170. Ce duc est appelé *Hoan* dans les tableaux chronologiques.
4132. **siang**, danse, 17.
1981. **Siang-ling**, localité du *Chan-si*, 386.
4133. **Siang-nieou**, localité, 299.
4134. **Siang-tchong**, de *Lou*, 116, 117, 132. Appelé aussi *Tong-men Soei* ou le *kong-tse Soei*.

4115. 司馬. — 4116-4117. 司徒. — 4118-4119. 息. —  
 4120. 析父. — 4121. 犀侯. — 4122. 西樓. — 4123. 西  
 陵. — 4124-4130. 襄. — 4131. 相. — 4132. 象. — 4133. 襄  
 牛. — 4134. 襄仲.

1985. Siao, principauté dépendant de l'État de *Song*, 66, 236, 321.
4135. Siao-ngan, autre nom de *Hiong K'an*, prince de *Tch'ou*, 343.
4136. Siao-pe, duc *Hoan* de *Ts'i*, 46, 47, 424.
4137. Siao-tse, marquis de *Tsin*, 255.
2699. Siao-ya, section du *Che king*, 11.
464. Sie, ancêtre des *Yn*, 185, 248.
1989. Sie, principauté, 186.
4138. Sie, duc *P'ing* de *Tch'en*, 170.
4139. Sie, marquis de *Tsin*, 251, 340.
4140. Sie Ye, homme de *Tch'en*, 175, 176.
468. Sien, prince de *Koan*, 152, 154, 162.
4141. Sien Hou, général de *Tsin*, fils de *Sien Tchen*, 307, 318, 319.
4142. Sien Mie, général de *Tsin*, 307, 312.
4143. Sien Tchen, compagnon de *Tch'ong-eul*, 283, 298, 300, 301, 305, 308, 309, 319, 371.
2901. Sin, mansion, 245.
4144. Sin Leao, homme de *Tsin*, 261.
4145. Sin-tch'eng, ville du *Chàn-si*, 310.
- Sin-tcheou, 128. Faute d'impression; voyez *Siu-tcheou*.
4146. Sin-tchong, ville de *Tchao*, 415.
4147. Siu, frère du duc *Tch'eng* de *Tcheng*, 474.
4148. Siu, duc — de *Tcheng* (422-396 av. J.-C.), 474.
2014. Siu, principauté du *Ngan-hoei*, 15, 102, 360.
4149. Siu, homme de *Song*, 242.
4150. Siu-Ki, une des femmes du duc *Hoan* de *Ts'i*, 58.
4151. Siu-tcheou, ville de *Ts'i*, 86, 128. Le nom de cette ville est écrit *Chou-tcheou* dans le *Tso-ichoan*. Ne pas confondre cette localité avec le n° 3293.
4152. Siu-tcheou, ville correspondant à l'ancienne principauté de *Siu*, 130, 385, 439.
4153. Siu T'ong, homme de *Tsin*, 325-327.
4154. Siue, second fils de *Hiong Yen*, 342.
477. Siuen, roi — de la dynastie *Tcheou* (827-782 av. J.-C.), 42, 104-106, 135, 155, 164, 170, 192, 232, 252, 253, 342, 355, 449, 470.
2018. Siuen, roi — de *Tch'ou*

4135. 霄敖. — 4136. 小白. — 4137. 小子. — 4138-4139. 變. — 4140. 泄治. — 4141. 先穀. — 4142. 先蔑. — 4143. 先軫. — 4144. 辛廖. — 4145. 新城. — 4146. 新中. — 4147-4148. 縞. — 4149. 須. — 4150. 徐姬. — 4151-4152. 徐州. — 4153. 胥童. — 4154. 仲雪.



- (369-340 av. J. C.), 384, 385.  
**4155.** Siuen, duc — de *Lou* (608-591 av. J.-C.), 117.  
**4156.** Siuen, duc — de *Song* (747-729 av. J.-C.), 233, 234, 248.  
**4157.** Siuen, duc — de *Tch'en* (692-648 av. J.-C.), 173, 175.  
**4158.** Siuen, marquis — de *Ts'ai* (749-715 av. J.-C.), 156.  
**4159.** Siuen, duc — de *Ts'ao* (594-578 av. J.-C.), 6, 166.  
**4160.** Siuen, duc — de *Ts'i* (455-405 av. J.-C.), 86.  
**4161.** Siuen, roi — de *Ts'i* (342-324 av. J.-C.), 140.  
**4162.** Siuen, duc — de *Wei* (718-700 av. J.-C.), 195-197, 199, 213.  
**4163.** Siuen, marquis — de *Yen* (710-698 av. J.-C.), 136.  
**4164.** Siuen, duc — de *Yen* (601-587 av. J.-C.), 137.  
**4165.** Siuen-po, surnom de *Chou-suen K'iao-jou*, 115, 118.  
**4166.** Siun, localité, 291.  
**4167.** Siun, le cadet, — fils de *Hiong Yen*, 342.  
**4168.** Siun Li, homme de *Tsin*, 333.  
**4169.** Siun Lin-fou, appellation *Hoan-tse*, homme de *Tsin*, 298, 307, 317, 318.  
**202.** Siun Si, homme de *Tsin*, 263, 268, 270, 271, 484.  
**4170.** Siun Tch'oei, homme de *Tsin*, 321.  
**4171.** So-che, marquis *Hi* de *Ts'ai*, 155.  
**4172.** Soei, duc *Hi* de *Ki*, 184.  
**4173.** Soei, ville du *Chan-tong*, 49.  
**4174.** Soei, descendant de *Choen*, 179.  
**2024.** Soei, ville et principauté du *Hou-pei*, 23, 343-345, 377, 378.  
**2027.** Soei Hoei, du pays de *Tsin*, 312-314, 317-319.  
**481.** Song, royaume, 31, 59-61, 106-108, 115, 124, 136, 154, 161, 164, 166, 168, 182, 185, 194, 195, 200, 205, 231, 232, 234-248, 256, 287, 298, 300-302, 312, 319, 332, 343, 347, 348, 351, 356, 359, 371, 373, 432, 455, 457, 459, 461, 468, 469, 471, 472, 482.  
**4175.** Song, duc *Ting* de *Lou*, 125.  
**4176.** Song, femme du duc *Hoei* de *Yen*, 138.  
**2915.** Song, section du *Che king*, 11. Cf. aussi p. 248, n. 1.  
**4177.** Song-hoa, famille, 59.  
**4178.** Song-hou, ville du *Ngan-koei*, 436.  
**4179.** Song I, homme de *Tch'ou*, 390.

4155-4164. 宣. — 4165. 宣伯. — 4166. 郇. — 4167. 季  
 徇. — 4168. 荀櫟. — 4169. 荀林父, 桓子. — 4170.  
 荀騫. — 4171. 所事. — 4172-4174. 遂. — 4175-4176. 宋.  
 — 4177. 宋華. — 4178. 宋胡. — 4179. 宋遺.

4180. Song-tse, ville de *Tchao*, 147.  
 4181. Sou, marquis — de *Tchao*, (349-326 av. J.-C.), 139.  
 4182. Sou, roi — de *Tch'ou* (380-370 av. J.-C.), 384.  
 4183. Sou, comte *Tai* de *Ts'ao*, 164.  
 4184. Sou, marquis *Tch'eng* de *Wei*, 211.  
 4185. Sou, duc *Mou* de *Wei*, 201.  
 485. Sou *Tai*, frère cadet de *Sou Ts'in*, 140, 141.  
 2038. Sou *Ts'in*, politicien habile, 139, 140, 388.  
 4186. Sou *Ts'ong*, homme de *Tch'ou*, 350, 351.  
 4187. Suen *Leang-fou*, général de *Wei*, 201.  
 2922. Suen *Ou*, général de *Ou*, 22.  
 4188. Suen *Lin-fou*, 204.  
 4189. Suen *Wen-tse*, homme de *Wei*, le même que le précédent, 14, 202, 203.
- T
2924. ta-fou, dignité, 26.  
 2044. Ta-hia, partie sud-ouest de *Chan-si*, 56, 478.  
 4190. ta-hia, danse, 12.  
 2046. Ta-leang, capitale de *Wei*; auj., *K'ai-fong fou*; 148, 383, 148, 405, 406, 435.  
 488. Ta-lou, localité, 85.  
 4191. ta-ou, danse, 12.  
 4192. ta-se-ma, fonction, 233, 234, 241.  
 4193. Ta-song, commanderie, 405.  
 2939. ta-ya, section du *Che-king*, 11.  
 2059. *Tai*, ville de *Yen*, puis royaume, 147, 149, 150, 401.  
 496. *Tai*, frère cadet du roi *Siang* de la dynastie *Tcheou*, 56, 57, 294, 298.  
 4194. *Tai*, duc *K'ang* de *Ts'i*, 86.  
 4195. *Tai*, duc — de *Song* (799-766 av. J.-C.), 232, 233, 242.  
 4196. *Tai*, marquis — de *Ts'ai* (759-750 av. J.-C.), 156.  
 4197. *Tai*, comte — de *Ts'ao* (825-796 av. J.-C.), 164.  
 4198. *Tai*, duc — de *Wei* (660 av. J.-C.), 199, 200.  
 4199. *Tai-tse*, surnom de *Yong*, frère cadet du duc *Tchao* de *Tsin*, 334.  
 4200. *T'ai*, localité de *Ts'i*, 81.  
 4201. *T'ai*, duc *Siu* de *Tcheng*, 483.  
 500. *T'ai-chan*, montagne célè-

4180. 宋子。 — 4181-4182. 肅。 — 4183. 蘇。 — 4184-4185. 遼。 — 4186. 蘇從。 — 4187. 孫良夫。 — 4188. 孫林父。 — 4189. 孫文子。 — 4190. 大夏。 — 4191. 大武。 — 4192. 大司馬。 — 4193. 大宋。 — 4194. 貸。 — 4195-4198. 戴。 — 4199. 戴子。 — 4200-4201. 駘。

- bre du *Chan-tong*, 56, 87, 107, 407.
2943. **T'ai-che**, une des cimes du *Song-kao*, 359.
4202. **T'ai-chou**, surnom de *Yu*, prince de *T'ang*, 478.
4203. **T'ai-chou**, surnom de *Toan*, frère cadet du duc *Tchoang* de *Tcheng*, 453.
504. **T'ai-hang**, chaîne de montagnes, 56, 69, 331.
4204. **T'ai-kong**, l'illustre duc, père du roi *Wen*, 35, 36.
2946. **T'ai-kong**, premier prince de *Ts'i*; *T'ai-kong* n'est ici que l'abréviation de *T'ai-kong-wang*; 9, 34-40, 53, 87, 89, 101, 340.
4205. **T'ai-kong-wang**, « Celui que *T'ai-kong* a espéré », surnom de *Lu Chang*, 34, 36, 92, 186. Ce nom est déjà cité sous le n° 509, mais avec une faute d'impression dans le troisième caractère chinois.
510. **T'ai-meou**, empereur de la dynastie *Yn*, 134.
511. **T'ai-po**, ancêtre des princes de *Ou*, 1-3, 5, 32, 260, 268.
4206. **T'ai-po P'i**, ou *T'ai-po*, prince de *Ts'ao*, 163.
4207. **T'ai-se**, mère du roi *Ou* et de ses neuf frères, 152.
4208. **T'ai-t'ai**, divinité, 476, 467.
2953. **T'ai-wang**, l'Auguste roi, grand-père du roi *Wen*, 89, 91, 92, 268.
517. **T'ai-yuen**, territoire et commanderie dans le *Chan-si*, 148, 479.
2071. **Tan**, héritier présomptif de *Yen*, 149, 150, 416.
2073. **Tan**, rivière, 391.
519. **Tan**, nom personnel du duc de *Tcheou*, 88-91, 96, 153, 154, 162, 190, 231.
4209. **Tan Po**, nom d'homme, 458.
4210. **Tan-yang**, ville de *Tch'ou*, dans le *Hou-pei*, 340.
4211. **T'an**, principauté, 49, 436.
4212. **T'an**, autre principauté, 404, 405.
4213. **Tang**, roi *Cheng* de *Tch'ou*, 383.
526. **T'ang**, fondateur de la dynastie *Yn*, 98, 134, 215, 248, 339, 358, 423.
527. **T'ang**, autre nom de l'empereur *Yao*, 186.
527. **T'ang**, principauté du *Chan-si*, 10, 249, 250, 251, 279.
4214. **T'ang**, principauté du *Honan* ou du *Hou-pei*, 22, 23, 376, 378, 451, 478.
4215. **T'ang**, localité du *Chan-tong*, 70, 107.

4202-4203. 太叔. — 4204. 太公. — 4205. 太公望.  
 — 4206. 太伯脾. — 4207. 太姒. — 4208. 臺駘. — 4209.  
 單伯. — 4210. 丹陽. — 4211-4212. 郟. — 4213. 當. —  
 4214. 唐. — 4215. 棠.

4216. T'ang Ohan, *se-ma* de Song, 244.  
 4217. T'ang-chou, le puiné Yu, prince de T'ang, fils du roi Ou, 94, 307.  
 4218. T'ang-feou, localité de Ts'i, 48.  
 4219. T'ang-k'i, localité de Tch'ou, 24, 378.  
 2082. T'ang Mei, général de Tch'ou, 397.  
 4220. T'ang Ou-kieou, homme de Ts'i, 73.  
 528. Tao, duc — de Tsin (572-558 av. J.-C.), 68, 118, 119, 327-329, 336, 474.  
 2083. Tao, duc — de Yen (535-529 av. J.-C.), 138.  
 2084. Tao, duc — de Ts'i (488-485 av. J.-C.), 30, 81, 82, 207.  
 4221. Tao, duc — de K'i, 184.  
 4222. Tao, duc — de Lou (466-429 av. J.-C.), 129, 130.  
 4223. Tao, duc — de Song (403-396 av. J.-C.), 246.  
 4224. Tao, nom posthume de Che, fils du duc Ngai de Tch'en, 178-180.  
 4225. Tao, duc — de Tcheng (586-585 av. J.-C.), 473.  
 4220. Tao, roi — de Tch'ou (401-381 av. J.-C.), 383, 384.  
 4227. Tao, marquis — de Ts'ai (521-519 av. J.-C.), 159.  
 4228. Tao, duc — de Ts'ao (523-515 av. J.-C.), 166.  
 4229. Tao, duc — de Wei (455-451 av. J.-C.), 211.  
 2093. Tao-siang, roi — de Tchao (244-236 av. J.-C.), 148, 149.  
 4230. Tao tee, fils du duc Hien de Tsin, 270, 271, 272, 284.  
 2095. T'ao, localité de Ts'i, 441, 442, 446.  
 4231. T'ao, rivière du Chan-si, 479.  
 532. T'ao-t'ang, surnom de Yao, 10.  
 4232. Tch'ai Tchong, homme de Tcheng, 235, 256.  
 Tch'ai, 209. Voyez Kao Tch'ai.  
 4233. Tch'ai duc Hien de Tcheng, 481.  
 4234. Tch'an, marquis Cheng de Ts'ai, 162.  
 4235. Tch'an, ville de Lou, 81.  
 4236. Tch'ang, roi Hwei de Tch'ou, 381.  
 4237. Tch'ang, terrasse à Hien-yang, 399.  
 4238. Tch'ang, famille, 111-113.  
 4239. Tch'ang-hoa, terrasse

4216. 唐山. — 4217. 唐叔. — 4218. 堂阜. — 4219. 堂谿. — 4220. 棠無咎. — 4221-4229. 悼. — 4230. 悼子. — 4231. 洸. — 4232. 祭仲. — 4233. 薑. — 4234. 產. — 4235. 闞. — 4236-4237. 章. — 4238. 黨. — 4239. 章華.

- dans le pays de *Tch'ou*, 120, 360, 417.
2110. *Tchang I*, conseiller du roi *Hoei* de *Ts'in*, 386-390, 392-395.
4240. *Tchang Tch'ou*, nom d'homme, 385.
- Tchang-tse*, de *Ts'i*; voyez *Koang Tchang-tse*.
4241. *Tchang-wan*, homme de *Song*, 461. Cf. *Nan-koug Wan*.
536. *Tch'ang*, nom personnel du roi *Wen*, 2, 36, 214 (ligne 7; cf. les errata).
4242. *Tch'ang*, ville de *Ts'i*, 436.
2129. *Tch'ang-cha*, ville du *Hou-nan*, 438.
4243. *Tch'ang Cheou-kouo*, grand officier de *Yen*, 363.
2966. *Tch'ang Hong*, ministre des *Tcheou*, 160.
540. *Tch'ang I*, fils de *Hoang-ti*, 338.
4244. *Tch'ang-k'ieou*, localité de *Song*, 116, 241.
4245. *Tch'ang-kouo*, prince de —, titre de *Yo Kien*, 146.
2139. *Tch'ang-p'ing*, ville du *Chan-si*, 145.
548. *Tchao*, un des trois royaumes formés des débris de *Tsin*, 87, 139, 145-149, 336, 383, 388, 394, 396, 401, 404, 407, 408, 415, 416, 483.
4246. *Tchao*, famille de *Tsin* devant fonder plus tard le royaume de *Tchao*, 126, 205, 323, 334, 335.
4247. *Tchao*, grand astrologue de *Tch'en*, 179.
2140. *Tchao*, roi — de *Tch'ou* (515-489 av. J.-C.), 23, 24, 53, 159-161, 181, 182, 375-382.
2970. *Tchao*, roi — de *Yen* (586-574 av. J.-C.), 144, 145.
4248. *Tchao*, duc — de *Lou* (541-510 av. J.-C.), 75, 119-125, 132, 245, 332.
4249. *Tchao*, duc — de *Song* (450-404 av. J.-C.), 241, 242, 246.
4250. *Tchao*, duc — de *Tcheng* (696-695 av. J.-C.), 457-459.]
4251. *Tchao*, marquis — de *Ts'ai* (518-491 av. J.-C.), 159-161.
4252. *Tchao*, duc — de *Ts'ao* (661-653 av. J.-C.), 165.
4253. *Tchao*, duc *Hiao* de *Ts'i*, 59, 60.
4254. *Tchao*, duc — de *Ts'i* (632-613 av. J.-C.), 60-62.
4255. *Tchao*, marquis — de *Tsin* (745-740 av. J.-C.), 253, 254.
4256. *Tchao*, duc — de *Tsin* (531-526 av. J.-C.), 42, 75, 106, 205, 332, 334, 480.
4257. *Tchao*, roi — de *Ts'in* (306-251 av. J.-C.), 146, 185, 397, 398, 399, 401-403, 415. C'est le même que le roi

4240. 張丑. — 4241. 長萬. — 4242. 常. — 4243. 常  
壽過. — 4244. 長丘. — 4245. 昌國君. — 4246-4247.  
趙. — 4248-4259. 昭.

- Tchao-siang* des annales principales des *Ts'in*.
4258. Tchao, duc — de *Wei* (431-426 av. J.-C.), 211.
4259. Tchao, duc — de *Yen* (586-574 av. J.-C.), 137.
4260. Tchao, roi *K'ang* de *Tch'ou*, 357.
4261. Tchao, frère cadet du duc *Ngai* de *Tch'en*, 178, 179.
4262. Tchao, homme de *Tch'en*, 158.
4263. Tchao, le *kong-tse* — de *Wei*, 14.
4264. Tchao Cho, général de *Tsin*, 317.
4266. Tchao Kien-tse, officier de *Tsin*, 125, 206, 210. Cf. *Tchao Yang*.
4257. Tchao-ko, ville de *Tsin*, 70, 138, 331.
4265. Tchao Kouo, homme de *Tsin*, 321, 322.
4266. Tchao Ou, homme de *Tsin*, 323.
4267. Tchao-po, nom posthume de *Wan*, fils du duc *Siu* de *Wei*, 199, 200.
4268. Tchao Siang-tse, homme de *Tsin*, 335.
4269. Tchao Tohan, homme de *Tsin*, 321.
4270. Tchao Teheng, désignation de *Ts'in Che-koang-ti*, 415.
4262. Tchao Tch'oan, général de *Tsin*, 63, 313, 315, 321, 316, 468.
4271. Tchao Tch'oei, appellation *Tch'eng-tse*, compagnon de *Tch'ong-eul*, 283-287, 290, 297-299, 310, 322.
4272. Tchao Toen, appellation *Siu* de *Tchao Tch'oei*, 283, 310-317, 322.
4273. Tchao T'ong, homme de *Tsin*, 322.
4274. Tchao-tse, conseiller de *Tch'ou*, 409, 410.
4275. Tchao Ts'iu, homme de *Tch'ou*, 395, 398-400.
4276. Tchao Wei, homme de *Tsin*, ancêtre des rois de *Tchao*, 259, 260.
4277. Tchao Wen-tse, homme de *Tsin*, 15, 331.
4278. Tchao Yang, appellation *Kien-tse*, officier de *Tsin*, 31, 82, 138, 333, 334.
4279. Tchao Yang, homme de *Tch'ou*, 386, 387.

4260-4262. 招 . — 4263. 朝 . — 4264. 趙朔 . — 4265. |  
 括 . — 4266. | 武 . — 4267. 昭伯 . — 4268. 趙襄子 .  
 — 4269. | 旃 . — 4270. | 政 . — 4271. | 衰, 成子 . —  
 4272. | 盾, 宣子 . — 4273. | 同 . — 4274. 昭子 . —  
 4275. 昭睢 . — 4276. 趙夙 . — 4277. | 文子 . — 4278.  
 | 鞅, 簡子 . — 4279. 昭陽 .

4280. Tch'ao, ville, 381. Cf. *Kiu-tch'ao*.  
 1089. Tch'ao-sien, en Corée, 230.  
 552. Tche, localité, 42, 103, 135, 155, 163, 170, 192, 232, 252, 342.  
 4281. Tche, duc *Lie* de *Tsin*, 335.  
 4282. Tche, le prince —, fils du roi *Kong* de *Tch'ou*, 368. Cf. *Tse-tche*.  
 4283. Tche, fils du roi *Tch'eng* de *Tch'ou*, 349.  
 4284. Tche-heou, roi de *Yue*, 433.  
 4285. Tche *Ki*, grand-officier de *Yue*, 425.  
 2176. Tche-kiang, fleuve, 439.  
 553. Tche-po, haut dignitaire de *Tsin*, 130, 139, 334, 335, 482, 483.  
 4286. Tche-ts'e, roi de *Yue-tchang*, 341.  
 4287. Tche Yng, général de *Tsin*, 318, 321, 327. •  
 4288. Tch'e, duc *Won* de *Ts'i*, 42.  
 4289. Tch'e, duc *l* de *Wei*, 198.  
 4290. Teh'e, général de *Ts'in*, 317.  
 4291. teh'e, sorte de dragon, 35.  
 4292. Tch'e-i Tse-p'i, autre nom pris par *Fan Li*, 441.  
 4293. Tchen, fils du roi *P'ing* de *Tch'ou*, 375. Cf. *Hiong Tchen*.  
 4294. Tchen, duc — de *Lou*, 103, 104.  
 4295. Tchen-koan, principauté, 26. Cf. n° 558.  
 559. Tchen-siun, principauté, 26.  
 560. Tchen-to, prince de *Ts'ao*, 153, 154, 162, 163, 167, 168, 307.  
 2992. Tch'en, constellation, 478.  
 561. Teh'en, ville et principauté dans le *Ho-nan*, 18, 32, 51, 54, 64, 113, 114, 130, 156, 158, 159, 161, 162, 166, 169, 171-173, 175-182, 184, 185, 187, 193, 194, 200, 201, 207, 237, 245, 311, 317, 328, 350, 354, 360, 362, 367, 369, 374, 379, 380, 382, 414, 435, 455, 460, 482.  
 4296. Teh'en, famille issue de la principauté de *Tch'en* et devenue toute puissante dans le pays de *Ts'i* sous le nom de *T'ien*, 83, 186.  
 4297. Teh'en, principauté, 479.  
 4298. Teh'en Hoan-tse, homme de *Ts'i*, 13.

4280. 巢 . — 4281. 止 . — 4282. 皙 . — 4283. 職 . — 4284. 之侯 . — 4285. 柘稽 . — 4286. 執疵 . — 4287. 智器 .  
 — 4288-4290. 亦 . — 4291. 彫 . — 4292. 鴟夷子皮 . —  
 4293. 珍 . — 4294. 眞 . — 4295. 斟灌 . — 4296. 陳 . —  
 4297. 沈 . — 4298. 陳桓子 .

4299. Tch'en Hou, conseiller de T'ai-meou, 134.  
 4300. Tch'en King-tchong, 174. Cf. Tch'en Wan et King-tchong Wan.  
 4301. Tch'en Tch'en, envoyé de Ts'in, 386, 389, 391.  
 4302. Tch'en Wan, 174. Cf. Tch'en King-tchong.  
 4303. Tch'en-Yng, mère du kong-tse Lo de Tsin, 310, 311.  
 566. Tcheng, royaume, 9, 13, 14, 43, 64, 107-109, 117, 119, 135, 136, 158, 160, 166, 178, 194, 198, 201, 234, 235, 238-240, 242, 243, 245, 256, 257, 287, 294, 302, 307, 308, 312, 317-319, 322-324, 328, 342, 343, 347, 354-357, 359, 362, 367, 376, 381, 449, 451, 452, 453, 455-471, 473-476, 480-484.  
 4304. Tcheng, duc Tch'eng de Wei, 200.  
 4305. Tcheng, marquis — de Yen (764-729 av. J.-C.), 135.  
 4306. Tcheng, comte — de Wei, 192.  
 2204. Tcheng, nom personnel de Ts'in Che-koang-ti, 148.  
 4307. Tcheng-chou, fils de Hia-Ki, 176, 177. Cf. Hia Tcheng-chou.  
 4308. Tcheng K'ao-fou, grand officier de Song, 246.  
 4309. Tcheng-Ki, femme du duc Hoan de Ts'i, 59.  
 4310. Tcheng-Ki, concubine du roi Tchoang de Tch'ou, 350.  
 4311. Tcheng-Sieou, concubine du roi Hoai de Tch'ou, 392, 393.  
 567. Tch'eng, roi — de la dynastie Tcheou, 40, 51, 133, 134, 154, 155, 163, 190, 191, 231, 250, 251, 340, 344, 353, 358, 451, 478.  
 2208. Tch'eng, roi — de Tch'ou, 52, 55, 92-96, 98-100, 115, 157, 175, 239-241, 287-289, 298, 300, 304, 318, 346-349, 467.  
 4312. Tch'eng, principauté du Chan-tong, 153, 154, 162, 163.  
 4313. Tch'eng, duc Tao de K'i 184.  
 4314. Tch'eng, duc — de Lou, (590-573 av. J.-C.), 117, 118, 121, 321.  
 4315. Tch'eng, duc P'ing de Song, 244.  
 4316. Tch'eng, duc — de Song (636-620 av. J.-C.), 240, 241.  
 4317. Tch'eng, duc — de Tch'en (598-569 av. J.-C.), 176, 177.  
 4318. Tch'eng, duc — de Tcheng

4299. 臣扈. — 4300. 陳敬仲. — 4301. 陳軫. —  
 4302. 陳完. — 4303. 長風. — 4304-4305. 鄭. — 4306.  
 貞. — 4307. 徵舒. — 4308. 正考父. — 4309-4310. 鄭  
 姬. — 4311. 袖鄭. — 4312-4326. 戚.



- (584-571 av. J.-C.), 473, 474, 482.
4319. Tch'eng, marquis — de Ts'ai (490-472 av. J.-C.), 161, 162.
4320. Tch'eng, duc — de Ts'ao (577-555 av. J.-C.), 166.
4321. Tch'eng, duc — de Ts'i (803-795 av. J.-C.), 42.
4322. Tch'eng, marquis — de Tsin, 251.
4323. Tch'eng, duc — de Tsin (606-600 av. J.-C.), 316, 317, 336.
4324. Tch'eng, duc — de Wei (634-600 av. J.-C.), 200, 201.
4325. Tch'eng, marquis — de Wei (361-333 av. J.-C.), 211.
4326. Tch'eng, duc — de Yen (449-434 av. J.-C.), 139.
4327. Tch'eng, duc Hiao de Lou, 105, 106.
4328. Tch'eng, fils de l'empereur Kao-yang, 338.
4329. Tch'eng, duc Ou de K'iu-ou, puis de Tsin, 255, 257.
4330. Tch'eng-che, prince de K'iu-ou, 252, 253.
4331. Tch'eng-fou, ville de Tch'ou dans le Ho-nan, 181, 182, 372, 379.
4332. Tch'eng Hoa, homme de Tsin, 166.
4333. Tch'eng-ki, surnom de Ki Yeou, 114.
4334. Tch'eng-k'ieou, ville du Chan-tong, 383.
2221. Tch'eng-p'ou, localité du Ho-nan, 61, 157, 175, 302, 305, 307, 318, 348.
4335. Tch'eng Tch'ai, général de Ts'in, 323.
570. Tch'eng-tcheou, autre nom de Lo-yang, 95, 99, 190, 465.
4336. Tch'eng-tse, appellation de Fien Tch'ang, 51.
4337. Tch'eng-yng, ville de Tcheng, 454.
571. Tcheou, dernier souverain de la dynastie Yn, 36-38, 88, 89, 98, 133, 153, 154, 163, 169, 183, 190, 191, 214-218, 231, 247, 352, 359, 451.
572. Tcheou, dynastie et territoire, 2-4, 7, 9-12, 28, 30, 31, 35-37, 39-42, 51-58, 61, 88, 92, 98, 99, 103-105, 119, 133, 135-137, 148, 152, 154-156, 160, 162, 163, 169, 170, 172, 173, 180, 183, 185-189, 191-193, 197, 198, 200, 201, 214, 218, 230, 232, 250-253, 255, 256, 268, 270, 273, 276, 294, 279, 298, 302, 305, 308, 313, 316, 325, 327, 328, 332, 335, 340-342, 344, 346, 351, 353, 358, 360, 362, 377, 379, 383-385, 394, 409-413, 417, 425, 431, 440, 448, 450-452, 455, 462, 464, 481.

4327-4329 稱. — 4330. 成師. — 4331. 城父. — 4332. 程滑. — 4333. 成季. — 4334. 乘丘. — 4335. 成差. — 4336. 成子. — 4337. 城穎.

4574. Tcheou, *Tan*, duc de —  
9. 88, 89, 91-96, 98-101, 123,  
134, 153-155, 162, 190, 191,  
231, 251.
575. Tcheou, *Ki-fou*, duc de  
—, 273.
576. Tcheou ancestral, autre  
nom de la ville de *Hao*, 93, 94.
4338. Tcheou, duc *Tao* de *Tsin*,  
325, 327.
4339. Tcheou, ville de *Tch'ou*,  
415.
4340. Tcheou-hiu, prince sur  
pateur de *Wei*. (719 av. J.-C.),  
171, 193-195, 234, 455.
4341. Tcheou-lai, localité du  
*Ngan-hoei* qui prit, en 493 av.  
J.-C., le nom de *Hia-ts'ai*, 161.
4342. Tcheou-nan, section du  
*Che-king*, 7.
4343. Tcheou-tchang, prince  
de *Ou*, 2, 3.
4344. Tcheou-yao, ancêtre des  
rois de *Ou*, 4.
4345. Tch'eu, duc *Kong* de  
*Tcheng*, 483.
4346. Tch'eu, dernier duc de  
*Kouo*, 268.
4347. Tch'eu, officier de *Wei*,  
194.
4348. Tch'eu, marquis *Wen*  
de *Tsin*, 252, 253.
4349. Tch'eu, localité du *Hou-  
nan*, 438.
4350. Tch'eu, duc *K'ing* de  
*Lou*, 130.
4351. Tch'eu, duc *Tchao* de  
*Lou*, 119, 120.
4352. Toho, duc *Tch'ou* de *Wei*,  
206, 208, 210.
4353. Tchoan, ancêtre des  
princes de *Ou*, 4.
581. Tchoan-hiu, empereur,  
179, 338.
4354. Tchoan Tchou, nom  
d'homme, 19-21.
585. Tchoang, roi — de *Tch'ou*  
(613-591 av. J.-C.), 64, 117, 157,  
158, 175-177, 201, 241, 243,  
313, 317, 319, 320, 350, 351,  
354-356, 470-472.
586. Tchoang, duc — de *Ts'i*  
(794-731 av. J.-C.), 42, 69, 70,  
72, 74, 119, 137, 331.
4355. Tchoang, comte — de  
*K'iu-ou*, 195, 254, 255, 257,  
263, 268, 343.
4356. Tchoang, duc — de *Lou*  
(693-662 av. J.-C.), 49, 109-113.
4357. Tchoang, duc — de *Song*  
(710-692 av. J.-C.), 235, 242,  
457.
4358. Tchoang, duc — de *Tch'en*  
(699-693 av. J.-C.), 173.

4338. 周. — 4339. 州. — 4340. 州呼. — 4341. 州來.  
— 4342. 周南. — 4343. 周章. — 4344. 周繇. — 4345.  
丑. — 4346-4347. 醜. — 4348. 仇. — 4349-4350. 讐. —  
4351. 禡. — 4352. 輒. — 4353. 轉. — 4354. 專諸. —  
4355-4364. 莊.

4359. Tchoang, duc — de *Tcheng* (743-701 av. J.-C.), 452-457, 459.
4360. Tchoang, marquis — de *Ts'ai* (645-612 av. J.-C.), 157, 158.
4361. Tchoang, duc — de *Ts'ao* (701-671 av. J.-C.), 164, 165.
4362. Tchoang, duc — de *Wei* (757-735 av. J.-C.), 193, 194.
4363. Tchoang, duc — de *Wei* (480-478 av. J.-C.), 209, 210.
4364. Tchoang, duc — de *Yen* (690-658 av. J.-C.), 51, 136, 137.
4365. Tchoang, maître —, de *Tch'ou*, 443-446.
587. Tchoang-siang, roi — de *Ts'in* (249-247 av. J.-C.), 415.
- Tch'oei Tchou, homme de *Ts'i*, 64. Voyez *Ts'oei Tchou*.
4366. tchoen, diagramme du *I-king*, 261.
4367. Tch'o'en, duc *Kien* de *K'i*, 185.
2252. Tch'o'en-chen, prince de —, titre de *Hoang Hie*, 415, 416.
588. tch'o'en-ts'leou, chronique de l'état de *Lou*, 32, 248, 306.
4368. Tchong, roi *Kien* de *Tch'ou*, 382.
4369. Tchong, seigneur de *Tchai*, 453, 455-461.
4370. Tchong, grand officier de *Yue*, 26, 422, 423. Voyez *Wen Tchong*.
4371. Tchong Chan-fou, conseiller du roi *Siuen*, 104. Déjà cité sous le n° 589, mais avec une variante dans le dernier caractère.
4372. Tchong-cheng, duc *Hoan* de *Ts'ao*, 164.
4373. Tchong-fou, homme de *Yen*, 136.
4374. Tchong-hang, famille de *Tsin*, 333-335, 482.
4375. Tchong-hang Hien-tse, homme de *Tsin*, 68.
4376. Tchong-hang Yen, homme de *Tsin*, 166, 326, 327.
4377. Tchong-hang Yn, homme de *Tsin*, petit-fils de *Siun Yen*, 333.
4378. Tchong-Ki, femme du duc *Ling* de *Ts'i*, 68.
4379. Tchong-kiun P'ing, prince de *Ts'ao*, 163.
4380. Tchong-li, gouverneur du feu sous l'empereur *K'ou*, 338.
4381. Tchong-li, localité de *Tch'ou*. 18, 68, 118, 374, 375.

4365. 莊生. — 4366. 屯. — 4367. 春. — 4368. 中. —  
 4369. 祭仲. — 4370. 種. — 4371. 仲山父. — 4372. 終  
 生. — 4373. 仲父. — 4374. 中行. — 4375. 丨丨獻  
 子. — 4376. 丨丨偃. — 4377. 丨丨寅. — 4378. 仲姬.  
 — 4379. 仲君平. — 4380. 重黎. — 4381. 鍾離.

594. Tchong-ni, appellation de Confucius, 207.  
 4382. Tchong-ou, divinité, 108.  
 4383. Tchong-suen, homme de Ts'i, 57.  
 597. Tchong-tsong, nom du temple de l'empereur T'ai-meou, 96, 97.  
 4384. Tchong-yang, ville de Yen, 146.  
 4385. Tchong Yeou, appellation Tse-lou, disciple de Confucius, 127, 208, 209.  
 4386. Tchong-yong, frère cadet de T'ai-po, 1-3.  
 600. Teh'ong, principauté du Chan-si, 37.  
 2271. Tch'ong-eul, duc Wen de Tsin, 58, 165, 200, 240, 259, 266, 267, 269, 270, 272, 274, 275, 280, 282, 284-291, 347, 348, 423, 463, 464.  
 4387. Teh'ong-k'leou, ville de Tch'ou, 397.  
 4388. Tchou, l'honorable —, autre nom de Fan Li, 442-447.  
 4389. Tchou, localité du Chan-tong, 113, 114.  
 4390. Tchou-eul, duc Siang de Ts'i, 43.  
 4391. Tchou-fan, roi de Ou (560-548 av. J.-C.), 6, 7, 17.  
 4392. Tchou-fang, localité du Kiang-sou, 7, 16, 74, 359.  
 4393. Tchou-kouo, dignité dans le royaume de Tch'ou, 386.  
 4394. Tchou-liu, nom d'une épée, 29, 427.  
 4395. Tchou Tchan, homme de Tchong, 456.  
 609. Tchou-yong, titre donné à Tchong-li et à Ou-hoei, 338, 348, 451.  
 4396. Tchou-yong, kong-tse de Ou, 19, 21.  
 611. Tch'ou, royaume, 5-7, 16-24, 32, 52-55, 61, 64, 77, 96, 115, 117, 118, 120, 121, 130, 138, 140, 146, 156-162, 165, 166, 173, 175-182, 184-188, 200, 201, 204, 205, 238-245, 247, 287-289, 298-302, 304, 307, 313, 317-325, 337, 339-341, 343-348, 351, 353-357, 359, 360, 362-364, 366-371, 373-403, 407-410, 412-417, 425, 432, 434, 436-439, 442-446, 451, 463, 465, 467-475, 480-482.  
 4397. Tch'ou, duc — de K'i, 185.  
 4398. Tch'ou, duc — de Tsin (474-457 av. J.-C.), 334.  
 4399. Tch'ou, duc — de We

4382. 鍾巫. — 4383. 仲孫. — 4384. 中陽. — 4385. 仲由, 子路. — 4386. 仲雍. — 4387. 重丘. — 4388. 朱公. — 4389. 邾. — 4390. 諸兒. — 4391. 諸樊. — 4392. 朱方. — 4393. 柱國. — 4394. 屬鍾. — 4395. 祝瞻. — 4396. 燭庸. — 4397-4399. 出.

- (492-481 av. J.-C.), 206, 208-211.
4400. Tch'ou, prince de Houo, 153, 154, 162.
4401. Tch'ou-kieou, duc King de Ts'i, 72.
4402. Tch'ou-kieou, duc Siuen de Tch'en, 173.
4403. Tch'ou-kieou, duc Tchao de Song, 241, 242.
4404. Tch'ou-kieou, capitale de Wei à partir de l'année 658 av. J.-C., 52, 199.
4405. Tch'ou-li Tsi, nom d'homme, 394-396. Déjà cité sous le n° 2283, mais avec une variante dans le premier caractère.
4406. Tch'ou Mi, homme de Tsin, 314.
4407. Tchouo, duc Li de Lou, 103.
4408. Tchouo-tse, homme de Tsin, 55, 115. Cf. n° 2286.
4409. Té, duc — de K'i, 184.
2290. Teng, principauté et ville du Ho-nan, 345, 363, 392, 457.
4410. T'eng, principauté, 186. T'ou, duc Tchao de Wei, 211. Transcription fautive; voyez Kieou.
4411. T'ou-man, duc King de Song, 245.
613. Ti, barbares, 52, 55, 57, 280, 283, 284, 292.
3036. Ti, barbares, 61, 63, 115, 116, 198, 199, 241, 258, 259, 267, 269, 272, 293, 311, 319, 323, 329, 359, 424, 464.
4412. Ti-tch'eng, prince de Song, 247.
4413. Tiao, serviteur du duc Hoan de Ts'i, 58, 59, 285.
4414. T'iao, localité du Chan-si, 252.
4415. T'i, duc — de K'i, 183.
4416. T'ie, localité, 482.
4417. T'ien, duc Hieou de Song, 246.
2303. T'ien, famille de Ts'i, 74, 83, 84, 86, 37.
3050. T'ien Ho, devenu prince de Ts'i en 386 av. J.-C., 87.
4418. T'ien Hoan-tse, fils de T'ien Wen-tse, 74.
4419. T'ien Hoi, homme de Ts'i, 86.
2311. T'ien K'i, homme de Ts'i, 78, 79, 80, 128, 206.
4420. T'ien Ni, appellation Tse-hang, homme de Ts'i, 82-85.

4400. 處 . — 4401-4403. 杵白 . — 4404. 楚邱 . — 4405.  
 榜里疾 . — 4406. 鉏麈 . — 4407. 擢 . — 4408. 淖子 .  
 — 4409. 德 . — 4410. 膝 . — 4411. 頭曼 . — 4412. 剔成 .  
 — 4413. 刁 . — 4414. 條 . — 4415. 題 . — 4416. 鐵 . — 4417.  
 田 . — 4418. 田桓子 . — 4419. | 會 . — 4420. | 道,  
 子行 .

4421. T'ien P'an, homme de Ts'i, 385.  
 4422. T'ien Pao, homme de Ts'i, 83, 85.  
 4423. T'ien Tan, homme de Ts'i, 145, 146.  
 4424. T'ien Tch'ang, appellation Tch'eng-tse, fils de T'ien K'i, 31, 51, 80, 82-87, 128, 139, 161, 182, 187, 245, 334, 482. — Cf. n° 2319.  
 4425. T'ien Wen-tse, homme de Ts'i, 69, 74.  
 4426. T'ien Yng, homme de Ts'i, 385, 386.  
 619. Ting, roi — de la dynastie Tcheou (606-586 av. J.-C.), 351.  
 621. Ting, duc — de Tsin (511-475 av. J.-C.), 31, 333, 334.  
 4427. Ting, duc — de Lou (509-495 av. J.-C.), 77, 125, 126, 128.  
 4428. Ting, duc — de Tch'eng (529-514 av. J.-C.), 480, 481.  
 4429. Ting, duc — de Wei (588-577 av. J.-C.), 201, 203.  
 4430. Ting, duc — de Song, 232  
 4431. Ting, duc — de Ts'i, 41.  
 2326. Ting-t'ao, localité du Chan-tong, 405.  
 4432. To, duc I de Ts'i, 41.  
 4433. To-tch'en, général de Tch'ou, 301, 302. Appelé aussi Tse-yu.  
 4434. T'o, duc Li de Tch'en, 170, 171.  
 4435. T'o, duc Tchao de Song, 246.  
 4436. T'o, duc Tch'eng de Ts'i, 42.  
 4437. T'o-kao, localité de Ou, 30.  
 4438. Toan, frère cadet du duc Tchoang de Tch'eng, 194, 343, 452, 453.  
 4439. Toan-ts'in, fils cadet du duc Yeou de Song, 246.  
 625. T'oei, frère cadet du roi Hwei, 136, 198, 257, 462.  
 4440. T'oei, duc Chen de Wei, 211.  
 4441. T'oei, duc Siuen de Lou, 116, 117. D'après Se-ma Tch'eng, il faudrait prononcer Joei.  
 Toen, fils de Tchao-Tch'oei, 283. Voyez Tchao Toen.  
 4442. Toen, principauté du Honan, 379.  
 4443. T'o'en, duc K'ang de Lou, 130.  
 2330. Tong, commanderie, 212.

4421. | 盼子. — 4422. | 豹. — 4423. | 單. — 4424.  
 | 常成子. — 4425. | 文子. — 4426. | 嬰. — 4427-  
 4429. 定. — 4430-4431. 丁. — 4432. 得. — 4433. 得臣.  
 — 4434. 佗. — 4435. 特. — 4436. 脫. — 4437. 橐臯. —  
 4438. 段. — 4439. 端秦. — 4440. 頰. — 4441. 倭. —  
 4442. 頓. — 4443. 屯.

4444. **Tong-chan**, territoire barbare, 261, 263.  
 4445. **Tong Hou**, historien du pays de *Tsin*, 316.  
 4446. **Tong-kouo**, marquis *Tao* de *Ts'ai*, 159.  
 4447. **Tong-kouo**, nom de famille, 72, 73.  
 4448. **Tong-kouo Kia**, appellation *Tse-fang*, 85.  
 4449. **Tong-kouo Yen**, homme de *Ts'i*, 73.  
 4450. **Tong-leou**, duc — de *K'i*, 183.  
 4451. **Tong-men Soei**, du pays de *Lou*; appelé aussi *Siang-tchong*; pere de *Kong-suen Kai-fou* et de *Tchao-tse Tse-yn*; 125.  
 4452. **Tong-yue**, royaume, 439.  
 4452. **T'ong**, duc *Yn* de *Ts'ao*, 166.  
 4453. **T'ong**, nom d'homme, 397.  
 4454. **T'ong**, duc *Tchoang* de *Lou*, 109.  
 4455. **T'ong**, marquis *King* de *Ts'ai*, 158.  
 4456. **T'ong** ou **T'ong-chou**, prince de *Siao*, 66, 67, 321.  
 4457. **Tou**, duc *Li* de *Tcheng*, 235, 256, 456-458, 461, 462.  
 4458. **Tou**, duc *Hiao* de *Tch'en*, 170.  
 632. **Tou**, prince de *Ts'ai*, 152-155, 162.  
 4459. **Tou-kang**, territoire de *Yen*, 150.  
 4460. **Tou-ngao**, autre nom de *Hiong Kien*, roi de *Tch'ou*, 345, 346.  
 4461. **Tou Yuen-k'oan**, homme de *Tsin*, 266.  
 4462. **T'ou**, montagne, 358.  
 4463. **T'ou**, fils du duc *King* de *Ts'i*, 78, 79.  
 4464. **T'ou-k'ieou**, localité de *Lou*, 107.  
 4465. **Tsai**, prince de *Nan*, 153, 154, 163.  
 4466. **Tsai**, duc *Yeou* de *Lou*, 103.  
 638. **Ts'ai**, le puiné prince de —, 89, 93, 154, 155.  
 639. **Ts'ai**, principauté, 18, 22, 23, 40, 52, 102, 152-162, 165, 170, 171, 173, 175, 190, 194, 218, 231, 345, 360, 362, 363, 367, 369, 372, 374, 376, 382, 455, 463.

4444. 東山. — 4445. 董狐. — 4446. 東國. — 4447. 東郭. — 4448. 賈子方. — 4449. 偃. — 4450. 東樓. — 4451. 東門遂. — 4452-4453. 通. — 4454-4455. 同. — 4456. 桐叔. — 4457-4458. 突. — 4459. 督亢. — 4460. 杜敖. — 4461. 杜原款. — 4462. 塗. — 4463. 茶. — 4464. 菟裘. — 4465. 載. — 4466. 宰.

4467. **Ts'ai-Ki**, femme du duc *Hoan* de *Ts'i*, 52, 58.  
 4468. **Ts'ai Mo**, historien du pays de *Tsin*, 125.  
 4469. **Ts'ai-po Hoang**, prince de *Ts'ai*, 155.  
 4470. **Ts'ai-tchong**, prince de *Ts'ai*, 155.  
 4471. **Ts'an-hou**, fils de *Lou-tchong*, 339.  
 4472. **Tsang**, roi *Soude Tch'ou*, 384.  
 4473. **Tsang**, duc *Ting* de *Wei*, 201.  
 4474. **Tsang Tchao-po**, homme de *Lou*, 122.  
 4475. **Tsang Wen-tchong**, homme de *Lou*, 235.  
 3104. **Ts'ao**, royaume, 6, 109, 153, 154, 161-163, 165-168, 182, 245, 286, 298-301, 306, 307, 312, 482.  
 4476. **Ts'ao**, nom de famille d'un fils de *Lou-tchong*, 339.  
 4477. **Ts'ao**, maître de musique, 202.  
 4478. **Ts'ao Mo**, homme de *Lou*, 50, 110.  
 643. **Tse**, nom de clan, 59.  
 4479. **Tse-chang**, conseiller de *Tch'ou*, 348.  
 4480. **Tse-fan**, général de *Tch'ou*, 5, 243, 322, 324, 356, 473.  
 4481. **Tse-fan**, désignation de *Kieou-fan*, 291, 310 (? voyez les errata), 371.  
 4482. **Tse-fang**, localité de *Tch'ou*, 384.  
 4483. **Tse-fou**, duc *Siang* de *Song*, 237.  
 4484. **Tse-fou King-po**, homme de *Lou*, 128.  
 4485. **Tse-hou**, appellation de *Hie Yang*, 471.  
 4486. **Tse-kao**, disciple de *Confucius*, 208. Voyez *Kao Tch'ai*.  
 4487. **Tse-k'i**, officier du roi *Tchao* de *Tch'ou*, 182, 377, 380, 382.  
 4488. **Tse-kia**, homme de *Tcheng*, 468, 469.  
 4489. **Tse-kia** ou **Tse-kia Siu**, homme de *Lou*, 75, 122, 123.  
 4490. **Tse-kiu**, nom d'une porte de la capitale de *Lou*, 115.

4467. 蔡姬. — 4468. 蔡墨. — 4469. 蔡伯荒. — 4470. 蔡仲. — 4471. 參胡. — 4472-4473. 臧. — 4474. 臧昭伯. — 4475. 臧文仲. — 4476-4477. 曹. — 4478. 曹沫. — 4479. 子上. — 4480. 子反. — 4481. 子犯. — 4482. 茲方. — 4483. 茲甫. — 4484. 子服景伯. — 4485. 子虎. — 4486. 子羔. — 4487. 子綦. — 4488. 子家. — 4489. 子家駒. — 4490. 子駒之門.



4491. **Tse-kong**, appellation de *Toan-mou Se*, disciple de Confucius, 28, 128. Cf. n° 3086.
4492. **Tse-kong**, homme de *Tcheng*, 468, 469.
4493. **Tse-k'ong**, homme de *Tcheng*, 475.
4494. **Tse-lan**, fils du roi *Hoai* de *Tch'ou*, 399.
4495. **Tse-leang**, homme de *Tcheng*, 356.  
**Tse-lou**, disciple de Confucius, 208, 209. Voyez *Tchong Yeou*.
4496. **Tse-nan**, appellation de *Yng*, fils du duc *Ling* de *Wei*, 206.  
**Tse-ouo**, 82, 83, 84, 86.  
 Voyez *K'an Tche*.
4497. **Tse-pi**, fils cadet du roi *K'ang* de *Tch'ou*, 357. Cf. *Pi*, n° 4055.
4498. **Tse-p'i**, 375. Voyez *Po Pi*.
4499. **Tse-se**, conseiller de *Tcheng*, 474, 475.
4500. **Tse-si**, frère cadet du roi *P'ing* de *Tch'ou*, 182, 375. 380-382.
4501. **Tse-tch'an**, homme de *Tcheng*, 13, 359, 475, 476, 480, 481, 482.
4502. **Tse-tchang** ou **Tse-tchang Nang-wa**, conseiller de *Tch'ou*, 22, 159, 160, 375, 376.
4503. **Tse-tche**, frère cadet du roi *K'ang* de *Tch'ou*, 357, 364, 366, 367. Cf. *Tche*, n° 4282.
4504. **Tse-tche**, conseiller de *Yen*, 140-144.
4505. **Tse-tch'ong**, général de *Tch'ou*, 244.
4506. **Tse-tsang**, de *Ts'ao*, 6.
4507. **Tse-tsiang**, homme de *Ts'i*, 124.
4508. **Tse-wei**, prince de *Tcheng* 456, 459, 460.
4509. **Tse-wei**, astrologue de *Song*, 245, 246.
4510. **Tse-yang**, conseiller de *Tcheng*, 383, 483.
4511. **Tse-yu**, appellation de *Yu*, prince de *Tang*, 251.
4512. **Tse-yu**, *kong-tse* de *Song*, 235, 238, 239.
4513. **Tse-yu**, historien de *Ts'i*, 84.
4514. **Tse-yu**, appellation de *Tchao Tch'oei*, 371.

4491. 子貢. — 4492. 子公. — 4493. 子孔. — 4494. 子  
 蘭. — 4495. 子良. — 4496. 子南. — 4497. 子比. —  
 4498. 子詒. — 4499. 子駟. — 4500. 子西. — 4501. 子  
 產. — 4502. 子常囊瓦. — 4503. 子皙. — 4504. 子  
 之. — 4505. 子重. — 4506. 子臧. — 4507. 子將. —  
 4508. 子壘. — 4509. 子章. — 4510. 子陽. — 4511. 子  
 于. — 4512. 子魚. — 4513-4514. 子餘.

4515. Tse-yu, général de Tch'ou, 288, 300, 301, 304, 318, 348.  
 4516 Ts'e-mou, duc Koei de Ts'i, 41.  
 649. Tseng, localité du Chan-tong, 28, 128.  
 4517. Tseng Ho, homme de Tcheng, 467.  
 3111. Tseou, principauté du Chan-tong, 28, 128, 129, 186, 404, 411.  
 4518. Tseou Yen, nom d'homme, 145. Cf. n° 4152 où le premier caractère est écrit avec une variante.  
 651. Tsi, rivière, 450.  
 4519. Tsi, localité de Tch'ou, 378.  
 4520. Tsi, duc Siuen de Ts'i, 86.  
 4521. Tsi, marquis Hien de Tsin, 252.  
 4522. Tsi-mo, ville de Ts'i, 145 (où ce nom est écrit par erreur Ki-mo), 406.  
 654. Ts'i, royaume, 7, 9, 13, 16, 27-31, 34, 39, 40, 42-44, 47-55, 57-70, 72, 74-78, 80-82, 86, 87, 101, 102, 108-111, 114-118, 121, 123-128, 136-140, 142-146, 150, 157, 161, 164, 165, 174, 175, 179, 180, 182, 185-188, 193, 196, 197, 199-201, 203, 206, 210, 235, 237, 238, 245, 247, 252, 256, 259, 270, 273, 280, 284, 285, 299, 302, 306, 312, 313, 319-321, 330, 331, 334, 336, 340, 345-348, 354, 358-361, 370, 371, 382, 384-391, 393-398, 400-402, 404, 409, 411, 417, 424-427, 429, 431, 432, 434, 435, 437-441, 451, 456, 459, 460, 462, 463, 480.  
 4523. Ts'i, marquis de Ts'ai, 162.  
 4524. Ts'i, localité du Tche-li, 14 (ligne 8 où ce nom a été traduit comme s'il signifiait « lieu de halte »), 202, 203, 204, 206, 207.  
 4525. Ts'i-kiang, femme du duc Hien de Tsin, 259, 265.  
 4526. Ts'i Koei, concubine du duc Siang de Lou, 119.  
 4527. Tsiang, duc Ngai de Lou, 128.  
 4528. Tsiang K'iu, grand officier de Yen, 147, 148.  
 4529. Tsiang-li, famille de Tsin, 326.  
 4530. Tsie, duc Min de Song, 235.  
 4531. Tsie, fils cadet du duc Siang de Tsin, 327.

4515. 子玉. — 4516. 慈母. — 4517. 繪賀. — 4518.  
 鄒衍. — 4519. 稷. — 4520. 積. — 4521. 籍. — 4522.  
 卽墨. — 4523. 齊. — 4524. 宿. — 4525. 齊姜. — 4526.  
 齊歸. — 4527. 將. — 4528. 將渠. — 4529. 匠囑. —  
 4530-4531. 捷.

4532. **Tsie**, comte — de *Wei*, 192.  
 4533. **Tsie**, duc *Wen* de *Tcheng*, 462.  
 4534. **Ts'ie**, fille du duc *Hoei* de *Tsin*, 281.  
 659. **Tsien-t'ou**, localité, 61, 137, 302, 305, 358.  
 4538. **Ts'ien**, roi de *Tchao*, 149, 416.  
 4536. **Ts'ien**, ville de *Tch'ou*, 19, 22, 376.  
 661. **Ts'ien-meou**, localité, 252.  
 4537. **Ts'ieou**, duc *Chang* de *Wei*, 203.  
 4538. **Ts'ieou**, duc *K'ao* de *Lou*, 103 (ligne 10 où ce nom est écrit *Yeou* par erreur).  
 4539. **Ts'ieou**, le clerc —, 160.  
 663. **Tsin**, royaume, 4, 5, 7, 14, 15, 19, 31, 42, 54, 55, 57, 58, 61-70, 74, 75, 77, 78, 82, 106, 115-121, 123-125, 127, 137, 138, 160, 162, 165, 166, 168, 175-177, 179, 200, 201, 203-205, 213, 240, 242, 244, 245, 249, 251-259, 261, 263, 264, 267-284, 288-292, 294, 295, 297-308, 310, 313, 315-324, 327, 328, 330-336, 340, 343, 347, 348, 356-360, 362, 368-371, 381, 382, 410, 411, 423, 425, 429, 431, 434, 435, 437, 438, 451, 452, 463-476, 478-484.  
 664. **Tsin**, les trois —, à savoir *Han*, *Tchao* et *Wei*, 129, 139, 140, 145, 211, 335, 383, 384, 402, 414.  
 4540. **Tsin**, duc *Siuén* de *Wei*, 195.  
 2391. **Tsin-yang**, ville de *Tsin*, 333.  
 666. **Ts'in**, royaume, 9, 24, 42, 55, 57, 62, 106, 130, 135, 137, 139, 140, 145, 146, 148-150, 156, 164, 170, 175, 176, 185, 186, 201, 211, 212, 233, 237, 241, 253, 258, 259, 268, 269, 271-283, 289-291, 293, 294, 297, 302, 307-313, 323, 329, 343, 347, 371, 372, 378, 382, 384-404, 407-409, 413-417, 436, 437, 439, 440, 451, 465, 466.  
 4541. **Tsing**, duc — de *K'i*, 184.  
 4542. **Tsing**, duc — de *Ts'ao*, (505-502 av. J.-C.), 167.  
 4543. **Tsing**, marquis — de *Tsin* (858-841 av. J.-C.), 251, 252, 254.  
 4544. **Tsing**, comte — de *Wei*, 192.  
 4545. **Tsing**, duc *Hou* de *Ts'i*, 41.  
 4546. **Tsing**, duc — de *Tsin* (377-376 av. J.-C.), 336.  
 4547. **Tsing-po**, localité, 268.  
 4548. **Tsiu**, ville qui devint en 669 la capitale de *Tsin* et prit alors le nom de *Kiang*, 258.

4532. 厓. — 4533. 隳. — 4534. 妾. — 4535. 遷. — 4536. 潛. — 4537. 秋. — 4538. 會. — 4539. 史鱗. — 4540. 晉. — 4541-4544. 靖. — 4545-4546. 靜. — 4547. 井伯. — 4548. 聚.

4549. **Taiu-i**, ville de *Ts'i*, 203.  
 4550. **Tso**, duc *Yuen* de *Song*, 244.  
 4551. **Tso**, duc *Tch'ou* de *Tsin*, 334.  
 4552. **tso-t'ou**, fonction dans le royaume de *Tch'ou*, 414, 415.  
 4553. **Tsoei-li**, localité du *Tche-kiang*, 25, 420.  
 4554. **Ts'oei**, ville, 73.  
 4555. **Ts'oei K'iang**, fils de *Ts'oei Tchou*, 72, 73.  
 4556. **Ts'oei Ming**, fils de *Ts'oei Tchou*, 73.  
 4557. **Tsoei Tchong**, fils de *Ts'oei Tchou*, 72, 73.  
 675. **Ts'oei Tchou**, homme de *Ts'i*, 64, 69-74, 119, 137, 331.  
 4558. **Tsou**, fils du duc *King* de *Ts'i*, 79.  
 677. **Tsou-i**, empereur de la dynastie *Yn*, 134.  
 678. **Tsou-i**, officier loyal du dernier souverain de la dynastie *Yn*, 214.  
 681. **Tsou-kià**, empereur de la dynastie *Yn*, 97, 98.  
 4559. **Ts'ou-fou**, marquis *Siuen* de *Ts'ai*, 156.
- W**
4560. **Wan**, duc *Li* de *Tch'en*, 51.  
 4561. **Wan**, fils cadet du duc *Siuen* de *Wei*, 199.  
 4562. **Wan Tch'eng-jen**, nom d'homme, 366.  
 687. **wang**, sacrifice, 56, 379.  
 4563. **Wang**, localité de *Ts'in*, 309, 467.  
 4564. **Wang-Ki**, femme du duc *Siang* de *Song*, 242.  
 4565. **Wang-Ki**, une des femmes du duc *Hoan* de *Ts'i*, 58.  
 2420. **Wang-koan**, ville de *Ts'in*, 309, 310.  
 2425. **Wang Pen**, général de *Ts'in*, 150.  
 2426. **Wang-suen Man**, officier du roi *Ting* des *Tcheou*, 308, 351, 352.  
 4566. **Wang-tch'en**, duc *Tch'eng* de *Song*, 240.  
 4567. **Wang-tch'eng**, localité de *Ts'in*, 279, 293.  
 4568. **wang-tse**, titre des fils de roi, 302, 304.  
 4569. **Wang-tse Tch'eng-fou**, homme de *Ts'i*, 63.

4549. 聚邑 . — 4550. 佐 . — 4551. 鑿 . — 4552. 佐徒 .  
 — 4553. 橋李 ou 樛李 . — 4554. 崔 . — 4555. 崔彊 .  
 — 4556. 崔明 . — 4557. 崔成 . — 4558. 駟 . — 4559. 措  
 爻 . — 4560. 完 . — 4561. 元頑 . — 4562. 曼 (= 蔓) 成  
 然 . — 4563. 注 . — 4564-4565. 王姬 . — 4566. 王臣 . —  
 4567. 王城 . — 4568. 王子 . — 4569. 王子城爻 .

2428. **Waug Tsien**, général de *Ts'in*, 150, 416.
693. **Wei**, état féodal, 8, 14, 30, 38, 46, 52, 59, 61, 63-67, 79, 86, 93, 110, 116, 119, 128, 129, 136, 154, 160, 163, 166, 171, 189-192, 194, 197-201, 203-207, 209-212, 234, 237, 298-301, 332, 343, 359, 360, 362, 370, 404, 455, 457, 462, 464, 475.
694. **Wei**, rivière, 35.
698. **Wei**, vicomte de —, 93, 154, 214, 215, 218, 231, 232, 247.
2429. **Wei**, un des trois états formés des débris de *Tsin*, et famille ayant fondé cet état, 87, 139, 145, 146, 149, 150, 212, 247, 333-335, 336, 383, 384, 386-388, 392, 394, 395, 397, 401, 404-408, 416, 434, 435, 437, 483.
2430. **Wei**, ancienne principauté conquise en 661 av. J.-C., par *Tsin*, 10, 259-261, 313.
2431. **Wei**, roi *Ling* de *Tch'ou*, 16, 158, 178, 244, 357, 360, 368.
2432. **Wei**, roi — de *Ts'i* (378-343 av. J.-C.), 87, 139, 336, 384, 434.
1178. **Wei**, roi — de *Tch'ou* (339-329 av. J.-C.), 385, 386, 434, 438.
4570. **Wei**, duc — de *Lou*, 103.
4571. **Wei**, duc *Min* de *K'i*, 184.
4572. **Wei**, rivière du *Ho-nan*, 474.
4573. **Wei**, nom de famille, 108.
4574. **Wei**, duc *Houi* de *Wei*, 211. (La prononciation *wei* est indiquée par *Tchang Cheou-tsie*.)
4575. **Wei Hien-tse**, homme de *Tsin*, 15, 331.
4576. **Wei Hoan-tse**, homme de *Tsin*, 335.
703. **Wei-K'ang** chou, le putné prince de *Wei* et de *K'ang*, 340.
4577. **Wei-Ki**, mère du duc *Hoan* de *Ts'i*, 370.
4578. **Wei-Ki** l'aînée, femme du duc *Hoan* de *Ts'i*, 59.
4579. **Wei-Ki** la cadette, femme du duc *Hoan* de *Ts'i*, 59, 63.
4580. **Wei Kiang**, général de *Tsin*, 329.
704. **Wei-lie**, roi — de la dynastie *Tcheou* (425-402 av. J.C.), 335.
4581. **Wei Ou-tse**, compagnon de *Tch'ong-eul*, 283.
4582. **Wei Po**, homme de *Song*, 242.
4583. **Wei Tche**, homme de *Tcheng*, 475.
4584. **Wei Tch'e**, homme de *Tsin*, 333.

4570. 魏. — 4571. 維. — 4572. 涓. — 4573. 爲. — 4574. 臺. — 4575. 魏獻子. — 4576. 魏桓子. — 4577. 衛姬. — 4578. 長||. — 4579. 少||. — 4580. 魏絳. — 4581. 魏武子. — 4582. 衛伯. — 4583. 尉止. — 4584. 魏侈.

4585. **Wei Tch'ou**, homme de *Tsin*, 298, 371.  
 4586. **Wei-tchong**, frère cadet du vicomte de *Wei*, 232.  
 4587. **Wei Wen-tse**, homme de *Tsin*, 320.  
 2448. **Wei Yang**, prince de *Chang*, 384.  
 706. **Wen**, roi — de la dynastie *Tcheou*, 2, 11, 36, 37, 54, 88, 89, 91-93, 98-100, 143, 152, 153, 268, 303, 304, 307, 340, 344, 385, 423.  
 710. **Wen**, duc — de *Tsin* (636-628 av. J.-C.), 61, 62, 115, 137, 157, 165, 166, 175, 200, 201, 240, 282, 283, 291-294, 296-309, 311, 316, 318, 328, 336, 358, 370, 371, 464-466.  
 4588. **Wen**, duc — de *K'i*, 184.  
 4589. **Wen**, duc — de *Lou* (626-609 av. J.-C.), 115, 116, 121, 125.  
 4590. **Wen**, duc — de *Lou* (295-273 av. J.-C.), 130.  
 4591. **Wen**, duc — de *Song* (610-589 av. J.-C.), 242.  
 4592. **Wen**, duc — de *Tch'en* 754-745 av. J.-C.), 170.  
 4593. **Wen**, duc — de *Tcheng* 672-628 av. J.-C.), 287, 347, 462-467.  
 4594. **Wen**, roi — de *Tch'ou* (689-677 av. J.-C.), 156, 345.  
 4595. **Wen**, marquis — de *Ts'ai*, (611-600 av. J.-C.), 158, 165.  
 4596. **Wen**, duc — de *Ts'i* (815-804 av. J.-C.), 42.  
 4597. **Wen**, marquis — de *Tsin* 780-746 av. J.-C.), 253.  
 4598. **Wen**, duc — de *Wei* (659-635 av. J.-C.), 52, 199, 200, 237, 284.  
 4599. **Wen**, marquis — de *Wei* (424-387 av. J.-C.), 335, 383.  
 4600. **Wen**, duc — de *Yen* (554-549 av. J.-C.), 137, 139, 140.  
 705. **Wen**, rivière du *Chan-tong*, 115.  
 711. **Wen**, localité du *Ho-nan*, 136, 198, 298, 305, 462.  
 4601. **Wen**, fils du duc *Hoan* de *Tch'en*, 171, 173.  
 4602. **Wen, Tchong**, grand officier de *Yue*, 422-426, 432, 433.  
 4603. **Wong**, roi de *Yue*, 433.

## Y

4604. **Ya**, fils du duc *Ling* de *Ts'i*, 63, 69.  
 4605. **Yang**, duc — de *Lou*, 103.  
 4606. **Yang**, duc — de *Song*, 232.  
 4607. **Yang**, duc *Tchoang* de *Wei*, 193.  
 4608. **Yang**, cocher du duc *Kien*, de *Tsi*, 82, 86.

4585. 魏孿 . — 4586 微仲 . — 4587. 魏文子 . — 4588-  
 4600. 文 . — 4601. 免 . — 4602. 文種 . — 4603. 翁 . — 4604.  
 牙 . — 4605-4606. 楊 . — 4607. 楊 . — 4608. 鞅 .

2456. Yang-cheng, duc Tao de Ts'i, 79-82.  
 4609. Yang-fan, localité, 298.  
 4610. Yang Hou, homme de Lou, 77, 126, 206, 245, 333.  
 4611. Yang-kan, frère cadet du duc Tao de Tsin, 329.  
 4612. Yang Keng, cocher de Hoa Yuen, 242. Cf. p. 242, n. 4 et n° 4615.  
 4613. Yang-koan, localité de Lou, 126.  
 4614. Yang Kou, homme de Tch'ou, 324, 356.  
 4615. Yang Tchen, cocher de Hoa Yuen, 468. Cf. n° 4612.  
 718. Yang-tch'eng, ville de Tcheng dans le Ho-nan, 484.  
 4616. Yang Tch'ou-fou, homme de Tsin, 311.  
 2468. Yang-ti, ville de Han, 434, 483.  
 4617. Yang-yue, localité, 341.  
 4618. Yao, roi de Yue-tong-hai, 439.  
 724. Yao, empereur, 141, 169, 186, 451.  
 2471. Ye, ville de Tchao, 149.  
 Ye, ville, 382. Cf. Che, n° 1246.  
 4619. Ye, duc Cheng de Ts'ao, 166.  
 2472. Ye-sang, localité, 269, 388.  
 2474. Ye-wang, ville du Ho-nan, 212.  
 725 Yen, état féodal, 51, 75, 133, 135-150, 198, 332, 387, 394, 402, 404, 407, 414, 416, 462.  
 2477. Yen, ville de Tch'ou, devenue en 504 capitale du royaume sous le nom de Yenyng. 365, 403.  
 4620. Yen, ville de Tcheng, 454.  
 4621. Yen, frère cadet du vicomte de Wei, 232. Cf. Weitchong.  
 4622. Yen, duc King de Lou, 130.  
 4623. Yen, prince de Song, 247.  
 4624. Yen, fils du duc Ngai de Tch'ou, 178.  
 4625. Yen, le divin —, de Tsin, 260.  
 4626. Yen Jou-tse, fils du duc King de Ts'i, 79, 81.  
 4627. Yen-Ki, femme du duc King de Ts'i, 78.  
 4628. Yen-Ki, concubine du duc Wen de Tcheng, 463.  
 4629. Yen-ling, localité du Kiang-sou, donnée en apanage

4609. 陽樊 . — 4610. 陽虎 . — 4611. 楊干 . — 4612.  
 羊葵 . — 4613. 陽關 . — 4614. 陽穀 . — 4615. 羊斟 .  
 — 4616. 陽處父 . — 4617. 楊粵 . — 4618. 搖 . — 4619.  
 野 . — 4620. 郟 . — 4621. 衍 . — 4622. 偃 . — 4623-4624.  
 偃 . — 4625. 卜偃 . — 4626. 晏孺子 . — 4627. 燕姬 .  
 — 4628. 燕姑 . — 4629. 延陵 .

- à *Ki-tcha*, 7, 33, 119, 204, 331, 476.
- 4630.** *Yen-ling*, localité de *Tcheng*, 324, 325, 356, 469, 474.
- 4631.** *Yen P'ing-tchong*, homme de *Ts'i*, 13. Cf. *Yen Yng*.
- 4632.** *Yen-tse*, 7, 13, 72, 76, 77, 121, 332. Cf. *Yen Yng*.
- 4633.** *Yen-yng*, conseiller de *Ts'i*, 68, 69, 71, 72, 74, 75, 78, 330, 331.
- 4634.** *Yen-yng*, capitale de *Tch'ou*, depuis l'année 504 av. J.-C., 408.
- 4635.** *Yen Yu*, fils de *Yen Yng*, 80.
- 730.** *Yeou*, roi de la dynastie *Tcheou* (781-771, av. J.-C.), 42, 106, 135, 155, 164, 170, 187, 193, 232, 253, 342, 359, 449, 450, 452.
- 4636.** *Yeou*, duc — de *Lou*, 103.
- 4637.** *Yeou*, duc — de *Tch'en* (854-832 av. J.-C.), 170.
- 4638.** *Yeou*, duc — de *Tcheng* (423 av. J.-C.), 483.
- 4639.** *Yeou*, roi — de *Tch'ou* (237-229 av. J.-C.), 416.
- 4640.** *Yeou*, comte — de *Ts'ao* (834-826 av. J.-C.), 164.
- 4641.** *Yeou*, duc — de *Tsin* (437-420 av. J.-C.), 335.
- Yeou*, duc *K'ao* de *Lou*, 103. Voyez *Ts'isou*, n° 4538.
- 4642.** *Yeou*, roi *Ngai* de *Tch'ou*, 416.
- 4643.** *Yeou*, 114. Voyez *Ki Yeou*, n° 3628.
- 4644.** *Yeou*, fils du marquis *Ling* de *Ts'ai*, 159.
- 4645.** *Yeou*, duc *Hoan* de *Tcheng*, 449.
- 4646.** *Yeou*, héritier présomptif de *Ou*, 31.
- 4647.** *Yeou*, prince de *Song*, 236.
- 732.** *Yeou-li*, lieu où fut emprisonné le roi *Wen*, 36, 423.
- 737.** *Yn*, dynastie, 3, 5, 88, 89, 93, 96, 97, 134, 153, 154, 163, 169, 183, 185, 187, 190, 191, 214, 215, 216, 218, 230, 231, 248, 339, 352.
- 738.** *Yn*, duc — de *Lou* (722-712 av. J.-C.), 42, 106-108, 131, 136, 156, 164, 171, 195, 235, 255, 343.
- 4648.** *Yn*, duc — de *K'i*, 184.
- 4649.** *Yn*, duc — de *Ts'ao*, 166, 167.
- 4650.** *Yn*, nom posthume de *Yeou*, fils du marquis *Ling* de *Ts'ai*, 159.
- 2502.** *Yng*, nom de clan des princes de *Ts'in*, 451.
- 742.** *Yng*, principauté, 185, 346.
- 744.** *Yng*, capitale du royaume

4630. 焉陵. — 4631. 晏平仲. — 4632. 晏子. — 4633. 晏嬰. — 4634. 焉郢. — 4635. 晏圉. — 4636-4641. 幽. — 4642. 猶. — 4643-4646. 友. — 4647. 游. — 4648-4650. 隱.



- de *Tch'ou*, 22, 24, 77, 130, 138, 160, 181, 345, 375, 376, 378, 400, 414, 416, 438, 470.
- 4651.** *Yng*, fils cadet du duc *Ling de Wei*, 206.
- 4652.** *Yng*, prince de *Tcheng*, 460.
- 4653.** *Yng*, vallée de —, 454.
- 746.** *Yng-k'ieou*, localité du *Chan-tong*, 39-41.
- 4654.** *Yng-k'ieou*, ville de *Tcheng*, 483.
- 2509.** *Yng-tch'oan*, commanderie, 149.
- 4655.** *Yo*, duc *Li de Tch'en*, 173.
- 4656.** *Yo I*, homme de *Yen*, 145.
- 4657.** *Yo Kien*, fils de *Yo I*, 146, 147.
- 4658.** *Yo Tch'eng*, homme de *Yen*, 147, 148.
- 2516.** *Yong*, capitale de *Ts'in* de 677 à 350 av. J.-C., 277.
- 4659.** *Yong*, fils du duc *Hoan* de *Ts'i*, 59, 347.
- 4660.** *Yong*, famille de *Song*, 457.
- 4661.** *Yong*, *kong-tse* de *Tsin*, 310-312.
- 4662.** *Yong*, fils cadet du duc *Tchao de Tsin*, 334.
- 4663.** *Yong*, porte de la capitale de *Ts'i*, 85.
- 4664.** *Yong*, ville du *Hou-pci*, 340, 351.
- 4665.** *Yong*, principauté, 8.
- 2520.** *Yong-ho*, la planète Mars, 245, 246.
- 4666.** *Yong Jou*, nom d'un barbare *Ti*, 116.
- 4667.** *Yong-lin*, localité (?), 46, 47.
- 4668.** *Yong Ou*, nom d'homme, 59. Cf. *I-ya*.
- 4669.** *Yong Tche*, homme de *Ts'i*, 63.
- 4670.** *Yong T'ou*, homme de *Tcheng*, 458.
- 4671.** *Yong-tong*, dans les îles *Tcheou-chan*, 32, 431.
- 756.** *Yu*, autre nom de l'empereur *Choen*, 34, 169, 180, 186, 352.
- 757.** *Yu*, premier empereur de la dynastie *Hia*, 12, 27, 34, 141, 142, 169, 183, 185, 188, 219, 419, 447, 448.
- 4672.** *Yu*, localité du *Ho-nan*, 405.
- 4673.** *Yu*, duc *Wen* de *Tch'en*, 170.
- 4674.** *Yu*, duc *Hoai* de *Tsin*, 280-282, 289, 290, 292.

4651. 郢. — 4652. 嬰. — 4653. 穎谷. — 4654. 雍丘.  
 — 4655. 躍. — 4656. 樂毅. — 4657. 樂間. — 4658. 樂  
 乘. — 4659-4663. 雍. — 4664. 庸. — 4665. 鄘. — 4666.  
 榮如. — 4667. 雍林. — 4668. 雍巫. — 4669. 庸職.  
 — 4670. 雍糾. — 4671. 甬東. — 4672-4674. 圍

- 2529. Yu**, principauté du *Ho-nan*, 26.  
**4675. Yu**, principauté du *Chan-si* conquise par *Tsin* en 655 av. J.-C.), 4, 5, 33, 37, 263, 264, 267-269.  
**4676. Yu**, prince de *T'ang*, fils du roi *Ou*, 249-251, 451, 478.  
**4677. Yu**, localité du *Ho-nan*, 384, 389, 390, 392, 436.  
**4678. Yu**, localité de *Song*, 237, 348.  
**4679. Yu**, comte *Kong* de *Wei*, 192.  
**4680. yu**, mesure de capacité, 124.  
**4681. Yu**, frère cadet du duc *Tch'eng* de *Song*, 241.  
**4682. Yu**, duc *P'ing* de *K'i*, 184.  
**4683. Yu**, défilé dans le *Ho-nan*, 383.  
**4684. Yu Che**, homme de *Song*, 244.  
**4685. Yu-chou**, nom d'homme, 176.  
**4686. Yu-hiong**, ancêtre des rois de *Tch'ou*, 340, 344, 348.  
**4687. Yu-i**, duc *Chang* de *Song*, 233.  
**4688. Yu-jong**, duc *Chen* de *Tch'en*, 170.  
**4689. Yu-k'ou**, fils du duc *Siu*en de *Tch'en*, 174.  
**4690. Yu-k'iao-i-ou**, ancêtre des rois de *Ou*, 3.  
**4691. Yu-leou**, ville, 16.  
**2537. Yu-lin**, ville de *Ts'in*, 329.  
**4692. Yu-mei**, roi de *Ou* (530-527 av. J.-C.), 6, 16, 17.  
**4693. Yu-tch'ai**, roi de *Ou* (547-531 av. J.-C.), 6, 7, 16.  
**4694. Yu-tchang**, localité du *Kiang-si*, 22, 376.  
**4695. Yu-tchong**, ville de *Ts'in*, 437.  
**4696. Yu-tchong**, frère cadet de *Tcheou-tchang*, 3, 268.  
**4697. Yu-ts'e**, ville de *Tchao*, 148.  
**4698. yu-yn**, nom d'une fonction dans le royaume de *Tch'ou*, 366.  
**4699. Yu-yue**, duc *Hoan* de *Song*, 236.

4675-4676. 虞 . — 4677. 於 . — 4678. 孟 . — 4679. 餘 . —  
 4680. 庾 . — 4681. 禦 . — 4682. 鬱 . — 4683. 榆關 . — 4684.  
 魚石 . — 4685. 御叔 . — 4686. 鬻熊 . — 4687. 與夷 .  
 — 4688. 圍戎 . — 4689. 禦寇 . — 4690. 餘橘疑吾 . —  
 4691. 孛婁 . — 4692. 餘味 . — 4693. 餘祭 . — 4694. 豫  
 章 . — 4695. 於中 . — 4696. 虞仲 . — 4697. 榆次 . —  
 4698. 芋尹 . — 4699. 禦說 .

2540. Yuan, ville de *Tch'ou* dans le *Ho-nan*, 402.
4700. Yuan *Tch'o'en*, nom d'homme, 301.
2541. Yue, royaume et peuplades du Sud, 23, 24-32, 86, 129, 188, 346, 350, 363, 379, 381, 382, 395, 407, 418, 420, 421, 423-432, 434, 435, 437, 438, 439.
4704. Yue, duc *Min* de *Tch'ou*, 181.
4702. Yue, duc *I* de *Tch'en*, 170.
4703. Yue-tchang, pays méridional, 341.
708. Yuen, roi — de la dynastie *Tcheou* (476-469 av. J.-C.), 431.
4704. Yuen, duc — de *Lou* (428-408 av. J.-C.), 130.
4705. Yuen, duc — de *Song* (531-517 av. J.-C.), 124, 244-246.
4706. Yuen, marquis — de *Ts'ai* (456-447 av. J.-C.), 162.
4707. Yuen, duc *Hoei* de *Ts'i*, 59, 62.
4708. Yuen, prince — de *Wei* (252-230 av. J.-C.), 212.
4709. Yuen, duc *Ling* de *Wei*, 204, 205.
4710. Yuen, ville de *Tsin*, 299.
4711. Yuen, nom d'homme, 461.
4712. Yuen *Hiuen*, homme de *Wei*, 200, 201.
4713. Yuen-se, géant de race *Ti*, 116, 241.
4714. Yuen *T'ao-t'ou*, du pays de *Tch'en*, 54, 175.
4715. Yun, duc *Hoan* de *Lou*, 107, 108.
4716. Yun, comte *Hiao* de *Ts'ao*, 163.
4717. Yun, duc *Hi* de *Tcheng*, 474.
4718. Yun, roi de *Tch'ou*, 357, 360. Cf. *Kia-ngao*.
4719. Yun, ville de *Tch'ou* dans le *Hou-pei*, 23, 377.
4720. Yun-ko, personnage légendaire, 479.
4721. Yun-mong, localité de *Tch'ou*, 376, 377.
4722. Yun-tch'ang, prince de *Yue*, 419-420.

4700. 宛春. — 4701. 越. — 4702. 說. — 4703. 越章.  
 — 4704-4709. 元. — 4710-4711. 原. — 4712. 元咍. — 4713.  
 緣斯. — 4714. 袁濤塗. — 4715. 允. — 4716. 雲. —  
 4717. 憚. — 4718. 員. — 4719. 鄺. — 4720. 允格. — 4721.  
 雲夢. — 4722. 允常.

## ERRATA DU TOME TROISIÈME

---

- P. 19, ligne 20. *Au lieu de « Yu Hiang », lisez « Yu K'ing ».*
- P. 24, ligne 19. *Au lieu de « ligne », lisez « ligue ».*
- P. 24, ligne 8 de la note 4. *Au lieu de « Ts'in », lisez « Tsin ».*
- P. 28, ligne 3 de la note 3. *Au lieu de « six états », lisez « sept états ».*
- P. 36, ligne 3. *Au lieu de « 762 », lisez « 763 ».*
- P. 32, ligne 16. *Au lieu de « Yu-ts'i », lisez « Yu-tchai ».*
- P. 32, ligne 16. *Au lieu de « Fou-tch'a », lisez « Fou-tch'ai ».*
- P. 47, note 1. Cette note se rapporte au titre du chapitre et doit commencer comme suit : « Ce tableau comprend en réalité deux périodes : en premier lieu, la période de *Ts'in* et de *Tch'ou* (209-206), qui est celle où la dynastie *Ts'in* est renversée par les révoltés qui prennent leur mot d'ordre dans le pays de *Tch'ou*; en second lieu, la période de *Tch'ou* et de *Han* (206-202), qui est celle où... »
- P. 169, ligne 2. *Au lieu de « magistrats », lisez « marquisats ».*
- P. 302-303. Il faut supprimer les lignes suivantes : « C'est exactement, mais en sens inverse, l'ordre suivi par les Hindous, les Persans et les Arabes dont la liste des 28 mansions commence avec la 15<sup>e</sup> mansion chinoise pour finir avec la 14<sup>e</sup> (cf. le tableau dressé par M. Schlegel, *Uranographie chinoise*, p. 80-81). » — En rédigeant ces lignes, j'ai eu le tort d'accepter, sans la contrôler, l'assertion erronée de M. Schlegel (*op. cit.*, p. 80-81) que Revati serait la première mansion dans la liste hindoue, ce qu'elle n'a jamais été. M. Aug. Barth a bien voulu m'écrire à ce sujet une lettre que je suis heureux de citer ici : « La liste de *Se-ma Ts'ien* commençant par *K'oei* = Revati (ou par *Pi* = Uttará Bhadrpadá) ne correspond pas à une liste hindoue. De ces listes, nous en avons deux, la plus ancienne commençant par Krittiká, et une plus récente commençant par Açvini. En admettant qu'elles commencent avec l'équinoxe du printemps, la première nous reporterait vers 2500 avant J.-C.; la deuxième, vers 500 avant J.-C.; avec une bonne marge, bien entendu, de plusieurs siècles pour l'une et

pour l'autre, dans les deux sens, en avant et en arrière. — Mais, outre ces listes, il y a des indications astronomiques : d'abord, celle du Jyotisha, un calendrier annexé au Veda, qui place l'équinoxe du printemps dans Bharani, ce qui était exact vers 1500 avant J.-C. (toujours avec la même marge dans les deux sens); et une autre (chez les astronomes postérieurs en possession des doctrines grecques), qui place cet équinoxe en Revati, ce qui correspond au VI<sup>e</sup> siècle après J.-C. (toujours avec la même marge). — Bien que Revati = *K'oei* corresponde à peu près au commencement de la liste de *Se-ma Ts'ien*, la date, à elle seule, de l'auteur chinois empêcherait de voir là plus qu'une coïncidence et d'admettre un rapport quelconque avec l'équinoxe (avec *Pi* = Uttarâ Bhâdrapadâ, ce serait bien pis; la moyenne nous reporterait vers 1400 après J.-C.). Pour trouver ici une donnée chronologique, il faudrait savoir où *Se-ma Ts'ien* place cet équinoxe. A première vue, il semble nous donner à cet égard une certaine approximation, puisqu'il met les astétismes en rapport avec les mois de l'année chinoise. Mais, c'est précisément ici que je ne le comprends plus. Toutes les listes des Nakshatras, y compris la liste chinoise actuelle, les donnent dans l'ordre où ils passent au méridien par suite du mouvement diurne et aussi dans l'ordre où le soleil et la lune les parcourent et, par conséquent, dans lequel ils peuvent être en rapport avec les mois. Or *Se-ma Ts'ien* énumère les mois dans l'ordre direct : pourquoi énumère-t-il les astérismes à rebours? Tant que vous n'aurez pas élucidé ce point, je ne vois rien à tirer chronologiquement de son énumération. »

- P. 355, n. 4. *Après les mots* : « *Wang Leang* est le nom d'un célèbre cocher de l'antiquité » ; *ajoutez ceci* : « il était au service de *Tchao Yang*, du pays de *Tsin*, qui mourut en 458 avant J.-C. ; il est mentionné dans le livre de Mencius, III, b, 1, dans le *Tso tchoan* et dans le *Kouo yu* ».

- P. 473, lignes 12-13. « Comme il estimait que la sorcière était la maîtresse de la maison, il s'abstenait de boire et de manger ». Le

texte chinois de cette phrase est : 因巫爲主人關

飲食. Le dictionnaire de *K'ang-hi* (au mot 關), dit que

dans ce passage, le mot 關 est l'équivalent du mot 索 ; il faut alors traduire : « Comme il estimait que la sorcière était la ma-

trousse de la maison, il requérait d'elle à boire et à manger ». En d'autres termes, l'empereur allait en personne prendre des repas chez la sorcière.

P. 673, n° 2665. *Au lieu de* « 乙師, lisez « 師乙 ».

---

## ERRATA DU TOME QUATRIÈME

---

- P. 5, lignes 19-20. *Au lieu de « Ou-Tch'en, duc de Chen », lisez « Ou-tch'en, préfet de Chen ».*
- P. 7, lignes 17, 19 et 20. *Au lieu de « K'ing-fong », lisez « K'ing Fong ».*
- P. 14, ligne 3. *Au lieu de « Kiu Yuen », lisez « K'iu Yuen ».*
- P. 20, n. 5. *Au lieu de « 七 », lisez « 七 » dans les deux lignes de la note.*
- P. 47, lignes 2 et 19. *Au lieu de « Kao Kouo », lisez « Kao et Kouo », et supprimez la note 1.*
- P. 51, ligne 21. *Au lieu de « duc Chao », lisez « duc de Chao ».*
- P. 59, ligne 5. *Au lieu de « duc Yng », lisez « duc I ».*
- P. 59, note 1. *Au lieu de « n. 3 », lisez « n. 4 ».*
- P. 62, ligne 12. *Au lieu de « duc Chao », lisez « duc Tchao ».*
- P. 64, ligne 2. *Au lieu de « Tch'oei Tchou », lisez « Ts'oei Tchou ».*
- P. 70, ligne 4 de la note 2. *Au lieu de « Ki-mo », lisez « Tsi-mo ».*
- P. 82, ligne 14. *Au lieu de « Tcho Yang », lisez « Tchao Yang ».*
- P. 84, ligne 5. *Au lieu de « T'ien Ni », lisez « T'ien Tch'ang ».*
- P. 85, note 1. *Aux exemples cités dans cette note, ajoutez ceux-ci :*  
**有若大川** (*Tso tchoan*, 3<sup>e</sup> année du duc Ting); — **有如河水** (*Kouo yu*, chap. 1, p. 14 v°).
- P. 88, ligne 14. *Au lieu de « le palais des Tcheou », lisez « le palais des Chang ».*
- P. 103, ligne 10. *Au lieu de « Yeou », lisez « Ts'ieou ».*
- P. 115, ligne 3. *Au lieu de « Tsi », lisez « Ts'i ».*
- P. 125, ligne 26. *Au lieu de « A la mot », lisez « A la mort ».*
- P. 128, ligne 23. *Au lieu de « Sin tcheou », lisez « Siu tcheou ».*
- P. 128, ligne 26. *Au lieu de « Tsi », lisez « Ts'i ».*
- P. 134, ligne 9. *Au lieu de « Tai-moou », lisez « Tai-meou ».*
- P. 139, ligne 18. *Au lieu de « Tsin », lisez « Ts'in ».*

- P. 145, lignes 17 et 27. *Au lieu de « Ki-mo », lisez « Tsi-mo ».*
- P. 151, ligne 12. *Au lieu de « duc Ou », lisez « roi Ou ».*
- P. 154, ligne 27. *Au lieu de « le cadet Ts'ai », lisez « le cadet Tsai ».*
- P. 170, ligne 23. *Au lieu de « Tch'eu », lisez « Tcheou ».*
- P. 182, ligne 13. *Au lieu de « le duc de Che », lisez « le gouverneur de Che ».*
- P. 186, ligne 9. *Au lieu de « le royaume », lisez « ce royaume ».*
- P. 211, lignes 19 et 20. *Au lieu de « duc Tch'eng », lisez « marquis Tch'eng ».*
- P. 214, lignes 7-8. *Au lieu de « voyant que le Chef de l'ouest », lisez « voyant que Tch'ang. Chef de l'ouest. »*
- P. 227, ligne 7 de la note 4. *Au lieu de « Yu », lisez Yn. »*
- P. 230, lignes 9-10. *Au lieu de « la troisième... la quatrième..., la cinquième... », lisez « le troisième..., le quatrième..., le cinquième.. »*
- P. 243, ligne 30. *Au lieu de « Hoan Yuen », lisez « Hoa Yuen ».*
- P. 255, ligne 2 de la note 2. *Au lieu de « Hing-king », lisez « Hing-ting ».*
- P. 261, ligne 9. *Au lieu de « choen », lisez « tchoen ».*
- P. 287, lignes 12-13 et 21. *Au lieu de « Chou-chan », lisez « Chou-tchan ».*
- P. 310, ligne 8. *Au lieu de « Kieou, Ki-tse Fan », lisez « Kieou-ki, Tse-fan ». — Kieou Ki, n'est autre que Siu Tch'en (cf. Tso Tchoan, 5<sup>e</sup> année du duc Wen); Tse-fan doit être ici l'appellation de Hou Yen.*
- P. 320, ligne 9. *Au lieu de « le duc Wen », lisez « le duc King ».*
- P. 330, ligne 17. *Au lieu de « Loan », lisez « Loan Tch'eng ».*
- P. 336, ligne 8. *Au lieu de « K'iu-tsieou », lisez « Kiu-tsicou ».*
- P. 340, ligne 18. *Au lieu de « Po-k'in, duc de Tcheou », lisez « Po-k'in, duc de Lou ».*
- P. 372, ligne 9. *Au lieu de « le roi Ling », lisez « le roi P'ing ».*
- P. 378, ligne 19. *Au lieu de « 505 », lisez « 504 ».*
- P. 418, note 1. Nous avons énuméré dans cette note les raisons qui

nous font considérer l'ancien état de Yue 越 comme étant de race annamite. Voici un nouvel argument en faveur de la même thèse : on sait que les inscriptions sanscrites du Tchampa appellent les Annamites Yavanas. Or la transcription véritable du nom du royaume de Yue en chinois était Yu-yue 於越, transcrip-



tion qu'on trouve, par exemple, dans le *Tchou chou ki nis* (Legge, *C. C.*, vol. III, prolégomènes, pp. 166, 167, 169); mais le mot

越 se prononçait autrefois *vat* comme le prouvent les transcriptions *Li-vat-to* 離越多 = Revati; *Val-tcho* 越闍 = Vadjra,

*A-wei-vat-ti* 阿惟越致 = Avivartî (cf. Julien, *Méthode*,

p. 230): les mots 於越 correspondent donc à un nom qui serait *Yu-vat* et les habitants du pays de ce nom ne pouvaient guère être appelés en sanscrit autrement que « Yavanas ». Le pays de *Yus*

越 devait donc être habité par des Yavanas, c'est-à-dire des Annamites.

## TABLE DES MATIÈRES DU TOME IV

---

|  | Pages. |
|--|--------|
| CHAPITRE XXXI. — <i>Tai-po</i> de <i>Ou</i> . . . . .                              | 1      |
| CHAPITRE XXXII. — <i>Tai-kong</i> de <i>Ts'i</i> . . . . .                         | 34     |
| CHAPITRE XXXIII. — Le duc de <i>Tcheou</i> , (prince) de <i>Lou</i> . . . . .      | 88     |
| CHAPITRE XXXIV. — Le duc de <i>Chao</i> , prince de <i>Yen</i> . . . . .           | 133    |
| CHAPITRE XXXV. — <i>Koan</i> et <i>Ts'ai</i> . . . . .                             | 152    |
| CHAPITRE XXXVI. — <i>Tch'en</i> et <i>K'i</i> . . . . .                            | 169    |
| CHAPITRE XXXVII. — Le puiné, (prince de) <i>Wei</i> (et de) <i>K'ang</i> . . . . . | 189    |
| CHAPITRE XXXVIII. — Le vicomte de <i>Wei</i> , (prince de) <i>Song</i> . . . . .   | 214    |
| CHAPITRE XXXIX. — <i>Tsin</i> . . . . .  | 249    |
| CHAPITRE XL. — <i>Tch'on</i> . . . . .   | 337    |
| CHAPITRE XLI. — <i>Keou-tsién</i> , roi de <i>Yue</i> . . . . .                    | 418    |
| CHAPITRE XLII. — <i>Tcheng</i> . . . . .   | 419    |
| Index du tome quatrième . . . . .  | 485    |





